DUKE UNIVERSITY
LIBRARY

The Glenn Negley Collection
of Utopian Literature

Library Budget
Fund

et à Madame Gustave Larson

très affectueux souvenir de leur vieil ami

Jules Cahen

LES

GRANDS ÉCRIVAINS

DE LA FRANCE

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
Duke University Libraries

http://www.archive.org/details/lesaventuresd02fn

FÉNELON

LES AVENTURES DE TÉLÉMAQUE

A LA MÊME LIBRAIRIE

COLLECTION DES GRANDS ÉCRIVAINS DE LA FRANCE

PREMIÈRE SÉRIE. — DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

M. AD. REGNIER

Membre de l'Institut.

Chaque volume in-8° broché 20 francs.

CORNEILLE (P.), par M. Ch. Marty-Laveaux. 12 volumes et un album . . . . . 260 francs.
LA BRUYÈRE, par M. G. Servois. 5 volumes et un album. . . 110 francs.
LA FONTAINE, par M. Henri Regnier. 11 volumes et un album. 230 francs.
LA ROCHEFOUCAULD, par M. D.-L. Gilbert et J. Gourdault. 4 volumes et un album. . . . . 93 francs.
MALHERBE, par M. Ludovic Lalanne. 4 volumes et un album. 100 francs.
MOLIÈRE, par MM. Eug. Despois et P. Mesnard. 13 volumes et un album.. . . . . 280 francs.
PASCAL (Blaise) : *Œuvres* publiées suivant l'ordre chronologique, avec documents, introduction et notes. 14 volumes. . . . 280 francs.
Première série : Œuvres jusqu'au Mémorial de 1654 par MM. Léon Brunschwicg et Pierre Boutroux. 3 volumes. 60 francs.
Deuxième série : Œuvres depuis le Mémorial de 1654. Lettres provinciales. Traité de la Roulette, etc., par MM. L. Brunschwicg, Pierre Boutroux et Félix Gazier. 8 volumes. . . . . 160 francs.
Troisième série : *Les Pensées*, par M. Léon Brunschwicg. 3 volumes. . . . . 60 francs.
RACINE (Jean), par M. P. Mesnard. 8 volumes et un album. . 180 francs.
RETZ (Cardinal de), par MM. A. Feillet, J. Gourdault et R. Chantelauze. 10 volumes. . . . . 200 francs.
SÉVIGNÉ (Mme de). Lettres de Mme de Sévigné, de sa famille et de ses amis, par M. Monmerqué. 14 volumes et un album. . 320 francs

VOLUMES EN COURS :

BOSSUET : *Correspondance*. Nouvelle édition augmentée de lettres inédites et publiée avec des notes et des appendices sous le patronage de l'Académie française, par MM. Charles Urbain et E. Levesque. 9 volumes en vente. Chaque volume.. . . 20 francs.
SAINT-SIMON : *Mémoires*. Nouvelle édition, collationnée sur le manuscrit autographe et augmentée des additions de Saint-Simon au Journal de Dangeau et de suites et appendices par M. de Boislisle, avec la collaboration de MM. L. Lecestre et J. de Boislisle. 27 volumes en vente. Chaque vol. . . . . 20 francs.

COLLECTION DES GRANDS ÉCRIVAINS DE LA FRANCE

DEUXIÈME SÉRIE. — XVIIIe ET XIXe SIÈCLES

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

M. G. LANSON

Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.

Chaque volume in-8° broché 20 francs.

LAMARTINE : *Méditations poétiques*, par G. Lanson. 2 volumes. . 40 francs.
VICTOR HUGO : *La Légende des Siècles*, par M. Paul Berret. 2 volumes.. . . . . 40 francs.

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.

FÉNELON

LES AVENTURES DE TÉLÉMAQUE

NOUVELLE ÉDITION

PUBLIÉE AVEC

UNE RECENSION COMPLÈTE DES MANUSCRITS AUTHENTIQUES
UNE INTRODUCTION ET DES NOTES

PAR

ALBERT CAHEN
Inspecteur général de l'Instruction publique.

I

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE
BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1920

LIBRARY OF DUKE UNIV
COLL
LANCO

10/1/29
Budget 3-
Dr.
Lanson
$7.00 for 2v-
Rom. Lang.

UTOPIA
R.B.D.
F322TQ
V.1

A LA MÉMOIRE DE MON FILS

ANDRÉ CAHEN

(1882-1902)

202380

AVERTISSEMENT

Nous consacrons une partie de l'*Introduction* qu'on lira plus loin à l'étude des manuscrits du *Télémaque* et à l'exposé de la méthode que nous avons suivie pour l'établissement de la présente édition : nous nous bornerons ici aux indications indispensables.

I. Le *texte continu* que nous présentons au lecteur n'est pas « constitué » d'après les manuscrits authentiques : il reproduit exactement l'un d'eux, la première des deux copies de l'ouvrage exécutées par l'ordre de Fénelon et corrigées de sa main. Mais il est trois passages (livre X, lignes 301-441 ; livre XVII, lignes 494-723 ; livre XVIII, lignes 349-424) dont la composition est postérieure à la confection de ce manuscrit : deux d'entre eux, qui y avaient été insérés par Fénelon, en ont, depuis, été séparés ; le troisième n'y a jamais été contenu : nous les reproduisons d'après les trois séries des feuillets autographes sur lesquels l'auteur les a rédigés, l'une qui a été rattachée au manuscrit original, les deux autres qui, réunies sous un cartonnage unique, appartiennent à la Bibliothèque du Grand Séminaire de Paris[1].

1. Pour le détail des faits, l'énumération et la description des manuscrits, et les raisons de notre choix, voir *Introduction*, pages LXXXIII-XCVI.

202380

Conformément à l'habitude qui a été suivie pour la plupart des auteurs du XVIIe siècle dans la collection des *Grands Ecrivains de la France*, nous avons conservé les graphies anciennes de l'imparfait de l'indicatif et du conditionnel (*j'étois, il seroit*, etc.) et les formes *monnoie, foible, connoître*, etc... Mais partout ailleurs, et à la réserve d'un très petit nombre d'exceptions, que nous signalons dans les notes et qui se justifieront, croyons-nous, d'elles-mêmes, nous substituons l'orthographe moderne à celle du manuscrit[1].

---

1. Qui est celle de Fénelon. Sur ce point en effet il n'y a pas lieu, à bien peu d'exceptions près, de distinguer de l'auteur un copiste qui transcrivait son œuvre par son ordre, peut-être sous ses yeux, et dont il revit la copie d'un bout à l'autre en l'enrichissant lui-même de corrections et d'additions. — Cette orthographe de Fénelon ne révèle aucun dessein systématique. Tantôt elle est conforme à celle de l'Académie, tantôt elle en diffère et, dans ce cas, il arrive qu'elle paraisse ou plus moderne ou plus retardataire. Fénelon écrit *gason, roquaille, vanger, suitte, ensuitte, conduitte*, etc., tandis que les formes données par l'Académie sont celles qui ont, depuis, prévalu. Mais il écrit comme elle *garentir; appeller, pouppe, colomne, thrésor, verd; deffiance, fidelle; joye, roy, moy, quoy; chesne, coste, fraischeur, tempeste; statuë, connuë; noüé*; *pere, mere, venerable* (et de même *Telemaque, Penelope*); des *prez* (= prés), *semez* (= semés); etc., etc. — Il la devance, ou du moins néglige de se conformer à ses principes et aux applications qu'elle en fait elle-même, quand il écrit, concurremment avec les formes anciennes ou de préférence à elles, *forêt, tête, être, goûter, vôtre*, etc.; *vû* (et non : *veu*), *il apperçût* (et non : *apperceut*), etc., et même *tems, longtems, printems*; quand il laisse tomber, comme il arrive souvent, dans les différentes formes du verbe *savoir*, après l'*s* initial, le ç qu'on donne pour étymologique, ou encore l'*s* d'*esclattant* (dont il conserve, il est vrai, les deux *tt*), ou celui d'*espy* (où, par une sorte de contradiction, il maintient une autre lettre étymologique en écrivant *épic*); — mais il retarde sur elle et sur son temps en conservant *boeste, bled* (que d'ailleurs l'Académie, qui, à l'article, écrit *blé*, conserve elle-même dans nombre d'exemples), *crystal, guay, gaigner*, et même *luitteur* (= lutteur), en préférant *genouil, heurlement, jusques à genou, hurlement* et *jusque*, et, de même, *tilleu* et *métail, à tilleul* et *à métal*; en continuant à écrire *auoir, pouuoir, nauire, renuerser, cou-*

De même nous ne nous sommes pas astreints à en conserver partout la ponctuation qui, sans déceler nulle part aucune intention particulière, est en général moins méthodique que celle d'aujourd'hui.

Nous avons cru bon de conserver, en tête de chaque livre, les sommaires[1] de l'édition de Versailles, qui sont devenus familiers aux lecteurs du *Télémaque*, et qui d'ailleurs reproduisent en partie, en les adaptant à la division en 18 livres, ceux que l'éditeur de 1717 avait composés pour une division en 24 [2]. Mais, pour ne rien mêler à notre texte qui ne soit de Fénelon, nous donnons ces sommaires en note et nous les imprimons en caractères italiques.

---

urir, etc. — Sur l'orthographe des noms propres (sur leur forme, voir la note de la ligne 224 du livre I) bornons-nous à deux remarques : la première, que Fénelon tient souvent peu de compte de l'étymologie : *Euridice* (= Eurydice), *Achamas* (= Acamas), *Hypomènes* (= Hippomène) ; la seconde, qu'aux noms tels que ce dernier, qui sont transcrits d'originaux grecs en ης, il conserve l'*s* final, alors même que la dernière syllabe paraît rester muette : *Polycletes, Cleomenes*, etc. — Pour les particularités orthographiques qui tiennent à l'application de règles ou à des habitudes syntaxiques différentes des nôtres, elles seront signalées, à mesure qu'elles se présenteront, dans les notes. Observons seulement ici, une fois pour toutes, l'orthographe des participes présents que, dans notre texte, nous distinguons, conformément à l'usage actuel, des adjectifs verbaux, mais que Fénelon, avec tout son temps, considérait comme variables au moins en nombre, sinon toujours en genre, sauf quand ils n'avaient la valeur que d'un simple auxiliaire (*les bœufs mugissants et les brebis bêlantes venoient en foule, quittants les gras pasturages et ne pouuant trouuer assez d'étables pour être mis à couvert; des cordages flottants sur la coste; des fontaines coulants avec un doux murmure*, etc.).

1. Sur l'origine de la division en livres et des sommaires, voir pages LIV et CIX.

2. Sur la division en 18 et la division en 24 livres, voir pages LXXXVII et XCIV-XCV ; — sur l'édition de 1717, pages CXIV-CXVIII.

II. Notre recension des manuscrits authentiques est complète. Nous les désignons par les lettres suivantes[1] :

F = manuscrit autographe de Fénelon (Bibliothèque Nationale, fonds français, 14944) ;

P = première copie exécutée par l'ordre de Fénelon et attribuée traditionnellement, quoique inexactement, à l'abbé Porée (Bibliothèque Nationale, fonds français, 14945) ;

S = deuxième copie exécutée par l'ordre de Fénelon et conservée à la Bibliothèque du Grand Séminaire de Paris (Bibliothèque de Saint-Sulpice) ;

FF = 1° le cahier autographe contenant les lignes 301-441 du livre X, et qui a été, au XVIIIe siècle, rattaché à *F* ;

2° les feuillets autographes contenant les lignes 494-723 du livre XVII et 349-424 du livre XVIII, et qui sont conservés à la Bibliothèque du Grand Séminaire de Paris.

Les corrections successives apportées à *F*, à *P* et à *FF* par Fénelon lui-même, à *S* par Fénelon, par le marquis de Fénelon et peut-être encore par d'autres détenteurs du manuscrit, sont indiquées par les signes *c*, *c'*, *c''* (*Fc*, *Fc'*, etc. ; *Pc*, *Pc'*, etc. ; ,*Sc*, *Sc'*, etc. ; *FFc*, *FFc'*, etc.)[2].

Quant aux leçons diverses des éditions, en dehors d'un très petit nombre de cas qui donnent lieu à des observations de quelque intérêt et qui sont signalés dans les notes, nous disons plus loin[3] pourquoi il nous a paru tout à fait inutile de les recueillir. Nous ne faisons d'exception que pour l'édition de Versailles, qui a, à juste titre, supplanté toutes celles qui l'avaient précédée et dont

1. Voir la note 1 de la page XCV.
2. Sur les manuscrits non authentiques, voir pages LXXIX-LXXXII.
3. Voir pages LXXXVII-LXXXVIII.

le texte a été, depuis 1824, incessamment reproduit[1]. Dans une série spéciale, qui prend place entre les variantes des manuscrits et les notes, et que nous désignons par la lettre V, nous mettons ce texte sous les yeux du lecteur, chaque fois qu'il diffère du nôtre.

III. Nous disons également dans notre *Introduction* comment nous avons conçu l'annotation du *Télémaque* et pourquoi nous y avons fait entrer les *Remarques* de l'édition de Rotterdam[2]. Mais nous distinguons ces *Remarques* de nos propres notes en les imprimant en caractères italiques et en les faisant suivre de la marque *R. 1719*.

Quant à l'*Introduction* elle-même, elle passe en revue un certain nombre de questions relatives à la préparation, à la composition, à la publication, à l'interprétation et enfin aux manuscrits et aux éditions du *Télémaque* ainsi qu'au dessein de la présente édition. Mais nous avons cru devoir laisser en dehors de notre étude toute recherche sur l'influence exercée par ce livre célèbre et sur les écrivains qui s'en sont inspirés ou qui l'ont imité. Sur ces différents points nous renvoyons le lecteur à l'intéressante bibliographie dressée, pour l'Italie, par M. Maugain dans les chapitres IV-VI de ses *Documenti bibliografici e critici per la storia della fortuna del Fenelon in Italia* (Paris, 1910) et à l'excellent livre de M. Albert Cherel, *Fénelon au XVIIIe siècle en France* (Paris, 1917).

Avant de nous séparer d'un travail qui nous a occupé si longtemps, nous avons le devoir, pour nous très agréable, de remercier M. l'abbé Levesque, le savant bibliothécaire du Grand Séminaire de Paris : non seule-

1. Voir pages XCVI-XCVII et CXXIV.
2. Voir pages XCVIII-C.

ment nous lui avons dû la communication prolongée des deux manuscrits authentiques de *Télémaque*, l'un complet, l'autre partiel, qui appartiennent à la collection dont il a la garde ; mais il a bien voulu, avec une obligeance inlassable, nous faire profiter de sa connaissance si sûre de tout ce qui touche à l'histoire des manuscrits de Fénelon. — Sur un point de cette histoire M. Henri Omont, membre de l'Institut et conservateur du département des manuscrits à la Bibliothèque Nationale, nous a fait parvenir, lui aussi, des renseignements précieux : nous lui en demeurons bien vivement reconnaissant. — Enfin, au prix de longues heures de travail, M. Richardot, professeur honoraire du lycée Louis-le-Grand, nous a prêté, pour la collation des manuscrits, une aide très efficace : qu'il veuille bien trouver ici l'expression de notre affectueuse gratitude.

INTRODUCTION

I. La nomination à la charge de précepteur du duc de Bourgogne. Les dispositions intérieures de Fénelon. La Lettre à Louis XIV. — *II. Le* Télémaque : *tradition épique et tradition romanesque.* — *III. Le* Télémaque : *les allusions aux choses contemporaines. Les circonstances de la composition et les variations du texte.* — *IV. La publication et les premières éditions du* Télémaque : *l'attitude de Fénelon.* — *V. La critique contemporaine : Gueudeville et Faydit. Les faiblesses et les mérites du* Télémaque. — *VI. Les manuscrits du* Télémaque. *Les trois manuscrits authentiques. De l'édition de 1717 à l'édition de Versailles (1824) ; les notes de l'édition de Rotterdam (1719). Dessein de la présente édition.*

APPENDICE : *Note sur quelques éditions du* Télémaque.

I

LA NOMINATION A LA CHARGE DE PRÉCEPTEUR DU DUC DE BOURGOGNE. — LES DISPOSITIONS INTÉRIEURES DE FÉNELON. — LA *LETTRE A LOUIS XIV.*

Lorsque, le 16 août 1689, le roi, qui nommait le duc de Beauvilliers gouverneur du duc de Bourgogne, lui adjoignit comme précepteur l'abbé de Fénelon, supérieur des Nouvelles Catholiques, sans doute, comme il arrive en de telles conjonctures, cette désignation déçut-elle certains espoirs : les candidats, au rapport de Fénelon lui-même [1], ne devaient pas

1. Lettre à Mme Guyon, du 30 avril 1689 (dans Maurice MASSON, *Fénelon et Mme Guyon*, Paris, 1907, page 122).

manquer[1] ; elle ne put surprendre personne. Le *Mercure galant*[2], en l'annonçant et en vantant les mérites du nouveau précepteur, ses services, sa dévotion, « ses talents admirables pour ramener les âmes à Dieu », résumait ses titres avec une précision parfaite : « L'ancienneté de sa noblesse, disait-il, et les grandes alliances de sa maison sont assez connues. Le séjour qu'il a fait dans le Séminaire de Saint-Sulpice est une preuve de sa piété. Il prêche avec cette éloquence qui a donné tant de réputation à Saint Jean Chrysostome dans l'église grecque, et il a fait plusieurs missions avec succès pour la conversion des hérétiques... Nous avons quelques ouvrages de lui, qu'on voit bien qui sont de main de maître. »

Reprenons tous ces motifs, qui justifiaient par avance le choix du roi.

Les La Mothe Fénelon[3] sont une branche de la famille de Salignac, ou Salagnac, l'une des plus anciennes du Périgord, puisque sa généalogie remonte au moins au xe siècle[4]. Dès la fin du xiiie, on trouve un Salagnac archevêque de Bordeaux, et, au xve, un La Mothe Fénelon grand Sénéchal de Périgord et de Quercy, lieutenant général du gouvernement de Guyenne[5].

Au xvie siècle le nom arrive à la célébrité avec l'illustre diplomate Bertrand de Salignac de la Mothe Fénelon, qui fut l'arrière-grand-père de notre Fénelon. Au xviie, deux de ses oncles furent renommés pour leur piété : l'un, François de Salignac de la Mothe-Fénelon (1605-1688), était évêque de Sarlat, comme l'avaient été déjà[6], depuis le xive siècle, cinq membres de cette famille ; l'autre était ce célèbre marquis

---

1. D'après une lettre de l'érudit protestant André Morell, qu'on trouvera insérée au tome IX de la *Correspondance* de Bossuet (page 429) publiée par MM. Urbain et Levesque, et qui paraît être de la fin de septembre 1697, Bossuet lui-même aurait espéré être nommé précepteur du duc de Bourgogne ; et ce fut sans doute le sentiment de plus d'un contemporain.

2. Août 1689, pages 241-245.

3. *La Mothe* ou *La Motte* : les deux formes se trouvent.

4. Crouslé, *Fénelon et Bossuet* (Paris, 1894), I, 1, note 1, et *Dictionnaire de la Noblesse* de La Chesnaye-Desbois et Badier, au nom *Salignac*.

5. De Bausset, *Histoire de Fénelon*, pièces justificatives du livre I, nº 1.

6. *Id.*, I, 1, et *Dictionnaire de la Noblesse*, *ibid.*

Antoine de Fénelon (1620-1683), qui fut un des plus ardents ouvriers de la réformation morale entreprise par la Compagnie du Saint-Sacrement.

Sa mère, seconde femme de son père, Louise de la Cropte de Saint-Abre, appartenait également à une famille de noblesse périgourdine, qui, au XVe siècle, avait compté, elle aussi, un évêque de Sarlat[1]. Au XVIIe, un oncle maternel de Fénelon, qui fut tué à Sintzheim (1674), était lieutenant général[2].

Enfin, les Salignac avaient de tout temps contracté les plus honorables alliances : pour ne citer que les dernières, rappelons que le père de Fénelon avait épousé en premières noces une d'Esparbès de Lussan ; son oncle Antoine, une Montberon ; sa cousine, fille d'Antoine, un Laval-Lezay, des Laval-Montmorency[3].

Après la naissance de Fénelon, le *Mercure* rappelle son séjour au Séminaire de Saint-Sulpice. Il ne s'agit pas ici seulement des études que le jeune homme poursuivit dans cette illustre maison depuis sa sortie du collège Du Plessis jusqu'à son ordination, qui dut avoir lieu vers 1675 : ordonné prêtre, il y resta encore attaché pendant trois ans, non peut-être sans chercher par différentes voies à en sortir et sans garder l'espérance qu'il en sortirait en effet (toute cette période de sa vie ne nous est connue qu'assez imparfaitement et sans beaucoup de précision). C'est alors, nous dit-on[4], qu'il fut chargé par le curé de la paroisse de Saint-Sulpice d' « expliquer l'Écriture sainte au peuple », le dimanche et les jours de fête, et qu'il commença à se faire connaître. Dès là, en effet, dut s'établir dans l'esprit de quelques-uns de ses auditeurs cette idée d'une éloquence à la Chrysostome, c'est-

---

1. *Dictionnaire de la Noblesse*, au nom *Cropte (De la)*.

2. De Bausset, *loc. cit.*

3. Sur ces familles, voir Saint-Simon, *Mémoires*, édit. De Boislisle, tome XIV, page 350 et suivantes ; tome XV, pages 393-394 ; tome XXIII, page 358 *a* et le *Dictionnaire de la Noblesse*.

4. De Bausset, *Histoire de Fénelon*, I, XV.

a. A la note de cette page, au lieu de « sœur de l'archevêque », lire : « cousine et, plus tard, par un second mariage, belle-sœur de l'archevêque ».

à-dire simple, sans « faux ornement », ne se souciant que d'être persuasive en « rendant les choses sensibles[1] ». La direction des Nouvelles Catholiques, à laquelle il fut appelé en 1678, en lui fournissant l'occasion de nombreuses homélies à l'intérieur de la maison[2], ne le détournait pas tout à fait de la prédication publique : on le signale en effet[3] comme prêchant complètement ou partiellement, soit aux Nouvelles Catholiques, soit ailleurs, le Carême de 1680, de 1681, de 1685, l'Avent de 1686 et de 1687, le Carême et l'Avent de 1688. On a également gardé le souvenir de quelques sermons isolés prononcés durant la même période, et nous avons le texte, on le sait, du seul qui soit demeuré célèbre, le Sermon sur la *Vocation des gentils*, prononcé le jour de l'Épiphanie de l'année 1685, ou peut-être 1687.

C'est pendant cette période encore qu'il fut chargé par Seignelay de ces missions pour la conversion des protestants de la Saintonge (décembre 1685-juillet 1686, et mai-juillet 1687) qui ont été diversement appréciées, mais dont le résultat parut alors satisfaisant au ministre et à Louis XIV, et c'est au retour de ces missions que, suivant le mot du cardinal de Bausset[4], il « appela lui-même le public à discuter les titres » de sa réputation naissante en livrant à l'impression coup sur coup (1687-1688) deux traités, composés l'un et l'autre depuis quelques années, le *Traité de l'Éducation des filles* et celui du *Ministère des Pasteurs*. C'est de ces deux ouvrages que le *Mercure* nous dit qu'on voyait bien « qu'ils sont de main de maître ».

Tout se réunissait donc pour faire prévoir une nomination prochaine de Fénelon, maintenant dans la force de l'âge (il était né en 1651), sinon au préceptorat du duc de Bourgogne, du moins à quelque haut emploi, et La Bruyère se

---

1. Ce sont les expressions mêmes de Fénelon dans le 3e de ses *Dialogues sur l'Éloquence*.

2. Située rue Sainte-Anne sur l'emplacement actuel des nos 59-63, elle était destinée surtout, on le sait, à recevoir des jeunes filles nées protestantes et nouvellement converties ou qu'on se proposait de convertir.

3. Voir, sur ce point, Eug. Griselle, *Fénelon* (Paris, 1911) : *A propos de sermons de Fénelon*.

4. *Histoire de Fénelon*, I, xxvii.

faisait l'interprète du sentiment universel quand, publiant, sept mois après l'événement, la cinquième édition de ses *Caractères*, il ajoutait ces deux lignes au dernier alinéa du chapitre de la *Chaire :* « Fénelon en[1] étoit-il indigne? Auroit-il pu échapper au choix du prince que par un autre choix ? »

Mais surtout les amis de Fénelon s'attendaient pour lui à cette haute fortune.

Il n'est pas douteux que la nomination du duc de Beauvilliers à la charge de gouverneur et celle de Fénelon au préceptorat ne se rattachent étroitement l'une à l'autre, soit que le second de ces choix ait été recommandé à Louis XIV par Beauvilliers lui-même, soit que le roi les ait arrêtés tous deux dans son esprit ou qu'ils lui aient été suggérés ensemble. En tous cas, la liaison de Fénelon avec Beauvilliers et avec son cercle le plus intime est antérieure à cette époque. On sait que Mme de Beauvilliers était fille de Colbert, et que sa sœur aînée avait épousé le duc de Chevreuse[2]. Les deux maris et les deux femmes étaient unis entre eux, et tous ensemble avec Mme de Maintenon, d'une amitié étroite. Saint-Simon, qui ne distingue pas les époques, se trompe ou ramasse les choses en un raccourci qui pourrait nous tromper, quand il nous présente l'entrée de Fénelon dans cette société si particulière comme une suite de la nomination au préceptorat, pour lequel Beauvilliers lui-même l'aurait désigné sans le connaître sur la recommandation de Saint-Sulpice[3]. Nous avons de Fénelon une lettre de la fin de l'année 1685 adressée à Mme de Beauvilliers[4], qui non

---

1. En = d'un évêché. Allusion peut-être à l'affaire mal éclaircie de l'évêché de Poitiers et de la coadjutorerie de celui de La Rochelle : par deux fois sur le point d'être nommé (entre 1687 et 1689), Fénelon aurait vu par deux fois sa candidature écartée pour des raisons et par l'effort d'adversaires sur lesquels les témoignages ne sont ni sûrs, ni concordants.

2. Mme de Chevreuse avait trente-neuf ans en 1689, Mme de Beauvilliers trente-deux. Leur sœur cadette avait épousé le duc de Mortemart, mort prématurément en 1685 ; elle était née en 1665. Elle fut, elle aussi, l'une des amies les plus dévouées de Fénelon.

3. *Mémoires*, édit. De Boislisle, t. II, p. 341.

4. *Lettres inédites* publiées par l'abbé Verlaque (Paris, 1874). Cette lettre est datée de Marennes, 28 décembre.

seulement fait allusion au *Traité de l'Éducation des filles*, composé pour elle, mais qui laisse supposer que les rapports de confiance et d'amitié n'étaient pas entre eux tout récents. Nous en avons une autre, une lettre de direction, qui est certainement antérieure à la fin de juillet 1683 et dont la destinataire, qui n'est pas désignée, paraît bien être ou Mme de Beauvilliers ou Mme de Chevreuse[1]. Quant à Mme de Maintenon, c'est vers l'époque même de la nomination[2] que, subissant, elle aussi, son ascendant, elle commença à solliciter les avis spirituels de Fénelon.

Il serait donc difficile de douter que ces personnages si distingués n'aient tout fait pour préparer la candidature et le succès d'un homme en qui ils avaient tant de confiance et de la conduite duquel ils attendaient sans doute de grands biens pour le jeune prince et pour la France.

Mais on oserait presque dire que Fénelon avait de l'avenir rapproché qui l'attendait certains pressentiments plus forts encore que les espérances de ses amis, et d'une nature plus étrange, mais qui ne les rendait pas à ses yeux moins dignes de considération.

Il n'y avait pas alors tout à fait un an qu'il avait rencontré pour la première fois Mme Guyon dans une entrevue ménagée par des amis communs. Nous n'avons ici ni à retracer l'histoire de la célèbre mystique, ni à nous ranger parmi ses apologistes ou ses détracteurs. Qu'il nous suffise de dire qu'en dépit des mesures de rigueur dont elle avait été l'objet et, en dernier lieu, d'une captivité de sept mois et demi à la Visitation de Paris, nous la voyons, dès qu'elle est rendue à la liberté, entourée des amitiés les plus honorables et bien vue particulièrement des illustres amis de Fénelon, parmi lesquels l'avait introduite la duchesse de Béthune-Charost,

---

1. *Correspondance de Fénelon* (Paris, 1827-1829), tome V : *Lettres spirituelles*, n° 39. Il est fait allusion dans cette lettre aux devoirs de la destinataire envers la Reine : or Marie-Thérèse est morte le 30 juillet 1683. Mmes de Chevreuse et de Beauvilliers étaient l'une et l'autre dames du palais de la reine.

2. Geoffroy, *Madame de Maintenon d'après sa correspondance authentique* (Paris, 1887), tome I, page 199, note 1. Mme de Maintenon avait alors cinquante-quatre ans ; elle était depuis cinq ans femme de Louis XIV.

fille de Fouquet, très intimement liée cependant avec les filles de Colbert. C'est chez Mme de Béthune-Charost que Fénelon la rencontra au début d'octobre 1688, et l'affinité de leurs natures leur fut presque immédiatement sensible à tous deux. Ils ne se virent pas souvent, mais une correspondance suivie s'échangea entre eux, qui paraît avoir duré plusieurs années. Nous n'en avons conservé que la première partie [1], celle qui s'échelonne de la fin de 1688 à la fin de 1689 : elle suffit pour nous faire comprendre que, de ces deux âmes, celle qui guide l'autre et qui, comme favorisée de dons particuliers et forte d'expérience, l'initie à la science d'une piété supérieure, ce n'est pas l'âme de Fénelon, c'est celle de Mme Guyon. Or Mme Guyon n'ignorait pas le prix de cette âme, qu'elle s'était attachée d'un lien fort et pur. Elle *savait* que Fénelon était réservé à de grandes choses. A mesure qu'elle le connaît davantage, ses lumières intérieures l'éclairent plus souvent et plus précisément ; elle a une « certitude plus grande des desseins de Dieu sur lui [2] ». Il doit être la « lampe ardente et luisante qui éclaire l'Église de Dieu [3] ». Enfin la prédiction, quoique sous des formes énigmatiques, se précise assez pour que celui qui en est l'objet ne puisse plus ne pas la comprendre ; et, quand Mme Guyon reçoit la grande nouvelle : « J'ai eu, écrit-elle, toute la joie dont je suis capable de la justice que Sa Majesté vous a rendue, mais je n'en ai été nullement surprise. J'étois si certaine que cette charge vous étoit réservée, que je n'en pouvois douter [4]. » Elle le lui avait prédit, en effet, depuis plus de trois mois [5].

De telles prophéties supposent toujours, autour du prophète ou de la prophétesse, un certain état d'esprit, une attente, un espoir, dont elles sont l'expression passionnée. Reste à savoir comment ceux qui espéraient travaillèrent à

---

1. Voir le livre de P. M. Masson : *Fénelon et Mme Guyon*. Introduction I, 3.

2. *Id.*, Lettre VII, page 29. Cf. lettre XII, page 55.

3. *Id.*, lettre XXXI, page 79 et lettre CVIII, p. 278. Souvenir d'Isaie, LXII, 1.

4. *Id.*, lettre CI, page 259.

5. *Id.*, lettre XLVII, début, page 121 et *Fragment d'autobiographie*, page 8, note 3.

la réalisation de leur espérance. C'est ce qui n'est pas connu parfaitement. Mais, qu'approuvée du public, la nomination ait été souhaitée, favorisée, escomptée par le petit groupe des amis de Fénelon, c'est ce qui ne saurait être mis en doute. Fénelon lui-même, quelle qu'ait été la sincérité de son désir de renoncement, de « désappropriation », sa résolution de laisser faire Dieu et, pour lui, de « ne rien faire », de « laisser tout tomber [1] », n'a pu s'empêcher de penser à la destinée que d'autres s'efforçaient de lui préparer, et Tronson, dont il avait été le disciple à Saint-Sulpice et qui était resté le guide de sa conscience, devait le pénétrer bien sûrement lorsque, dans une admirable lettre, qui paraît avoir été écrite quelques jours après la nomination, il faisait suivre ses compliments d'avertissements sur les dangers d'une telle élévation :

> « Vos amis vous consoleront sans doute sur ce que vous n'avez pas recherché votre emploi, et c'est assurément un juste sujet de consolation et une grande miséricorde que Dieu vous a faite. Mais, il ne faut pas trop vous appuyer là-dessus : on a souvent plus de part à son élévation qu'on ne pense ; il est très rare qu'on l'ait appréhendée et qu'on l'ait fuie sincèrement ; on voit peu de personnes arriver à ce degré de régénération. L'on ne recherche pas toujours avec l'empressement ordinaire les moyens de s'élever ; mais l'on ne manque guère de lever adroitement les obstacles. On ne sollicite pas fortement les personnes qui peuvent nous servir ; mais on n'est pas marri de se montrer à eux par les meilleurs endroits, et c'est justement à ces petites découvertes humaines qu'on peut attribuer le commencement de son élévation. Ainsi, personne ne sauroit s'assurer entièrement qu'il ne soit pas appelé soi-même [2]. »

Mais, de qui que fût venue la vocation, il est bien certain que nous n'exagérerons jamais l'idée que se faisaient Fénelon et ses amis de la délicatesse et de l'importance de ses nouvelles fonctions.

Certes on ne pouvait pas, en recommandant Fénelon au choix du roi pour la direction de l'instruction du duc de

---

1. *Id.*, lettre XLVII, page 122.
2. *Correspondance de Fénelon*, tome II : *Lettres diverses*, 9.

Bourgogne, ne pas songer aux talents éminents du fin psychologue et de l'éducateur à la fois souple et noble que décelait le *Traité de l'Éducation des filles*. Mais nous courrions risque de nous méprendre sur les sentiments de ses amis si nous n'envisagions l'éducation du jeune prince que comme la tâche d'un humaniste ou d'un moraliste, au sens mondain ou humain de ce mot. Ce qu'il s'agit de préparer pour la France, ce n'est pas seulement un roi honnête homme, c'est un roi chrétien.

L'entreprise n'était pas nouvelle. Plus d'une fois, au cours du règne, les « dévots » avaient essayé d'arracher Louis XIV au péché, de l'incliner vers une vie sérieusement chrétienne. Mais Bossuet même, qui, à diverses reprises, s'y était employé, n'y avait pas complètement réussi. Bien plus, chargé de l'éducation du dauphin, il avait eu, malgré son génie et son dévouement, moins d'action encore sur le fils que sur le père. Il n'est pas question ici de rechercher les causes de ce second insuccès, non plus que du premier. Mais c'est sur le fils du Dauphin que ceux qui aspiraient à la rénovation morale du royaume devaient maintenant reporter leurs espérances. Bossuet, en félicitant la marquise de Laval, cousine de Fénelon, de la nomination de ce dernier au préceptorat, rappelait dans sa lettre [1] le souvenir du père de la marquise, de ce marquis Antoine de Fénelon, mort depuis six ans, qui avait été pour lui-même « un ami de si grand mérite et si cordial ». Ce souvenir est bien en effet le premier lien qui ait attaché l'abbé de Fénelon à ces trois hommes, Bossuet, Tronson, le duc de Beauvilliers, tous trois animés du même esprit que l'ancien et illustre confrère de la compagnie du Saint-Sacrement, et par là sans doute on peut saisir la continuité du dessein dont l'accomplissement était confié à son zèle et à son talent.

Mais à ce dessein, des volontés nouvelles se sont maintenant associées, et, parmi elles, la plus puissante de toutes, celle de Mme de Maintenon, autre prédestinée, autre élue de Dieu, du moins le croit-elle et le croit-on autour d'elle,

---

1. Bossuet, *Correspondance*, 19 août 1687 (n° 50 de l'édition Urbain et Levesque).

pour préparer la conversion du roi. Depuis six ans Mme de Maintenon s'applique à son devoir providentiel. On a pu discuter de l'étendue de son action, non mettre en doute son influence, particulièrement dans toutes les affaires qui paraissaient importer au salut personnel de Louis XIV : sans doute elle contribua à faire nommer Fénelon et demeura pour le précepteur, au moins tant qu'elle eut confiance en lui, un appui d'autant plus sûr qu'elle s'était en partie, à la même époque, remise elle-même à sa direction spirituelle.

Fénelon se trouvait donc avoir à accomplir une tâche, en un sens, plus aisée que n'avait été celle de Bossuet, entré à la cour à une époque où Louis XIV était encore dans toute la fougue d'une jeunesse passionnée et tout l'éclat d'un règne triomphal. Mais aussi y avait-il au fond de son âme plus de hardiesse, et son respect se colorait d'une autre nuance : à toutes les difficultés de sa charge, telle qu'il la concevait, il devait être très résolu à opposer la force dont il s'était revêtu et dont il s'appliqua incessamment à renouveler la source par une sorte d'*ascèse* particulière. Sur ce point, son directeur, Tronson, et son guide vers les voies supérieures, Mme Guyon, s'accordent : « Que le respect humain, lui écrivait celle-ci [1], et le conseil des autres ne vous fassent jamais agir contre votre propre cœur. » Et Tronson, le mettant en garde contre les périls de la cour : « Les obligations les mieux établies, dit-il [2], y deviennent insensiblement ou douteuses ou impraticables ; » et il lui rappelle, avec saint Augustin, la nécessité de veiller sans relâche pour ne se laisser ni écarter de son devoir par la crainte, ni précipiter par l'ambition dans les erreurs de conduite.

Nous n'avons pas la réponse de Fénelon aux adjurations éloquentes de Tronson ; mais nous avons la lettre par laquelle, à la veille même de son entrée en fonctions, il va, pour ainsi dire, au devant des préoccupations de Mme Guyon :

> « Ce que je vois (*à la cour*), quoique nouveau et flatteur pour moi, ne m'entre point au cœur et je ne puis m'empêcher de me

---

1. Masson, ouvrage cité, lettre CVII (20 septembre 1689).
2. Lettre citée page 15.

rendre témoignage que ce n'est pas là ce que j'aime. Dieu sait où il met mon amour et c'est à lui à le garder. Je ne m'embarrasse point de certaines fautes de prudence, que j'aperçois après qu'elles sont faites, vers les personnes avec qui il semble qu'il faudroit le moins en faire ; mais il me semble que la terre ne peut me manquer et que Dieu me mène à son but autant par mes fautes que par tout le reste[1]. »

Aussi bien, au moment où Fénelon arrive au haut emploi qu'on a souhaité pour lui, son zèle ne trouvera-t-il que trop de matière à s'exercer. C'est l'instant vraiment critique du règne : à l'extérieur, la guerre déclarée de tous les côtés et la France ayant à soutenir l'assaut de l'Europe ; à l'intérieur, une situation si embarrassée, des finances en si mauvais état, un peuple si misérable que le gouvernement lui-même, tout en recourant aux expédients, s'émeut, cherche des remèdes.

Le *Détail de la France* de Boisguillebert ne paraîtra qu'en 1697, vers le moment où le duc de Beauvilliers instituera auprès des intendants, en vue d'achever l'éducation du duc de Bourgogne, cette enquête générale sur l'état du royaume, au dessein de laquelle Fénelon, dans les dernières années du préceptorat, n'a pas dû demeurer étranger. La publication de la *Dîme royale* de Vauban sera encore de dix ans postérieure. Mais, en 1689, Boisguillebert est à la veille, et Vauban a commencé, depuis longtemps déjà, de recueillir les observations sur lesquelles s'appuieront ces grands ouvrages de critique administrative et financière. Dès l'année de l'élévation de Fénelon, le vieux Le Pelletier résignait volontairement, comme trop lourde, la charge du contrôle général des finances, qu'il faisait donner à Pontchartrain. Enfin, c'est cette année même que paraissait la quatrième édition des *Caractères* de La Bruyère, tableau bien plus ample que la première, parue l'année précédente, de tant d'abus qui frappaient le moraliste comme ils frappaient les hommes d'État clairvoyants[2].

A la vérité, des plaintes sur les iniquités sociales, sur

---

1. Masson, ouvrage cité, lettre CV (31 août 1689).

2. M. Lange, *La Bruyère critique des conditions et des institutions sociales* (Paris, 1909), *Conclusion*, page 392.

l'amour désordonné du luxe, sur les scandales de la richesse mal acquise et sur la misère des peuples, sur les maux de la guerre et la vanité de la gloire guerrière, d'autres que les moralistes profanes les ont déjà de tout temps fait entendre : ce sont là autant de lieux communs de l'éloquence de la chaire. Mais, il en est des enseignements de la chaire, qui, étant publics, doivent être prudents et charitables, comme de ceux que Bossuet, de son propre aveu, dans une circonstance délicate, adressait au roi : « Je lui dis (*à Votre Majesté* : Bossuet écrit au roi lui-même) les choses en général et je lui laisse en faire l'application suivant que Dieu l'inspire [1]. »

Or c'est de quoi, précisément, qu'on l'en approuve ou qu'on l'en reprenne, Fénelon semble avoir décidé dès l'abord qu'il ne se contenterait pas. Par là, seulement, par ce dessein arrêté s'expliquent certaines démarches dont la hardiesse, s'il n'en était ainsi, aurait par trop de quoi surprendre. Peut-être même faut-il voir dans cet audacieux parti pris la raison qui, dès l'abord, retint Mme de Maintenon de se livrer tout entière à sa direction, encore que, suivant le mot de Saint-Simon, sa « spiritualité » l'eût « enchantée ». Nous avons de Fénelon une lettre célèbre et, par endroits, admirable, écrite à Mme de Maintenon, « qui l'avoit prié de lui faire connoître les défauts qu'il avoit pu remarquer en elle [2] ». Il n'est pas impossible, comme on l'a soupçonné [3], que la demande de Mme de Maintenon ait eu pour but de mettre à l'épreuve celui dont elle ferait peut-être le directeur de sa conscience et que, dès là, elle ait senti que, sur certains points, ce prêtre dépassait les justes limites.

> « Le vrai moyen d'attirer la grâce sur le Roi et sur l'État n'est pas de crier ou bien de fatiguer le Roi, c'est de l'édifier ; de mourir sans cesse à vous-même ; c'est d'ouvrir peu à peu le cœur de ce prince par une conduite ingénue, cordiale, patiente, libre néanmoins et enfantine dans cette patience. Mais parler avec chaleur et avec âpreté, revenir souvent à la charge, dresser

---

1. Lettre du 10 juillet 1675 (*Correspondance*, édition Urbain et Levesque, nº 121).

2. *Correspondance*, tome V : *Lettres spirituelles*, 40.

3. Geffroy, *Madame de Maintenon, d'après sa correspondance authentique*. Introduction, page xxxvii.

des batteries sourdement, faire des plans de sagesse humaine pour réformer ce qui a besoin de réforme, c'est vouloir faire le bien par une mauvaise voie : votre solidité rejette de tels moyens, et vous n'avez qu'à la suivre simplement. »

Voilà, pour une partie, les enseignements de Fénelon, et, si le vocabulaire rappelle un peu trop celui de la correspondance avec Mme Guyon, la pensée, dans tout cela, le ton est parfait.

Mais, que dire de ce jugement, justifié ou non, sur le Roi, et de cette tentative si peu dissimulée en faveur des « saints »?

« Au reste, comme le Roi se conduit bien moins par des maximes suivies que par l'impression des gens qui l'environnent et auxquels il confie son autorité, le capital est de ne perdre aucune occasion pour l'obséder par des gens sûrs, qui agissent de concert avec vous pour lui faire accomplir, dans leur vraie étendue, ses devoirs, dont il n'a aucune idée. »

Que dire surtout de la fameuse *Lettre à Louis XIV*[1]? A-t-elle jamais été remise au roi? A-t-elle même été composée pour lui être remise? Non seulement la lettre n'est pas signée, mais elle est censée écrite par un inconnu : « La personne, Sire — *c'en sont les premiers mots* —, qui prend la liberté de vous écrire cette lettre... vous aime sans être connue de vous » : subterfuge bien fâcheux si la lettre est une vraie lettre; procédé légitime, si la suscription n'est qu'un artifice de rhétorique et si cette *Lettre à Louis XIV* ne lui est pas en réalité destinée. D'autre part, si Fénelon ne se découvre pas dans sa lettre anonyme, en revanche il y désigne, à ne s'y pouvoir tromper, pour les blâmer « de leur foiblesse et de leur timidité », et « Mme de M. » (Maintenon) et « M. le D. de B. » (duc de Beauvilliers) : indiscrétion et, à l'égard de ces illustres amis, si la lettre est une lettre vraie, dénonciation dont on ne peut même accepter la pensée. N'est-on pas, dès lors, fondé à croire que sa vraie, sa seule intention n'a été que d'être lu de ces deux personnes elles-mêmes, et de leur montrer, en leur mettant sous les yeux cet écrit

1. *Correspondance*, tome II, *Lettres diverses*, n° 24.

anonyme et fictif, mais pour eux sans mystère, comment devrait parler au roi un ami zélé et fidèle, qui ne se soucierait que de lui faire entendre la vérité?

Si nous ne nous trompons pas, si la *Lettre à Louis XIV* ne fut jamais qu'une fiction oratoire, Fénelon lui-même n'est pas allé jusqu'au bout du devoir qu'il s'était tracé : il n'ose pas parler à Louis XIV comme il eût voulu qu'on lui parlât. Mais des reproches qu'il ne se décida pas à adresser au roi, il put du moins, sous le couvert d'une autre fiction, et d'un autre genre, faire la matière de ses plus graves instructions au petit-fils du roi. La *Lettre à Louis XIV* fait invinciblement penser, on l'a remarqué avec justesse[1], à certaines parties didactiques du *Télémaque*.

Or, postérieure à la mort de Louvois (juillet 1691) et antérieure à celle de l'archevêque Harlay de Champvallon (août 1695), cette lettre doit être probablement rattachée à l'année 1694[2], être par conséquent toute voisine du moment où l'on peut croire[3] que Fénelon entreprenait la composition de son célèbre et, par certains côtés, énigmatique roman.

II

LE *TÉLÉMAQUE* : TRADITION ÉPIQUE ET TRADITION ROMANESQUE.

> « Remarquez un grand défaut des éducations ordinaires ; on met tout le plaisir d'un côté et tout l'ennui de l'autre ; tout l'ennui dans l'étude, tout le plaisir dans les divertissements. Tâchons de changer cet ordre : rendons l'étude agréable, cachons-la sous l'apparence de la liberté et du plaisir[4]. »

Rendre l'étude agréable, ce fut un des grands principes de la méthode de Fénelon, et pendant toute la durée de son préceptorat. Le premier témoignage qu'il nous ait laissé de cette excellente pratique, c'est son recueil de *Fables*, toutes com-

---

1. Crouslé, *Fénelon et Bossuet*, III, IV, 7.
2. Voir l'avertissement sur la *Lettre* et les notes de l'édition citée.
3. Voir ci-après pages XLIV et XLV.
4. Fénelon, *De l'Education des Filles*, V.

posées pour le duc de Bourgogne, mais sans doute à des époques différentes de la vie du jeune prince, les unes n'étant que des contes d'enfants, les autres supposant chez l'adolescent une connaissance assez étendue de la fable et de la poésie antique. — Les *Dialogues des Morts*, dont la suite constitue comme une revue de l'histoire universelle en même temps qu'un cours de morale politique, toujours élevé et souvent hardi, ne sont pas moins attrayants.

Destiné à un âge un peu plus avancé, le *Télémaque* procède du même esprit que les *Fables* et les *Dialogues*. C'est avant tout un livre que sa forme séduisante devait recommander à une jeune imagination. Pour un très jeune homme ou une très jeune fille, l'attrait du roman, c'était, au XVIIe siècle, c'est encore aujourd'hui l'attrait du fruit défendu. Les écrivains de notre temps et ceux du XIXe siècle en ont bien connu la puissance : les romans « pour la jeunesse » se sont, depuis plus d'un demi-siècle, multipliés chez nous. Avec la supériorité de son génie et de son goût, Fénelon a fait pour un adolescent de son temps, et qui était prince, ce que tant d'écrivains ingénieux ont essayé de faire pour les jeunes gens du nôtre, quand ils leur ont présenté des romans qui devaient, en les divertissant, éveiller leur curiosité en faveur des plus récentes découvertes de la géographie ou des sciences. Mais les sciences dont Fénelon jugeait à propos que le duc de Bourgogne fût pénétré[1], c'était, avec la « fable », qu'il faut posséder pour comprendre les poètes, la connaissance des grandes œuvres de la poésie ancienne, qu'il admirait, on le sait, comme des modèles impérissables de simplicité et de naturel ; c'était aussi l'histoire, celle de l'antiquité, non moins que celle des temps modernes ; c'était enfin la morale avec la politique.

Pour la poésie ancienne, les *Aventures de Télémaque* font mieux que de la faire connaître : elles se rattachent étroitement à l'œuvre du poète que l'antiquité a regardé comme la source de toute poésie. Elles prennent leur point de départ

---

1. Voir le mémoire sur l'éducation des ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berri rédigé par le marquis de Louville (*Correspondance* de Fénelon : *Lettres diverses*, n° 32).

au IVe chant de l'*Odyssée* et sont censées se poursuivre parallèlement aux dernières aventures qui précèdent, dans le poème grec, le retour d'Ulysse dans sa patrie. Remarquons d'ailleurs que les contemporains de Fénelon ont pu voir dans cette conception une espèce de gageure, qui ajoutait encore à leurs yeux à l'intérêt du livre. C'était un lieu commun de la critique du temps que la comparaison des romans modernes avec les épopées anciennes : est-ce à celles-ci ou à ceux-là qu'il fallait donner la préférence ? Fénelon résout la question à sa manière en écrivant un roman, mais tout pénétré de la tradition épique : pas une page d'où n'en jaillissent quelques poétiques souvenirs. C'est ainsi que Fénelon affermit dans l'esprit de son élève la connaissance de la poésie ancienne, non par des travaux pénibles ou fastidieux, mais en faisant revivre ses inventions sous une forme originale.

Il lui retrace en même temps le tableau animé et varié de la plus grande partie du monde méditerranéen, de Tyr aux colonnes d'Hercule[1], qui, pendant de longs siècles, fut, aux yeux des anciens, tout l'univers habité.

Surtout, les *Aventures de Télémaque* offraient incessamment à l'auteur l'occasion d'un enseignement plus important encore. Destinées à l'éducation d'un jeune prince, elles sont plus qu'un manuel de politique — la plus libérale, la plus humaine, la plus généreusement réformatrice qu'on pût alors concevoir — ; elles sont une véritable encyclopédie morale : on en tirerait sans peine une théologie, une philosophie de l'éloquence et des beaux-arts, un petit traité du courage militaire et des devoirs du commandant en chef, un autre du droit des gens et de l'arbitrage international ; il n'est pas jusqu'à la procédure de l'instruction judiciaire et aux vrais principes de l'hygiène et de la médecine sur quoi Fénelon ne se plaise, chemin faisant, à donner une leçon. On ne citerait guère que les « *Moraulx* » de Plutarque, ou les *Essais* de Montaigne qui, avec toutes sortes de différences, et avec beaucoup moins d'unité et de sublimité dans les principes[2], témoignent cependant d'une aussi riche diversité.

---

1. Voir la note de la ligne 516 du livre VII.

2. Sur cette unité essentielle de la doctrine morale de Fénelon dans le *Télémaque*, voir un peu plus loin (page XXXVI, note 1) une citation de Ramsay.

Au reste, en cherchant ainsi à instruire son lecteur, Fénelon ne s'éloigne pas de la tradition homérique : il y demeure au contraire très fidèle[1]. Car, s'il ne croit pas qu'il y ait lieu de rechercher dans Homère toutes les intentions profondes qu'ont cru y découvrir certains savants[2], s'il sait bien que ses poèmes se ressentent de la « grossièreté » des mœurs et de la religion de son temps, il n'ignore pas non plus que, pour ne rien dire des grands géographes, qui voyaient en lui le fondateur de leur science[3], les anciens l'ont regardé généralement comme un utile maître de morale[4].

Mais, remarquons-le, le *Télémaque*, par ses instructions didactiques, n'est pas moins conforme à certaines traditions du roman moderne et particulièrement du roman d'aventures, qui, en promenant ses héros, comme le fait le récit de Fénelon, à travers des pays divers, a plus d'une fois prétendu instruire son lecteur en même temps qu'il le divertissait. Tel avait été, dans la première moitié du XVIIe siècle, le dessein du *Polexandre* de Gomberville, dont le dernier volume (1637) se termine par un *Avertissement* où l'auteur invoque tour à tour le témoignage de Diodore de Sicile, de Pline l'Ancien, de Lopez de Gomara et d'autres voyageurs pour garantir l'authenticité de ses descriptions géographiques. Tel encore celui de ces « voyages imaginaires », dont la vogue fut grande dans le dernier quart du XVIIe siècle et se soutint pendant le XVIIIe. C'est un genre ancien dans la littérature européenne, et dont le premier type classique est chez nous le *Pantagruel* de Rabelais. Au temps même du préceptorat de Fénelon, la curiosité fut vivement excitée par un petit

---

1. Il ne s'éloigne pas davantage de certaines conceptions plus récentes. L'idée que le poème épique doit être savant est de tous les temps et, au XVIIe siècle même, nombre d'esprits y étaient attachés au point d'y lier une théorie de l'allégorie non seulement morale, mais théologique, à laquelle Fénelon lui-même, bien plus raisonnable et discret que Scudéry et Chapelain[a], ne devait pas pourtant, dans la pratique, entièrement répugner[b].

2. *Lettre à l'Académie*, X, 10.

3. Strabon, I, 1, 2 et 11.

4. Horace, *Épîtres*, I, II. — *Lettre à l'Académie*, *loc. cit.*

a. Voir la préface d'*Alaric* (1654) et celle de *la Pucelle* (1656).

b. Voir ci-dessous pages CX-CXII, et encore les notes des lignes 271 du livre II, 379 du livre IV, 672 du livre V, etc.

livre dont rendit compte le *Journal des savants* (août 1692), les *Aventures de Jacques Sadeur*. En réalité c'était la réimpression d'un ouvrage paru, vingt ans plus tôt, à Vannes (peut-être Genève), sous ce titre : *la Terre australe connue, c'est-à-dire la description de ce pays inconnu jusqu'ici... par M. Sadeur, avec les aventures qui le conduisirent sur ce continent... mises en lumière par G. de F.* Ces initiales cacheraient, suivant un correspondant génevois de Bayle, Gabriel Foigny, ancien cordelier converti au protestantisme, et homme de mœurs peu recommandables. Quoi qu'il en soit, les *Aventures de Jacques Sadeur* ne sont pas un livre d'enfant, et les fantaisies exégétiques et théologiques de l'auteur n'étaient guère de nature à séduire Fénelon : mais il dut lire l'ouvrage; il connut en tout cas le goût du public pour ce genre de récits, et il s'en inspira certainement dans les deux narrations de « voyage supposé » qui font partie de ses *Fables* (VIII) et de ses *Opuscules* (III)[1]. Sans nul doute aussi connaissait-il cette *Histoire des Sévarambes* (1677), espèce de voyage en Utopie, qui fut, au dire de Bayle, « lue et relue ». Or c'est le trait commun de tous ces voyages extraordinaires, que s'y entremêlent les imaginations de l'auteur et les données exactes de la science et de la géographie, les instructions morales et les satires ou les rêveries sociales. Les voyages de Télémaque et les récits merveilleux du marin Adoam[2] n'avaient donc — réserve faite, bien entendu, de la personnalité de l'auteur et de la supériorité de son génie — rien qui pût surprendre, à la fin du XVIIe siècle, les amateurs de littérature romanesque.

Rien, — pas même le détail de la composition : il est d'usage dans les romans espagnols ou français de varier et de suspendre même l'intérêt de l'action principale en y insérant des *nouvelles* ou des *histoires*, qui n'y sont rattachées que par un lien assez lâche ; Fénelon introduira dans le sien, sans parler d'épisodes plus courts, les histoires de Philoclès et de Philoctète, inégales en mérite, mais qui remplissent cha-

---

1. Le second est donné comme antérieur de « quelques années » au récit qui en est fait, et daté de 1690.

2. Voir livre VII, de la ligne 512 à la fin.

cune tout un livre[1] ; — pas même le caractère passionné, qui fut toujours regardé comme le trait le plus distinctif du genre : pour La Fontaine, un roman est d'abord un « livre d'amour[2] » ; et, dans *Télémaque* aussi, l'amour a sa place, puisqu'il s'offre au héros tour à tour dans trois épisodes et sous trois formes, la grossière volupté qui le trouble, mais ne saurait le retenir, la passion violente, désordonnée, à laquelle il faudra l'arracher, la douce affection enfin, faite d'estime et de raison, qui fixe son choix à jamais[3].

Parmi les livres où Fénelon a pu puiser l'idée du sien, on a signalé[4] une publication toute scolaire d'un ancien professeur de l'Université de Paris, et, plus tard (1619) du collège Royal, hollandais d'origine, qui enseignait sous le nom de Petrus Valens[5] (1561-1641). Valens avait, entre autres ouvrages, tous écrits en latin, donné trois recueils de discours composés par ses élèves, suivant la pratique des écoles de rhétorique de l'antiquité, sur des thèmes de *controverses*. Le plus ancien (1607) a pour sujet la dispute pour la prééminence entre Alexandre le Grand, Scipion l'Africain, et Annibal ; le plus récent (1610), le procès de Saint-Jacques le Mineur ; le troisième (1609) est intitulé *Telemachus, sive de profectu in virtute et sapientia*[6]. Fénelon a-t-il connu ce recueil de quatorze discours, dont quelques-uns très brefs, qui sont placés dans la bouche de Télémaque et de personnages mêlés à son histoire? Il est possible. Mais, sauf l'idée générale exprimée par le titre, on n'aperçoit guère ce qu'il lui devrait ; de tous les discours rédigés par les élèves de Valens, il n'en est même qu'un seul qui ait quelque lien avec le sujet du *Télémaque* : c'est une exhortation adressée au jeune prince par Minerve, sous la figure de Mentor, pour l'engager à prendre la mer. — On a, d'autre part, souvent rappelé que Fénelon avait trouvé dans l'antiquité même un modèle de roman moral et didactique, la *Cyropédie* de Xénophon : mais, ni pour le sujet de son

1. Livres XI et XII.
2. *Poésies diverses* : *Ballades et Rondeaux*, VII.
3. Livres IV, VI, XVII.
4. *Histoire littéraire de Fénelon* (par l'abbé Gosselin), I, iv, 4.
5. Traduction latine probablement du nom de Stark ou Sterck.
6. *Parisiis, ex typographia Joan. Libert*, 1609. — Bibliothèque Nationale : *Invent.* 18436..

livre, ni pour le détail et le développement de l'action, on ne voit pas qu'il ait rien emprunté à son prédécesseur.

Il faut donc en rester, en ce qui concerne les sources, sinon de mille indications qui nous arrêteront au cours de *Télémaque* et sur lesquelles nous reviendrons[1], du moins de l'inspiration générale du livre, à cette double filiation : par la donnée initiale de l'action, par les personnages, par le *costume* et par la couleur, que Fénelon a voulu tout antique, par le plan général, qui, comme celui de l'*Énéide*, rappelle tour à tour l'*Odyssée* et l'*Iliade*, les *Aventures de Télémaque* procèdent de la tradition de l'épopée homérique ; — par leur sujet et par leur titre même, par le dessein de l'auteur et par l'intérêt tout contemporain de ses instructions, par le caractère passionné de certains épisodes et par l'artifice de certains procédés, c'est au genre moderne du « roman d'aventures » qu'il faut les rattacher[2].

---

1. Voir la note de la page LXIX.

2. Il peut être intéressant de rappeler le double titre que les premiers éditeurs donnèrent au *Télémaque*. Le petit volume publié isolément en 1699 par la veuve Barbin et qui contient la première partie de l'ouvrage (208 pages in-12, de la ligne 1 de notre livre I à la ligne 221 de notre livre V) est intitulé : *Suite du quatrième livre de l'Odyssée d'Homère ou les Avantures de Télémaque fils d'Ulysse* — L'édition en 214 pages, parue la même année chez le même éditeur, donne simplement : *les Avantures de Télémaque*. — Les quatre volumes contenant la suite de l'ouvrage (1699, sans nom de lieu, ni d'éditeur, in-12 de 230, 204, 215, 208 pages) sont intitulés respectivement : *seconde, troisième, quatrième, cinquième partie des Avantures de Télémaque fils d'Ulysse* ; mais le titre courant est *Suite de l'Odyssée d'Homère*. — L'édition de Cologne (chez Pierre Marteau, 1699, en 5 volumes in-12), porte : *les Avantures de Télémaque fils d'Ulysse ou Suite du quatrième livre de l'Odyssée d'Homère*. — Les éditions de Bruxelles (chez Foppens, 2 vol. in-12) en dix livres (1699) et en seize livres (1700) donnent *les Avantures de Télémaque fils d'Ulysse*. — Celle de La Haye (chez Moetjens, 1701, un vol. in-12), en dix livres, est intitulée : *Avantures de Télémaque fils d'Ulysse ou Suite du quatrième livre de l'Odyssée d'Homère*[a]. — On remarquera que ce sous-titre *Suite du quatrième livre de l'Odyssée d'Homère* avait d'abord paru comme titre principal, par l'effet peut-être d'une espèce de modestie semblable à celle qui inspire le titre de la publication de La Bruyère, *les Caractères de Théophraste traduits du grec avec les Caractères ou les Mœurs de ce siècle*. Mais ce fut, de la part des critiques de parti pris, l'occasion d'une chicane, pour ainsi dire, préa-

a. Pour la description de toutes ces éditions, voir pages CIV-CXIII.

III

LE *TÉLÉMAQUE* : LES ALLUSIONS AUX CHOSES CONTEMPORAINES. LES CIRCONSTANCES DE LA COMPOSITION ET LES VARIATIONS DU TEXTE.

Mais ce n'est pas seulement par l'agrément des inventions et par l'intention didactique ou vaguement satirique que les romans du XVIIe siècle ont cherché à séduire le public. Les auteurs d'un très grand nombre de ces ouvrages, de l'*Astrée* au *Grand Cyrus*, et du *Page disgracié* de Tristan l'Hermite au *Gil Blas* de Lesage, ont usé d'un autre procédé pour piquer

---

lable. Guendeville notamment déclare n'avoir point trouvé dans l'ouvrage ce que ce titre faisait prévoir. — D'ailleurs, qui avait eu l'idée de l'un et de l'autre titre ? Fénelon ou celui, quel qu'il soit, qui prit soin de la première édition ? Nous ne savons. Ce qui est sûr, c'est que le manuscrit autographe ne porte point de titre, non plus que la première copie, que nous suivons dans notre texte continu. Seule la seconde copie porte, en haut de la première page, le titre : *les Avantures de Télémaque*. Le marquis de Fénelon, en 1717[a], publiant enfin ce qu'il appelle la « première édition conforme au manuscrit original », lui donne pour titre *les Avantures de Télémaque fils d'Ulysse*. — Au reste, ce titre d'*Aventures*[b] *de Télémaque*, en rappelle et en annonce d'autres. Usités en effet dès avant le milieu du XVIIe siècle (*Aventures de Floride*, de Béroalde de Verville, 1593-1601 ; *Aventures de Léandre*, de Nervèze, 1608, *Aventures de Lidior*, du même, 1610 ; *Les aventures du baron de Fæneste*, d'Agrippa d'Aubigné, 1617-1630 ; *Aventures d'Ismène et d'Isménie*, traduites du grec d'Eustathius par G. Colletet, 1625), les titres de ce genre, qui ne sont jamais tombés en désuétude, ont repris une vogue nouvelle avec celle des *Voyages imaginaires* : nous venons de mentionner les *Aventures de Jacques Sadeur* (1692) ; citons encore les *Aventures de Raveneau de Lussan*, qui furent jointes (1689) à la traduction de l'*Histoire des aventuriers* d'Œxmelin, et, après le *Télémaque*, sans parler de quelques romans moraux directement inspirés de celui de Fénelon[c], les *Voyages et aventures de Jacques Massé* (1710), en attendant *la Vie et les surprenantes aventures de Robinson Crusoë* (1719 ; trad. franç. 1720) et les *Aventures de M. Robert Chevalier dit de Beauchêne*, de Lesage (1732).

a. Voir ci-après page CXIV.

b. L'orthographe des éditeurs et des secrétaires de Fénelon est, on l'a vu, *Avantures*.

c. Voir sur ce point, ALBERT CHEREL, *Fénelon au XVIIIe siècle* (Paris, 1917), pages 28, 116, 297-298.

la curiosité du lecteur : avec plus ou moins de franchise dans l'aveu, ils ont essayé de représenter des personnages réels sous des noms supposés. Est-ce là ce que Fénelon a voulu faire dans le *Télémaque* ?

La question a été tout de suite posée : elle ne pouvait pas ne pas l'être. Quels sont en effet les enseignements essentiels de Télémaque? C'est sans doute qu'il n'est de vraie grandeur que celle qui se fonde sur la vertu, et qu'il n'est point de vertu chez un homme sans humilité et sans « désintéressement »[1], uniquement occupé de lui-même et qui envisage le pouvoir souverain comme un moyen seulement de satisfaire sans obstacle son ambition et ses passions. De là ces égarements de l'amour qui risquent de paralyser toute énergie, quand ils ne vont pas jusqu'à exposer l'imprudent qui s'y abandonne aux entreprises perfides d'une femme

1. Voir, livre XIV, lignes 354-418, le passage auquel il est fait allusion à la fin de la citation suivante de Ramsay. Voir encore les lignes 93-121 du livre V, 844-885 du livre IX, 760-788 du livre XIV, 68-73 et 664-666 du livre XVIII, etc. — Mais il importe de citer ici un passage du *Discours sur la poésie épique et l'excellence du poème de Télémaque* de Ramsay, qui est, sur ce point, l'interprète très précis et certainement très fidèle de la doctrine de Fénelon. Traitant des « principes » de la morale de *Télémaque* : « Elle vient, dit-il, d'une profonde connoissance de l'homme : on l'introduit dans son propre fonds ; on lui développe les ressorts secrets de ses passions, les replis cachés de son amour-propre, la différence des vertus fausses d'avec les solides. De la connoissance de l'homme on remonte à celle de Dieu même. L'on fait sentir partout que l'être infini agit sans cesse en nous pour nous rendre bons et heureux ; qu'il est la source immédiate de toutes nos lumières et de toutes nos vertus, que nous ne tenons pas moins de lui la raison que la vie ; que sa vérité souveraine doit être notre unique lumière, et sa volonté suprême régler tous nos amours ; que, faute de consulter cette sagesse universelle et immuable, l'homme ne voit que des fantômes séduisants, faute de l'écouter, il n'entend que le bruit confus de ses passions ; que les solides vertus ne nous viennent que comme quelque chose d'étranger qui est mis en nous ; qu'elles ne sont pas les effets de nos propres efforts, mais l'ouvrage d'une puissance supérieure à l'homme qui agit en nous quand nous n'y mettons point d'obstacle, et dont nous ne distinguons pas toujours l'action, à cause de sa délicatesse. L'on nous montre enfin que, sans cette puissance première et souveraine, qui élève l'homme au-dessus de lui-même, les vertus les plus brillantes ne sont que des raffinements d'un amour-propre qui se renferme en soi-même, se rend sa divinité, et devient en même temps et l'idolâtre et l'idole. Rien n'est plus admirable que le portrait de ce philosophe que Télémaque voit aux enfers, et dont tout le crime étoit d'avoir été amoureux de sa propre vertu. »

criminelle; de là cette impatience de la vérité qui livre le souverain aux flatteries intéressées d'un favori et lui rend suspectes et bientôt intolérables l'honnêteté et la franchise; de là surtout ce désir immodéré de la gloire, qui cherche à se satisfaire par le luxe des bâtiments et par les conquêtes, double source de violences, de ruines et d'injustice. Que de telles leçons dussent paraître contraires aux principes et à la pratique de Louis XIV, on ne peut le contester. Il arrive même que certaines allusions soient d'une précision appuyée : quand Fénelon parle des défiances que la politique d'Idoménée fait naître dans l'âme des peuples qui finissent par se coaliser contre lui[1], comment ne pas penser à la politique extérieure de Louis XIV à l'époque des « réunions » et dans l'intervalle qui sépare la paix de Nimègue de la guerre de la ligue d'Augsbourg? Comment ne pas penser à toute son histoire à propos de ce Sésostris, que « la passion de rabaisser l'orgueil et l'insolence » d'un peuple de marchands « engagea d'abord à prendre leur ville », à qui cette première conquête « donna le désir d'en faire d'autres » et qui finit par « s'enivrer de sa propre gloire[2] »?

Mais, convient-il d'aller plus loin? Et ce livre, dont la conception même rendait inévitables les allusions aux choses contemporaines, est-il une satire des personnes, et, pour tout dire d'un mot, un roman à clef?

— Oui, eussent répondu quelques contemporains, désireux ou de mettre Fénelon en mauvaise posture[3], ou (c'est le cas de certains critiques ou commentateurs protes-

---

1. Voir livre IX, note de la ligne 210.

2. Voir livre XIV, ligne 1042 et suiv.

3. « M. de Noailles (*l'archevêque de Paris*)..... disoit au Roi qu'il falloit être ennemi de sa personne pour l'avoir composé (*le Télémaque*). » (Saint-Simon, *Mémoires*, édit. De Boislisle, tome XXI, page 293.) — « M. de Meaux trouva donc que les derniers livres de ce roman étoient une censure ouverte[a] du gouvernement présent, du Roi même et des ministres. C'est ce que tout le monde y a vu, le Roi comme les autres[b]. » (*Journal* de l'abbé

a. L'éditeur donne *couverte*. M. l'abbé Urbain (*L'abbé Ledieu, historien de Bossuet*, Paris, 1898) a corrigé d'après le manuscrit.

b. Dans une lettre du 18 mars 1699 Bossuet se borne à assurer qu'on trouve le *Télémaque* « peu sérieux pour un prêtre ». Mais il n'avait lu alors que le volume publié par la veuve Barbin, qui s'arrête à la ligne 221 de

tants[1]) de couvrir de son autorité leurs propres attaques contre Louis XIV. — Oui, eussent également répondu peut-être Louis XIV et Mme de Maintenon, encore qu'il n'y ait aucune preuve d'une mesure prise par le roi lui-même à l'encontre du livre[2] et que le dépit de Mme de Maintenon ne soit attesté que par des témoignages quelque peu suspects[3].

Mais ce mouvement de défiance à l'égard de qui pou-

Ledieu, publié par l'abbé Guettée, Paris, 1857 : janvier 1700). *Tout le monde?* Ledieu, ou plutôt Bossuet, exagère peut-être. Mais le sentiment du prélat fut certainement très répandu à la cour : nul doute que la pièce de vers anonyme dont nous parlerons plus loin (voir page LIV) et qui fut publiée par les amis de Fénelon n'ait pour objet, en suggérant du *Télémaque* une interprétation qui, d'ailleurs, n'est pas mensongère, de répondre à ces insinuations de trop nombreux adversaires.

1. Tels, dès l'apparition du *Télémaque*, Gueudeville (voir ci-après pages LXI-LXIII) et, après la mort de Fénelon, Limiers et Jean-Armand Dubourdieu (voir pages XCVIII-XCIX et CXIX-CXXI).

2. Le P. Léonard (*Papiers*, 1699 avril. — *Archives* 767) et Madame, Duchesse d'Orléans, mère du régent (lettre du 14 juin 1699), Bossuet même (*Journal* de l'abbé Ledieu, janvier 1700) se trouvent d'accord pour attribuer à Fénelon ou à ses amis l'initiative du retrait et de la suppression du volume publié, contre son gré, par la veuve Barbin (voir plus loin page LIII). — A la date du 22 avril 1700, Madame écrit encore : « Je n'ai pas entendu dire que la lecture du *Télémaque* ait été interdite aux enfants royaux. »

3. Celui de Saint-Simon d'abord dans un passage d'une notice sur Fénelon (*Écrits inédits*, tome IV, page 458), qui, en même temps, confirme indirectement ce que nous disons de la réserve relative du roi : « On avoit persuadé au Roi, dit-il, qu'Astarbé et Pygmalion dans Tyr étoit sa peinture et celle de Mme de Maintenon à Versailles. Celle-ci n'y pouvoit penser sans frémir de rage, et le nom de M. de Cambrai, la vue même de ses fidèles amis la lui renouveloit toujours, et cette peinture imprimée dans l'esprit des fils de France par un précepteur donné par le roi pour les instruire, et qui les instruit de la sorte dans leurs thèmes et par conséquent en toute occasion, fut un crime aux yeux de ce prince et une plaie dans son cœur, d'autant plus poignante qu'il n'osoit s'en plaindre, ni l'avouer. » — A ce témoignage de Saint-Simon, on peut joindre celui du cardinal de Noailles rapporté par Fénelon lui-même, qui ne l'aime pas et se défie de lui : « Je sais, écrit Fénelon, que M. de Paris a dit au curé de Versailles qu'il faisoit ses efforts pour me faire rappeler à la cour et qu'il y auroit réussi sans *Télémaque*, qui a irrité Mme de M., et qui l'a obligée à rendre le roi ferme pour la négative. » (*Correspondance*, tome I, n° 26 : au duc de Chevreuse, fin de 1699 ou commencement de 1700.)

notre livre V. Le propos rapporté par Ledieu est postérieur à la publication des volumes suivants et à la lecture qu'en avait faite Bossuet (entre juin et août 1699).

vait être soupçonné d'esprit d'opposition ne se retrouve-t-il pas à toute occasion chez Louis XIV ? Fénelon est-il le seul qui en ait souffert ? Et la disgrâce de Vauban par exemple, prouvera-t-elle que Vauban n'ait pas été un sujet dévoué à son roi autant qu'au bien public ?

En revanche nous ne voyons pas qu'un esprit impartial, honnête et sérieux comme Boileau, ait songé à interpréter si rigoureusement le *Télémaque*, qu'il lut dans sa première nouveauté, encore qu'il trouve[1] « un peu hardies » les « choses fort bonnes » que dit Mentor.

Bayle, rapportant vers le même temps[2] les sentiments qu'il entend exprimer autour de lui, fait également allusion au dessein général du livre, dont il parle comme d'un roman moral, où « les mauvaises suites de la puissance arbitraire » sont « touchées et bien exposées », non comme d'un roman satirique qui vise les personnes. Basnage de Beauval, un peu auparavant[3], laisse au contraire entendre que certains cherchent au *Télémaque* « un sens mystérieux et allégorique » ; mais il s'abstient, pour lui, de prendre parti sur ce sentiment de « gens qui raffinent sur tout ».

Aussi bien avons-nous sur les intentions de Fénelon une déclaration formelle de Fénelon lui-même. Il est vrai qu'elle est de beaucoup postérieure à la publication — subreptice ou non, peu importe ici — du *Télémaque* et qu'elle fait partie d'un mémoire adressé au P. Le Tellier, jésuite, confesseur de Louis XIV, où Fénelon présente sa propre apologie. Il ne résulte pas de là pourtant que nous puissions écarter cette page, la seule que Fénelon ait daigné écrire sur son livre, la seule qui puisse en quelque sorte y servir de préface.

Rappelons d'abord que ce mémoire[4], qui paraît être du début de 1710, est relatif à diverses affaires auxquelles Fénelon se trouvait alors mêlé et notamment aux querelles renaissantes du jansénisme et aux moyens propres à abattre le

---

1. *Lettres à Brossette* (10 novembre 1699).
2. *Lettres* (239 : à Milord Ashley, 23 nov. 1699).
3. *Histoire des ouvrages des savants*, n° de juin 1699.
4. *Correspondance de Fénelon*, tome III : *lettres diverses*, n° 177.

« parti janséniste », qu'il poursuit, on le sait, avec âpreté. Venant enfin à lui-même :

> « Pour moi, *dit Fénelon*, je n'ai aucun besoin ni désir de changer ma situation. Je commence à être vieux et je suis infirme. Il ne faut point que le P. Le Tellier se commette jamais ni fasse aucun pas douteux pour mon compte. Je n'ai jamais cherché la cour : on m'y a fait aller ; j'y ai demeuré près de dix ans sans m'ingérer, sans faire un seul pas pour moi, sans demander la moindre grâce, sans me mêler d'aucune affaire, et me bornant à répondre selon ma conscience sur les choses dont on me parloit. On m'a renvoyé ; c'est à moi à demeurer en paix dans ma place. Je ne doute point qu'outre l'affaire de mon livre condamné, on n'ait employé contre moi, dans l'esprit du roi, la politique de *Télémaque* : mais je dois souffrir et me taire. D'un côté... »

Ici, un développement pour expliquer une fois de plus l'intention qui lui a dicté le livre des *Maximes des Saints*.

> « Pour Télémaque, *continue-t-il*, c'est une narration fabuleuse en forme de poème héroïque comme ceux d'Homère et de Virgile, où j'ai mis les principales instructions qui conviennent à un prince que sa naissance destine à régner. Je l'ai fait dans un temps où j'étois charmé des marques de bonté et de confiance dont le Roi me combloit. Il auroit fallu que j'eusse été non seulement l'homme le plus ingrat[1], mais encore le plus insensé pour y vouloir faire des portraits satiriques et insolents. J'ai horreur de la seule pensée d'un tel dessein. Il est vrai que j'ai mis dans ces aventures toutes les vérités nécessaires pour le gouvernement et tous les défauts qu'on peut avoir dans la puissance souveraine ; mais je n'en ai marqué aucun avec une affectation qui tende à aucun portrait, ni caractère. Plus on lira cet ouvrage, plus on verra que j'ai voulu dire tout sans peindre

---

1. Peut-être faut-il voir dans ces paroles de Fénelon une allusion à un mot de Louis XIV, qui lui aurait été rapporté. Selon La Beaumelle (mais on sait combien le témoignage de cet écrivain est suspect), le roi aurait dit devant Fagon et Félix : « Je savois bien, par le livre des *Maximes*, que M. l'archevêque de Cambrai étoit un mauvais esprit ; mais je ne savois pas qu'il fût un mauvais cœur. Je viens de l'apprendre en lisant le *Télémaque*. *On ne peut pousser l'ingratitude plus loin* : il a entrepris de décrier éternellement mon règne. » (*Mémoires pour servir à l'histoire de Mme de Maintenon*, livre X, chapitre XXIII.)

personne de suite. C'est même une narration faite à la hâte, à morceaux détachés et par diverses reprises ; il y auroit beaucoup à corriger. De plus, l'imprimé n'est pas conforme à mon original. J'ai mieux aimé le laisser paroître informe et défiguré que de le donner tel que je l'ai fait. Ja n'ai jamais songé qu'à amuser M. le duc de Bourgogne par ces aventures, et qu'à l'instruire en l'amusant, sans jamais vouloir donner cet ouvrage au public. Tout le monde sait qu'il ne m'a échappé que par l'infidélité d'un copiste. Enfin, tous les meilleurs serviteurs qui me connoissent savent quels sont mes principes d'honneur et de religion sur le Roi, sur l'Etat et sur la patrie ; ils savent quelle est ma reconnoissance vive et tendre pour les bienfaits dont le Roi m'a comblé. D'autres peuvent facilement être plus capables que moi ; mais personne n'a plus de zèle sincère. »

Cette déclaration, on le voit, nous renseigne non seulement sur la nature et le dessein du livre, mais sur les circonstances de sa composition et de sa publication. C'est qu'à vrai dire ces questions se tiennent d'un lien étroit. Il semble en effet que, pour percevoir quelque chose des intentions et des sentiments qui ont pu inspirer à Fénelon le *Télémaque* ou certaines parties de son livre, il convienne d'abord de déterminer le temps où il le composa.

Quand le *Télémaque* commença à paraître — fin avril 1699[1] — il y avait un peu plus de deux ans que la discussion relative aux doctrines de Mme Guyon, qu'on aurait pu regarder comme close depuis sa soumission officielle (août 1696), avait repris plus âpre avec la publication du livre de Fénelon, *Explication des Maximes des Saints sur la Vie intérieure;* plus d'un an et demi que Louis XIV, irrité dès l'apparition de l'ouvrage, avait définitivement envoyé à Fénelon l'ordre de se retirer dans son diocèse. Si donc le *Télémaque* avait été écrit pendant cet intervalle, on pourrait — en chargeant le caractère de Fénelon d'une imputation, selon nous, indigne de lui — mais enfin on pourrait le regarder comme inspiré par un certain désir de vengeance : on serait alors fondé à y rechercher avec un soin curieux la trace de ses rancunes.

---

1. Voir ci-après page LIII.

Mais, s'il en était ainsi, comment expliquerait-on que, parmi tant d'allusions supposées, il ne s'en trouvât justement aucune à ce débat théologique qui venait de causer la ruine de Fénelon ? A vrai dire, le *Télémaque* en contient une, une seule ; mais elle fait partie d'un *ajouté* postérieur à la publication, et le ton en est à la fois grave et modéré [1] ; les principes seuls y sont invoqués ; les personnes n'y sont touchées que par une allusion qui n'implique à leur égard ni blâme, ni faveur. Comment d'ailleurs le *Télémaque* aurait-il été composé dans l'année ou les dix-huit mois qui précédèrent sa publication ? Toute cette période, qui va de l'exil à Cambrai (1er août 1697) à la condamnation par le pape (12 mars 1699), est remplie par la lutte que Fénelon crut devoir soutenir contre trois adversaires à la fois, l'archevêque de Paris, l'évêque de Chartres, l'évêque de Meaux surtout. Son ardeur, sa vigilance à ne laisser sans réponse aucune de leurs attaques a quelque chose de surprenant : sans parler de sa correspondance, si abondante alors, il fait paraître successivement trente-six opuscules, traités, dissertations, instructions, lettres ouvertes, qui forment un total d'environ 2 500 pages d'impression. Est-il vraisemblable qu'il ait pu, durant le même temps, préoccupé d'une lutte aussi vive, donner ses soins à la composition d'un ouvrage comme le *Télémaque* ?

Revenons donc au texte de sa déclaration : « Je l'ai fait, dit-il, dans un temps où j'étois charmé des marques de bonté et de confiance dont le Roi me combloit. » Quel peut être ce temps ? Celui du préceptorat, cela va sans dire : mais ne peut-on préciser davantage ?

Lorsqu'en 1694 (fin juin, début de juillet) la doctrine de Mme Guyon fut soumise à l'examen de Tronson, de Noailles, évêque de Châlons (le futur archevêque de Paris), et de Bossuet, évêque de Meaux, Fénelon eut, à tort ou à raison, le sentiment qu'il était lui-même suspecté. Le 16 décembre, il écrit à Bossuet pour protester de son sincère désir d'apprendre de lui s'il n'est pas dans la vérité : « Je me tiens à ma place, disait-il, et je suis prêt à la quitter si je m'en suis rendu

1. Voir plus loin page XLVI, lignes 26-31.

indigne par mes erreurs. » Cependant huit jours après cette lettre, qui décèle l'inquiétude de Fénelon, le roi, à l'occasion de Noël, lui conférait l'abbaye de Saint-Valery-sur-Somme, dont Fénelon[1] estimait le revenu net à 14000 francs, et, six semaines plus tard, l'archevêché de Cambrai, qui en rapportait[2] 100000 (4 février 1695).

Quelques intrigues qui s'agitassent peut-être au fond de cette affaire (c'est un point sur lequel nous reviendrons bientôt), la nomination en un pareil moment n'en devait pas moins apparaître aux yeux du public comme une consécration du mérite reconnu de Fénelon, comme une marque éclatante de l'estime du roi. Le billet par lequel, le jour même où il l'avait apprise, Fénelon annonçait la bonne nouvelle à l'ancienne marquise de Laval, sa cousine et maintenant sa belle-sœur[3], semble respirer une joie sans mélange : « Le Roi m'a nommé aujourd'hui archevêque de Cambrai ; je me hâte, ma chère sœur, de vous le dire, comptant sur l'amitié avec laquelle vous y prendrez part. Je demeure précepteur du prince, à condition de partager ma résidence entre mon diocèse, qui n'est qu'à trente-cinq lieues d'ici, et mes fonctions pour les études. Jugez combien je suis comblé de telles grâces[4]. »

Comblé, c'est le mot même que reprendra Fénelon dans son *Mémoire* au P. Le Tellier : « Je l'ai fait dans un temps où j'étois charmé des marques de bonté et de confiance dont le roi me combloit. »

En effet, c'est le mot propre, si le « temps » que veut

---

1. *Correspondance*, tome II : *Correspondance avec sa famille*, n° 34 (21 janvier 1695). M. De Boislisle, dans son édition des *Mémoires* de Saint-Simon (tome II, page 343, note 3) estime le revenu brut de cette abbaye à 20000 livres.

2. De Boislisle, *ibid.*, page 337, note 2.

3. Elle l'était devenue en épousant en secondes noces le chevalier de Fénelon, demi-frère de l'auteur du *Télémaque*. Ce mariage, qui paraît avoir été tenu secret jusque dans la seconde moitié de l'année 1695, dut avoir lieu, si l'on se fie aux dates marquées par les éditeurs de la *Correspondance*, dans les premiers mois de 1693.

4. *Correspondance*, *ibid.*, n° 35 (4 février 1695). Voir encore dans les *Lettres inédites* publiées par l'abbé Verlaque (Paris, 1874) la lettre à Mabillon du 10 février 1695.

marquer Fénelon, c'est bien celui où le roi, lui laissant sa charge de précepteur, lui assure par surcroît la riche abbaye de Saint-Valery-sur-Somme, puis, le pressant de garder et le préceptorat et l'abbaye, l'élève enfin au siège archiépiscopal de Cambrai, auquel étaient attachés les titres de duc et de prince du Saint-Empire. Le mot convient à ce temps heureux et il ne convient qu'à lui. Et ce « temps », on peut le prolonger jusque vers la fin de 1696. Car, si les premiers mois de cette année, non plus que ceux qui avaient précédé, ne furent tout à fait exempts d'appréhensions, en mars Fénelon envoyait encore de Cambrai à l'abbé Fleury, sous-précepteur, un plan d'études pour le duc de Bourgogne [1] ; en octobre il était encore avec la cour à Versailles et à Fontainebleau [2]. La situation, devenue sérieuse à partir du moment (août-octobre) où Fénelon refusa positivement d'approuver l'*Instruction sur les états d'oraison* de Bossuet [3], ne fut définitivement compromise que par la publication, hâtive et faite pour surprendre l'adversaire, du livre des *Maximes des Saints* (1er février 1697).

Derniers mois de 1694, derniers mois de 1696, voilà donc à peu près, semble-t-il, les limites entre lesquelles on peut enfermer la composition d'ensemble du *Télémaque*.

Les circonstances générales ajoutent d'ailleurs à la vraisemblance de cette conjecture. Certes quelques-uns des récits qui ont trouvé place dans le *Télémaque* peuvent avoir été contés au duc de Bourgogne avant 1694 et peut-être le dessein du livre est-il lui-même antérieur à cette date. Mais enfin le *Télémaque*, par la gravité de ses plus importantes leçons et aussi, — et surtout, on l'a remarqué [4], — par le caractère passionné de certains de ses épisodes, n'est pas tout à fait un livre d'enfant : il ne pouvait guère s'adresser qu'à un prince arrivant déjà à l'âge où les hommes de son rang commencent à être exposés à toutes sortes de périls. Or, si notre conjecture est exacte, Fénelon achevait son livre au

1. *Correspondance*, tome II : *Lettres diverses*, 31.
2. Voir, aux différentes parties de la *Correspondance*, la date des lettres d'octobre.
3. *Id.*, tome VII, 112, 136, 137.
4. De Bausset, *Histoire de Fénelon*, IV, v.

moment où le prince était dans sa 15e année. Bien plus, depuis trois ans déjà se poursuivait un projet politique qui allait trouver sa réalisation dans cette « paix de Savoie », proclamée à Paris le 10 septembre 1696, et dont une des clauses devait être le mariage de la fille aînée du duc de Savoie avec le duc de Bourgogne. Fénelon, sans doute, n'en était pas tout à fait ignorant. En tous cas, il connut, comme tout le monde, l'heureuse nouvelle, et, pendant ce dernier séjour qu'il fit avec la cour à Fontainebleau, il dut assister à l'arrivée et à la réception ou aux préparatifs qui furent faits pour la réception de la jeune princesse[1]; nous n'avons donc pas à forcer la date que nous avons marquée pour expliquer l'introduction, vers la fin de l'ouvrage, de l'épisode des fiançailles d'Antiope et de Télémaque, allusion indéniable, celle-là, au mariage prochain du duc de Bourgogne, sinon à la personne même de la princesse qu'il devait épouser.

Ainsi tout concourt à nous faire placer la composition de l'ensemble du *Télémaque* dans cette période de deux années qui commence un peu avant le temps de la plus grande faveur, au moins apparente, de Fénelon et prend fin à peu près à la veille de sa disgrâce.

Toutefois, si notre effort pour déterminer ces dates n'a pour but que de nous faire plus sûrement pénétrer les sentiments de Fénelon au moment où il écrivait son livre, notre conclusion comporte au moins deux réserves.

D'une part en effet, sans parler d'une foule de retouches de détail inspirées seulement par le souci de mieux peindre ou de mieux dire, d'être plus précis ou d'instruire davantage, on peut signaler dans le *Télémaque* cinq modifications ou additions importantes au manuscrit primitif, qui, par conséquent, doivent être postérieures à 1696, et quatre d'entre elles probablement à 1699; car, s'il en est une qui prit place déjà dans les plus anciennes éditions imprimées, les autres ne furent révélées au public que par la première

1. Cette arrivée est du lundi soir 5 novembre. Il est très vraisemblable que Fénelon, qui, le 30 octobre, datait une lettre (à Tronson) de Fontainebleau, y était encore à cette date; le départ de la cour pour Versailles eut lieu le 8.

édition avouée de l'ouvrage, celle qui fut, après la mort de l'auteur, procurée (1717) par le marquis de Fénelon, son petit-neveu.

Trois de ces additions ne présentent qu'un intérêt artistique ou psychologique : c'est, au livre XIII (lignes 528-566), la substitution d'un épisode à un autre dans la description du bouclier de Télémaque. Fénelon avait feint d'abord que, sur ce bouclier, était représentée l'histoire d'Œdipe ; la seconde rédaction remplace cette histoire par une série de scènes empruntées à la légende de Minerve et mieux appropriées par conséquent à un roman dans lequel cette déesse joue un si grand rôle ; — c'est, au livre XVII (lignes 730-979), une addition (celle qui a pris place déjà dans les éditions de 1699) un peu longue et traînante, où sont cependant finement analysées les hésitations d'un homme brave à la guerre et qui, dans la vie civile, ne peut se résoudre à répondre *non* en face ; — et c'est enfin, au livre XVIII (lignes 349-424)), une autre addition, celle d'un épisode imprévu, qui suspend et renouvelle l'intérêt au moment où l'on pressent que le roman va finir, et qui est d'ailleurs d'une teinte mélancolique fort remarquable[1].

Mais les deux autres touchent sensiblement au dessein essentiel du *Télémaque* : c'est, au livre X (lignes 301-441), l'addition d'un discours de Mentor, par lequel il répond à la sévérité trop prompte du jugement porté par Télémaque sur la conduite du roi Idoménée ; — et c'est, au livre XVII (lignes 494-723), l'introduction d'un long épisode, qui contient, avec le récit d'une chasse dramatique, où prend part Antiope, fille d'Idoménée, diverses critiques de Mentor sur la politique extérieure de ce prince et sur ses immixtions abusives dans les discussions théologiques ou les intérêts privés des familles[2].

D'autre part, au moment même où le roi le « comblait » des faveurs que nous avons rapportées, les sentiments de

---

1. Cet épisode, par quelques détails, rappelle certains traits de l'histoire d'Œdipe. Il n'est donc pas impossible que cette addition au livre XVIII et la suppression de l'histoire d'Œdipe, au livre XII, soient l'effet d'une même inspiration.

2. Sur ces cinq additions, voir encore pages LXXXIII, LXXXVI, LXXXIX et la note 2 de cette dernière page.

Fénelon étaient sans doute moins simples que son billet à sa belle-sœur ne le ferait, au premier abord, supposer.

C'est qu'en effet à la double nomination à l'abbaye de Saint-Valery, puis à l'archevêché de Cambrai, la politique n'avait pas eu moins de part que la bienveillance. Mme de Maintenon, alarmée par le souci de la responsabilité qu'elle croyait avoir encourue en aidant, pendant un temps au succès de Mme Guyon, était maintenant aussi empressée à éloigner d'elle et des princes Fénelon, devenu suspect à ses yeux, qu'elle l'avait été naguère à l'attirer. Le siège de Cambrai était vacant depuis le 18 novembre (1694). Il est probable que, dès la nomination de Fénelon à l'abbaye de Saint-Valery, il entrait dans ses projets de l'y faire appeler. Peut-être espérait-on le séduire par la pensée des avantages matériels qui devaient résulter pour lui du cumul des deux charges et des deux revenus. A ce cumul Fénelon se refusa, malgré les exemples dont il eût pu s'autoriser. Mais il ne pouvait pas ne pas accepter l'archevêché de Cambrai. Il était pourtant évident qu'en l'y nommant on l'écartait d'un autre siège plus important encore et dont la vacance prochaine était dès lors prévue, l'archevêché de Paris. Mme de Maintenon y fit nommer, quelques mois plus tard, l'évêque de Châlons, M. de Noailles. Aussi peut-on croire avec Saint-Simon que la nomination à Cambrai fut une déception aussi grave qu'imprévue — « un coup de foudre », dit-il — pour les amis de Fénelon. Mais, lui-même, qu'en pensa-t-il? Il n'ignora pas sans doute les calculs dont il était victime : y fut-il indifférent? Et, depuis, au cours des deux années qui suivirent et où ses amis eurent plus d'une fois lieu de s'inquiéter, s'est-il, pour sa part, figé en une attitude immuable? Il nous avertit lui-même que le *Télémaque* n'a pas été écrit d'une seule tenue : avons-nous le droit d'affirmer qu'il soit écrit, d'un bout à l'autre, sous l'inspiration d'un sentiment toujours le même? Si nous pouvions dater chacun des récits du livre, nous nous expliquerions sans doute l'introduction de tel ou tel épisode, qui, certain jour, parut particulièrement convenable à l'instruction du duc de Bourgogne et nous nous expliquerions également les nuances qui, d'un épisode à un autre, semblent témoigner chez l'auteur, de dispositions inégales.

La différence, par exemple, est assez sensible entre les sobres épisodes de Métophis, l'indigne favori de Sésostris (livre II), ou d'Aristodème, injustement disgracié (livre V), et la longue et mélodramatique histoire de Protésilas et de Philoclès, quoique le même enseignement ressorte de celle-ci et de ceux-là ; — ou entre le noble portrait que Fénelon trace de Sésostris au second livre du *Télémaque* et la retouche imprévue et dure qu'il y apporte dans le récit de la descente de Télémaque aux enfers[1]. N'est-on pas tenté de croire que l'histoire de Protésilas et la retouche au portrait pourraient n'être pas du même temps que les épisodes de Métophis et d'Aristodème et le portrait lui-même, que, de ceux-ci à celles-là, les sentiments de l'auteur ont pu varier, et qu'ainsi s'explique peut-être la diversité des impressions du lecteur ? D'un côté, rien que de bienveillant ou d'assez lointain dans l'allusion ; de l'autre, un jugement plus sévère et une précision plus accusée.

Que conclurons-nous de ces remarques et de ces conjectures ? Qu'il faut d'abord tenir pour sincères les déclarations de Fénelon, qu'il n'a pas été « le plus ingrat » et le « plus insensé » des hommes, et qu'il n'a point, dans le *Télémaque*, « voulu faire des portraits satiriques et insolents », qu'il n'a point « personne de suite ». La diversité des interprétations malignes qu'on a tentées du *Télémaque* suffirait à le prouver. Fénelon pourrait dire comme La Bruyère dénonçant la fausseté des *Clefs* de ses *Caractères*. « Étant presque toutes différentes entre elles, quel moyen de les faire servir à une même entrée, je veux dire à l'intelligence de mes *Remarques*[2] ? » Ses commentateurs protestants eux-mêmes éprouvent le besoin d'expliquer par une méchante finesse qu'ils prêtent gratuitement à Fénelon leurs propres incertitudes, leurs tâtonnements et enfin leur impuissance à se déterminer dans l'application des prétendus portraits : « On a déjà averti, dit quelque part l'un d'eux[3], que M. de Cambrai

1. Livre XIV, ligne 1036 et suiv.
2. Préface du *Discours à l'Académie*.
3. Voir les notes des lignes 413 du livre X et 138 du livre XI.

mêle ses caractères pour donner le change aux yeux de la cour. C'est par cette raison qu'il ne faut pas prétendre y trouver beaucoup de suite. »

Mais n'oublions pas que Fénelon a « mis dans son livre toutes les vérités nécessaires pour le gouvernement et tous les défauts qu'on peut avoir dans la puissance souveraine » et que, ce livre, il l'a écrit « à morceaux détachés et par diverses reprises ». Aux mille allusions qu'impliquait nécessairement dans le détail, nous l'avons dit, l'exécution de son dessein on ne saurait donc appliquer un même jugement : il faut au contraire admettre qu'il s'en trouve, au hasard des jours et des événements, de plus indulgentes ou de plus sévères. Une revision définitive du *Télémaque*, si Fénelon s'était décidé à y donner ses soins, eût eu peut-être pour résultat d'en rendre le ton plus uniforme, d'en atténuer certaines duretés. Ce qui le laisserait croire, c'est précisément l'une des additions postérieures à 1696 que nous avons mentionnées plus haut : il ne paraît pas douteux que, lorsque Fénelon insérait dans son livre X, après l'achèvement de l'ouvrage et même après la publication des premières éditions subreptices [1], le long plaidoyer de Mentor en faveur des rois [2], c'était comme s'il reconnaissait qu'il avait pu, çà et là, se montrer lui-même, en écrivant du premier jet, trop sévère et trop âpre.

Mais que du dessein général de l'ouvrage il ne regrettât rien non plus que des allusions de détail auxquelles le contraignait ce dessein même, c'est ce que prouve l'autre addition, celle du livre XVII : en pleine disgrâce il reprend la plume pour insérer dans le *Télémaque* une protestation sans aigreur, mais formelle, contre l'ingérence du pouvoir temporel dans les choses de la religion [3].

En résumé l'auteur du *Télémaque* est précisément ce que, dès son entrée en fonctions, six ou sept ans avant d'écrire son livre, il avait délibéré d'être. Nous savons ce qu'il se proposait alors : le *Télémaque* est un effet de sa résolution, comme la *Lettre à Louis XIV*. Dans celle-ci et dans celui-là, il reven-

1. Voir ci-après, page LXXXIX, note 2 ; cf. page XCVIII, lignes 4-7.
2. Voir ci-dessus, page XLVI, lignes 23-26.
3. Voir ci-dessus, page XLII, et la note.

dique, non sans quelques précautions, il est vrai, cette liberté chrétienne de l'éducateur et du directeur, qui, visant à faire passer ses enseignements dans l'action, ne saurait s'en tenir aux généralités de la prédication morale, mais qui n'a rien de commun pourtant avec l'esprit de contention et de satire.

Après cela quelques-uns s'obstineront-ils, peu satisfaits de toutes les allusions que Fénelon eût avouées, à en découvrir de plus cachées, de plus subtiles, de plus scandaleuses ? Il sera toujours difficile de leur prouver par des arguments positifs que leurs conjectures ne sont pas fondées, et, pour repousser, par exemple, l'interprétation suivant laquelle l'odieuse Astarbé, la maîtresse du tyran Pygmalion[1], représenterait Mme de Maintenon, et Pygmalion lui-même, Louis XIV[2] — ou peut-être Cromwell[3] —, on ne saurait invoquer que le bon sens. Voici pourtant une observation qui pourrait inspirer quelque prudence. Lisons les deux fragments suivants ; d'abord au livre X[4] :

« N'écoutez jamais (*dit Mentor à Télémaque, qui va partir pour prendre le commandement d'une armée*) les discours par lesquels on voudra exciter votre défiance ou votre jalousie contre les autres chefs. Parlez-leur avec confiance et ingénuité. Si vous croyez qu'ils aient manqué à votre égard, ouvrez-leur votre cœur, expliquez-leur toutes vos raisons. S'ils sont capables de sentir la noblesse de cette conduite, vous les charmerez, et vous tirerez d'eux tout ce que vous aurez sujet d'en attendre. Si au contraire ils ne sont pas assez raisonnables pour entrer dans vos sentiments, vous serez instruit par vous-même de ce qu'il y aura en eux d'injuste à souffrir ; vous prendrez vos mesures pour ne vous plus commettre jusqu'à ce que la guerre finisse, et vous n'aurez rien à vous reprocher. Mais surtout ne dites jamais à certains flatteurs qui sèment la division les sujets de peine que vous croirez avoir contre les chefs de l'armée où vous serez. »

Puis au livre XIII[5] :

« Phalante, en toute occasion, cherchoit à contredire Télémaque ; souvent, il l'interrompoit dans les assemblées, méprisant ses conseils comme ceux d'un jeune homme sans expérience ; il

1. Livres III et VII. — 2. Voir plus haut, page XXXVIII, note 3.
3. Voir livre III, ligne 171, et la note, et livre VII, ligne 154, et la note.
4. Lignes 283 et suiv. — 5. Lignes 81 et suiv.

en faisoit des railleries, le traitant de foible et d'efféminé ; il faisoit remarquer aux chefs de l'armée ses moindres fautes. Il tâchoit de semer partout la jalousie et de rendre la fierté de Télémaque odieuse à tous les alliés. »

Supposons maintenant que l'édition de *Télémaque* de 1717 n'eût été précédée d'aucune autre et que le livre n'eût paru que comme une œuvre posthume, qui ne croirait trouver dans ces deux passages une allusion aux dissentiments funestes qui séparèrent en 1708, à la tête des troupes de Flandre, le duc de Bourgogne et le duc de Vendôme? Or ils appartiennent à la plus ancienne rédaction du *Télémaque* et figurent l'un et l'autre dans les éditions de 1699. Fénelon n'y voyait qu'un thème d'instruction générale ; seuls des événements alors imprévisibles devaient plus tard y faire découvrir une sorte d'opportunité rétrospective[1].

IV

LA PUBLICATION ET LES PREMIÈRES ÉDITIONS DU *TÉLÉMAQUE* : L'ATTITUDE DE FÉNELON.

Plus obscures demeurent les circonstances de la publication du *Télémaque*, quoique, sur ce point encore, on puisse, à défaut de preuves positives, former des hypothèses assez raisonnables.

Reprenons une fois de plus le texte de la déclaration de Fénelon : « Je n'ai jamais songé, dit-il, qu'à amuser M. le duc de Bourgogne par ces aventures, et qu'à l'instruire en

1. Il n'y a pas lieu de retenir, même pour la discuter, l'assertion de Voltaire (*Siècle de Louis XIV*, chap. XXXII), plaçant la composition de *Télémaque* après la relégation à Cambrai. La déclaration de Fénelon l'exclut absolument. D'ailleurs le contexte de Voltaire, en nous montrant qu'il tient le prétendu renseignement du marquis de Fénelon, petit-neveu de l'archevêque, nous fait comprendre aussi pourquoi la famille, sans doute de bonne foi, s'attachait à cette tradition. « Il n'eût pas été convenable, dit Voltaire, que les amours de Calypso et d'Eucharis eussent été les premières leçons qu'un prêtre eût données aux enfants de France. » C'est une sorte d'adhésion au sentiment des austères, qui jugeaient certains épisodes de ce *Télémaque*, destiné au duc de Bourgogne, aussi peu appropriés à l'âge du disciple qu'au caractère du précepteur : mais c'est une adhésion conditionnelle et qui va au-devant de leur censure ; celle-ci tombe en effet, au moins en grande partie, si l'ouvrage est postérieur au préceptorat.

l'amusant, sans jamais vouloir donner cet ouvrage au public. Tout le monde sait qu'il ne m'a échappé que par l'infidélité d'un copiste. »

Cette histoire du « copiste infidèle » n'est pas en elle-même invraisemblable, et on ne l'infirmerait pas absolument en rappelant que Fénelon, dans deux circonstances récentes, avait eu recours à une excuse du même genre.

A l'en croire, en effet, la publication hâtive des *Maximes des Saints* serait imputable au « zèle » de ses amis, qu'il loue d'ailleurs, mais en protestant qu'il n'a « rien su ni pu savoir » du parti qu'ils prenaient[1].

Un peu plus tard, un passage des *Maximes des Saints* (article XIV, vrai) fut particulièrement critiqué : Fénelon y parle du « trouble involontaire » de Jésus-Christ dans sa passion. Le mot, en rabaissant le Sauveur à la condition d'un homme, paraissait directement contraire au texte de saint Jean (XI, 33) : *Turbavit seipsum*. Cette fois encore Fénelon se défendit en alléguant que le mot — qui ne figure plus dans son projet de seconde édition[2] — n'était pas de lui et qu'il avait été introduit au cours de l'impression par celui qui l'avait surveillée.

Fénelon a donc par trois fois invoqué, pour se mettre hors de cause, ou le zèle précipité, ou l'erreur, ou l'infidélité de ses collaborateurs. Mais nous n'avons de preuve à avancer contre aucune de ces allégations. Il faut donc les recevoir, et celle qui est relative au *Télémaque* comme les deux autres.

Notons d'ailleurs que l'histoire du larcin domestique n'a pas été inventée après coup. Dès l'apparition du *Télémaque*, ce fut l'explication qu'on en donna[3]. Remarquons toutefois une coïncidence faite pour étonner. La condamnation des *Maximes des Saints* à Rome est du 12 mars. La notification officielle n'en devait avoir lieu à Paris que le 4 ou le 5 avril. Mais la nouvelle en était connue d'une manière sûre dès le 22 mars[4], et c'est à une date toute voisine que dut être sollicité, en vue de la publication du *Télémaque*, le privilège, qui est lui-même du

---

1. *Correspondance* de Bossuet, édit. Urbain et Levesque, n° 1457.
2. Voir l'édition de M. Albert Cherel, page 214, ligne 3, et pages 78-79.
3. Le P. Léonard la recueille dans ses *Papiers* dès le mois d'avril.
4. Saint-Simon, *Mémoires*, édit. De Boislisle, tome VI, page 151.

6 avril. Rencontre fortuite? Il est difficile de le croire. Bossuet soupçonne[1] — et il ne fut pas le seul — que cette publication pouvait être attribuée à des amis de Fénelon, qui essayaient par là de relever dans l'opinion publique, au moment où le théologien devenait suspect, l'écrivain et le citoyen. Hypothèse d'autant plus vraisemblable qu'elle ne détruit pas l'assertion de Fénelon. Les deux versions se concilient : il pouvait n'être pas très difficile à des amis du prélat de se procurer, grâce à quelque complicité domestique, une copie d'un ouvrage dont on nous dit[2] que le manuscrit « avait fort couru » depuis déjà six mois.

Quoi qu'il en soit, le premier volume paraît presque sans retard et certainement avant la fin d'avril[3]. Sans retard aussi, Fénelon intervient ou fait intervenir auprès du chancelier pour faire supprimer le livre et s'opposer à l'impression de la suite de l'ouvrage. Mais ces précautions n'empêchèrent ni complètement le débit du volume paru, dont les exemplaires augmentèrent seulement de prix[4], ni la publication de la suite. Elle est en quatre petits volumes, contenant la « seconde », la « troisième », la « quatrième » et la « cinquième » partie des *Aventures de Télémaque*, qui parurent sans indication de lieu ni d'éditeur, et ne dut pas elle-même être longtemps différée, non plus que les éditions qui, en divers lieux, en furent publiées, soit d'après elle, soit d'après des copies furtives : en tous cas, nous pouvons dater du mois d'août ou de peu auparavant l'apparition d'un tome second — bientôt suivi d'un tome III et d'un tome IV — donné par Moetjens, le célèbre libraire de La Haye[5]. Puis les éditions se succédèrent, publiées en France ou à l'étranger, plus ou moins correctes, mais toutes procédant en somme de la rédaction qui nous est offerte par

---

1. *Journal* de Ledieu, janvier 1700.

2. *Journal* de Ledieu, *ibid.*

3. A la date du 1er mai, la *Gazette d'Amsterdam* mentionne le *Télémaque* comme ayant commencé à paraître (*Mémoires* de Saint-Simon, édit. De Boislisle, tome VI, p. 156, n. 1). La note du P. Léonard relative à la publication et aux démarches de Fénelon qui suivirent est du mois d'avril.

4. *Papiers* du P. Léonard, avril 1699. Sur les tirages différents dont ce premier volume fut l'objet, voir ci-après pages CIV-CV.

5. Bayle, *Lettre* 236, à M***, 17 août 1699.

le manuscrit original et reproduisant, ou peu s'en faut, le texte du premier tirage. L'intérêt commercial et la curiosité vivement excitée du public suffisent à rendre raison de ces publications multipliées, et il n'est même pas nécessaire de supposer l'intervention des amis de Fénelon pour expliquer une amélioration qui apparaît dès cette année 1699 et qui a fait fortune jusqu'à séduire l'auteur lui-même, la division du *Télémaque* en livres précédés de sommaires[1] ; car les sommaires de ce premier essai, qui partage l'œuvre en dix livres, ne sont pas entièrement exacts : c'est au sommaire du livre VII, correspondant à nos livres XII et XIII, qu'il est fait mention de la mort et des funérailles de Pisistrate, fils de Nestor, qui ne sont racontées que dans le livre IX ; et le sommaire du livre VIII, correspondant à notre livre XIV, et qui raconte la descente aux enfers de Télémaque, annonce deux épisodes qui ne se trouvent ni dans ce livre, ni dans aucun autre, la prétendue rencontre, faite par le héros, de Pygmalion et d'Astarbé, dans le Tartare, de Pisistrate, dans les Champs-Elysées. Si donc ces sommaires ont été rédigés par un ami de l'auteur, c'était, il faut l'avouer, un ami peu soigneux, connaissant mal la teneur de l'ouvrage, ou trop peu soucieux de conférer ses souvenirs imparfaits avec le texte de la publication.

Mais il n'en est pas de même d'un curieux appendice qui termine cette édition. C'est une pièce de vers de forme lyrique — dix-sept stances de quatre vers — intitulée la *Clef de Télémaque* : elle constitue une sorte d'interprétation allégorique et mystique du livre, dont l'intention apologétique se marque particulièrement dans la dernière stance.

Lis sans aucun goût satirique
D'esprit et de raison ce chef-d'œuvre nouveau :
La morale et la politique
N'ont rien qui n'y soit mis dans le jour le plus beau[2].

C'est presque la traduction anticipée en vers de la déclara-

---

1. Pour le détail bibliographique relatif aux éditions dont il est ici question, voir ci-après, *Appendice*, 5-7.

2. Voir, pages CX-CXII, le texte intégral de cette pièce peu connue.

tion de Fénelon dans la lettre au P. Le Tellier ; et, quant au développement qui précède, il est tout imprégné, ne disons pas, si l'on veut, de la théologie de Fénelon, mais des enseignements de la théologie auxquels Fénelon s'est toujours particulièrement complu. En conclurons-nous donc que cette pièce soit de Fénelon ? Nous ne le pensons pas, ne fût-ce que parce que le style, tout prosaïque, en est du moins plus aisé et plus ferme que celui d'aucun de ses essais en vers. Mais il est bien difficile de croire qu'elle ne soit pas d'un ami de Fénelon, et que Fénelon, dont elle paraît refléter la pensée et la doctrine d'une manière si conforme à la fois à son intérêt et à ses sentiments, n'en ait pas eu connaissance et ne l'ait pas approuvée.

Plus sûrement encore on peut affirmer qu'il a connu la longue préface qui précède la première édition de *Télémaque* dont le titre fasse ouvertement mention de l'auteur, celle que Moetjens donna en un volume, à La Haye, en 1701, et qui reproduit d'ailleurs les divisions de l'édition dont nous venons de parler, avec ses sommaires inexacts.

Cette préface, qui reparut dès lors dans toutes les éditions publiées par le même libraire, est l'œuvre d'un certain abbé de Saint-Rémy, ancien jésuite, qui était sorti de la Compagnie, peu d'années auparavant (1695), en changeant de nom [1], et qui avait été secrétaire de l'ambassadeur de France en Hollande. Elle remplit 23 pages de l'édition, et la plus grande partie en est consacrée à un récit des dissentiments de Bossuet et de Fénelon, qui est une véritable apologie de celui-ci en même temps qu'un réquisitoire dirigé contre son adversaire. Fénelon en a-t-il été l'inspirateur ? On n'a pas le droit de l'affirmer ; mais il ne l'a pas ignorée ; car il y a relevé

1. Il avait été professeur dans un collège de l'Ordre, à Moulins. Il était alors connu sous le nom de P. de La Landelle, et devait jouir de quelque renommée : car Boileau, ayant reçu de lui une traduction latine de son *Ode sur la prise de Namur*, inséra aussitôt à la fin de l'édition de ses *Œuvres* de 1694 cette pièce du « célèbre jésuite ». Au moment où, probablement aux gages de Moetjens, il composait sa préface du *Télémaque*, il commençait à éditer, à La Haye même, des *Mémoires contenant ce qui s'est passé de plus mémorable en France depuis l'établissement de la monarchie*, qui, en fait, ne se poursuivirent pas au delà de la première race et des deux premiers volumes.

une erreur doctrinale[1]. Ajoutons que cette erreur, unique objet de la critique de Fénelon, est de celles qui nous laissent percevoir chez l'abbé de Saint-Rémy moins un théologien qu'un sceptique. Or Fénelon, qui se défie de sa dévotion[2], sinon de sa droiture, s'emploie néanmoins dans le même temps à faire obtenir à cet écrivain besogneux, et peut-être suspect, un préceptorat avantageux[3] : n'est-on pas fondé à penser qu'il croyait lui devoir quelque reconnaissance, à tout le moins qu'il ne lui savait pas mauvais gré d'avoir donné ses soins à la publication d'une édition « furtive » du *Télémaque* ?

Dirons-nous plus encore, et croirons-nous que Fénelon, soit spontanément, soit sur les sollicitations d'un libraire ou d'un ami, ait aidé lui-même à publier quelques-unes de ces éditions non avouées ?

Le témoignage de Bossuet en pareille matière n'est pas d'un grand poids, quand il ne parle pas des choses qu'il sait par lui-même. Mais il avait entendu dire que, dès le temps des premières éditions, on avait vu des lettres de Fénelon « où il mandoit que, puisque son *Télémaque* avoit été publié et qu'il étoit impossible de le retirer des mains du public, il ne pouvoit s'empêcher de prendre soin lui-même d'une édition, afin qu'il parût tel qu'il étoit[4]. »

D'autre part, entre les pages blanches qui terminent le manuscrit partiel conservé à la bibliothèque du Grand Séminaire de Paris[5], s'est trouvée glissée — par qui ? à quel moment ? — puis oubliée une feuille de papier à lettres pliée en deux et formant par conséquent quatre pages. Les trois dernières sont demeurées vides ; mais la première est remplie par une note de onze lignes, qui est de la main de Fénelon. La voici[6] :

« Vous remarquerez, Monsieur, que je n'ai pû faire copier

---

1. *Correspondance* tome II. *Lettres diverses* : n° 62, à l'abbé de Langeron (18 septembre 1701).

2. Même lettre.

3. *Correspondance de famille*, lettres du 8 octobre et du 6 novembre 1701 ; *Lettres diverses*, 18 septembre et 11 octobre (tome II de la *Correspondance*).

4. *Journal* de Ledieu, *loc. cit.*

5. Voir ci-dessus, page XI, FF, 2°.

6. Inédite. — Tout en haut de la page, à droite, d'une main relativement moderne : « Ceci pourroit être sur Télémaque ».

cette histoire que par deux laquais, parce que je n'ai pas crû à propos de la confier à d'autres gens. Il a fallu se servir de deux laquais pour aller plus viste. Le second a fait beaucoup plus mal que le premier ; et je doute qu'on puisse bien lire ce qu'il a écrit. Si on ne le peut pas facilement, j'envoyerai la suitte que j'achève de faire écrire par le premier, dont l'écriture est moins lisible. Pour les morales qui paroîtroient trop fortes, on n'a, Monsieur, qu'à les corriger ou supprimer en toute liberté. »

On ne peut pas douter sérieusement que cette note sans date, sans en-tête et sans signature, mais dont l'authenticité est indiscutable, ne se rapporte au *Télémaque*. Mais qu'est-elle au juste? Est-ce une note isolée, qui devait être jointe à un paquet? Est-ce le post-scriptum d'une lettre? S'adresse-t-elle au libraire qui va livrer le manuscrit à l'impression, ou à un ami, dont on sollicite l'intelligente entremise? N'est-elle qu'un brouillon, ou même qu'un projet de note, quoiqu'elle soit d'une écriture nette et sans rature? Autant de questions auxquelles il est impossible de répondre. Du moins peut-on conclure de ce document que les imputations de Bossuet ne sont pas sans fondement et que, pendant un certain temps, Fénelon ne s'est pas tout à fait désintéressé de la publication de son livre.

De tout cela pourtant que reste-t-il en somme? L'idée d'une certaine complaisance de Fénelon à l'égard de quelques-unes des éditions publiées sans son aveu ; des velléités d'en procurer une lui-même, après une certaine mise au point ; et, probablement, bien des fluctuations dans les projets d'additions, de suppressions, de corrections. Mais, en définitive, de ces irrésolutions aucune résolution ne s'est dégagée, ou, du moins, un jour est venu — et sans doute dès après l'édition de 1701 — où Fénelon dut prendre décidément le parti de s'en remettre à la postérité du soin de juger équitablement son livre. Il ne manque donc sur aucun point à la vérité matérielle dans sa déclaration au P. Le Tellier, que nous avons rapportée plus haut : « Il y auroit beaucoup à corriger. De plus l'impression n'est pas conforme à mon original. J'ai mieux aimé le laisser paroître informe et défiguré que de le donner tel que je l'ai fait. »

Entendez, non pas : tant sont redoutables les choses que j'y ai dites ! contresens qui serait en opposition avec tout le dessein de la lettre ; mais : tant il est imparfait, tant il est loin, dans sa teneur ininterrompue et sans division, avec ses négligences, ses mots répétés ou parfois laissés en blanc[1], de pouvoir être honnêtement offert au public, auquel je ne le destinais pas. « Je n'ai jamais songé qu'à amuser M. le duc de Bourgogne par ces aventures, et qu'à l'instruire en l'amusant, sans jamais vouloir donner cet ouvrage au public. »

Que si pourtant on se demande pourquoi, après les hésitations que nous avons retracées, Fénelon s'est, en définitive, résolu à l'abstention, on pourra voir d'abord dans cette conduite l'effet d'un certain dédain sincère de la gloire littéraire. En dehors de l'*Education des filles,* du *Ministère des Pasteurs* et des écrits qui, lors de la querelle du quiétisme, lui parurent importer à sa propre défense, Fénelon n'a publié lui-même aucune de ses œuvres, ni ses *Fables,* ni les *Dialogues sur l'éloquence,* ni son traité de l'*Existence de Dieu* ; l'on ne saurait donc suspecter sur ce point son désintéressement, et l'on doit croire, comme il l'affirme, que son dessein n'était pas en principe de publier *Télémaque.* Mais *Télémaque* lui « échappe » : peut-être n'a-t-il pas pris beaucoup de précautions pour éviter cette mésaventure. Quoi qu'il en soit, et après quelques hésitations, il laisse faire, il « laisse tomber », avec cette espèce d'indifférence non affectée, qui est de son caractère et de sa doctrine, pour les choses qui ne dépendent pas de la volonté.

Il faut pourtant reconnaître que son « détachement », cette fois, lui était profitable. Car il laissait planer un doute sur ce qu'était cet « original » du *Télémaque,* auquel la « copie », disait Fénelon, n'était pas « conforme » : le public pouvait dès lors imaginer que, s'il était connu, il ferait apparaître avec éclat la pureté des intentions de l'auteur et son loyalisme à l'égard du roi.

Or nous savons ce qu'il faut penser de cette opposition prétendue entre divers états du *Télémaque.* Nous avons vu[2], abs-

---

1. Voir livre III, ligne 17, et livre XV, ligne 220.
2. Voir ci-dessus, page XLVI.

traction faite des corrections de détail qui devaient intervenir en très grand nombre, mais qui sont ici sans importance, à quoi se réduisent les différences entre les éditions subreptices de 1699 et les manuscrits authentiques : elles ne sont ni insignifiantes, ni indignes d'attention ; mais eussent-elles été connues de Louis XIV et du public qu'elles n'eussent suffi à modifier, sur l'ensemble de l'œuvre, croyons-nous, ni les sentiments du roi, ni l'impression générale des lecteurs.

L'attitude de Fénelon eut l'avantage de donner du crédit à l'opinion contraire.

V

LA CRITIQUE CONTEMPORAINE : GUEUDEVILLE ET FAYDIT. LES FAIBLESSES ET LES MÉRITES DU *TÉLÉMAQUE*.

Si le *Télémaque* suscita, nous l'avons dit, une vive curiosité et si son succès, dès son apparition, fut extraordinaire, les critiques ne lui furent pas non plus épargnées.

Mettons en première ligne, si l'on veut, celle qui dut venir la première à l'esprit de beaucoup de gens austères ou peu amis de l'auteur : Bossuet et les deux Noailles (l'archevêque de Paris et le nouvel évêque de Châlons) s'accordent[1] à blâmer l'archevêque de Cambrai d'avoir écrit un roman avec les scènes d'amour que le genre comporte, et il ne manquera pas de gens du monde pour relever cette espèce de paradoxe moral, que la représentation publique d'un opéra de *Télémaque* en 1704 (11 novembre) dut rendre encore plus flagrant[2].

---

1. Bossuet, lettre du 18 mai 1699 à l'abbé Bossuet. et *Journal* de Ledieu, *loc. cit.* — Lettres de Noailles, évêque de Châlons, à l'archevêque de Paris (9 octobre 1699), et apostille de l'archevêque, dans les *Archives de la Bastille*, publiées par F. Ravaisson, tome IX, page 91. — Rappelons que l'abbé Jean-Baptiste-Louis-Gaston de Noailles (1669-1720) avait été nommé évêque de Châlons-sur-Marne, lorsque son frère Louis-Antoine (1651-1729) avait été transféré de cet évêché à l'archevêché de Paris (1695).

2. Cet opéra, composé de *fragments* de divers opéras des treize dernières années, fut mis à la scène par Danchet, pour les paroles, et Campra, pour la musique. Nous avons une lettre de Mme de Grignan, contemporaine des

A cette critique, s'en rattache une autre, relative au style, que Bossuet condamne comme « efféminé et poétique » et qui, dit l'évêque de Châlons, « cause de l'indignation » par ce qu'il a d' « outré ». Basnage de Beauval[1], sans frapper ce style de la même réprobation, conseille assez finement à ses lecteurs de se souvenir que la prose du *Télémaque* est une « prose poétique » ; sans quoi, ajoute-t-il, « le style nous paraîtra trop enflé et peut-être un peu trop guindé ».

Boileau ne semble pas avoir partagé cette prévention[2]. En revanche, l'ouvrage lui paraît bien surchargé de prédications : il eût préféré, dit-il, que la morale y fût « répandue un peu plus imperceptiblement et avec plus d'art ».

Mais les jugements particuliers qui sont parvenus jusqu'à nous ne sont pas nombreux. En revanche, il est deux ouvrages qui, si l'on en juge par l'accueil du public[3], durent répondre assez bien à sa malignité : la *Critique* de Gueudeville et la *Télémacomanie* de Faydit[4] ; et, comme ils sont d'un esprit fort

---

représentations de cet opéra, et dans laquelle elle prend, contre la critique et les railleries de sa fille, Mme de Simiane, la défense de Fénelon (voir les *Lettres* de Mme de Sévigné, édit. des *Grands Écrivains de la France*, tome X, nº 1502). Dix ans plus tard (novembre ou décembre 1714) fut représenté un second opéra de *Télémaque*, œuvre originale, cette fois, du musicien Destouches (paroles de l'abbé Pellegrin).

1. Voir page XXXIX, note 3.

2. « L'avidité avec laquelle on le lit (le *Télémaque*) fait bien voir que si on traduisait Homère en beaux mots, il ferait l'effet qu'il doit faire. » (Lettre à Brossette du 10 novembre 1699.)

3. La *Critique générale* de Gueudeville eut au moins quatre éditions, sa *Critique du premier tome* et sa *Critique du second tome*, au moins trois ; son *Critique ressuscité*, au moins deux ; la *Télémacomanie* de Faydit en eut au moins deux.

4. La *Notice sur les manuscrits et les éditions du Télémaque*, qui est en tête du tome XX de l'édition de Versailles, et l'*Histoire littéraire de Fénelon* [par l'abbé Gosselin, Paris, 1843] citent encore, après Fleischer (*Bibliographie de la littérature française*, Paris, 1812), une autre critique dont l'auteur n'est pas connu et qui est intitulée : *Six lettres écrites à un ami sur le sujet des Nouvelles aventures de Télémaque*, sans lieu ni date (la première lettre est datée du 30 novembre 1699 et la dernière du 16 février 1700) et une *Conversation sur le livre de Télémaque*, dont les interlocuteurs paraissent être l'électrice de Brandebourg, celle qui devait être bientôt la première reine de Prusse, grande admiratrice de l'ouvrage, et son jeune fils, et qui semble devoir être rapportée à l'année 1700. Il fut en outre publié une réponse à la première partie de l'ouvrage de Gueudeville (*Lettre de M. l'abbé de G. à*

différent, ils peuvent nous donner une idée assez complète des réserves et des réflexions satiriques que la lecture du *Télémaque* inspira à ses premiers censeurs.

Gueudeville, fils d'un médecin de Rouen, était un ancien bénédictin, qui, vers 40 ans, en 1690, s'enfuit en Hollande et s'établit d'abord à Rotterdam, où il se convertit au protestantisme et se maria, puis à La Haye en 1699, où il publia un ouvrage périodique intitulé *Esprit* (plus tard *Nouvelles*) *des Cours de l'Europe*. Bayle, qui le connaissait « assez particulièrement », rapporte qu'il était « fort agréable en conversasation ». A la vérité Bayle ne prit pas plus le temps de lire le livre de Gueudeville que le *Télémaque* lui-même; mais son succès ne l'étonna pas : « Il est certain, dit-il[1], qu'on ne peut avoir plus de feu, ni plus d'imagination qu'en a cet auteur. »

D'autres[2] l'ont jugé plus sévèrement, non plus équitablement. Gueudeville est prolixe jusqu'à la satiété, et son goût n'est pas sûr; mais son livre n'est dépourvu ni d'agrément, ni de justesse, ni de vigueur, et, s'il paraît manquer de netteté, c'est à ceux qui n'en voient pas ou feignent de n'en pas voir le véritable objet. La *Critique du Télémaque* appartient au même genre d'ouvrages que l'*Apologie pour Hérodote* ou les *Pensées sur la Comète* : le titre n'en révèle pas le vrai dessein. A plusieurs reprises Gueudeville proteste de son admiration et de son respect pour Fénelon, et ses protestations sont sincères : la critique du *Télémaque* n'est que le prétexte de la publication de Gueudeville; le véritable objet en est la satire, parfois sous la forme d'une apologie ironique, du gouvernement de Louis XIV et de la patience des Français.

L'ouvrage, dans son ensemble, parut au cours des années 1700-1702, et il compte (la concision, encore une fois, n'est

---

un de ses amis sur la Critique générale des Aventures de Télémaque (40 pages in-8, 1700) et une *Critique de la Télémacomanie* (Amsterdam, 1706, 40 pages in-12).

1. *Lettres* : n° 272, à M. Marais (6 mars 1702).

2. Les abbés Gosselin et Caron (*Notice* en tête du tome XX de l'édition de Versailles, et *Histoire littéraire de Fénelon*, appendice de l'art. IV, v, 55) et Barbier (*Dictionnaire des ouvrages anonymes*). — Boileau avait peu d'estime pour son *Esprit des cours* et le regardait comme « un auteur qui a plus de malin vouloir que d'esprit. » (*Lettre* à Brossette du 10 décembre 1701).

pas le mérite essentiel de Gueudeville) plus de 1 200 pages petit in-12, qui se répartissent ainsi :

(1) *Critique générale des Avantures*[1] *de Télémaque*, à Cologne, chez les héritiers de Pierre Marteau. . .		87 pages.
(2) *Critique du premier tome des Avantures de Télémaque*, ibid., même date..		154
(3) *Critique du second tome*.	ensemble.	444 (1-303 ; 305-444).
(4) *Critique* de la *suite du second tome*. . .		
(5) *Critique* de la *première et de la seconde suite du tome second*. . . .		406 (1-262 ; 263-406).
(6) *Le Critique ressuscité ou fin de la critique des Avantures de Télémaque, où l'on voit le véritable portrait des bons et des mauvais rois*[2]. . . .		117 (d'une impression beaucoup plus dense).
		1 208

La *Critique générale* porte sur le « dessein », le « style » et le « mystère » du *Télémaque*. Les autres volumes suivent l'ouvrage de Fénelon, dont Gueudeville touche successivement les épisodes qui lui paraissent les plus dignes de remarque, du début du livre I à la fin de notre livre XVI.

Dès la *Critique générale*, les intentions de l'auteur se décèlent. Sans doute, c'est à Fénelon qu'il s'attaque d'abord, reprenant et développant les reproches des austères, véritable

1. Pour cette manière d'écrire le mot, cf. page XXXIV, note 2.

2. Voici les cotes de ces ouvrages à la Bibliothèque Nationale : (1) *Invent.* Y² 25203-25204. — (1) 3e édition, (2) 2e édit., (3) et (4), le tout relié en un volume : *Invent.* Y² 25205-25207. — (2) 3e édit., et (3), reliés en un volume : *Invent.* Y² 9512. — (5) et (4), reliés, dans cet ordre, en un volume : *Invent.* Y² 29513. — (6) (2e édit., 1704) : *Invent.* Y² 25208.

lieu commun de la critique contemporaine, contre le genre même et contre le style de l'ouvrage. Mais bientôt, par une transition forcée, il s'échappe, à propos d'une raillerie sur le goût des Français et leur prétention « à la monarchie universelle de l'esprit », en allusions ironiques à Louis XIV, « si injustement calomnié et qui a donné tant de preuves de sa justice et de sa modération », en allusions très sérieuses à Guillaume III, « suscité du ciel pour abaisser une fière puissance et faire échouer ses plus vastes projets », et aux réfugiés, ces Français devenus, avec le temps, des « demi-étrangers » à l'égard de leur patrie.

Mais c'est à propos du « mystère » du *Télémaque* que Gueudeville se donne carrière, et que, sous prétexte de réfuter les sous-entendus satiriques que l'on prête à Fénelon, il se répand en réflexions sur l'ambition de Louis XIV, sur ses constructions dispendieuses, ses maîtresses, ses exactions, son intolérance, et sur la misère et l'asservissement de la France.

Cette tactique, quelque peu déconcertante, il faut l'avouer, qui, à travers Fénelon, vise en réalité les personnes et les abus auxquels on a l'air de reprocher à Fénelon de s'être attaqué lui-même, reste constante au cours de tout l'ouvrage : dans toutes ses parties, reviennent les mêmes critiques contre la tyrannie du roi de France, les mêmes plaintes sur la violence dont les protestants sont victimes, les mêmes railleries sur la couardise de Jacques II, l'hypocrisie et l'action néfaste de Mme de Maintenon.

En réalité, sous le couvert de la littérature, c'est une diatribe politique que Gueudeville a voulu lancer.

Il est pourtant deux défauts ordinaires de Fénelon qu'il a bien sentis et bien notés : c'est la monotonie dans l'invention et la description de certaines scènes, les scènes de naufrage par exemple, et le peu de souci qu'il prend souvent de ménager les vraisemblances : les discours étendus que s'adressent Mentor et Télémaque tout en nageant au milieu de la mer (fin du livre V, fin du livre VI), la longue conversation que Calypso impose à Télémaque sortant d'un naufrage (livre I), avant de lui proposer d'aller changer de vêtements, choquent les lecteurs les plus disposés à ne pas chicaner sur le détail des événements dans un roman où le merveilleux épique tient une si grande place.

Faydit ne ressemble pas à Gueudeville. En dépit de son tempérament de polémiste, ce n'est pas du tout un « séditieux » et, quoique, à deux reprises, il se soit attiré de méchantes affaires, il a dû toujours se regarder lui-même comme un défenseur de la tradition. Ses protestations de respect à l'égard de Fénelon ne peuvent tromper sur ses sentiments foncièrement hostiles, que révèlent les deux épigraphes dont il fait suivre le titre de sa *Télémacomanie*[1], l'une empruntée aux livres saints: « *Non enim aetati nostrae dignum est, inquit* [Eleazarus], *fingere ut multi adolescentium* » (*Macch.* II, VI, 24); l'autre, inspirée de la sagesse païenne : « *Solon tragœdias scribere et fabulas docere prohibuit, inutilem eas falsiloquentiam vocans* » (Diog. Laert. in *Solone*). Faydit est un théologien et un érudit qu'irritent les prétendues faiblesses qu'il se croit en droit de reprocher à Fénelon, son peu d'austérité, sa science superficielle, et surtout son insuffisante connaissance « de l'Ecriture et de ses commentateurs ».

La *Télémacomanie* se divise en deux parties, une « censure » (73 pages), entreprise du point de vue moral et religieux, une « critique », beaucoup plus étendue, 1° des anachronismes, 2° des fautes contre l'histoire et contre la fable qu'on peut relever dans les deux premiers tomes du roman (du début à la ligne 190 de notre livre IX). Dans la *censure*, nous retrouvons les arguments des austères, développés à grand renfort de textes tirés de l'histoire ecclésiastique. La *critique* est extrêmement prolixe et pédantesque, et très souvent vainement pédantesque. *Télémaque* ne se donne pas pour une histoire ; les personnages en sont fictifs ou légendaires; les villes et les Etats qui y sont décrits sont assez souvent, sous des noms historiques, de pures créations de l'esprit : vaut-il donc bien la peine, pour condamner Fénelon, de rechercher curieusement les synchronismes et la parenté de Pygmalion, de prouver par saint Paul, Origène, Tertullien, saint Cyprien, Arnobe, Lactance, saint Augustin,

---

1. *La Télémacomanie ou la censure et critique du roman intitulé : les Avantures de Télémaque, fils d'Ulysse, ou suite du quatrième livre de l'Odyssée d'Homère*, à Eleutéropole, chez Pierre Philalèthe, M DCC, 24 + 477 pages in-12. — BN : *Inv.* Y² 9510.

Sextus Empiricus et Ange Politien, que la réputation de vertu que Fénelon attribue aux Crétois est sans fondement, et de démontrer en trente-cinq pages que la description de Tyr, au livre III de *Télémaque*, ne convient pas plus aux temps homériques que ne conviendrait une description de l'Amsterdam ou du Paris moderne à un roman dont l'action se passerait au temps de Charlemagne ou des Croisades?

Bayle accordait à Faydit « beaucoup d'érudition » et « de l'esprit infiniment ». On ne contestera guère le premier point, encore qu'on puisse discuter de la qualité de cette érudition et y avoir moins de confiance que Faydit lui-même. L'esprit, en revanche, ne paraît guère dans cette terrible « critique ». Mais cette seconde partie de la *Télémacomanie* est heureusement suivie de l' « idée d'une troisième », où, d'une plume alerte, cette fois, et avec plus de finesse et de goût que Gueudeville, il dénonce, comme lui, le peu de souci de Fénelon à garder cette vraisemblance du détail qui, même dans le conte merveilleux, persuade insensiblement le lecteur de la véracité du narrateur. Par un raffinement malicieux autant que justifié, c'est cet Homère, que Fénelon prétend imiter, qui lui est opposé par Faydit: Homère ne met pas son Télémaque en route, au sortir du palais de Nestor, sans décrire — et avec quel charme et quelle exactitude dans la prévoyance! — ses préparatifs de voyage (*Odyssée*, III, 478-484); Fénelon fait partir le sien « de l'île d'Ithaque, pour aller courir le monde, et cependant il ne lui fait faire aucun préparatif. Il ne lui donne ni chevaux, ni carrosse, ni vaisseaux, ni habits, ni linge, ni or, ni argent, ni valets. Est-ce qu'on voyage sans cela? Il n'y a que les anges, dit saint Augustin (sermon *De Tempore*), qui n'aient que faire d'aucun préparatif pour passer d'un pays dans un autre et pour voyager [1]. » Mais c'est, ajoute Faydit, « qu'Homère et ses héros parlaient et agissaient naturellement », tandis que « l'auteur du roman suppose les siens d'une autre espèce que les autres hommes et, de son côté, il parle phébus. Dans l'*Odyssée* tout est peint d'après nature ; tout y coule de

1. *Télémacomanie*, page 467. — Faydit ne dit pas duquel des sermons *De tempore* il tire sa citation, qui n'est sans doute pas textuelle ; mais les passages dans lesquels saint Augustin s'est efforcé d'éclaircir certaines circonstances matérielles de la mission des anges sont nombreux.

source; tout en est aisé, conforme aux manières et aux usages de la vie ordinaire. On y voit les mœurs anciennes et comment vivaient les pères des premiers âges. On y remarque même une grande conformité avec les manières de parler et d'agir que l'Ecriture Sainte nous représente dans les saints patriarches et les femmes de l'Ancien Testament. Le héros de l'Odyssée ne détruit point l'homme, et l'homme ne fait point de tort au héros. Mais, au contraire, dans le *Télémaque*, tout est guindé, singulier, extraordinaire.... Mentor et Télémaque sont dans la captivité et dans une dure prison ; ce n'est point par des rançons à prix d'argent ni par le secours des rois leurs alliés qu'ils s'en tirent ; cela serait trop naturel : c'est en tuant un lion sans aucune arme ; c'est en faisant des prodiges qui sont au-dessus de l'imagination et dont on n'a jamais eu d'exemple. Les prouesses de Don Guichot et de Guzman d'Alfarache, ni celles des Amadis et de Roland le Furieux n'ont rien de semblable. »

On le voit : si opposés que soient le dessein et l'esprit de Gueudeville et de Faydit, leurs critiques ne se contredisent pas ; elles se complètent ou s'unissent, comme elles complètent ou rappellent les critiques du public, gens d'Eglise ou gens du monde. Elles n'ont compromis, en définitive, le succès du livre ni en France ni à l'étranger. Dès 1700, paraissait une traduction allemande[1] et une flamande ; dès 1702, une traduction italienne. Vers 1728, Voltaire en Angleterre comptait quatorze éditions du *Télémaque* en anglais[2]. Fleischer[3], entre 1701 et 1811, mentionne cent quinze éditions françaises et soixante-quinze traductions, et sa liste n'est probablement pas complète.

Certes il était naturel, après les curiosités des premières années[4], que la faveur des philosophes réformateurs du XVIIIe

---

1. A Breslau, in-8°. Non signalée par les bibliographies de Fleischer, de Beuchot, de Gosselin. Cote de la Bibliothèque nationale : Y² 34611-34612.

2. *Siècle de Louis XIV*, chapitre XXXII. La première de ces traductions paraît être de 1702 (Cherel, *Fénelon au XVIIIe siècle*, page 40, note 1).

3. *Dictionnaire de la bibliographie française* au mot *Aventures*.

4. Peut-être ne se soutinrent-elles pas d'abord très longtemps. Il est possible que la mode se soit assez tôt désintéressée du *Télémaque* : « La saison en est passée », écrit Gueudeville, en 1702, au début de son *Critique ressuscité*. « Le fameux *Télémaque*, ajoute-t-il, a eu le sort de toutes les nouveautés : d'abord on en a été insatiable, et puis, tout d'un coup, on l'a laissé

siècle, puis celle de l'école et des éducateurs s'attachassent à *Télémaque*. Cependant quelques circonstances qui aient secondé la fortune de ce livre, elle ne se serait pas maintenue, si les lecteurs n'avaient continué à en être charmés.

Est-ce à dire que les critiques que nous avons rapportées fussent peu fondées ou qu'elles aient avec le temps perdu de leur force?

Il ne nous appartient pas de reprendre les griefs de Bossuet et de reprocher à l'archevêque de Cambrai d'avoir écrit un roman. Mais nous sentons bien que Fénelon avait quelque intérêt à ce qu'on ne donnât pas ce nom à son livre. Il n'ose pas cependant lui donner pleinement celui de *poème*, que ses amis s'efforcèrent de faire prévaloir[1]. De là, quoique les deux genres soient apparentés, comme une première indécision : « C'est, dit-il, une narration fabuleuse en forme de poème héroïque, comme ceux d'Homère et de Virgile. » Mais ceux d'Homère et de Virgile sont en vers, comme, de tout temps, l'ont été les poèmes. Celui de Fénelon est en prose et sans doute Fénelon eût trouvé, au besoin, de bonnes raisons pour défendre cette forme de son livre ; on connaît ses sentiments sur la versification française, qui lui paraît trop difficile et peu favorable à l'expression exacte, souple et nuancée de la pensée. Le temps n'est pas loin d'ailleurs des paradoxes de La Motte sur la légitimité du poème en prose. Le *Télémaque*, considéré

---

là. » — Hamilton, dans l'épître en vers (de date incertaine) qui ouvre le conte des *Quatre Facardins*, célébrant la vogue des contes des fées, un instant traversée, il l'avoue, par celle de *Télémaque*, celle-ci, ajoute-t-il,

dura peu,
Et, las de ne pouvoir comprendre
Les mystères qu'il (le *Télémaque*) met en jeu,
On courut au Palais le rendre
Et l'on s'empressa d'y reprendre
Le *Rameau d'or*, et l'*Oiseau bleu*.

Mais outre que le témoignage d'un critique de parti pris et celui d'un mondain raffiné sont suspects de quelque partialité, la mode et la popularité ne sont pas tout à fait la même chose. Sur la popularité du *Télémaque* voir, outre les témoignages de la bibliographie, la note 2 de la page LIX et la note de la ligne 3 du livre I. Cf. Cherel, ouvrage cité, pages 27-28.

1. Rappelons que Ramsay, en 1717, intitule nettement son étude *Discours sur la Poésie épique et l'excellence du poème de Télémaque*.

seulement comme un essai de ce genre nouveau, vient donc à son heure et répond à la curiosité d'une partie du public lettré de l'époque. Cependant, sans que nous ayons ici à discuter sur le fond des choses, le paradoxe, en somme, a échoué : le poème en prose est resté une exception, qui éveille toujours en nous le sentiment d'une imperfection et le soupçon d'une impuissance.

Mais la vraie contradiction qui est au fond de tout le *Télémaque*, et qui en explique les invraisemblances, c'est qu'il est une allégorie continue d'un bout à l'autre. Nous avons dit qu'il n'en fallait pas forcer les allusions ; il ne faut pas non plus les méconnaître. *Télémaque* n'est un roman — ou un poème — qu'en apparence ; et, quoique les aventures du héros soient le sujet du livre, l'objet de l'auteur n'est pas de nous les conter. Elles ne sont qu'un moyen d'amener, de déguiser, de faire accepter sans ennui l'instruction qui est le but de son effort et qui vise surtout les choses contemporaines. De là, deux inconvénients : d'abord l'indiscret empiètement d'une morale qui ne se dégage pas du récit, mais qui le surcharge, parfois l'interrompt, se substitue à lui, prend toute la place ; puis l'inévitable médiocrité de la peinture des caractères, qui, dans un tel livre, et à la réserve de quelques récits très dramatiques, mais purement épisodiques, ne peut être ni forte, ni exacte : car les caractères n'y commandent jamais l'action ; ils sont au contraire toujours tout ce qu'il faut qu'ils soient pour qu'elle se déroule comme le veut l'auteur et conformément à son dessein didactique. Encore, dans l'esprit de cet auteur lui-même, l'idée de tels caractères est-elle toujours vacillante : sous le nom et le costume de Télémaque, ce n'est jamais complétement Télémaque qu'il représente ; ce n'est pas uniquement non plus le duc de Bourgogne. Même incertitude pour Sésostris ou Idoménée et Louis XIV, pour Mentor aussi, qui d'ailleurs n'est pas Mentor, mais la déesse Minerve, cachée sous les traits de ce sage, et qui tantôt parle en précepteur, ainsi que ferait Fénelon lui-même, tantôt paraît comme une figure de la Sagesse, au sens chrétien du mot. Comment des personnages ainsi conçus seraient-ils vraisemblables et vivants ? Et qu'en peut-il rester dans l'esprit qu'un souvenir déterminé par les traits les plus généraux, celui d'un jeune prince bien né, capable de courage et de sagesse, mais inex-

périmenté et que forment peu à peu les leçons de la vie et celles d'un maître éloquent et prudent, celui d'un vieux roi ou d'un roi dans la force de l'âge, l'un éclairé autant que généreux, l'autre plus inconsidéré, et tous deux trop amis des conquêtes, trop ouverts aux avis intéressés des flatteurs?

C'est encore cette prédominance du dessein moral qui explique que Fénelon ne se soit pas plus soucié de la vraisemblance des détails que de la vérité nuancée et de la cohérence des caractères. Faydit et Gueudeville ont raison sur ce point et aux exemples qu'ils alléguent on en pourrait ajouter beaucoup d'autres. Combien de fois Télémaque et Mentor trouvent-ils à point nommé sous la main tout ce qui leur est nécessaire pour tromper l'ennemi, pour échapper à quelque péril, pour ordonner un sacrifice, sans qu'on voie comment ils ont pu s'en procurer les moyens! Combien de fois leurs conversations, dans les situations qui se prêtent le moins aux longs discours, semblent-elles, pour peu qu'on y réfléchisse, un défi au bon sens!

Pour ce qui est de l'exactitude et des vraisemblances historiques, nous avons dénoncé l'excès des sévérités de Faydit. Elles sont d'autant plus injustes que, sans parler de la mémoire de Fénelon, si heureuse et si ornée, son érudition même, si elle est souvent peut-être de seconde main, révèle la curiosité la plus étendue[1]. Mais aussi bien ce que l'on serait tenté de

---

1. Fénelon ne nous a rien dit des sources de sa documentation historique, géographique et mythologique, et, outre qu'en effet il s'est peut-être souvent borné à utiliser, sans recourir aux textes, ses connaissances acquises, il y eût eu quelque chose de tout à fait contraire à son génie, si ennemi du pédantisme et de tout ce qui sent l'ostentation et l'effort, à dresser une liste qui eût risqué d'être longue. Mais, par là, et en exceptant les renseignements qu'il tire des poètes (voir ci-après page LXXII, et la note *4*) et qui se décèlent d'eux-mêmes, nous sommes, sur ce point, réduits à des conjectures. Voici donc les textes que nous avons cru pouvoir citer, au cours du *Télémaque*, comme des sources vraisemblables d'informations : pour le livre II et quelques détails des livres III, IV et VII, la Bible *a*, Hérodote et Diodore, pour quelques détails du livre V, la *Vie de Lycurgue* de Plutarque, les *Lois* de Platon, la *Politique* d'Aristote, les *Constitutions* attribuées à Héraclide du Pont, qui avaient été l'objet d'une réédition récente (voir ligne 268 du

a. Envisagée seulement ici, comme les poètes, du point de vue historique et géographique. Les citations et les souvenirs de l'Ecriture, de caractère moral et théologique, sont répandus à travers tout le *Télémaque*.

reprocher à Fénelon, n'est-ce pas la pauvreté de son informa-

---

livre V), et, pour toutes les parties de l'ouvrage, la *Géographie* de Strabon (plusieurs fois éditée au XVIe et au XVIIe siècle ; la seconde édition de Casaubon notamment avait été publiée en 1620). Il faut y joindre peut-être, çà et là, pour quelques indications éparses, Justin, et pour ce qui regarde la géographie de la Sicile et de l'Italie méridionale, Tite-Live (*seconde guerre punique*), que le duc de Bourgogne avait traduit, et le livre III de l'*Histoire naturelle* de Pline (géographie de l'Espagne et de l'Italie). — Pour la mythologie, en dehors des *Métamorphoses* d'Ovide (voir ci-après la note 4 de la page LXXII), Fénelon a pu consulter les *Fables* d'Hygin (plusieurs fois éditées au XVIe et au XVIIe siècles et, en dernier lieu, insérées dans les *Mythographi latini* de Muncker, Amsterdam, 1681), auxquelles on peut ajouter, pour deux détails (voir la note de la page 569 du livre IV et celle de la ligne 1086 du livre XIV), Pausanias et la *Bibliothèque* d'Apollodore (éditée en dernier lieu par notre Tannegui Le Febvre, le père de Mme Dacier, 1661). — D'autre part Fénelon avait sous la main le *Discours sur l'histoire universelle* de Bossuet (1681), les *Mœurs des Israélites* de Fleury (même année), dont il paraît s'être plusieurs fois souvenu, et sans doute la *Geographia sacra* de Bochart (Caen, 1646 ; Francfort-sur-le-Mein, 1681), où il avait tant à prendre pour tout ce qui touche aux Phéniciens et à leurs colonies (*Télémaque*, livres II, III, VII). A-t-il fait usage de cartes de géographie et quelles seraient ces cartes ? Aucun indice ne permet, croyons-nous, de répondre à ces questions (voir la note des lignes 445 du livre I et 413 du livre XIII) : la carte qui est jointe à l'édition de 1717 ne prouve rien que l'heureuse initiative des éditeurs ou les exigences nouvelles du public lettré ; car la cartographie avait fait de grands progrès depuis l'époque de la composition du *Télémaque*. Mais peut-être s'est-il souvenu çà et là (voir par exemple la fin de la note de la ligne 300 du livre III et la note de la ligne 537 du livre VII) de récits de voyageurs comme ceux que Bossuet utilise dans son chapitre sur l'Égypte (voir ici la note de la ligne 128 du livre II). On doit songer aussi à quelques-uns des travaux d'érudition (voir, par exemple, la note de la ligne 287 du livre XIV) répandus parmi les savants, que Gronovius devait un peu plus tard rassembler dans son *Thesaurus antiquitatum graecarum* (1697-1702), et peut-être, quoique la chose soit plus douteuse, à certaines pièces intéressantes, statuettes, médailles (voir les notes des lignes 591 du livre XIII et 497 du livre XVII), dont Fénelon aurait pu voir lui-même l'original ou le dessin dans quelque collection particulière : la publication de l'*Antiquité expliquée* de Montfaucon, n'est, en effet, on le sait, que de 1719, postérieure par conséquent de quatre ans à la mort de Fénelon et d'un quart de siècle à l'époque de la composition du *Télémaque*. Enfin Fénelon a dû profiter souvent des renseignements, des références, des citations que lui fournissaient les éditions d'auteurs anciens, notamment les éditions d'Homère et de Virgile enrichies de commentaires modernes[a] ou accompagnées des scholies an-

a. Telles, par exemple, pour nous en tenir au XVIIe siècle, les notes de La Cerda dans son édition de Virgile (Madrid, 1608 et années suiv., réédité en 1642-1647), et du P. De la Rue dans son Virgile *ad usum Delphini* (Paris, 1675).

tion ; c'en est plutôt parfois la nonchalance : on s'étonne, à ne considérer que l'intérêt artistique de son livre, de sa négligence à fortifier en nous le sentiment de la véracité des choses qu'il raconte au moins par la représentation exacte des lieux où elles se passent. Que de traits dans ses descriptions qui n'ont rien que de conventionnel, qu'il s'agisse des déserts d'Oasis, qui sont « affreux » et où l'on voit des « sables brûlants » au milieu des plaines avec des « neiges qui ne se fondent jamais » sur le haut des montagnes [1], ou du sommet difficile à identifier d'Acratas [2], en Sicile, « où règne un hiver que les zéphirs n'ont jamais adouci », ou du passage montagneux et maritime [3] où se livre le combat d'Adraste contre les alliés et que l'auteur eût eu sans doute quelque peine à retrouver sur le terrain !

Même défaut de rigueur dans l'expression et parfois jusque dans l'enchaînement de la pensée. Combien de phrases où se relèvent de ces mots répétés et dont la répétition n'est ni utile ni voulue [4] ! Combien de fois même est-ce la pensée qui, à une ou deux pages de distance, se répète et paraît dénoter chez l'écrivain quelque relâchement de l'attention [5] ! Certes Fénelon ne trompait pas son correspondant en 1710 [6] quand il

---

ciennes [a], qu'il pouvait avoir à sa disposition, et que d'ailleurs il nous est impossible de désigner précisément : mais c'est ainsi que Servius, par exemple, le principal commentateur ancien de Virgile, a pu devenir sa source pour l'histoire d'Idoménée et pour une partie de celle de Philoctète [b].

1. Voir livre II, lignes 232-299.
2. Voir ligne 244 du livre I.
3. Voir livre XIII, lignes 404 et suiv.
4. Voir, par exemple, les notes des lignes 119 du livre IV, 748 du livre VII, 1046 du livre XI, 333 du livre XIII.
5. Voir, par exemple, les notes des lignes 578 du livre III, 261 du livre X, 305 du livre XI.
6. Voir plus haut, page XLI.

a. Tels l'*Homère* de Schrevelius (Leyde, Elzévir, 1656) publié avec les scholies de Didyme, et le *Virgile* publié (sous la direction de Schrevelius), avec un choix de commentateurs modernes et le texte complet de Servius, chez Abraham Commelin (Amsterdam, 1646). — Racine paraît avoir possédé un exemplaire de ces deux ouvrages (voir l'édition de ses *Œuvres* dans la collection des *Grands écrivains de la France*, tome VI, pages 195 et 325 de la seconde édition).

b. Voir les notes des lignes 133 du livre V et 148 du livre XII. — Voir encore la note de la ligne 91 du livre XIV.

lui parlait de *Télémaque* comme d'une « narration faite à la hâte et où il y auroit beaucoup à corriger ».

Plus encore pourtant que ces taches assez nombreuses, mais assez légères, on a pu reprocher au style de Fénelon sa monotonie. Et comment en pourrait-il être autrement? En dépit de la finesse tout originale de son goût et des vues si ingénieuses et si libérales qu'il a développées dans sa *Lettre à l'Académie* sur un « projet d'enrichir la langue », Fénelon écrivain reste un homme de son temps. Il n'a ni les érudites curiosités des poètes de la Pléïade, ni leur ardeur à rechercher des sources nouvelles pour « l'illustration » de la langue française, ni le souci d'exactitude artistique qui devait inspirer plus tard à un André Chénier le brûlant désir de voir d'abord ce qu'il prétendrait ensuite décrire[1]. Les visions qu'il retrace aux yeux des lecteurs de *Télémaque* ne l'ont ébloui lui-même qu'à travers ses lectures. Et, ses lectures, celles, en tout cas, dont il tient à ramener incessamment le souvenir à l'esprit du duc de Bourgogne, c'est, nous le savons, tout d'abord Homère, et, avec Homère, c'est Virgile et c'est Horace. Grands noms, les plus célèbres de la poésie grecque et latine, auxquels se joindront[2] si l'on veut, le nom également illustre de Sophocle, pour un épisode de *Télémaque*[3], et, çà et là, celui d'Ovide, l'Ovide des *Métamorphoses*, le grand maître de la mythologie agréable[4]. Mais que d'autres s'y ajouteraient sur la liste des sources poétiques d'un Ronsard

---

1. Tout voir, aller partout! Tout connaître et tout peindre!

2. Notons, en passant, un souvenir de deux poètes que Fénelon admirait au plus haut point (*Lettre à l'Académie*, V et VII), Térence et Catulle (voir livre VI, 221 et 265, et encore livre I, ligne 11), et un autre, du petit poème sur la *Guerre civile* de Pétrone (voir livre XIV, ligne 91, et la note).

3. Histoire de Philoctète (livre XII).

4. Non que Fénelon l'admire à l'égal des plus grands poètes : il ne le met au-dessus que de Sénèque le Tragique et de Lucain, qu'il n'estime pas beaucoup (*Lettre à l'Académie*, X, 10). Mais, à ses yeux comme à ceux des hommes cultivés du XVIIe siècle (les érudits peut-être mis à part : la principale autorité sur laquelle s'appuie Faydit, pour la Fable comme pour la géographie, est l'obscure *Alexandra* de Lycophron), les *Métamorphoses* sont la source essentielle pour la connaissance de la mythologie, dont les récits merveilleux d'ailleurs ne lui semblent pas plus sérieux que les « contes des fées » (*Id.*, X, 9). Aussi en tirait-il les thèmes du duc de Bourgogne, qui s'y « divertissait » (*Correspondance*, tome II : *Lettres diverses*, 30).

ou de ses émules ! Encore Fénelon choisit-il dans ses modèles, et surtout dans le plus grand d'entre eux, dans Homère. La finesse même de son goût ne lui permet pas de le lire tout à fait des mêmes yeux que nous l'avons lu depuis. Si touché qu'il soit de la « simplicité » des héros du vieux poète, elle lui paraît descendre parfois jusqu'à la « grossièreté », et il est difficile de savoir où il fait commencer cet excès ; mais, par là, quelque chose manque à son imitation de ce qui fait la richesse et la diversité d'Homère. Peut-être même est-il moins détaché qu'il ne croit l'être des « vains préjugés » de son temps et moins apte à se refaire, par un effort de l'imagination artistique, l'âme, l'esprit et les yeux d'un contemporain de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Dès lors à s'inspirer sans cesse non seulement des mêmes maîtres, mais de leurs procédés les plus extérieurs et comme vidés de ce qu'il y pouvait entrer de réalité sensible, à leur emprunter leurs comparaisons, leurs périphrases, les traits ordinaires de leurs paysages ou de leurs descriptions de luttes et de tempêtes, comment Fénelon pouvait-il éviter l'écueil de la monotonie? Comment ces procédés, dont l'emploi constitue le caractère le plus apparent de sa « prose poétique » pouvaient-ils ne pas donner à son style cette uniformité un peu lassante qu'on lui reproche avec raison?

Prenons-y garde, cependant. Le petit nombre des sources où s'alimentait l'inspiration poétique de Fénelon a-t-il nui à la popularité de son ouvrage? En honnête homme de son temps, il s'en tient aux trois ou quatre grands poètes dont tous les lettrés peuvent, au passage, reconnaître les réminiscences ; il n'emprunte rien aux poètes d'un accès plus difficile ou d'un talent plus mêlé, à ceux que leur sublimité un peu déconcertante ou l'ingéniosité de leur art savant et parfois laborieux a rendus plus étrangers aux esprits de commune culture : mais sans doute est-ce là justement la raison pourquoi tant d'esprits formés aux humanités traditionnelles plutôt qu'à l'érudition et au goût du pittoresque et du rare se sont, au XVIIIe siècle et longtemps encore dans le XIXe, complu à la lecture du *Télémaque*.

L'art rigoureux d'un Leconte de Lisle et des poètes de son groupe nous a rendus plus exigeants : il ne doit pas nous faire

méconnaître le caractère le plus original de celui de Fénelon.

Quoi qu'on puisse penser en effet des théories qui font du sentiment de la difficulté vaincue l'un des éléments du plaisir esthétique, nous n'en saurions imaginer de plus contraire au génie de cet écrivain. Il va, sur ce point, comme sur tant d'autres, jusqu'au paradoxe :

> « Ce n'est ni le difficile ni le rare, *dit-il*, ni le merveilleux que je cherche ; c'est le beau simple, aimable et commode que je goûte. Si les fleurs qu'on foule aux pieds dans une prairie sont aussi belles que celles des plus somptueux jardins, je les en aime mieux... Le beau ne perdroit rien de son prix quand il seroit commun à tout le genre humain ; il en seroit plus estimable. La rareté est un défaut et une pauvreté de la nature... Je veux un beau si naturel qu'il n'ait aucun besoin de me surprendre par sa nouveauté [1]. »

Combien est sincère chez Fénelon cette thèse ingénue et par quel lien étroit elle se rattache à ce qu'il y a de plus profond, de plus intime dans son esprit et dans sa conscience, on l'a montré avec délicatesse [2]. Ce qui est sûr, c'est qu'on ne saurait trouver, pour expliquer la pensée de Fénelon critique, de meilleur exemple que le *Télémaque* lui-même. Et cette fois, ce « désintéressement », ce « détachement » artistique dont il fait preuve en écrivant son long roman presque au courant de la plume a eu précisément l'effet qu'il en pouvait attendre : cette aisance qui ne se dément nulle part a fait de son livre le plus accessible qui soit dans toute la littérature française. En dépit de son décor antique et de tant d'emprunts aux poètes de l'antiquité, le *Télémaque* est d'une lecture incomparablement plus facile que les tragédies de Racine, les satires de Boileau ou les fables de La Fontaine. Là est la raison de sa popularité ; mais par là aussi s'explique le charme de ses parties les mieux venues.

L'invention de Fénélon n'est pas partout également heureuse. Il y a bien du mélodrame dans l'histoire d'Astarbé et plus encore

---

1. *Lettre à l'Académie*, V.

2. Cherel, *Les idées littéraires de Fénelon et la doctrine du pur amour* (*Revue générale de Louvain*, déc. 1910). Cf. du même, *L'idée du naturel et le sentiment de la nature chez Fénelon* (*Revue d'Histoire littéraire de la France*, octobre-décembre 1911).

dans celle de Baléazar et de son anneau d'or[1], et nous avons déjà signalé les complications romanesques de l'histoire de Philoclés[2]. Mais que de grâce dans le récit par lequel s'ouvre le *Télémaque* et où commencent à s'opposer la naïve confiance du jeune prince et la passion artificieuse de Calypso! Que d'agrément et que de pathétique, au regard surtout d'un lecteur de quinze ans, dans celui de la rivalité de Calypso et d'Eucharis[3]! Quant à l'histoire de Philoctète, par la justesse des proportions, la fidélité de la couleur, la simplicité et la vérité des sentiments, la noblesse de l'inspiration morale, c'est un morceau achevé.

Les descriptions, si fréquentes dans l'ouvrage, ne sont pas non plus toutes du même prix. Il en est, nous l'avons dit, qu'on voudrait préciser et qui demeurent conventionnelles. Mais l'art de Fénelon reprend son avantage dans toutes celles qui ne prétendent qu'à évoquer de gracieuses ou de touchantes et poétiques images, dans le tableau des funérailles d'Hippias[4], dans celui de la gloire d'Amphitrite[5]. C'est là qu'on serait tenté de croire à quelque effort pour donner à sa prose cette « cadence » dont Voltaire avait été frappé[6]. Les corrections pourtant, quand elles interviennent, semblent s'inspirer aussi d'un autre dessein. Très ouvert aux jouissances des beaux arts, Fénelon a pris à la lettre une comparaison d'Horace dont il lui a plu de faire un précepte : *Ut pictura poesis*, et c'est avec les peintres qu'il cherche à rivaliser, sans s'interdire, au besoin, les sujets de mythologie galante, qui sont alors les plus à la mode[7], l'*Enlèvement d'Europe*[8], l'*Amour se jouant avec les nymphes*[9] ou *Vénus aux pieds du trône de*

1. Livre VII, ligne 250 et suiv. — 2. Livre XI. — 3. Livre VI.

4. Voir livre XIII, lignes 885 et suiv.

5. Voir livre IV, lignes 338 et suiv.

6. *Siècle de Louis XIV*, chap. XXXII. — Pour l'étude du rythme dans le *Triomphe d'Amphitrite*, voir G. Lanson, *l'Art de la Prose* (Paris, 1909), VIII.

7. Et qu'on regarde comme les plus capables de plaire à la jeunesse : comparer les tableaux dont les peintres décorent en 1699 la Ménagerie du château de Versailles, destinée à la jeune duchesse de Bourgogne, sur le désir exprimé par Louis XIV que les sujets ne soient pas trop sérieux et qu' « il y ait de la jeunesse mêlée dans ce que l'on fera » (Voir Pierre Marcel, *La peinture française au début du XVIIIe siècle*, III, x).

8. Voir livre VIII, lignes 391-394.

9. Voir livre VI, lignes 102 et suiv.

Jupiter[1], et ses corrections décèlent le souci du coloris, des groupements et des attitudes plutôt que des sonorités expressives. Encore le sens artistique de Fénelon est-il si fin et si spontané que les musiciens trouveraient à peine moins de profit que les peintres à méditer ce tableau d'une *Nuit de fête sur la mer Ionienne*[2], l'un des plus parfaits programmes de « poème symphonique » qui aient jamais été rédigés ou rêvés :

> « Après ces entretiens, Adoam fit servir un magnifique repas; et, pour témoigner une plus grande joie, il rassembla tous les plaisirs dont on pouvoit jouir. Pendant le repas, qui fut servi par de jeunes Phéniciens vêtus de blanc et couronnés de fleurs, on brûla les plus exquis parfums de l'Orient. Tous les bancs de rameurs étoient pleins de joueurs de flûte. Achitoas les interrompoit de temps en temps par les doux accords de sa voix et de sa lyre, dignes d'être entendus à la table des dieux et de ravir les oreilles d'Apollon même. Les Tritons, les Néréides, toutes les divinités qui obéissent à Neptune, les monstres marins mêmes, sortoient de leurs grottes humides et profondes pour venir en foule autour du vaisseau, charmés par cette mélodie. Une troupe de jeunes Phéniciens d'une rare beauté et vêtus de fin lin plus blanc que la neige dansèrent longtemps les danses de leur pays, puis celles d'Egypte, et enfin celles de la Grèce. De temps en temps des trompettes faisoient retentir l'onde jusqu'aux rivages éloignés. Le silence de la nuit, le calme de la mer, la lumière de la lune répandue sur la face des ondes, le sombre azur du ciel semé de brillantes étoiles servoient à rendre ce spectacle encore plus beau. »

Il n'est pas jusqu'aux moralités du *Télémaque* qui ne contribuent à laisser au lecteur la même impression d'aisance et de charme. Nous en avons noté l'agréable diversité; ajoutons que, si quelques longs discours, quelques « prédications » de Mentor retardent parfois à l'excès l'impatience du lecteur, il n'est pas rare non plus qu'une forme originale relève beaucoup l'intérêt de l'enseignement. Il y a à la fois de la délicatesse et de la profondeur dans l'histoire symbolique de l'exil d'Apollon et de la naissance des arts[3], ou dans ces peintures d'une société primitive, ignorante du commerce, de la monnaie, de la divi-

1. Voir livre VIII, lignes 40 et suiv. — 2. Livre VII, lignes 408-430.
3. Voir livre II, lignes 341-397.

sion du travail, de la propriété individuelle, et parfaitement innocente et heureuse[1], pure idée dont, en vrai platonicien, Fénelon aime à « s'enchanter lui-même ». Enfin est-il un poète ou un théologien qui, en essayant de peindre la félicité des élus, ait, d'un style plus sûr et plus immatériel à la fois, donné la sensation de l'intangible et de l'inexprimable[2] ?

Ne nous étonnons donc pas qu'en dépit de critiques justifiées tant de lecteurs aient été, soient encore sensibles à ces mérites d'un art qui semble n'avoir pas connu l'effort; ne nous étonnons que de la destinée singulière du *Télémaque*. Comme il est, dans tous les pays, pour des raisons sur lesquelles nous ne reviendrons pas, populaire à l'égal des chefs-d'œuvre de toutes les littératures, c'est à ces chefs-d'œuvre qu'on est tenté de le comparer; rapprochement dangereux, préjugé trop favorable, qui a dû provoquer en sens contraire des jugements excessifs à leur tour. Si nous voulons le juger avec équité, n'oublions pas que *Télémaque* fut écrit pour le plaisir et pour l'instruction d'un lecteur unique : l'espèce d'abandon confiant qu'engendrent les relations du maître et de l'élève, l'élève fût-il prince, quand le maître est Fénelon, en explique les nonchalances, — nonchalances de la composition et de l'expression; car rien n'est plus décidé, plus cohérent, plus affirmatif que la doctrine. Et, par cette opposition même, si le *Télémaque* ne donne pas toute la mesure du génie de Fénelon, séduisant et dominateur, il en porte éminemment la marque.

VI

LES MANUSCRITS DU *TÉLÉMAQUE*. — LES TROIS MANUSCRITS AUTHENTIQUES. — DE L'ÉDITION DE 1717 A L'ÉDITION DE VERSAILLES (1824); LES NOTES DE L'ÉDITION DE ROTTERDAM (1719). — DESSEIN DE LA PRÉSENTE ÉDITION.

Fénelon, nous le savons, n'a ni publié lui-même le *Télémaque*, ni avoué aucune des éditions de l'ouvrage qui ont été

1. Voir livre VII, à partir de la ligne 522.
2. Voir livre XIV, lignes 599 et suiv.

publiées de son vivant, d'après des copies plus ou moins exactes. Mais son manuscrit autographe est parvenu jusqu'à nous ainsi que deux copies qu'il a fait exécuter et qu'il a revues.

Avant de décrire ces trois manuscrits et d'en marquer les rapports, il importe de rappeler l'assertion formelle de l'abbé Gosselin [1] : « Il n'a jamais existé d'autres manuscrits revus par l'auteur », et il convient de s'y tenir. Cette assertion ne se fonde pas seulement en effet sur les recherches des éditeurs de Versailles, mais sur celles des abbés Gallard, grand-vicaire de Senlis, et De Fénelon, ce dernier membre de la famille de l'auteur du *Télémaque*, qui, vers 1780, en vue d'une édition des œuvres qui ne devait pas s'achever [2], réunissaient tous les manuscrits de Fénelon, ceux du séminaire de Saint-Sulpice, ceux des Théatins, ceux de l'archevêché de Cambrai, ceux du séminaire de Saintes, enfin ceux qui étaient restés aux mains de la famille, que Gallard reçut en 1777 [3] du marquis de Fénelon, petit-fils du marquis Gabriel-Jacques, petit-neveu de l'écrivain et ancien ambassadeur en Hollande [4], et qu'il lui restitua en 1785, au moment où il dut se désintéresser de l'édition, dont le P. de Querbeuf poursuivit, dès lors, l'entreprise. C'est parmi ces manuscrits alors conservés par la famille que se trouvent mentionnées les deux copies « revues et corrigées par l'auteur », l'une d'elles, la première, contenant, outre les corrections, « plusieurs feuilles qui sont de sa main » ; et, comme l'autre était enfermée dans un carton qui la qualifiait de « véritable original tout entier de la main de l'auteur », Gallard, dans la note dont il a fait suivre ce catalogue, déclare expressément, et à juste titre, que cette mention est mal fondée [5], l'original se trouvant en réalité à la Bibliothèque du Roi, à laquelle « il a été donné

1. *Histoire littéraire de Fénelon* (Lyon, Paris, 1843), appendice de l'article IV, 1, 10. — Cf. *Notice sur les manuscrits et les éditions du Télémaque*, I, en tête du tome XX de l'édition des *Œuvres complètes* (Versailles, puis Paris, 1820 et suiv.).

2. Voir ci-après, *Appendice*, 14.

3. Pièce conservée à la bibliothèque du grand Séminaire de Paris (*État des papiers laissés par feu Mgr l'archevêque de Cambrai*). — Déclaration de Gallard, à la fin de la pièce.

4. Sur le marquis Gabriel-Jacques, voir ci-après, page XCI, *Appendice*, 10.

5. Voir encore page XC, note 1.

par M. le marquis de Fénelon[1] suivant les intentions de son père, M. le Marquis de Fénelon, ambassadeur en Hollande ». Les deux copies et l'original, ce sont nos trois manuscrits.

Il faut toutefois noter qu'en 1771, dans un *Eloge de Fénelon* composé pour le concours d'éloquence de l'Académie française, l'abbé Maury, alors à ses débuts, disait[2] avoir vu sept manuscrits du *Télémaque* copiés ou corrigés par Fénelon lui-même. L'assertion est dénuée d'autorité; l'abbé Gosselin n'a pas de peine à le démontrer : elle ne devait pas cependant être tout à fait sans fondement. Si l'abbé Maury n'avait peut-être pas vu, il avait dû entendre dire qu'on avait vu. Car, un peu plus tard, vers l'époque, semble-t-il, où travaillaient les abbés Gallard et de Fénelon, un autre membre de la famille de Salignac, Ferdinand-François-Léon, évêque de Lombez († 1787), l'un des fils du marquis Gabriel-Jacques, disait à l'abbé Proyart, qui le rapporte dans sa *Vie du Dauphin, père de Louis XV* (tome I, note de la page 82), qu'*il existait* encore sept exemplaires de l'ouvrage ou copiés entièrement par l'auteur, ou corrigés et raturés de sa main. Ce témoignage aurait plus de poids que celui de Maury, dont il est évidemment la source[3], s'il était aussi affirmatif. Mais l'évêque, quoique « héritier », à ce qu'assure Proyart, avec quelque exagération sans doute, « des papiers de Fénelon », ne dit pas qu'il ait vu les sept exemplaires. En réalité des confusions ont dû se produire dans l'esprit de ces hommes cultivés, mais peu habitués aux distinctions précises de l'érudition, entre la notion de manuscrits en général, et celle de manuscrits authentiques. Car il est vrai que de nombreuses copies du *Télémaque* ont dû circuler, entre 1698 et 1717, dans le public et parmi les libraires. Il a même pu s'en répandre encore après la publication de la première édition authentique : la Bibliothèque nationale en possède une, qui forme deux volumes in-4 (fonds français 14946-14947) de 686 et 605 pages : elle contient dans ses derniers feuillets (598-605) l'*Ode* de la jeunesse de Fénelon qui a été

1. François-Louis (1722-1767), fils de Gabriel-Jacques.
2. Maury, *Discours choisis*, Paris, 1777, page 423.
3. Maury était un protégé de M. de Salignac, qui devait, à Lombez, se l'attacher comme vicaire général.

insérée à la suite du *Télémaque* dans l'édition de 1717[1], et, à la fin du premier volume, le copiste a marqué la date de l'achèvement de cette première moitié de sa tâche : « Ce dix-septième mars 1724. »

La Bibliothèque Nationale possède encore deux manuscrits non authentiques du *Télémaque*, l'un complet, l'autre partiel. Le manuscrit complet (fonds français 14948-14949) forme deux volumes in-4, dont le premier contient les premiers livres du *Télémaque* jusqu'à la ligne 488 de notre livre XI ; le second y fait suite sans interruption, et conduit l'ouvrage jusqu'à la fin. Le texte est contemporain des premières éditions ou apparenté aux textes dont ces éditions procèdent, c'est-à-dire à ceux dont les copistes n'ont pas connu les corrections introduites par Fénelon dans la première des deux copies exécutées par ses ordres, et il ne contient aucune des additions que nous avons mentionnées[2] et dont nous donnons encore la liste plus loin[3]. Toutefois, le copiste, ayant, après l'achèvement de son travail, reçu communication de l'addition des lignes 730-979 de notre livre XVII, l'insère, par une singulière méprise, immédiatement après les derniers mots par lesquels se termine le *Télémaque* : « chez le fidèle Eumée. » Le récit, dans cette copie, se suit d'ailleurs sans division, du commencement à la fin, et sans autre interruption que celle qui résulte du partage en deux tomes. Mais, postérieurement à l'achèvement de la copie, le possesseur de ce manuscrit eut connaissance de la division en 24 livres, et, au cours des deux volumes, il la marqua par des indications au crayon, et c'est alors que, par une méprise non moins étrange que celle du copiste, ne s'apercevant pas que les dernières pages étaient une addition placée par erreur à la fin du *Télémaque*, il crut — et Caron et Gosselin, se fiant à sa note, ont reproduit son erreur[4] — que le copiste avait arrêté son travail à la ligne 979 de notre livre XVII, et il écrivit à la suite : « Il manque ici le paragraphe qui termine le XXIIIe livre (*lignes 980-985 de notre livre XVII*) et tout le XXIVe (*notre XVIIIe livre*) ».

1. Voir ci-après, *Appendice*, 10.
2. Voir page XLVI. — 3. Voir page LXXIX, note 2.
4. *Notice sur les manuscrits*, etc., I, et *Histoire littéraire de Fénelon*, appendice de l'article IV, 10

Le manuscrit partiel occupe les pages 393-689 d'un recueil du fonds Clérambault (n° 289) : il contient un fragment de notre livre V (lignes 261-506), la fin de ce livre, et nos livres VI, VII, VIII (sauf les lignes 288-360), et les lignes 1-418 du livre IX); puis, sous le titre de « fragment de *Télémaque* qui va jusques à la fin », la fin de notre livre XIV, depuis la ligne 1081, et nos livres XV-XVIII, sauf l'addition des lignes 494-723 de notre livre XVII et celle des lignes 349-424 de notre livre XVIII. L'écriture, souvent très négligée, est de plusieurs mains, comme celle du manuscrit complet que nous venons de décrire : comme ce dernier en effet, celui dont les fragments Clérambault sont probablement un débris devait être une copie destinée à quelque libraire, et il procède également d'une source antérieure à la revision de la première copie.

La Bibliothèque d'Aix en Provence possède (Mscr. 193) un manuscrit du même genre et du même temps que les deux précédents, qui, comme eux, procède d'une rédaction antérieure aux corrections introduites par Fénelon dans la première des deux copies qu'il fit exécuter pour lui-même. C'est un volume relié de 205 millimètres de haut sur 148 de large. L'écriture est fine, très serrée et très élégante ; mais elle se gâte par endroits et la fatigue du copiste se trahit encore par quelques abréviations, *M.* (= Mentor), *Tél.*, *Idom.* Le volume contient 287 pages : l' « Histoire de Télémaque » tient tout entière dans les 268 premières. Elle est suivie (pages 269-275) de « Sophronyme » (= *Les Aventures d'Aristonoüs*) et (pages 276-287) de quatre *Dialogues : Denis, Pithas* (*sic*) *et Damon ; Rhadamante, Caton et Scipion ; Louis XII et François I ; Richelieu et Mazarin. Télémaque* est transcrit tout d'une suite, sans interruption ni division. Toutefois, après la ligne 221 de notre livre V, c'est-à-dire à l'endroit précis où se termine le petit volume publié d'abord par la veuve Barbin[1] et qui devait être complété plus tard par quatre autres, une barre a été tracée. Cette indication est probablement postérieure à l'achèvement du manuscrit.

Enfin la bibliothèque de l'Arsenal, à Paris, possède, sous le

1. Voir ci-après, *Appendice*, I.

numéro 2370, un volume manuscrit, second tome (462 pages) d'un recueil factice qui porte la date de 1754, et qui contient une analyse du *Télémaque* d'après une édition en dix livres publiée à Amsterdam et Rotterdam en 1741[1]. Mais dans le tissu de cette analyse entrent 42 fragments textuels, dont la longueur varie de 15 à 350 lignes. L'ouvrage est transcrit avec soin; les négligences sont rares et légères. L'écriture, assez fine, est d'une netteté, d'une régularité, d'une élégance remarquables et les dimensions du volume ne dépassent pas celles d'un in-12. C'est une sorte de chef-d'œuvre de calligraphie, mais qui n'a pas pour nous d'autre intérêt que d'attester une fois de plus que l'apparition d'un livre en librairie ne mettait pas fin nécessairement aux copies manuscrites entreprises par certains amateurs ou sur leur ordre : celle-ci est postérieure de trente-sept ans à l'édition authentique, et considérée alors comme définitive, du *Télémaque*. De plus ce manuscrit appelle notre attention sur la persistance de quelques éditeurs à s'en tenir, en dépit de la division adoptée par l'éditeur de 1717, à la division en dix livres de certaines des premières éditions.

Quelqu'un des manuscrits que nous venons de décrire se confond-il avec l'un de ceux auxquels pensaient Maury et l'évêque de Lombez? Nous ne savons : ces manuscrits sont ceux qui ont été recensés jusqu'à présent dans les bibliothèques de France et nous ne doutons pas qu'il ne s'en puisse découvrir d'autres. Mais, quoi qu'il en soit, la différence, on le voit, est bien facile à établir entre ces manuscrits sans valeur, types d'exemplaires destinés ou aux amateurs, ou aux libraires en vue d'éditions subreptices, et le groupe de nos trois manuscrits, l'autographe et ces deux copies exécutées pour Fénelon et par son ordre, et qu'il a revisées lui-même. De cette comparaison l'assertion de Gosselin, que nous avons faite nôtre, reçoit une confirmation nouvelle.

Venons donc maintenant à la description et à l'histoire des trois manuscrits, et essayons d'en fixer les rapports.

---

1. L'indication est-elle exacte? Cette édition, en tous cas, n'est mentionnée ni par Fleischer, ni par Cherel.

I. — *Manuscrit autographe.* — Il est à la Bibliothèque nationale, à laquelle il a été donné, on l'a vu, après la mort (1746) du marquis de Fénelon, ancien ambassadeur en Hollande, et conformément à sa volonté. Il est inscrit sous le n° 14944 du fonds français et enfermé dans une reliure en maroquin rouge du XVIIIe siècle. Au dos, ce titre : « Avanture (*sic*) de Télémaque ». Cette reliure a été récemment réparée et le volume s'en est trouvé un peu resserré, ce qui rend parfois difficile la lecture du premier mot de chaque ligne. En tête du volume, un portrait de Fénelon, buste en miniature sur vélin. Au haut du premier feuillet cette note : « Télémaque écrit de la propre main de feu M. François de Salignac, archevesque-duc de Cambray, composé pour l'éducation de Monseigneur le Duc de Bourgogne, dont il estoit précepteur environ 1694. »

Cette écriture de Fénelon comporte, dans les différentes parties du manuscrit, certaines variations (plus grosse, plus mince, plus nette, plus rapide), qui n'en détruisent pas l'unité et qu'expliquent les arrêts et les reprises de la rédaction. Le volume contient d'abord 505 feuillets numérotés régulièrement et sans interruption. Le *Télémaque* finit avec le feuillet 453 ; les feuillets suivants contiennent le manuscrit également autographe de l'*Examen de conscience pour un roi.* Les 229 premiers ont 23 centimètres de hauteur sur 17 de large ; les suivants sont de format un peu plus grand (24,5 sur 18,5). Ils sont tous écrits au recto et au verso. Mais chaque page est divisée dans sa hauteur en deux parties égales : l'une, à gauche, qui contient le texte primitif, l'autre, à droite, réservée aux corrections de quelque étendue et aux additions, — corrections et additions qui ont pu intervenir à des dates différentes, mais qui sont très nombreuses et dont beaucoup sont importantes. L'une des additions est même si étendue que Fénelon a dû l'écrire sur un cahier à part de dix feuillets : le dixième est resté en blanc ; mais l'addition remplit entièrement les neuf autres, qui sont sans marge. Elle comprend deux longues conversations, l'une entre Mentor et Télémaque, l'autre entre Télémaque et Idoménée, au moment où le jeune prince et son précepteur s'apprêtent à quitter Salente pour retourner à Ithaque, soit de la ligne 730 à la ligne 979 de notre livre XVII. Ce cahier, dont une main

moderne a coté les feuillets 431[A]-431[J], s'intercale en effet entre la page 431 et la page 432.

Ainsi se trouva constitué définitivement le manuscrit autographe, qui présentait l'ouvrage sous la forme d'un récit continu, sans section d'aucune sorte. Il n'y fut plus rien ajouté du vivant de Fénelon [1].

Mais Fénelon lui-même dut éprouver le besoin de faire

---

1. Mais voir ci-après page XC. — On lit aujourd'hui dans le manuscrit des indications qui partagent l'ouvrage en 24 livres. Mais elles sont certainement d'une époque très postérieure à Fénelon. En 1808, De Bausset, qui avait le manuscrit sous les yeux, attestait encore dans son *Histoire de Fénelon* (IV, v) qu'il « ne porte aucune division en livres, ni en chants, ni en parties », et cette assertion est reprise, en 1824, dans la *Notice sur les manuscrits et les éditions du Télémaque* (I) qui ouvre le tome XX des *Œuvres complètes* de l'édition de Versailles. D'ailleurs la place exiguë où, entre les lignes, se sont glissées ces indications, suffirait à prouver qu'elles n'avaient pas été prévues. A qui que ce soit qu'il les faille attribuer, elles auront été introduites comme des points de repère conformes à une division qui était devenue usuelle depuis l'édition de 1717, et c'est pourquoi nous en donnons nous-mêmes, une fois pour toutes, le tableau, afin de faciliter les rapprochements des éditions en dix-huit livres — de la nôtre par conséquent — avec les éditions en 24.

Après notre ligne	516	et dernière du livre	I (fol.	17	du ms.)	:	*Fin du 1er livre.*
—	— 611	—	— II (—	34	—	) :	*Fin du 2e livre.*
Au-dessus de	— 1	du livre	IV (—	53	—	) :	*L. IV.*
—	— 1	—	V (—	68	—	) :	*L. V.*
—	— 593	—	V (—	84	—	) :	*Liv. VI.*
—	— 1	—	VI (—	95	—	) :	*Liv. VII.*
—	— 1	—	VII (—	113	—	) :	*Liv. VIII.*
—	— 1	—	VIII (—	133	—	) :	*Liv. IX.*
—	— 1	—	IX (—	150	—	) :	*Liv. X.*
—	— 504	—	IX (—	165	—	) :	*Liv. XI.*
—	— 1	—	X (—	179	—	) :	*Liv. XII.*
—	— 954	—	X (—	207	—	) :	*Liv. XIII.*
—	— 538	—	XI (—	231	—	) :	*Liv. XIV.*
—	— 1	—	XII (—	247	—	) :	*Liv. XV.*
—	— 1	—	XIII (—	268	—	) :	*L. XVI.*
—	— 494	—	XIII (—	287	—	) :	*L. XVII.*
—	— 1	—	XIV (—	312	—	) :	*L. XVIII.*
—	— 554	—	XIV (—	335	—	) :	*L. XIX.*
—	— 1	—	XV (—	359	—	) :	*L. XX.*
—	— 731	—	XV (—	389	—	) :	*L. XXI.*
—	— 1	—	XVII (—	412	—	) :	*L. XXII.*
—	— 494	—	XVII (—	431	—	) :	*L. XXIII.*
—	— 1	—	XVIII (—	431	—	) :	*XXIVe livre.*

établir au net le contenu de cet autographe surchargé de ratures et d'additions. De là la première des deux copies exécutées sur son ordre.

II. — *1re copie.* — Cette copie se trouve depuis un siècle à la Bibliothèque nationale (fonds français 14945), où elle est entrée après des vicissitudes dont nous parlerons plus loin. C'est un volume in-4° enfermé aujourd'hui dans une reliure toute récente. Tous les feuillets, sauf deux, sont numérotés. Les derniers ont une pagination double ; le dernier est numéroté 593 par le copiste et 603 par une main plus moderne. Les feuillets (24 centim.,5 sur 18,5) sont tout entiers remplis au recto et au verso, réserve faite d'une petite marge à droite et à gauche de 3 à 3 centim., 5 de largeur. L'écriture, peu caractéristique, est fort belle et décèle la main d'un copiste de profession. D'ailleurs, parmi les copies d'ouvrages de Fénelon que possède la bibliothèque du Grand Séminaire de Paris, il s'en trouve plusieurs qui sont de la même main [1]. D'après la note [2] insérée dans son *Memento* par La Porte du Theil, conservateur des manuscrits, à la date du 20 messidor an IX (9 juillet 1801) au sujet de ce manuscrit, dont on proposait alors l'achat à la Bibliothèque nationale, et d'après celle qu'on lit en tête du manuscrit lui-même et qui a été rédigée, avant 1808, par un employé de la Bibliothèque [3], cette main serait celle de l'abbé Porée, frère du célèbre jésuite qui fut le maître de Voltaire. L'abbé Gabriel Porée (1685-1770) fut en effet bibliothécaire de Fénelon, mais dans les derniers temps de la vie du prélat (à partir de 1712 environ), et par conséquent à une époque vraisemblablement très postérieure à la confection du manuscrit. D'ailleurs c'était, lui aussi, un lettré, et qui devait plus tard faire partie de l'académie de Caen : on ne saurait donc lui attribuer avec vraisemblance une copie où se relèvent des erreurs de détail et, en somme, peu nombreuses, mais indignes d'un homme tant soit peu cultivé et capable de réflexion [4].

---

1. *Notice*, en tête du tome XX de l'édition de Versailles, page IV ; et *Histoire littéraire de Fénelon*, page 119.

2. Communiquée par M. Henri Omont. — 3. Mouchet († 1807).

4. Voir, par exemple, les variantes (*P*) des lignes 146 et 252 du livre I ; 1 et 517 du livre II ; 27 du livre III ; 805 du livre IX ; 296 du livre X.

Quoi qu'il en soit, un moment vint — probablement après l'apparition des premières éditions subreptices (car aucune d'elles ne procède de cette revision, évidemment inconnue des intermédiaires qui pourvoyaient les éditeurs), et peut-être en vue d'une édition authentique, dont le projet ne se réalisa pas — un moment vint où Fénelon résolut de revoir encore une fois son ouvrage. De là, dans cette première copie, l'introduction d'un très grand nombre de corrections et d'additions nouvelles (les éditeurs de Versailles en comptent plus de sept cents), dont beaucoup sont importantes et étendues. Trois d'entre elles le sont même à tel point que Fénelon dut, pour les rédiger de sa main, avoir recours à de nouvelles feuilles qu'il intercala ensuite dans la copie. Voici la liste de ces trois insertions.

1° Tableau de la rivalité de Neptune et de Minerve se disputant la gloire de donner à la ville d'Athènes son nom : ce développement, qui va de la ligne 528 à la ligne 566 de notre livre XIII, en remplaçait un autre, que Fénelon, nous l'avons dit[1], jugea à propos de rejeter. C'est donc une *correction*.

2° *Addition* d'un entretien de Mentor et d'Idoménée sur certaines questions de politique intérieure et extérieure, suivi d'une scène de chasse dont les héros sont Télémaque et la princesse Antiope (de la ligne 494 à la ligne 723 de notre livre XVII).

3° *Addition* de l'épisode de Cléomène (lignes 349-424 de notre livre XVIII).

Le tableau de la rivalité de Neptune et de Minerve (2 feuillets) fut inséré sans pagination après le feuillet 405, le contenu des feuillets 405-411 étant barré. — L'entretien de Mentor et d'Idoménée, suivi de la chasse, qui remplit sept feuillets formant 14 pages, prit place après le feuillet 566 ; — l'épisode de Cléomène (2 feuillets = 4 pages), entre les feuillets 582 et 583.

Mais la revision de Fénelon comportait encore une nouveauté intéressante. Avant ou après les corrections et les additions dont il vient d'être parlé, nous ne saurions le préciser,

1. Voir page XLVI.

mais sûrement après l'achèvement du travail du copiste, qui n'avait ménagé à cet effet aucun intervalle dans aucune partie de sa copie, Fénelon divisa son ouvrage en dix-huit livres.

C'était une amélioration sensible : on peut penser que l'idée lui en fut suggérée par l'initiative des libraires, dont plusieurs, dès 1699 et 1700, avaient, dans leurs éditions subreptices, divisé le *Télémaque* en dix ou en seize livres[1].

En tout cas, les indications : *premier livre, second livre*, etc. — qui sont celles qu'on retrouvera dans la présente édition — sont certainement de la main de Fénelon. Nous pouvons même constater que, pour deux livres, il a quelque peu hésité : il avait d'abord marqué le commencement du second à notre ligne 33 de ce livre et celui du XVIIIe à notre ligne 266 : il a ensuite corrigé ces deux indications.

Ainsi fut constitué définitivement cette première copie du *Télémaque*, que Fénelon ne modifia plus. Telle il la laissa à ses héritiers, et telle elle fut remise en 1777 par le marquis de Fénelon, petit-fils du marquis Gabriel-Jacques, à l'abbé Gallard ; telle elle était encore quand celui-ci la restitua, huit ans après, à son propriétaire.

A partir de cette époque l'histoire en devient, pour un temps, plus obscure. Soit qu'elle fût en effet demeurée entre les mains du marquis, soit qu'elle eût été de nouveau prêtée à l'abbé de Fénelon et à son nouveau collaborateur, le P. de Querbeuf, ce manuscrit fut, nous dit-on[2], « soustrait pendant la Révolution » ; et c'est ainsi que l'achat en put, comme nous l'avons vu, être proposé (vers 1802) à la Bibliothèque nationale, qui en effet en fit l'acquisition, mais bien longtemps après (1817). Il est probable que, dans l'intervalle, l'affaire dormit, et ce ne fut que sur les réclamations de celui qui avait jadis proposé l'acquisition qu'elle trouva sa solution : l'administrateur était autorisé à offrir au vendeur 1 200 francs de son manuscrit[3].

---

1. Voir pages CIX et CXII-CXIII.

2. *Notice*, en tête du tome XX de l'édition de Versailles, I, et *Histoire littéraire de Fénelon*, I, appendice de l'article IV, 5.

3. Note du registre du Conservatoire de la Bibliothèque (séance du 13 février 1817), communiquée par M. Henri Omont.

On s'explique d'ailleurs aisément cette longue hésitation ou plutôt ce long oubli, qui marque si peu d'empressement. Ce n'est pas sans doute que le Conservatoire de la Bibliothèque méconnût la valeur de la copie Porée, sur laquelle nous reviendrons plus loin : c'est que le manuscrit lui était vendu incomplet. Les sept feuillets (14 pages) contenant la conversation d'Idoménée et de Mentor et la chasse du livre XVII, les deux feuillets (4 pages) contenant l'épisode de Cléomène du livre XVIII, en tout 9 feuillets, soit 18 pages entièrement écrites de la main de Fénelon, en avaient été détachés. Ils devaient faire retour plus tard (1800) au Séminaire de Saint-Sulpice, avec une collection importante de manuscrits de Fénelon dont M. Emery, supérieur de cette maison, avait chargé M. de Bausset de négocier l'acquisition[1]. Mais ce dernier, en 1808, date de la publication de son *Histoire de Fénelon,* ignorait encore l'existence du manuscrit auquel ces feuillets devaient être rapportés[2], comme les éditeurs de Versailles le reconnaissaient quelques années après l'entrée définitive de ce manuscrit à la Bibliothèque du Roi (Bibliothèque nationale)[3].

Ces feuillets, de 24 centimètres de haut sur 18,5 de large, avec une marge d'environ 2 centimètres, réunis sous un cartonnage sans valeur, sont demeurés à la Bibliothèque du Grand Séminaire de Paris : toutefois on voit qu'on ne saurait, en esprit, les isoler de la copie attribuée à Porée et revisée par Fénelon, dont ils ont été séparés par le hasard des circonstances.

III. — 2e *Copie*[4]. — Mais, ainsi revue et augmentée, la copie Porée (donnons-lui ce nom injustifié, mais tradition-

---

1. Sur cette affaire, voir Méric, *Histoire de M. Emery* (Paris, 1885), tome II, chap. VII, et Cherel, *Fénelon au XVIIIe siècle,* pages 505-508. — Cf. aux *Archives du département des manuscrits* de la Bibliothèque Nationale un *avis* du libraire Lamy, à la date du 10 mars 1817.

2. Voir *Histoire de Fénelon,* IV, V et les notes. Manifestement De Bausset ne connaît, à la Bibliothèque Nationale, d'autre manuscrit de *Télémaque* que l'autographe.

3. *Notice* en tête du tome XX de l'édition de Versailles. Cf. *Histoire littéraire de Fénelon* (I, appendice de l'article IV, 6).

4. Acquise en 1800 par la maison de Saint-Sulpice. Conservée à la Bibliothèque du Grand Séminaire de Paris.

nel et commode) prenait à son tour quelque chose de l'apparence surchargée du manuscrit autographe. Et c'est ainsi sans doute que Fénelon dut être amené à souhaiter une nouvelle copie, définitive et nette. Il en confia l'exécution à deux copistes, dont l'écriture est ronde, pleine et parfaitement lisible, et qui se partagèrent la transcription de la copie Porée corrigée, augmentée et divisée en dix-huit livres. L'un fut chargé des livres I, II, VI-VIII, XIII-XV ; l'autre, des livres III-V, IX-XII, XVI-XVIII : nous le croyons du moins ; car les éditeurs de Versailles attribuent à la première main le livre IX, à la seconde le livre VI. Divergence de peu d'importance en elle-même, qui témoignera cependant de la réserve qui convient dans ces délicates questions de la distinction des écritures.

A cette copie définitive il était vraisemblable que Fénelon n'ajouterait plus rien. Et pourtant, à une époque que nous ne pouvons fixer, et probablement dans une circonstance notable, mais que nous ignorons, Fénelon conçut l'idée d'une dernière addition, à ses yeux sans doute d'une importance singulière et la plus propre qui fût à fixer le vrai sens, la vraie portée des enseignements du *Télémaque*. Ce long développement en effet est cette apologie pour Idoménée et pour les rois en général, dont nous avons déjà parlé[1]. Il le rédigea de sa main sur un cahier de quatre feuillets écrits au recto et au verso avec une grande marge en blanc à gauche. Ce cahier prit place dans la seconde copie après la page 206, au courant de laquelle il devait s'intercaler : le contenu en est compris entre les lignes 301 et 441 de notre livre X[2].

---

1. Voir ci-dessus pages XLVI et XLIX.

2. Il nous a paru qu'il y avait quelque avantage à donner ici un tableau d'ensemble et chronologique des cinq longs fragments du *Télémaque* qui sont postérieurs à la première rédaction de l'ouvrage. Ils se partagent en trois époques :

1° (avant l'exécution de la première copie). — Livre XVII, lignes 730-979.

2° (époque de la revision de la première copie). *a* : livre XIII, lignes 528-566 ; — *b* : livre XVII, lignes 494-723 ; — *c* : livre XVIII, lignes 349-424.

3° (après l'exécution et peut-être la revision de la deuxième copie). — Livre X, lignes 301-441.

Quant à la revision proprement dite, elle devait, cette fois, se borner à très peu de chose : Caron et Gosselin ne comptent guère plus de 30 corrections de la main de Fénelon, et ces corrections ne portent que sur des mots isolés ou de très courts groupes de mots[1].

Ainsi fut constituée la seconde copie. Mais son histoire n'est pas par là terminée. En effet quand le manuscrit original eut été comme nous l'avons dit, donné à la Bibliothèque nationale, l'addition autographe de quatre feuillets dont Fénelon avait enrichi cette seconde copie en fut détachée[2] pour être jointe au manuscrit original (folio 191) avec la cote 191[A]-191[D].

Ce transfert est pour nous sans importance. Voici qui est

---

1. Ainsi s'explique (qu'il nous soit permis de le dire en passant) une prétendue bévue de Voltaire, qu'on lui a — combien de fois ! — reprochée : « J'ai vu, écrit-il dans *le Siècle de Louis XIV* (chap. XXXII), en parlant de Fénelon et du *Télémaque*, j'ai vu son manuscrit original : il n'y a pas dix ratures. » — Il y a beaucoup plus de dix et de cent ratures dans le manuscrit original du *Télémaque* : point n'est besoin d'être Voltaire, il suffit de n'être pas aveugle pour s'en apercevoir. Mais nous savons [a] par la note de Gallard qui termine l'*état des papiers laissés par feu Mgr l'archevêque de Cambrai*, conservé à la bibliothèque du Grand Séminaire de Paris, que le carton qui renfermait cette seconde copie la qualifiait à tort de « véritable original tout entier de la main de l'auteur ». Cette confusion, acceptée par la famille, se comprend : quand le marquis de Fénelon en effet s'occupa de procurer son édition de 1717, c'est cette seconde copie qui fut, on le verra [b], la source unique de son travail; de la meilleure foi du monde pourtant il déclara son édition « conforme au manuscrit original ». Encore un [c], aux yeux de qui la distinction entre *manuscrit authentique* et *manuscrit autographe* ou *original* n'importait guère ! Il est donc infiniment vraisemblable qu'aux hôtes qu'il recevait à La Haye, et à Voltaire comme à tout le monde, il faisait les honneurs du manuscrit dont il s'était servi, et qui devait lui paraître le plus précieux de tous, en présentant cette seconde copie authentique sous le nom de « manuscrit original » du *Télémaque* ; et c'est ce prétendu « manuscrit original » que Voltaire, à son tour, décrit d'un mot un peu à l'emporte-pièce, mais juste en somme : « Il n'y a pas dix ratures ! » Son seul tort est d'avoir cru, sans assez de critique, à l'affirmation du marquis de Fénelon (cf. p. LI, note 1), qui d'ailleurs n'avait pas l'intention de le tromper.

2. Elle y a été remplacée, à une époque que nous ne pouvons préciser, par une copie de quatre feuillets, les trois premiers remplis au recto et au

a. Voir ci-dessus page LXXVIII.
b. Voir plus loin page CXVI.
c. Voir ci-dessus page LXXIX.

plus grave. On sait et nous venons de redire[1] que c'est de cette copie que le marquis de Fénelon s'est uniquement servi pour préparer son édition de 1717, puis celle de 1734. Il l'a donc sans doute « étudiée »; mais, moins scrupuleux que les éditeurs d'aujourd'hui, il ne l'a pas matériellement respectée, et peut-être peut-on dire encore quelque chose d'analogue de ceux qui ont, après lui, détenu ce manuscrit.

Çà et là d'abord, dans la marge, des croix à l'encre noire ont été disposées (quand? par qui?) pour signaler probablement (car la comparaison avec le texte de 1717 ne conduit à aucune conclusion certaine) des corrections faites ou regardées comme possibles. Dans d'autres endroits, ceux où le texte de la copie diffère de l'original, la leçon de ce dernier a été rappelée en marge (par une main plus moderne, semble-t-il) au crayon ou à l'encre rouge, ou même, plus rarement, substituée dans le texte à un mot rayé d'un trait rouge.

Mais de telles marques, quelle qu'en soit l'origine, sont faciles à discerner. Il n'en est pas de même des corrections en noir ou à la mine de plomb qui se lisent dans le texte même: comment distinguer toujours et en toute sécurité celles qui sont de la main de Fénelon ou de celle de ses copistes, rectifiant, sur ses indications ou spontanément, leur propre écriture, de celles qui ont été introduites postérieurement? On a vu notre sentiment différer de celui des éditeurs de Versailles touchant l'attribution de deux livres tout entiers[2]; que sera-ce quand il s'agira de corrections éparses portant

---

verso, le dernier en blanc. A la marge du cahier autographe, qui a été rattaché à l'original, on lit : « Le cahier contenant cette addition écrite de la propre main de M. l'arch. de Cambrai se trouvoit dans une copie authentique de Télémaque, revue et corrigée par le prélat; mais le manuscrit original ayant été recouvré, on a détaché ce cahier de l'exemplaire où il se trouvoit, et on l'a joint ici. » — A la marge du cahier, d'une écriture relativement moderne, qui a été inséré dans la seconde copie pour remplacer l'original, on lit : « N. B. — M. l'arch. de Cambrai avoit ajouté de sa propre main à cet exemplaire, qu'il avoit revu et corrigé, ce qui se trouve ici écrit sur du papier différent et d'une autre main que le reste de ce volume. Mais le manuscrit original de *Télémaque* ayant été recouvré, tout écrit de la main de M. de Cambrai, on a joint à ce manuscrit l'addition, qui est ici suppléée par cette copie. »

1. Note 1 de la page précédente.

2. Voir page LXXIX.

sur des mots isolés? Combien la distinction des scripteurs ne sera-t-elle pas périlleuse! Et l'on peut dire qu'elle devient impossible quand la correction, ce qui est fréquent ici, est constituée par une simple rature. Les éditeurs de Versailles, à la fois scrupuleux et décisifs, croient reconnaître la main de Fénelon dans une trentaine de corrections, que d'ailleurs ils ne désignent pas plus précisément. Ils en signalent d'autre part, au cours des livres VII-XVII, vingt qu'ils attribuent au marquis, et il semble qu'on pût facilement ajouter à ce nombre, cet éditeur paraissant avoir fait effort pour bannir du texte de son oncle les mots répétés[1] et parfois pour donner à son style plus de noblesse[2], ou de régularité[3]. Que d'incertitudes dès lors ou d'affirmations précaires! Donnons-en quelques exemples.

Livre I, *lignes* 52-53. — L'original et la première copie présentent ce texte : « Pénélope, sa femme, et moi, qui suis son fils, nous avons perdu... » Et c'est aussi ce qu'a transcrit le scripteur de la seconde copie. Mais le reviseur de cette seconde copie a raturé les mots *qui suis son fils*. Or qui est ce reviseur? Fénelon lui-même, ou un détenteur du manuscrit, qui aura remarqué que cette incise constituait une répétition, à son gré, superflue, des déclarations antérieures de Télémaque? Comment, dans une rature, distinguer la main de l'un de celle de l'autre?

Livre I, *ligne* 71. — « Télémaque suivoit la déesse environnée d'une foule de jeunes nymphes. » Tel était le texte commun de l'original et des deux copies. Mais la seconde copie a été corrigée : au-dessus d'*environnée*, qui a été raturé, a été écrit le mot *accompagnée*. La raison de la correction est évidente : quatre lignes plus loin on lit : « au-dessus de tous les arbres qui l'*environnent*. » On a voulu éviter la répétition du même mot. Et il est possible que cette correction soit de la main de Fénelon ; mais l'attribution est d'autant plus discutable que le souci qu'elle révèle semble avoir inquiété en général le

---

1. Voir, par exemple, livre VIII, lignes 301-303 ; XI, 73-74 ; XII, 500-501 ; XIII, 64-65, 144-145, 689-691 et 707-708 ; XIV, 259-260 et 507-510.
2. Voir la variante de XV, 197.
3. Voir la variante de XIII, 819.

marquis de Fénelon plus que Fénelon lui-même. Bien plus, il ne serait pas étonnant que l'usage d'un même mot dans les deux termes d'une comparaison eût paru à Fénelon agréable plutôt que fâcheux.

Livre III, *lignes* 2-3 et *ligne* 6. — « Ce qui la charmoit le plus étoit de voir que le jeune Télémaque.... : elle trouvoit une noblesse et une grandeur étonnante dans ce prince qui s'accusoit lui-même. » C'était la leçon de l'original et des deux copies. Mais la seconde a été corrigée et, autant qu'on peut le distinguer, d'abord à la mine de plomb, puis à l'encre : les mots *le jeune* devant *Télémaque* ont été effacés et, plus loin, le mot *prince* a été remplacé par les mots *jeune homme*. Ces derniers mots, à l'encre, ne paraissent pas être de la main de Fénelon : la surcharge à la mine de plomb (*jenne hōe*) en était-elle, et aussi la rature précédente, et s'est-on borné à récrire plus lisiblement une indication qui était de l'auteur ?

Livre III, *lignes* 345-347. — « La situation de Tyr est heureuse pour la navigation. C'est notre patrie qui a la gloire d'avoir inventé la navigation. » Ce texte de l'original et des deux copies est corrigé dans la seconde : les mots *la navigation* ont été raturés à la fin de la première phrase pour faire place aux mots *le commerce*. Ainsi est évitée la répétition du mot *navigation*. Mais le correcteur n'a pas remarqué qu'en la faisant disparaître, il en introduisait une autre : *commerce* est déjà employé trois lignes plus haut. De plus qui relira le passage tout entier (lignes 341-356) verra bien que la première leçon est plus que la seconde convenable au sens général du développement. Les éditeurs de Versailles cependant acceptent la correction de la seconde copie, la regardant sans doute comme de la main de Fénelon. Nous croyons qu'ils se trompent : mais la contestation même ne suffit-elle pas pour témoigner du peu de sûreté du texte de cette copie ?

Livre VII, *ligne* 618. — « Il semble qu'Astrée, qu'on dit qui est retirée dans le ciel... » Les mots *qu'on dit* sont raturés dans la seconde copie. Nous comprenons aisément pourquoi : on a jugé qu'ils surchargeaient un membre de phrase où se trouvait déjà un *que* et un *qui*. D'ailleurs ce tour, si usité au XVIIe siècle, avait déjà, au début du XVIIIe, commencé de vieillir. Aussi cette rature, à notre goût, si regrettable, est-elle probablement du marquis de Fénelon ; il n'est cependant pas

impossible qu'elle soit de Fénelon lui-même : encore une fois qui distinguera les ratures de l'un de celles de l'autre?

Livre XV, *ligne* 221. — Leçon de l'original, de la première copie et probablement, d'abord, de la seconde dans l'interrogatoire d'Acanthe par Télémaque, qui épie, sur son visage, les sentiments de l'accusé : « Le visage et la voix d'Acanthe demeurèrent tranquilles, et Télémaque en conclut qu'Acanthe..., » et la phrase demeure inachevée. Mais, dès 1699, les premiers éditeurs du *Télémaque* l'avaient complétée par les mots « pouvoit n'être pas coupable ». Après l'achèvement de la seconde copie, quelqu'un, qui n'était peut-être pas le copiste, y transcrivit cette addition. Puis une autre main ratura le mot *coupable* et le remplaça par le mot *innocent*.

Ne disons rien ici de cet étrange passage qui paraît pouvoir se terminer, presque à volonté, par l'une ou l'autre de ces deux assertions contradictoires. Ce qui nous importerait, ce serait de savoir à quelle main attribuer l'addition, à quelle main la correction, ou mieux, si nous ne reconnaissons, ni dans l'une ni dans l'autre, la main de Fénelon, de savoir du moins si l'une et l'autre ont été introduites sous sa dictée ou sur ses indications ou avec son consentement. Mais comment le savoir? Et cette nouvelle incertitude ne confirme-t-elle pas nos défiances à l'égard de la seconde copie?

Et pourtant, après ces corrections de détail qui inspirent tant de doutes, en voici une plus importante et qui n'est pas moins troublante. La division en dix-huit livres, que Fénelon, nous l'avons dit, avait établie de sa main dans la première copie, puis fait reproduire dans la seconde, était parfaitement raisonnable; elle « tombait bien » ; elle assurait à chaque livre une unité sensible. Cependant cette excellente division, dont les scripteurs de la seconde copie avaient marqué les indications bien nettement dans un espace vide ménagé à cet effet en tête ou à la fin de chaque livre, a été plus tard retirée pour faire place à une division en vingt-quatre livres; et c'est cette dernière division que le marquis a reproduite dans son édition, l'attribuant à Fénelon lui-même, qui, dit l'*Avertissement* de 1717, « avoit ainsi partagé son ouvrage à l'imitation de l'*Iliade* ».

Que l'idée en effet de rappeler le poème d'Homère jusque par la division de son ouvrage ait eu de quoi séduire Féne-

lon, on peut le croire. Mais il savait, comme tout le monde, que cette division avait été introduite dans les poèmes homériques bien longtemps après Homère ; Virgile lui-même n'avait pas cru devoir s'astreindre à la reproduire dans son poème : Fénelon se serait-il dès lors décidé, pour le mince avantage d'une similitude tout extérieure, à briser l'unité de son Ve livre (sur la Crète), du IXe (sur la guerre arrêtée et la fondation d'une société des nations), du XIe (histoire de Philoclès), du XVIIe (Télémaque à la cour d'Idoménée), à rompre la juste proportion du XIIIe, du XIVe et du XVe (deux livres consacrés au combat, séparés par celui qui raconte la descente chez les morts), en coupant en deux le XIIIe et le XIVe ? On a peine à l'imaginer. Seule son écriture authentiquerait la nouvelle division : mais, au contraire, c'est la division de la première copie, celle en dix-huit livres, qui était de sa main, et non la division corrigée de la seconde.

La filiation et la valeur des trois manuscrits revus par Fénelon nous paraissent désormais établies.

Désignons, pour le bien faire entendre, l'original d'abord écrit, puis corrigé par Fénelon par *F* et *Fc* ; — la première copie, attribuée à Porée, par *P* et *Pc* ; — la seconde, celle de Saint-Sulpice, exécutée par deux copistes et revue par Fénelon (mais malheureusement aussi par d'autres) par *S* et *Sc*[1]. Nous pouvons dire :

que *P* contient tout *Fc*, et que *Pc* (auquel nous rattachons, bien entendu, les additions autographes conservées à Saint-Sulpice[2]) l'enrichit de plus de sept cents corrections et additions, dont trois très importantes et remplissant ensemble vingt-deux pages ;

que *S* contient tout *Pc*, et que *Sc*, en dehors d'une addition de quatre feuillets, très importante par conséquent, mais qui en a été détachée et qui se trouve aujourd'hui jointe au

1. Les éditeurs de Versailles ont représenté les trois manuscrits par les lettres A, B, C. Mais la notoriété de cette désignation n'est pas telle qu'il y ait, semble-t-il, beaucoup d'inconvénients à y renoncer, pour en adopter une, qui nous paraît éveiller dans l'esprit des notions plus distinctes.

2. Pour la désignation, voir page xi.

manuscrit original, n'en diffère que par de courtes ratures et des corrections de détail relativement peu nombreuses (cent ou cent cinquante environ) et dont quelques-unes (trente environ) paraissent pouvoir être attribuées à Fénelon et les autres tantôt au marquis de Fénelon, tantôt à d'autres mains, sans qu'il soit possible de distinguer toujours avec sûreté ces diverses interventions.

Que conclure de là? C'est sans doute qu'*il est toujours possible, pour établir une édition courante du* Télémaque *de constituer, à l'aide des trois manuscrits authentiques, une sorte de texte* variorum. *Mais, s'il est vrai qu'une telle pratique est hasardeuse et comporte une grande part d'arbitraire, si, par conséquent, il paraît, en définitive, plus sage de se tenir, après un choix délibéré, à un seul manuscrit, à condition de mettre en même temps sous les yeux du lecteur toutes les leçons différentes des deux autres, le manuscrit qu'il eût convenu de choisir, au lendemain de la mort de Fénelon, c'eût été la seconde copie; celui qui, aujourd'hui, et après les hardiesses du marquis de Fénelon et des autres détenteurs de la seconde copie, peut seul nous inspirer confiance, c'est incontestablement la première* (P, Pc), *complétée, cela va de soi, 1° par les cahiers autographes qui y avaient originairement été rattachés; 2° par l'autographe de la seule addition qui lui soit postérieure (livre X, lignes 301-441): cette première copie représente en effet un état extrêmement voisin de celui qui est représenté par la seconde et dernière, et elle est incomparablement plus sûre.*

Tel est le système que nous avons suivi. Il diffère en deux points essentiels de celui auquel se sont attachés jadis les éditeurs de Versailles, qui se sont d'ailleurs acquittés de leur tâche avec tant de conscience et de goût que leur édition a fait oublier pour jamais toutes les éditions antérieures. Utilisant en effet pour la constitution de leur texte les trois manuscrits à la fois, ils ont, la plupart du temps, en présence de leçons différentes, choisi la plus récente; toutefois ils se sont réservé le droit de manquer à ce principe quand il leur a semblé, à tort ou à raison, que cette leçon était le résultat ou d'une erreur du copiste corrigée par Fénelon à l'improviste et d'une manière peu heureuse, ou d'une retouche du marquis de Fénelon; mais à cette exception même, déjà si vacillante, il leur est arrivé de se dérober quand la

leçon suspecte leur est, en définitive, apparue comme « la meilleure ». — Le texte suivi que nous donnons du *Télémaque* reproduit exactement, strictement celui du manuscrit (complété ainsi que nous l'avons dit plus haut) que nous avons cru devoir préférer aux autres.

D'autre part, en ce qui touche les variantes, les éditeurs de Versailles ont cru pouvoir ne relever ni celles « qui proviennent de l'ignorance ou de l'inattention du copiste », ni « les phrases et les mots effacés par l'auteur même dans l'original ». Mais, sauf les cas où l'erreur de la plume et les défaillances de l'attention sont évidentes[1], comment distinguer toujours avec une parfaite assurance une omission du copiste d'un effort, peut-être malheureux, de l'auteur en vue d'une expression plus courte ? Parmi les quelques leçons que, malgré leur déclaration préalable, les éditeurs de Versailles ont recueillies dans leurs notes tout en les signalant comme des « fautes de copiste », combien en est-il qui laissent place à la discussion !

Et quant aux corrections de Fénelon par Fénelon, même à ses corrections immédiates, à ses retours sur une expression, sur un membre de phrase effacé presque aussitôt qu'essayé, quoi de plus intéressant et de plus instructif, si, par elles, nous saisissons en quelque sorte le travail de l'écrivain au moment qu'il s'accomplit ?

Aussi notre pratique est-elle tout à fait opposée à celle des éditeurs de Versailles : ils n'ont donné qu'un choix de variantes, très restreint et nécessairement arbitraire ; nous croyons au contraire notre recension complète, et le lecteur trouvera ici non seulement les leçons divergentes des trois manuscrits, mais les leçons successives d'un même manuscrit.

En revanche, et à la réserve d'un très petit nombre de passages, où il a pu nous paraître utile de le mentionner dans les notes, nous n'avons pas fait état du texte des éditions, subreptices ou authentiques, du *Télémaque*. Si Fénelon, nous l'avons

---

1. Il est ainsi un petit nombre de leçons de *S-Sc* et quelques-unes, encore moins nombreuses, de *P-Pc* que nous n'avons pas nous-mêmes jugé à propos de reproduire, lorsque, sans doute possible, *Pc* et *Sc* n'ont fait que restituer un texte que *P* et *S* avaient mal transcrit par négligence ou par oubli.

dit, ne s'est peut-être pas d'abord désintéressé complètement de la publication de son livre, son souci n'a pas dû persister au delà de 1701, et il ne s'est certainement jamais étendu à la surveillance de l'impression : toutes les éditions subreptices sont fautives, et toutes, elles procèdent de manuscrits antérieurs sinon à la confection (*P*), du moins à la revision (*Pc*) de la première copie. Elles n'ont donc, pour la constitution du texte, aucun renseignement utile à fournir à qui peut lire les trois manuscrits authentiques.

Quant aux éditions posthumes, à commencer par celle du marquis de Fénelon (1717)[1], comme elles n'ont pas, en ce qui concerne le texte, d'autre prétention que d'avoir suivi ces manuscrits, l'examen ne peut nous en servir qu'à juger du plus ou moins de fidélité des éditeurs à les reproduire. Mais c'est là une étude qui n'a qu'un intérêt de curiosité, et qu'il suffit qui ait été faite sommairement une fois par les éditeurs de Versailles.

Nous ne mettons à part que l'édition de Versailles elle-même, devenue, depuis un siècle, comme la vulgate du *Télémaque* : dans une série de variantes, continue et distincte, nous en citons le texte (*V*) chaque fois qu'il diffère du nôtre.

Mais il est encore une autre édition du *Télémaque* que, pour un motif tout différent, nous n'avons pas cru devoir négliger. Nous avons parlé plus haut des interprétations malignes qui sont au livre de Fénelon ce que les « clefs », qu'on se passait sous le manteau, furent à celui de La Bruyère. Ces interprétations ont pris corps dans une édition publiée à Rotterdam, chez Jean Hofhout, deux ans après celle du marquis de Fénelon, dont elle reproduit le texte, mais en y joignant des « remarques pour l'intelligence de ce poème allégorique » qu'est, d'après elle, le *Télémaque*. Ces remarques sont animées de l'esprit qui inspirait déjà la *Critique* de Gueudeville, l'esprit « réfugié ». D'ailleurs elles furent reproduites, la même année, dans une édition publiée à Londres et dédiée au petit-fils de Georges I[2], par Jean-Armand Dubourdieu, l'un des plus fougueux pasteurs du Refuge.

---

1. Sur cette édition, voir ci-dessous, *Appendice*, 10.
2. L'édition de Rotterdam était elle-même dédiée à Guillaume-Charles-

De qui sont ces remarques? Probablement de l'historien protestant Limiers. Nous ne le savons que par le témoignage du journaliste Bruys : mais Bruys se trouvait en Hollande (1728-1731) peu après la mort de Limiers (1725)[1] et, en nous donnant ce renseignement, sans y insister, au cours d'une brève notice sur le marquis de Fénelon[2], il paraît bien ne rien prétendre dire qui ne fût de pleine notoriété. Ajoutons que, par leur caractère anecdotique, ces remarques ressemblent beaucoup aux récits qui remplissent l'*Histoire de Louis XIV* que Limiers venait presque (1717) de publier en Hollande quand parut l'édition de Rotterdam[3].

Au reste les applications de Limiers ne sont rien moins que solides et sûrement fondées. L'éditeur ne les donne lui-même que pour des conjectures, qui peuvent ne pas traduire exactement la pensée de Fénelon. Quoi qu'il en soit, et malgré les protestations du marquis de Fénelon et du chevalier de Ramsay[4], le succès des *Remarques* n'en fut pas moins durable à l'étranger : on y publie jusqu'à la fin du XVIIIe siècle[5] des éditions qui les insèrent encore. En France, comme l'observe avec raison l'abbé Gosselin[6], « on n'en eût pas souffert la réimpression ». Aussi, à défaut de *clefs* datant de l'époque même de l'apparition du *Télémaque*, il nous a

---

Henri, prince d'Orange et de Nassau. — Sur ces deux éditions, voir *Appendice*, II et 12.

1. On ne voit pas sur quel fondement peut s'appuyer l'abbé Gosselin pour assurer (*Histoire littéraire de Fénelon*, première partie, appendice de l'article IV, 38) que Bruys avait lui-même connu Limiers en Hollande.

2. Dans son *Mémoire sur les Hollandois*, inséré dans ses *Mémoires historiques, critiques et littéraires* (tome I, page 305), publiés (Paris, 1751) treize ans après sa mort.

3. Voici, d'autre part, une preuve assez notable de l'intérêt qu'il prenait à tout ce qui touchait à Fénelon. Son exposé des affaires du Quiétisme (tome V de son *Histoire*, page 296), suit, ou plutôt reproduit, sans qu'il en avertisse d'ailleurs le lecteur, la préface de l'abbé de Saint-Remy dont nous avons parlé et dont nous avons noté l'allure si favorable à l'archevêque de Cambrai (voir ci-dessus page LV).

4. Du marquis, dans l'*Avertissement* de l'édition de 1734 (voir ci-après, page CXXII) ; — de Ramsay, dans son *Discours de la poésie épique et de l'excellence du poème de Télémaque*.

5. Voir Fleischer, *Dictionnaire de bibliographie française*, tome II, page 382-388.

6. *Loc. cit.*, 20, note.

semblé que les *Remarques* de Rotterdam nous renseignaient utilement sur les dispositions d'une certaine partie du public contemporain ou presque contemporain, qui faisait au livre un accueil empressé et intéressé : nous les avons donc reproduites et toujours à la place même où le premier éditeur les avait insérées [1].

Mais l'édition de Rotterdam contient d'autres remarques que celles qui sont relatives à l'interprétation des prétendues « allégories » du *Télémaque*: ce sont les notes « qui regardent la fable ou l'histoire ancienne ». Il n'y aurait plus d'intérêt à les reproduire aujourd'hui : elles attestent seulement que les éditeurs eurent de bonne heure le souci d'éclaircir pour le lecteur un grand nombre de passages du *Télémaque*, qui supposent, pour être pleinement compris, certaines notions d'histoire, de géographie ou de mythologie, d'autres aussi, qui ne peuvent être bien goûtés que si le souvenir est évoqué du texte poétique ancien dont ils s'inspirent. De là ce commentaire, d'une abondance souvent importune et vaine, dont l'allemand Fabricius a surchargé l'édition de Hambourg (1731) et surtout ces notes, d'une érudition à la fois sûre et discrète, de notre Boissonade, qui font, en grande partie, le prix de l'édition du *Télémaque* publiée en 1824 par le libraire Lefèvre.

A notre tour nous avons essayé d'apporter au lecteur le plus grand nombre possible de renseignements utiles. Mais nous nous sommes, de parti pris, interdit tout rapprochement arbitraire, toute indication qui ne contribue pas efficacement au seul but que nous nous soyons proposé. Notre intention n'est pas, en effet, à propos du *Télémaque*, d'essayer d'ajouter aux connaissances littéraires, historiques ou géographiques du lecteur. C'est Fénelon tout seul, c'est sa pensée et son art qui sont partout l'objet de notre étude : nous nous sommes efforcé de pénétrer ou d'éclaircir sa pensée en rapprochant du *Télémaque* d'autres textes empruntés à ses œuvres politiques ou philosophiques et religieuses, ou en rappelant, à

---

1. La disposition est en effet différente dans l'édition de Londres, qui groupe ces *Remarques* en quelques pages à la fin de l'ouvrage (voir ci-après, page cxxi). — On les trouvera ici mêlées à nos propres notes, mais imprimées en caractères italiques.

l'aide, soit des documents contemporains, soit des travaux des historiens, les événements de l'histoire administrative de la France dont on peut croire que le souvenir était présent à son esprit quand il écrivait certaines pages de son livre. — Quant à son art et à ses procédés de travail, nous avons essayé de nous en rendre compte en citant, chaque fois qu'il a été possible de les reconnaître, les textes qu'il a utilisés ou transformés selon son dessein et son génie ; en alléguant, dans tous les autres cas, ceux auxquels on peut conjecturer qu'un humaniste de son temps devait avoir recours [1]. — Les raisons qui nous ont fait reproduire les *Remarques* de l'édition de 1719 font également comprendre que nous ayons, dans quelques-unes de nos notes, cité explicitement certaines critiques de Faydit et de Gueudeville. — Nous avons enfin relevé ce qui, dans la langue de Fénelon, nous a paru le plus digne d'être observé, et nous en avons, autant que possible, rapproché l'usage des écrivains, les prescriptions des grammairiens, les définitions des dictionnaires du XVIIe siècle.

Est-ce à dire qu'il faille, pour goûter les plus charmantes pages du *Télémaque*, savoir tant de choses ? Nous aurions bien mal profité, si nous le croyions, des leçons de notre auteur, et bien mal senti les mérites essentiels par lesquels cet ami si sincère de la simplicité a toujours prétendu plaire. Mais, à mesure que le temps s'est écoulé, les goûts, les soucis, les passions des contemporains qui se disputèrent les premières éditions du *Télémaque* sont devenus de plus en plus étrangers aux lecteurs. Un effort nous est nécessaire pour retrouver dans le livre tout ce que le public cultivé, tout ce que les lettrés, les penseurs et les politiques du temps de Fénelon y découvraient sans peine. C'est à tous ceux que tente cet effort que nous nous adressons : en leur offrant un texte sûr, nous espérons, par nos notes et notre appareil critique, avoir réuni ici les renseignements d'ordre divers qui pourront les aider efficacement dans leurs recherches.

C'est en pleine guerre que s'achève ce travail commencé il

---

1. Voir ci-dessus la note de la page LXIX.

y a bien des années déjà. Fénelon a beaucoup parlé de la guerre dans le *Télémaque* et les circonstances présentes rendent inopinément à mainte page de son livre un intérêt d'actualité tragique. Fénelon était, comme on dit aujourd'hui, un « pacifiste » déterminé, et l'on peut juger qu'il l'a été, dans certaines circonstances, avec excès. Et pourtant, quand nous nous sommes demandé ce qu'il eût pensé de la guerre qu'avec ses admirables alliés la France soutient aujourd'hui pour la défense du droit et de la liberté des peuples, jamais il ne nous a paru que la réponse à cette question pût être mise en doute. La guerre que hait Fénelon, qu'il dénonce, qu'il déteste, c'est la guerre déchaînée par l'ambition, l'orgueil égoïste, la mauvaise foi des princes. De sa condamnation il excepte les guerres justes, car il n'ignore pas qu'il en est de telles : cet ami de la paix ne conçoit le héros qu'il rêve et qu'il façonne que paré, sur le champ de bataille, des plus hautes vertus du chef militaire. C'est qu'il est un cas, il le sait et il l'a dit, « où la guerre, malgré tous ses maux, devient nécessaire : c'est le cas où l'on ne pourroit l'éviter qu'en donnant trop de prise et d'avantage à un ennemi injuste, artificieux et trop puissant. Alors, en voulant, par foiblesse, éviter la guerre, on y tomberoit encore plus dangereusement ; on feroit une paix qui ne seroit pas une paix et qui n'en auroit que l'apparence trompeuse. Alors il faut, malgré soi, faire vigoureusement la guerre, par le désir sincère d'une bonne et constante paix[1]. » A deux siècles de distance, c'est le langage même que tiennent aujourd'hui les chefs de toutes les nations libres liguées contre un peuple qui prétend triompher du droit par la force, « fouler aux pieds tout le genre humain » et lui ravir « toute espérance de liberté[2] ».

Paris, mars 1918.

---

1. *Examen pour la conscience d'un roi*, XXVIII.
2. *Télémaque*, livre IX, lignes 910-913.

APPENDICE

NOTES SUR QUELQUES ÉDITIONS DE *TÉLÉMAQUE*.

Une bibliographie étendue du *Télémaque* a été donnée, au début du XIXe siècle, dans le *Dictionnaire de bibliographie française* (au mot *Aventures*) de Fleischer (Paris, 1811-1812). Quelques indications conformes au dessein plus général des auteurs ont trouvé place dans le *Dictionnaire des ouvrages anonymes* (au mot *Aventures*) de Barbier (Paris, 1806-1809; autres éditions : 1822 et suiv., 1872 et suiv.), dans le *Manuel du libraire* de Brunet (Paris, 1810; 5e édit., 1860 et suiv.), surtout dans la *Liste chronologique des écrits de Fénelon* composée par Beuchot pour l'édition du *Télémaque* qui parut à Lyon en 1829 (3 vol. in-8, tome I, pages LVIII-CIV)[1] et pour l'article *Fénelon* (par Villemain) de la *Biographie universelle* de Michaud, et qui a été rééditée par la *Revue Fénelon* (décembre 1912). La *France littéraire* de Quérard (Paris, 1827 et suiv.) mentionne un assez grand nombre des éditions parues entre 1700 et 1828; la *Littérature française contemporaine*, qui y fait suite (1840 et suiv.), en cite quelques autres pour les années 1829-1845. La *Notice* qui ouvre le tome XX (*Télémaque*) de l'édition des *Œuvres complètes* de Fénelon dite de Versailles (1820-1830)[2] contient une étude raisonnée de quelques éditions notables du *Télémaque*, que l'abbé Gosselin a reproduite et enrichie plus tard dans son *Histoire littéraire de Fénelon*[3] (Paris et Lyon, 1843, gr. in-8). Enfin M. Albert Cherel a récemment donné dans les *Tableaux bibliographiques* de son *Fénelon au XVIIIe siècle* (Paris, 1917) la liste complète des éditions du *Télémaque* antérieures à cette édition de Versailles, depuis laquelle il n'a plus été publié d'édition critique[4].

---

1. Voir ci-dessous, n° 16.

2. Voir ci-dessous, n° 15.

3. Anonyme, comme l'édition elle-même des *Œuvres* de Fénelon et comme la *Notice* du tome XX.

4. Signalons toutefois l'intéressant essai de M. Legouez, qui a pris pour base de son édition de *Télémaque* (Paris, Garnier frères, s. d. [1880]) le texte du manuscrit autographe.

Il n'y a donc pas lieu de refaire ici le travail de ces bibliographes. Mais il paraît utile, en le complétant ou en le rectifiant çà et là, de décrire du moins quelques éditions particulièrement intéressantes, celles surtout que nous avons eu à citer au cours de notre *Introduction*. et de reproduire certaines des pièces ou des déclarations qu'elles contiennent.

1. La première en date des éditions de *Télémaque* est celle qu'entreprit, dès avril 1699, en vertu d'un privilège du roi, la veuve de Claude Barbin. Elle en publia d'abord une première partie. C'est un volume de 208 pages in-12 de 23 lignes, imprimé sur papier fort à larges marges. Le faux titre porte : *les Avantures* | *de* | *Télémaque* | *fils d'Ulysse*. Le titre est le suivant

Suite du quatrième livre
de l'Odyssée
d'Homère
ou
les Avantures
de
Télémaque
fils d'Ulysse
—
A Paris
chez la veuve de Claude Barbin
au Palais sur le second perron de
la Sainte Chappelle
—
MDCXCIX
avec Privilège du Roy

Entre le titre et la première page du texte, certains exemplaires[1], probablement ceux qui ont paru les premiers, n'insèrent qu'une seule pièce, l'*Extrait du Privilège du Roy* : « Par Grâce et Privilège du Roy donné à Versailles, le 6. avril 1699. signé Lepinau, et scellé : il est permis à la Veuve de Claude Barbin, marchand libraire à Paris, d'imprimer un livre intitulé *Suite de l'Odyssée d'Homère ou les Avantures de Télémaque, fils d'Ulysse*. pendant le temps de huit années : Avec défenses à tous Imprimeurs, Libraires et autres, de le contrefaire, vendre, ni débiter, sans le consentement de l'Exposante; à peine de confiscation des Exemplaires, et autres peines portées plus au long par ledit Privilège.

1, Bibliothèque Nationale : Réserve Y² 3082.

« Registré sur le Livre de la Communauté des Imprimeurs et Libraires de Paris. Signé, Ballard, Syndic. »

Dans les autres exemplaires[1], l'Extrait du Privilège est précédé d'une feuille contenant l'avis suivant : « Le libraire au lecteur. Comme cet ouvrage a esté imprimé sur une copie peu correcte et très mal écrite, quelques soins qu'ayent pû prendre les Correcteurs, il est échapé beaucoup de fautes à leur vigilance. Ce ne sont néanmoins que des fautes de clerc ; le Lecteur aura agréable de les excuser et de suppléer à celles qui ne sont pas marquées dans l'*Errata* qui suit. » Le verso de la page est en effet occupé par une liste (en dix lignes) de neuf « fautes à corriger ». La première de ces corrections porte sur l'orthographe *Odicée*, qui, dans tous les exemplaires, se lit en tête de la première page et au titre courant jusqu'à la page 120[2].

Cette édition contient, sans interruption ni division d'aucune sorte, le texte de *Télémaque* jusqu'à la ligne 221 de notre livre V (*il marche en chancellant vers la ville et demande son fils*).

2. Le même éditeur fit encore de ce premier volume un autre tirage, qui contient, comme le précédent, l'avis du *libraire au leeteur*, suivi de l'*Errata*, et l'*extrait du privilège*. Même titre, d'ailleurs, même faux titre, même titre courant ; même nombre de pages, même nombre de lignes, même justification, même contenu. On distingue cependant ce tirage du précédent à quelques différences orthographiques[3] et surtout au format qui est plus petit, les marges étant beaucoup moins belles[4].

3. Du même format, à peu près, que ce dernier tirage est une contrefaçon[5] qui parut sous le titre suivant : *les Avantures | de Télémaque | à Paris | chez la veuve de Claude Barbin | au Palais sur le second perron | de la Sainte-Chapelle | M DCXCIX | avec privilège du roy.*

Ce titre, on le voit, ne reproduit qu'en partie celui de l'édition originale. De plus le volume n'a ni faux titre, ni titre courant. Il ne contient ni l'*extrait du privilège* ni l'avis *au lecteur*, suivi de l'*errata*. Cette dernière pièce est d'ailleurs ici devenue inutile : car les neuf

---

1. Bibliothèque Nationale : Réserve Y² 3081.

2. La page 122 donne *Odissée* ; la page 124, *Odsseée* ; les pages 126-168, *Odissée* ; les pages 170-204, *Odyssée* ; la page 206, *Odissée* ; la page 208, *Oydssée*.

3. Au titre, *Sainte Chappelle* a été corrigé en *Sainte-Chapelle* ; au titre courant, la graphie *Odicée* est conservée d'un bout à l'autre ; à la page 17 *Telemaque* remplace la forme fautive *Temelaque*.

4. Bibliothèque Nationale : Réserve Y² 3085.

5. Bibliothèque Nationale : Réserve Y² 55162.

fautes qui y étaient signalées ont été corrigées. D'autres corrections ont aussi été introduites dans le texte[1]. Les lignes ont la même justification que celle de l'édition contrefaite; mais la page n'est que de 22 lignes, et le volume, qui a le même contenu, compte 214 pages.

4. Le temps qui s'écoula entre la publication de ce premier volume et celle des suivants ne dut pas être très long. Mais, dans l'intervalle, le privilège de l'éditeur avait été retiré[2], et cette *Suite* du *Télémaque* eut tout à fait le caractère d'une publication subreptice. Elle forme quatre petits volumes[3] du même format que le tirage de la première partie que nous avons décrit ci-dessus sous le n° 2; même nombre de lignes à la page, même justification. Ces volumes de 230, 204, 215, 208 pages ne portent aucun nom ni de lieu, ni d'éditeur. La mention de la date MDCXCIX se trouve seule au bas du titre *Seconde* (*troisième, quatrième, cinquième*) *partie* | *des Avantures* | *de* | *Télémaque* | *fils d'Ulysse*. Le titre courant est *Suite de l'Odyssée* (puis *Odissée*) *d'Homère*. Comme dans le premier volume, le récit se suit sans aucune division. La seconde partie va de la phrase qui terminait le premier volume et qu'elle reprend en la modifiant un peu (*en demandant des nouvelles de son fils*, au lieu de *en demandant son fils*), c'est-à-dire de la ligne 220 de notre livre V à la ligne 190 de notre livre IX. La *troisième* conduit le lecteur à la fin de notre livre XI. La *quatrième* correspond à nos livres XII-XIV; la *cinquième* à nos livres XV-XVIII.

La copie sur laquelle ces volumes ont été imprimés est peut-être antérieure à *P.*, sûrement à *Pe.* : des cinq additions énumérées ci-dessus (voir page XLVI), ils ne contiennent donc que l'addition des lignes 730-979 de notre livre XVII. Cette observation d'ailleurs s'applique à toutes les éditions antérieures à 1717, quelle que soit la diversité des copies sur lesquelles elles ont pu être préparées.

5. Telles sont, par exemple, les éditions successives (il y en eut *au moins* trois pour la première partie, deux pour la seconde, quatre pour la troisième et cinq pour les deux dernières)[4] qui furent don-

---

1. Par exemple, ligne 188 de notre livre I, *Leucothoé* a été rétabli au lieu de *L'Evesrhoé*; ligne 215 du même livre : *l'île d'Ithaque après lui : consolez-vous*, au lieu de : *l'île d'Ithaque. Après lui consolez-vous*.

2. Voir ci-dessus page XXXVIII, note 2, et page LIII.

3. Bibliothèque Nationale : Réserve Y² 3086-3089.

4. La Bibliothèque Nationale possède, reliée en deux volumes (Y² 34183-34186), l'édition Moetjens de 1699 au complet : mais le *tome premier* est de la 3e édition; le *tome second*, de la 2e; la *Suite du second tome*, de la 4e; la *IIe Suite du second tome* et le *tome troisième*, de la 5e. Avec le second volume a été relié l'opuscule des *Avantures d'Aristonoüs*, dont cette édition en 46 pages (la 1re prise par un faux titre, la 3e et la 4e par un *Avertissement*) tout

nées au cours de 1699 par le libraire Adrian Moetjens de La Haye. Seul le tome I, qui est donné *suivant la copie de Paris*, reproduit exactement, page pour page, le premier volume en 208 pages de la veuve Barbin. Le *tome second* est précédé de l'avertissement suivant du *libraire au lecteur* : « Le Public ayant vu avec plaisir le premier tome de *Télémaque*, que j'avois imprimé sur l'édition de Paris, j'ai apporté tous mes soins pour en recouvrer la suite, et j'ai été assez heureux pour y réussir. J'en ay l'obligation à une personne de qualité qui a bien voulu me l'envoyer en Manuscrit... »

Nous ne sommes en état ni de vérifier, ni d'éclaircir ce dernier renseignement. Mais il est vrai que le « *tome second* » (pages 209-483), la « *Suite du second tome* » (485-680), la « *IIe Suite du second tome* » (675[1]-899), le « *tome troisième* » (3-273) ne suivent pas la division des quatre volumes décrits ci-dessus sous le n° 4 et qu'ils en paraissent indépendants.

D'autre part, l'édition Moetjens est la première qui ait renoncé à couvrir les hardiesses du *Télémaque* d'un anonymat, qui, d'ailleurs, n'avait probablement jamais été obscur pour personne. « Ce livre n'a pas plutôt paru, dit, en tête du premier volume, *le libraire au lecteur*, que les Exemplaires en ont été enlevés ; c'est le sort de tous les Ouvrages d'Esprit, celui-ce (*sic*) excelle en son Genre. Les gens de bon goût soubçonnent assez legitimement qu'une Pièce ou l'esprit et la délicatesse regnent par-tout, et qui peut aussi servir d'Instruction pour un jeune Prince ; ne peut sortir que de la savante plume de Monseigneur FRANÇOIS DE SALIGNAC-FÉNELON, illustre archevesque Duc de Cambray ; je croy que le public me saura gré de lui en faire part. »

Notons enfin que, dans la même année 1699, ont été publiées sous le nom d'Adrian Moetjens, d'autres éditions qui ne portent pas l'emblème de ce libraire et ne paraissent pas être de sa façon[2].

à fait de même caractère et de même dimension que le *Télémaque* paraît bien être la première édition, contrairement aux indications des bibliographes.

1. C'est par erreur que la pagination de ce volume commence au numéro 675 (au lieu de 685). Mais le texte de cette page 675 fait très exactement suite à celui de la page 680 du volume précédent qui se termine aux mots : « pour le soulagement des peuples » (ligne 500) de notre livre XIV.

2. La Bibliothèque Nationale possède ainsi, sous le titre *les Avantures de Télémaque fils d'Ulysse ou suite du quatrième livre de l'Odyssée d'Homère*, sans indication de tomaison, un volume (Y² 34178) qui reproduit, page pour page, la première publication de la Vve Barbin et le « tome premier » de Moetjens ; et un autre, de même titre, mais portant l'indication *tome quatrième* (Y² 34181) qui contient la fin du *Télémaque* depuis la ligne 819 de

6. D'une autre source encore est une édition qui fut publiée, en 1699 également, sous le titre suivant : *Avantures* | *de* | *Télémaque* | *fils d'Ulysse* | *ou Suite du quatrième livre* | *de l'Odyssée* | *d'Homère* | *tome premier* (*second*, etc....) *revue et corrigée* | *A Cologne* | *chez Pierre Marteau* | *M DCXCIX*. Elle est en cinq tomes : chacun porte, en tête de la première page, *Suite de l'Odyssée* (ou *de l'Odissée*, ou *de l'Odicée*) *d'Homère*, et telle est aussi la teneur du titre courant. Mais ces volumes[1], qui sont du format petit in-12, ne reproduisent ni le contenu[2], ni le nombre de pages, ni la justification des éditions de Paris (voir ci-dessus 1-4), et la pagination du second (pages 161-363) continue celle du premier; celle du quatrième (189-327) continue celle du troisième. D'autre part, les promesses du titre de cette édition ne sont pas entièrement trompeuses : antérieure sans nul doute à *Pc.*, puisqu'elle ne contient pas plus que les précédentes les grandes additions qui sont propres à ce texte, elle offre en plusieurs endroits non seulement certaines graphies plus correctes que celles du premier tirage[3], mais quelques corrections qui ne se trouvent introduites que dans *P.*[4]. L'exécution pourtant paraît bien hâtive, surtout dans les dernières parties[5].

7. C'est pour d'autres raisons qu'il convient de remarquer une édition publiée également en 1699, sous la marque *A Bruxelles, chez François Foppens*, et que Fleischer croit avoir été en réalité imprimée à Rouen. Cette édition présente l'ouvrage tout entier, tel qu'il était avant les grandes additions de *Pc.*, en deux tomes qui portent chacun le titre : *les Avantures de Télémaque, fils d'Ulysse*, et le faux titre : *les Avantures de Télémaque, fils d'Ulysse, suite de l'Odyssée d'Homère*[6]. L'avis *au lecteur* qui ouvre le tome I et qui, sans le nom-

---

notre livre XIII, et qui est sans rapport typographique avec le « tome troisième » de l'édition Moetjens.

1. Bibliothèque Nationale : Y² 34187-34191. — Le tome IV porte la date 1700.

2. Toutefois le tome I et le tome V donnent respectivement, en 156 pages, le contenu des 208 pages du premier volume et des 208 pages de la cinquième partie de l'édition de la Vᵛᵉ Barbin (voir ci-dessus nᵒˢ 1 et 4). Le second tome se clôt à la ligne 418 de notre livre IX ; le troisième à la fin de notre livre XII ; le quatrième contient nos livres XIII et XIV.

3. Outre celles que nous avons signalées dans la note 1 de la page CVI, relevons encore (livre I, ligne 15) *des bancs de rameurs*, remplaçant un absurde *des bancs, des rameurs*.

4. Signalées dans la *Notice* en tête du *Télémaque* de l'édition de Versailles (page XIV, note 1) et dans l'*Histoire littéraire de Fénelon*, page 123, note 2.

5. Il a fallu serrer les deux dernières pages du tome V, de manière à y faire entrer douze lignes qui se trouvaient excéder la feuille d'impression.

6. Bibliothèque Nationale : Rés. Y² 2080-2081 (deux tomes en un volume).

mer, contient une allusion à « l'illustre auteur » du *Télémaque*, fait connaître la double nouveauté de cette publication : l'impression, y est-il dit, en « a été faite sur une copie sans lacune, bien différente de celles qui sont entre les mains de quelques particuliers » ; d'autre part, « on a trouvé à propos de diviser cet ouvrage en dix livres pour reposer le lecteur et, pour plus grande commodité, on a mis avant chaque livre un sommaire ou argument. »

Pour le texte, il va de soi que le « sans lacune » n'implique que des additions qui sont des corrections de détail, les grandes additions de *Pc.* ne figurant pas plus dans cette édition, nous le répétons, que dans celles dont nous avons parlé jusqu'ici. Mais l'idée d'une division en livres était ingénieuse et elle était destinée à faire fortune : ce premier essai est même déjà satisfaisant, et, à une exception près, et qui s'explique [1], la fin de chaque livre tombe bien.

L'insertion d'un sommaire en tête de chaque livre n'était pas une amélioration moins heureuse. Toutefois ces sommaires ne sont pas toujours exacts : la mort de Pisistrate, fils de Nestor, qui est un épisode des combats postérieurs à la descente aux enfers, est mentionnée ici dans le sommaire du livre qui précède ce dernier récit, et, par une suite de la même confusion, le sommaire du livre de la

---

Gosselin (*op. cit.*) connaît l'existence de cette édition, mais il ne l'a pas eue sous les yeux. — Au contraire nous n'avons pas vu une édition de Liège (probablement Rouen), qu'il décrit, qui est de la même année que celle que nous décrivons ci-dessus et qui, comme elle, divise le *Télémaque* en dix livres.

1. Le second livre s'arrête au milieu du récit du vœu d'Idoménée (ligne 221 de notre livre V) : mais c'est à ce point aussi que finissait le premier volume publié par la Vve Barbin (no 1), et cette division, plusieurs fois reproduite, avait dû s'imposer au public. — Quant au livre I, il se clôt à la ligne 85 de notre livre IV, c'est-à-dire qu'il contient toute la première partie du récit de Télémaque avec la jolie scène du coucher qui achève de l'encadrer; le livre III contient la fin du récit et du séjour chez Calypso (de la ligne 86 de notre livre IV à la fin de notre livre VI); le livre IV mène le lecteur jusqu'à l'arrivée à Salente (VIII, 228); le livre V, jusqu'au départ de l'armée (X, 470). — Le livre VI, qui ouvre le second tome, contient tout le tableau des réformes de Mentor à Salente avec l'histoire de Philoclès; le livre VII nous transporte à l'armée et enferme, après l'histoire de Philoctète, le récit des combats qui précèdent la descente aux enfers, c'est-à-dire qu'il correspond à nos livres XII et XIII, auxquels l'éditeur rattache, comme une espèce de transition, les neuf premières lignes de notre livre XIV; le livre VIII est exactement, réserve faite de ces neuf lignes, notre livre XIV (descente aux enfers); le livre IX nous ramène au champ de bataille et nous conduit jusqu'à la fin de la guerre et à la séparation des alliés (c'est le contenu de nos livres XV et XVI, moins les quatre dernières lignes); le livre X et dernier correspond à nos livres XVII et XVIII.

descente aux enfers nomme l'ombre de Pisistrate parmi celles que Télémaque rencontre aux Champs-Élysées; en même temps il annonce la rencontre que Télémaque ferait dans le Tartare des ombres de Pygmalion et d'Astarbé: or cet épisode ne se trouve en réalité nulle part, et l'état d'aucun manuscrit ne nous permet de penser que Fénelon ait jamais songé à l'introduire. Erreur singulière : on dirait que l'auteur des sommaires les a rédigés de mémoire, sans avoir pris la précaution ou sans avoir eu le temps ou le moyen de contrôler ses souvenirs [1].

Quoi qu'il en soit, cet auteur est-il le même que celui d'une pièce de vers qui remplit quatre pages à la fin du second volume, dont nous avons déjà cité une strophe [2], et qu'il nous paraît utile de reproduire ici tout entière ?

La Clef de *TÉLÉMAQUE*.

Ce n'est pas un Roman frivole
Qu'on offre ici, lecteur, à ton oisiveté;
Une savante parabole
Va faire à ton esprit luire la vérité.

Minerve, la sage déesse,
Qui d'un simple mortel emprunte le dehors,
Marque l'éternelle sagesse
Qui daigna, parmi nous, se revêtir d'un corps.

Tu verras dans le fils d'Ulysse
Du charme des plaisirs un jeune cœur touché
N'éviter le penchant du vice
Qu'autant que par Mentor il en est arraché.

Reconnois sous cette figure
Dans les tentations les périls que tu cours,
Si tu ne vois à la nature
La Grâce triomphante apporter son secours.

Mentor soutenant Télémaque
Des plus rudes combats le fait sortir vainqueur :
Vainement l'Enfer nous attaque,
S'il plaît à Jésus-Christ d'animer notre cœur.

---

1. L'orthographe des noms propres, très négligée dans toutes les éditions subreptices, l'est particulièrement dans celle-ci.
2. Voir ci-dessus page LIV.

Évite l'Isle de Cythère,
Fuy des honteux plaisirs le séjour enchanté :
Reçoy cet avis salutaire
D'un Prince dans les flots par Minerve jeté [1].

Lorsque la Déesse inflexible
Pour sauver sa vertu met en péril ses jours,
Apprends que rien n'est si terrible
Que le calme trompeur promis par les amours [2].

Charmé de l'aymable peinture
Des innocentes mœurs que le Bœtis fait voir [3],
Tu dois pleurer sur la nature,
Que d'un état si beau le péché fit déchoir.

Par une impudique qu'il ayme
Tu vois empoisonner l'affreux Pygmalion [4] ;
C'est ainsi que le crime même
Souvent du criminel fait la punition.

La Reyne du séjour liquide
Montre comme un éclair sa pompe et sa beauté [5] :
Dans ce spectacle si rapide
Voy du monde enchanteur passer la vanité.

Connois, par les soins que se donne
Un roi qui veut dompter la mollesse et l'orgueil [6],
La pesanteur d'une couronne
Et des fresles grandeurs le dangereux écueil.

Avec le digne fils d'Ulysse
Ne crains pas aux Enfers de descendre vivant [7] ;
Reconnois la laideur du vice
A la sombre lueur de ce feu dévorant.

Si du noir tourbillon de flammes
Ton esprit, cher Lecteur, est trop épouvanté,
Pour contempler les saintes âmes
Passe au brillant séjour de la félicité [8].

---

1. Voir livre VI, lignes 681 et suivantes. — 2. *Ibid.*, 710-711.
3. Livre VII, lignes 522 et suivantes.
4. Livre VII, lignes 135 et suivantes.
5. Livre IV, lignes 538 et suivantes.
6. Allusion à Idoménée réformant son royaume et se réformant lui-même sous la direction de Mentor (livres X et XI).
7. Livre XIV, lignes 142 et suivantes.
8. Livre XIV, lignes 582 et suivantes.

Voy dans cette pure allégresse
Que des cœurs bienheureux rien ne peut effacer
Qu'entre le crime et la sagesse
Même le propre amour n'a point à balancer.

Suffit-il que le grand Hercule
Se repente, en son cœur, d'un criminel amour ?
Non, le Ciel ordonne qu'il brûle [1]
Avant qu'il soit receu dans l'immortel séjour.

Ainsi Dieu, doucement sévère,
Purge le pénitent que sa grâce a touché,
Et d'une flamme passagère
Consume, dans son cœur, les restes du péché.

Lis sans aucun goût satirique
D'esprit et de raison ce Chef-d'œuvre nouveau ;
La morale et la politique
N'ont rien qui n'y soit mis dans le jour le plus beau.

Nous ne reviendrons pas [2] sur le caractère et l'intérêt de cette pièce peu connue. Quel qu'en soit l'auteur, il n'est certainement pas du nombre des ennemis de Fénelon, et, s'il paraît entrer dans la pensée de ceux qui prétendent découvrir au *Télémaque* un sens caché, c'est pour écarter leurs imputations malveillantes. Il ne nie pas le caractère symbolique de maints récits de l'ouvrage ; mais les vérités qu'ils recouvrent sont, dit-il, toutes générales et toutes chrétiennes : il n'y faut point chercher d'allusion satirique.

8. L'année 1700 vit paraître, sous la même marque, une nouvelle édition du *Télémaque* en dix livres, augmentée, cette fois, d'*Aristonoüs et Sophronyme*, que Moetjens avait, nous le savons, fait paraître l'année précédente. Mais, sous la même marque encore, et la même année, la publication du *Télémaque* devait être l'objet de certaines améliorations importantes, que le titre suivant fait connaître : *les* | *Avantures* | *de* | *Télémaque* | *fils d'Ulysse* | *nouvelle édition divisée en* | *seize livres* | *augmentée et corrigée d'une infinité* | *de fautes qui s'étoient glissées* | *dans les autres impressions.* Publiée, en effet, comme l'édition en dix livres, avec l'indication, peut-être trompeuse, *A Bruxelles, chez François Foppens* [3], elle en reproduit l'*avis au lecteur*, mais non

1. Livre XII, ligne 157.
2. Voir ci-dessus, pages LIV-LV.
3. En réalité à Rouen, suivant Fleischer. Mais Gosselin ne croit pas l'assertion fondée, en raison de la belle qualité du papier et du soin donné à l'impression. — Cette édition est à la Bibliothèque Nationale sous la cote Y² 34193-34194 ; un second exemplaire est coté Y² 9380-9381.

les dispositions typographiques : ses deux volumes comptent respectivement 278 et 290[1] pages de 31 lignes, au lieu de 216 et 227 de 37 lignes. Surtout la division en seize livres, qui paraît aménagée avec le même soin que la division en dix de l'édition précédente, est encore plus commode et plus rationnelle[2]. Enfin les sommaires ne sont plus inexacts.

9. C'est en 1701 que le *Télémaque* parut pour la première fois avec le nom de son auteur. Voici le titre complet de cette édition : *Avantures* | *de* | *Télémaque* | *fils d'Ulysse* | *ou* | *Suite du quatrième livre* | *de l'Odyssée* | *d'Homère* || *par Mgr FRANÇOIS DE SALIGNAC* | *DE LA MOTHE-FÉNELON, archevesque Duc de Cambray* | *prince du Saint Empire, comte du Cambrésis,* | *ci-devant précepteur de Messeigneurs les ducs de* | *Bourgogne, d'Anjou et de Berry, etc.* || *servant d'instruction à Mgr le* | *duc de Bourgogne* || *dernière édition plus ample et plus exacte que les précédentes* || *A La Haye* | *chez Adrian Moetjens, marchand libraire* | *près la Cour, à la librairie française* | *MDCCI* | *avec privilège*[3].

Ce privilège, daté de décembre 1699, est celui des États de Hollande. L'édition est en un volume in-12 de XXXII + 448 pages de 38 lignes (*Télémaque* : pages 1-429; *Aristonoüs*, 431-448). La division reproduit exactement, à très peu de chose près[4], celle de l'édition Foppens en dix livres, décrite ci-dessus (n° 7) et elle en conserve les sommaires avec leurs inexactitudes.

Le *Télémaque* est, dans cette édition, précédé de la longue préface de l'abbé de Saint-Remy (pages V-XXVIII), dont nous avons parlé[5]. Le caractère apologétique en est renforcé par une sorte d'appendice composé de trois petites pièces, *le Serpent et la lime*, « fable de M. de La Fontaine, adressée aux auteurs qui ont critiqué le *Télémaque* », et deux épigrammes de peu d'intérêt, l'une contre Faydit, l'autre contre Faydit et Gueudeville.

Fénelon, nous l'avons dit, a certainement connu la préface de Saint-Remy et probablement l'édition elle-même, qui demeura la plus répandue (nouveaux tirages en 1705, 1706, 1708, 1710, 1712, 1715) jusqu'à l'apparition de celle que nous allons décrire.

---

1. Plus vingt pages, cotées à part (1-20), pour *Aristonoüs et Sophronyme*.

2. Le livre I enferme le contenu de nos livres I et II; le livre XIV, celui de nos livres XV et XVI. Pour les autres, la division est à peu de chose près celle de la présente édition.

3. Bibliothèque Nationale : Y2 9382.

4. Le livre I contient exactement nos trois premiers livres. Pour le reste, la division reproduit celle que nous avons exposée page CIX, note 1.

5. Voir page LV.

10. Ce fut deux ans après la mort de Fénelon que parut enfin, par les soins du marquis Gabriel-Jacques de Fénelon (1688-1746), petit-neveu de l'auteur, la première édition du *Télémaque* vraiment complète et officiellement autorisée en France. Elle est intitulée : *les* | *Avantures* | *de* | *Télémaque* | *fils d'Ulysse,* | *par feu Messire François de Salignac* | *de la Motte Fénelon, précepteur de* | *Messeigneurs les Enfants de France, et depuis* | *Archevêque-Duc de Cambray, Prince du* | *Saint Empire, etc.* || *Première édition* | *conforme au manuscrit original* || *Tome premier* || *A Paris* | *chez Florentin Delaulne* | *rue St-Jacques, à l'Empereur* | *MDCCXVII* | *Avec Privilège du Roy*[1]. Le second volume remplace le titre par un faux titre : *les* | *Avantures* | *de* | *Télémaque* | *Tome second.* Les deux volumes, du format in-12, mais à belles marges, et d'une impression un peu serrée (37 lignes à la page), mais élégante, contiennent ensemble LX + 526 pages; car la pagination ne s'interrompt pas : le premier volume se termine à la page 267 et le second commence à la page 269. Chaque livre est précédé d'une gravure de Giffart († 1723) d'après les dessins de l'un des Bonnart (probablement Jean-Baptiste, fils d'Henri, † 1726). En tête du premier volume, un portrait de Fénelon, gravé par Duflos († 1727) d'après le dessin de Bailleul : ce portrait en buste est dans un cadre dont le Temps relève le voile et qui est soutenu par une Muse et couronné par Minerve; en tête du second, une gravure supplémentaire qui représente Minerve guidant Télémaque vers le temple de la Vertu. Aucune de ces illustrations n'est d'ailleurs remarquable. Après la page 520 (fin du *Télémaque*) se place une « carte des voyages de Télémaque selon M. Fénelon », dessinée par Rousset, gravée par Bercy.

Le premier volume s'ouvre par une *Dédicace* du marquis de Fénelon au roi, suivi d'un *Avertissement,* d'un *Discours sur la poésie épique et l'excellence du poème de Télémaque,* qui est du chevalier de Ramsay, et de l'*Approbation* de De Sacy, censeur royal. Le *Privilège,* accordé au marquis de Fénelon et l'acte de cession de ce privilège à Florentin Delaulne et Jacques Estienne[2], libraires-imprimeurs (6 et 7 avril 1717) sont à la fin du second tome.

L'*Approbation* de De Sacy est très propre à faire mesurer le changement qui s'est produit dans l'esprit du public et du gouvernement lui-même à l'égard du *Télémaque,* depuis l'époque où son apparition provoquait tant de critiques et de défiances passionnées. Cette pièce officielle est un éloge sans réserve : « J'ai lu, dit De Sacy, par ordre de monseigneur le chancelier, cet ouvrage, qui a pour titre : *les*

---

1. Bibliothèque Nationale : Y² 34213-34214 et Rés. Y² 2082-2083.
2. Le nom de Jacques Estienne figure sur une partie des exemplaires, au lieu de celui de Florentin Delaulne.

Aventures de Télémaque, avec une préface[1] qui en découvre toutes les beautés; et j'ai cru qu'il ne méritoit pas seulement d'être imprimé, mais encore d'être traduit dans toutes les langues que parlent ou qu'entendent les peuples qui aspirent à être heureux. Ce poème épique, quoique en prose, met notre nation en état de n'avoir rien à envier de ce côté-là aux Grecs et aux Romains. La fable qu'on y expose ne se termine point à amuser notre curiosité et à flatter notre orgueil. Les récits, les descriptions, les liaisons et les grâces du discours éblouissent l'imagination sans l'égarer; les réflexions et les conversations les plus longues paroissent toujours trop courtes à l'esprit, qu'elles n'éclairent pas moins qu'elles l'enchantent. Entre tant de caractères d'hommes si différents que l'on y trouve, il n'y en a aucun qui ne grave dans le cœur des lecteurs l'horreur du vice ou l'amour de la vertu. Les mystères de la politique la plus saine et la plus sûre y sont dévoilés; les passions n'y présentent qu'un joug aussi honteux que funeste; les devoirs n'y montrent que des attraits, qui les rendent aussi aimables que faciles. Avec Télémaque, on apprend à s'attacher inviolablement à la religion, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune; à aimer son père et sa patrie; à être roi, citoyen, ami, esclave même, si le sort le veut. Avec Mentor on devient bientôt juste, humain, patient, sincère, discret et modeste. Il ne parle point qu'il ne plaise, qu'il n'intéresse, qu'il ne remue, qu'il ne persuade. On ne peut l'écouter qu'avec admiration; et on ne l'admire point, que l'on ne sente qu'on l'aime encore davantage. Trop heureuse la nation pour qui cet ouvrage pourra former quelque jour un Télémaque ou un Mentor! A Paris, ce premier juin 1716. »

La *Dédicace* du marquis de Fénelon est, elle aussi, intéressante, ne fût-ce que par le renseignement précis qu'elle nous apporte sur le goût que le duc de Bourgogne avait conservé pour le livre de son précepteur : « Sire, dit-il, j'ai cru que, voulant faire paroître cet Ouvrage dans toute sa perfection, je devois commencer par avoir l'honneur de le présenter à Votre Majesté. Il eut le bonheur de plaire à votre auguste Père, pour qui il fut composé. Et, dans le temps que les rares vertus de ce grand Prince l'avoient rendu l'attente et l'admiration des peuples, il ne dédaignoit pas de faire une lecture sérieuse de ce qui avoit amusé son enfance. Animé, Sire, du même zèle qui fit entreprendre cet Ouvrage, je viens vous l'offrir aujourd'hui. Il vous sera un gage des vœux que formoit l'Auteur pour un règne que nous voyons renaître sous vos Loix. Puisse, Sire, tout ce qui reluit déjà dans Votre Majesté et qui fait l'espérance de la Nation

1. Le *Discours* de Ramsay.

faire longtemps son bonheur. Ce sont les sentiments ardents de celui qui est, avec un très profond respect, SIRE, de VOTRE MAJESTÉ, le très humble, très obéissant et très fidèle serviteur et sujet. FÉNELON. »

Enfin l'*Avertissement* nous fait connaître les mérites par lesquels se distingue la nouvelle édition.

« La famille de feu Monseigneur l'archevêque de Cambrai donne ici une nouvelle édition des *Aventures de Télémaque*, sur un manuscrit original qui s'est trouvé parmi ses papiers. Toutes les éditions qu'on a vues jusqu'à présent ont été très-défectueuses, et faites sans l'aveu de l'auteur. C'est une justice qu'on lui rend, en faisant paroître son ouvrage tel qu'il est sorti de ses mains. Il l'avoit partagé en vingt-quatre livres, à l'imitation de l'*Iliade*. Outre cette division nouvelle, cette édition se trouvera différente, en une infinité d'endroits, de toutes les autres qui ont paru. Souvent, à la vérité, ces différences ne regardent que le style et ne font qu'ajouter quelque grâce au discours par un arrangement plus harmonieux des paroles; mais aussi l'on avoit omis des choses très-précieuses et assez étendues, qu'on a restituées fidèlement ici sur l'original. L'on a cru ne devoir pas laisser plus longtemps à la tête de cet ouvrage une *Préface*[1] qui y a paru, et que l'auteur du *Télémaque* n'a jamais approuvée. On a mis en sa place le *Discours* suivant, où l'on tâche de développer les beautés de ce poème, sa conformité aux règles de l'art, et la sublimité de sa morale. »

Nous sommes déjà renseignés sur toutes les indications de cet avertissement. Nous savons que le « manuscrit original » qu'a suivi l'éditeur est, non pas le manuscrit autographe (*F*), mais la seconde copie (*S*), exécutée par l'ordre de Fénelon et qu'il a revue lui-même[2]. Et certes on ne saurait blâmer le marquis de Fénelon d'avoir choisi, pour le reproduire, le dernier état du texte qui ait passé sous les yeux de l'auteur : rien de plus conforme au bon sens et aux règles d'une saine critique. Malheureusement cette reproduction n'est ni assez fidèle, ni assez attentive. On peut même soupçon-

---

1. Celle de l'abbé de Saint-Rémy (voir ci-dessus, n° 9).

2. Voir page CX, note 1. On remarquera que la mention jointe au titre « édition conforme *au* manuscrit original » pouvait induire le lecteur en erreur. Il n'en est pas de même de l'Avertissement qui parle d' « *un* manuscrit original ». — Nous rappelons que le titre *les Aventures de Télémaque* est celui du manuscrit que suit le marquis de Fénelon; les deux autres n'en portent aucun. Quant à l'autre titre, *Suite du quatrième livre de l'Odyssée*, il est sans autorité, ne figurant que sur des éditions publiées sans l'aveu de Fénelon, et celle de 1717 ne l'insère pas.

ner avec Gosselin[1] que le texte continu dont le marquis de Fénelon s'est servi pour l'impression de son édition est tout simplement celui d'une édition antérieure dans laquelle il se sera borné à introduire les additions et certaines corrections de *S*. Quoi qu'il en soit, à conférer le manuscrit tel qu'il est aujourd'hui[2] avec le texte imprimé de 1717, nous relevons, au cours du premier livre, onze passages dans lesquels ce texte se conforme à *Sc.*, mais sans que, sauf en deux ou trois cas, où il nous semble reconnaître la main de Fénelon, nous puissions dire si la correction est de l'auteur lui-même ou du détenteur du manuscrit; — dans cinq autres, c'est *S*. qu'il reproduit, et non *Sc.*, soit que l'éditeur ait eu une raison, quelle qu'elle soit, de préférer la première leçon à la seconde, soit que la correction, ce qui n'est pas impossible, ait été introduite après 1717, soit enfin, et c'est le plus probable, que le manuscrit n'ait point été du tout consulté et que la leçon reproduite soit celle des éditions antérieures; — dans deux autres passages la leçon reproduite est celle, non de *S.-Sc.*, mais de l'autographe, ou, pour mieux dire, cette fois encore, des éditions imprimées, qui se trouvent être conformes à l'autographe; — dans quatre autres enfin, le texte est altéré, peut-être volontairement, plus probablement par négligence. Gosselin, de son côté, signale, à divers titres[3], dans le cours de l'ouvrage tout entier, vingt autres passages où l'édition s'éloigne également de *S-Sc.* par négligence ou par l'effet d'une correction arbitraire[4].

De la division en vingt-quatre livres, nous avons déjà parlé[5]. Nous avons dit avec quelles réserves il nous semblait que l'assertion de l'*Avertissement* de 1717, qui l'attribue à Fénelon, devait être accueillie et pour quelles raisons nous refusions, avec les éditeurs de Versailles, de nous ranger sur ce point au sentiment du marquis de Fénelon.

La vraie nouveauté de l'édition de 1717, c'est l'addition de quatre des cinq longs développements postérieurs à la première rédaction du *Télémaque*, que nous avons énumérés plus haut[6]. Le cinquième avait été publié dès 1699; les autres étaient révélés au public pour la première fois par cette édition, et deux d'entre eux, nous le savons, n'ont pas été introduits comme de simples enrichissements: par eux Fénelon s'est proposé d'éclaircir, sur certains points, sa pensée et ses véritables intentions.

---

1. *Histoire littéraire de Fénelon*, I, Appendice de l'article IV, 19 (p. 127).
2. Voir pages LXXXVIII et suiv.
3. *Histoire littéraire de Fénelon*, I, Appendice de l'article IV, 19 (page 127, note 1); 29 (page 131, note 2, et page 132, note 1).
4. Sur ce dernier point, voir ci-dessus, pages XCI et suiv.
5. Voir pages XCIV-XCV.
6. Voir page XLVI et page LXXXIX, note 2.

Du *Discours* de Ramsay nous n'avons rien à dire. C'est une apologie beaucoup plus longue que l'*Approbation* du censeur royal De Sacy et qui n'a pas l'intérêt que conférait à cette dernière pièce son caractère officiel, mais qui nous apporte certainement, en quelques parties, un écho des sentiments de Fénelon lui-même sur son ouvrage[1]. Il était destiné à remplacer la *Préface* de Saint-Remy, qui, depuis 1701, avait été incessamment reproduite et que « l'auteur du *Télémaque* », est-il dit dans l'*Avertissement*, n'avait pourtant « jamais approuvée ». Nous savons en effet que Fénelon avait vivement critiqué les opinions théologiques exprimées par Saint-Remy dans sa *Préface* : mais que le dessein même de cette préface lui eût déplu, on ne peut l'affirmer[2]. Ce qui est vrai, c'est que le ton de cette préface est celui de la polémique, et l'heure en était passée. Le discours tout académique de Ramsay a été reproduit dans nombre d'éditions postérieures à 1717; la *Préface* de Saint-Remy n'a plus, croyons-nous, reparu, et à titre de document, que dans l'édition de Lyon de 1829[3].

Il n'est pas tout à fait sans intérêt de noter que l'éditeur de 1717 insère, après le *Télémaque*, dans les dernières pages (521-526) de son second volume, non plus les *Aventures d'Aristonoüs*, qui n'avaient plus l'intérêt de la nouveauté, et qui devaient trouver leur place dans le recueil des *Fables* de Fénelon, publié l'année suivante, mais une *Ode* inédite « composée par l'auteur dans sa jeunesse ». En réalité cette ode à l'abbé de Langeron est de 1681, et elle est très faible : mais il est probable qu'en la publiant, le marquis de Fénelon et Ramsay voulaient répondre indirectement à ce que Ramsay appelle la « première objection contre le *Télémaque* », et montrer que l'auteur de ce « poème épique » en prose n'eût pas été incapable, s'il l'eût jugé bon, de l'écrire en vers[4].

11. On ne peut plus soutenir, comme De Bausset croyait encore pouvoir l'écrire au début du XIXe siècle[5], que « l'édition de 1717 ait fixé pour toujours le véritable texte de *Télémaque* ». Du moins a-t-on le droit de dire qu'elle marque une date décisive dans l'histoire de la publication de ce texte, parce qu'elle le donne, pour la première fois, avec les grandes additions qui le complètent[6] et parce que, pour la première fois aussi, elle distingue nettement la notion de

---

1. Voir la note de la page XXXVI.
2. Voir ci-dessus, pages LV-LVI.
3. Voir ci-dessous n° 16.
4. C'est ce qui résulte des dernières lignes de l'*Avertissement* dont nous avons cité plus haut la plus grande partie.
5. *Histoire de Fénelon*, Pièces justificatives du livre IV, 1.
6. Voir la fin de la page précédente..

manuscrit authentique de celle de tout autre manuscrit. On ne s'étonnera donc pas que le texte de 1717 ait été dès lors reproduit par toutes les éditions publiées avant la recension nouvelle du P. de Querbeuf (voir ci-dessous, n° 14).

Parmi ces éditions nous avons mentionné très particulièrement[1] celle qui fut publiée en 1719 à Rotterdam, chez Jean Hofhout. Elle est en un volume in-12 de LIX + 525 pages + 27 pages non cotées. Elle reproduit le titre, une partie des gravures, la carte, la division et les sommaires de l'édition de 1717, ainsi que le *Discours* de Ramsay et l'*Ode* à l'abbé de Langeron. Mais le titre est complété par l'indication suivante : « avec des remarques pour l'intelligence de ce poème allégorique[2] », et c'est pour justifier cette addition que l'éditeur a remanié l'*Avertissement* de 1717 et fait suivre le *Discours* de Ramsay d'un avis qui combat l'opinion de cet auteur touchant la caractère général et « indépendant de toute application particulière » des vérités enseignées par le *Télémaque*. Ces remarques en effet sont de deux sortes : les unes, imprimées en caractères italiques, sont des notes historiques; les autres, imprimées en caractères romains, prétendent interpréter les « allégories » de l'ouvrage. Nous ne reviendrons pas ici sur la fragilité et en même temps sur l'intérêt de cette interprétation : nous avons mis nos lecteurs en état d'en juger par eux-mêmes. Nous ne reviendrons pas non plus sur l'attribution, à notre avis, tout à fait fondée, de ces *Remarques* à Limiers[3].

Cette édition est complétée par une *Table* alphabétique et analytique des matières, empruntée à une édition de 1718 publiée à Rotterdam, chez Barthélemy[4], dont elle reproduit le privilège (des États de Hollande) et qui est, elle aussi, conforme au texte de 1717. Elle est précédée d'une dédicace du libraire à Guillaume-Charles-Henri Friso, prince d'Orange et Nassau.

12. Nous avons dit quel fut le succès des *Remarques*, reproduites dans tout le cours du XVIIIe siècle par un grand nombre d'éditions publiées à l'étranger. Il importe d'en signaler au moins une, qui est de cette même année 1719. Elle fut publiée à Londres (2 vol. in-12)[5] sous la marque J. Tonson (*à l'enseigne de Shakespear, dans le Strand*) et J. Watts (*à son Imprimerie dans Wild Court, prés de Lincoln-Inn Fields*). Elle est précédée d'une dédicace « à Son Altesse le prince Frédérick, duc de Glocester[6] », qui est signée

1. Voir pages XCVIII-C.
2. Bibliothèque Nationale : Y² 34215.
3. Voir page XCIX.
4. Bibliothèque Nationale : Y² 59862.
5. Bibliothèque Nationale : Y² 9385-9386.
6. Plus tard prince de Galles et père de Georges III.

du nom d'un des pasteurs du Refuge les plus déterminés contre Louis XIV, Jean-Armand Dubourdieu, et dont il convient de reproduire la première partie, parce qu'elle fera comprendre le sentiment qui inspire la publication :

« Monseigneur, celuy qui a donné ou publié le *Télémaque* de Paris a osé le dédier au jeune Monarque de France[1]. Et ce prince, qui fait l'attente et l'admiration de ses Peuples, a receu ce présent avec des marques de complaisance et d'approbation.

« Enhardi par cet exemple, je prens la liberté de présenter à Votre Altesse l'Édition de cet Ouvrage faite dans le Royaume dont vous êtes déjà les délices et dont vous serez un jour le Père. Et j'ay cru que ce ne seroit pas faire un mauvais usage d'un nom aussi auguste que le vôtre, que de le placer à la tête d'un Livre qui montre l'Art de regner avec une noblesse d'expression proportionnée au sujet et qui, par les agréments de sa Fable et le tour également ingénieux et insinuant de ses instructions, est si propre à former l'esprit et le cœur de ceux que la Providence doit porter sur le Trône et placer à la tête des peuples. C'est, Monseigneur, mettre en quelque sorte l'éducation de tous les Princes sous la protection de Votre Altesse.

« Il semble même que cet Ouvrage a plus de rapport avec l'état et les destinées de Votre Altesse qu'avec la situation du Souverain à qui on l'a d'abord présenté, et qu'à quelque égard il a plus de droit à votre protection qu'à la sienne.

« Ces maximes solides de Politique et de Morale, que son excellent Auteur y étale si heureusement, sont étrangères dans un Royaume d'où la liberté est bannie : elles n'y sont que de *belles idées*, que la forme du Gouvernement ne permet pas de pousser à des suites de pratique. Les dédier à un Potentat absolu, c'est luy adresser la satyre de son Administration ; mais dans ces heureuses contrées où la Liberté s'est maintenue, ces maximes se trouvent comme dans leur Patrie : elles y coulent comme dans leur lit naturel. Les adresser à un Prince qui gouverne ou qui comme Votre Altesse est destiné à gouverner des États libres, c'est luy dédier ses propres maximes et faire en même temps un bel éloge de son Gouvernement.

« Et à qui, Monseigneur, peut-on mieux présenter les Écrits qui, comme celuy-ci, peuvent servir de préservatif contre la Tyrannie, qu'à des Princes qui font consister leur *Gloire* et leur *Héroïsme* à conserver et à défendre la liberté des Peuples ? L'heureuse constitution de cet État, qui le distingue si glorieusement de presque tous les États de l'Europe, fut l'ouvrage et comme un présent de votre Auguste Maison : c'est à des Princes Saxons qu'on compte parmi Vos

---

1. Voir cette Dédicace ci-dessus, page cxv.

Ancêtres que l'Angleterre est redevable de l'institution de ses Parlements et des principales Loix qui assurent sa Liberté. Et comme si le Ciel avoit résolu que l'*Elbe* seroit presque toujours le protecteur des privilèges de la *Tamise*, Votre Ayeul[1], au gré de nos vœux, est venu au secours de ces loix, qu'on vouloit abolir pour ouvrir la porte à la Tyrannie et au Papisme. Après avoir rassuré ses États en éteignant les espérances de ses Ennemis domestiques, ce GRAND MONARQUE s'applique à y établir une tranquillité générale et à y faire fleurir le Commerce. Il regarde ses Sujets comme ses Enfants et ne veut avoir d'autres esclaves que ses passions : cette moderation qui le fait regner sur luy-même le fait regner sur toute l'Europe plutôt par ses conseils que par ses *forces*, et par la supériorité de son génie que par la réputation de ses armes : on diroit qu'il est le modèle sur lequel l'Archevêque de Cambray s'est formé l'idée du Prince accompli : on lit toutes les maximes de Télémaque dans sa conduite publique et particulière.... »

Nul doute que cette dédicace ne traduise, aussi bien, quoique en un style plus solennel, que les *Remarques* de l'édition Hofhout, les sentiments de tous les Réfugiés. Aussi ne s'étonnera-t-on pas que Dubourdieu se soit empressé, puisque la législation de l'époque ne s'y opposait pas, d'enrichir sa publication, avant de l'offrir aux lecteurs, de cette intéressante addition, encore qu'il ne « la croie pas, affecte-t-il de dire, fort nécessaire[2] ». Mais comme son édition était probablement déjà prête à paraître au moment où parut celle de Rotterdam[3], il ne put, comme Hofhout, insérer les *Remarques* au bas des pages auxquelles elles se réfèrent : il les groupa à la fin de son second volume en 37 pages non cotées.

Comme l'édition de Rotterdam d'ailleurs, celle de Londres contient la table des matières de l'édition Barthélemy et elle reproduit le texte, les divisions, les sommaires (groupés en tête de chaque volume), la carte et les pièces annexes (*Avertissement*, *Discours* de Ramsay, *Approbation* de De Sacy) de l'édition de 1717.

---

1. Georges I, appelé au trône d'Angleterre en 1714, comme le plus proche héritier protestant de la couronne, à l'exclusion de Jacques Stuart, et qui devait régner jusqu'en 1727.

2. Cette déclaration suffirait pour prouver que les *Remarques* ne sont pas de Dubourdieu, comme quelques-uns l'ont cru, en raison de la dédicace. Mais les dédicaces d'éditeurs, et qui ne prétendent pas à d'autre titre, ne sont pas rares. Nous avons mentionné ci-dessus celle du marquis de Fénelon, celle d'Hofhout; nous mentionnerons plus loin (n° 14) celle de l'abbé de Fénelon. On citerait de cette sorte de dédicaces bien d'autres exemples. D'ailleurs les arguments que nous avons donnés en faveur de l'attribution de ces *Remarques* à Limiers nous paraissent, nous l'avons dit, décisifs.

3. La courte démonstration de Gosselin (*loc. cit.*, 37) est tout à fait probante.

13. Nous ne mentionnons que pour mémoire, parmi les éditions qui procèdent de celle de 1717, celle de Hambourg (1731), la première en date de celles dont les éditeurs crurent nécessaire de rapporter les passages des poètes anciens imités par Fénelon. Les notes de cette édition [1] sont dues, pour la plus grande partie, au ministre protestant français, du refuge de Londres, David Durand, et au célèbre érudit allemand Jean-Albert Fabricius. Nous ne nous arrêterons pas davantage à la nouvelle et luxueuse édition du *Télémaque* publiée en 1734 par le marquis de Fénelon [2] : nous en signalerons seulement l'*Avertissement*, qui contient une protestation contre toute tentative d'annoter le *Télémaque*, « jamais livre n'ayant, assure l'éditeur, demandé moins de notes », mais surtout contre les « applications imaginaires » de l'édition Hofhout. Ceux qui les ont conçues « sont, continue le marquis de Fénelon, dans un étrange éloignement de l'élévation d'âme avec laquelle ce merveilleux ouvrage a été écrit. Pour peu qu'ils en eussent approché, ils auroient senti combien le plan en étoit élevé au-dessus de la basse malignité d'un faiseur de portraits satiriques. Le but de l'ouvrage étoit de préparer à la nation françoise un Roy selon son besoin dans la personne du Prince destiné par sa naissance à la gouverner un jour. Il falloit donc bien que les instructions eussent un rapport général à l'état où il trouveroit les choses, aux dangers de la royauté dans une cour comme celle où il devoit régner et au détail des biens à faire et des maux à corriger. Mais ce rapport ne fournit rien moins que des portraits dont on puisse faire des applications personnelles. Au contraire l'auteur fait partout comme les grands peintres, qui, dans leurs tableaux, peignent d'après la plus belle nature. Tous les caractères intéressants y sont exprimés dans le vrai, mais cependant sans qu'il s'y trouve un seul air de tête où on se soit attaché à la ressemblance d'un tel homme en particulier. Il en est de même de *Télémaque* : c'est un tableau continuellement diversifié, où l'auteur présente à son élève, sous les images les plus riantes, tout ce qu'il étoit important de lui

---

1. Décrite dans la *Notice sur les manuscrits et les éditions du Télémaque* qui est en tête du tome XX de l'édition de Versailles (pages XXXIX-XLI) et dans l'*Histoire littéraire de Fénelon* (Appendice de l'article IV, 41-43).

2. Chez Wetstein et Smith, à Amsterdam, in-folio (Bibliothèque Nationale, Réserve Y² 190 et 314) et in-4 (Bibliothèque Nationale, Réserve Y² 189 et 315). Décrite dans la *Notice* citée ci-dessus (pages XX-XXII) et dans l'*Histoire littéraire de Fénelon* (*loc. cit.*, 21). A cette édition devait être joint l'*Examen pour la conscience d'un roi*, encore inédit, mais dont le ministère n'autorisa pas la publication (voir *Histoire littéraire de Fénelon*, art. V, 1, ; De Bausset, *Histoire de Fénelon*, pièces justificatives du livre IV, 1; et surtout Cherel, *Fénelon au XVIIIe siècle*, I, IX).

faire connoître et aimer. Mais ce tableau si utilement varié n'a jamais que de ces rapports généraux où tout part du trait du grand peintre. Le goût d'une critique maligne ne peut entrer dans une âme comme la sienne : ses belles imaginations et son génie fécond ne le laissent jamais dans le cas d'avoir besoin de s'aider du personnel pour former ses caractères ».

14. Plus importantes dans l'histoire de la constitution du texte du *Télémaque* sont les éditions qui furent données par François-Ambroise Didot à la fin du XVIIIe siècle. Nous n'avons pas à faire ici l'histoire assez accidentée de l'entreprise d'une édition complète des *Œuvres* de Fénelon conçue par l'abbé de Fénelon (1714-1794), ancien aumônier de Marie Leczinska : encouragée par une souscription du clergé de France (1782), confiée d'abord aux soins de l'abbé Gallard (1744-1812), grand vicaire de Senlis, puis (1785) à ceux du P. de Querbeuf, elle ne devait jamais trouver son achèvement. Neuf volumes in-4, magnifiquement imprimés par Didot, furent publiés de 1787 à 1792[1] : le premier, qui s'ouvre par une dédicace au roi de l'abbé de Fénelon, est entièrement consacré à une *Vie de Fénelon*, les huit autres aux œuvres principales. Le tome V contient le *Télémaque*, que les mêmes éditeurs avaient déjà publié en formats divers en 1781, 1783 et 1784.

Cette édition procédait d'une méthode critique différente de celle qu'avait suivi l'éditeur de 1717. Tandis que celui-ci s'était tenu, pour corriger le texte des éditions précédentes, à la seconde copie authentique (*S*) exécutée sur l'ordre de Fénelon et revue par lui, les éditions publiées par Didot procèdent d'une recension des trois manuscrits authentiques. Mais cette recension n'est pas d'une exactitude rigoureuse, et plus d'une fois le nouvel éditeur reçoit les leçons fautives des éditions antérieures ou introduit lui-même dans le texte de Fénelon des corrections arbitraires[2]. Se fût-il d'ailleurs montré plus fidèle, le système même qu'il suivait et qui consiste à combiner les leçons de tous les textes authentiques comporte nécessairement, nous l'avons dit, une part d'arbitraire. Le marquis de Fénelon n'a pas connu les scrupules des éditeurs de notre époque, et, en s'attachant à un seul manuscrit, il a négligé de faire connaître, le cas échéant, les variantes des deux autres ; son édition laissait donc place à des travaux ultérieurs plus complets et plus rigoureux : mais, si sa méthode était défectueuse, son système du moins était le plus sûr. La constitution d'une édition *variorum* est un progrès illusoire.

---

1. Bibliothèque Nationale : Réserve Z 1676-1684.

2. Caron et Gosselin ont relevé un certain nombre de ces inexactitudes (*Notice*, note des pages XXIX-XXXII ; *Histoire littéraire de Fénelon*, Appendice de l'article IV, 29, notes).

15. Trois éditions critiques ont, à la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe, mérité d'être mentionnées dans une histoire de la constitution du texte de *Télémaque* : celle de Paris, an VII, en deux volumes in-18[1]; l'édition publiée par Adry[2] (Paris, 1811, 2 vol. in-8); celle enfin du libraire Lequien[3] (Paris, 1820, 2 vol. in-8). Mais les deux premières, enrichies d'un choix de variantes tirées du manuscrit autographe et des diverses éditions, n'ont plus qu'un intérêt historique; la troisième, établie d'après une recension des trois manuscrits authentiques, devait le céder bientôt à l'édition de Versailles collationnée sur les mêmes textes, mais avec plus de précaution et de méthode.

Les abbés Gosselin et Caron avaient en effet repris, en 1818, avec toutes les ressources que mettait à leur disposition le Séminaire de Saint-Sulpice où, grâce à M. Emery, un grand nombre de manuscrits de Fénelon se trouvaient enfin réunis[4], l'œuvre que l'abbé de Fénelon et ses collaborateurs n'avaient pu conduire à sa fin. Commencée à Versailles (chez Lebel) en 1820, cette publication des *Œuvres complètes* de Fénelon a été terminée à Paris (chez L. Clère) en 1830. Elle compte, la *Correspondance* comprise, 34 volumes in-8[5]. Le tome XX (1824) est consacré au *Télémaque*. Nous avons assez longuement parlé[6] de cette édition, si incontestablement supérieure à toutes celles qui l'ont précédée. Le texte en est établi d'ailleurs d'après les mêmes principes que celui des éditions Didot et de l'édition Lequien. A la vérité les nouveaux éditeurs se sont bien gardés de toutes les « libertés » et de toutes les corrections arbitraires qu'ils reprochaient justement aux unes, et des négligences qui s'étaient glissées dans l'autre, parce que Lequien, disaient-ils, n'avait pu collationner que séparément les trois manuscrits qu'il leur était donné de consulter à loisir et simultanément. Le système n'en reste pas moins sujet aux objections que nous avons présentées et sur lesquelles nous ne reviendrons plus. Rappelons seulement ici que le volume s'ouvre par une excellente *Notice sur les manuscrits et les éditions du Télémaque* (pages I-LVIII), suivie du *Discours* de Ramsay (LIX-XC). Le *Télémaque* lui-même (pages 3-518) est, dans cette édition, nous l'avons dit, partagé avec raison, quoique contrairement à l'habitude qui avait prévalu depuis 1717, en 18 livres. Chacun d'eux

---

1. Par Bosquillon, professeur à l'École de médecine et au Collège de France. — Bibliothèque nationale : Y² 34251-34252.

2. Bibliothèque nationale : Y² 34276-34277.

3. *Id.* : Y² 34303-34304.

4. Voir ci-dessus, page LXXXVIII, note 1.

5. L'édition est anonyme et porte simplement ce titre : *Œuvres de Fénelon, archevêque de Cambrai, publiées d'après les manuscrits originaux et les éditions les plus correctes, avec un grand nombre de pièces inédites.*

6. Voir pages XCVI-XCVII.

est précédé d'un sommaire, pour lequel les éditeurs ont utilisé autant que possible le texte des sommaires du marquis de Fénelon.

16. Il n'a été donné, depuis l'édition de Versailles, aucune édition critique du *Télémaque*[1]. Mais deux publications, dont le succès d'ailleurs n'a pas été égal, méritent d'être encore signalées ici. L'une est l'édition du *Télémaque* publiée en 1824 dans la *Collection des classiques françois* de Lefèvre[2] : elle suit le texte de l'édition de Versailles, sauf trois conjectures de l'éditeur, qui n'est pas nommé, mais qui est le savant Boissonade. Boissonade a d'ailleurs repris le travail de David Durand et de Fabricius[3], en rappelant à son tour les passages des auteurs anciens que Fénelon a imités : mais il y apporte, avec une érudition qui n'est pas moins étendue, beaucoup plus de précision, de goût et de discrétion dans les rapprochements. — Un peu plus tard, en 1829, fut publiée à Lyon (chez Rusand, 3 vol. in-8)[4] une édition qui n'a pas profité du texte de l'édition de Versailles et qui s'en tient à celui des éditions Didot[5], mais où se trouvent réunies, avec la précieuse *Liste chronologique des écrits de Fénelon* de Bouchot[6], toute une série de pièces qui importent à ce qu'on pourrait appeler l'histoire de la réputation et de l'interprétation du *Télémaque*, c'est-à-dire non seulement le *Discours* de Ramsay, tant de fois reproduit, et les *Notes* de Durand et de Fabricius, qui ne tirent point à conséquence, mais la *Préface* composée par l'abbé de Saint-Remy pour l'édition de 1701[7] et les *Remarques* de l'édition de Hofhout[8], également désavouées, on s'en souvient, par la famille[9]. On pourrait donc douter des sentiments qui ont inspiré cette utile publication, si elle n'était précédée d'une « gravure allégorique » assez étrange, mais qui en dit l'esprit non suspect : vers la duchesse de Berry, assise avec ses deux enfants, est prêt à descendre un ange, lui apportant le *Télémaque*, que, dans le ciel, un duc de Berry en uniforme de général vient de lui remettre, après l'avoir reçu lui-même des mains de Fénelon.

---

1. Voir toutefois la note 4 de la page cm.
2. Bibliothèque Nationale : Réserve Y² 2086-2087.
3. Voir ci-dessus, 13.
4. Bibliothèque Nationale : Y² 34372-34374.
5. Voir ci-dessus, 14. — L'édition de Lyon avait été en effet imprimée dès 1815 (Voir Gosselin. *Histoire littéraire de Fénelon*, appendice de l'article IV, 45, et la *France littéraire* de Quérard, tome III).
6. Voir ci-dessus, page cm.
7. Voir ci-dessus, nº 9.
8. Voir ci-dessus, nº 11.
9. Voir ci-dessus, nº 13.

PREMIER LIVRE[1]

1. Sommaire de l'édition dite de Versailles (1824). — *Télémaque, conduit par Minerve, sous la figure de Mentor, est jeté par une tempête dans l'île de Calypso. Cette déesse, mécontente du départ d'Ulysse, fait au fils de ce héros l'accueil le plus favorable, et, concevant aussitôt pour lui une violente passion, elle lui offre l'immortalité, s'il veut demeurer avec elle. Pressé par Calypso de faire le récit de ses aventures, il lui raconte son voyage à Pylos et à Lacédémone, son naufrage sur la côte de Sicile, le danger qu'il y courut d'être immolé aux mânes d'Anchise, le secours que Mentor et lui donnèrent à Aceste, roi de cette contrée, dans une incursion de barbares, et la reconnoissance que ce prince leur en témoigna, en leur donnant un vaisseau phénicien pour retourner dans leur pays.*

LES AVENTURES DE TÉLÉMAQUE[1]

PREMIER LIVRE

Calypso ne pouvoit se consoler du départ d'Ulysse[2]. Dans sa douleur, elle se trouvoit malheureuse d'être

Manuscrits : *FP.* : (*sans titre*) ; *S.* : les Avantures de Télémaque. — *FP.* (*sans désignation de livre*); *PcS.* : Premier livre.

1. Sur ce titre voir la note 2 de la page xxxiv.

2. Horace, dans son *Art poétique*, loue Homère de ne pas perdre son temps en préambules : il entraîne, dit-il (vers 148-149), son lecteur en pleine action, comme si elle lui était connue. C'est cet exemple et ce précepte que Fénelon veut ici manifestement suivre. — Il importe cependant de connaître les événements racontés dans l'*Odyssée* auxquels ce début fait allusion. Depuis de longues années le siège de Troie est terminé et Ulysse, roi d'Ithaque, erre toujours sur les mers, poursuivi par la colère de Neptune, sans pouvoir rentrer sans sa patrie. Il a notamment passé sept années (chant VII, 259) dans l'île d'Ogygie (voir plus bas la note de la ligne 6), où règne la nymphe Calypso, fille d'Atlas, qui s'est éprise de lui. Mais enfin l'assemblée des dieux profite d'une absence de Neptune (I, 22 et suiv., et V, 286-287), pour décider, conformément au désir de Minerve, protectrice d'Ulysse, que le héros reverra Ithaque. Aussi Jupiter envoie-t-il Mercure vers Calypso pour lui donner l'ordre de le laisser partir (V, 28 et suiv.). Calypso est obligée d'obéir (V, 137 et suiv.). — Cependant, à Ithaque, le fils d'Ulysse, Télémaque, devenu grand, s'est résolu à partir à la recherche de son père ; il s'est embarqué, accompagné, du moins il le croit, de Mentor, un des amis les plus fidèles de son père, celui auquel le héros, en partant, avait confié tout le soin de sa maison (II, 225-227); mais, sous les traits de Mentor, c'est Minerve elle-même qui accompagne le jeune prince (II, 268 et 401). Ce voyage, dans l'*Odyssée*, ne comporte qu'une escale, à Pylos, où règne le vieux

immortelle[1]. Sa grotte[2] ne résonnoit plus[3] de son chant[4];

Ms. — 3 : *F.* : son antre ne résonnoit plus, *Fc* : sa grotte... — 3 : *FP* : du doux chant de sa voix, *Pc.* : de son chant.

Nestor (III), et d'où Télémaque se rend par terre à Sparte, auprès du roi Ménélas (IV) : c'est à Sparte qu'il est averti du retour de son père à Ithaque, où il revient alors lui-même et où nous le retrouverons (XV), après que le poète nous aura raconté les aventures d'Ulysse depuis son départ de chez Calypso jusqu'à son arrivée dans sa patrie. Mais Fénelon suppose que le voyage de Télémaque a été beaucoup plus long, et il en fait le sujet même de son ouvrage. — Sur le nom d'Ulysse, voir la note de la ligne 27.

1. Souvenir d'Ovide (*Métamorphoses*, I, 661), qui prête ce sentiment au héros argien Inachus : « Je ne puis chercher dans la mort la fin de si grandes douleurs : j'ai le malheur d'être dieu. »

Nec finire licet tantos mihi morte dolores ;
Sed nocet esse deum.

2. C'est peut-être par une raison d'harmonie qu'au mot *antre* Fénelon préféra définitivement (voir Ms. 3, 81, 103, etc.) le mot *grotte* ; mais c'est plus probablement encore parce que ce dernier éveillait une idée plus gracieuse, et que le jeune duc de Bourgogne pouvait plus aisément réaliser. Le *Dictionnaire d'Académie* (1694) définit le mot : « Antre, caverne, ou naturelle ou faite par artifice. » Les grottes « faites par artifice » étaient un ornement des jardins et des parcs, importé d'Italie au XVIe siècle, un « *salon*, décoré généralement de rocailles pour jouer le rustique, et rafraîchi par des eaux coulant en ruisseaux ou jaillissant en jets » (LEMONNIER, l'*Art français au temps de Louis XIV*, III, II, 2). Le jeune prince avait pu connaître encore à Versailles la célèbre *grotte de Téthys*, qui, construite entre 1666 et 1672, disparut vers 1689 pour faire place à l'aile Nord du château, mais « dont on avait voulu faire une œuvre décorative sans égale. » — D'ailleurs Racine (*Remarques sur l'Odyssée*) n'admet pas volontiers que la demeure de Calypso fût une simple « caverne », malgré le mot (σπέος) par lequel Homère la désigne : « C'étoit, dit-il, quelque grande grotte que la nature avoit faite et que Calypso avoit ornée pour en faire son palais. »

3. Homère représente Calypso durant le séjour d'Ulysse « chantant de sa belle voix à l'intérieur de sa demeure ».

ἔνδον ἀοιδιάουσ' ὀπὶ καλῇ.
(*Odyssée*, V, 61.)

4. Dans une scène (II, III) de leur comédie de l'*Avocat Patelin*

les nymphes[1] qui la servoient n'osoient lui parler. Elle se promenoit souvent seule sur les gazons fleuris dont un 5 printemps éternel bordoit son île[2] : mais ces beaux lieux, loin de modérer sa douleur, ne faisoient que lui

Ms. — 6 : *F.* bordoit son île. *Souvent elle demeuroit immobile sur le rivage de la mer, sans cesse tournée* (13 *mots effacés*) mais ces lieux...., *Fc.* : mais ces beaux lieux.

(1706), Brueys et Palaprat nous font voir leur héros en proie à un délire simulé ; or, parmi les propos incohérents que Patelin feint alors de tenir, se trouve cette allusion à ce début du *Télémaque*, qui était alors sans doute dans la mémoire de tout le monde : « *Patelin.* Je plaide, Messieurs, pour Homère. — *M. Guillaume.* Pour Homère ! — *Patelin.* Contre la nymphe Calypso.. — *M. Guillaume.* Calypso ! Que diable est ceci ?... Oh là ! quand vous aurez rêvé, me paierez-vous au moins mes trente écus ? — *Patelin.* Sa grotte ne retentissoit plus du doux chant de sa voix. » Brueys et Palaprat citent de mémoire d'après les premières éditions, qui procèdent toutes d'un texte antérieur à *Pc.* (voir *Introduction*, page XCVIII).

1. Les *nymphes* sont, dans Homère, des divinités des eaux, des bois, des campagnes. Calypso est une nymphe (*Odyssée*, I, 14, 86 ; V, 57, 149, 196). Mais celles qui la servent sont appelées simplement des servantes, δμωαί (V, 199).

2. Sur les *gazons fleuris* de l'île de Calypso voir la note de la ligne 85. Quant à cette île elle-même, Homère, à plusieurs reprises, l'appelle Ogygie (*Odyssée*, I, 85 ; VII, 244, etc.). Il ne semble pas qu'aucune tradition ferme se soit établie dans l'antiquité touchant sa situation. Quelques-uns (Strabon, *Géographie*. I, II, 37 et VI, II, 11) la reconnaissaient dans l'île Gaudos (aujourd'hui Gozzo), au nord de Mélite (Malte), au sud du cap Pachyne (auj. Passaro), extrémité sud-orientale de la Sicile ; d'autres, dans une des deux petites îles situées en face du cap Lacinium (auj. *delle Colonne*), à l'extrémité sud-ouest du golfe de Tarente, et qu'on appelait en effet île de Calypso (Pline, *Histoire naturelle*, III, XV, 2). Racine, dans ses remarques sur l'*Odyssée*, se réfère à Pline. Fénelon paraît, au contraire, suivre le sentiment de Strabon et c'est ce qu'ont bien compris les annotateurs de l'édition de Rotterdam (1719), qui placent l'île de Calypso « un peu au-dessus de l'île de Malte, entre le rivage d'Afrique et le promontoire de Sicile appelé Pachyne. » Mais il ne le dit nulle part précisément, et la « Carte des Voyages de Télémaque » qui est jointe à l'édition de 1717, se conforme, sur ce point, à l'in-

rappeler le triste souvenir d'Ulysse, qu'elle y avoit vu tant de fois auprès d'elle. Souvent elle demeuroit immobile sur le rivage de la mer, qu'elle arrosoit de ses larmes[1], et elle étoit sans cesse tournée vers le côté où le vaisseau d'Ulysse, fendant les ondes, avoit disparu à ses yeux.

Tout à coup, elle aperçut les débris d'un navire qui venoit de faire naufrage, des bancs de rameurs[2] mis en

Ms. — 8 : *F.* : rappeler le souvenlr..., *Fc.* : le triste souvenir. — 9 : *F.* auprès d'elle, *Fc.* : auprès d'elle avec tant de plaisir, *Fc'.* : auprès d'elle.

dication de Pline. — De nos jours, M. Victor Bérard a fondé sur une argumentation savante autant qu'ingénieuse et séduisante l'identification de l'île de Calypso avec l'île *del Perejil* (= du Persil : voir la note de la ligne 85), qui, à l'extrémité nord de la côte orientale du Maroc, fait face à la baie d'Algésiras (*Les Phéniciens et l'Odyssée*, I, III, 3).

1. C'est l'attitude qu'Homère prêtait à Ulysse lui-même, dans le temps qu'il était retenu par Calypso (*Odyssée*, V, 82, 151-152 et 158). — Racine, dans ses *Remarques sur l'Odyssée*, rapproche de ces passages d'Homère la peinture des Troyennes dans Virgile (*Énéide*, V, 614-615) : « Et toutes, elles regardaient sans cesse l'immensité de la mer en pleurant. »

Cunctæque profundum
Pontum adspectabant flentes.

Fénelon se souvient sans doute également ici de l'Ariane de Catulle, « cherchant à voir encore, du rivage retentissant de Naxos, Thésée qui s'éloigne avec ses rapides navires » :

Fluentisono prospectans littore Diæ
Thesea cedentem celeri cum classe tuetur ;

et, plus tard, gravissant les hauteurs « pour percer de ses regards les flots de la mer sans limite »

Unde aciem in pelagi vastos protenderet æstus.
(*Poésies*, LXIV, 53-54 et 128.)

On sait que Catulle, malgré ses libertés, que Fénelon lui reprochait, n'en était pas moins au nombre des poètes anciens qu'il admirait le plus pour leur « simplicité passionnée » (*Lettre à l'Académie*, V). Voir *Introduction*, page LXXII, note 2, et cf. livre VI, ligne 165, et la note.

2. Ainsi, dans Virgile, apparaissent çà et là sur l'Océan les planches (*tabulæ*), débris des vaisseaux d'Énée (*Énéide*, I, 119).

pièces, des rames écartées çà et là sur le sable, un gouvernail, un mât, des cordages flottant[1] sur la côte; puis elle découvre de loin deux hommes, dont l'un paroissoit âgé; l'autre, quoique jeune, ressembloit à Ulysse. Il avoit sa douceur et sa fierté, avec sa taille et sa démarche majestueuse. La déesse comprit que c'étoit Télémaque, fils de ce héros[2]. Mais, quoique les dieux surpassent de loin en connoissance tous les hommes[3], elle ne put découvrir qui étoit cet homme vénérable dont Télémaque étoit accompagné : c'est que les dieux supérieurs cachent aux inférieurs tout ce qu'il leur plaît[4]; et Minerve[5], qui accompagnoit Télémaque sous la figure de Mentor, ne vouloit pas être connue de Calypso.

Ms. — 16 : *F.* : des rames, un gouvernail..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 17 : *F.* : flottant çà et là. Puis elle..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 18 : *F.* : paroissoit âgé, *Fc.* : âgé et vénérable. *Fc.* âgé. — 19 : *F.* : quoique jeune, *avoit* (*effacé*) ressembloit à Ulysse. — 21 : *F.* : c'étoit le fils de ce héros, *Fc.* : c'étoit Télémaque, fils de ce héros.

---

1. Sur l'orthographe, voir la fin de la note de la page x.

2. C'est aussi à sa ressemblance avec son père qu'Hélène et Ménélas, dans Homère, reconnaissent Télémaque (*Odyssée*, IV, 141-150).

3. Idée commune chez les anciens. « Il y a en nous, dit Cicéron, intelligence, raisonnement, prévoyance ; nécessairement les dieux ont ces facultés elles-mêmes à un plus haut degré. » *Cum sint in nobis consilium, ratio, prudentia, necesse est Deos haec ipsa habere majora* (*De nat. Deor.*, II, 31).

4. Explication imaginée, semble-il, pour les besoins du récit ; car Homère dit presque le contraire. Quand Mercure, dans l'*Odyssée* (V, 75 et suiv.), aborde Calypso, celle-ci le reconnaît : « Les dieux immortels, en effet, remarque le poète, ne sont pas sans se connaître les uns les autres, même lorsqu'ils habitent des demeures éloignées. »

5. Les anciens Romains avaient identifié un grand nombre d'antiques divinités latines avec les dieux et les déesses de la mythologie grecque, et cette confusion s'est imposée, en général, aux humanistes modernes jusque vers le milieu du XIXe siècle. Aussi, quoique l'action de *Télémaque* se passe dans le monde grec et plusieurs siècles avant la fondation de Rome (« 430 ans environ », selon

Cependant Calypso se réjouissoit d'un naufrage qui mettoit dans son île le fils d'Ulysse, si semblable à son père. Elle s'avance vers lui ; et, sans faire semblant de savoir qui il est :

« D'où vous vient, lui dit-elle, cette témérité d'aborder en mon île ? Sachez, jeune étranger, qu'on ne vient point impunément dans mon empire. »

Elle tâchoit de couvrir sous ces paroles menaçantes la joie de son cœur, qui éclatoit malgré elle sur son visage.

Télémaque lui répondit :

« O vous, qui que vous soyez, mortelle ou déesse (quoique à vous voir on ne puisse vous prendre que pour une divinité)[1], seriez-vous insensible au malheur d'un fils, qui, cherchant son père à la merci des vents et des flots, a vu briser son navire contre vos rochers ?

— Quel est donc votre père que vous cherchez ? reprit la déesse.

Ms. — 38 : *F.* : Télémaque, *dont Minerve régloit tous les pas et tous les discours* (10 *mots effacés*), lui répondit. — 40 : *F.* : à vous voir on *ne vous* (2 *mots, dont le premier en surcharge, effacés*) on (*sic*) ne puisse... — 43 : *F.* : contre vos rochers *et vient de sauver sa vie en nageant* (8 *mots effacés*). Quel est donc....

Bossuet, *Discours sur l'Histoire universelle*, I, VII), ne s'étonnera-t-on pas que Fénelon y désigne toujours les divinités grecques, non par leurs noms réels, Zeus, Posîdôn, Hermès, Hèra, Aphrodite, Athènè, mais par leurs noms traditionnels, c'est-à-dire par les équivalents latins (francisés) de leurs noms grecs, Jupiter, Neptune, Mercure, Junon, Vénus, Minerve. Il en est de même pour le nom d'Ulysse. Ce nom, on le sait, est l'équivalent latin, venu d'une forme grecque dialectale, du nom du héros qu'Homère appelle Odysseus. — Nous nous conformerons, dans nos notes, à l'habitude de Fénelon.

1. « Êtes-vous déesse ou mortelle ? » dit de même Ulysse à Nausicaa, dans Homère (*Odyssée*, VI, 149); et, dans Virgile (*Enéide*, I, 327), Enée à Vénus, qu'il ne reconnaît pas : « Comment vous appeler ? dit-il. Vous n'avez pas les traits d'une mortelle, et le son de votre voix n'est pas d'une femme. Nul doute : vous êtes déesse. »

« O, quam te memorem, virgo ? namque haud tibi vultus
Mortalis, nec vox hominem sonat, o dea certe ! »

— Il se nomme Ulysse, dit Télémaque ; c'est un des rois qui ont, après un siège de dix ans, renversé la fameuse Troie. Son nom fut célèbre dans toute la Grèce et dans toute l'Asie, par sa valeur dans les combats et plus encore par sa sagesse dans les conseils. Maintenant, errant 50 dans toute l'étendue des mers, il parcourt tous les écueils les plus terribles. Sa patrie semble fuir devant lui[1]. Pénélope, sa femme, et moi, qui suis son fils, nous avons perdu l'espérance de le revoir. Je cours, avec les mêmes dangers que lui, pour apprendre où il est. Mais que dis-je ? 55 peut-être qu'il est maintenant enseveli dans les profonds abîmes de la mer. Ayez pitié de nos malheurs ; et, si vous savez, ô déesse, ce que les destinées ont fait pour sauver ou pour perdre Ulysse, daignez en instruire son fils Télémaque. » 60

Calypso, étonnée et attendrie de voir dans une si vive jeunesse tant de sagesse et d'éloquence[2], ne pouvoit ras-

---

Ms. — 46 : *F.* : un des héros..., *Fc.* : un des rois. — 47 : *F.* : qui ont *au bo* (*effacé*) après.... — 50 : *F.* : Maintenant *il l'est par ses malheurs* (6 *mots effacés*) errant.,.. — 51 : *F.* : il a parcouru, *P* : il parcouru (*sic*), *PcS.* : il parcourt. — 52 : *F.* : devant lui, *et sa* (2 *mots effacés*) sa femme et son fils perdant l'espérance, *FcPS.* : devant lui. Pénélope, sa femme et moi, qui suis son fils, nous avons perdu l'espérance, *Sc.* : Pénélope, sa femme, et moi, nous avons perdu l'espérance. — 55 : *F.* : où il est Et maintenant peut-être qu'il est enseveli..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 57 : *F.* : de la mer, *hélas* ! (*effacé.*) Ayez pitié.... — 58 : *F.* : ont fait *d* (*effacé*) pour... — 59 : *FP.* : daignez instruire..., *Pc.* : daignez en instruire....

V (51) suit *F.*

---

1. Ainsi, dans Virgile, l'Italie, devant Énée et les Troyens (*Énéide*, III, 496 et V, 629).

2. « *Comme cet ouvrage est tout allégorique, ce trait renferme en passant un éloge des grandes qualités du duc de Bourgogne, qui, dans la plus vive jeunesse, faisoit déjà paroître tant de sagesse et de prudence qu'on ne pouvoit douter qu'il ne devînt un jour un prince très accompli. Il se nommoit Louis, comme le roi, son grand-père, et fut dauphin de France après la mort de Monseigneur. Il naquit le 6 d'août 1682 et mourut le 18 février 1711, dans sa vingt-neuvième année.* » (*R. 1719.*)

sasier ses yeux en le regardant; et elle demeuroit en silence. Enfin elle lui dit :

« Télémaque, nous vous apprendrons ce qui est arrivé 65
à votre père. Mais l'histoire en est longue : il est temps de vous délasser de tous vos travaux[1]. Venez dans ma demeure, où je vous recevrai comme mon fils : venez; vous serez ma consolation dans cette solitude ; et je ferai votre bonheur, pourvu que vous sachiez en jouir. » 70

Télémaque suivoit la déesse environnée d'une foule de jeunes nymphes, au-dessus desquelles elle s'élevoit de toute la tête[2], comme un grand chêne dans une forêt élève ses branches épaisses au-dessus de tous les arbres qui l'environnent[3]. Il admiroit l'éclat de sa beauté, la riche 75

Ms. — 65 : *F.* : nous vous apprendrons *les glorieuses* (2 *mots effacés*) ce qui est arrivé.. . — 69 : *F.* : dans *ma s* (*effacé*) dans cette solitude. — 71 : *FPS.* : la déesse environnée, *Sc.* : accompagnée.... — 71 : *F.* : d'une foule de nymphes, *Fc.* : d'une foule de *bell* (*effacé*) jeunes nymphes. — 72 : *F.* : elle s'élevoit de toute la tête. Il admiroit... (75), *Fc.* : (*Comme le texte*, sauf [73 : comme un grand chêne élève ses branches épaisses...]), *Fc'* : (*Comme le texte*).

V (71) suit *Sc*, qui paraît être de la main de Fénelon.

---

1. *Travaux*, fatigues, comme dans le vers de La Fontaine (*Fables*, IX, 11).

Au moins que les travaux,
Les dangers, les soins du voyage
Changent un peu votre courage.

2. Ovide (*Métam.*, III, 181), parlant de Diane : « La déesse est plus grande qu'elles et les domine toutes de la tête. »

Altior illis
Ipsa dea est colloque tenus supereminet omnes.

Homère déjà (*Odyssée*, VI, 105-107) avait peint ainsi la même déesse : « Les nymphes, filles de Jupiter qui porte l'égide, l'accompagnent et s'ébattent avec elle dans la campagne; mais elle les dépasse toutes de la tête et du visage. »

Τῇ δὲ θ' ἅμα Νύμφαι, κοῦραι Διὸς αἰγιόχοιο,
ἀγρονόμοι παίζουσι...
πασάων δ' ὑπὲρ ἥγε κάρη ἔχει ἠδὲ μέτωπα.

Sur Calypso et celles qui la servent, voir ci-dessus, la note de la ligne 4.

3. Cette comparaison est l'objet d'une longue et fade railleric de Gueudeville (*Critique du premier tome*, page 64 et suiv.).

pourpre de sa robe longue et flottante, ses cheveux noués par derrière négligemment[1] mais avec grâce, le feu qui sortoit de ses yeux[2] et la douceur qui tempéroit cette vivacité. Mentor, les yeux baissés, gardant un silence modeste, suivoit Télémaque. 80

On arriva à la porte de la grotte de Calypso, où Télémaque fut surpris de voir, avec une apparence de simplicité rustique, tout ce qui peut charmer les yeux. On n'y voyoit ni or, ni argent, ni marbre, ni colonnes, ni tableaux, ni statues[3] : cette grotte étoit taillée dans le roc[4], en voûte 85

Ms. — 76 : *F.* : ses cheveux noués négligemment..., *Fc.* : noués par derrière négligemment..., — 77 : *F.* : le feu divin, *Fc'.* : le feu. — 78 : *F.* : de ses yeux comme des éclairs, et la douceur céleste qui tempéroit, *Fc.* : (*Comme le texte*). — 78 : *F.* : cette vivacité. *Aussitôt qu'elle ouvroit la bouche pour lui parler, il croyoit voir un fleuve...* (14 *mots effacés*) Mentor, les yeux.... — 81 : *F.* : de l'antre, *Fc.* : de la grotte. — 83 : *FPS.* : rustique, tout ce qui peut charmer les yeux. On n'y voyoit... *Sc.* : rustique, des objets propres à charmer les yeux. Il est vrai qu'on n'y voyoit... — 85 : *F.* : ni statues ; cet antre..., *FcPS.* : ni statues ; cette grotte.... *Sc.* : ni statues, mais cette grotte...

V (83-85) suit *Sc.*, qui paraît être de la main de Fénelon.

---

1. *Négligemment.* Voir la note de la ligne 159 du livre IV.

2. Gueudeville (*ibid.*) souligne l'inadvertance de Fénelon faisant marcher Télémaque derrière la déesse et lui faisant en même temps admirer l'éclat de ses yeux. — Sur Gueudeville, voir page LXI.

3. Idée chère à Fénelon : ce n'est ni le luxe, ni la rareté des choses qui font la vraie beauté. « Homère n'a-t-il pas dépeint avec grâce l'île de Calypso, sans y mettre ni marbre, ni dorure ? » (*Lettre à l'Académie*, X, 10). — Au contraire, dans la *grotte de Téthys*, à Versailles, « on avait accumulé les belles ferronneries, les dallages, les coquillages apportés de toutes les côtes de France, d'Italie, les marbres, et surtout les sculptures » (Lemonnier, *loc. cit.*, d'après Félibien, *Description de la grotte de Versailles*).

4. Voici comment Homère décrit le paysage qui entoure la grotte de Calypso (*Odyssée*, V, 63-73). « Un bois, autour de la caverne, poussait vigoureux, aunes, peupliers, cyprès odorants ; des oiseaux aux larges ailes y faisaient leur nid, chouettes, éperviers, cormorans à la large langue, toujours occupés de ce qu'il y a à faire sur la mer. Quant à la caverne elle-même, l'entrée en était tapissée d'une vigne douce, florissante et couverte de grappes. Des sources, quatre de suite, coulaient limpides et, voisines les unes des autres, répan-

pleine de rocailles et de coquilles ; elle étoit tapissée d'une jeune vigne qui étendoit ses branches souples également de tous côtés. Les doux zéphyrs conservoient en ce lieu, malgré les ardeurs du soleil, une délicieuse fraîcheur. Des fontaines, coulant avec un doux murmure sur des prés 90 semés d'amarantes et de violettes, formoient en divers lieux des bains aussi purs et aussi clairs que le cristal ; mille fleurs naissantes émailloient les tapis verts dont la grotte étoit environnée. Là on trouvoit un bois de ces arbres touffus qui portent des pommes d'or, et dont la 95 fleur, qui se renouvelle dans toutes les saisons, répand le plus doux de tous les parfums [1] ; ce bois sembloit couron-

---

Ms. — 86 : *F.* : il étoit tapissé de jeune vigne, *Fc.* : elle étoit tapissée d'une jeune vigne. — 87 : *F.* : *étoi* (*effacé*) étendoit ses branches *de t* (*effacé*) également, *Fc.* : étendoit ses branches souples *pliantes* (*effacé*) également.... — 88 : *F.* : de tous côtés, *de myrte toujours vert dont l'odeur* (7 *mots effacés*). Les doux zéphirs.... — 94 : *F.* : environnée. Un bocage sombre par des rameaux touffus *formoit* (*effacé*) *sembloit couronner* (*effacé*) couronnoit ces prairies (98), *Fc.* : environnée. Un bois d'orangers et de citronniers toujours en fleurs répandoit un doux parfum ; ce bois *formoit comme* (2 *mots effacés*) sembloit couronner ces belles prairies, *Fc'.* : (*Comme le texte*).

---

daient leurs eaux chacune d'un côté différent. Autour, des prairies moelleuses, toutes couvertes de violettes et de persil » (voir la note de la ligne 6). — Les changements que Fénelon apporte à ce tableau s'expliquent peut-être par le désir de le rendre plus séduisant aux yeux du duc de Bourgogne en provoquant dans son esprit des oppositions ou des comparaisons amusantes (voir la note précédente et la note 2 de la ligne 3). — Quoi qu'il en soit, la description de Fénelon n'a pas échappé à la critique de Gueudeville (*Critique du premier tome*, p. 68-70) ; mais cette critique est si faible qu'aucun trait ne mérite d'en être rapporté.

1. Il s'agit de l'oranger. L'expression *pommes d'or* traduit exactement celle par laquelle les poètes grecs et latins semblent avoir désigné l'orange. — Il en est d'ailleurs encore ici du bois d'orangers comme de la grotte de Calypo et des détails signalés plus haut (note 2 de la ligne 3 ; notes 3 et 4 de la ligne 85) : la mention en devait rappeler à l'esprit du duc de Bourgogne l'Orangerie du château de Versailles, les orangers dont les senteurs « embaumaient l'air » des jardins de Trianon (Lemonnier, *loc cit.*, d'après Félibien, *Description sommaire de Versailles*), ceux du parc de Clagny, jadis si admirés de

ner ces belles prairies et formoit une nuit que les rayons du soleil ne pouvoient percer[1]. Là on n'entendoit jamais que le chant des oiseaux ou le bruit d'un ruisseau, qui, se 100
précipitant du haut d'un rocher, tomboit à gros bouillons pleins d'écume[2] et s'enfuyoit[3] au travers de[4] la prairie.

La grotte de la déesse étoit sur le penchant d'une colline. De là on découvroit la mer, quelquefois claire et unie comme une glace, quelquefois follement[5] irritée contre 105
les rochers, où elle se brisoit en gémissant, et élevant[6]

Ms. — 100 : *F.* : ou la chute d'un ruisseau, *Fc.* : le bruit d'un ruisseau. — 102 : *F.* : et s'enfuyoit *au travers sur le gas* (*effacé*) au travers de la riche campagne. *Fc.* : de la prairie. — 103 : *F.* : L'antre de la déesse, *Fc.* : la grotte de.... — 103 : *F.* : d'une douce colline. *Fc.* : d'une colline. — 105 : *F.* : quelquefois *irritée* (*effacé*) follement irritée... — 106 : *F.* : où elle se brisoit et élevant ses vagues, *Fc.* : (*Comme le texte*).

Mme de Sévigné (lettre du 7 août 1675), etc. Les fruits, le feuillage, la fleur, le parfum de l'oranger étaient en effet un luxe des jardins alors très célébré : on rapprochera notamment du texte de Fénelon les jolis vers consacrés à l'*Orangerie* de Versailles, cet « amas d'arbres toujours verts », par La Fontaine au début de son roman de *Psyché* (1669).

1. *Que les rayons du soleil.* C'est à peu près la traduction d'un vers d'Homère parlant d'une forêt (*Odyssée*, V, 479 et XIX, 441).

2. Horace (*Epodes*, XVI, 47) : « Du haut des monts l'onde légère tombe en cascade sonore. »

Montibus altis
Levis crepante lympha desilit pede.

3. C'est le mot de Virgile (*Géorgiques*, IV, 19) : « Un mince ruisseau qui s'enfuit à travers le gazon. »

.....Tenuis fugiens per gramina rivus.

4. A propos de *à travers* et de *au travers de :* « Tous deux sont bons », disait Vaugelas (1647) dans ses *Remarques sur la langue françoise* (édit. Chassant, tome I, page 392); il trouvait toutefois le second « beaucoup meilleur et plus usité. » Fénelon pense encore comme Vaugelas.

5. Virgile (*Bucoliques*, IX, 43) : « Laisse les flots frapper follement le rivage. »

..... Insani feriant sine littora fluctus,

6. *Et* unit *élevant* à *irritée contre les rochers.*

ses vagues comme des montagnes[1]. D'un autre côté, on voyoit une rivière où se formoient des îles bordées de tilleux[2] fleuris et de hauts peupliers qui portoient leurs têtes superbes[3] jusque dans les nues. Les divers 110 canaux qui formoient les îles sembloient se jouer dans la campagne : les uns rouloient leurs eaux claires avec rapidité; d'autres avoient une eau paisible et dormante; d'autres, par de longs détours, revenoient sur leurs pas, comme pour remonter vers leur source[4], et sembloient ne pouvoir 115

Ms. — 108 : *F.* : une rivière rapide qui formoit des îles bordées de grands arbres qui portoient..., *FcPS.* : (*Comme le texte. Mais S porte en surcharge* tilleuls *au-dessus de* tilleux *non effacé*). — 111 : *F.* : canaux qui faisoient ces îles, *Fc.* : qui formoient ces îles, *PS.* : qui formoient les îles. — 111 : *F.* : dans la campagne : ils sembloient se hâter de fuir, *puis* (*effacé*) avec rapidité : puis ils revenoient sur leurs pas et ne pouvoient quitter ces bords enchantés (116). *Fc.* : (*Comme le texte*).

V (109) : de tilleuls fleuris ; (111) suit *Fc.*

1. Virgile appelle la vague une montagne liquide, *præruptus aquæ mons* (*Enéide*, I, 105.)

2. « Les mots *espagneul*, *filleul*, *tilleul*, ne prononçaient pas *l* au XVIIe siècle » (TH. ROSSET, *Les origines de la prononciation moderne*, Paris, 1911, p. 254). Conformément à cet usage, quelques-uns ont dû longtemps écrire *tilleu* : Brunot (*Histoire de la langue française*, tome IV, 1, page 206) en relève un exemple dans Loret (15 novembre 1653) et l'on voit que Fénelon et ses secrétaires étaient restés fidèles à cette orthographe. Cependant la forme *tilleu*, qui était donnée par Nicot (1606), ne figure plus ni dans Richelet (1680), qui, avec *tilleul*, donne *tillau*, lequel, dit-il, est « le mot d'usage », ni dans Furetière (1690), qui donne *tilleul*, *tillau* et *tillot*, ni dans le *Dictionnaire de l'Académie* (1694) qui donne *tilleul*, mais ajoute que « quelques-uns disent *tillot* ». — La surcharge de *S* (voir Ms. 108) semble prouver que l'orthographe — et peut-être la prononciation — *tilleul* l'emportait définitivement au début du XVIIIe siècle.

3. Voir livre II, ligne 597.

4. Ovide (*Métamorphoses*, VIII, 162) : « Ainsi se jouent dans les plaines de Phrygie les eaux du Méandre, dont le cours, faisant douter nos yeux, remonte et s'écoule à la fois. »

Non secus ac liquidus Phrygiis Mæandros in arvis
Ludit, et ambiguo lapsu refluitque fluitque.

quitter ces bords enchantés[5]. On apercevoit de loin des collines et des montagnes qui se perdoient dans les nues et dont la figure bizarre[1] formoit un horizon à souhait pour le plaisir des yeux. Les montagnes voisines étoient couvertes de pampre vert, qui pendoit en festons : le rai- 120
sin, plus éclatant que la pourpre, ne pouvoit se cacher sous les feuilles, et la vigne étoit accablée sous son fruit[2]. Le figuier, l'olivier, le grenadier et tous les autres arbres couvroient la campagne et en faisoient un grand jardin.

Calypso, ayant montré à Télémaque toutes ces beautés 125
naturelles[3], lui dit :

« Reposez-vous ; vos habits sont mouillés, il est temps que vous en changiez[4] : ensuite nous nous reverrons, et

---

Ms. — 119 : *F.* : des yeux. Les collines les plus voisines..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 121 : *F.* : se cacher sous les feuilles épaisses de la vigne accablée sous son riche fruit, *FcP.* : (*Comme F, sauf* [122 : sous son fruit]), *Pc.* : (*Le texte*). — 123 : *Fc.* : les autres arbres fruitiers et aromatiques couvroient..., *Fc'.* : les autres arbres couvroient.... — 125 : *F.* : toutes ces merveilles, *Fc.* : toutes ces beautés naturelles.

---

5. Boissonade rappelle ici le vers célèbre du dernier des grands opéras de Quinault et de Lully, *Armide* (1687) :

Ce fleuve coule lentement
Et s'éloigne à regret d'un séjour si charmant (II, III).

Le rapprochement pouvait se faire de lui-même dans l'esprit du duc de Bourgogne, grand amateur de musique (cf. livre XIII, ligne 934).

1. Fénelon veut certainement opposer le domaine de Calypso aux jardins trop arrangés de son temps. Saint-Simon reprochait à Versailles et à Marly de manquer de vue (*Mémoires*, édit. De Boislisle, tome XXVIII, pages 159 et 171). Rappelons toutefois que les souvenirs de Versailles (les parterres fleuris, les orangers avec leur parfum, les eaux — fontaines, bains, cascades, canaux — répandues partout), sont le fond sur lequel s'exerce l'originalité de Fénelon.

2. L'expression rappelle, sans l'égaler, celle de La Fontaine, parlant d'un arbre (*l'Homme et la Couleuvre*) :

Il courbait sous les fruits.

3. *Beautés naturelles.* Noter l'intéressante correction apportée par Fénelon à sa première rédaction (Ms. 125).

4. Gueudeville (*Critique du premier tome*, page 72) fait remarquer que cette offre de Calypso a bien tardé et que « des voyageurs qui

je vous raconterai des histoires dont votre cœur sera touché. » 130

En même temps elle le fit entrer avec Mentor dans le lieu le plus secret et le plus reculé d'une grotte voisine de celle où la déesse demeuroit. Les nymphes avoient eu soin d'allumer en ce lieu un grand feu de bois de cèdre, dont la bonne odeur se répandoit de tous côtés[1], et elles 135 y avoient laissé des habits pour les nouveaux hôtes[2].

Ms. — 131 : *F.* : En même temps elle le laisse dans le lieu le plus secret et le plus reculé de l'antre avec son fidèle Mentor. Les nymphes..., *Fc.* : (*Comme le texte.*) — 134 : *F.* : de bois de cèdre qui répandoit son parfum odoriférant, et elles y..., *Fc.* : (*Comme le texte.*)

---

avoient plongé plusieurs fois dans les profonds abîmes de la mer (*voir plus loin la fin du livre V, à partir de la ligne 901, et particulièrement les lignes 941-945*) devoient sans doute avoir grand besoin » de ces habits qu'elle leur propose enfin. — Faydit (*Télémacomanie*, Conclusion) fait la même critique, en opposant à Fénelon le naturel d'Homère et de l'Ecriture Sainte. « Mettez-vous à table et réjouissez-vous, dit Méné-« las à Télémaque et à son compagnon Pisistrate, qui viennent d'arri-« ver chez lui ; après cela, quand vous aurez mangé, nous vous deman-« derons qui vous êtes » (*Odyssée*, IV, 60). — Et Abraham, allant au devant des trois voyageurs qu'il voit près de lui : « Seigneur, dit-il, « si j'ai trouvé grâce à tes yeux, ne passe pas ainsi devant ton servi-« teur. Je vais vous apporter un peu d'eau : lavez-vous les pieds et « reposez-vous sous un arbre. Je vous servirai une bouchée de pain ; « réconfortez-vous et vous continuerez après votre chemin » (*Genèse*, XVIII, 3-5). — Sur Faydit, voir *Introduction*, page LXIV.

1. Fénelon utilise ainsi un trait de la description d'Homère, qu'il a à dessein négligé jusqu'ici de reproduire : « Un grand feu était allumé dans des brasiers, et le parfum du bois de cèdre et de thuya qui brûlait se répandait au loin dans l'île. »

> Πῦρ μὲν ἐπ' ἐσχαρόφιν μέγα καίετο, τηλόθι δ' ὀδμὴ
> κέδρου τ' εὐκεάτοιο θύου τ' ἄνα νῆσον ὀδώδει
> δαιομένων.
>
> (*Odyssée*, V, 59-61.)

2. C'est ainsi que Nausicaa, au chant VI (vers 211 et suiv.) de l'*Odyssée*, fait donner à Ulysse, échappé d'un naufrage, des vêtements, que le héros, comme ici Mentor et Télémaque, revêt à l'écart de la princesse et de ses servantes. Ces vêtements sont, comme ici (lignes 137 et 139), le *chitôn*, vêtement de dessous, dont la *tunique* romaine

Télémaque, voyant qu'on lui avoit destiné une tunique d'une laine fine, dont la blancheur effaçoit celle de la neige, et une robe de pourpre avec une broderie d'or, prit le plaisir qui est naturel à un jeune homme, en considérant 140 cette magnificence.

Mentor lui dit d'un ton grave :

« Est-ce donc là, ô Télémaque, les pensées[1] qui doivent occuper le cœur du fils d'Ulysse ? Songez plutôt à soutenir la réputation de votre père et à vaincre la for- 145 tune qui vous persécute. Un jeune homme qui aime à se parer vainement, comme une femme, est indigne de la sagesse et de la gloire : la gloire n'est due qu'à un cœur qui sait souffrir la peine et fouler aux pieds les plaisirs[2]. »

Ms. — 137 : *F.* : une tunique *d'une finesse* (3 *mots effacés*) d'une laine fine. — 142 : *F.* : Minerve lui dit, *Fc.* : Mentor lui dit. — 142 : *FP.* : d'un ton grave et sévère, *Pc.* : d'un ton grave. — 143 : *F.* : Est-ce donc là, ô fils d'Ulysse, *Fc.* : Est-ce donc là, ô Télémaque. — 144 : *F.* : du fils d'Ulysse *son* (*effacé*) malheureux. Songez..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 146 : *F.* : qui vous persécute tous deux. Un jeune homme, qui se pare vainement, *Fc.* : (*Comme le texte*), *P.* : (*Comme le texte, sauf* [146 : qui vous présente. Un jeune homme...]), *Pc.* : (*Le texte*).

---

est l'équivalent, et le *pharos* ou *himation*, qui se portait par-dessus la tunique et auquel correspond la *toge* ou *robe* des Romains.

1. Voir plus loin, la note de la ligne 430.

2. *Un cœur qui sait... fouler aux pieds* Les puristes de la fin du XVIIe siècle devaient voir là une métaphore incohérente. Mais on citerait, à cette époque encore, plus d'un exemple de phrases analogues à celle de Fénelon, où une locution toute faite a pour sujet ou pour complément un nom qui ne conviendrait pas si l'on considérait isolément les termes qui la composent. Il est évident que personne ici ne songe au sens propre du mot *pied* et que la locution *fouler aux pieds* n'est qu'un équivalent de *mépriser*. A propos du vers fameux du *Misanthrope* (V, IV) :

> Pourvu que *votre cœur veuille donner les mains*
> Au dessein que j'ai fait de fuir tous les humains,

les éditeurs du *Molière* des *Grands écrivains de la France* citent cette phrase d'un sermon de Massillon (*pour le 4e dimanche de l'Avent*) : « Tel est l'homme, ô mon Dieu, *entre les mains de ses seules lumières.* » — Il est vrai que Fénelon était précisément de ceux qui blâmaient les

Télémaque répondit en soupirant[1] : 150

« Que les dieux me fassent périr plutôt que de souffrir que la mollesse et la volupté s'emparent de mon cœur ! Non, non, le fils d'Ulysse ne sera jamais vaincu par les charmes[2] d'une vie lâche et efféminée. Mais quelle faveur du ciel nous a fait trouver, après notre naufrage, cette 155 déesse ou cette mortelle qui nous comble de biens ?

— Craignez, repartit Mentor, qu'elle ne vous accable de maux ; craignez ses trompeuses douceurs plus que les écueils qui ont brisé votre navire : le naufrage et la mort sont moins affreux que les plaisirs qui attaquent la vertu. 160 Gardez-vous bien de croire ce qu'elle vous racontera. La jeunesse est présomptueuse ; elle se promet tout d'elle-même : quoique fragile, elle croit pouvoir tout et n'avoir jamais rien à craindre ; elle se confie légèrement et sans précaution. Gardez-vous d'écouter les paroles douces et 165 flatteuses de Calypso, qui se glisseront comme un serpent sous les fleurs ; craignez le poison caché ; défiez-vous de vous-même, et attendez toujours mes conseils. »

Ms. — 157 : *F.* : repartit Minerve, *Fc.* : repartit Mentor. — 159 : *F.* : le naufrage est moins..., *Fc.* : le naufrage et la mort sont.... — 160 : *FPS.* : moins affreux, *Sc.* : moins funestes. — 163 : *F.* : quoique fragile comme le verre, elle croit pouvoir tout et n'avoir rien à craindre, *Fc.* : quoique fragile, elle ne *sent point* (2 *mots effacés*) craint rien, elle croit..., *Fc'.* : (*Comme le texte*). — 164 : *F.* : et sans précaution. Ecoutez les *douces* (*effacé*) paroles *qui* (*effacé*) douces et flatteuses qui se glisseront avec plaisir dans votre cœur. Mais craignez..., *FcP.* : et sans précaution. Gardez-vous d'écouter les paroles douces et flatteuses de Calypso qui se glisseront avec plaisir dans votre cœur. Craignez..., *Pc.* : (*Le texte*).

V (160) suit *Sc.*, qui paraît être de la main de Fénelon.

« métaphores » de Molière (*Lettres à l'Académie*, VII). — Sur toute cette question, voir Brunot, *Hist. de la langue française*, tome IV, 1, pages 553 et suiv.

1. « *Tout ce que dit ici Télémaque est dans le caractère du duc de Bourgogne : ce prince faisoit paraître une sagesse si austère que le feu roi, son aïeul, le craignoit et se cachoit de lui quand il vouloit faire quelque dépense qui sentît le luxe ou la volupté.* » *(R. 1719.)*

2. Sur la force du mot, voir livre IV, ligne 27.

Ensuite ils retournèrent auprès de Calypso, qui les attendoit. Les nymphes, avec leurs cheveux tressés[1] et 170
des habits blancs, servirent d'abord un repas simple, mais exquis pour le goût et pour la propreté[2]. On n'y voyoit aucune autre viande que celle des oiseaux qu'elles avoient pris dans des filets ou des bêtes qu'elles avoient percées de leurs flèches à la chasse. Un vin plus doux que le 175
nectar[3] couloit des grands vases[4] d'argent dans des tasses d'or couronnées de fleurs[5]. On apporta dans des corbeil-

---

Ms. — 170 : *F.* : Les nymphes servirent d'abord..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 171 : *F.* : un repas exquis. On n'y voyoit..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 175 : *F.* : à la chasse; *tout* (?) *étoit simple, mais propre* (5 *mots effacés*). Un vin plus.... — 176 : *F.* : des grands vases dans des tasses d'or, *Fc.* : (*Comme le texte*). — 177 : *F.* : de fleurs. *Ensuite on* (2 *mots effacés*) On apporta....

---

1. C'est ainsi qu'Homère (*Odyssée*, I, 86) représente Calypso elle-même, « la nymphe aux belles tresses », νυμφὴ ἐὔπλόκαμος.

2. L'emploi de *propre* et de *propreté* est fréquent au XVIIe siècle, pour marquer une élégance de bon goût, la qualité, comme dit le *Dictionnaire de l'Académie* (1694) de ce qui est « ajusté », « bien arrangé », « bien mis ».

3. C'est le nom (d'une racine indo-européenne) que les poètes anciens donnent au breuvage des dieux : il leur est si spécialemen réservé que lorsque Calypso, au chant V de l'*Odyssée* (196-199) est à table avec Ulysse, elle est seule à en boire, comme à manger de l'ambroisie (voir livre VI, ligne 100); à Ulysse elle fait servir « la nourriture, mets et boissons, dont se nourrissent les hommes ». La Calypso de Fénelon en use, on le voit, différemment, et l'on a ici un exemple de la délicatesse de notre auteur à modifier parfois, en les utilisant, les indications qu'il trouve dans Homère.

4. Le mot propre, pour désigner ces « grands vases » eût été « les cratères », forme francisée du mot latin *crater*, qui est lui-même une transcription du grec. Mais *cratère* n'est entré dans notre langue qu'au XVIIIe siècle. On sait que le cratère était le vase où l'on *mélangeait* (c'est le sens étymologique du mot) le vin avec l'eau (*Odyssée*, I, 110) avant de le verser dans les « tasses » ou *scyphes* (*Id.*, XIV, 112).

5. Détail gracieux, qui ne prétend pas à l'exactitude, qui peut s'appuyer cependant sur un vers, diversement interprété, de Virgile dans sa description du festin de Didon et d'Énée (*Énéide*, I, 724. —

les tous les fruits que le printemps promet et que l'automne répand sur la terre. En même temps, quatre jeunes nymphes se mirent à chanter. D'abord elles chantèrent[1] 180
le combat des dieux contre les géants, puis les amours

Cf. *Géorg.*, II, 528 et *Énéide*, III, 525). — Dans Homère il est bien question (*Iliade*, I, 470; VIII, 332; *Odyssée*, I, 148) de cratères (non de coupes ou « tasses ») que l'on « couronne » ; mais les scholiastes anciens donnent à *couronner* ainsi employé le sens de *remplir jusqu'au bord*. Cette interprétation traditionnelle est notée par Racine dans ses *Remarques sur l'Odyssée* (livre premier), et elle était sans aucun doute également connue de Fénelon.

1. C'est ainsi qu'au chant VIII de l'*Odyssée*, après le repas offert par Alcinoüs, roi des Phéaciens, à Ulysse, son hôte, l'aède Démodocus chante la querelle d'Ulysse et d'Achille, antérieure à la guerre de Troie (72-82), puis, pendant la danse des jeunes gens, la plaisante mésaventure de Mars et de Vénus, surpris dans leurs amours adultères (266 et suiv.), enfin l'histoire du cheval de Troie et de la prise de cette ville (499-520). — Fénelon imagine ici ses nymphes chantant d'abord une série d'événements mythologiques, à la manière à peu près dont fait le vieux Silène, dans l'Eglogue VI de Virgile. Pourquoi d'ailleurs a-t-il choisi tels sujets plutôt que tels autres? Nous ne savons : on remarquera seulement que ces sujets sont variés, le premier grave et tout épique; le second, tout de mythologie galante; le troisième (l'éducation de Bacchus), qui fait suite au précédent, est plus sérieux; le dernier est un conte. Il est possible qu'ils rappelassent au duc de Bourgogne le souvenir de quelques lectures des *Métamorphoses* d'Ovide (voir *Introduction*, page LXXII, fin de la note 4): la lutte des dieux et des géants y est racontée au livre I (vers 152 et suiv.), l'histoire de Sémélé et la naissance de Bacchus au livre III (259 et suiv.), celle d'Atalante au livre X (560 et suiv.). Cette dernière est aussi l'un des motifs du chant de Silène dans l'églogue de Virgile que nous avons citée (vers 61). Quant à l'éducation de Bacchus, c'est un sujet sur lequel Fénelon a dû ramener plus d'une fois l'esprit de son élève (voir, par exemple, *Fables*, XXVIII : *le jeune Bacchus et le Faune*). — On notera encore ici la manière dont Fénelon modernise les données d'Homère. Dans Homère, le chant du poète est une monodie, qu'il accompagne lui-même de sa lyre; Fénelon présente au duc de Bourgogne un « concert », semblable à ceux qu'il a pu entendre lui-même dans les divertissements de la cour: il est composé de quatre chanteuses, chantant en quatuor ou l'une après l'autre, et soutenues par un accompagnement instrumental.

de Jupiter et de Sémélé, la naissance de Bacchus et son éducation conduite par le vieux Silène, la course d'Atalante et d'Hippomène, qui fut vainqueur par le moyen des pommes d'or venues du jardin des Hespérides[1] ; enfin 185
la guerre de Troie fut aussi chantée : les combats d'Ulysse et sa sagesse furent élevés jusqu'aux cieux. La première des nymphes, qui s'appeloit Leucothoé[2], joignit les accords de sa lyre à ces douces voix. Quand Télémaque entendit le nom de son père, les larmes qui coulèrent le long de 190
ses joues[3] donnèrent un nouveau lustre à sa beauté. Mais comme Calypso aperçut[4] qu'il ne pouvoit manger et qu'il étoit saisi de douleur, elle fit signe aux nymphes[5]. A l'instant on chanta le combat des Centaures avec les Lapithes

---

Ms. — 183 : *F.* : par le vieux Silène, Enfin *elles* (*effacé*) *mes* (*effacé*) *cha* (*effacé*) la guerre de Troie (186)..., *Fc.* : (*Comme le texte.*) — 188 : *FPS.* : les accords de sa lyre à ces douces voix. *Sc.* : aux douces voix de toutes les autres. — 193 : *F.* : aux nymphes, et à l'instant, *Fc.* : (*Comme le texte*). — 194 : *F.* : on chanta le *fune* (*effacé*) combat.

V (188-189) suit *Sc.*, qui paraît être de la main de Fénelon.

---

1. Les *Hespérides*, petites-filles d'Atlas, habitaient, près de la montagne de ce nom, un jardin où croissaient des pommes d'or (voir ci-dessus la note de la ligne 97) gardées par un dragon. *Atalante*, princesse d'Arcadie, prétendait n'épouser que celui qui l'aurait vaincue à la course des chars : *Hippomène*, arrière-petit-fils de Neptune, y parvint en semant dans la carrière ces pommes d'or qui arrêtèrent l'attention d'Atalante et retardèrent son élan.

2. Personnage imaginé par Fénelon. Son nom est celui d'une déesse de la mer, mentionnée au chant V de l'*Odyssée* (v. 334).

3. De même dans Homère (*Odyssée*, IV, 114), « des larmes tombèrent des yeux de Télémaque, quant il entendit parler de son père. »

Δάκρυ δ'ἀπὸ βλεφάρων χαμάδις βάλε, πατρὸς ἀκούσας.

4. *Aperçut*, remarqua. *S'apercevoir* a, dans ce sens, prévalu sur *apercevoir*. Mais la confusion des deux formes est constante encore au XVIIe siècle. Le *Dictionnaire de l'Académie* (1694) les distingue, il est vrai, pour le sens, mais non pas celui de Furetière (1690).

5. De même Alcinoüs, dans l'*Odyssée* (VIII, 94 et suiv.; 533 et suiv.), met fin aux chants de Démodocus, dès qu'il s'aperçoit qu'ils font verser des larmes à Ulysse.

et la descente d'Orphée aux enfers pour en retirer Eurydice[1]. 195

Quand le repas fut fini, la déesse prit Télémaque et lui parla ainsi :

« Vous voyez, fils du grand Ulysse, avec quelle faveur je vous reçois. Je suis immortelle : nul mortel ne peut 200 entrer dans cette île sans être puni de sa témérité, et votre naufrage même ne vous garantiroit pas de mon indignation, si d'ailleurs je ne vous aimois. Votre père a eu le même bonheur que vous; mais, hélas! il n'a pas su en profiter. Je l'ai gardé longtemps dans cette île[2] : il n'a 205 tenu qu'à lui d'y vivre avec moi dans un état immortel[3]; mais l'aveugle passion de revoir sa misérable

---

Ms. — 195 : *F.* : descente *d'Hercu* (*effacé*) d'Orphée. — 195 : *FP.* : retirer sa chère Eurydice, *Pc.* : retirer Eurydice. — 197 : *F.* : la déesse prit Télémaque *en particulier* (2 *mots effacés*) et lui.... — 199 : *F.* : du grand Ulysse, *une* (*effacé*) avec quelle.... — 207 : *F.* : mais l'aveugle passion de revoir sa misérable patrie, lui fit rejeter tous ces avantages. Il voulut me quitter (210), *Fc.* : (*Comme le texte, sauf* [209 : tout ce qu'il a perdu pour revoir *la misérable* (2 *mots effacés*) Ithaque, qu'il ne reverra jamais. Il voulut...]), *P.* : (*Comme le texte, sauf* [209 pour revoir Ithaque qu'il ne reverra jamais. Il voulut...]), *Pc.* : (*Le texte*), *S.* : (*Comme le texte sauf* [207 : de revoir sa patrie]), *Sc.* : (*Comme le texte, sauf* [207 : mais l'aveugle passion de retourner dans sa misérable patrie ; — 209 : tout ce qu'il a perdu pour Ithaque]).

V (207-209) suit *Sc.*, qui est peut-être de la main de Fénelon.

---

1. Ces deux épisodes, de nature si opposée, sont encore racontées dans les *Métamorphoses* d'Ovide, l'un, le combat des Centaures et des Lapithes, au livre XII (222 et suiv.), l'autre, la descente d'Orphée aux enfers, au livre X (11 et suiv.). Mais, pour ce dernier, c'est surtout Virgile qu'il faut rappeler. Son admirable récit du livre IV des *Géorgiques* (466 et suiv.), dira plus tard Fénelon lui-même (*Lettre à l'Académie*, V), touchait le jeune duc de Bourgogne jusqu'aux larmes.

2. Sept ans (*Odyssée*, VII, 259).

3. « Je lui répétais, dit, dans Homère (*Odyssée*, V, 135), Calypso

patrie lui fit rejeter tous ces avantages. Vous voyez tout ce qu'il a perdu pour revoir Ithaque, qu'il n'a pu revoir. Il voulut me quitter ; il partit ; et je fus vengée 210 par la tempête[1] : son vaisseau, après avoir été le jouet des vents, fut enseveli dans les ondes[2]. Profitez d'un si triste exemple. Après son naufrage, vous n'avez plus rien à espérer, ni pour le revoir, ni pour régner jamais dans l'île d'Ithaque après lui : consolez-vous de l'avoir perdu, 215 puisque vous trouvez ici une divinité prête à vous rendre heureux et un royaume, qu'elle vous offre. »

La déesse ajouta à ces paroles de longs discours pour montrer combien Ulysse avoit été heureux auprès d'elle ; elle raconta ses aventures dans la caverne du cyclope 220 Polyphème[3] et chez Antiphate, roi des Lestrygons[4] ; elle n'oublia pas ce qui lui étoit arrivé dans l'île de Circé, fille du Soleil[5], ni les dangers qu'il avoit courus entre Scylle et Charybde[6]. Elle représenta la dernière tempête

---

Ms. — 211 : *F.* : la tempête. *Les flot* (*effacé*) son vaisseau.... — 211 : *S.* : après avoir été longtemps le jouet, *Sc.* : après avoir été le jouet. — 212 : *F.* : triste exemple, *et* (*effacé*) après... — 217 : *F.* : un royaume qu'elle vous offre. Télémaque, qui s'étoit (229)..., *FcPS.* : (*Comme le texte, sauf* [218 : *FcP.* : pour raconter..., *Pc.* : pour montrer....; 220 : *Fc.* : elle raconta ses périls, *Fc'.* : ses aventures ; 223 : *FcP.* : du Soleil, les dangers, *Pc.* : ni les dangers ...]).

---

en parlant d'Ulysse, que je le rendrais immortel et à jamais exempt de vieillir :

ἔφασκον
θήσειν ἀθάνατον καὶ ἀγήρον ἤματα πάντα.

Et elle le lui redit à lui-même un peu plus loin (*Id.*, 209).

1. *Id.*, *ibid.*, 291 et suiv. — 2. *Id.*, *ibid.*, 365-370.

3. *Id.*, IX, 216 et suiv. — 4. *Id.*, X, 80 et suiv. — Fénelon et ses secrétaires écrivent *Antiphates*, sans accent sur la dernière syllabe, qu'ils font probablement muette (voir la note 1 de la page x et, ci-dessous, la note 6).

5. *Id.*, X, 135 et suiv.

6. *Odyssée*, XII, 234 et suiv. Rappelons que *Scylla* et *Charybde* sont les noms de deux divinités monstrueuses, gardiennes et personnifications de deux écueils, réputés, dans l'antiquité légendaire, comme

que Neptune avoit excitée contre lui quand il partit d'au- 225
près d'elle[1]. Elle voulut faire entendre[2] qu'il étoit péri[3] dans ce naufrage, et elle supprima son arrivée dans l'île des Phéaciens[4].

---

particulièrement dangereux : ils sont situés à l'entrée du détroit de Messine, l'un sur la côte occidentale de l'Italie, l'autre sur la côte orientale de la Sicile. — On remarquera que Fénelon écrit *Scylle* et non *Scylla*. La question de savoir s'il convenait ou quand il convenait de franciser les noms propres anciens a été examinée à diverses reprises au XVIIe siècle; mais elle n'a pas été résolue. En 1704, l'Académie française dans ses *Observations* sur les *Remarques* de Vaugelas, répétait ce que Vaugelas lui-même avait dit en 1647 : « On ne peut donner aucune règle certaine touchant les noms propres ; il n'y a guère que l'usage à consulter. » Cet usage d'ailleurs lui-même n'a jamais paru tellement ferme qu'il ne soit arrivé à un même écrivain d'employer tour à tour l'une et l'autre forme d'un même nom : on trouve, dans Racine, *Claude* et *Claudius*, *Brute* et *Brutus*, et, dans le *Télémaque* même, on rencontrera *Enna* et *Enne*, *Phalantus* et *Phalante* (voir livre IX, ligne 354 et livre XIII, ligne 368 ; livre IX, ligne 283 et ligne 765). Toutefois, pour les noms de femmes en *a*, l'usage de les franciser (Livie, Octavie, Poppée) semble avoir de plus en plus prévalu, et c'est ce qui explique sans doute la forme préférée ici par Fénelon.

1. C'est celle à laquelle font allusion les notes 1 et 2 de la page précédente. Elle est, dans l'*Odyssée*, racontée avant les aventures antérieures d'Ulysse, parce que celles-ci sont l'objet du récit que le poète prête à son héros une fois qu'il l'a montré, après la tempête, recueilli chez les Phéaciens.

2. Elle ne dit pas positivement qu'Ulysse soit mort, car ce serait un mensonge; elle ne dit pas non plus qu'il est vivant, car Télémaque la quitterait pour aller le retrouver. Elle s'arrange de manière que celui qui l'écoute croie qu'Ulysse est mort, sans pourtant rien affirmer. Sur cet « artifice » de Calypso, voir les réflexions de Mentor (livre IV, lignes 51-54).

3. *Périr* ne se construit plus maintenant qu'avec l'auxiliaire *avoir*; mais jusque dans le XVIIe siècle, l'usage, sur ce point, et pour ce verbe comme pour d'autres verbes intransitifs, est demeuré flottant.

Les premiers des humains *sont péris* sous les eaux,

écrit La Fontaine dans le prologue de *Daphné*. Mais La Bruyère (*De quelques usages*) dit du mot *ains* qu'il « *a péri* ».

4. *Des Phéaciens* (fin du chant V de l'*Odyssée*), par les soins desquels il sera, peu après, ramené à Ithaque (chant XIII). — L'île des

Télémaque, qui s'étoit d'abord abandonné trop promptement à la joie d'être si bien traité de Calypso, reconnut enfin son artifice et la sagesse des conseils que Mentor venoit de lui donner. Il répondit en peu de mots : 230

« O déesse, pardonnez à ma douleur ; maintenant je ne puis que m'affliger. Peut-être que dans la suite j'aurai plus de force pour goûter la fortune que vous m'offrez : 235 laissez moi en ce moment pleurer mon père ; vous savez mieux que moi combien il mérite d'être pleuré. »

Calypso n'osa d'abord le presser davantage : elle feignit même d'entrer dans sa douleur et de s'attendrir pour Ulysse. Mais pour mieux connoître les moyens de toucher 240 son cœur, elle lui demanda comment il avoit fait naufrage et par quelles aventures il étoit sur ces côtes.

« Le récit de mes malheurs, dit-il, seroit trop long.

— Non, non, répondit-elle : il me tarde de les savoir ; hâtez-vous de me les raconter[1]. » 245

Elle le pressa longtemps. Enfin il ne put lui résister, et il parla ainsi :

Ms. — 230 : *F.* : reconnut à ces paroles, *Fc.* : reconnut enfin.... — 231 : *F.* : que Mentor..., *Fc.* : que le faux Mentor, *Fc'.* : que Mentor. — 233 : *F.* : à ma douleur. *Je ne puis à cette nouvelle* (6 *mots effacés*) Maintenant je ne puis.... — 234 : *F.* : j'aurai plus de force pour *préf* (*effacé*) goûter..., — 235 : *F.* : la fortune que vous voulez mettre dans nos mains, *Fc.* : la fortune que vous m'offrez. — 236 : *F.* : dans ce moment, *Fc.* : en ce moment. — 238 : *F.* : presser davantage. Mais pour..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 240 : *FPS.* : toucher son cœur, *Sc.* : toucher le cœur du jeune homme. — 244 : *F.* : de les savoir. *Ne perdez pas de* (*ces deux derniers mots effacés*) *point* (*le tout effacé*) hâtez-vous de me les raconter. Aussitôt il commence ainsi : « J'étois parti.... », *Fc.* : (*Comme le texte*).

V (240-241) suit *Sc.*

Phéaciens est l'île de Corcyre, aujourd'hui Corfou : l'érudition moderne confirme ici les témoignages anciens, celui de Thucydide (*Guerre du Péloponèse*, I, 25), celui de Pline l'Ancien (*Histoire naturelle*, IV, XII, 1), etc.

1. Ainsi le roi des Phéaciens, Alcinoüs, demande à Ulysse, dans l'*Odyssée* (VII, 237 et suiv.), le récit de ses aventures. Ainsi Didon, dans l'*Enéide* de Virgile (I, 615) adresse à Enée la même prière.

« J'étois parti d'Ithaque pour aller demander aux autres rois revenus du siège de Troie des nouvelles de mon père[1]. Les amants[2] de ma mère Pénélope furent surpris de mon départ : j'avois pris soin de le leur cacher[3], connoissant leur perfidie[4]. Nestor, que je vis à Pylos[5], ni Ménélas, qui me reçut avec amitié dans Lacédémone[6], ne purent m'apprendre si mon père étoit encore en vie. Lassé de vivre toujours en suspens et dans l'incertitude, je me résolus d'aller dans la Sicile, où j'avois ouï dire que mon père

Ms. — 252 : *F.* : leur *cruauté* (*effacé*) perfidie. *J'avois* (*effacé*) Nestor.... — 252 : *P.* : ni Mendas, qui me reçut..., *Pc.* : ni Ménélas.... — 254 : *F.* : si mon père *étoit* (*effacé*) est..., *Fc.* : étoit....

1. Voir ci-dessus la note de la ligne 2.

2. *Les amants*, ceux qui aiment, qu'ils soient d'ailleurs, ou non, aimés eux-mêmes : c'est, au XVIIe siècle, le sens constant du mot, qui n'implique aucune acception défavorable. Dans la *Comtesse d'Escarbagnas* de Molière, M. Harpin et M. Tibaudier sont appelés « amants de la comtesse », qu'ils poursuivent en effet de leur assiduité, mais qui n'a certainement jamais donné, de son côté, à ces bourgeois dédaignés aucun témoignage d'amour. — Dans l'*Odyssée* (I-II), Homère nous représente la maison d'Ulysse devenue, durant la longue absence du héros, la proie de personnages insolents et pillards qui tous prétendent à la main de Pénélope et veulent l'obliger à choisir l'un d'entre eux pour époux. Mais Pénélope s'y refuse : « Sans repousser un mariage odieux, elle ne se décide pas à le laisser s'accomplir »

'Η δ' οὔτ' ἀρνεῖται στυγερὸν γάμον οὔτε τελευτὴν
ποιῆσαι δύναται· (*Odyssée*, XVI, 126.)

3. *Odyssée*, fin du chant III ; IV, 638 et suiv.

4. Cette perfidie éclate dans le projet que forment les prétendants, après le départ de Télémaque, de l'attirer, à son retour, dans une embuscade, pour le faire périr (fin du chant IV).

5. Voir la note de la ligne 2. Le séjour de Télémaque à Pylos (sur la côte ouest du Péloponnèse) est raconté au chant III de l'*Odyssée*. — Sur l'emplacement discuté de la Pylos de Nestor, nous renvoyons à Victor Bérard (*Op. cit.*, I, II, 1).

6. Livre IV de l'*Odyssée*. Voir la note de la ligne 2.

avoit été jeté par les vents[1]. Mais le sage Mentor, que vous voyez ici présent, s'opposoit à ce téméraire dessein : il me représentoit, d'un côté, les Cyclopes, géants monstrueux qui dévorent les hommes[2], de l'autre, la flotte 260
d'Énée et des Troyens, qui étoient sur ces côtes[3]. « Ces « Troyens, disoit-il, sont animés contre tous les Grecs ; « mais surtout ils répandroient avec plaisir le sang du « fils d'Ulysse[4]. Retournez, continuoit-il, en Ithaque[5] :

Ms. — 260 : *F.* : de l'autre, les Troyens *qui, sous leur roi Aceste, cultivent une partie de cette ile. A peine pus-je écouter* (*ces 5 derniers mots effacés*), *et qui* (*le tout effacé*) *peuple ennemi des Grecs et qui* (6 *mots effacés*). Ces Troyens, disoit-il..., *Fc.* : (*Comme le texte*).

---

1. Il est question dans Homère d'une île de Thrinacie (*Odyssée*, XI, 107; XII, 127), dernière escale d'Ulysse avant la tempête qui le jeta chez Calypso. On l'a souvent, dans l'antiquité même, identifiée avec la Sicile. — D'autre part, c'est en Sicile que la tradition suivie par Virgile (*Enéide*, III, 569-571 ; cf. Thucydide, VI, 11 ; Strabon, I, 11, 9) place les Cyclopes, chez lesquels Homère (*Odyssée*, IX) conduit Ulysse.

2. Homère (*Od.*, IX, 106-115) représente les Cyclopes comme un peuple non civilisé; mais il ne prête qu'à l'un d'entre eux (Polyphème, d'après le chant I, 70) l'apparence monstrueuse et les mœurs anthropophages (IX, 187, 190, 288-293).

3. Après la prise et l'incendie de sa patrie, Enée, chef troyen, est parti sur les mers pour fonder, suivant l'ordre des dieux, un nouvel empire en Italie. C'est ainsi qu'il se trouve avoir à relâcher quelques jours en Sicile, puis, un peu plus tard, à y revenir, après un naufrage, qui l'a rejeté sur la côte d'Afrique. Ces événements sont racontés par Virgile aux livres III et V de l'*Enéide*.

4. Parce qu'Ulysse est l'auteur de la ruse qui a amené définitivement la chute de Troie : voir livre IX, lignes 13-14, et la note.

5. *En Ithaque*. L'emploi de *en* ou de *à* devant les noms propres de lieu pour marquer la direction ou la situation n'a jamais été bien fixé (voir Brunot, *Histoire de la langue française*, tome III, pages 631 et suiv.). Disons seulement que, devant les noms de villes, si l'emploi de *à* semble l'avoir définitivement emporté, l'ancienne langue, malgré certains essais de réglementation, a employé également bien *à* ou *en*, et les exemples sont nombreux de l'un et de l'autre. En 1672, cependant, Ménage (*Observations sur la langue françoise*; cité par Paul

« peut-être que votre père, aimé des dieux, y sera aussi- 265
« tôt que vous. Mais, si les dieux ont résolu sa perte, s'il
« ne doit jamais revoir sa patrie, du moins il faut que
« vous alliez le venger, délivrer votre mère, montrer
« votre sagesse à tous les peuples et faire voir en vous à
« toute la Grèce un roi aussi digne de régner que le fut 270
« jamais Ulysse lui-même. »

« Ces paroles étoient salutaires ; mais je n'étois pas assez prudent pour les écouter. Je n'écoutai que ma passion. Le sage Mentor m'aima jusqu'à me suivre dans un voyage téméraire que j'entreprenois contre ses con- 275
seils, et les dieux permirent que je fisse une faute qui devoit servir à me corriger de ma présomption. »

Pendant qu'il parloit, Calypso regardoit Mentor. Elle étoit étonnée[1] : elle croyoit sentir en lui quelque chose de divin ; mais elle ne pouvoit démêler ses pensées confuses ; 280

Ms. — 273 : *F.* : pour les suivre, *Fc.* : pour les écouter. — 273 : *F.* : je n'écoutois que ma passion, et le sage Mentor..., *P.* : je n'écoutai que ma passion et le sage Mentor..., *PcS.* : (*Le texte*). — 275 : *FP.* : contre ses conseils. Pendant qu'il parloit, *Pc.* : (*Le texte*), *S.* : (*Comme le texte, sauf* [278 : Pendant que Télémaque parloit]) — 279 : *F.* : quelque chose qui étoit au-dessus d'un mortel, *Fc.* : quelque chose de divin. — 280 : *F.* : pensées confuses, et elle demeuroit, *Fc.* : (*Comme le texte*).

V (274) : je n'écoutois que ma passion. Le sage Mentor...

Mesnard dans son édition de Racine, *Iphigénie*, I, 1, vers 94) considérait déjà comme une vieillerie l'emploi de *en* devant un nom de ville, même commençant par une voyelle. Mais Racine, en 1674, dit encore (*Iphigénie*, I, 1) : « J'écrivis en Argos », et La Bruyère, en 1694 (huitième édition des *Caractères*) : « Irène se transporte à grands frais en Epidaure » (*De l'homme*). — Voir, plus bas, Ms. 495, et livre V, Ms. 279. Cf. encore livre VII, ligne 3.

1. *Etonnée*, au sens fort du mot, marquant non seulement la surprise, mais la stupeur, qui paralyse, comme dans le vers célèbre de Racine (*Britannicus*, II, 11) :

Mon génie étonné tremble devant le sien.

Voir cependant, pour un sens un peu différent du mot, ci-dessous, lignes 453 et 474.

ainsi elle demeuroit pleine de crainte et de défiance à la vue de cet inconnu. Alors elle appréhenda de laisser voir son trouble.

« Continuez, dit-elle à Télémaque, et satisfaites ma curiosité. » 285

Télémaque reprit ainsi :

« Nous eûmes assez longtemps un vent favorable pour aller en Sicile ; mais ensuite une noire tempête déroba le ciel à nos yeux, et nous fûmes enveloppés dans une profonde nuit[1]. A la lueur des éclairs, nous aperçûmes d'au- 290 tres vaisseaux exposés au même péril, et nous reconnûmes bientôt que c'étoient les vaisseaux d'Énée[2] : ils n'étoient pas moins à craindre pour nous que les rochers. Alors je compris, mais trop tard, ce que l'ardeur d'une jeunesse imprudente m'avoit empêché de considérer attentivement. 295 Mentor parut dans ce danger, non seulement ferme et intrépide, mais encore plus gai qu'à l'ordinaire : c'étoit lui qui m'encourageoit ; je sentois qu'il m'inspiroit une force invincible[3]. Il donnoit tranquillement tous les ordres, pendant que le pilote étoit troublé. Je lui disois : « Mon 300

Ms. — 282 : *F.* : de cet inconnu. « Continuez, reprit-elle, parlant à Télémaque, *Fc.* : de cet inconnu ; mais craignant de laisser voir son trouble : Continuez, dit-elle à Télémaque, *Fc'P.* : (*Comme le texte. sauf* [282 : ...de cet inconnu. Mais elle appréhenda]), *Pc.* : (*Le texte*). — 297 : *FP.* : mais plus gai, *Pc.* : mais encore plus gai....

---

1. Souvenir de Virgile (*Enéide*, I, 88-89) : « Des nuages dérobent tout d'un coup le ciel et le jour aux yeux des Troyens ; une nuit noire s'étend sur la mer. »

Eripiunt subito nubes cœlumque diemque
Teucrorum ex oculis ; ponto nox incubat atra.

2. Nous avons rappelé (note de la ligne 261) la tempête par laquelle, suivant la tradition, Enée fut surpris après avoir une première fois quitté la Sicile : cette tempête est racontée au premier livre de l'*Enéide* de Virgile. C'est ce souvenir que Fénelon utilise ici.

3. Voir, sur cette action de Minerve et sur le sens chrétien qu'on

« cher Mentor, pourquoi ai-je refusé de suivre vos con-
« seils? Ne suis-je pas malheureux d'avoir voulu me
« croire moi-même, dans un âge où l'on n'a ni prévoyance
« de l'avenir, ni expérience du passé, ni modération
« pour ménager le présent ? O si jamais nous échap- 305
« pons de cette tempête, je me défierai de moi-même
« comme de mon plus dangereux ennemi : c'est vous,
« Mentor, que je croirai toujours. »

« Mentor, en souriant, me répondit : « Je n'ai garde
« de vous reprocher la faute que vous avez faite ; il suffit 310
« que vous la sentiez et qu'elle vous serve à être une
« autre fois plus modéré dans vos désirs. Mais, quand le
« péril sera passé, la présomption reviendra peut-être.
« Maintenant il faut se soutenir par le courage. Avant
« que de se jeter[1] dans le péril, il faut le prévoir et le 315
« craindre ; mais, quand on y est, il ne reste plus qu'à
« le mépriser. Soyez donc le digne fils d'Ulysse ; montrez
« un cœur plus grand que tous les maux qui vous me-
« nacent. »

« La douceur et le courage du sage Mentor me char- 320
mèrent ; mais je fus encore bien plus surpris quand je vis avec quelle adresse il nous délivra des Troyens. Dans le moment où le ciel commençoit à s'éclaircir et où les Troyens, nous voyant de près, n'auroient pas manqué de

---

Ms. — 305 : *S.* : nous réchappons, *Sc.* : (*Comme le texte*). — 309 : *F.* : me répondoit, *PS.* : (*Le texte*). — 322 : *F.* : délivra des Troyens. Il remarqua..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 323 : *S.* : et où *tous* (*effacé*) les Troyens.

V (309) suit *F.*

---

y peut attacher, l'interprétation d'un contemporain anonyme de Fénelon (*Introduction*, page cx, strophes 2-4). Cf. aussi la note de la ligne 271 du livre II.

1. Voir livre IV, ligne 41 et la note.

nous reconnoître, il remarqua un de leurs vaisseaux 325
presque semblable à celui des nôtres que la tempête avoit écarté, et dont la poupe étoit couronnée de certaines fleurs[1] : il se hâta de mettre sur notre poupe des couronnes de fleurs semblables ; il les attacha lui-même avec des ban-

Ms. — 325 : *F* : un de leurs vaisseaux presque semblable au nôtre, que la tempête avoit écarté et qui avoit au bout de son mât une statue de Neptune avec des bandelettes rouges qui voltigeoient sur ses épaules. Aussitôt il fit mettre une statue du même dieu que nous portions au haut de notre mât ; il y *fi* (*effacé*) mit des bandelettes de même couleur. Il ordonna à tous nos rameurs (331)..., *FcPS.* : (*Le texte*)*, *Sc.* : un de leurs vaisseaux qui étoit presque semblable au nôtre et que la tempête avoit écarté ; la poupe en étoit (*le reste comme le texte*).

V (325-326) suit *Sc.*

1. Il n'est pas difficile d'alléguer des textes — postérieurs, il est vrai, à l'époque homérique — qui témoignent que, dans certaines occasions, des bâtiments pouvaient être couronnés de fleurs. Mais ces occasions, une cérémonie religieuse, dans Platon (*Phédon*, 58 C), une pêche heureuse, dans Plutarque (*Œuvres morales : de l'habileté des animaux*, page 981 E), sont fort différentes de l'épisode ici raconté. Au reste on remarquera que Fénelon a hésité (voir Ms. 325) sur les détails de sa description et de son récit. — Malheureusement, au cours de ces hésitations, le récit a perdu de sa netteté : le texte remanié par Fénelon présente un sens très différent de celui de la première rédaction : il semble faire allusion à un incident de la tempête dont il n'a pas été parlé précédemment et qui suppose, ce que nous ne savions pas et ce qui est contraire à la tradition homérique sur le voyage de Télémaque (*Odyssée*, I, 280 ; II, 212, 294, 387, 414 et suiv., etc.), que celui-ci avait, à son départ, plusieurs vaisseaux. On conjecturerait volontiers que, lors de la correction de Fénelon, qui devait porter essentiellement sur la substitution des *fleurs* à la *statue*, les mots « à celui des nôtres » n'ont été écrits à la place de « au nôtre » que par inadvertance et que la phrase doit être rétablie ainsi : « il remarqua un de leurs vaisseaux presque semblable au nôtre, que la tempête avait écarté et dont la poupe... » Aussi la correction de *S* (*Se*) serait-elle en elle-même satisfaisante : mais il est bien difficile de dire si elle est de la main de Fénelon. Les éditions subreptices, qui procèdent toutes indirectement de l'autographe (*F-Fc*) ou de la première copie avant la revision (*P*), donnent notre texte ; l'éditeur de 1717, qui est peut-être ici le correcteur de *S* (voir *Introduction*, page xci), donne celui de *Sc*, également suivi par les éditeurs de Versailles.

* *P* (ligne 330) écrit *celle*, manifestement par erreur : nous conservons dans le texte l'orthographe de *F*.

delettes de la même couleur que celles des Troyens[1] ; il ordonna à tous nos rameurs de se baisser le plus qu'ils pourroient le long de leurs bancs, pour n'être point reconnus des ennemis. En cet état, nous passâmes au milieu de leur flotte : ils poussèrent des cris de joie en nous voyant, comme en voyant des compagnons qu'ils avoient crus perdus. Nous fûmes même contraints par la violence de la mer d'aller assez longtemps avec eux. Enfin, nous demeurâmes un peu derrière, et, pendant que les vents impétueux les poussoient vers l'Afrique[2], nous fîmes les derniers efforts pour aborder à force de rames sur la côte voisine de Sicile.

« Nous y arrivâmes en effet. Mais ce que nous cherchions n'étoit guère moins funeste que la flotte qui nous faisoit fuir : nous trouvâmes sur cette côte de Sicile d'autres Troyens ennemis des Grecs. C'étoit là que régnoit le vieux[3] Aceste, sorti de Troie[4]. A peine fûmes-nous arrivés sur ce rivage, que les habitants crurent que nous étions ou d'autres peuples de l'île armés pour les sur-

---

Ms. — 332 : *F.* : point reconnus des Troyens..., *Fc.* : des ennemis. — 334 : *F.* : en nous voyant. Nous fûmes..., *Fc.* : (*Comme le texte, sauf* [335 : comme en revoyant]), *PS.* : (*Le texte*) — 336 : *F.* : par la mer, *Fc.* : par la violence [*de*] la mer. — 343 : *F.* : que la flotte (1 *mot illisible commencé et effacé*) qui. — 345 : *F.* : régnoit *A* (*effacé*) le vieux Aceste, sorti de Troie, *et qui avoit reçu naguère Enée dans son port* (8 *mots effacés*). A peine....

V (335) suit *Fc.*

---

1. Les détails de ce stratagème exécuté « au milieu d'une nuit profonde, en pleine mer, dans un vaisseau battu actuellement de l'orage et prêt à submerger », paraissent à Gueudeville (*Critique du premier tome*, p. 90-92) bien invraisemblables.

2. Nouvelle allusion au récit de Virgile (*Enéide*, I, 157-158).

3. *Le vieux Aceste* traduit le mot de Virgile (*Enéide*, V, 73) : *ævi maturus Acestes*. L'emploi de la forme *vieil* devant un substantif commençant par une voyelle ou une *h* muette semble avoir définitivement prévalu. Mais on employait encore indifféremment, au XVIIe siècle, les deux formes masculines *vieil* et *vieux*. « Un *vieux* importun », dit Molière dans *les Fâcheux* (III, III), et La Bruyère (*De l'homme*) appelle « *vieil* meuble de ruelle » un plaideur incorrigible qui, depuis quarante ans, promène dans toutes les maisons le récit de ses procès.

4. *Sorti*, originaire. Fénelon traduit le *Troja generatus Acestes* de Virgile (*Enéide*, V, 61). Aceste était fils d'une Troyenne (*Id.*, ibid., 38).

prendre, ou des étrangers qui venoient s'emparer de leurs terres. Ils brûlent notre vaisseau ; dans le premier emportement, ils égorgent tous nos compagnons : ils ne réservent que Mentor et moi pour nous présenter à Aceste, afin qu'il pût savoir de nous quels étoient nos desseins et d'où nous venions. Nous entrons dans la ville avec les mains liées derrière le dos [1], et notre mort n'étoit retardée que pour nous faire servir de spectacle à un peuple cruel, quand on sauroit que nous étions Grecs.

« On nous présenta d'abord à Aceste, qui, tenant son sceptre d'or en main, jugeoit les peuples et se préparoit à un grand sacrifice. Il nous demande d'un ton sévère quel est notre pays et le sujet de notre voyage. Mentor se hâta de répondre, et lui dit :

« Nous venons des côtes de la grande Hespérie [2], et « notre patrie n'est pas loin de là. »

Ms. — 350 : *F.* : notre vaisseau. Ils égorgent d'abord tous..., *Fc.* : (*Comme le texte*), *S.* : Ils brûlèrent notre vaisseau ; dans le premier emportement ils égorgèrent tous nos compagnons ; ils ne réservèrent..., *Sc.* : (*Comme le texte*). — 353 : *F.* : quels étoient nos desseins. Nous entrons..., *FcP.* : (*Le texte*), *S.* : (*Comme F*), *Sc.* : (*Comme le texte*). — 354 : *FPS.* : dans la ville avec les mains..., *Sc.* : dans la ville, les mains.... — 357 : *F.* : que nous étions Grecs. La sagesse de Mentor nous sauva encore dans cette extrémité ; pour moi, j'allois tout dire, j'allois me déclarer le fils d'Ulysse, et je ne songeois plus qu'à mourir. On nous présenta..., *Fc.* : que nous étions Grecs. On nous présenta.... — 360 : *F.* : Il nous demanda d'un ton sévère notre pays, *notre* (*effacé*) et le sujet..., *Fc.* : Il nous demanda d'un ton sévère quel étoit notre pays et le sujet..., *P.* : il nous demande d'un ton sévère quel étoit, *PcS.* : (*Le texte*). — 363 : *F.* : Nous venons de l'île de la déesse Calypso, et notre patrie..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 364 : *F.* : loin de là. Il vouloit, en disant la vérité, éviter de dire, *Fc.* : (*Comme le texte*).

V (354) suit *Sc.* ; (360-361) suit *Fc.*

---

1. Tel, dans Virgile (*Enéide*, II, 57), le déserteur grec qui vient de se livrer à des bergers troyens et qu'on amène au roi Priam.

2. *L'Hespérie* (l'Occidentale), c'est littéralement la région à l'Ouest. Virgile (*Enéide*, I, 530) dit positivement que les anciens Grecs donnaient ce nom à l'Italie, et c'est en effet l'Italie que, dans le même poème (I, 569), Didon désigne par les mots de « la grande Hespérie »

« Ainsi il évita de dire que nous étions Grecs. Mais 365
Aceste, sans l'écouter davantage, et nous prenant pour des étrangers qui cachoient leur dessein, ordonna qu'on nous envoyât dans une forêt voisine, où nous servirions en esclaves sous ceux qui gouvernoient ses troupeaux.

« Cette condition me parut plus dure que la mort. Je 370
m'écriai :

« O roi, faites-nous mourir plutôt que de nous traiter si « indignement. Sachez que je suis Télémaque, fils du « sage Ulysse, roi des Ithaciens. Je cherche mon père « dans toutes les mers ; si je ne puis ni le trouver, ni re- 375
« tourner dans ma patrie, ni éviter la servitude, ôtez-« moi la vie, que je ne saurois supporter. »

« A peine eus-je prononcé ces mots, que tout le peuple ému[1] s'écria qu'il falloit faire périr le fils de ce cruel

---

Ms. — 365 : *F.* : que nous étions Grecs, *et plût aux dieux que je l'eusse oissé parler : sa sagesse nous auroit délivrés* (15 *mots effacés*) *et je me repentis bien* (5 *mots effacés*). Mais *Mentor, sans* (2 *mots effacés*), Aceste, sans *nous* (*effacé*) l'écouter davantage. — 375 : *S.* : Si je ne puis le trouver. — 376 : *F.* : la servitude, grand roi, ôtez-moi..., *Fc.* : (*Comme le texte*).

V (375) suit *S.*

(Cf. encore *Id.*, VII, 4). Il est donc vraisemblable que le texte de Fénelon, correction d'une première rédaction (voir ci-dessus Ms. 363), est l'effet d'une erreur ou d'une inadvertance. Sinon Mentor n'userait pas ici d'une finesse habile ; il mentirait, puisque Télémaque et lui arrivent de Grèce : or on verra plus loin (livre III, lignes 527 et suiv.) Fénelon, par la bouche de son héros, condamner le mensonge sans réserve.

1. *Emu*, fréquent pour marquer, non la pitié, mais la colère (*Parle sans t'émouvoir*, dit, dans la scène de provocation du *Cid*, Rodrigue au comte, dont il sent l'irritation grandir) et surtout quand il s'agit d'une foule, d'un peuple en effervescence :

> Tout est calme, Seigneur : un moment de ma vue
> A soudain apaisé la populace émue.
>
> (Corneille, *Nicomède*, V, IX.)

« L'on éclata tout d'un coup ; l'on s'émut », dit le cardinal de Retz, racontant le début de la journée des Barricades (*Mémoires*, seconde partie).

Ulysse, dont les artifices avoient renversé la ville de 380
Troie[1].

« O fils d'Ulysse, me dit Aceste, je ne puis refuser
« votre sang aux mânes[2] de tant de Troyens que votre
« père a précipités sur les rivages du noir Cocyte[3] : vous
« et celui qui vous mène, vous périrez. » 385

« En même temps, un vieillard de la troupe proposa au roi de nous immoler sur le tombeau d'Anchise[4].

« Leur sang, disoit-il, sera agréable à l'ombre de ce
« héros ; Énée même, quand il saura un tel sacrifice,
« sera touché de voir combien vous aimez ce qu'il avoit 390
« de plus cher au monde. »

« Tout le peuple applaudit à cette proposition, et on ne songea plus qu'à nous immoler. Déjà on nous menoit sur le tombeau d'Anchise : on y avoit dressé deux autels,

---

Ms. — 391 : *F.* : au monde. Cette proposition est louée, et on..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 393 : *FP.* : ne songe plus..., *Pc.* : ne songea plus. — 393 : *F.* : Déjà *les* (*mot effacé*) on nous..., — 394 : *F.* : sur le tombeau d'Anchise ; le glaive qui..., *Fc.* : d'Anchise, où l'on avoit dressé deux autels *dont* (*effacé*) où le feu sacré étoit allumé ; le glaive qui..., *P.* : (*Comme Fc. moins le mot effacé*), *Pc.* : (*Le texte*).

---

1. Voir la note de la ligne 15 du livre IX.

2. *Mânes.* C'est le nom qu'on donnait, dans la mythologie *romaine* (mais Fénelon ne la distingue pas, on le sait — voir ci-dessus la note de la ligne 27 — de la mythologie grecque), aux âmes des morts considérées comme divinités protectrices. L'idée des sacrifices humains offerts aux morts n'est pas étrangère aux légendes de la Grèce primitive : on connaît le sacrifice de Polyxène sur le tombeau d'Achille, qui fait le sujet de la première partie de l'*Hécube* d'Euripide.

3. Un des fleuves des enfers. La géographie des enfers est assez incertaine. Pour Homère du moins (*Odyssée*, X, 513) le Cocyte est un écoulement du Styx (qui est un marais ou un fleuve) et, avec le Pyriphlégéthon (ou Phlégéthon), un affluent de l'Achéron.

4. Enée, en quittant Troie embrasée, avait emmené avec lui son père Anchise : mais celui-ci était mort en Sicile (*Enéide*, III, 709-711), lorsque les Troyens abordèrent pour la première fois dans ce pays (voir la note de la ligne 261).

où le feu sacré étoit allumé ; le glaive qui devoit nous 395
percer étoit devant nos yeux ; on nous avoit couronnés de fleurs[1], et nulle compassion ne pouvoit garantir notre vie. C'étoit fait de nous, quand Mentor demanda tranquillement à parler au roi. Il lui dit :

« O Aceste, si le malheur du jeune Télémaque, qui 400
« n'a jamais porté les armes contre les Troyens, ne peut
« vous toucher, du moins que votre propre intérêt vous
« touche. La science que j'ai acquise des présages et
« de la volonté des dieux me fait connoître qu'avant que
« trois jours soient écoulés vous serez attaqué par des 405
« peuples barbares, qui viennent comme un torrent du
« haut des montagnes pour inonder votre ville et pour
« ravager tout votre pays. Hâtez-vous de les prévenir :
« mettez vos peuples sous les armes et ne perdez pas un
« moment pour retirer au dedans de vos murailles les 410
« riches troupeaux que vous avez dans la campagne. Si
« ma prédiction est fausse, vous serez libre de nous immo-
« ler dans trois jours ; si, au contraire, elle est véritable,
« souvenez-vous qu'on ne doit pas ôter la vie à ceux de
« qui on la tient. » 415

« Aceste fut étonné de ces paroles, que Mentor lui disoit avec une assurance qu'il n'avoit jamais trouvée en aucun homme.

Ms. — 398 : *F.* : demanda à parler, *Fc.* : demanda tranquillement à parler. — 404 : *F.* : avant que ce jour finisse, *Fc.* : avant que trois jours soient écoulés. — 406 : *F* : peuples sauvages, *Fc.* : peuples barbares. — 410 : *F.* : au dedans des murailles, *Fc.* : de vos murailles.... — 412 : *F.* : nous immoler demain ; *Fc.* : nous immoler dans trois jours. — 414 : *F.* : souvenez-vous *qu'on doit* (3 *mots effacés*) qu'on ne doit pas.... — 417 : *S.* : trouvée dans aucun, *Sc.* : trouvée en aucun.

---

1. Conformément à l'habitude. L'Iphigénie d'Euripide, avant de marcher à la mort, présente elle-même sa tête à la couronne qui doit la ceindre, et Calchas en effet la couronnera de fleurs avant de s'apprêter à l'immoler (*Iphigénie à Aulis*, 1477-1479 et 1567).

« Je vois bien, répondit-il, ô étranger, que les dieux,
« qui vous ont si mal partagé pour tous les dons de la 420
« fortune, vous ont accordé une sagesse qui est plus
« estimable que toutes les prospérités. »

« En même temps, il retarda le sacrifice, et donna avec diligence les ordres nécessaires pour prévenir l'attaque dont Mentor l'avoit menacé. On ne voyoit de tous côtés 425 que des femmes tremblantes, des vieillards courbés, de petits enfants, les larmes aux yeux, qui se retiroient dans la ville. Les bœufs mugissants et les brebis bêlantes venoient en foule, quittant les gras pâturages, et ne pouvant trouver assez d'étables pour être mis à couvert. C'étoit[1], 430 de toutes parts, des cris confus de gens qui se poussoient les uns les autres, qui ne pouvoient s'entendre, qui prenoient dans ce trouble un inconnu pour leur ami, et qui couroient sans savoir où tendoient leurs pas. Mais les principaux de la ville, se croyant plus sages que les 435 autres, s'imaginoient que Mentor étoit un imposteur, qui avoit fait une fausse prédiction pour sauver sa vie.

Ms. — 420 : *F.* : qui ont si mal partagé, *Fc.* : qui vous ont.... — 420 : *F.* : pour tous les autres dons, vous ont..., *Fc.* : (*Comme le texte*), *S.* : pour tous les biens de la fortune, vous ont..., *Sc.* : (*Comme le texte*). — 421 : *F.* : qui est au-dessus de toutes..., *Fc.* : qui est plus estimable que toutes.... — 429 : *F.* : quittant *leurs* (*effacé*) les gras pâturages. — 431 : *FP.* : des cris confus, des gens, *Pc.* : (*Le texte*), *S.* : des bruits confus de gens. — 432 : *F.* : qui *prennent* (*effacé*) prenoient. — 437 : *F.* : ... sa vie. Pendant qu'ils étoient...., *Fc.* : ... sa vie. Avant la fin du troisième jour, pendant qu'ils étoient.

---

1. Les formes *ce sont, c'étaient, sont-ce, étaient-ce* ont fini par prévaloir sur *c'est, c'était*, etc., lorsque l'attribut qui suit est un nom pluriel. On trouve chez les meilleurs écrivains du XVIIe siècle des emplois de l'une et de l'autre façon de dire. Racine par exemple (voir l'édition des *Grands écrivains de la France*, tome VIII, pages CXII-CXIII) écrit indifféremment : *c'étoit des jeunes gens* et *c'étoient des hommes qui jouoient*. Toutefois, dès 1647, Vaugelas, dans ses *Remarques*, préfère nettement : *l'affaire la plus fâcheuse que j'aie sont les comptes d'un tel* à *c'est les comptes*, et l'Académie française, rééditant l'ouvrage en 1704, condamne absolument *c'est les comptes* (*Remarques*, édit. Chassang, tome I, pages 413-416).

Avant la fin du troisième jour, pendant qu'ils étoient pleins de ces pensées, on vit sur le penchant des montagnes voisines un tourbillon de poussière ; puis on aper- 440
çut une troupe innombrable de barbares armés : c'étoient les Himériens, peuples féroces, avec les nations qui habitent sur les monts Nébrodes et sur le sommet d'Acratas, où règne un hiver que les zéphirs n'ont jamais adouci[1]. Ceux qui avoient méprisé la sage prédiction de 445

Ms. — 439 : *F.* : pleins de ces pensées, on entendit..., *Fc.* : pleins de ces pensées, on vit.... — 440 : *FP.* : ... de poussière. On aperçut..., *Pc.* : ... de poussière ; puis on aperçut. — 441 : *FP.* : de barbares armés. Ceux qui avoient méprisé la sage prédiction (445), *Pc.*: (*Le texte*), *S.*: (*Comme le texte, sauf* [442 : peuples féroces qui habitent; 443 : sur le sommet d'(*un mot effacé et illisible, qui paraît avoir été* Acratas, *surmonté d'une surcharge également effacée et illisible, qui paraî avoir été* Acragas; 445 : méprisé les conseils du sage Mentor]), *Sc.* : (*Comme le texte, sauf* [443 : sur le sommet d'Arcratas (*sic*)]), *Sc'.* : (*Comme le texte, sauf* [445 : méprisé la prédiction de Mentor]).

V (445) suit *Sc'*.

---

1. *Acratas*. Nom inconnu, aussi bien que celui d'*Arcratas* (voir ci-dessus, Ms. *Sc.* 443). Sans doute faut-il voir là une déformation d'*Acragas*, que Fénelon avait probablement restitué dans la seconde copie de Télémaque (voir Ms., *S* 443). Acragas est le nom grec de la ville d'Agrigente, située, on le sait, sur la côte méridionale de la Sicile et que Virgile représente comme établie, à l'époque homérique, sur une hauteur que l'on voit de loin (*Enéide*, III, 70). — Quant aux *Himériens*, qui sont-ils ? Des habitants, sinon d'Himère, fondée, comme toutes les colonies grecques de Sicile, plusieurs siècles après la guerre de Troie[a], du moins du territoire où Himère devait s'élever ? Mais ce territoire est situé sur la côte septentrionale, exactement à l'opposé d'Agrigente, dont il est séparé par toute la largeur de l'île. Le texte, dans cette hypothèse, serait assez difficile à expliquer : il faudrait imaginer, contre le royaume d'Aceste, situé à l'extrémité occidentale de la Sicile (d'après l'*Enéide*, Aceste occupe le port de Drépane — fin du livre III et début du livre V —, et va fonder Ségeste — fin du livre V), deux invasions convergentes,

a. Sans parler des premiers chapitres du livre VI de Thucydide, le *Discours sur l'histoire universelle* de Bossuet (première partie, 5e et 7e époques) suffisait à donner l'idée de cette chronologie aux lettrés du temps de Fénelon.

Mentor perdirent leurs esclaves et leurs troupeaux. Le roi dit à Mentor :

---

l'une venant du Nord, l'autre du Sud. Mais le nom d'Himère n'est pas seulement celui d'une ville ; c'est celui de deux cours d'eau, qui prennent tous les deux leur source dans les Nébrodes, chaîne septentrionale de la Sicile, et coulent, l'un (aujourd'hui *Fiume Grande*), vers le Nord, pour se jeter dans la mer Thyrrhénienne, tout près et à l'Est d'Himère, l'autre (aujourd'hui *Fiume Salso*), le plus étendu, et qui a joué, on va le voir, un certain rôle dans l'histoire, vers le Sud, pour se jeter dans la Méditerranée, à quelque distance à l'Est d'Agrigente. Les Himériens peuvent donc être « les peuples » habitant les vallées de ces deux fleuves et particulièrement celle du second : s'il en est ainsi, on comprend assez aisément qu'ils aient pu entraîner dans leur invasion, d'une part, les montagnards des Nébrodes, d'autre part, les Agrigentins. — Si Fénelon avait sous les yeux une carte de la Sicile ancienne, on ne voit pas qu'il ait pu imaginer les choses autrement que suivant l'une ou l'autre hypothèse. Mais peut-être se borne-t-il à utiliser ici, sans situer très exactement les lieux, des noms géographiques qu'il connaît : Himère (ville) et Acragas ou Agrigente sont l'objet de mentions nombreuses chez les écrivains grecs et latins, et nous venons de voir l'aspect même de cette dernière ville décrit dans un vers de Virgile. Il en est de même de l'Himère (fleuve) méridional : Tite-Live notamment, que le duc de Bourgogne avait traduit, en parle à plusieurs reprises dans son récit des opérations de Sicile au cours de la seconde guerre punique (livre XXIV, VI, 7 : *Himera amnis, qui ferme mediam* [Siciliam] *dividit*). Les Nébrodes enfin sont nommés par Strabon (VI, II, 9) et peut-être mentionnés justement par le commentaire de quelque édition de Tite-Live. D'ailleurs on remarquera (voir Ms. 441 : *FP*) que la première rédaction du *Télémaque* ne comportait, en cet endroit, aucun nom propre : Fénelon ne nommait pas les envahisseurs du royaume d'Aceste, non plus qu'il n'avait précisé plus haut la situation de ce royaume. Mais, sur ce dernier point, sans doute se fiait-il au souvenir que le duc de Bourgogne et, en général, les lecteurs lettrés pouvaient avoir gardé de l'*Enéide* ; il est revenu, au contraire, sur l'autre et a complété son texte de manière à le rendre plus pittoresque et plus instructif. — La qualification de « peuples féroces » appliquée aux Himériens (ligne 442) vient peut-être de Strabon, parlant (VI, II, 2) de la *férocité* (ὠμότης) des barbares qui habitaient la Sicile avant la colonisation grecque. — L'indication : « où règne un hiver..... » (ligne 444) parait n'être qu'un lieu commun.

« J'oublie que vous êtes des Grecs : nos ennemis devien-
« nent nos amis fidèles. Les dieux vous ont envoyés pour
« nous sauver : je n'attends pas moins de votre valeur 450
« que de la sagesse de vos conseils ; hâtez-vous de nous
« secourir. »

« Mentor montre dans ses yeux une audace qui étonne[1] les plus fiers combattants. Il prend un bouclier, un casque, une épée, une lance ; il range les soldats d'Aceste ; 455 il marche à leur tête et s'avance en bon ordre vers les ennemis. Aceste, quoique plein de courage, ne peut, dans sa vieillesse, le suivre que de loin. Je le suis de plus près ; mais je ne puis égaler sa valeur. Sa cuirasse ressembloit, dans le combat, à l'immortelle égide[2]. La mort couroit 460 de rang en rang partout sous ses coups. Semblable[3] à un

---

Ms, — 449 : *FP.* : Les dieux vous envoient, *Pc.* : (*Le texte*) — 451 : *FP.* : la sagesse de vos paroles, *Pc.* : de vos conseils. — 459 : *F.* : Son bouclier..., *Fc.* : Sa cuirasse. — 461 : *S.*: sous ses pas, *Sc.* : sous ses coups

---

1. *Étonner* est fréquemment employé au XVIIe siècle, par une nuance qui dérive du sens marqué ci-dessus (ligne 279), dans la signification forte d'« épouvanter », que lui donne le *Dictionnaire* de Richelet (1680). On en trouvera de nombreux exemples dans HUGUET, *Petit glossaire des Classiques français du XVIIe siècle.*

2. L'*égide* est une arme qu'Homère met aux mains ou de Jupiter, ou d'Apollon ou de Minerve. Il la représente comme ayant une forme arrondie et comme garnie d'attributs ou de peintures qui inspiraient la terreur. Mais elle paraît d'ailleurs avoir participé du bouclier et de la cuirasse ou du baudrier : car tantôt la divinité qui s'en sert la secoue avec la main, tantôt elle s'en entoure (par exemple Minerve elle-même, *Odyssée*, XXII, 297, d'une part, et, d'autre part, *Iliade*, V, 738). Aussi comprend-on l'hésitation dont témoigne la rédaction du manuscrit autographe (voir Ms. 459).

3. On remarquera la largeur et l'extrême liberté de la construction : c'est par-delà les quatre dernières phrases, formant ainsi une sorte de parenthèse, que l'épithète *semblable*, avec tout ce qu'elle entraîne, va se rattacher à l'idée de Mentor qui domine tout le développement. — Quant à la comparaison, elle est empruntée à Virgile : imitant lui-même Homère (*Iliade*, XII, 299 et suiv.), il com-

lion de Numidie que la cruelle faim dévore, et qui entre dans un troupeau de foibles brebis : il déchire, il égorge, il nage dans le sang, et les bergers, loin de secourir le troupeau, fuient tremblants, pour se dérober à sa fureur. 465

« Ces Barbares, qui espéroient de surprendre[1] la ville, furent eux-mêmes surpris et déconcertés. Les sujets d'Aceste, animés par l'exemple et par les ordres de Mentor, eurent une vigueur dont ils ne se croyoient point capables. De ma lance je renversai le fils du roi de ce peuple 470 ennemi. Il étoit de mon âge, mais il étoit plus grand que moi : car ce peuple venoit d'une race de géants qui étoient de la même origine que les Cyclopes[2]. Il méprisoit un ennemi aussi foible que moi : mais, sans m'étonner[3] de sa force prodigieuse, ni de son air sauvage et brutal, je 475

Ms. — 462 : *F.* : lion de Lybie, *Fc.* : de Numidie. — 463 : *S.* : il déchire, il dévore, il nage..., *Sc.* : (*Comme le texte*). — 465 : *F.* : fuient tremblants *de peur* (2 *mots effacés*) pour se.... — 466 : *F.* : Ces Barbares *furent* (*effacé*), qui espéroient.... — 470 : *F.* : De ma lance je *portai par* (2 *mots effacés*) renversai.... — 474 : *F.* : de sa force prodigieuse et de *sa* (*effacé*) son air sauvage et cruel, *Fc.*: ni de son air sauvage et brutal.

pare, dans l'*Enéide* (IX, 339) le guerrier troyen Nisus à « un lion à jeun, qui porte la terreur dans une bergerie remplie de bétail : cédant à la faim qui l'égare, il dévore, il déchire le faible troupeau, que l'épouvante rend muet ; il rugit, la gueule ensanglantée ».

Impastus ceu plena leo per ovilia turbans
(Suadet enim vesana fames) manditque trahitque
Molle pecus mutumque metu; fremit ore cruento.

1. Le XVIIe siècle emploie également bien, devant un infinitif, *espérer* sans préposition et *espérer de*. Racine écrit tour à tour :

Non, vous n'espérez plus de nous revoir encor.
(*Andromaque*, I, IV.)

et :

Il espère revivre en sa postérité.
(*Esther*, II, VIII.)

Espérer de est cependant alors d'un emploi plus fréquent. — Cf. livre V, ligne 818, et la note.

2. Voir les notes des lignes 257 et 260.

3. Voir ci-dessus la note de la ligne 453, et celle de la ligne 240 du livre XI.

poussai ma lance contre sa poitrine, et je lui fis vomir, en expirant, des torrents d'un sang noir. Il pensa m'écraser. Dans sa chute, le bruit de ses armes retentit jusqu'aux[1] montagnes. Je pris ses dépouilles, et je revins à Aceste avec les armes du mort que j'avois enlevées. Mentor, ayant 480
achevé de mettre les ennemis en désordre, les tailla en pièces et poussa les fuyards jusque dans les forêts.

« Un succès si inespéré fit regarder Mentor comme un

Ms. — 476 : *F.* : et je lui fis vomir avec des torrents de sang noir et fumant son âme cruelle. En tombant il pensa m'écraser. Je pris ses dépouilles et..., *Fc.* : et je lui fis vomir avec des torrents de sang noir et fumant son âme cruelle. En tombant il pensa m'écraser. Dans sa chute le bruit de ses armes retentit *dans la vaste campagne* (*4 mots effacés*) jusques aux montagnes. Je pris ses dépouilles et.... *P.*: (*Comme Fc., sauf* [478 : retentit jusqu'aux montagnes. Je pris...]), *Pc.* : (*Le texte*), *S.*: (*Comme le texte, sauf* [477 : Il pensa m'écraser dans sa chute. Le bruit...]). — 479 : *F.* : et je revins à Aceste *couv* (*effacé*) avec les armes du mort que j'avois enlevées, *PS.* : (*Le texte*). *Sc.* : et je revins trouver Aceste. Mentor, ayant achevé....

V (478) écrit *jusques* avec *Fc.*; — (479 et 487) suit *Sc.*

---

1. *Jusqu'aux...* Nous reproduisons, comme toujours, le texte de la première copie (*P*) revue par Fénelon. L'autographe donnait, on le voit (Ms. 476 ; cf. la ligne 641 du livre V), *jusques aux*. La forme *jusque* (ou *jusqu'*) était, dès le XVIe siècle, admise concurremment avec *jusques*, qui est celle de l'ancienne langue. Au XVIIe, Vaugelas (1647) voulait qu'on écrivît toujours *jusques*, même devant une consonne ; devant une voyelle, il admet *jusqu'* et *jusques*. L'Académie française, dans ses *Observations* (1704) sur les *Remarques* de Vaugelas autorise *jusque* et *jusques* devant une consonne et, devant une voyelle, *jusqu'*. ou, « quand l'oreille demande une syllabe de plus, pour mieux arrondir la période, ou pour la mesure du vers », *jusques*. Fénelon et ses secrétaires écrivent tantôt *jusqu'à*, tantôt *jusques à* ; devant une consonne, Fénelon conserve en général l'ancienne orthographe *jusques* : il lui est arrivé même (livre XII, ligne 185) d'ajouter de ses mains un *s*, lors de la revision de la première copie, au mot écrit *jusque* par le copiste. Pour nous, conformément à notre principe général (voir *Avertissement*, page x), nous n'avons cru devoir conserver la forme *jusques*, lorsqu'elle est donnée par le manuscrit, que là où elle a pour effet de modifier la prononciation, c'est-à-dire devant un mot commençant par une voyelle.

homme chéri et inspiré des dieux. Aceste, touché de reconnoissance, nous avertit qu'il craignoit tout pour 485
nous, si les vaisseaux d'Énée revenoient en Sicile[1] : il nous en donna un pour retourner en notre pays, nous combla de présents, et nous pressa de partir pour prévenir tous les malheurs qu'il prévoyoit ; mais il ne voulut nous donner ni un pilote, ni des rameurs de sa 490
nation, de peur qu'ils ne fussent trop exposés sur les côtes de la Grèce. Il nous donna des marchands phéniciens, qui, étant en commerce avec tous les peuples du monde[2], n'avoient rien à craindre et qui devoient ramener le vaisseau à Aceste quand ils nous auroient laissés à 495
Ithaque[3]. Mais les dieux, qui se jouent des desseins des hommes, nous réservoient à d'autres dangers. »

Ms. — 484 : *F.* : Aceste nous avertit, *Fc.* : Aceste, touché de reconnoissance, nous avertit. — 487 : *FPS.* : pour retourner en notre pays, *Sc.* : pour retourner sans retardement en notre pays. — 489 : *FP.* : tous les malheurs ; mais il..., *Pc.* : tous les malheurs qu'il prévoyoit ; mais il... — 489 : *F.* : ne voulut *point* (*effacé*) nous donner.... — 495 : *F.* : nous auront, *Fc.* : nous auroient. — 495 : *FP.* : laissés en Ithaque. *Pc.* : à Ithaque. — 497 : *F.* : (*au-dessous de* autres dangers, *une main moderne a introduit la mention* : fin du 1er livre.)

---

1. Ils y devaient en effet revenir, selon le récit de Virgile (voir la note de la ligne 261), et, en prêtant ce pressentiment à Aceste, Fénelon fait allusion à cet épisode de l'*Enéide* (début du livre V).

2. Assertion fondée en ce qui touche le monde homérique lui-même et la haute antiquité (voir par exemple *Iliade*, XXIII, 744 ; *Odyssée*, XV, 415-416 et 455-457 ; cf. Isaïe, XXIII, 2, 3, 8, et les textes d'Ezéchiel qui seront cités dans les notes suivantes). — On notera plus loin, à quelques réserves que donnent lieu ses descriptions (voir les notes des lignes 317, 338, 361 du livre III), la place que Fénelon croit devoir faire, dans son tableau du monde méditerranéen ancien, à la Phénicie et à son activivité commerciale, qui n'en occupent presque aucune dans le *Discours sur l'histoire universelle* de Bossuet.

3. Voir, ci-dessus, Ms. 495, et la note de la ligne 264.

SECOND LIVRE[1]

1. Sommaire de l'édition dite de Versailles (1824). — *Suite du récit de Télémaque. Le vaisseau tyrien qu'il montoit ayant été pris par une flotte de Sésostris, Mentor et lui sont faits prisonniers et conduits en Egypte. Richesses et merveilles de ce pays. Sagesse de son gouvernement. Télémaque et Mentor sont traduits devant Sésostris, qui renvoie l'examen de leur affaire à un de ses officiers appelé Métophis. Par ordre de cet officier, Mentor est vendu à des Ethopiens qui l'emmènent dans leurs pays, et Télémaque est réduit à conduire un troupeau dans le désert d'Oasis. Là, Termosiris, prêtre d'Apollon, adoucit la rigueur de son exil en lui apprenant à imiter le dieu, qui, étant contraint de garder les troupeaux d'Admète, roi de Thessalie, se consoloit de sa disgrâce en polissant les mœurs sauvages des bergers. Bientôt Sésostris, informé de tout ce que Télémaque faisoit de merveilleux dans les déserts d'Oasis, le rappelle auprès de lui, reconnoît son innocence, et lui promet de le renvoyer à Ithaque. Mais la mort de ce prince replonge Télémaque dans de nouveaux malheurs : il est emprisonné dans une tour sur le bord de la mer, d'où il voit Bocchoris, nouveau roi d'Egypte, périr dans un combat contre ses sujets révoltés et secourus par les Phéniciens.*

SECOND LIVRE

« Les Tyriens[1], par leur fierté, avoient irrité contre eux le grand roi Sésostris, qui régnoit en Égypte, et qui avoit

Ms. — *F.* : (*sans désignation de livre : voir, à la page* 43, Ms. 497). *P* (*sans désignation de livre*), *Pc.* (*voir plus bas*, Ms. *entre* 32 *et* 33), *Pc'S.* : Second livre. — 1 : *F.* : Les Tyriens *étoient alors* (2 *mots effacés*) par leur fierté avoient, *P.* : les Troyens (*sic*) par leur fierté avoient, *Pc.* : (*Le texte*). — 2 : *P.* : le grand roi qui régnoit, *Pc.* : (*Le texte*).

1. Bossuet (*Discours sur l'Histoire universelle*, I, v et vi) fait remonter la prise de Troie, qu'il faut supposer de dix ans antérieure à l'action du *Télémaque*, au premier quart du XIIe siècle. Il place, d'autre part, Sésostris, en qui il croit pouvoir, avec l'ancienne érudition, reconnaître le Sésac de l'Écriture (III *Rois*, XIV, 25), au second quart du Xe. Enfin il date du début du IXe la fuite à Carthage de Didon, sœur du roi de Tyr Pygmalion, qu'on va voir paraître aux livres III et VII du *Télémaque*. C'est assez dire qu'en réunissant dans la même action Télémaque, Sésostris et Pygmalion, Fénelon ne prétend aucunement faire œuvre d'historien : il pouvait, pour s'en excuser, et c'est ce qu'a fait, en tout cas, son apologiste, Ramsay, dans son *Discours sur la poésie épique et l'excellence du poème de Télémaque* (III), alléguer l'exemple de Virgile, qui fait également Didon contemporaine de la ruine de Troie. Rien de plus vain par conséquent que la critique de Faydit sur ce point. Strabon, rappelle-t-il, fait remarquer (*Géographie*, XVI, II, 22) qu'Homère ne paraît pas connaître la ville de Tyr et que Justin, dans son abrégé de l'*Histoire* de Trogue Pompée (XVIII, III) en regarde la fondation comme antérieure d'une année seulement à la prise de Troie, et, sur ces fondements, il consacre (*Télémacomanie*, II, I) une dissertation de trente-cinq pages à prouver que la description que Fénelon fait de Tyr (voir ci-après le livre III) et tout ce qu'il dit des Tyriens dans le *Télémaque* constitue un grave anachronisme. A la bonne heure; mais sur le sens probable

conquis tant de royaumes[1]. Les richesses qu'ils ont acquises par le commerce[2] et la force de l'imprenable ville de Tyr, située dans la mer[3], avoient enflé le cœur[4] 5 de ces peuples. Ils avoient refusé de payer à Sésostris le tribut qu'il leur avoit imposé en revenant de ses conquêtes, et ils avoient fourni des troupes à son frère, qui avoit voulu, à son retour, le massacrer au milieu des

Ms. — 4 : *F.* : de l'imprenable ville de Tyr, avoient enflé..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 8 : *S* : à son frére, qui avoit voulu le massacrer, à son retour, au milieu... — 9 : *P.* : au milieu d'un grand festin, *PcS.* : au milieu des réjouissances d'un grand festin.

et sur l'application qui peut être fait de ces développements, voir ci-dessous les notes des lignes 317, 338, 361.

1. Sous ce nom de Sésostris, donné par les historiens grecs au plus illustre des rois de l'ancienne Égypte, on reconnaît aujourd'hui Ramsès II, de la XIXe dynastie, et non plus Sheshonq Ier (XXIIe dynastie), le Sésac de la Bible (voir la note précédente). La légende a beaucoup ajouté aux exploits réels de ce conquérant (voir Maspéro, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, chap. v). Il va de soi, d'ailleurs, que, sans s'astreindre, sur ce point non plus que sur les autres, au respect absolu des données de l'histoire, Fénelon, en tout cas, ne connaît pas d'autre Sésostris historique que celui que font connaître les historiens grecs et dont Bossuet raconte les exploits d'après les mêmes sources (*Disc. sur l'hist. univ.*, III, III). Sans s'être particulièrement informé des rapports de la Phénicie et de l'Égypte (sur ce point, voir Maspéro, *id.*, *ibid.*), il était suffisamment autorisé à en imaginer entre les Tyriens et Sésostris par le témoignage d'Hérodote, racontant (II, 106) qu'il a encore vu en Syrie des colonnes dressées jadis par le conquérant égyptien. Bossuet (*loc. cit.*) fait état de ce témoignage, que d'ailleurs les investigations modernes paraissent avoir confirmé (Maspéro, *loc. cit.*, page 226, note 2).

2. Le détail de ces richesses et de ce commerce est énoncé dans Ezéchiel, XXVII, 12-25; et celui de la force militaire de Tyr, *ibid.*, 10-11.

3. « *In corde maris sita* » (Ezéchiel, XXVII, 4; cf. encore *ibid.*, 25, 27, et XXVIII, 2).

4. « Fils de l'homme, dis au prince de Tyr : « Ainsi dit le Sei-« gneur Dieu : Parce que ton cœur s'est élevé.... » (Ezéchiel, XXVIII, 2).

réjouissances d'un grand festin[1]. Sésostris avoit résolu, pour abattre leur orgueil, de troubler leur commerce dans toutes les mers. Ses vaisseaux alloient de tous côtés cherchant les Phéniciens. Une flotte égyptienne nous rencontra, comme nous commencions à perdre de vue les montagnes de la Sicile. Le port et la terre sembloient fuir derrière nous[2] et se perdre dans les nues. En même temps nous voyons approcher les navires des Égyptiens, semblables à une ville flottante. Les Phéniciens les reconnurent et voulurent s'en éloigner; mais il n'étoit plus temps. Leurs voiles étoient meilleures que les nôtres; le vent les favorisoit; leurs rameurs étoient en plus grand nombre: ils nous abordent, nous prennent et nous emmènent prisonniers en Égypte.

« En vain je leur représentai que je n'étois pas Phénicien; à peine daignèrent-ils m'écouter: ils nous regardèrent comme des esclaves dont les Phéniciens trafiquoient[3], et ils ne songèrent qu'au profit d'une telle prise. Déjà

Ms. — 10 : *FP.* : avoit résolu pour abattre leur orgueil, de ruiner leur commerce et de le troubler dans toutes les mers, *Pc.*: avoit résolu d'abattre leur orgueil, de les ruiner en ruinant leur commerce et de le troubler dans toutes les mers, *Pc'.* : (*Le texte*). — 17 : *F.* : approcher les voiles des Egyptiens. Les Phéniciens..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 24 : *FPS.* : que je n'étois pas Phénicien, *Sc.* : que nous n'étions pas Phéniciens. — 27 : *FP.* : d'une telle prise. Nous arrivons à... (31), *Pc.* : (*Comme le texte, sauf* [28 : les eaux qui blanchissent; 29 : la côte presque aussi basse]), *Pc'.* : (*Le texte*).

V (24) suit *Sc.*, qui est peut-être de la main de Fénelon.

---

1. Sur le passage de Sésostris en Syrie, voir la fin de la note 1 de la page précédente. Mais le refus du tribut est une circonstance imaginée par Fénelon, de même que l'aide prêtée au frère de Sésostris. Toutefois c'est dans les historiens anciens (Hérodote, II, 107; Diodore de Sicile, I, 57) qu'il trouve le récit de la tentative de fratricide à laquelle il fait allusion.

2. C'est à peu près l'expression de Virgile (*Enéide*, III, 72):

terræque urbesque recedunt.

3. On les voit pratiquer ce trafic, par exemple, dans l'histoire d'Eumée, au chant XV de l'*Odyssée* (vers 450-454 et 482-483).

nous remarquons les eaux de la mer qui blanchissent par le mélange de celles du Nil, et nous voyons la côte d'Égypte, presque aussi basse que la mer[1]. Ensuite nous 30
arrivons à l'île de Pharos, voisine de la ville de No ; de là nous remontons le Nil jusques[2] à Memphis[3].

Ms. — 31 : *F.* : Nous arrivons à Péluse. De là nous..., *P.* : Nous arrivons à l'île de Pharos. De là nous..., *Pc.* : (*Le texte*). — *Entre 32 et 33, Pc.* : *Second livre* (*effacé*).

---

1. Cet abaissement de la côte est mentionné notamment par Diodore de Sicile (I, 31). Lucain le rappelle également dans son récit de la fuite de Pompée (*Pharsale*, VIII, 464).
2. Voir la note de la ligne 478 du livre I.
3. Homère (Récit de Ménélas, *Odyssée*, IV, 354-357 et 576-581) :

Νῆσος ἔπειτά τις ἐστι πολυκλύστῳ ἐνὶ ποντῳ,
Αἰγύπτου προπάροιθε, Φάρον δέ ἑ κικλήσκουσιν,
τόσσον ἄνευθ, ὅσσον τε πανημερίη γλαφυρὴ νηῦς
ἤνυσεν, ᾗ λιγὺς οὖρος ἐπιπνείησιν ὄπισθεν.....
Ἦμος δ' ἠριγένεια φάνη ῥοδοδάκτυλος Ἠώς,
νῆας μὲν πάμπρωτον ἐρύσσαμεν εἰς ἅλα δῖαν...
ἄψ δ' εἰς Αἰγύπτοιο, διΐπετέος ποταμοῖο,
στῆσα νέας...

« Il y a donc une île, au milieu des remous violents de la mer, qui fait face à l'Égypte (*ou* ; au fleuve Egyptus, c'est-à-dire au Nil), et qu'on appelle Pharos : elle est à la distance qu'en un jour plein franchit le vaisseau creux, que le vent, de son souffle sonore, pousse par derrière.... Quand parut la fille du matin, l'Aurore aux doigts de rose, nous tirâmes tout d'abord les vaisseaux sur la mer divine, puis je remontai le cours de l'Egyptus, qui reçoit ses eaux du ciel, pour y arrêter ma flotte. » — Hérodote, de son côté, complète le récit d'Homère, qu'il a entendu confirmer, dit-il, par les prêtres égyptiens, et raconte que Ménélas remonta le fleuve jusqu'à Memphis (II, 119). On sait que cette ville était située un peu au Sud de la pointe du Delta formé par les divers bras du Nil se jetant dans la mer, et qu'Hérodote (II, 99) et Diodore de Sicile (I, 50), tout en différant sur le nom de son fondateur, s'accordent à faire remonter sa richesse et son importance à une très haute antiquité. — Quant à la ville de No, elle est nommée à plusieurs reprises dans la Bible (Jérémie, XLVI, 25 ; Ezéchiel, XXX, 14-16 ; Nahum, III, 8). L'érudition moderne croit pouvoir identifier No avec Thèbes. Mais la

« Si la douleur de notre captivité ne nous eût rendus insensibles à tous les plaisirs, nos yeux auroient été charmés de voir cette fertile terre d'Egypte, semblable à un 35 jardin délicieux arrosé d'un nombre infini de canaux[1]. Nous ne pouvions jeter les yeux sur les deux rivages sans apercevoir des villes opulentes, des maisons de campagne agréablement situées, des terres qui se couvroient tous les ans d'une moisson dorée sans se reposer jamais, des prai- 40 ries pleines de troupeaux, des laboureurs qui étoient acca-

---

Ms. — 33 : *F.* : de notre captivité *n'eût* (*effacé*) ne nous.... — 34 : *F.* : les plaisirs, *nous aurions* (2 *mots effacés*) nos yeux.... — 38 : *F.* : maisons de campagne *où rien ne manquoit* (4 *mots effacés*) agréablement situées. — 41 : *F.* : des laboureurs *et des bergers qui menoient une vie* (7 *mots effacés*) qui étoient...

Vulgate traduit son nom par *Alexandria* : elle place donc No à l'endroit où devait plus tard s'élever Alexandrie, c'est-à-dire juste en face de l'îlot de Pharos, auquel Ptolémée Philadelphe devait même la joindre (285 av. J.-C.) par une chaussée de 1 500 mètres. C'est cette tradition que suit ici Fénelon. — On notera d'ailleurs (voir Ms. 27 et 31) les corrections et les précisions que Fénelon a apportées successivement à son texte primitif (cf. une addition du même genre, livre I, lignes 441-445).

1. Ces canaux sont mentionnés et décrits par Hérodote (II, 108) et par Diodore de Sicile (I, 57). Des éléments divers seraient d'ailleurs à distinguer dans le joli tableau dressé par Fénelon (ligne 33 et suiv.). Mais tout ce qui n'y est pas interprétation (les « maisons de campagne », à la ligne 38) ou fantaisie (les bergers musiciens, aux lignes 43-45) vient des mêmes sources (Hérodote, II, 14, 97, 137, et Diodore, I, 31, 34, 36). Surtout il était impossible que Fénelon ne se souvînt pas du magnifique et pittoresque passage dans lequel Bossuet avait, quelques années avant lui, avec un extraordinaire bonheur d'expression, utilisé les mêmes données : « Pour multiplier un fleuve si bienfaisant (*le Nil*), l'Égypte étoit traversée d'une infinité de canaux d'une longueur et d'une largeur incroyable. Le Nil portoit partout la fécondité avec ses eaux salutaires.... On lui abandonnoit la campagne; mais les villes, rehaussées avec des travaux immenses et s'élevant comme des îles au milieu des eaux, regardoient avec joie, de cette hauteur, toute la plaine inondée et tout ensemble fertilisée par le Nil. » (*Disc. sur l'hist. univ.*, III, III) — Déjà d'ailleurs, dans une de ses *Fables, le Nil et le Gange*, Fénelon faisait ainsi

blés sous le poids des fruits que la terre épanchoit de son sein [1], des bergers qui faisoient répéter les doux sons de leurs flûtes et de leurs chalumeaux à tous les échos d'alentour. 45

« Heureux, disoit Mentor [2], le peuple qui est conduit « par un sage roi ! Il est dans l'abondance ; il vit heu- « reux, et aime celui à qui il doit tout son bonheur. C'est « ainsi, ajoutoit-il, ô Télémaque, que vous devez régner « et faire la joie de vos peuples, si jamais les dieux vous 50 « font posséder le royaume de votre père. Aimez vos

---

Ms. — 42 : *FP.* : des fruits qu'ils avoient semés, des bergers..., *Pc.* : (*Le texte*). — 43 : *F.* : qui faisoient entendre leurs flûtes, *Fc.* : (*Comme le texte*). — 48 : *F.* : celui *de qu* (*effacé*) à qui.... — 50 : *F.* : les dieux vous font jouir du diadème de votre père, *Fc.* : vous font posséder le royaume de....

---

parler le Nil : « Au lieu que les débordements déréglés des autres fleuves ravagent les campagnes, le mien, toujours régulier, répand l'abondance dans ces heureuses terres d'Egypte, qui sont plutôt un beau jardin qu'une campagne. Mes eaux dociles se partagent en autant de canaux qu'il plaît aux habitants pour arroser leurs terres et pour faciliter leur commerce. Tous mes bords sont pleins de villes et on en compte jusques à vingt mille [a] dans la seule Egypte. »

1. Noter la correction que Fénelon apporte à sa première rédaction (Ms., 42), afin de mieux rendre le sentiment qui se dégage en effet des descriptions d'Hérodote (II, 14) et de Diodore (I, 36).

2. « *Ici commence l'instruction donnée au duc de Bourgogne sur la manière de régner, par opposition à celle que suivoit Louis XIV, son aïeul. Comme cet ouvrage a été fait avant le mariage* [b] *du prince à qui il étoit destiné, ceci doit être rapporté au temps des négociations de Ryswick, c'est-à dire environ à l'année 1697, auquel temps la France étoit déjà fort épuisée.* » (*R. 1719.*) — La prédication de Mentor était déjà pour Gueudeville (*Critique du premier tome*, pages 99-109) l'occasion d'opposer aux conceptions de Fénelon une prétendue apologie de la monarchie française, qui est en réalité une satire ; la conclusion du développement est une critique de notre auteur, dont il trouve le zèle et les spéculations aussi stériles et inefficaces que sa morale est en elle-même touchante.

a. Voir ci-après ligne 91 et note.
b. Voir *Introduction*, pages XLIV-XLV.

« peuples comme vos enfants[1]; goûtez le plaisir d'être
« aimé d'eux, et faites qu'ils ne puissent jamais sentir la
« paix et la joie sans se ressouvenir que c'est un bon roi
« qui leur a fait ces riches présents[2]. Les rois qui ne son- 55
« gent qu'à se faire craindre et qu'à abattre[3] leurs sujets
« pour les rendre plus soumis sont les fléaux du genre
« humain. Ils sont craints comme ils le veulent être ;
« mais ils sont haïs, détestés, et ils ont encore plus à
« craindre de leurs sujets que leurs sujets n'ont à crain- 60
« dre d'eux[4]. »

« Je répondois à Mentor :

Ms. — 54 : *F.* : que c'est leur bon Roi, *Fc.* : que c'est un bon roi.

---

1. « Vos peuples, que vous devriez aimer comme vos enfants... » a déjà dit Fénelon dans sa *Lettre à Louis XIV* (voir *Introduction*, pages XXVII-XXVIII). — C'est la théorie de la monarchie chrétienne, et Bossuet n'en professe pas d'autre : « Les rois, dit-il, tiennent la place de Dieu, qui est le vrai père du genre humain. » De plus « la première idée de puissance qui ait été parmi les hommes est celle de la puissance paternelle, et l'on a fait les rois sur le modèle des pères... Il paroît par tout cela que le nom de roi est un nom de père et que la bonté est le caractère le plus naturel du roi » (*Politique tirée de l'Écriture sainte*, III, III). — « Nommer un roi père du peuple, écrit, de son côté, La Bruyère en 1692, faisant peut-être allusion par là à diverses manifestations officielles en l'honneur de Louis XIV (édition des *Grands écrivains de la France*, tome I, pages 384 et 561), est moins faire son éloge que l'appeler par son nom ou faire sa définition. »

2. Souvenir et appropriation de l'action de grâces que le berger de Virgile (*Eglogues*, I, 6) rend à Auguste et qui, dans le texte, est toute païenne : « C'est un dieu, dit l'heureux Tityre, qui nous a fait ces loisirs. »

Deus nobis hæc otia fecit.

3. C'est le mot de Saint-Simon parlant des ministres de Louis XIV, qui, dit-il, « *abattent* tout sous eux » (*Mémoires*, édition De Boislisle, tome XXVIII, pege 39). Fénelon lui-même en développe le sens dans la *Lettre à Louis XIV* : « Ils (*les ministres*) ont voulu, écrit-il, vous élever sur les ruines de toutes les conditions de l'État. »

4. Fénelon a déjà développé les idées qu'il exprime ici (lignes 55-61) dans quelques-uns de ses *Dialogues des morts* (IX : *Romulus et*

« Hélas ! il n'est pas question de songer aux maximes
« suivant lesquelles on doit régner : il n'y a plus d'Itha-
« que pour nous ; nous ne reverrons jamais ni notre pa- 65
« trie, ni Pénélope, et, quand même Ulysse retourneroit[1]
« plein de gloire dans son royaume, il n'aura jamais la
« joie de m'y voir ; jamais je n'aurai celle de lui obéir pour
« apprendre à commander. Mourons, mon cher Mentor ;
« nulle autre pensée ne nous est plus permise : mourons, 70
« puisque les dieux n'ont aucune pitié de nous. »

« En parlant ainsi, de profonds soupirs entrecoupoient[2] toutes mes paroles. Mais Mentor, qui craignoit les maux avant qu'ils arrivassent, ne savoit plus ce que c'étoit que de les craindre dès qu'ils étoient arrivés. 75

« Indigne fils du sage Ulysse, s'écrioit-il, quoi donc !
« vous vous laissez vaincre à[3] votre malheur ! Sachez
« que vous reverrez un jour l'île d'Ithaque et Pénélope.
« Vous verrez même dans sa première gloire celui que

Ms. — 63 : *F.* : il n'est pas question *pour nous* (2 *mots effacés*) de songer,... — 63 : *FP.* : aux maximes avec lesquelles, *Pc.* : suivant lesquelles. — 65 : *F.* : jamais ni la patrie..., *Fc.* : jamais ni notre patrie. — 68 : *F.* : joie de me voir *Fc.* : de m'y voir. — 76 : *F.*, s'écrioit-il, vous vous laissez..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 79 : *F.* : dans sa première *gloire le grand Ul* (4 *mots effacés*) gloire celui que vos yeux n'ont jamais vu, l'invincible Ulysse, *P.* : dans sa première gloire celui que vos yeux n'ont jamais vu, l'invincible Ulysse, *Pc.* : dans sa première gloire celui que vous n'avez jamais connu, l'invincible Ulysse, *Pc'.* : (*Le texte*).

Numa ; — X : *Solon et Pisistrate ;* — XXIII : *Platon et Denys le Tyran*). Nous les retrouverons plusieurs fois au cours du *Télémaque*.

1. Voir livre III, ligne 196.

2. Le gérondif *en parlant* ne se rapporte pas au sujet de la phrase. Cette libre construction, que proscrit la syntaxe moderne, est encore, dans le XVIIe siècle, d'un usage constant. Molière (*l'Avare*, III, 1) : « On vous surprit une nuit en venant dérober vous-même l'avoine de vos chevaux. » *En venant* = tandis que vous veniez, comme ici *en parlant* = tandis que vous parliez.

3. C'est-à-dire, vous permettez à votre malheur de vous vaincre. — Construction tout à fait usuelle au XVIIe siècle : « le peuple, écrit

« vous n'avez point connu[1], l'invincible Ulysse, que la 80
« fortune ne peut abattre[2], et qui, dans ses malheurs,
« encore plus grands que les vôtres, vous apprend à ne
« vous décourager jamais. O s'il pouvoit apprendre,
« dans les terres éloignées où la tempête l'a jeté, que
« son fils ne sait imiter ni sa patience, ni son courage, 85
« cette nouvelle l'accableroit de honte et lui seroit plus
« rude que tous les malheurs qu'il souffre depuis si long-
« temps. »

« Ensuite Mentor me faisoit remarquer la joie et l'abondance répandue[3] dans toute la campagne d'Égypte, 90
où l'on comptoit jusqu'à vingt-deux mille villes[4]. Il

Ms. — 82 : *F.* : que les vôtres, *ne* (*effacé*) vous apprend. — 83 : *F.* : O s'il savoit, *Fc.* : O s'il pouvoit apprendre. — 90 : *F.* : la campagne d'Egypte, la bonne police des villes, la justice..., *Fc.* : (*Comme le texte*).

Bossuet (*Disc. sur l'Hist. univ.*, IV, III) se laissoit conduire à ses magistrats. » Et Molière (*Femmes savantes*, V, II) :

J'aurois cette faiblesse d'âme
De me laisser mener par le nez à ma femme.

1. Entendez : parce que vous étiez encore trop petit enfant lorsqu'il partit pour la guerre de Troie (voir encore livre III, lignes 78-83) : adaptation délicate peut-être d'une parole « prudente », prêtée par Homère à Télémaque, qui avoue (*Odyssée*, I, 215-216) ne savoir qu'il est fils d'Ulysse que par ce que dit sa mère.

2. Traduction assez faible d'une belle image d'Horace (*Épîtres*, I, II, 22), célébrant Ulysse, « que n'a pu submerger un océan de malheurs »

Adversis rerum immersabilis undis.

3. *La joie et l'abondance répandue.* Sur cette orthographe, voir ci-dessous la note de la ligne 451.

4. Hérodote (II, 177) dit qu'on en comptait vingt mille au temps d'Amasis (VIe siècle). Diodore de Sicile (I, 31) donne le chiffre de 18000 villes pour l'époque archaïque et de plus de 30000 pour l'époque alexandrine. — Bossuet (*loc. cit.*) : « Ceux qui ne savent pas jusques à quel point on peut ménager la terre prennent pour fable ce qu'on raconte du nombre des villes d'Egypte. »

admiroit la bonne police[1] de ces villes ; la justice exercée en faveur du pauvre contre le riche[2] ; la bonne éducation des enfants, qu'on accoutumoit à l'obéissance, au

---

1. « *Police.* Ordre, règlement qu'on observe dans un Etat, dans une république, dans une ville » (*Dictionn. de l'Académie*, 1694).

2. Il faut entendre sans doute : « la justice exercée — *quand il y a lieu* — en faveur du pauvre contre le riche ». C'est l'application du précepte, si souvent répété dans l'Écriture (*Lévitique*, XIX, 15 ; *Deutéronome*, I, 17 ; XVI, 19 ; *Proverbes* XXIV, 23 ; Saint Jacques, II, 2), de ne pas faire, en justice, acception de personne et, comme dit Bossuet (*Oraison funèbre de Le Tellier*), d' « écouter également le riche et le pauvre ». Sur l'usage de cette excellente pratique en Égypte, Fénelon avait lu certainement Diodore de Sicile (II, 68 et 75) et le beau passage du *Discours sur l'histoire universelle* (III, v) qui en est inspiré : « Le prince leur (*aux juges*) assignoit certains revenus, afin qu'affranchis des embarras domestiques, ils pussent donner tout leur temps à faire observer les lois. Ils ne tiroient rien des procès et on ne s'étoit pas encore avisé de faire un métier de la justice. » — Il n'est pas impossible cependant que Fénelon ait voulu dire davantage et qu'il faille prendre son membre de phrase à la lettre et sans atténuation en le rapportant à une sorte particulière de procès. On connaît sa juste sévérité à l'égard non seulement des abus financiers dont souffrait l'État, mais de ceux aussi dont les particuliers pouvaient souffrir. On lit dans les *Plans de gouvernement concertés avec le duc de Chevreuse pour être proposés au duc de Bourgogne* (VII) : « Commerce d'argent par usure, hors des banquiers nécessaires, sévèrement réprouvé. Espèce de censure pour autoriser gain de vraie mercature, non gain d'usure... » Or il trouvait dans Diodore (I, 79), sur les lois égyptiennes relatives aux transactions privées, des indications que Bossuet n'a pas recueillies, mais qui avaient dû, au contraire, retenir son attention à lui-même. Ces lois en effet peuvent se résumer ainsi : 1° quiconque a emprunté sur parole, sans contrat écrit, doit être tenu pour libéré, s'il affirme par serment qu'il ne doit plus rien : Diodore en donne pour raison le respect du serment chez les Égyptiens ; l'intérêt du débiteur à ne pas abuser de cette procédure et à ne pas se parjurer, s'il veut conserver son crédit ; l'inconséquence dont ferait preuve le créancier qui ne voudrait pas qu'on crût à une parole dont il s'est contenté lui-même ; — 2° toute somme prêtée par contrat cesse de produire intérêt à partir du moment où, par les intérêts accumulés, le capital se trouve doublé ; — 3° pas de contrainte par corps. De telles lois semblent bien véritablement décider « en faveur

travail, à la sobriété, à l'amour des arts ou des lettres[1] ; 95
l'exactitude pour toutes les cérémonies de religion ; le
désintéressement, le désir de l'honneur, la fidélité pour
les hommes et la crainte pour les dieux, que chaque
père inspiroit à ses enfants[2]. Il ne se lassoit point d'ad-
mirer ce bel ordre. 100

« Heureux, me disoit-il sans cesse, le peuple qu'un
« sage roi conduit ainsi ! Mais encore plus heureux le
« roi qui fait le bonheur de tant de peuples et qui trouve
« le sien dans sa vertu[3] ! Il est plus que craint, car il est

---

Ms. — 95 : *F.* : à la sobriété *et* (*effacé*) à l'amour des arts. — 102 : *S.* : conduit, mais encore, *Sc.* : (*Comme le texte*). — 104 : *F.* : dans sa vertu. Il est plus que craint, car il est aimé. Non seulement on lui obéit, mais encore on aime à lui obéir : il est le roi de tous les cœurs ; chacun..., *PS.* : (*Le texte*), *Sc.* : dans sa vertu. Il tient les hommes par un lien cent fois plus fort que celui de la crainte, c'est celui de l'amour. Non seulement on lui obéit, mais encore on aime à lui obéir. Il règne dans tous les cœurs ; chacun....

V (104-106) suit *Sc.*, qui paraît être de la main de Fénelon.

---

du pauvre contre le riche ». Peut-être est-ce à elles, et par conséquent à l'espèce d'idéal qu'elles lui paraissent représenter, que Fénelon a voulu faire allusion.

1. *Les arts*, les professions manuelles, qui supposent une éducation spéciale et difficile, beaux arts et arts mécaniques. *Les lettres*, les connaissances que procure, en général, l'étude des livres.

2. Toutes les indications de ce développement (lignes 92-100) peuvent venir d'Hérodote, de Diodore de Sicile et de Bossuet. Sur la justice, voir Diodore (passages cités dans la note 2 de la page précédente); sur l'éducation des enfants et la pratique des « arts » et des « lettres », le même, II, 23, 74, 80, 81 ; sur l' « exactitude pour toutes les cérémonies de la religion », Hérodote, II, 37 et suiv., 65. Enfin Bossuet (*loc. cit.*) touche tour à tour les lois, la pratique des arts et de la justice, les sciences et l'éducation.

3. « *En lisant ceci et tout ce qui suit, on ne peut pas, sans renoncer au bon sens et à la droite raison, ne pas reconnoître que l'auteur a eu dessein de faire vivement sentir à son élève que ce n'étoit pas sur l'exemple de son aïeul qu'il devoit se régler. Or, comme le dauphin, père du duc de Bourgogne, avoit été élevé sur les principes de l'évêque de*

« aimé. Non seulement on lui obéit, mais encore il est le 105
« roi de tous les cœurs : chacun, bien loin de vouloir
« s'en[1] défaire, craint de le perdre et donneroit sa vie
« pour lui[2]. »

« Je remarquois ce que disoit Mentor, et je sentois
renaître mon courage au fond de mon cœur, à mesure que 110
ce sage ami me parloit. Aussitôt que nous fûmes arrivés
à Memphis, ville opulente et magnifique, le gouverneur
ordonna que nous irions jusqu'à Thèbes pour être pré-
sentés au roi Sésostris, qui vouloit examiner les choses
par lui-même[3] et qui étoit fort animé contre les Tyriens. 115

Ms. — 110 : *S.* : mon courage, à mesure, *Sc.* : (*Comme le texte*). — 112 : *F.* : à Memphis, on nous mena devant le roi Sésostris, qui étoit venu de la grande Thèbes à cent portes pour envoyer ses troupes contre les Tyriens, Ceux qui nous avoient pris... (129), *Fc.* : (*Comme le texte,sauf* [116 : Nous remontâmes donc le long..., *Fc'.* : donc encore ; 118 : et plus peuplée que les moindres villes, *Fc'.* : que les plus florissantes villes ; 119 : La police y étoit parfaite, soit pour la propreté des rues, soit pour le cours des eaux, soit pour la commodité des bains et pour *le bon* (2 *mots effacés*) la sûreté publique, *Fc'.* : (*Comme le texte*); 122 : Les places étoient ornées, *Fc'.* : sont ornées]).

Meaux, tout différents de ceux-ci, l'auteur de Télémaque *a eu recours à l'allégorie pour ne paroître pas heurter de front les maximes de son confrère, qui n'a pas laissé d'être très sensible au reproche tacite qui lui étoit fait. Cela a paru dans le différend survenu entre ces deux prélats au sujet du livre des* Maximes des Saints, *où l'archevêque de Cambrai s'est autant distingué par sa modération que l'évêque de Meaux par l'amertume de son zèle. » (R., 1719.)* — Gueudeville (*Critique du premier tome*. p. 111-113) avait déjà fait ironiquement l'application de ce passage à la France de Louis XIV.

1. Voir ci-dessous la note de la ligne 481.

2. « Animés de tels sentiments de justice, les souverains se conciliaient l'affection de leurs peuples comme celle d'une famille. Non seulement le collège des prêtres, mais tous les Égyptiens pris en masse étaient moins occupés de leurs femmes, de leurs enfants et de leurs biens que de la sécurité de leur roi » (Diodore de Sicile, I, 71, trad. F. Hœfer).

3. On peut voir là une allusion flatteuse à Louis XIV, que La Bruyère, en 1688, louait, lui aussi, de « voir tout par ses

Nous remontâmes[1] donc encore le long du Nil, jusqu'à cette fameuse Thèbes à cent portes[2], où habitoit ce grand roi. Cette ville nous parut d'une étendue immense et plus peuplée que les plus florissantes villes de Grèce. La police[3] y est parfaite pour la propreté des rues, pour le cours des 120 eaux, pour la commodité des bains, pour la culture des arts[4] et pour la sûreté publique. Les places sont ornées de fontaines et d'obélisques; les temples sont de marbre, et d'une architecture simple, mais majestueuse. Le palais du prince est lui seul comme une grande ville: on n'y 125 voit que colonnes de marbre, que pyramides et obélisques, que statues colossales, que meubles d'or et d'argent massif[5].

---

yeux ». Le trait cependant, en ce qui concerne, sinon Sésostris en particulier, du moins les rois d'Égypte en général, trouve sa justification dans une indication de Diodore (I, 70), que Bossuet (*loc. cit.*) a recueillie, sur l'habitude de ces souverains de lire tous les matins les lettres qui leur étaient adressées, afin de prendre par eux-mêmes connaissance de ce qui se passait dans le royaume.

1. De 400 kilomètres environ.

2. Homère (*Iliade*, IX, 383-384). Les érudits de l'antiquité discutaient, rapporte Diodore (I, 45) sur l'assertion d'Homère.

3. Voir ci-dessus la note de la ligne 92.

4. *Des arts*. Voir la note de la ligne 95.

5. Dans ce passage encore des éléments divers seraient à distinguer. Sur l'étendue de Thèbes et sa population, Fénelon suit Diodore (I, 45) et Bossuet (*Disc. sur l'Hist. univ.*, III, v); sur les monuments, statues, obélisques, temples, Diodore (I, 46) et encore Bossuet, dont une phrase (« l'architecture y montroit partout cette noble simplicité et cette grandeur qui remplit l'esprit ») est ici rappelée d'assez près. Mais ce qui est dit du « palais du prince » paraît, d'une part, inspiré d'Hérodote (II, 148, description du Labyrinthe) et de Bossuet (*ibid.*: description du labyrinthe d'après Hérodote, et description du « palais » — qui était en réalité un temple — de Karnak, d'après une relation insérée dans le *Recueil de divers voyages curieux* de Melchissédec Thévenot); d'autre part, imaginé pour rappeler quelque peu Versailles au duc de Bourgogne (cf. livre I, note 2 de la ligne 3 et note 3 de la ligne 85, etc.): la comparaison du palais de Versailles avec « une ville

« Ceux qui nous avoient pris dirent au roi que nous avions été trouvés dans un navire phénicien. Il écoutoit 130

Ms. — 129 : *F.* : Ceux qui nous avoient pris lui dirent, *Fc.* : dirent au roi.... — 130 : *F.* : navire phénicien : Il nous interrogea, et nous fûmes étonnés de la sagesse qui parloit par sa bouche. Il écoutoit..., *Fc.* : (*Comme F, sauf* [... étonnés d'entendre la sagesse qui....]), *Fc'.* : (*Comme le texte*).

entière » devait être répandue ; l'expression est dans Saint-Simon (édit. De Boislisle, tome XXVIII, page 164) ; les « meubles d'or et d'argent massif » évoquent également sans doute, quoique sans précision, le même souvenir (voir Jacquemart, *Histoire du mobilier*, IV, III, page 468, et, ici même, notre note de la ligne 684 du livre X). — Quant aux indications relatives à la propreté des rues, au cours des eaux, à la commodité des bains, à la sûreté publique, aux places ornées de fontaines, il y faut moins voir les traits authentiques d'une description de Thèbes qu'une allusion à ce qui restait à faire sans doute, mais aussi à ce qui venait d'être fait pendant trente ans par le lieutenant de police La Reynie, alors à la veille de sa retraite (1697), pour l'embellissement, l'assainissement et la sécurité de Paris : la propreté des rues et l'écoulement des eaux auxquels on avait commencé de pourvoir par une ordonnance sur l'enlèvement des boues (1666), avaient été définitivement assurés par le pavage de la ville tout entière (1667) et par la création d'égouts ; on avait rendu les rues plus sûres en les éclairant à l'aide de lanternes à chandelles (1666) et en renforçant le service du guet à pied et à cheval. Pour les places publiques et les fontaines, Voltaire se plaignait encore en 1749 (*Des embellissements de Paris*) et en 1756 (*Des embellissements de la ville de Cachemire*) qu'on en comptât si peu (une seule fontaine encore au XVIIe siècle, celle des Innocents ; trois places : celle qui prit en 1662 le nom de place du Carrousel, la place des Victoires ouverte en 1684, la place Vendôme, en 1686). Quant aux bains, exception faite des fameux bains en rivière du quai Saint-Bernard [a], ils n'étaient guère qu'un souvenir de la vie antique, les malades seuls ou à peu près en faisant usage : « L'on entendra (*dans quelques siècles*), écrit La Bruyère en 1688 (*Discours sur Théophraste*), parler d'une capitale d'un grand royaume où il n'y avoit ni places publiques, ni bains, ni fontaines, ni amphithéâtres, ni galeries, ni portiques, ni promenoirs, qui étoit pourtant une ville merveilleuse. » — Reste la « perfection » de la « police pour la culture des arts » (ligne 121) : la réglementation

a. Voir La Bruyère, *De la Ville*, 2, et, au tome VI du *Théâtre italien* de Gherardi, la comédie des *Bains de la Porte St-Bernard* (par De Boisfran, 1696).

chaque jour, à certaines heures réglées[1], tous ceux de ses sujets qui avoient ou des plaintes à lui faire, ou des avis à lui donner. Il ne méprisoit ni ne rebutoit personne, et ne croyoit être roi[2] que pour faire du bien à tous ses sujets, qu'il aimoit comme ses enfants[3]. Pour les étran- 135
gers, il les recevoit avec bonté, et vouloit les voir, parce qu'il croyoit[4] qu'on apprenoit toujours quelque chose

---

Ms. — 133 : *S.* : ne méprisoit ni rebutoit, *Sc.* : ne méprisoit ni ne rebutoit.... — 137 : *F.* : quelque chose en écoutant les maximes des autres peuples, *Fc.* : quelque chose d'utile en s'instruisant des mœurs et des maximes des autres peuples éloignés, *P.* : des mœurs et des manières des autres peuples éloignés, *PcS.* : (*Le texte*).

---

incessante de Colbert y avait travaillé. Le nombre des corporations régulières notamment avait, sous son administration, plus que doublé à Paris.

1. C'est ce que dit Diodore (I, 70) des rois d'Égypte en général. Mais ici encore Fénelon doit penser surtout à la cour de France, à ce qui s'y fait de bon déjà, et à ce qui s'y pourrait faire de meilleur encore. Saint-Simon nous renseigne sur la « rareté et l'utilité d'obtenir audience » de Louis XIV. On y parvenait difficilement ; mais si l'on triomphait de cette difficulté, « quelque prévenu qu'il fût, quelque mécontentement qu'il crût avoir lieu de sentir, il écoutoit avec patience, avec bonté, avec envie de s'éclaircir et de s'instruire. » (*Mémoires*, édit. De Boislisle, tome XXVIII, page 48.)

2. « *Ce portrait de Sésostris est celui de Philippe IV, roi d'Espagne, prince estimé pour sa prudence et sa sagesse, quoiqu'il n'ait pas toujours été heureux dans ses projets. Il naquit en 1605 et mourut en 1665.* » (*R.*, *1719.*) — On ne voit pas bien ce qui a pu suggérer à l'éditeur de Rotterdam l'idée de cette application, si ce n'est le dessein arrêté de ne jamais reconnaître Louis XIV dans un personnage représenté sous des traits favorables.

3. Dans le portrait qu'il trace du bon roi, et qui est en réalité un éloge de Louis XIV (*Du souverain ou de la République*) La Bruyère met le souci de « ménager ses peuples *comme ses enfants* » au nombre de ces « dons de ciel », qui sont nécessaires « pour bien régner ». Voir encore ci-dessus la note de la ligne 52.

4. Les contemporains ont plus d'une fois loué l'attitude de Louis XIV recevant des ambassadeurs (voy. La Bruyère, édit. des *Grands écrivains de la France*, tome I, page 387 et la note 3 de M. Ser-

d'utile en s'instruisant des mœurs et des manières des peuples éloignés. Cette curiosité du roi fit qu'on nous présenta à lui. Il étoit sur un trône d'ivoire, tenant en 140
main un sceptre d'or. Il étoit déjà vieux, mais agréable, plein de douceur et de majesté : il jugeoit tous les jours les peuples[1] avec une patience et une sagesse qu'on admiroit sans flatterie. Après avoir travaillé toute la journée à régler les affaires et à rendre une exacte justice, il se 145
délassoit le soir à écouter des hommes savants ou à converser avec les plus honnêtes gens[2], qu'il savoit bien

---

Ms. — 139 : *F.* : qu'on nous présenta à lui. Il fut touché.... (153), *Fc.* : (*Comme le texte*).

V (138-139) : des mœurs et des maximes des peuples éloignés.

---

vois, renvoyant, pour un témoignage analogue, à Saint-Simon, édit. De Boislisle, tome XXVIII, page 151). Mais puisqu'il s'agit ici de « peuples éloignés », on doit songer surtout à cette ambassade siamoise de 1686 qui fit tant de bruit en France (voir La Bruyère, *Des jugements*, 22). — Remarquons toutefois qu'ici encore l'allusion n'empêche pas que Fénelon ne puisse, en ce qui touche l'Égypte, appuyer son assertion sur un texte de Diodore (I, 58) vantant la magnificence avec laquelle Sésostris recevait les ambassadeurs étrangers.

1. Ce trait semble se rapporter à une indication de Diodore dans son chapitre sur l'emploi de la journée des rois égyptiens (I, 60).

2. On ne voit pas que ce qui est dit ici puisse se vérifier de Sésostris. Fénelon n'a-t-il dans l'esprit qu'un idéal, ou une allusion lointaine, à Saint-Louis par exemple, ce « modèle d'un roi parfait »[a], auquel feraient déjà penser les lignes 142-144, et à ses conversations familières et si connues avec Joinville et Robert de Sorbon (Joinville, V) ? Ou songe-t-il à Louis XIV lui même ? Mais, à propos de ce dernier, on ne pourrrait guère alléguer (l'hypothèse est d'ailleurs fort plausible) que la fortune de Racine, qui, gentilhomme ordinaire, et chargé, avec Boileau, d'écrire l'histoire du roi, avait, comme dit Saint-Simon (édit. De Boislisle, tome VI, p. 174), acquis des « privances ». En 1696, un appartement à Versailles lui avait été attribué, et il était souvent invité à distraire le roi et Mme de Maintenon soit par des lectures, soit par sa conversation (voir Saint-Simon, *loc.*

a. Absolutissimi regis exemplar (Bossuet, lettre à Innocent XI *Sur l'Instruction de Mgr le Dauphin*, V).

choisir pour les admettre dans sa familiarité. On ne pouvoit lui reprocher en toute sa vie que d'avoir triomphé avec trop de faste des rois qu'il avoit vaincus[1] et de s'être 150
confié à un de ses sujets que je vous dépeindrai tout à l'heure[2].

Quand il me vit, il fut touché de ma jeunesse et de ma douleur; il me demanda ma patrie et mon nom. Nous fûmes étonnés de la sagesse qui parloit par sa bouche. Je 155
lui répondis :

« O grand roi, vous n'ignorez pas le siège de Troie,
« qui a duré dix ans, et sa ruine, qui a coûté tant de
« sang à toute la Grèce. Ulysse, mon père, a été un des
« principaux rois qui ont ruiné cette ville : il erre sur 160
« toutes les mers, sans pouvoir retrouver l'île d'Ithaque,
« qui est son royaume. Je le cherche; et un malheur
« semblable au sien fait que j'ai été pris. Rendez-moi à
« mon père et à ma patrie. Ainsi puissent les dieux vous

Ms. — 153 : *S.* : touché de ma jeunesse; il me demanda.... — 154 : *F.* : ma patrie et mon nom. Je lui répondis..., *Fc.* : (*Comme le texte*)*. — 157 : *F.* : n'ignorez pas *la* (*effacé*) le siège.... — 158 : *F.* : et sa ruine *dont* (*effacé*) qui a... — 159 : *F.* : a été des principaux, *Fc.* : a été un des principaux.

---

cit., avec les notes et appendices de De Boislisle, et, dans le tome I du *Racine* des *Grands écrivains de la France*, page 152 et suiv., et page 291 et suiv., la *Notice biographique* de Paul Mesnard et les *Mémoires* de Louis Racine sur la vie de son père). — *Honnêtes gens.* L'expression, au XVIIe siècle, ne désigne pas seulement, on le sait, les gens vertueux, les gens d'honneur, mais, comme le dit le *Dictionnaire de l'Académie* (1694) « elle comprend encore toutes les qualités agréables qu'un homme peut avoir dans la vie civile ».

1. Bossuet (*loc. cit.*) avait fait déjà la même remarque, d'après Diodore (I, 58) : « Plus digne de gloire, dit-il de Sésostris, si la vanité ne lui eût pas fait traîner son char par les rois vaincus. »

2. Dans son *Examen de conscience sur les devoirs de la royauté*, Fénelon reviendra plusieurs fois (notamment III et VI) sur le danger que court un roi à mal choisir ceux à qui il accorde sa confiance.

* Cf. ci-dessus Ms. 130.

« conservez à vos enfants et leur faire sentir la joie de 165
« vivre sous un si bon père ! »

« Sésostris continuoit à me regarder d'un œil de compassion ; mais, voulant savoir si ce que je disois étoit vrai, il nous renvoya à un de ses officiers[1], qui fut chargé de savoir de ceux qui avoient pris notre vaisseau si nous 170
étions effectivement ou Grecs ou Phéniciens.

« S'ils sont Phéniciens, dit le roi, il faut doublement
« les punir, pour être nos ennemis, et plus encore pour
« avoir voulu nous tromper par un lâche mensonge ; si
« au contraire ils sont Grecs, je veux qu'on les traite 175
« favorablement et qu'on les renvoie dans leur pays sur
« un de mes vaisseaux : car j'aime la Grèce ; plusieurs
« Égyptiens y ont donné des lois[2]. Je connois la vertu
« d'Hercule[3] ; la gloire d'Achille est parvenue jusqu'à
« nous, et j'admire ce qu'on m'a raconté de la sagesse 180
« du malheureux Ulysse : mon plaisir est de secourir la
« vertu malheureuse. »

« L'officier auquel le roi renvoya l'examen de notre affaire[4] avoit l'âme aussi corrompue et aussi artificieuse

---

Ms. — 177 : *F.* : j'aime la Grèce. Je connois..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 181 : *F.* : du malheureux Ulysse. *Il fa* (*effacé*) tout mon plaisir.... *PS.* : du malheureux Ulysse : mon plaisir....

V (181) suit *F.*

---

1. *Officier*, celui qui est pourvu d'une charge, d'un *office*, soit dans les services publics, soit dans la maison du roi ou d'un grand.

2. C'est ce que Fénelon pouvait lire dans Bossuet (*Disc. sur l'Hist. univ.*, I, III) au sujet de Cécrops et dans Diodore (I, 29) au sujet d'Erechthée, tous deux rois d'Athènes. — Voir encore *Télémaque*, livre XIV, lignes 916-920.

3. Sur la connaissance que les Égyptiens auraient eue d'Hercule, les renseignements viennent d'Hérodote (II, 43) et de Diodore (I, 24). — *Vertu*. Le *Dictionnaire* de Furetière (1690) définit ainsi le mot : « force, vigueur tant du corps que de l'âme ».

4. « *Par cet officier, il faut entendre le duc de Lerme, à qui Phi-*

que Sésostris étoit sincère et généreux. Cet officier se 185
nommoit Métophis[1]. Il nous interrogea pour tâcher de nous surprendre, et, comme il vit que Mentor répondoit avec plus de sagesse que moi, il le regarda avec aversion et avec défiance : car les méchants s'irritent contre les bons. Il nous sépara, et, depuis ce moment, je ne sus 190
point ce qu'étoit devenu Mentor.

« Cette séparation fut un coup de foudre pour moi. Métophis espéroit toujours qu'en nous questionnant séparément il pourroit nous faire dire des choses contraires ; surtout il croyoit m'éblouir par ses promesses flatteuses 195
et me faire avouer ce que Mentor lui auroit caché. Enfin il ne cherchoit pas de bonne foi la vérité ; mais il vouloit trouver quelque prétexte de dire au roi que nous étions des Phéniciens, pour nous faire ses esclaves. En effet, malgré notre innocence et malgré la sagesse du roi, il 200
trouva le moyen de le tromper.

« Hélas ! à quoi les rois sont-ils exposés ! Les plus sages mêmes sont souvent surpris[2]. Des hommes artificieux et intéressés les environnent ; les bons se retirent, parce qu'ils ne sont ni empressés ni flatteurs : Les bons atten- 205

Ms. — 190 : *F.* : je ne sus ce qu'étoit..., *P.* : je ne sais ce qu'étoit, *Pc.*: je ne sus point ce qu'étoit... — 199 : *F.* : des Phéniciens, *pour nous voir dans l'esclavage* ; *et* (7 *mots effacés*), pour nous faire ses esclaves. — 203 : *Pc.* : surpris *par* (*effacé*) Des hommes...,

---

lippe IV donna trop d'autorité. On ne peut guère lui reprocher que de s'être trop confié à ce ministre artificieux et violent. » (R. 1719.)

1. Personnage imaginaire. Le nom même est de l'invention de Fénelon. Le mot grec ὄφις (serpent) paraît entrer dans sa composition, ce qui implique que le préfixe doit s'écrire *Mét*... et non *Méth*..., comme l'ont écrit Fénelon et ses secrétaires.

2. C'est peut-être un souvenir de l'*Athalie* de Racine (cf., ci-dessous, la note de la ligne 265).

Hélas ! ils ont des rois égaré le plus sage.

(IV, IV.)

dent qu'on les cherche[1], et les princes ne savent guère les aller chercher; au contraire, les méchants sont hardis, trompeurs, empressés à s'insinuer et à plaire, adroits à dissimuler, prêts à tout faire contre l'honneur et la conscience pour contenter les passions de celui qui règne[2]. 210 O qu'un roi est malheureux d'être exposé aux artifices des méchants! Il est perdu, s'il ne repousse la flatterie et s'il n'aime ceux qui disent hardiment la vérité. Voilà les réflexions que je faisois dans mon malheur, et je rappelois tout ce que j'avois ouï dire à Mentor. 215

« Cependant Métophis m'envoya vers les montagnes du désert d'Oasis[3] avec ses esclaves, afin que je servisse avec eux à conduire ses grands troupeaux. »

Ms. — 208 : *F.* : empressés à plaire, *Fc.* : à s'insinuer et à plaire. — 211 : *F.* : O qu'il est..., *Fc.* : O qu'un roi est.... — 216 : *F.* : Cependant Métophis *envoya* (*effacé*) m'envoya.... — 217 : *FP.* : du désert avec..., *Pc.* : du désert d'Oasis avec.... — 218 : *F.* : ses grands troupeaux. Il ne me restoit plus (227), *Fc.* : (*Comme le texte, sauf* [219 : Calypso l'interrompit..., *Fc'.* : interrompit Télémaque; 223 : répondit : *Je* (*effacé*) mon malheur]).

---

1. Dans l'*Examen pour la conscience d'un roi* (XXXVII). On retrouvera la distinction qui est ici entre « certains hommes vains, hardis et qui ont l'art de se faire valoir » et les mérites vrais, mais modestes, et qu'il faut « chercher ».

2. « *Ce que l'on doit admirer dans cet ouvrage n'est pas tant l'excellence du poème par sa composition que le fond d'honneur, de probité et de courage qu'on reconnoît dans l'auteur, de l'avoir osé composer dans le poste où il étoit et dans la plus flatteuse cour qu'il y ait peut-être jamais eu au monde. Il ne pouvoit pas condamner directement la conduite du roi en instruisant son petit fils; c'est bien assez d'avoir entrepris de le faire d'une manière indirecte.* » *(R. 1719.)*

3. Comme on le voit (Ms. 217), Fénelon avait d'abord négligé d'écrire le nom du « désert » (cf. ci-dessus livre I, Ms. 441-445 et livre II, Ms. 27-31), et les éditions subreptices, qui sont toutes antérieures à *Pc.*, donnent le texte de *F* et de *P* : « m'envoya vers les montagnes du désert avec ses esclaves... ». Le nom propre fut fourni sans doute à Fénelon par le souvenir d'un récit assez célèbre d'Hérodote (III, 26), racontant la perte d'une partie de l'armée de Cambyse dans les déserts au milieu desquels il place la ville d'Oasis,

En cet endroit, Calypso interrompit Télémaque, disant :

« Eh bien ! que fîtes-vous alors, vous qui aviez préféré en Sicile la mort à la servitude[1] ? »

Télémaque répondit :

« Mon malheur croissoit toujours ; je n'avois plus la misérable consolation de choisir entre la servitude et la mort[2] : il fallut être esclave et épuiser, pour ainsi dire, toutes les rigueurs de la fortune. Il ne me restoit plus aucune espérance, et je ne pouvois pas même dire un mot pour travailler à me délivrer. Mentor m'a dit depuis qu'on l'avoit vendu à des Éthiopiens, et qu'il les avoit suivis en Éthiopie[3].

« Pour moi, j'arrivai dans des déserts affreux : on y voit

Ms. — 231 : *F.* : en Ethiopie. *A peine fus-je* (*4 mots effacés*). Pour moi j'arrivai dans ces déserts affreux où l'on ne voit que des sables brûlants dans les plaines, que des neiges sur le sommet des montagnes et que des pâturages parmi des rochers vers le milieu de ces montagnes escarpées, *FcP.* : (*Comme le texte, sauf* [232 : *Fc.* : on y *trouve* (*effacé*) voit...; 237 : *FcP.* : le milieu de ces montagnes]), *Pc.* : (*Le texte*), *S.* : (*Comme le texte, sauf* [234 : qui ne fondent jamais; 235 : nourrir des troupeaux]).

---

distante de Thèbes, dit-il, de sept journées de marche. — La géographie postérieure n'a plus fait d'*Oasis* le nom d'une ville, mais le nom commun d'îles de terre fertile et habitée qui coupent les vastes étendues désertiques à l'ouest du Nil (Strabon, XVII, I, 5).

1. Voir livre I, lignes 375-377.

2. On remarquera que, dans une situation désespérée, le héros de Fénelon peut bien souhaiter la mort ; mais il ne songe pas à se la donner lui-même. — Cette délicatesse toute chrétienne de Fénelon n'est cependant pas sentie par Gueudeville, qui fait du passage (*Critique du premier tome*, pages 116-118) une critique aussi fade qu'inopportune.

3. Nom par lequel on désignait la région assez indistinctement délimitée (Strabon, I, II, 27-28) qui s'étendait au sud de l'Égypte dans tout le bassin du Haut Nil. Hérodote (II, 29) la fait commencer immédiatement au sud d'Eléphantine, c'est-à-dire de la première cataracte du Nil.

des sables brûlants au milieu des plaines ; des neiges qui ne se fondent[1] jamais font un hiver perpétuel sur le sommet des montagnes, et on trouve seulement, pour nourrir les troupeaux, des pâturages parmi des rochers, vers le milieu du penchant de ces montagnes escarpées ; les vallées y sont si profondes, qu'à peine le soleil y peut faire luire ses rayons[2]. 235

« Je ne trouvai d'autres hommes dans ce pays que des bergers aussi sauvages que le pays même[3]. Là, je passois les nuits à déplorer mon malheur, et les jours à suivre un troupeau, pour éviter la fureur brutale d'un premier esclave, qui, espérant d'obtenir[4] sa liberté, accusoit sans cesse les autres pour faire valoir à son maître son zèle et son attachement à ses intérêts. Cet esclave se nommoit Butis[5]. 240 245

Ms. — 239 : *F.* : ses rayons. On ne trouve point d'autres hommes que des bergers presque aussi sauvages que le pays. Là je passois..., *Fc.* : ses rayons. Je ne trouvai d'autres hommes en ce pays que des bergers aussi sauvages que le pays même. Là je passois..., *PS.* : (*Le texte*). — 243 : *F.* : pour éviter les rigueurs d'un... *Fc.* : la fureur brutale d'un.... — 246 : *F.* : son zèle *pour ses intérêts* (3 *mots effacés*) et son attachement à ses intérêts. Je devois..., *Fc.* : (*Comme le texte*).

V (240) suit *Fc.*

---

1. Un grand nombre de verbes se sont employés à la fois comme intransitifs et comme réfléchis : *approcher* et *s'approcher, augmenter* et *s'augmenter, fondre* et *se fondre*, etc. (voir Ars. Darmesteter, *Cours de grammaire historique de la langue française*, 428). En général l'intransitif l'a plutôt emporté : remarquer (Ms. 231) la leçon de *S.* 234 ; le scripteur a dû écrire instinctivement *fondre* au lieu de *se fondre*, et Fénelon n'a pas corrigé.

2. Pour la description de la Libye, Fénelon eût pu s'inspirer d'Hérodote (IV, 168-199) ; mais sans doute parce qu'il la voulait très courte, il ne paraît s'être soucié d'y apporter aucune précision.

3. Ces sauvages nomades sont décrits longuement dans Hérodote (*loc. cit.*).

4. Voir livre I, ligne 466 et la note.

5. Fénelon écrit *Buthis*, mais à tort : la forme grecque est βούτης,

« Je devois succomber en cette occasion : la douleur me pressant, j'oubliai un jour mon troupeau et je m'étendis sur l'herbe auprès d'une caverne où j'attendois la mort, 250 ne pouvant plus supporter mes peines.

« En ce moment, je remarquai que toute la montagne trembloit; les chênes et les pins sembloient descendre du sommet de la montagne; les vents retenoient leurs haleines; une voix mugissante sortit de la caverne[1] et me fit 255 entendre ces paroles :

« Fils du sage Ulysse, il faut que tu deviennes, comme « lui, grand par la patience[2]. Les princes qui ont tou- « jours été heureux ne sont guère dignes de l'être : la « mollesse les corrompt, l'orgueil les enivre. Que tu seras 260 « heureux, si tu surmontes tes malheurs et si tu ne les « oublies jamais! Tu reverras Ithaque, et ta gloire mon- « tera jusqu'aux astres. Quand tu seras le maître des

---

Ms. — 249 : *F.* : et je *me co* (*effacé*) m'étendis sur l'herbe auprès d'une caverne. En même temps je remarquai..., *Fc.* : (*Comme le texte, sauf* [252 : En *même* (*effacé*) ce moment je remarquai...]). — 253 : *F.* : sembloient quitter leurs places. Une voix mugissante..., *FePS.* : (*Le texte*), *Sc.* : (*Comme le texte, sauf* [descendre de son sommet. Les vents...]). — 258 : *F.* : par ta patience, *Fc.* : par la patience. — 259 : *F.* :... de l'être. La mollesse *et l'orgueil* (3 *mots effacés*) les *rendent indignes* (2 *mots effacés*) corrompt, *et* (*effacé*) l'orgueil les enivre. — 263 : *F.* : quand tu seras *dans* (*effacé*) le maître.

---

qu'on trouve comme nom propre, et aussi comme adjectif et comme nom commun avec le sens de *bouvier*. Il va de soi que le personnage ici est imaginaire.

1. Cette scène, qui rappelle certaines scènes bibliques (*Exode*, III, 4 et suiv., et III *Rois*, XIX, 9 et suiv.), montre assez que nous sommes ici en plein merveilleux. On peut donc faire bon marché des critiques de Faydit (*Télémacomanie*, II, 11) relatives au peu de vraisemblance historique de l'épisode de Termosiris, qu'on va lire ci-après.

2. Souvenir de l'épithète qu'Horace (*Epîtres*, I, VII, 110) donne à Ulysse (*patiens*) et par laquelle il traduit lui-même le πολύτλας d'Homère (*Iliade*, VIII, 97, et *Odyssée*, VII, 1) appliqué au même héros.

« autres hommes, souviens-toi que tu as été foible, pau-
« vre et souffrant comme eux[1]; prends plaisir à les sou- 265
« lager; aime ton peuple, déteste la flatterie, et sache
« que tu ne seras grand qu'autant que tu seras modéré et
« courageux pour vaincre[2] tes passions. »

« Ces paroles divines entrèrent jusqu'au fond de mon
cœur; elles y firent renaître la joie et le courage. Je ne 270
sentis point[3] cette horreur qui fait dresser les cheveux sur
la tête et qui glace le sang dans les veines, quand les dieux
se communiquent aux mortels : je me levai tranquille;

Ms. — 267 : *F.* : modéré et le vainqueur de tes passions. *Fc.* : (*Comme le texte*). — 271 : *F.* : les cheveux sur la tête, quand les dieux..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 273 : *F.* : aux *im*mortels (2 *premières lettres effacées*). — 273 : *F.* : tranquille *et* (*effacé*) j'adorai.

---

1. C'est la recommandation de Joad à Joas dans *Athalie* (IV, III) :

Entre le pauvre et vous vous prendrez Dieu pour juge,
Vous souvenant, mon fils, que, caché sous ce lin,
Comme eux vous fûtes pauvre et comme eux orphelin.

Le duc de Bourgogne connaissait *Athalie* depuis son apparition : « J'ai vu, dira plus tard Fénelon, dans sa *Lettre à l'Académie* (V), un jeune prince, à huit ans, saisi de douleur à la vue du péril du petit Joas. Je l'ai vu impatient sur ce que le grand prêtre cachoit à Joas son nom et sa naissance. » La phrase de *Télémaque* devait donc certainement raviver dans l'esprit du prince le souvenir des vers de Racine.

2. Voir la ligne 4 du livre III et la note.

3. *Je ne sentis point...* C'est qu'en effet les païens, si l'on en juge par ceux de leurs poètes (par exemple Virgile, *Énéide*, IV, 280; cf. encore III, 30 et XII, 867-868, et Homère, *Iliade*, XXIV, 358-359) qui ont essayé de décrire les effets de la présence divine, et qui y ont employé les traits qui sont rappelés ici, n'ont pu s'en faire qu'une idée imparfaite et grossière et qu'ils n'en ont pas connu la douceur (cf. le passage de l'Écriture cité plus haut, III *Rois*, XIX, 9 et suiv.) : tel est évidemment ici le sentiment de Fénelon, qui, à ces erreurs antiques, substitue une description toute chrétienne de la grâce et de ses effets. Tout ce passage (lignes 269-278) mérite donc d'être analysé soigneusement. On y retrouvera (ligne 269) la notion de la grâce, qui est, dit Fénelon lui-même (*Lettres sur la grâce et la prédestination*, I, III), « Dieu opérant dans l'âme »; celle de la « joie » (270) et de la

j'adorai à genoux[1], les mains levées vers le ciel, Minerve,
à qui je crus devoir cet oracle. En même temps, je me 275
trouvai un nouvel homme : la sagesse éclaira mon esprit :
je sentois une douce force pour modérer toutes mes pas-
sions et pour arrêter l'impétuosité de ma jeunesse. Je
me fis aimer de tous les bergers du désert ; ma douceur,
ma patience, mon exactitude apaisèrent enfin le cruel 280
Butis, qui étoit en autorité sur les autres esclaves et qui
avoit voulu d'abord me tourmenter.

« Pour mieux supporter l'ennui de la captivité et
de la solitude, je cherchai des livres[2], et j'étois accablé

Ms. — 276 : *F.* : la sagesse éclairoit, *P.* : la sagesse éclaircit, *PcS.* : la sagesse éclaira. — 277 : *F.* : je sentois une *force* (*effacé*) douce force.... — 280 : *F.* : apaisèrent enfin cet esclave qui étoit en autorité sur les autres, et qui..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 284 : *F.* : des livres, et je trouvai dans ces déserts un vieillard qui en avoit plusieurs. Heureux, disois-je..., *FcPS.* : (*Le texte*), *Sc.* : des livres, car j'étois accablé de tristesse, faute de... (*la suite comme le texte*).

1 (276) suit *F.* — (284-285) suit *Sc.*

« tranquillité » (273), ou, comme dit saint Paul (*Romains*, XIV, 17), de la paix, qui est la jouissance[a] de l' « homme nouveau » (276) ou renouvelé par la grâce, suivant la doctrine de l'Apôtre (*Colossiens*, III, 10) ; celle enfin du « courage » (270) par lequel la grâce « excite la volonté à se servir de la force » qui vient de lui être « nouvellement donnée » (Fénelon, *Id.*, *ibid.*). Viennent ensuite les effets de la grâce, ainsi décrits par Fénelon (*Id.*, *ibid.*) : « 1° (*cf. ici, ligne 276*). La grâce donne à l'entendement une illustration ; 2° et 3° (*lignes 277-278*) elle donne à la volonté un attrait prévenant, un plaisir indélibéré, un sentiment *doux* et agréable, qui est en elle sans elle ; 4° elle augmente la *force* de la volonté afin qu'elle puisse actuellement, dans ce moment, vouloir le bien. »

1. L'attitude est chrétienne : les anciens Grecs priaient, les mains levées vers le ciel, mais debout.

2. Un peu étrange. Mais Fénelon, comme Bossuet (*Hist. univ.*, III, v), avait appris dans Diodore (I, 49) que les Égyptiens, dès la plus haute antiquité, avaient des livres et même « des bibliothèques ».

a. C'est le mot de Fénelon, dans une lettre à Mme Guyon (XXXIV, dans Masson, *Fénelon et Mme Guyon*).

d'ennui, faute de quelque instruction qui pût nourrir 285
mon esprit et le soutenir. « Heureux, disois-je, ceux qui
« se dégoûtent des plaisirs violents et qui savent se con-
« tenter des douceurs d'une vie innocente ! Heureux ceux
« qui se divertissent en s'instruisant et qui se plaisent
« à cultiver leur esprit par les sciences ! En quelque 290
« endroit que la fortune ennemie les jette, ils portent
« toujours avec eux de quoi s'entretenir, et l'ennui, qui
« dévore les autres hommes au milieu même des délices,
« est inconnu à ceux qui savent s'occuper par quelque
« lecture[1]. Heureux ceux qui aiment à lire et qui ne sont 295
« point, comme moi, privés de la lecture ! »

« Pendant que ces pensées rouloient dans mon esprit, je m'enfonçai dans une sombre forêt, où j'aperçus tout à coup un vieillard, qui tenoit dans sa main un livre. Ce vieillard avoit un grand front chauve et un peu ridé ; une 300

Ms. — 295 : *F.* : Heureux ceux qui aiment à lire. Ce bon vieillard, qui étoit le prêtre d'un temple médiocrement éloigné de notre désert, m'envoyoit tous les livres que je lui demandois et il venoit même me voir, car il aimoit à voir la jeunesse quand elle lui sembloit docile et qu'elle lui paraissoit avoir le goût de la vertu. Ce vieillard avoit.... (300), *Fc.* : (*Comme le texte*). — 300 : *F.* : et ridé ; *ses yeux cru* (*3 mots effacés*) une barbe blanche..., *Fc.* : (*Comme le texte*).

---

1. « *Louis XIV ne lisoit point : le duc de Saint-Aignan le dit un jour à M. de La Fontaine, qui en prit occasion de présenter à ce monarque son livre des* Amours de Psyché et de Cupidon, *pour faire passer par ce moyen un trait qui est à la page 79 de ce livre (édit. de La Haye, 1700)*[a] *et qui pouvoit s'entendre du roi par rapport au grand nombre de ses maîtresses.* » *(R. 1719.)*

a. Ce passage se lit à la page 94 du tome VIII du *La Fontaine* des *Grands écrivains de la France*. Le voici : « Si votre époux, dit l'une de sœurs de Psyché à son autre sœur, a une douzaine de médecins à l'entour de lui, je puis dire que le mien a deux fois autant de maîtresses, qui toutes, grâces à Lucine, ont le don de fécondité. La famille royale est tantôt si ample qu'il y auroit de quoi faire une colonie très considérable. » — Mais l'éditeur, M. Henri Regnier, fait justement remarquer qu'en 1669, date de l'apparition de *Psyché*, « Lucine n'avait encore favorisé d'autre maîtresse royale que Mlle de la Vallière », qui avait deux enfants vivants.

barbe blanche pendoit jusqu'à sa ceinture[1]; sa taille étoit haute et majestueuse; son teint étoit encore frais et vermeil; ses yeux, vifs et perçants; sa voix, douce; ses paroles, simples et aimables. Jamais je n'ai vu un si vénérable vieillard. Il s'appeloit Termosiris[2], et il étoit prêtre d'Apollon, qu'il servoit dans un temple de marbre que les rois d'Égypte avoient consacré à ce dieu dans cette forêt[3]. Le livre qu'il tenoit étoit un recueil d'hymnes en l'honneur des dieux. Il m'aborde avec amitié; nous nous entretenons. Il racontoit si bien les choses passées, qu'on croyoit les voir; mais il les racontoit courtement[4], et jamais ses histoires ne m'ont lassé. Il prévoyoit l'avenir par la profonde sagesse qui lui faisoit connoître les hommes et les desseins dont ils sont capables[5]. Avec tant de prudence,

---

Ms. — 302 : *F.* : haute, mais courbée, et il marchoit appuyé sur un gros bâton : ses yeux étoient vifs et perçants; sa *par* (*effacé*) voix..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 304 : *F.* : vénérable vieillard. Il racontoit si bien (310), *FcP.* : (*Comme le texte, sanf* [305 : prêtre d'Apollon dans un temple]), *Pc.* : (*Le texte*), *S.* : (*Comme le texte, sauf* [305 : Termosiris, et étoit]).

---

1. Faydit (*loc. cit.*) critique particulièrement ce détail, qui paraît en effet contraire à une indication d'Hérodote (II, 36), d'où l'on peut conclure que les prêtres égyptiens, comme en général leurs concitoyens, se rasaient les cheveux et la barbe.

2. Personnage imaginaire, dans le nom duquel Fénelon fait entrer celui du dieu égyptien Osiris (voir la note suivante).

3. Hérodote (II, 156) parle en effet d'un vaste temple d'Apollon qu'il a vu à Buto, près d'une des embouchures du Nil, et il raconte, d'autre part (II, 144), que ce Dieu grec était identifié par les prêtres égyptiens avec leur Horus, fils d'Osiris.

4. *Courtement.* Mot peu usité, et que le dictionnaire de l'Académie n'a recueilli qu'en 1878, mais qui est ancien dans la langue.

5. Fénelon essaie de faire comprendre ainsi d'une manière toute rationnelle comment certains personnages ont pu passer, à l'époque légendaire, pour des devins, doués du pouvoir surnaturel de prévoir l'avenir. Il avait déjà fait entendre la même chose au duc de Bourgogne dans plusieurs de ses *Dialogues des morts* (*Romulus et Numa Pompilius* ; *Sertorius et Mercure*).

il étoit gai, complaisant, et la jeunesse la plus enjouée 315
n'a point autant de grâces qu'en avoit cet homme dans une vieillesse si avancée : aussi aimoit-il les jeunes gens, quand ils étoient dociles et qu'ils avoient le goût de la vertu.

« Bientôt il m'aima tendrement, et me donna des livres 320
pour me consoler. Il m'appeloit : Mon fils. Je lui disois souvent :

« Mon père, les dieux, qui m'ont ôté Mentor, ont eu « pitié de moi : ils m'ont donné en vous un autre sou- « tien. » 325

« Cet homme, semblable à Orphée ou à Linus[1], étoit sans doute[2] inspiré des dieux[3] : il me récitoit les vers qu'il avoit faits et me donnoit ceux[4] de plusieurs excellents poètes favorisés des Muses. Lorsqu'il étoit revêtu de sa longue robe[5] d'une éclatante blancheur et qu'il prenoit 330
en main sa lyre d'ivoire, les tigres, les lions et les ours

Ms. — 317 : *F.* : si avancée. Il m'appeloit (321)..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 324 : *F.* : ils m'ont donné *un autre père* (*ce dernier mot essayé, puis effacé et remplacé par* :) *soutien* (*les 4 mots définitivement tous effacés*) en vous un autre.... — 326 : *F.* : à Orphée et à Linus..., *Fc.* : ou à Linus. — 329 : *F.* : revêtu d'une longue robe, *Fc.* : de sa longue robe. — 331 : *FP.* : lyre d'or, *Pc.* : lyre d'ivoire. — 331 : *F.* : les *arbres* (*effacé*) tigres....

---

1. La tradition (voir Virgile, *Eglogues*, IV, 55-57) joint volontiers les noms de ces deux poètes légendaires, et la chronologie de Bossuet (*Disc. sur l'Hist. univ.*, I, v) rattache Orphée à la génération immédiatement antérieure à la guerre de Troie.

2. *Sans doute*, dont le sens s'est atténué jusqu'à ne plus marquer que la probabilité, est toujours pris, au XVIIe siècle, avec toute sa force (= sans aucun doute). « Il se dit adverbialement, lit-on dans le *Dictionnaire de l'Académie* (1694), pour assurément. »

3. C'est la théorie de Platon sur les poètes (*Ion*, 534).

4. Voir la note de la ligne 284.

5. Virgile (*Enéide*, VI, 645) représente Orphée, « le prêtre de Thrace », vêtu d'une longue robe.

Nec non Threicius longa cum veste sacerdos.

venoient le flatter et lécher ses pieds ; les Satyres sortoient des forêts pour danser autour de lui ; les arbres mêmes paroissoient émus, et vous auriez cru que les rochers attendris alloient descendre du haut des mon- 335
tagnes au charme de ses doux accents[1]. Il ne chantoit que la grandeur des dieux, la vertu des héros et la sagesse des hommes qui préfèrent la gloire aux plaisirs[2].

« Il me disoit souvent que je devois prendre courage et que les dieux n'abandonneroient ni Ulysse, ni son fils. 340
Enfin il m'assura que je devois, à l'exemple d'Apollon, enseigner aux bergers à cultiver les Muses. « Apollon[3] », disoit-il, « indigné de ce que Jupiter par ses foudres « troubloit le ciel dans les plus beaux jours[4], voulut s'en

---

Ms. — 336 : *F.* : charme de *sa lyr* (*effacé*) ses doux accents. — 338 : *F.* : qui, *pour les imiter* (3 *mots effacés*) préfèrent.... — 343 : *F.* : indigné *contre les Cyclopes qui forgeoient les foudres dont Jupiter se servoit pour troubler* (*ces* 4 *derniers mots effacés et remplacés par* : troubloit) *la sérénité du ciel perça de ses flèches plusieurs* (19 *mots effacés*) de ce que Jupiter par ses foudres troubloit le ciel dans les plus beaux jours.

---

1. Tout ce petit développement s'inspire de deux passages de Virgile, dans lesquels le poète décrit les effets du chant de Silène (*Eglogues*, VI, 27-30) et de celui d'Orphée (*Géorgiques*, IV, 509).

2. « Un grand poète emploie la poésie à transporter les hommes en faveur de la sagesse, de la vertu et de la religion. » (Fénelon, *Lettre à l'Académie*, V.)

3. Le récit qui commence ici, pour se terminer à la ligne 398, et dont la source se trouve dans quelques vers d'Euripide (*Alceste*, 3-8) et d'Ovide (*Métam.*, II, 680-682), est une *Fable*. On sait que le recueil des *Fables* composées par Fénelon pour le duc de Bourgogne en contient de diverses sortes et qui doivent correspondre à des époques différentes de l'éducation du prince. Les unes sont des histoires d'animaux ; d'autres, des contes de fées ; quelques-unes enfin, des contes ou des scènes mythologiques. L' « Apollon chez Admète » qui va être raconté pourrait prendre place dans cette dernière série, et peut-être en effet la composition en est-elle antérieure à celle du *Télémaque*, où il plut à Fénelon de l'insérer (voir *Introduction*, page XLIV, lignes 24-26).

4. Simplification volontaire des données de la fable antique. Apol-

« venger sur les Cyclopes[1], qui forgeoient les foudres, et 345
« il les perça de ses flèches. Aussitôt le mont Etna cessa
« de vomir des tourbillons de flamme ; on n'entendit plus
« les coups des terribles marteaux, qui, frappant l'enclume,
« faisoient gémir[2] les profondes cavernes de la terre et
« les abîmes de la mer : le fer et l'airain, n'étant plus 350
« polis par les Cyclopes, commençoient à se rouiller.
« Vulcain, furieux, sort de sa fournaise embrasée ; quoi-
« que boiteux, il monte en diligence vers l'Olympe ; il
« arrive, suant et couvert d'une noire poussière, dans
« l'assemblée des dieux[3] ; il fait des plaintes amères. Ju- 355

Ms. — 345 : *F.* : sur les Cyclopes et il les perça .., *Fc.*: (*Comme le texte*). — 347 : *F.*: de vomir des flammes, *Fc.* : des tourbillons de flammes. — 348 : *F.* : de marteau, *Fc.* : des terribles marteaux. — 349 : *F.* : cavernes qui sont sous la mer ; le fer.... *Fc.* : (*Comme le texte*). — 352 : *FPS.* : de sa fournaise embrasée, *Sc.* : de sa fournaise. — 354 : *S.* : et couvert de poussière.

V (352) suit *Sc.*

---

lon vengeait ainsi, racontait-elle, la mort de son fils Esculape, foudroyé par Jupiter (Euripide, *Alceste*, 3-6).

1. Nous avons vu (livre I, note de la ligne 260) que, dans l'*Odyssée*, les Cyclopes étaient représentés comme un peuple encore barbare. D'après d'autres traditions (Virgile, *Énéide*, VIII, 424 et suiv.), c'étaient des espèces de demi-dieux habitant les antres de l'Etna, et y forgeant, sous les ordres du dieu Vulcain, divers ouvrages, et notamment les foudres de Jupiter.

2. Souvenir de Virgile : « Les enclumes de ses forges font gémir l'Etna » et encore : « On entend les coups vigoureux frappés sur les enclumes et qui font gémir les échos de la caverne. »

Gemit impositis incudibus Ætna
(*Géorgiques*, IV, 173.)

Validique incudibus ictus
Auditi referunt gemitum
(*Énéide*, VIII, 419.)

Il en est de même pour les « tourbillons de flammes » que vomit l'Etna (*Géorgiques*, I, 473 et *Enéide*, III, 574).

3. La fable ancienne ne mentionne aucune intervention de Vulcain allant se plaindre d'Apollon à Jupiter. Mais Fénelon imagine

« piter s'irrite contre Apollon, le chasse du ciel et le pré-
« cipite sur la terre. Son char vide faisoit de lui-même
« son cours ordinaire[1], pour donner aux hommes les jours
« et les nuits avec le changement régulier des saisons.
« Apollon, dépouillé de tous ses rayons, fut contraint de 360
« se faire berger et de garder les troupeaux du roi Ad-
« mète[2]. Il jouoit de la flûte[3], et tous les autres bergers
« venoient, à l'ombre des ormeaux, sur le bord d'une
« claire fontaine, écouter ses chansons. Jusque-là ils
« avoient mené une vie sauvage et brutale ; ils ne savoient 365
« que conduire leurs brebis, les tondre, traire leur lait et
« faire des fromages : toute la campagne étoit comme un
« désert affreux.

« Bientôt Apollon montra à tous ces bergers les arts

Ms. — 356 : *F.* : du ciel *et l'envoie sur la terre pour y vivre dans la condition des mortels* (*14 mots effacés*) et le précipite sur la terre. — 361 : *F.* : du roi Admète. *D'abord* (*effacé*) il jouoit.... — 366 : *S.* : leurs brebis, traire leur lait, *Sc.* : (*Comme le texte*). — 369 : *F.* : Bientôt Apollon *montr* (*effacé*) *enseigna par ses* (*3 mots effacés*) montra.... — 369 : *FP.* : à tous ces bergers les douceurs d'une vie rustique. Il chantoit..., *Pc.* : à tous ces bergers les arts qui peuvent rendre leur vie agréable *et* (*effacé*). Il chantoit....

---

ce détail pour rappeler, sans s'astreindre à une imitation précise, le tableau plaisant de Vulcain dans l'assemblée des dieux, deux fois tracé par Homère (*Iliade*, I, 599-600; *Odyssée*, VIII, 325 et suiv.).

1. Imaginé, semble-t-il, par Fénelon, pour combler une lacune apparente du conte mythologique d'Apollon chassé du ciel. C'est par un scrupule analogue que, dans un autre récit, celui de la mort et des funérailles de Phaéton, Ovide (*Métam.*, II, 330-331) s'était cru obligé d'expliquer comment le monde avait pu ne pas manquer de lumière, quoique le soleil se fût, ce jour-là, refusé à sa course ordinaire.

2. *Dépouillé de tous ses rayons* appartient à Fénelon, ou traduit d'une manière très originale le θεός περ ὤν (tout dieu que j'étais) d'Euripide (*Alceste*, 2). Pour le reste de la phrase, voir le même texte (1-2 et 6-8). — On sait qu'Admète est ce roi de Phères, en Thessalie, que sa femme Alceste devait plus tard, en s'immolant elle-même, sauver de la mort.

3. Le détail, facile d'ailleurs à imaginer, est dans Ovide (*Métam.*, II, 682 et 683).

« qui peuvent rendre leur vie agréable. Il chantoit les 370
« fleurs dont le printemps se couronne, les parfums qu'il
« répand et la verdure qui naît sous ses pas. Puis il
« chantoit les délicieuses nuits de l'été, où les zéphyrs
« rafraîchissent les hommes et où la rosée désaltère la
« terre. Il mêloit aussi dans ses chansons les fruits dorés 375
« dont l'automne récompense les travaux des laboureurs,
« et le repos de l'hiver, pendant lequel la jeunesse folâtre
« danse auprès du feu. Enfin il représentoit les forêts
« sombres qui couvrent les montagnes et les creux val-
« lons, où les rivières, par mille détours, semblent se jouer 380
« au milieu des riantes prairies. Il apprit ainsi aux ber-
« gers quels sont les charmes de la vie champêtre, quand
« on sait goûter ce que la simple nature a de merveil-
« leux[1]. Bientôt les bergers, avec leurs flûtes, se virent
« plus heureux que les rois, et leurs cabanes attiroient 385
« en foule les plaisirs purs qui fuient les palais dorés. Les

---

Ms. — 374 : *F.* : rafraîchissent *la terre* (2 *mots effacés*) les hommes. — 378 : *FP.* : auprès du feu. Tantôt, *Pc.* : auprès du feu. Enfin. — 381 : *F.* : prairies. *Tantôt il dépeignoit des torrents qui se précipitent des hautes montagnes et dont le* (14 *mots effacés*) Il apprit ainsi.... — 383 : *FPS.* : a de merveilleux, *Sc.* : a de gracieux. — 385 : *F.* : leurs cabanes *avoient des plaisirs* (3 *mots effacés*) attiroient. — 386 : *F.* : palais dorés. *Les amours* (2 *mots effacés*) les jeux....

V (383) suit *Sc.*

---

1. *Il apprit ainsi aux bergers... quand on sait goûter...* Ainsi la poésie et les arts sont essentiellement civilisateurs (cf. *Lettre à l'Académie*, V). Mais ils peuvent devenir corrupteurs. La civilisation se corromprait, si elle s'éloignait de la nature pour favoriser le faste et le luxe. La correction de *merveilleux* en *gracieux* (voir Ms. et *V.* 383) ne paraît pas être de la main de Fénelon. On notera qu'elle fait presque un contresens, et que, d'ailleurs, l'emploi même du mot, entièrement condamné par Vaugelas, était encore discuté à la fin du XVIIe siècle. L'Académie, dans ses *Observations* sur les *Remarques* (1704) ne l'acceptait que « dans la signification de doux, civil, honnête », et dans le langage de la peinture.

« jeux, les ris, les grâces, suivoient partout les innocen-
« tes bergères. Tous les jours étoient des jours de fête :
« on n'entendoit plus que le gazouillement des oiseaux,
« ou la douce haleine des zéphyrs qui se jouoient dans les 390
« rameaux des arbres, ou le murmure d'une onde claire
« qui tomboit de quelque rocher, ou les chansons que les
« Muses inspiroient aux bergers qui suivoient Apollon.
« Ce dieu leur enseignoit à remporter le prix de la course
« et à percer de flèches les daims et les cerfs. Les dieux 395
« mêmes devinrent jaloux des bergers : cette vie leur
« parut plus douce que toute leur gloire, et ils rappelè-
« rent Apollon dans l'Olympe.

« Mon fils, cette histoire doit vous instruire. Puisque
« vous êtes dans l'état où fut Apollon, défrichez cette terre 400
« sauvage ; faites fleurir comme lui le désert ; apprenez à
« tous ces bergers quels sont les charmes de l'harmonie ;
« adoucissez les cœurs farouches ; montrez-leur l'aimable
« vertu ; faites-leur sentir combien il est doux de jouir,
« dans la solitude, des plaisirs innocents que rien ne peut 405
« ôter aux bergers. Un jour, mon fils, un jour les peines
« et les soucis cruels, qui environnent les rois, vous feront
« regretter sur le trône la vie pastorale. »

« Ayant ainsi parlé, Termosiris me donna une flûte si
douce que les échos de ces montagnes, qui la firent enten- 410
dre de tous côtés, attirèrent bientôt autour de nous tous
les bergers voisins. Ma voix avoit une harmonie divine ;
je me sentois ému et comme hors de moi-même, pour

Ms. — 388 : *FP.* : étoient des jours de fête, *S.* : étoient des fêtes. — 389 : *F.* : on n'entendoit que..., *Fc.* : plus que. — 390 : *F.* : qui se jouoient des verts rameaux, *Fc.* : qui se jouoient dans les rameaux. — 392 : *F.* : que les Muses *di* (*effacé*) inspiroient. — 393 : *F.* : suivoient Apollon. *Les Dieux mêmes furent jaloux d'une vie si belle et si douce : ils rappelèrent Apollon dans ces* (18 *mots effacés*). Ce Dieu leur.... — 399 : *S.* : doit vous instruire, puisque vous êtes dans l'état où fut Apollon. Défrichez.... — 408 : *F.* : regretter la vie pastorale. *Fc.* : (*Comme le texte*). — 412 : *F.* : harmonie *nouvelle* (*effacé*) divine.

chanter les grâces dont la nature a orné la campagne[1]. Nous passions les jours entiers et une partie des nuits à 415
chanter ensemble. Tous les bergers, oubliant leurs cabanes et leurs troupeaux, étoient suspendus et immobiles autour de moi pendant que je leur donnois des leçons : il sembloit que ces déserts n'eussent plus rien de sauvage ; tout y étoit devenu doux et riant ; la politesse[2] des habi- 420
tants sembloit adoucir la terre.

Ms. — 415 : *F.* : des nuits *dans* (*effacé*) à chanter.... — 417 : *F.* : et immobiles *pendant* (*effacé*) autour de moi. — 419 : *F.* : rien de sauvage; la douceur des habitants sembloit adoucir la terre. Le bruit d'un si beau changement se répandit dans toute l'Egypte. Il parvint (452), *Fc.* : (*Comme le texte, sauf* [424 : les *ho* (*effacé*) bergers y alloient; 425 : les bergères y alloient en dansant avec des couronnes de fleurs. Après le sacrifice.... *P.* (*Comme Fc*), *Pc.* : (*Le texte*); 430 : nous-mêmes, les fruits fraîchement cueillis, tels que..., *P.* : (*Le texte*); 432 : nos sièges et nos lits étoient de gazons, *Fc'.* : nos sièges étoient de gazons, *P.* : nos sièges étoient les gazons, *Pc.* : nos sièges étoient de gazon ; *S.* : nos sièges étoient de gazons ; 436 : se jeta sur mon troupeau, je n'avois en main..., *Fc'.* : (*Comme le texte*); 438 : que ma houlette, *et* (*effacé*) je m'avance; 440 : *Fc.* : ses yeux sont pleins, *Fc'.* : ses yeux paraissent pleins, *PS.* : ses yeux paraissoient pleins, *Sc.* : ses yeux paraissent pleins; 444 : de me déchirer. Trois fois il se releva. Trois fois je l'abattis; enfin je l'étouffai, *Fc'PS.* : (*Le texte*), *Sc.* : de me déchirer. Trois fois je l'abattis; trois fois il se releva; il poussoit des rugissements qui faisoient retentir toutes les forêts. Enfin je l'étouffai...; 450 : Le bruit *d'une* (*effacé*) de cette action et celui...]).

V (432) suit *P.* ; (440-441 et 444-446) suit *Sc.*

---

1. *Hors de moi-même* : c'est le *transport* de l'inspiration; mais la véritable inspiration, — c'est ce que Fénelon semble vouloir faire entendre, — ne favorise que les poètes et les artistes qui savent vivre près de la nature et qui ne cherchent qu'à la peindre. — Faydit (*Télémacomanie*, II, 11) insiste sur l'invraisemblance de l'épisode. « Télémaque, dit-il, qui n'avoit jamais appris à chanter ni à jouer d'aucun instrument et qui n'avoit jamais mis de flûte à sa bouche, n'y eut pas plus tôt mis celle de Termosiris qu'il devint maître de musique. » Il n'y a pas lieu de discuter cette critique; on remarquera toutefois que Fénelon représente ailleurs Télémaque comme n'étant pas ignorant des choses de la musique (Voir livre XVIII, ligne 40, et la note).

2. *La politesse* : les mœurs *polies*, c'est-à-dire exactement, dont les rudesses, dont les aspérités ont été supprimées.

« Nous nous assemblions souvent pour offrir des sacrifices dans ce temple d'Apollon où Termosiris étoit prêtre. Les bergers y alloient couronnés de lauriers en l'honneur du dieu[1] ; les bergères y alloient aussi en dansant, avec des 425 couronnes de fleurs, et portant sur leurs têtes, dans des corbeilles, les dons sacrés. Après le sacrifice, nous faisions un festin champêtre : nos plus doux mets étoient le lait de nos chèvres et de nos brebis, que nous avions soin de traire nous-mêmes, avec les fruits fraîchement cueillis de 430 nos propres mains, tels que les dattes, les figues et les raisins ; nos sièges étoient de gazon ; les arbres touffus nous donnoient une ombre plus agréable que les lambris dorés des palais des rois[2].

« Mais ce qui acheva de me rendre fameux parmi nos 435 bergers, c'est qu'un jour un lion affamé vint se jeter sur mon troupeau : déjà il commençoit un carnage affreux ; je n'avois en main que ma houlette ; je m'avance hardiment. Le lion hérisse sa crinière, me montre ses dents et ses griffes, ouvre une gueule sèche et enflammée ; ses 440 yeux paroissoient pleins de sang et de feu[3] ; il bat ses flancs avec sa longue queue. Je le terrasse : la petite cotte de mailles dont j'étois revêtu, selon la coutume[4] des bergers

---

1. Le laurier était, on le sait, consacré à Apollon (Horace, *Odes*, IV, II, 9).

2. Cette jolie scène pastorale n'échappe pas à la critique de Faydit (*Télémacomanie. Conclusion*) : « Rien n'est plus ridicule, dit-il, que de représenter Télémaque dans l'affliction, dans la servitude et l'esclavage, et en butte à la mauvaise fortune, et en même temps toujours dansant, chantant et jouant de la flûte et prenant plaisir à la vie pastorale des bergers de la campagne, qui passent tout leur temps à jouer du flageolet et du chalumeau et à danser sur la fougère. »

3. Souvenir de Virgile (*Enéide*, II, 210), qui représente des serpents « aux yeux flamboyants, injectés *de sang et de feu* » :

Ardentesque oculos suffecti sanguine et igni.

4. Nous ignorons la source où Fénelon a puisé cette indication.

d'Égypte, l'empêcha de me déchirer. Trois fois il se releva : il poussoit des rugissements qui faisoient retentir 445 toutes les forêts. Trois fois je l'abattis. Enfin je l'étouffai entre mes bras, et les bergers, témoins de ma victoire[1], voulurent que je me revêtisse de la peau de ce terrible lion.

« Le bruit de cette action et celui du beau change- 450 ment de tous nos bergers se répandit[2] dans toute l'Égypte ; il parvint même jusqu'aux oreilles de Sésostris. Il sut qu'un de ces deux captifs, qu'on avoit pris pour des Phéniciens, avoit ramené l'âge d'or[3] dans ces déserts presque inhabitables. Il voulut me voir : car il aimoit les Muses[4], 455 et tout ce qui peut instruire les hommes touchoit son grand cœur. Il me vit ; il m'écouta avec plaisir ; il décou-

---

Ms. — 455 : *F.* : me voir : *il m'écouta* (3 *mots effacés*) car il aimoit....

---

1. Faydit ne manque pas de faire remarquer (*Id.*, *ibid.*, page 175) l'invraisemblance excessive de l'exploit qui est ici raconté.

2. *Se répandit* (et non *se répandirent*). On peut dire que jusque dans le XVIIIe siècle, l'usage le plus ordinaire fut de ne faire accorder le verbe précédé de plusieurs sujets qu'avec le plus rapproché ou avec l'ensemble des sujets considérés comme formant une unité. Les exemples sont innombrables. Il en est de même pour l'adjectif ou le participe précédé de plusieurs noms (voir livre III, ligne 6), de même encore pour le relatif *qui* ayant plusieurs antécédents (voir livre V, ligne 214). Mais la règle ne s'est, en somme, pas fixée : il y a même une tendance à mettre le verbe et l'adjectif ou le participe au pluriel lorsque les noms sont de sens nettement différent (voir, par exemple, livre III, lignes 62 et 398). Sur toute cette question, voir Brunot, *Histoire de la langue française*, tome III, II, pages 468, et 527 et suiv.

3. On connaît la légende, rapportée par Hésiode (*Travaux et jours*, 108 et suiv.) des cinq âges successifs de l'humanité (quatre, dans les *Métamorphoses* d'Ovide, I, 89 et suiv.) : le premier, temps d'innocence et de félicité parfaite, était l'âge d'or.

4. Pas d'autre fondement à la vraisemblance de cette assertion que l'indication générale que nous avons donnée plus haut (note de la ligne 284). Cf. la note de la ligne 147.

vrit que Métophis l'avoit trompé par avarice[1] : il le condamna à une prison perpétuelle[2] et lui ôta toutes les richesses qu'il possédoit injustement[3]. 460

« O qu'on est malheureux, disoit-il, quand on est au-
« dessus du reste des hommes ! Souvent on ne peut voir
« la vérité par ses propres yeux : on est environné de
« gens[4] qui l'empêchent d'arriver jusqu'à celui qui com-

Ms. — 458 : *F.* : par avarice : il résolut de me renvoyer en Ithaque ; il le chassa et lui ôta..., *Fc.* : (*Comme le texte*).

---

1. *Avarice* : avidité, passion d'acquérir non moins que d'entasser. Sens étymologique, constant au XVIIe siècle. — Sur la mauvaise foi de Métophis et le désir qui l'animait, voir lignes 197-199.

2. C'est la peine que Louis XIV, en 1664, avait infligée au surintendant Fouquet (mort en 1680), que ses juges n'avaient condamné qu'au bannissement.

3. La *chambre de justice* instituée par Colbert en 1661 et dont les travaux se poursuivirent jusqu'en 1669 avait ainsi obligé à restitution plus de 4000 financiers (voir Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, chap. XXV, et Lavisse, *Histoire de France*, tome VII, première partie, III, 1). Fénelon, dans ses *Plans de gouvernement* (VII), recommandera lui-même l'établissement d'une « espèce de censure » pour « examiner en détail les profits » des financiers.

4. « *L'auteur avoit en vue ici, outre le duc de Lerme, ministre de Philippe IV, roi d'Espagne, le marquis de Louvois, qui ne laissoit point approcher de la personne du roi et n'accordoit aucune audience que l'on n'eût auparavant concerté avec lui ce qu'on avoit à dire à Sa Majesté. Il étoit dur, féroce, impitoyable et vendoit chèrement les grâces qu'il faisoit obtenir.* » *(R. 1719.)* — Sur le même passage, Gueudeville (*Critique du premier tome*, page 120) : « Concluons, dit-il, de ces charmantes paroles que de tout temps les courtisans sont des fourbes masqués, qui n'encensent l'idole que pour la mieux piller. Mais avouez-moi aussi, Monsieur, que, du temps de Sésostris, les rois se détrompoient bien plus aisément qu'ils ne font à l'heure qu'il est. Sur la réputation d'un simple et pauvre berger, un grand roi ouvre les yeux et reconnoît ingénument qu'il est au milieu de sa cour comme parmi une troupe de voleurs et de traîtres, et nous voyons des princes qu'on a trompés cent fois sur le chapitre de leur gloire et de leur véritable intérêt se laisser prévenir de plus en plus et donner en novices dans des panneaux grossiers. Oh ! que le Ciel ne suscite-t-il un Télémaque pour les désabuser ! »

« mande ; chacun est intéressé à le tromper ; chacun, 465
« sous une apparence de zèle, cache son ambition. On
« fait semblant d'aimer le roi, et on n'aime que les riches-
« ses qu'il donne : on l'aime si peu que, pour obtenir ses
« faveurs, on le flatte et on le trahit. »

« Ensuite Sésostris me traita avec une tendre amitié 470
et résolut de me renvoyer en Ithaque[1] avec des vaisseaux
et des troupes pour délivrer Pénélope de tous ses amants[2].
La flotte étoit déjà prête ; nous ne songions qu'à nous
embarquer. J'admirois[3] les coups de la fortune, qui relève
tout à coup ceux qu'elle a le plus abaissés. Cette expé- 475
rience me faisoit espérer qu'Ulysse pourroit bien revenir
enfin dans son royaume après quelque longue souffrance.
Je pensois aussi en moi-même que je pourrois encore
revoir Mentor, quoiqu'il eût été emmené dans les pays
les plus inconnus de l'Éthiopie[4]. Pendant que je retardois 480
un peu mon départ, pour tâcher d'en[5] savoir des nou-
velles, Sésostris, qui étoit fort âgé, mourut subitement[6],

Ms. — 467 : *F.* : que ce qu'il donne, *Fc.* : que les richesses qu'il donne. — 476 : *F.* : revenir dans..., *Fc.* : revenir enfin dans.... — 477 : *F.* : longue *cala* (? *effacé*) souffrance. Je pensois aussi en moi-même que *Mentor* (*effacé*) je pourrois.... — 479 : *F.*: Mentor, *dont on n'avoit pu* (5 *mots effacés*) quoiqu'il eût... — 482 : *F.*: mourut subitement. Me voilà replongé dans tous mes malheurs. Son fils n'avoit ni humanité (502), *FcP.*: (*Comme le texte, sauf* [483 : dans tous mes malheurs, *Pc.*: dans de nouveaux malheurs ; 485 : *Fc.* : avoir perdu son père et son protecteur, *Fc'.* : (*Comme le texte*) ; 490 : *Fc.* : leur ôter jamais. Les jeunes gens, *Fc'.* : (*Comme le texte*)]).

---

1. Voir la note de la ligne 264 dn livre I.

2. Voir la note de la ligne 250 du livre I.

3. *Admirer*, c'est, d'après le Dictionnaire de l'Académie (1694), « considérer avec surprise, avec étonnement, une chose qui est extraordinaire en quelque manière que ce soit ».

4. Télémaque avait fait entendre plus haut (lignes 229-231) qu'il ignorait cette circonstance. Il y a quelque contrariété, semble-t-il, entre les deux passages.

5. Il passe pour plus correct aujourd'hui de n'employer le pronom *en* qu'en parlant des choses. L'ancienne grammaire, au XVIIe siècle même, n'a pas connu cette distinction.

6. Fénelon a volontairement négligé de tenir compte de ce que

et sa mort me replongea dans de nouveaux malheurs.

« Toute l'Égypte parut inconsolable dans cette perte : chaque famille croyoit avoir perdu son meilleur ami, 485 son protecteur, son père[1]. Les vieillards, levant les mains au ciel, s'écrioient : « Jamais l'Égypte n'eut un si bon « roi ; jamais elle n'en aura de semblable. O dieux ! Il « falloit ou ne le montrer point aux hommes[2], ou ne le « leur ôter jamais : pourquoi faut-il que nous survivions 490 « au grand Sésostris ? » Les jeunes gens disoient : « L'es- « pérance de l'Égypte est détruite : nos pères ont été « heureux de passer leur vie sous un si bon roi ; pour « nous, nous ne l'avons vu que pour sentir sa perte. » Ses domestiques[3] pleuroient nuit et jour. Quand on fit les 495 funérailles du roi, pendant quarante jours tous les peuples les plus reculés y accoururent en foule[4] : chacun vou-

---

Bossuet (*Hist. univ.*, III, III) dit de cette mort d'après Diodore (I, 58) : « Devenu aveugle dans sa vieillesse, il se donna la mort à lui-même. » — Par ailleurs, Faydit (*loc. cit.*, page 432) s'en prend au *qui étoit fort âgé* en s'efforçant d'établir que Sésostris ne devait pas avoir encore 60 ans quand il mourut.

1. Cf. les notes des lignes 52 et 135.

2. Souvenir d'une expression de Virgile, qui dit (*Énéide*, VI, 869), mais en parlant d'un prince destiné à mourir jeune : « Les destins ne feront que le montrer au monde. »

Ostendent terris hunc tantum fata.

3. *Domestiques*. Ce mot, dont le sens s'est, depuis, restreint et que nous employons comme un synonyme de *serviteur*, a désigné souvent au XVIIe siècle des personnages assez importants attachés, à divers titres, à la *maison* (*domus*) du roi ou de quelque prince puissant. Mme de Sévigné (13 janvier 1672) l'applique au maréchal de Bellefonds, premier maître de l'hôtel à la cour de Louis XIV, Fénelon, dans ses *Dialogues des morts* (LVII), à Commines, pourvu de titres considérables à la cour de Louis XI, et (LXXIII) à Richelieu, aumônier de Marie de Médicis et secrétaire d'État.

4. Détail imaginaire, semble-t-il : mais il est vrai que le deuil public pour la mort d'un roi durait longtemps, soixante-douze jours, d'après Diodore (I, 72), qui ajoute que « tout le monde les passait dans l'affliction, comme à la mort d'un enfant chéri ».

loit voir encore une fois le corps de Sésostris[1]; chacun vouloit en conserver l'image ; plusieurs voulurent être mis avec lui dans le tombeau. 500

« Ce qui augmenta encore la douleur de sa perte, c'est que son fils Bocchoris[2] n'avoit ni humanité pour les étrangers, ni curiosité pour les sciences, ni estime pour les hommes vertueux, ni amour de la gloire. La grandeur de son père avoit contribué à le rendre si indigne de 505 régner. Il avoit été nourri dans la mollesse et dans une fierté[3] brutale; il comptoit pour rien les hommes, croyant qu'ils n'étoient faits que pour lui et qu'il étoit d'une autre nature qu'eux. Il ne songeoit qu'à contenter ses passions, qu'à dissiper les trésors immenses que son père 510 avoit ménagés avec tant de soin, qu'à tourmenter les peuples et qu'à sucer le sang des malheureux[4]; enfin qu'à suivre les conseils flatteurs des jeunes insensés qui l'environnoient, pendant qu'il écartoit avec mépris tous

---

Ms. — 513 : *FP.* : des jeunes fous, *Pc.* : jeunes insensés. — 514 : *F.* : pendant qu'il *rep* (*effacé*) écartoit....

---

1. Encore un détail probablement imaginaire, mais fondé sur la notion de l'usage d'embaumer les morts (Hérodote, II, 86-88, et Diodore, I, 91).

2. Les Grecs ont bien donné le nom de Bocchoris à un roi d'Égypte. Mais ce roi appartient à la XXIVe dynastie, c'est-à-dire qu'il est postérieur de plusieurs siècles à Ramsès II et de deux siècles environ à Sheshong Ier (voir les notes des lignes 1 et 3). On peut donc considérer le Bocchoris de Fénelon comme purement imaginaire et ne pas se donner, ainsi que Faydit (*Télémacomanie*, II, 11), la peine de démontrer longuement qu'il ne ressemble pas au Bocchoris des historiens. — Fénelon et ses secrétaires écrivent Boccoris.

3. *Fier*, *fierté* ont encore au XVIIe siècle un sens très voisin de celui des mots latins *ferus* et *feritas*, dont ils viennent, et désignent une humeur farouche. Le *Dictionnaire de l'Académie* (1694) donne « cruel, barbare » comme équivalent de *fier*.

4. L'expression paraît consacrée. Bossuet paraphrasant les paroles d'Ezéchiel sur Assur (XXXI, 3-4) qui *s'est élevé comme un grand arbre* : « Les puissances, dit-il, l'ont comblé de leurs bienfaits, et il suçoit de son côté le sang du peuple. » (*Sermon sur l'Ambition*, II.)

les sages vieillards[1] qui avoient eu la confiance de son père. 515
C'étoit un monstre, et non pas un roi. Toute l'Égypte gémissoit, et, quoique le nom de Sésostris, si cher aux Égyptiens, leur fît supporter la conduite lâche et cruelle de son fils, le fils couroit à sa perte ; et un prince si indigne du trône ne pouvoit longtemps régner. 520

« Il ne me fut plus permis d'espérer mon retour en Ithaque[2]. Je demeurai dans une tour sur le bord de la mer, auprès de Péluse[3], où notre embarquement devoit se faire, si Sésostris ne fût pas mort. Métophis avoit eu l'adresse de sortir de prison et de se rétablir auprès du 525
nouveau roi : il m'avoit fait renfermer[4] dans cette tour, pour se venger de la disgrâce que je lui avois causée. Je passois les jours et les nuits dans une profonde tristesse : tout ce que Termosiris m'avoit prédit et tout ce que j'avois entendu dans la caverne ne me paroissoit plus 530
qu'un songe ; j'étois abîmé dans la plus amère douleur. Je voyois les vagues qui venoient battre le pied de la tour où j'étois prisonnier ; souvent je m'occupois à considérer

---

Ms. — 516 : *F.* : pas un roi : *car an roi* (3 *mots effacés*). Toute l'Egypte.... — 518 : *P.* : leur fît supposer, *Pc.* : supporter. — 519 : *F.* : il couroit à sa perte, *Fc.* : le fils couroit... — 522 : *F.* : je demeurai sur le bord..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 524 : *P.* : si Sésostris n'étoit..., *Pc.* : ne fût.... — 524 : *F.* : pas mort. *Là je vivois du travail de mes* (7 *mots effacés*) Méthophis.... — 525 : *F.* : l'adresse de se rétablir..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 525 : *F.* : du nouveau roi ; *et* (*effacé*) il m'avoit fait mettre en prison pour se venger, *Fc.* : (*Comme le texte*). — 533 : *F.* : ...prisonnier ; je voyois souvent des vaisseaux, *Fc.* : (*Comme le texte*).

---

1. C'est ce qui est dit de Roboam dans III *Rois*, XII, 13-14.
2. Voir la note de la ligne 264 du livre I.
3. Port du nord-est de l'Égypte, situé sur l'embouchure orientale du Nil, et très fréquemment mentionné par les auteurs anciens.
4. Fréquent, au XVIIe siècle, dans le sens du simple *enfermer* :

> Sommes-nous chez les Turcs pour renfermer les femmes ?
>
> (MOLIÈRE, *École des maris*, I, II.)

— Cf. la note de la ligne 384 du livre V.

des vaisseaux agités par la tempête, qui étoient en danger de se briser contre les rochers sur lesquels la tour étoit 535 bâtie. Loin de plaindre ces hommes menacés du naufrage, j'enviois leur sort. « Bientôt, disois-je en moi-même, ils « finiront les malheurs de leur vie, ou ils arriveront en « leur pays. Hélas ! je ne puis espérer ni l'un ni l'autre. »

« Pendant que je me consumois ainsi en regrets inutiles, 540 j'aperçus comme une forêt de mâts de vaisseaux. La mer étoit couverte de voiles que les vents enfloient; l'onde étoit écumante sous les coups des rames innombrables. J'entendois de toutes parts des cris confus; j'apercevois sur le rivage une partie des Égyptiens effrayés qui cou- 545 roient aux armes, et d'autres qui sembloient aller au-devant de cette flotte qu'on voyoit arriver. Bientôt je reconnus que ces vaisseaux étrangers étoient, les uns de Phénicie, et les autres de l'île de Chypre[1]; car mes malheurs commençoient à me rendre expérimenté sur ce qui regarde la 550 navigation[2]. Les Égyptiens me parurent divisés entre eux : je n'eus aucune peine à croire que l'insensé roi

Ms. — 544 : *F.* : des cris confus ; je voyois sur le rivage, *Fc.* : (*Comme le texte*). — 545 : *F.* : qui *prenoient les armes* (*effacé*) couroient aux armes. — 546 : *F.* : aux armes, d'autres qui *alla* (*effacé*) sembloient aller, *Fc.* : (*Comme le texte*). — 547 : *F.* : de cette flotte qui arrivoit. Bientôt..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 548 : *F.* : que ces vaisseaux étoient..., *Fc.*: que ces vaisseaux étrangers étoient. — 549 : *F.* : mes malheurs m'avoient rendu expérimenté sur tout ce qui regarde, *Fc.* : (*Comme le texte*). — 551 : *F.* : entre eux : *et* (*effacé*) je n'eus.... — 552 : *FPS.*: l'insensé roi Bocchoris, *Sc.* : l'insensé Bocchoris.

V (552) suit *Sc.*

1. A 175 kilomètres environ à l'ouest de la côte phénicienne, à 400 kilomètres environ au nord-est de l'Égypte, Chypre n'est séparée de ces deux pays par aucune terre. — Ménélas, racontant ses navigations au livre IV de l'*Odyssée*, unit (vers 83) les noms des trois pays : Chypre, la Phénicie, l'Égypte.

2. Fénelon sent le besoin d'expliquer l'extraordinaire perspicacité qu'il prête à Télémaque et qui, malgré cette précaution, est, avec tout l'ensemble de la scène, l'objet des railleries de Gueudeville (*Critique du premier tome*, pages 124-126).

Bocchoris avoit, par ses violences, causé une révolte de ses sujets et allumé la guerre civile. Je fus, du haut de cette tour, spectateur d'un sanglant combat. Les Égyptiens 555 qui avoient appelé à leur secours les étrangers, après avoir favorisé leur descente[1], attaquèrent les autres Égyptiens. qui avoient le roi à leur tête. Je voyois ce roi qui animoit les siens par son exemple; il paroissoit comme le dieu Mars[2] : des ruisseaux de sang couloient autour de lui ; les 560 roues de son char étoient teintes d'un sang noir, épais et écumant ; à peine pouvoient-elles passer sur des tas de corps morts écrasés. Ce jeune roi, bien fait, vigoureux, d'une mine haute et fière, avoit dans ses yeux la fureur et le désespoir : il étoit comme un beau cheval qui n'a 565 point de bouche[3] ; son courage le poussoit au hasard, et

---

Ms. — 558 : *F.* : Je voyois ce roi qui animoit, *Fc.* : Je voyois ce roi *bien fait, d'une mine haute et vigoureuse* (8 *mots effacés*), qui animoit. — 559 : *F.* : par son exemple, et qui paraissoit, *Fc.* : (*Comme le texte*). — 561 : *F.* : d'un sang noir et écumant, *Fc.* : noir, épais et écumant. — 562 : *F.* : ...écumant : *il* (*effacé*) à peine.... — 562 : *F.* : des tas de corps morts. *Il* (*effacé*) ce jeune roi avoit dans les yeux la fureur et le désespoir. Mais son courage étoit mal conduit et la sagesse ne modéroit point (567), *Fc.* : (*Comme le texte*).

---

1. Cet épisode rappelle à Gueudeville (*Id.*, page 123) la chute de Jacques II d'Angleterre, que d'ailleurs il ne nomme pas, mais qu'il désigne assez clairement dans la raillerie suivante : « Il (*Bocchoris*) auroit eu le même sort qu'un prince de notre temps, si son courage avoit été aussi modéré que celui de ce prince et s'il avoit eu comme lui la prudence de chercher deux fois son salut dans une fuite précipitée. » Sur l'événement (2 et 23 décembre 1688), voir Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, chap. xv.

2. C'est ce que dit Homère en parlant de Mérion (*Iliade*, XIII, 298). « Semblable à Arès, fléau des mortels, s'avançant au combat. »

Οἷος δὲ βροτολοιγὸς Ἄρης πόλεμόνδε μέτεισιν.

3. « On dit : ce cheval a bonne bouche, et mauvaise bouche selon qu'il obéit ou qu'il n'obéit pas aisément au mors. On dit qu'un cheval n'a point de bouche, quand il l'a mauvaise. » (*Dictionnaire de l'Académie*, 1694).

la sagesse ne modéroit point sa valeur. Il ne savoit ni réparer ses fautes, ni donner des ordres précis, ni prévoir les maux qui le menaçoient, ni ménager les gens dont il avoit le plus grand besoin. Ce n'étoit pas qu'il manquât 570 de génie : ses lumières égaloient son courage ; mais il n'avoit jamais été instruit par la mauvaise fortune ; ses maîtres avoient empoisonné par la flatterie son beau naturel. Il étoit enivré de sa puissance et de son bonheur ; il croyoit que tout devoit céder à ses désirs fougueux : la 575 moindre résistance enflammoit sa colère[1]. Alors il ne raisonnoit plus ; il étoit comme hors de lui-même : son orgueil furieux en[2] faisoit une bête farouche ; sa bonté naturelle et sa droite raison l'abandonnoient en un instant ; ses plus fidèles serviteurs étoient réduits à s'enfuir ; il n'aimoit 580 plus que ceux qui flattoient ses passions. Ainsi il prenoit toujours des partis extrêmes contre ses véritables intérêts, et il forçoit tous les gens de bien à détester sa folle conduite.

« Longtemps sa valeur le soutint contre la multitude 585 de ses ennemis ; mais enfin il fut accablé. Je le vis périr : le dard d'un Phénicien perça sa poitrine. Il tomba de son

---

Ms. — 568 : *F.* : ni *régler* (*effacé*) donner des ordres.... — 569 : *F.* : qui le menaçoient. Ce n'étoit pas..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 572 : *F.* : la mauvaise fortune. Il étoit enivré..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 575 : *F.* : à ses désirs : la moindre résistance, *Fc.* : (*Comme le texte*). — 576 : *F.* : (*Comme le texte*), *Fc.* : colère *qui l* (*effacé. Retour à F.*). — 578 : *F.* : un monstre farouche, *Fc.* : un lion rugissant ou une bête farouche, *Fc'.* : une bête farouche. — 583 : *F.* : à *le* (*effacé*) détester sa folle conduite. — 587 : *F.* : un dard, *Fc.* : le dard. — 587 : *FPS.* : (*Le texte*), *Sc.* : ... perça sa poitrine. Les rênes lui échappèrent des mains *et* (*effacé*) il tomba de son char sous les pieds des chevaux, *et* (*effacé*) un soldat de l'île de Chypre....

---

1. Ce sont, à peu de chose près, les termes de Saint-Simon parlant de la « première jeunesse » du duc de Bourgogne, « impétueux avec fureur, incapable de souffrir la moindre résistance » (*Mémoires*, édit. De Boislisle, tome XXII, page 305).

2. Voir ci-dessus la note de la ligne 481.

char, que les chevaux traînoient toujours, et, ne pouvant plus tenir les rênes, il fut mis sous les pieds des chevaux. Un soldat de l'île de Chypre lui coupa la tête ; et, la pre- 590
nant par les cheveux. il la montra, comme en triomphe, à toute l'armée victorieuse.

« Je me souviendrai toute ma vie d'avoir vu cette tête qui nageoit dans le sang, ces yeux fermés et éteints, ce visage pâle et défiguré, cette bouche entr'ouverte, qui 595
sembloit vouloir achever des paroles commencées, cet air superbe[1] et menaçant, que la mort même n'avoit pu effacer. Toute ma vie il sera peint devant mes yeux, et, si jamais les dieux me faisoient régner, je n'oublierois point, après un si funeste exemple, qu'un roi 600
n'est digne de commander et n'est heureux dans sa puissance qu'autant qu'il la soumet à la raison. Hé ! quel malheur, pour un homme destiné à faire le bonheur public, de n'être le maître de tant d'hommes que pour les rendre malheureux ! » 605

Ms. — 596 : *F.* : des paroles, cet air..., *Fc.* : des paroles commencées, cet air.... — 599 : *F.* : si jamais je règne en Ithaque, je n'oublierai point, sur un si *trist* (*effacé*) funeste exemple, *Fc.* : (*Comme le texte*). — 604 : *F.* : le maître des hommes, *Fc.* : de tant d'hommes.... — 605 : *F.* : ... malheureux. (*Au-dessous de 605, une main moderne a introduit la mention* : Fin du 2e livre.)

V (587-590) suit *Sc.*

---

1. *Superbe.* Le *Dictionnaire de l'Académie* (1694) définit : « Orgueilleux, arrogant. » On a déjà vu le mot employé dans le sens d'*altier*, en parlant de la cime des arbres (livre I, ligne 110).

TROISIÈME LIVRE[1]

1. Sommaire de l'édition dite de Versailles (1824). — *Suite du récit de Télémaque. Le successeur de Bocchoris rendant tous les prisonniers phéniciens, Télémaque est emmené avec eux sur le vaisseau de Narbal, qui commandoit la flotte tyrienne. Pendant le trajet, Narbal lui dépeint la puissance des Phéniciens et le triste esclavage auquel ils sont réduits par le soupçonneux et cruel Pygmalion. Télémaque, retenu quelque temps à Tyr, observe attentivement l'opulence et la prospérité de cette grande ville. Narbal lui apprend par quels moyens elle est parvenue à un état si florissant. Cependant, Télémaque étant sur le point de s'embarquer pour l'île de Chypre, Pygmalion découvre qu'il est étranger et veut le faire prendre : mais Astarbé, maîtresse du tyran, le sauve, pour faire mourir à sa place un jeune homme dont le mépris l'avoit irritée. Télémaque s'embarque sur un vaisseau chyprien, pour retourner à Ithaque par l'île de Chypre.*

TROISIÈME LIVRE

Calypso écoutoit avec étonnement des paroles si sages. Ce qui la charmoit le plus étoit de voir que le jeune Télémaque racontoit ingénument les fautes qu'il avoit faites par précipitation et en manquant de docilité pour[1] le sage Mentor : elle trouvoit une noblesse et une grandeur étonnante[2] dans ce prince qui s'accusoit lui-même et qui paroissoit avoir si bien profité de ses imprudences pour se rendre sage, prévoyant et modéré.

« Continuez, disoit-elle, mon cher Télémaque ; il me tarde de savoir comment vous sortîtes de l'Égypte, et où vous avez trouvé le sage Mentor, dont vous aviez senti la perte avec tant de raison. »

Télémaque reprit ainsi son discours :

« Les Égyptiens les plus vertueux et les plus fidèles au roi étant les plus foibles et voyant le roi mort furent contraints de céder aux autres : on établit un autre roi

Ms. — *F.* : (*sans désignation de livre ; voir, page* 91, Ms. 605), *P.* : (*sans désignation de livre*), *PcS.* : Troisième livre. — 2 : *FPS.* : que le jeune Télémaque, *Sc.* : que Télémaque.... — 6 : *FPS.* : dans ce prince, *Sc.* : dans ce jeune homme. — 11 : *F.* : vous avez retrouvé *cet homme* (2 *mots effacés*) le sage Mentor, *PS.* : trouvé le sage Mentor, *Sc.* : retrouvé le sage Mentor. *V* (2-3, 6 et 11) suit *Sc.*

1. *Pour* : à l'égard de... Fénelon a usé avec une liberté extrême de cette préposition dont il se sert dans nombre de tours où son emploi n'a pas prévalu (voir ici, par exemple, livre II, ligne 268, livre III, ligne 467, livre V, ligne 937, etc.).

2. *Etonnante,* au singulier : sur cette orthographe, voir la note de la ligne 451 du livre II.

nommé [*Termutis*][1]. Les Phéniciens, avec les troupes de l'île de Chypre, se retirèrent après avoir fait alliance avec le nouveau roi. Il rendit tous les prisonniers phéniciens ; je fus compté comme étant de ce nombre. On me fit sortir 20 de la tour ; je m'embarquai avec les autres[2], et l'espérance commença de reluire[3] au fond de mon cœur. Un vent favorable remplissoit déjà nos voiles ; les rameurs fendoient les ondes écumantes ; la vaste mer étoit couverte de navires ; les mariniers poussoient des cris de joie ; les rivages 25 d'Égypte s'enfuyoient loin de nous[4] ; les collines et les montagnes s'aplanissoient peu à peu. Nous commencions à ne voir plus que le ciel et l'eau[5], pendant que le soleil,

---

Ms. — 17 : *FPS.* : nommé... (*sans nom*), *Sc.* : nommé Termutis. — 19 : *FPS.* : Il rendit..., *Sc.* : Celui-ci rendit. — 22 : *F.* : commença à (*ou* de : *la préposition illisible à cause de la reliure*), *P.* : commença de, *S.* : commença à. — 27 : *F.* : s'aplanissoient, Nous commencions, *Fc.* : (*Comme le texte*), *P.* : s'emplissoient peu à peu. Nous commencions, *Pc.* : (*Le texte*).

V (17 et 19) suit *Sc.*, l'addition de 17 paraissant être, la correction de 19 n'étant certainement pas de la main de Fénelon ; — (22) suit *S.*

---

1. Le nom de *Termutis*, qui prend place seulement dans *Sc.* (voir ci-dessus, Ms. 17), paraît bien être de la main de Fénelon. Ce nom se trouve dans Josèphe (*Antiq. jud.*, II, IX, 5) : mais c'est un nom de femme, que l'historien attribue à la princesse égyptienne, par qui Moïse fut sauvé des eaux.

2. Péluse (voir livre II, ligne 523) était le port de l'ancienne Égypte le plus rapproché de la Phénicie.

3. *Commencer de* et *commencer à* ont toujours été employés indifféremment; on en fournirait des exemples innombrables. — *Reluire* paraît bien avoir ici le sens, dont on ne trouve guère d'exemples, de *luire de nouveau*.

4. Cf. livre II, ligne 16, et la note.

5. Homère (*Odyssée*, XII, 403 et XIV, 301 : « Quand nous eûmes quitté cette île et qu'on ne vit plus aucune terre, mais seulement le ciel et la mer..... »

Ἀλλ' ὅτε δὴ τὴν νῆσον ἐλείπομεν, οὔδέ τις ἄλλη
φαίνετο γαίαων, ἀλλ' οὐρανὸς ἠδὲ θάλασσα.

Virgile (*Énéide*, III, 192) : « Quand les vaisseaux furent dans la

qui se levoit, sembloit faire sortir de la mer ses feux étincelants : ses rayons doroient le sommet des montagnes[1] que nous découvrions encore un peu sur l'horizon; et tout le ciel, peint d'un sombre azur, nous promettoit une heureuse navigation.

« Quoiqu'on m'eût renvoyé comme étant Phénicien, aucun des Phéniciens avec qui j'étois ne me connoissoit. Narbal[2], qui commandoit dans le vaisseau où l'on me mit, me demanda mon nom et ma patrie.

« De quelle ville de Phénicie êtes-vous? me dit-il.

— Je ne suis point de Phénicie, lui dis-je; mais les « Égyptiens m'avoient pris sur la mer dans un vaisseau « de Phénicie : j'ai demeuré longtemps captif en Égypte « comme un Phénicien; c'est sous ce nom que j'ai long- « temps souffert; c'est sous ce nom qu'on m'a délivré.

— De quel pays êtes-vous donc? reprit Narbal.

« Alors je lui parlai ainsi :

Ms. — 29 : *F.* : faire sortir du sein de la mer, *PS.* : faire sortir de la mer. — 32 : *FP.* : le ciel d'un sombre azur, *Pc.* : le ciel peint d'un sombre azur. — 35 : *F.* : ne me connoissoit. Torbal, qui..., *Fc.* : ne me connoissoit. Narbal qui.... — 38 : *F.* : de Phénicie es-tu ? *Fc.* : êtes-vous ? — 39 : *FPS.* : point de Phénicie, *Sc.* : point phénicien. — 41 : *FPS.* : j'ai demeuré longtemps captif, *Sc.* : j'ai demeuré captif. — 44 : *FP.* : es-tu donc ? *Pc.* : êtes-vous donc ? — 44 : *F.* : Torbal, *Fc.* : Narbal. — 45 : *FP.* : Je lui parlai..., *Pc.* : Alors je lui parlai....

V (29) suit *F.* — (39 et 41) suit *Sc.*

---

haute mer, et qu'on ne vit plus aucune terre, mais seulement le ciel de toute part, et de toute part la mer.... »

Postquam altum tenuere rates, nec jam amplius ullæ
Apparent terræ, cœlum undique et undique pontus.

1. Cf. Virgile, *Én.*, XII, 113 : « A peine le jour naissant du lendemain semait-il ses feux sur la cime des monts. »

Postera vix summos spargebat lumine montes
Orta dies.

2. Nom à désinence phénicienne. Le personnage est imaginaire.

— Je suis Télémaque, fils d'Ulysse, roi d'Ithaque en « Grèce. Mon père s'est rendu fameux entre tous les rois « qui ont assiégé la ville de Troie : mais les dieux ne lui « ont pas accordé de revoir sa patrie. Je l'ai cherché en « plusieurs pays; la fortune me persécute comme lui : vous 50 « voyez un malheureux qui ne soupire qu'après le bonheur « de retourner parmi les siens et de trouver son père. »

« Narbal me regardoit avec étonnement, et il crut apercevoir en moi je ne sais quoi d'heureux qui vient des dons du ciel et qui n'est point dans le commun des 55 hommes. Il étoit naturellement sincère et généreux : il fut touché de mon malheur et me parla avec une confiance que les dieux lui inspirèrent pour me sauver d'un grand péril.

« Télémaque, je ne doute point, me dit-il, de ce que 60 « vous me dites, et je ne saurois en douter ; la douleur « et la vertu peintes sur votre visage ne me permettent « pas de me défier de vous : je sens même que les dieux, « que j'ai toujours servis, vous aiment et qu'ils veulent « que je vous aime aussi comme si vous étiez mon fils[1]. 65

Ms. — 47 : *F.* : rendu fameux *par* (*effacé*) entre.... — 52 : *F.* : trouver son père. Torbal qui étoit sincère et généreux fut touché de mon malheur (57), *Fc.* : trouver son père. Torbal me regardoit avec étonnement et il crut voir en moi *qu* (*effacé*) un certain éclat qui n'est point dans le reste des hommes. Il étoit naturellement sincère et généreux : il fut touché (57), *Fc'.* : trouver son père. Narbal me regardoit avec étonnement et il crut apercevoir en moi je ne sais quoi *q* (*effacé*) d'heureux qui vient des dons du ciel et qui n'est point dans le reste des hommes. Il étoit naturellement sincère et généreux : il fut touché (57), *P.*: (*Comme Fc'.*), *Pc.* : (*Le texte*), *S.* ; (*Comme le texte, sauf* [52 : retrouver son père]). — 57 : *F.* : et me parla avec confiance. Télémaque, je ne doute point (60) *Fc.* : (*Comme le texte*). — 60 : *FP.* : dit-il, *Pc.* : me dit-il. — 61 : *F.* : vous me dites; *votre douleur et* (3 *mots effacés*) la douleur et.... *Fc.* : (*Comme le texte*) — 63 : *F.* : me défier de vous. Je vous donnerai (66), *Fc.* : (*Comme le texte*).

---

1. Gueudeville (*Critique du premier tome*, page 134) trouve que cette confiance et cette affection de Narbal sont nées bien promptement.

« Je vous donnerai un conseil salutaire, et, pour récom-
« pense, je ne vous demande que le secret.
— Ne craignez point, lui dis-je, que j'aie aucune peine
« à me taire sur les choses que vous voudrez me con-
« fier : quoique je sois si jeune, j'ai déjà vieilli dans l'ha- 70
« bitude de ne dire jamais mon secret et encore plus de
« ne trahir jamais, sous aucun prétexte, le secret d'autrui.
— Comment avez-vous pu, me dit-il, vous accoutumer
« au secret dans une si grande jeunesse ? Je serai ravi
« d'apprendre par quel moyen vous avez acquis cette 75
« qualité, qui est le fondement de la plus sage conduite,
« et sans laquelle tous les talents sont inutiles.
— Quand Ulysse, lui dis-je, partit pour aller au siège
« de Troie, il me prit sur ses genoux et entre ses bras[1]
« (c'est ainsi qu'on me l'a raconté). Après m'avoir baisé 80
« tendrement, il me dit ces paroles, quoique je ne pusse
« les entendre : « O mon fils, que les dieux me préservent
« de te revoir jamais, que plutôt le ciseau de la Parque[2]
« tranche le fil de tes jours lorsqu'il est à peine formé,
« de même que le moissonneur tranche de sa faux une 85
« tendre fleur qui commence à éclore, que mes ennemis

Ms. — 69 : *F.* : me confier : *il y a longt* (*4 mots effacés*) quoique je.... — 71 : *F.* : encore moins, *Fc.* : encore plus. — 72 : *F.* : le secret d'autrui. Quand Ulysse (78), *Fc.* : (*Comme le texte*). — 78 : *F.* : Quand Ulysse partit...., *Fc.* : Quand Ulysse, lui dis-je, partit. — 79 : *F.* : de Troie, on m'a raconté qu'il me prit sur ses genoux et entre ses bras. *Il m* (*effacé*) après m'avoir..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 83 : *F.* : que plutôt *ils le* (*2 mots effacés*) le ciseau.... — 85 : *F.* : que le *labour* (*effacé*), *m* (*effacé*) moissonneur.

1. Souvenir des caresses d'Hector à son petit enfant Astyanax (*Iliade*, VI, 474). Mais le développement qui va suivre est entièrement de l'invention de Fénelon.

2. Les *Parques* (littéralement : celles qui font leur *part* aux hommes) sont des divinités latines qui correspondent exactement (mais voir, à ce propos, la note de la ligne 27 du livre I et cf. encore la ligne 383 du même livre) aux *Moïraï* grecques, dont le nom éveille la même idée : on sait qu'elles étaient représentées dévidant et coupant le fil de la destinée des hommes.

« te puissent écraser aux yeux de ta mère et aux miens,
« si tu dois un jour te corrompre et abandonner la vertu !
« O mes amis, continua-t-il, je vous laisse ce fils qui
« m'est si cher ; ayez soin de son enfance : si vous m'ai- 90
« mez, éloignez de lui la pernicieuse flatterie ; ensei-
« gnez-lui à se vaincre ; qu'il soit comme un jeune arbris-
« seau encore tendre, qu'on plie pour le redresser. Surtout
« n'oubliez rien pour le rendre juste, bienfaisant, sincère
« et fidèle à garder un secret. Quiconque est capable de 95
« mentir est indigne d'être compté au nombre des hom-
« mes, et quiconque ne sait pas se taire est indigne de
« gouverner. » Je vous rapporte ces paroles, parce qu'on
« a eu soin de me les répéter souvent et qu'elles ont péné-
« tré jusqu'au fond de mon cœur ; je me les redis souvent 100
« à moi-même. Les amis de mon père eurent soin de
« m'exercer de bonne heure au secret : j'étois encore
« dans la plus tendre enfance, et ils me confioient déjà
« toutes les peines qu'ils ressentoient, voyant ma mère
« exposée à un grand nombre de téméraires qui vouloient 105
« l'épouser[1]. Ainsi on me traitoit dès lors comme un
« homme raisonnable et sûr : on m'entretenoit secrète-
« ment des plus grandes affaires ; on m'instruisoit de
« tout ce qu'on avoit résolu pour écarter ces prétendants.
« J'étois ravi qu'on eût en moi cette confiance : par là je 110
« me croyois déjà un homme fait. Jamais je n'en ai abusé ;
« jamais il ne m'a échappé une seule parole qui pût décou-
« vrir le moindre secret. Souvent les prétendants tâchoient
« de me faire parler, espérant qu'un enfant, qui pourroit

Ms. — 93 : *F.* : redresser. *Mais surviendra un âge* (*4 mots effacés*). Surtout n'oubliez rien.... — 100 : *F.* : souvent à moi-même. *J'ai encore appris* (*4 mots effacés*). Les amis.... — 105 : *F.* : exposée *à tous ces pr* (*effacé*), à un grand nombre.... — 109 : *F.* : les (*ou* ces : *lecture douteuse*) prétendants, *PS* : ces prétendants.) — 110 : *FP.* : cette confiance. Jamais je n'en ai..., *Pc.* : (*Le texte*).

1. Voir livre I, ligne 250.

« avoir vu ou entendu quelque chose d'important, ne sau- 115
« roit pas se retenir ; mais je savois bien leur répondre sans
« mentir et sans leur apprendre ce que je ne devois pas dire.
« Alors Narbal me dit :
— Vous voyez, Télémaque, la puissance des Phéni-
« ciens : ils sont redoutables à toutes les nations voisines 120
« par leurs innombrables vaisseaux ; le commerce, qu'ils
« font jusques[1] aux colonnes d'Hercule[2], leur donne des
« richesses qui surpassent celles des peuples les plus floris-
« sants. Le grand roi Sésostris, qui n'auroit jamais pu les
« vaincre par mer, eut bien de la peine à les vaincre par 125
« terre avec ses armées qui avoient conquis tout l'Orient.
« Il nous imposa un tribut que nous n'avons pas longtemps
« payé : les Phéniciens se trouvoient trop riches et trop
« puissants pour porter patiemment le joug de la servitude ;
« nous reprîmes notre liberté. La mort ne laissa pas à Sésos- 130
« tris le temps de finir la guerre contre nous. Il est vrai
« que nous avions tout à craindre de sa sagesse encore plus
« que de sa puissance : mais, sa puissance passant dans les
« mains de son fils, dépourvu de toute sagesse, nous con-
« clûmes que nous n'avions plus rien à craindre. En effet 135
« les Égyptiens, bien loin de rentrer les armes à la main
« dans notre pays pour nous subjuguer encore une fois, ont
« été contraints de nous appeler à leur secours pour les
« délivrer de ce roi impie et furieux. Nous avons été leurs

Ms. — 118 : *F.* : Alors Torbal, *Fc.* : Alors Narbal. — 123 : *F.* : celles des *plu* (*effacé*) peuples les plus.... — 129 : *P.* : patiemment le soing, *Pc.* : le joug. — 130 : *F.* : notre liberté. *Sésostris* (*effacé*). La mort.... — 135 : *F*, : rien à craindre. Les Egyptiens..., *Fc.* : En effet, les Egyptiens.

---

1. Voir la note de la ligne 478 du livre I.

2. Et par conséquent dans toute l'étendue de la Méditerranée, de l'Est à l'Ouest. On donnait ce nom de *Colonnes d'Hercule* (Ἡράκλειαι στῆλαι, dans Hérodote, II, XXXIII et IV, VIII) à Calpé et à Abila (aujourd'hui Gibraltar probablement et Ceuta), pointes extrêmes de l'Espagne et de l'Afrique, à l'entrée du détroit.

« libérateurs, Quelle gloire ajoutée à la liberté et à l'opu- 140
« lence des Phéniciens[1] ! Mais pendant que nous délivrons
« les autres, nous sommes esclaves nous-mêmes. O Télé-
« maque, craignez de tomber dans les cruelles mains de
« Pygmalion, notre roi : il les a trempées, ces mains cruel-
« les, dans le sang de Sichée, mari de Didon, sa sœur. 145
« Didon, pleine d'horreur et de vengeance, s'est sauvée de
« Tyr avec plusieurs vaisseaux. La plupart de ceux qui
« aiment la vertu et la liberté l'ont suivie : elle a fondé sur la
« côte d'Afrique une superbe ville qu'on nomme Carthage[2].
« Pygmalion, tourmenté par une soif insatiable des riches- 150
« ses, se rend de plus en plus misérable et odieux à ses
« sujets. C'est un crime à Tyr que d'avoir de grands biens ;
« l'avarice[3] le rend défiant, soupçonneux, cruel; il persé-
« cute les riches, et il craint les pauvres. C'est un crime
« encore plus grand à Tyr d'avoir de la vertu ; car Pygma- 155
« lion suppose que les bons ne peuvent souffrir ses injus-
« tices et ses infamies; la vertu le condamne : il s'aigrit et
« s'irrite contre elle. Tout l'agite, l'inquiète, le ronge ; il a
« peur de son ombre ; il ne dort ni nuit ni jour : les dieux,
« pour le confondre, l'accablent de trésors dont il n'ose 160

Ms. — 141 : *F.* : nous délivrons, *nous-m* (*effacé*) les autres. — 143 : *FPS.* : les cruelles mains de Pygmalion, *Sc.* : les mains.... — 144 : *FP.* : ces mains, dans le sang..., *Pc.* : ces mains cruelles.... — 146 : *FP.* : pleine d'horreur et de vengeance, s'est enfuie de Tyr, *PcS.* (*Le texte*), *Sc.* : pleine du désir de la vengeance, s'est sauvée de Tyr. — 152 : *F.* : de grands biens : *cet* (*effacé*) l'avarice.... — 154 : *FP.* : il craint les pauvres. Tout l'agite (158), *Pc.* : (*Le texte*). — 160 : *F.* : pour le punir, *Fc.* : pour le confondre.

V (143) suit *Sc.* — (146) suit *Sc.*

1. Il n'y a rien d'historique dans le récit qui précède. Voir livre II, ligne 3 et la note.

2. Ces événements, tout légendaires, sont racontés dans l'*Énéide* de Virgile (livre I, vers 340 et suiv.). La chronologie de Bossuet (*Hist. univ.*, I, v et vi) les place environ quatre-vingts ans après Sésostris et près de trois cents après la prise de Troie.

3. *L'avarice* (Cf. livre II, ligne 458, et la note) : souvenir de Virgile (*Énéide*, I, 363), qui donne à Pygmalion l'épithète d'*avare*.

« jouir. Ce qu'il cherche pour être heureux est précisément
« ce qui l'empêche de l'être. Il regrette tout ce qu'il donne;
« il craint toujours de perdre; il se tourmente pour gagner[1].
« On ne le voit presque jamais ; il est seul, triste, abattu
« au fond de son palais ; ses amis mêmes n'osent l'aborder, 165
« de peur de lui devenir suspects. Une garde terrible tient
« toujours des épées nues et des piques levées autour de
« sa maison[2]. Trente chambres qui se communiquent[3] les
« unes aux autres, et dont chacune a une porte de fer avec
« six gros verrous[4], sont le lieu où il se renferme ; on ne 170
« sait jamais dans laquelle de ces chambres il couche[5],

Ms. — 168 : *F.*: Trente chambres *qui* (*effacé*) dont chacune *se f* (*effacé*) a une porte..., *Fc.* (*Comme le texte, sauf* [168 : qui communiquent]), *PS.*: (*Le texte*).
V (168) suit *Fc.*

1. Fénelon et ses secrétaires écrivent *gaigner*, suivant l'ancienne orthographe, qui est celle de Nicot (1606). Le *Dictionnaire de l'Académie* (1694) ne donne que la forme *gagner*, mais il écrit : *gaigne-denier gaigne-pain*.

2. On ne peut s'empêcher de rapprocher quelques traits de cette peinture de ceux par lesquels Commines décrit Louis XI à Plessis-lès-Tours. Cette figure de Louis XI était, parmi les rois de France, une de celles qui avaient le plus arrêté l'attention de Fénelon. C'est le seul personnage qu'il ait fait figurer dans *six* de ses *Dialogues des morts* et l'on ne peut guère douter qu'il n'ait lu Commines. Peut-être même avait-il fait connaître à son élève, suivant en cela l'exemple de Bossuet, précepteur du Dauphin[a], quelques parties du livre de cet historien. Voir encore ci-dessous les lignes 225-227.

3. *Se communiquent* est peut-être une erreur d'écriture au lieu de *communiquent* (voir Ms. 168).

4. Fénelon et ses secrétaires écrivent *verrouils*. Le *Dictionnaire de l'Académie* (1694) donne les deux formes : « *verrouil* ou *verrou* ».

5. « *Ceci est un trait de la vie d'Olivier Cromwell, déclaré protecteur d'Angleterre après la mort de Charles Ier. Ce tyran, qui couvroit d'un faux nom toutes ses violences, étoit, comme Pygmalion, inquiet, cruel, défiant. Craint de tout le monde, il craignoit aussi tout le monde à son tour. Il avoit, dans son palais de Whitehall, plusieurs chambres dans lesquelles il couchoit alternativement. Cependant il mourut de sa mort naturelle au mois de septembre 1650, après avoir longtemps gouverné*

a. Bossuet, lettre à Innocent XI *sur l'Instruction de Mgr le Dauphin*, IV.

« et on assure qu'il ne couche jamais deux nuits de suite
« dans la même, de peur d'y être égorgé. Il ne connoît ni
« les doux plaisirs, ni l'amitié encore plus douce : si on lui
« parle de chercher la joie, il sent qu'elle fuit loin de lui 175
« et qu'elle refuse d'entrer dans son cœur. Ses yeux creux
« sont pleins d'un feu âpre et farouche ; ils sont sans cesse
« errants de tous côtés. Il prête l'oreille au moindre bruit
« et se sent tout ému ; il est pâle, défait, et les noirs soucis
« sont peints sur son visage toujours ridé. Il se tait, il 180
« soupire, il tire de son cœur de profonds gémissements ;
« il ne peut cacher les remords qui déchirent ses en-
« trailles. Les mets les plus exquis le dégoûtent. Ses
« enfants, loin d'être son espérance, sont le sujet de sa
« terreur : il en a fait ses plus dangereux ennemis. Il 185
« n'a eu toute sa vie aucun moment d'assuré ; il ne se
« conserve qu'à force de répandre le sang de tous ceux
« qu'il craint. Insensé, qui ne voit pas que sa cruauté, à
« laquelle il se confie, le fera périr ! Quelqu'un de ses do-
« mestiques[1], aussi défiant que lui, se hâtera de délivrer 190
« le monde de ce monstre. Pour moi, je crains les dieux :

Ms. — 174 : *FP.* : l'amitié plus douce encore, *Pc.* : encore plus douce. — 175 : *F.* : la joie, il *s'enf* (*effacé*) sent qu'elle fuit. — 179 : *F.* : tout ému ; *les mets les plus exquis ne peuvent* (7 *mots effacés*) il est pâle... — 181 : *F.* : gémissements. Les mets les plus..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 185 : *F.* : il en a fait ses plus dangereux ennemis. Il ne se conserve..., *FcPS.* : (*Comme le texte, sauf*]), [185 : *S.* : il en fait ses plus dangereux....]) — 189 : *F.* : le fera périr. Quelqu'un aussi défiant..., *FcPS.* : (*Comme le texte, sauf* [190 : *S.* : aussi défiants]). — 190 : *F.* : que lui, *en* (*effacé*) délivrera le monde de ce monstre, *Fc.* : se hâtera de délivrer.... — 191 : *F.* : les dieux : *et j'aimerai* (3 *mots effacés*), quoi qu'il....

---

l'Angleterre sous le titre de protecteur avec plus d'autorité que sous celui de roi. » (R. 1719.) — Boissonade dans ses notes sur le *Télémaque* (voir page CXXV) rappelle, lui aussi, d'après Villemain (*Histoire de Cromwell*, tome II, page 313), qu'on racontait du Protecteur l'anecdote du changement de chambres, et il ajoute qu'il n'est pas impossible que Fénelon l'ait entendu rapporter.

1. Voir livre II, ligne 495.

« quoi qu'il m'en coûte, je serai fidèle au roi qu'ils m'ont
« donné. J'aimerois mieux qu'il me fît mourir que de lui
« ôter la vie et même que de manquer à le défendre. Pour
« vous, ô Télémaque, gardez-vous bien de lui dire que 195
« vous êtes le fils d'Ulysse : il espéreroit qu'Ulysse, re-
« tournant[1] à Ithaque, lui paieroit quelque grande somme
« pour vous racheter, et il vous tiendroit en prison. »

« Quand nous arrivâmes à Tyr, je suivis le conseil de Narbal, et je reconnus la vérité de tout ce qu'il m'avoit 200 raconté. Je ne pouvois comprendre qu'un homme pût se rendre aussi misérable que Pygmalion me le paroissoit. Surpris d'un spectacle si affreux et si nouveau pour moi, je disois en moi-même : « Voilà un homme qui n'a cher-
« ché qu'à se rendre heureux : il a cru y parvenir par 205
« les richesses et par une autorité absolue ; il possède
« tout ce qu'il peut désirer ; et cependant il est misérable
« par ses richesses et par son autorité même. S'il étoit
« berger, comme je l'étois naguère[2], il seroit aussi heu-

Ms. — 194 : *F.* : ôter la vie. Pour vous, ô Télémaque, *Fc.* : (*Comme le texte*). — 199 : *F.* : je suivis son conseil, je vis tout ce qu'il..., *FcP.* : je suivis son conseil et je reconnus la vérité de tout ce qu'il..., *Pc.* : (*Le texte*). — 202 : *F.* : paroissoit. *Je disois à moi* (*4 mots effacés*). Surpris d'un spectacle.... — 203 : *F.* : pour moi : voilà un homme..., *FcPS.* : (*Le texte, sauf* [204 : *S.* : je dis en moi-même, *Sc.* : je disois]). — 206 : *FP.* : une autorité absolue, il fait tout ce qu'il veut, et cependant..., *Pc.* : (*Le texte*). — 209 : *S.* : comme j'étois naguère.

---

1. *Retournant* = en retournant. Voir, sur cette façon de parler, la note de la ligne 8 du livre XIV. — Il ne semble pas que le XVIIe siècle ait distingué, dans l'usage, *retourner* de *revenir* (Molière, *École des femmes*, I, 1) :

> Savez-vous qui peut être un de vos citoyens [de biens.
> Qui retourne en ces lieux (= *revient dans cette ville*) avec beaucoup

Voir encore ici livre II, ligne 66.

2. Voir plus haut, livre II, lignes 232-434. Le lieu commun de l'opposition de la vie heureuse et tranquille des bergers et des soucis de l'homme puissant a déjà été développé par Fénelon dans une de ses fables (XXV), l'*Histoire d'Alibée, Persan*.

« reux que je l'ai été ; il jouiroit des plaisirs innocents de la 210
« campagne, et en jouiroit sans remords ; il ne craindroit
« ni le fer ni le poison ; il aimeroit les hommes, il en
« seroit aimé : il n'auroit point ces grandes richesses, qui
« lui sont aussi inutiles que du sable, puisqu'il n'ose y
« toucher ; mais il jouiroit librement des fruits de la terre 215
« et ne souffriroit aucun véritable besoin. Cet homme
« paroît faire tout ce qu'il veut ; mais il s'en faut bien
« qu'il ne le fasse[1] : il fait tout ce que veulent ses passions
« féroces ; il est toujours entraîné par son avarice[2], par
« sa crainte, par ses soupçons. Il paroît maître de tous 220
« les autres hommes : mais il n'est pas maître de lui-
« même, car il a autant de maîtres et de bourreaux
« qu'il a de désirs violents. »

« Je raisonnois ainsi de Pygmalion sans le voir ; car on ne le voyoit point, et on regardoit seulement avec 225 crainte ces hautes tours, qui étoient nuit et jour entourées de gardes, où il s'étoit mis lui-même comme en prison[3],

---

Ms. — 216 : *F.* : véritable besoin. Il paroît faire..., *Fc.* : Cet homme paroît.... — 218 : *FP.* : ses passions ; il est toujours..., *Pc.* : ses passions féroces. — 219 : *F.* : par son avarice qui le gourmande, par sa crainte, *Fc.* : par son avarice, par sa crainte. — 220 : *F.* : sa crainte *qui* (*effacé*), par ses soupçons. Il paroît *même* (*effacé*) maître.... — 225 : *F.* : avec crainte ce palais entouré de gardes, *Fc.* : (*Comme le texte*). — 227 : *F.* : où il s'étoit *fait* (*effacé*) mis lui-même.

---

1. L'emploi de *ne* dans les propositions complétives n'était pas et n'est pas encore très nettement fixé. Toutefois, après *il s'en faut*, cette négation n'est plus du tout d'usage aujourd'hui ; elle était très souvent employée autrefois : « Il s'en faut plus d'un grand demi-pied que leurs hauts de chausses *ne* soient assez larges » (Molière, *les Précieuses ridicules*, IV).

2. Voir ci-dessus ligne 153, et la note.

3. Souvenir peut-être du mot de Commines parlant de Louis XI à Plessis-lès-Tours : « Est-il possible de tenir ung roy, pour le garder plus honnestement, en plus stricte prison que luy-mesme se tenoit ? » (*Mémoires*, VI, IX).

se renfermant avec ses trésors. Je comparois ce roi invisible avec Sésostris, si doux, si accessible, si affable, si curieux de voir les étrangers, si attentif à écouter tout le monde[1] et à tirer du cœur des hommes la vérité qu'on cache aux rois. « Sésostris, disois-je, ne craignoit rien et « n'avoit rien à craindre ; il se montroit à tous ses sujets « comme à ses propres enfants : celui-ci craint tout et a « tout à craindre. Ce méchant roi est toujours exposé à « une mort funeste, même dans son palais inaccessible, « au milieu de ses gardes ; au contraire, le bon roi Sésos- « tris étoit en sûreté au milieu de la foule des peuples, « comme un bon père dans sa maison, environné de sa « famille[2]. »

« Pygmalion donna ordre de renvoyer les troupes de l'île de Chypre qui étoient venues secourir les siennes à cause de l'alliance qui étoit entre les deux peuples. Narbal prit cette occasion de me mettre en liberté : il me fit passer en revue parmi les soldats chypriens ; car le roi étoit ombrageux jusque dans les moindres choses[3]. Le défaut

---

Ms. — 228 : *F.* : je comparois ce roi *ave* (*effacé*) invisible avec.... — 232 : *F.* : ne craignoit rien ; il se montroit à *tout le* (2 *mots effacés*) tous ses sujets. Celui-ci craint tout, *Fc.* : (*Comme le texte*). — 235 : *F.*: tout à craindre. *Il est plus exposé* (4 *mots effacés*). Ce méchant roi est toujours exposé à une mort funeste, même dans son palais inaccessible, *que* (*effacé*) et le bon roi Sésostris, *Fc.* : tout à craindre. Ce méchant roi est toujours exposé à une mort funeste, même dans son palais inaccessible, au milieu de ses gardes ; *et* (*effacé*) au contraire le bon roi Sésostris. — 238 : *F.* : des peuples. Pygmalion donna ordre..., *Fc.* : (*Comme le texte, sauf* [239 : environné de ses enfants, *Fc'.* : de sa famille]). — 243 : *F.* : Torbal, *Fc.* : Narbal. — 244 : *F.* : occasion de *procur* (*effacé*) me mettre.... — 246 : *F.* : les moindres choses. Au lieu que le défaut des princes trop faciles et inappliqués est de se livrer avec une aveugle confiance à des *minis* (*effacé*) favoris artificieux et corrompus, celui-ci se défioit..., *FcP.*: (*Le texte, sauf* [250 : *Fc.*: de se défioit (*sic*)]).

---

1. Voir livre II, lignes 130 et suiv..
2. Voir livre II, lignes 135 et 485.
3. « *On ne peut mieux peindre ce que fit Louis XIV, qui, voulant avoir la gloire de tout faire par lui-même, se livra néanmoins avenglément à*

des princes trop faciles et inappliqués[1] est de se livrer avec une aveugle confiance à des favoris artificieux et corrompus ; le défaut de celui-ci étoit, au contraire, de se défier des plus honnêtes gens : il ne savoit point 250 discerner les hommes droits et simples qui agissent sans déguisement ; aussi[2] n'avoit-il jamais vu de gens de bien, car de telles gens ne vont point chercher un roi si corrompu. D'ailleurs, il avoit vu, depuis qu'il étoit sur le trône, dans les hommes dont il s'étoit servi, tant de dis- 255 simulation, de perfidie et de vices affreux déguisés sous les apparences de la vertu, qu'il regardoit tous les hommes sans exception comme s'ils eussent été masqués. Il supposoit qu'il n'y a aucune sincère vertu sur la terre : ainsi il regardoit tous les hommes comme étant à peu 260 près égaux. Quand il trouvoit un homme faux et corrompu, il ne se donnoit point la peine d'en chercher un autre, comptant qu'un autre ne seroit pas meilleur. Les bons lui paroissoient pires que les méchants les plus dé-

---

Ms. — 251 : *F.* : sans déguisement et il supposoit qu'il n'y a (259)..., *FcP.* : (*Le texte, sauf* [*Fc.* : 252 : aussi n'avoit jamais (*sic*); 255 : tant de *flatterie* (*effacé*) dissimulation; 258 : sans exception, comme *étant* (*effacé*) s'ils eussent....]). — 259 : *F.* : sur la terre. Je fus donc confondu (267)..., *FcP.* : sur la terre. Pour revenir à moi, je fus donc confondu (267)..., *Pc.* : (*Le texte*).

---

ses ministres, qui faisoient tout sous son autorité. Il se contenta de certains dehors dont il ne sortit presque jamais. Il se fit bien servir par ses ministres ; mais ils le rendirent infidèle dans ses traités, et, lui inspirant que tout le bien de ses sujets lui appartenoit, il crut en user encore avec beaucoup de modération que de n'en prendre que ce qu'il en prenoit. » *(R. 1719.)* — Sur l'application à Louis XIV proposée par l'édition de 1719, nous faisons, comme toujours, toutes nos réserves.

1. Voir livre XI, ligne 407.

2. *Aussi* = c'est qu'en effet. « Il a l'humeur noire, chagrine et dont toute la famille souffre : *aussi* a-t-il fait une perte irréparable » (La Bruyère, *De la mode*).

clarés, parce qu'il les croyoit aussi méchants et plus 265
trompeurs.

« Pour revenir à moi, je fus confondu avec les Chypriens, et j'échappai à la défiance pénétrante du roi. Narbal trembloit, dans la crainte que je ne fusse découvert : il lui en eût coûté la vie, et à moi aussi. Son impa- 270
tience de nous voir partir étoit incroyable : mais les vents contraires nous retinrent assez longtemps à Tyr.

« Je profitai de ce séjour pour connoître les mœurs des Phéniciens, si célèbres dans toutes les nations connues[1]. J'admirois l'heureuse situation de cette grande ville, qui 275
est au milieu de la mer[2], dans une île[3]. La côte voisine est délicieuse par sa fertilité, par les fruits exquis qu'elle porte, par le nombre des villes et des villages qui se touchent presque, enfin par la douceur de son climat : car les montagnes mettent cette côte à l'abri des vents brû- 280
lants du midi ; elle est rafraîchie par le vent du nord qui

Ms. — 269 : *F.* : Torbal, *Fc.* : Narbal. — 275 : *F.* : de cette grande ville *de Tyr* (2 *mots effacés*) qui est.... — 278 : *P.* : des villes et les villages qui..., *Pc.* : des villes et des villages qui.... — 279 : *F.* : presque, par la douceur..., *Fc.* : presque, enfin par la douceur. — 281 : *F.* : par les vents qui viennent du côté..., *FcP.* : par le vent du nord, qui vient..., *Pc.* : qui souffle....

---

1. *Connoître..., connues,* négligence légère, mais d'autant plus notable que ce mot de *connues* est tout à fait inutile et n'ajoute à la phrase aucune idée valable : il se comprend sous la plume de l'écrivain moderne qui oppose, dans son esprit, la notion du monde tel que l'ont fait les grandes découvertes à celle du « monde connu des anciens » ; dans la bouche de Télémaque, il est peu vraisemblable.

2. « *In medio maris* » (Ezéchiel, XXVII, 32). « *In corde maris* » (*Id., ibid.*, 4, 25, 26, 27, et XVIII, 2).

3. *Dans une île* (Strabon, XVI, II, 23 ; Quinte-Curce, IV, II, 5), plus tard reliée au continent par Alexandre. C'était d'ailleurs une question de savoir si la prospérité de la ville continentale qu'on appelait Vieille Tyr n'avait pas été antérieure à celle de Tyr insulaire. On trouvera des traces de ce doute dans Bossuet (*Disc. sur l'Hist. univ.*, I, IV).

souffle du côté de la mer. Ce pays est au pied du Liban, dont le sommet fend les nues et va toucher les astres. Une glace éternelle couvre son front ; des fleuves pleins de neige tombent, comme des torrents, des pointes des 285 rochers qui environnent sa tête. Au-dessous on voit une vaste forêt de cèdres antiques, qui paroissent aussi vieux que la terre où ils sont plantés et qui portent leurs branches épaisses jusque vers les nues. Cette forêt a sous ses pieds de gras pâturages dans la pente de la montagne. 290 C'est là qu'on voit errer les taureaux qui mugissent, les brebis qui bêlent, avec leurs tendres agneaux qui bondissent sur l'herbe fraîche : là coulent mille divers ruisseaux d'une eau claire, qui distribuent l'eau partout. Enfin on voit au-dessous de ces pâturages le pied de la montagne 295 qui est comme un jardin : le printemps et l'automne y règnent ensemble pour y joindre les fleurs et les fruits. Jamais ni le souffle empesté du midi, qui sèche et qui brûle tout, ni le rigoureux aquilon n'ont osé effacer les vives couleurs qui ornent ce jardin[1]. 300

Ms. — 283 : *F.* : les nues *et va se perdre* (*4 mots effacés*) *touche* (*effacé*) et va toucher.... — 285 : *F.* : pointes de rochers, *P.* : des rochers. — 286 : *F.* : on voit une grande forêt, *Fc.* : une vaste forêt. — 292 : *Sc.* : leurs tendres agneaux bondissants sur l'herbe fraîche. — 293 : *F.* : mille divers ruisseaux qui distribuent l'eau partout. Enfin on voit..., *FcPS.* : (*Le texte*), *Sc.* : d'une eau claire Enfin on voit.... — 298 : *F.* : qui brûle tout; *jamais* (*effacé*) ni le rigoureux....

---

1. Les éléments de cette description de la côte phénicienne sont divers. On peut croire que Fénelon s'y est souvenu d'abord de ce que dit Fleury de la Palestine, dont l'extrémité nord est peu éloignée de la région tyrienne (*Mœurs des Israélites*, chap. VII). Il lui emprunte la notion de la « fertilité » de cette terre, des « fruits qu'elle porte » (cf. les deux textes allégués par Fleury : *Nombres*, XIII, 23; et *Cantique des Cantiques*, IV, 13-16). celle de la densité de la population, que Fénelon ici, comme à propos de l'Égypte (voir plus haut, livre II, lignes 38 et 91) représente par le grand « nombre des villes et des villages » (cf. *Nombres*, XIII, 28); celle aussi de la douceur du climat :

« C'est auprès de cette belle côte que s'élève dans la mer l'île où est bâtie la ville de Tyr[1]. Cette grande ville semble nager au-dessus des eaux et être la reine de toute la mer. Les marchands y abordent de toutes les parties

---

Ms. — 303 : *F.* : de toute la mer. *Une* (*effacé*) les marchands....

« Ce pays, dit Fleury, qui est si chaud en le comparant au nôtre, est bien avant dans la zone tempérée, entre les trente-et-un et trente-troisième degré de latitude. Il est borné au midi par de grandes montagnes qui arrêtent l'air brûlant des déserts de l'Arabie... La mer Méditerranée, qui le borde au couchant en tirant au nord, y envoie des vents rafraîchissants; et le mont Liban semble avoir été placé au nord pour arrêter les plus froids » (Cf. ci-dessus le texte de Fénelon, lignes 279-282, et 298-299). — La description du Liban (283-286) est faite de lieux communs, et Gueudeville (*Critique du premier tome*, page 141) critique la phrase 284-286 (*des fleuves... tombent, comme des torrents, des pointes des rochers*), au point de vue du style et du bon sens : cependant Fénelon trouve dans Fleury la notion de « torrents » nombreux et très nécessaires pour arroser un pays qui n'a pas d'autre fleuve que le Jourdain. — Lieux communs également les descriptions qui suivent (lignes 286 et suiv.). Mais Fleury fournit du moins la notion des pâturages, du menu et du gros bétail (290-292), et quant aux « cèdres » (287), il fallait bien, d'après les passages très connus de l'Écriture (*Psaumes*, CIV, 16, et Ezéchiel, XXXI, 3-9), qu'ils se trouvassent dans ce passage, avec leurs « branches épaisses » et leur haute taille; et, de même (Ezéchiel, *ibid.*, 4; Fénelon, 293-294), les cours d'eau qui « envoient leurs canaux », dit le prophète, à tous les arbres des champs — Quant au mot de *jardin* (296), qui clôt et résume si heureusement la description, on se souvient que Fénelon l'avait déjà employé à propos de l'Égypte (voir ci-dessus, ligne 36 du livre II). — Un pieux chanoine de Saint-Denis, Doubdan, dans un *Voyage de la Terre Sainte*, qui paraît avoir eu quelque succès (3e édition, Paris, 1676, in-4), donnait (chap. IV) sur la région de Tyr (car Tyr elle-même n'est plus, dit-il, qu'un amas de ruines) les renseignements suivants : « Le terrain y est assez bon et les bastides ou maisons champêtres dont il y a bon nombre.... donnent témoignage que la campagne est fertile.... Les montagnes sont fort agréables et fertiles, couvertes d'arbres de plusieurs espèces tout le long de la mer. »

1. Voir ci-dessus ligne 276.

du monde, et ses habitants sont eux-mêmes les plus fa- 305
meux marchands qu'il y ait dans l'univers. Quand on entre dans cette ville, on croit d'abord que ce n'est point une ville qui appartienne à un peuple particulier, mais qu'elle est la ville commune de tous les peuples et le centre de leur commerce. Elle a deux grands môles, 310
semblables à deux bras, qui s'avancent dans la mer, et qui embrassent un vaste port où les vents ne peuvent entrer. Dans ce port on voit comme une forêt de mâts[1] de navires, et ces navires sont si nombreux qu'à peine peut-on découvrir la mer qui les porte. Tous les citoyens 315
s'appliquent au commerce, et leurs grandes richesses ne les dégoûtent jamais du travail nécessaire pour les augmenter[2].

Ms. — 306 : *F.* : l'univers. *Là brille de tous côtés la pourpre* (7 *mots effacés*), *on ne peut entrer* (4 *mots effacés*). Quand on entre dans cette ville.... — 310 : *FP.* : deux grands môles qui sont comme deux bras, *Pc.* : semblables à deux bras. — 311 : *F.* : dans la mer, et qui forment..., *Fc.* : et qui embrassent.... — 315 : *F.* : qui les porte. *Les maisons* (2 *mots effacés*). Tous les citoyens.

---

1. Fénelon a déjà employé cette expression. Voir la ligne 541 du livre II.

2. Sur toute cette description, voir ci-dessous (note de la ligne 338) le commentaire des éditeurs de 1719. On remarquera toutefois que la ligne 303, à la réserve du mot de *nager*, qui paraît trouvé par Fénelon, est inspirée d'Ezéchiel (notamment XXVIII, 2), et aussi la ligne 304, résumé du long développement (XXVII, 12-25) dans lequel le prophète énumère les peuples qui trafiquaient avec Tyr. — Pour l'assertion des lignes 305-306, elle est de celles qui n'ont pas à être justifiées par l'indication d'une source particulière : elle résulterait en tout cas des mêmes passages de l'Écriture. D'ailleurs à défaut des Tyriens, qu'il ne nomme pas, Homère connaît déjà la réputation commerciale des Phéniciens (voir ci-dessus livre I, ligne 494, et livre II, ligne 26), attestée, depuis, par des textes innombrables. — Les lignes 306-310 constituent un lieu commun, que Voltaire résumera plus tard par les mots de « magasin du monde », ou « de l'univers », ou « de l'Europe » (*Henriade*, I, 312 ; lettre à Mme de Bernières du 7 oct. 1722 ; *Siècle de Louis XIV*, ch. x), appliqués tantôt

On y voit de tous les côtés le fin lin d'Égypte[1] et la pourpre tyrienne deux fois teinte[2], d'un éclat merveilleux ; cette double teinture est si vive que le temps 320
ne peut l'effacer : on s'en sert pour des laines fines, qu'on rehausse d'une broderie d'or et d'argent. Les Phéniciens font le commerce de tous les peuples jusqu'au détroit de Gadès[3], et ils ont même pénétré[4] dans le vaste océan qui environne toute la terre[5]. Ils ont fait aussi de longues 325

Ms. — 318 : *F.* : on ne voit de tous côtés que le fin lin d'Egypte, que la pourpre tyrienne d'un éclat merveilleux et d'une vive teinture que le temps ne peut effacer, les laines fines *sur les* (2 *mots effacés*) qu'on rehausse..., *Fc.* : (*Comme le texte, sauf* [318 : de tous côtés ; 319 : merveilleux, *mai* (*effacé*) cette double teinture...]). *P.* : (*Le texte*). — 323 : *FP.* : détroit des Gades, *Pc.* : de Gadès. — 325 : *F.* : Ils ont aussi fait de longues..., *Fc.* : fait aussi....

V (318) suit *Fc.*

à Londres, tantôt à Amsterdam. — Il en est de même, malgré leur apparente précision, des lignes 310-313 : d'ailleurs la Tyr historique, sinon la Tyr primitive, avait, non pas un, mais deux ports, dont un seul, celui de l'Ouest, était encore ouvert au temps de Strabon (*Géogr.*, XVI, II, 23). — Même chose encore pour les lignes 313-315, et pour les lignes 315-317 ; ces dernières toutefois rappellent ce que tous les voyageurs devaient raconter d'Amsterdam : voir, par exemple, à près de cent ans de distance, la célèbre lettre de Descartes à Balzac (15 mai 1631), que Fénelon avait pu relire récemment dans la *Vie de M. Descartes*, d'Adrien Baillet (1691), et celle de Voltaire que nous venons de citer.

1. L'indication vient d'Ezéchiel (XXVII, 7).

2. Rien de plus connu que ce procédé des célèbres teintureries tyriennes ; les poètes latins notamment y ont fait bien souvent allusion : *Te bis Afro — Murice tinctae — Vestiunt lanae*, dit Horace (*Odes*, II, XVI, 35-37) : « Deux fois teinte de la pourpre africaine est la laine de vos vêtements. » Et ailleurs (*Epodes*, XII, 16) : « Les toisons deux fois baignées dans la pourpre tyrienne. »

Muricibus tyriis iteratæ vellera lanae.

3. Et par conséquent dans toute l'étendue de la Méditerranée. Gadès est aujourd'hui Cadix, et le détroit de Gadès est le détroit de Gibraltar.

4. *Pénétré*, en franchissant le détroit.

5. C'est ainsi du moins qu'Homère se figure la géographie du

navigations sur la mer Rouge[1], et c'est par ce chemin qu'ils vont chercher, dans des îles inconnues, de l'or, des parfums et divers animaux qu'on ne voit point ailleurs[2].

« Je ne pouvois rassasier mes yeux du spectacle magnifique de cette grande ville, où tout étoit en mouvement. 330
Je n'y voyois point, comme dans les villes de la Grèce, des hommes oisifs et curieux, qui vont chercher des nouvelles dans la place publique[3] ou regarder les étrangers qui arrivent sur le port. Les hommes y sont occupés à décharger leurs vaisseaux, à transporter leurs marchan- 335
dises ou à les vendre, à ranger leurs magasins et à tenir un compte exact de ce qui leur est dû par les négociants étrangers[4]. Les femmes ne cessent jamais ou de filer les

---

Ms. — 327 : *F.* : qu'ils vont chercher, *Fc.* : qu'ils vont en côtoyant chercher, *Fc'.* : qu'ils vont chercher. — 327 : *F.* : dans des *terr* (*effacé*) îles.... — 334 : *F.* : Les hommes étoient occupés à transporter leurs marchandises..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 336 : *F.* : ou à les vendre, ou à ranger leurs magasins ou à tenir..., *FeP.* : ou à les vendre, à ranger leurs magasins, à tenir, *Pc.* : (*Le texte*). — 338 : *F.* : ne cessoient, *Fc.* : ne cessent. — 338 : *F.* : de *fin* (*effacé*) filer les laines ou de *broder d* (*effacé*) faire des dessins..., *P.* : (*Le texte*), *S.* : filer des laines.

---

monde. Mais à ce fleuve Océan, qui entourerait la terre et dans lequel on pénétrerait après avoir franchi le détroit de Gadès, Hérode déjà déclare qu'il ne croit point (II, 23 et IV, 8).

1. D'après Hérodote (IV, 42) le très ancien périple de l'Afrique accompli par les Phéniciens serait parti de la mer Rouge, qu'ils traversèrent dans toute son étendue, du Nord au Sud. Mais surtout Fénelon trouvait les textes relatifs aux navigations des Phéniciens à travers l'Océan et la mer Rouge dans la 2e partie (*Chanaan. De coloniis et sermone Phoenicum*), livre I, chap. XXXVI, de la *Geographia sacra* (Caen, in-fol., 1646; Francfort-sur-le-Mein, in-4, 1681) de l'illustre érudit protestant Samuel Bochart.

2. La mention de l'or et des parfums vient d'Ezéchiel (XXVII, 22); celle des animaux peut venir encore de Bochart (*Id., ibid.*, chap. XXXVII).

3. Souvenir de ce que disent des badauds d'Athènes Démosthène (*Philippiques*, I, IV, 10-11) et les *Actes des Apôtres* (XVII, 21).

4. « *Cette description de la ville de Tyr, qu'on vient de lire, est une*

laines, ou de faire des dessins de broderie, ou de plier les riches étoffes. 340

« D'où vient, disois-je à Narbal, que les Phéniciens se « sont rendus les maîtres du commerce de toute la terre « et qu'ils s'enrichissent ainsi aux dépens de tous les autres « peuples?

— Vous le voyez, me répondit-il, la situation de Tyr est 345 « heureuse pour la navigation. C'est notre patrie qui a la « gloire d'avoir inventé la navigation : les Tyriens furent « les premiers[1], s'il en faut croire ce qu'on raconte de la plus « obscure antiquité[2], qui domptèrent les flots, longtemps

---

Ms. — 341 : *F.* : Torbal, *Fc.* : Narbal. — 346 : *F.* : est heureuse pour la navigation. Les Tyriens sont industrieux (357)..., *Fc.* : est heureuse pour la navigation. C'est notre patrie qui a la gloire d'avoir inventé la navigation. Les Tyriens furent les premiers, s'il en faut croire ce qu'on raconte de la plus obscure antiquité, qui osèrent se mettre dans un frêle bateau, à la merci des vagues, qui domptèrent l'orgueil de la mer, qui observèrent les astres loin de la terre, suivant la science des Egyptiens et des Babyloniens, enfin qui réunirent tant de peuples que la mer avoit séparés. Les Tyriens sont industrieux (357)..., *Fc'P.* : (*Comme Fc, sauf* [se mettre dans un frêle vaisseau, à la merci des vagues et des tempêtes]); *Pe.* : (*Comme le texte, sauf* [348 : de la plus obscure antiquité, car ils avoient dompté les flots]); *Pc'S.* : (*Le texte*), *Sc.* : (*Comme le texte, sauf* [346 : heureuse pour le commerce]).

V (346) suit *Sc.*

---

peinture naturelle d'Amsterdam, qui lui ressemble en tout, si même elle ne la surpasse en richesses comme par l'étendue de son commerce. L'on n'a eu en vue que d'exciter par là l'émulation des François, en faisant voir que toutes ces choses étoient négligées dans le royaume. » (*R. 1719.*) — Déjà Gueudeville (*Critique du premier tome*, page 139) avait, dans ce « portrait » de la ville de Tyr, reconnu la Hollande, « à Pygmalion près ». Mais, ajoutait-il sincèrement ou malicieusement, « je ne crois point du tout que l'auteur ait visé » à cette ressemblance.

1. « Tyr apprit la première à confier un radeau aux vents. »

Prima ratem ventis credere docta Tyrus.

(Tibulle, I, VII, 21.)

2. Hérodote (II, 44) assure qu'à son époque (ve siècle avant l'ère chrétienne) Tyr se vantait d'être habitée depuis 2 300 ans.

« avant l'âge de Tiphys et des Argonautes[1] tant vantés dans 350
« la Grèce ; ils furent, dis-je, les premiers qui osèrent se
« mettre dans un frêle vaisseau à la merci des vagues et des
« tempêtes[2], qui sondèrent les abîmes de la mer[3], qui ob-
« servèrent les astres loin de la terre[4], suivant la science
« des Égyptiens et des Babyloniens[5], enfin qui réunirent 355
« tant de peuples, que la mer avoit séparés[6]. Les Tyriens

---

1. « Typhys était pilote sur le vaisseau de Jason » (Ovide, *Art d'aimer*, I, 6 : *Tiphys in Hæmonia puppe magister erat*), qui conduisit les Argonautes en Colchide, à la conquête de la Toison d'or. — Bossuet (*Disc. sur l'Hist. univ.*, I, v) mentionne les navigations tyriennes comme plus anciennes que l'expédition des Argonautes, qu'il place elle-même un peu avant la guerre de Troie.

2. Souvenir d'Horace (*Odes*, I, III, 10), parlant du « premier qui confia un frêle radeau à la mer farouche »,

qui fragilem truci
Commisit pelago ratem
Primus.

3. Il ne faut voir sans doute dans cette assertion aucune allusion à une découverte précise. On rapportait seulement aux Phéniciens les premières théories scientifiques du phénomène des marées (Strabon, III, v, 8).

4. C'est presque la traduction de la phrase de Pline l'Ancien : *siderum observationem in navigando Phœnices* [*invenerunt*] (*Histoire naturelle*, VII, 56).

5. Sur les traditions qui attribuent l'invention de l'astronomie aux Égyptiens et aux Babyloniens, Fénelon pouvait citer Hérodote (II, 4 et 109), Diodore (I, 81 et II, 30), Bossuet (*Disc. sur l'Hist. univ.*, III, III); sur les progrès accomplis par les Phéniciens dans cette science et sur les applications qu'ils en firent, Strabon (XVI, II, 24) et Bochart, qui l'utilise (*Geogr. sacra*, deuxième partie, I, II).

6. *Que la mer avoit séparés.* Souvenir de la même *Ode* d'Horace (21-24) : « C'est en vain qu'un dieu disjoignit exprès les continents par l'Océan qui les empêche de s'unir, si des vaisseaux impies bravent l'interdiction et traversent les mers. »

Nequiequam deus abscidit
Prudens Oceano dissociabili
Terras, si tamen impiae
Non tangenda rates transiliunt vada.

Mais, en utilisant le lieu commun d'Horace, on voit combien Fénelon

« sont industrieux, patients, laborieux, propres, sobres
« et ménagers ; ils ont une exacte police[1] ; ils sont parfai-
« tement d'accord entre eux ; jamais peuple n'a été plus
« constant, plus sincère[2], plus fidèle, plus sûr, plus com- 360
« mode[3] à tous les étrangers[4]. Voilà, sans aller chercher
« d'autres causes, ce qui leur donne l'empire de la mer
« et qui fait fleurir dans leurs ports un si utile commerce.
« Si la division et la jalousie se mettoit[5] entre eux ; s'ils
« commençoient à s'amollir[6] dans les délices et dans 365

Ms. — 357 : *FP.* : laborieux, sobres..., *Pc.* : laborieux, propres, sobres. — 358 : *F.* : police ; ils *s'entendent par* (*effacé*) sont parfaitement.... — 364 : *F.* : Si la division *se* (*effacé*) et la jalousie.

s'éloigne du sentiment qui l'inspirait. Son membre de phrase implique l'éloge le plus général du commerce, principe d'union entre les peuples.

1. *Police.* Voir livre II, ligne 92.

2. *Sincère.* Ce n'était pas trop, dans l'antiquité romaine du moins, la réputation des Phéniciens. Virgile appelle même les Tyriens le peuple *à la langue double* (*Enéide*, I, 61).

3. « On dit qu'*un homme est fort commode* pour dire qu'il est d'une société douce et aisée » (*Dictionn. de l'Académie*, 1694).

4. Nous n'avons pas de renseignements sur les vertus des Tyriens de l'époque de Télémaque. Mais Fénelon cherche ici à tracer beaucoup moins le portrait de ce peuple que le tableau idéal d'un peuple commerçant et prospère. S'il a d'ailleurs dans l'esprit, comme on peut le croire, sous le nom des anciens Tyriens, les Hollandais de son temps, on rapprochera de ce passage les *Plans de gouvernement*, qui sont de 1711, où il leur attribuera encore quelques-uns des mérites qu'il énumère ici, la « frugalité », le « travail », la « bonne police pour s'unir dans le commerce ». On peut même remarquer que ces derniers mots semblent fixer le sens qu'il faut attacher ici à l' « accord » qui règne « parfaitement » entre eux (ligne 359), à l'absence de toute « division » et de toute « jalousie » (ligne 364) : c'est une allusion sans doute à la formation de ces grandes compagnies de commerce, qui étaient florissantes en Hollande dès avant le temps où Colbert avait essayé d'en organiser de semblables chez nous.

5. Sur cette orthographe, voir livre II, ligne 451, et la note.

6. « *Le luxe et la mollesse avoient commencé de ruiner la France, où les biens des plus grands seigneurs suffisoient à peine pour les dépenses de leurs ameublements et de leurs équipages.* » (*R. 1719.*)

« l'oisiveté, si les premiers de la nation méprisoient le « travail et l'économie[1], si les arts[2] cessoient d'être en « honneur dans leur ville, s'ils manquoient de bonne foi « vers[3] les étrangers, s'ils altéroient tant soit peu les

---

Ms. — 366 : *FP.* : si les premiers d'entre eux..., *Pc.* : les premiers de la nation...

---

1. Plus directement et dès son *Sermon pour la fête de l'Épiphanie* (1685), Fénelon avait dénoncé la « mollesse » et la « prodigalité » des grands. La plainte, à vrai dire, est commune à ce moment (voir Maurice Lange, *La Bruyère critique des conditions et des institutions sociales*, Paris, 1909, I, III). Mais Fénelon pense au remède en même temps qu'au mal : le remède, ce serait le travail. Aussi, dans ses *Plans de gouvernement* (V, 3°) réclamera-t-il pour les nobles la « liberté de commercer en gros sans déroger ».

2. « *Comme les tailles devinrent personnelles et arbitraires dans le royaume et que l'on taxa l'aise et l'industrie, les arts étoient négligés et les artisans ne se mettoient pas en peine de paroître habiles, croyant se rédimer par là des contributions dont on les chargeroit.* » (*R. 1719.*) — Sur les abus de la *taille personnelle* et leurs funestes effets, voir Lavisse, *Histoire de France*, tome VII, première partie, III, 1, 4. Mais la *taille réelle* elle-même devient une véritable taille personnelle pour les « collecteurs » de l'impôt, choisis parmi les habitants aisés de la paroisse et qui sont tenus pour responsables du paiement total de la part imputée à cette paroisse. « Cet emploi, écrira encore Turgot à la fin du XVIIIe siècle, cause le désespoir et presque toujours la ruine de ceux qu'on en charge : on réduit ainsi successivement à la misère toutes les familles aisées d'un village » (Cité par Taine, *l'Ancien régime*, V, II, 4. — Cf. Lavisse, *loc. cit.*). — *Les arts* (voir livre II, ligne 95) : c'est ce que plus tard on appela *l'industrie* ; non que l'ancienne langue ait ignoré ce mot, mais elle ne le prend, ainsi que viennent de le faire les éditeurs de 1719, qu'au sens d'habileté, d'ingéniosité.

3. *Vers.* Employé concurremment avec *envers* et sans différence de sens pour dire *à l'égard de....*, comme le prouve un dialogue de Molière dans *les Fâcheux* (I, 1) :

> Je tremble, et mon amour extrême
> D'un rien se fait un crime envers celle que j'aime.
> — Si ce parfait amour, que vous prouvez si bien
> Se fait vers votre objet un grand crime de rien.

« règles d'un commerce libre[1], s'ils négligeoient leurs 70
« manufactures[2] et s'ils cessoient de faire les grandes

Ms. — 370 : *FP.* : d'un commerce libre, vous verriez bientôt (374), *Pc.* : (*Le texte*).

Mais l'usage de *vers* dans ce sens n'a guère subsisté au delà du XVIIe siècle, du moins en prose, et Vaugelas dans ses *Remarques* (édit. Chassang, tome II, page 79) le condamnait déjà (1647).

1. Cette question de la liberté du commerce et des relations commerciales avec les étrangers est une de celles qui, à l'époque du *Télémaque*, se posent avec le plus d'instance. Voir sur le système protecteur de Colbert, ses exagérations, ses résultats malheureux et les timides essais de réforme du temps de Fénelon, LAVISSE, *Histoire de France*, tome VII, 1re partie, III, III, et tome VIII, 1re partie, IV, I. Pour Fénelon, il consignera encore ses sentiments libéraux et les raisons qui lui paraissent les justifier dans ses *Plans de gouvernement* : « § VII. *Commerce*. Liberté... France assez riche, si elle vend bien ses blés, huiles, vins, toiles, etc. Ce qu'elle achètera des Anglois, Hollandois, sont épiceries et curiosités nullement comparables : laisser liberté. — Règle courante et uniforme pour ne vexer ni chicaner jamais les étrangers, pour leur faciliter achat à prix modéré. Laisser aux Hollandois profit de leur austère frugalité et travail, du péril d'avoir peu de matelots dans leurs bâtiments, de leur bonne police pour s'unir dans le commerce et de l'abondance de leurs bâtiments pour le fret (*réplique directe à l'un des motifs invoqués par Colbert pour justifier sa politique contre la Hollande*). — Manufactures à établir pour faire mieux qu'étrangers, sans exclusion de leurs ouvrages. »

2. Sur le développement de la grande industrie en France par la création des manufactures et les mesures prises pour en assurer la prospérité, voir VOLTAIRE, *Siècle de Louis XIV*, ch. XXIX; LAVISSE, *Histoire de France*, tome VII, première partie, III, II, 3, et tome VIII, première partie, IV, III. Voir aussi, sur le même sujet à l'époque du *Télémaque*, le tome I (1683-1699) de la *Correspondance des contrôleurs généraux des finances*, publiée par De Boislisle (Paris, in-4, 1874), aux divers numéros signalés au mot *Manufactures* de la table analytique des matières. On trouvera, à l'appendice (II) de ce volume, un mémoire de Desmarets, daté de 1686, « sur l'état présent des affaires », où, après avoir rappelé les bons effets de l'établissement des manufactures, il constate la décadence de plusieurs d'entre elles, « qui diminuent et sont sur le point de périr. Un secours donné à propos et bien ménagé, ajoute-t-il, peut les soutenir... On ne peut croire l'utilité que produiroit un secours médiocre employé avec connois-

« avances[1] qui sont nécessaires pour rendre leurs mar-
« chandises parfaites, chacune dans son genre, vous ver-
« riez bientôt tomber cette puissance que vous admirez.
— Mais expliquez-moi, lui disois-je, les vrais moyens 375
« d'établir un jour à Ithaque un pareil commerce.
— Faites, me répondit-il, comme on fait ici : recevez
« bien et facilement tous les étrangers ; faites-leur trouver
« dans vos ports la sûreté, la commodité, la liberté en-
« tière[2] ; ne vous laissez jamais entraîner ni par l'avarice[3], 380

Ms. — 377 : *F.* : me répondoit-il. — 378 : *F.* : étrangers; *accoutum* (*effacé*); faites-leur trouver.... — 380 : *F.* : jamais *all* (*effacé*) entraîner.

sance ». — Au nombre des mesures qui avaient dû porter préjudice à la prospérité de l'industrie dans certaines villes, il faut sans doute placer la Révocation de l'édit de Nantes. C'est ce qui n'a pas échappé ici, on le conçoit sans peine, aux éditeurs de 1719. « *La proscription des réformés de France ayant donné lieu à l'établissement de quantité de manufactures hors du royaume, comme celles des étoffes de soie, la ville de Lyon, de Tours, etc., en ont souffert un préjudice irréparable.* » (*R. 1719.*)

1. Il s'agit ici non d'avances privées destinées à favoriser la création ou le développement d'une entreprise dont les commanditaires se promettent des bénéfices ultérieurs, mais d'avances faites par l'État en faveur de certaines industries. C'est ainsi qu'en 1692 avait été faite par le roi aux Van Robais, pour la manufacture de draps qu'ils avaient en 1665 établie dans Abbeville, une avance de 60 000 livres (*Correspond. des contrôleurs généraux*, tome I, n° 1079). Dès l'établissement d'ailleurs de cette manufacture, le roi avait avancé aux manufacturiers deux mille livres par chaque métier battant » (Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, ch. XXIX). Mais Fénelon serait volontiers allé plus loin encore. Il pensait à une institution régulière, à une « espèce de mont-de-piété pour ceux qui voudront commercer et qui n'ont de quoi avancer » (*Plans de gouvernement*, VII).

2. Voir, comme un exemple des erreurs de la fiscalité contemporaine à l'égard des bâtiments étrangers, un mémoire de la chambre de commerce de Marseille (1674) cité par LAVISSE, *Hist. de France*, tome VIII, 1re partie, IV, IV, 3.

3. *Avarice*, voir livre II, ligne 458. Sur la part de l'*orgueil* dans la politique de Louis XIV et de Colbert à l'égard de la Hollande, voir LAVISSE, *Id.*, tome VII, 1re partie, III, III, 2.

« ni par l'orgueil. Le vrai moyen de gagner beaucoup est
« de ne vouloir jamais trop gagner[1] et de savoir perdre à
« propos. Faites-vous aimer par tous les étrangers; souf-
« frez même quelque chose d'eux ; craignez d'exciter leur
« jalousie par votre hauteur. Soyez constant dans les règles 385
« du commerce[2] ; qu'elles soient simples et faciles ; accou-
« tumez vos peuples à les suivre inviolablement : punissez
« sévèrement la fraude et même la négligence ou le faste
« des marchands, qui ruine le commerce en ruinant les
« hommes qui le font[3]. Surtout n'entreprenez jamais de 390
« gêner le commerce pour le tourner selon vos vues. Il faut

Ms. — 384 : *F.* : quelque chose ; craignez... *Fc.* : quelque chose d'eux ; craignez... — 387 : *F.* : vos peuples *à être actifs* (3 *mots effacés*) à les suivre.... — 391 : *F.* : pour le tourner *à votre* (2 *mots effacés*) selon vos vues.

1. Voir ci-dessus la note de la ligne 163.

2. C'est un vœu que Fénelon exprimera à nouveau (1711) dans ses *Plans de gouvernement* (VII) : « Règle constante et uniforme pour ne vexer ni chicaner jamais les étrangers, pour leur faciliter achat à prix modéré. »

3. *Les hommes qui le font*, c'est-à-dire les marchands eux-mêmes : si les marchands se ruinent par un trop grand amour du luxe, ils ne pourront plus exercer leur commerce, et ainsi, peu à peu, le commerce même du pays sera anéanti. — La facilité avec laquelle les commerçants malhonnêtes peuvent faire banqueroute est signalée (*Mémoires des Intendants de la généralité de Paris*, publiés par De Boislisle, appendice), dans un mémoire anonyme adressé à La Reynie en 1684, comme une des causes principales de la ruine du commerce parisien. Le mal est d'ailleurs dénoncé peu après (1687) par la comédie satirique de Nolant de Fatouville, *le Banqueroutier* (*Théâtre italien de Gherardi*, tome I). — Fénelon, on le voit, est sévère non seulement contre la « fraude », mais même contre la « négligence » en matière commerciale. Il devait l'être particulièrement contre le « faste » : il instruit à plusieurs reprises, du *Sermon pour l'Epiphanie* (1685) à l'*Examen de conscience* et aux *Plans de gouvernement* (1711), le procès du luxe, de ses progrès inévitables « de la plus haute condition à la lie du peuple » (*Examen*, II, XII), de ses effets désastreux pour les mœurs et pour la fortune des particuliers et de l'État (*Sermon*, II ; *Plans*, VII). Le gouvernement lui-même d'ailleurs en vint, par ses « inspecteurs des manufactures », à surveiller ces imprudences

« que le prince ne s'en mêle point, de peur de le gêner[1],
« et qu'il en laisse tout le profit à ses sujets, qui en ont la
« peine ; autrement il les découragera : il en tirera assez
« d'avantages par les grandes richesses qui entreront dans 395
« ses États. Le commerce est comme certaines sources : si
« vous voulez détourner leur cours, vous les faites tarir.
« Il n'y a que le profit et la commodité qui attirent les
« étrangers chez vous : si vous leur rendez le commerce
« moins commode et moins utile, ils se retirent insensi- 400
« blement et ne reviennent plus, parce que d'autres peu-
« ples, profitant de votre imprudence, les attirent chez eux
« et les accoutument à se passer de vous[2]. Il faut même

Ms. — 399 : *F.* : chez vous. *Ne* (*effacé*) si vous...

---

des particuliers. C'est ainsi que l'un de ces fonctionnaires, dans un rapport de 1713, signalera, pour s'en étonner, les constructions somptueuses et l'excessive dépense du « sieur Van Robais », à Abbeville (*Mémoires des Intendants*, etc., page 641).

1. Le conseil de Fénelon paraît viser, comme abusive, toute intervention de l'État dans les affaires commerciales; cette condamnation est un des effets généraux de la réaction qui se produit, à la fin du siècle, contre les excès du système de Colbert, et il n'y a pas lieu sans doute de chercher à préciser davantage l'allusion. On retrouve d'ailleurs la même indication générale dans le mémoire attribué à Saint-Simon sur les *Projets de gouvernement du duc de Bourgogne* (publié par P. Mesnard, Paris, 1860) : « L'entière liberté dans le commerce, y est-il dit (page 50), avec la protection du roi, et protection sans s'en mêler directement ni indirectement le moins du monde, est l'unique maxime qui puisse le ressusciter en France et le faire refleurir. »

2. « En 1699, un nouveau tarif diminua les droits d'entrée en Hollande et en France. Les relations commerciales reprirent; mais elles furent moins actives qu'auparavant. Pendant la guerre (la « guerre de tarifs »), les Hollandais étaient allés chercher en Portugal et en Espagne ces denrées qu'ils demandaient autrefois à la France; des rapports d'affaires s'étaient formés; des habitudes nouvelles avaient été prises » (Lavisse, *id.*, VIII, première partie, page 260). — Ce n'est certainement pas au médiocre succès du tarif

« vous avouer que, depuis quelque temps, la gloire de Tyr
« est bien obscurcie. O si vous l'aviez vue, mon cher Télé- 405
« maque, avant le règne de Pygmalion, vous auriez été
« bien plus étonné ! Vous ne trouvez plus maintenant ici
« que les tristes restes d'une grandeur qui menace ruine.
« O malheureuse Tyr, en quelles mains es-tu tombée !
« Autrefois la mer t'apportoit le tribut de tous les peuples 410
« de la terre[1]. Pygmalion craint tout et des étrangers et de
« ses sujets. Au lieu d'ouvrir, suivant notre ancienne cou-
« tume, ses ports à toutes les nations les plus éloignées, dans
« une entière liberté, il veut savoir le nombre des vaisseaux
« qui arrivent, leur pays, les noms des hommes qui y sont, 415
« leur genre de commerce, le prix de leurs marchandises
« et le temps qu'ils doivent demeurer ici[2]. Il fait encore
« pis ; car il use de supercherie pour surprendre les mar-
« chands et pour confisquer leurs marchandises. Il inquiète

Ms. — 407 : Vous ne trouvez plus ici..., *Fc.* : plus maintenant ici.... — 411 : *F.* : de la terre. Pygmalion, *Fc.* : de la terre. *Maintenant* (*effacé*) Pygmalion.... — 415 : *F.* : les *h* (*effacé*) noms des hommes.... — 416 : *F.* : leur genre de commerce, la nature et le prix de leurs marchandises, *P.* : leur genre de commerce *et* (*effacé*) le prix de leurs marchandises.

V (416) suit *F.*

---

de 1699 que pense précisément Fénelon, puisqu'à cette époque le *Télémaque* était rédigé. Mais on ne l'avait pas attendu sans doute pour constater ces habitudes nouvelles des Hollandais ou tel autre symptôme de même nature et également inquiétant. — Tout ce long et intéressant passage sur les causes de la prospérité ou de la décadence du commerce est l'objet des critiques de Gueudeville (*Critique du premier tome*, p. 140), pour cette unique raison, il est vrai, qu' « un ecclésiastique n'entend rien à ces matières ».

1. Nouveau et heureux résumé d'Ezéchiel, XXVII, 12-25.

2. Voir encore le mémoire, déjà cité (note de la ligne 380), de la chambre de commerce de Marseille sur le tort que font à ce port, sinon les pratiques dénoncées ici, du moins les tracasseries et les enquêtes fiscales.

« les marchands qu'il croit les plus opulents ; il établit, sous 420
« divers prétextes, de nouveaux impôts[1]. Il veut entrer lui-
« même dans le commerce, et tout le monde craint d'avoir
« quelque affaire avec lui. Ainsi le commerce languit ; les
« étrangers oublient peu à peu le chemin de Tyr[2], qui leur
« étoit autrefois si doux, et, si Pygmalion ne change de 425
« conduite, notre gloire et notre puissance seront bientôt
« transportées à quelque autre peuple mieux gouverné que
« nous. »

« Je demandai ensuite à Narbal comment les Tyriens s'étoient rendus si puissants sur la mer : car je voulois 430 n'ignorer rien de tout ce qui sert au gouvernement d'un royaume.

« Nous avons, me répondit-il, les forêts du Liban qui
« fournissent le bois des vaisseaux, et nous les réservons
« avec soin pour cet usage : on n'en coupe jamais que pour 435
« les besoins publics[3]. Pour la construction des vaisseaux,

---

Ms. — 420 : *F.* : qu'il croit opulents, il *impose* (*effacé*) établit..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 426 : *F.* : seront transportées, *Fc.* : bientôt transportées.... — 429 : *F.* : à Torbal, *Fc.* : à Narbal. — 430 : *FP.* : puissants sur mer, *Pc.* : sur la mer. — 431 : *F.* : tout ce qui *appartient* (*effacé*) sert au.... — 431 : *F.* : d'un grand royaume, *Fc.* : d'un royaume. — 435 : *F.* : on ne le coupe, *Fc.* : on n'en coupe.... — 436 : *F.* : Pour la structure des vaisseaux, nous avons... *Fc.* : Pour la construction *et pour la conduite* (4 *mots effacés*) des vaisseaux *et pour* (2 *mots effacés*), nous avons....

---

1. Sur les abus de la réglementation, de la surveillance, de la fiscalité et sur les méfiances qu'ils provoquent, voir encore Lavisse, *Hist. de France*, tome VII, première partie, page 227 et tome VIII, première partie, pages 209-211.

2. C'est presque dans les mêmes termes que l'histoire expose, de nos jours, les conséquences des mesures prohibitives, à la fin du XVIIe siècle : « Les Anglais et les Hollandais délaissent nos ports... Porto, Lisbonne, Cadix s'enrichissent aux dépens de Bayonne, de Bordeaux, de La Rochelle et de Nantes » (Lavisse, *id.*, tome VIII, première partie, page 208).

3. Deux éléments à distinguer ici : 1° un souvenir de l'*ordonnance ur les eaux et forêts* rendue en 1669 sous l'inspiration de Colbert,

« nous avons l'avantage d'avoir des ouvriers habiles[1].
— Comment, lui disois-je, avez-vous pu faire pour
« trouver ces ouvriers?

Ms. — 437 : *F.* : habiles. *Mai* (*effacé*). Comment....

---

et qui met au premier rang les services qu'on peut attendre de l'exploitation des forêts « pour les nécessités de la guerre... et pour l'accroissement du commerce, par les voyages au long cours dans toutes les parties du monde » ; en fait les bois furent « employés en quantité pour la marine » (Lavisse, *id.*, tome VII, première partie, page 188) ; — 2° le regret que cet emploi étendu du bois des forêts ne soit pas exclusif. Fénelon va plus loin que Colbert et Louis XIV : il voudrait que les bois fussent « réservés » pour les besoins de la marine ou, à tout le moins, « pour les besoins publics ». Et il n'est pas difficile de conjecturer ce qu'il a précisément en vue. On le comprendra en relisant les pages célèbres où Saint-Simon (*Mémoires*, édit. De Boislisle, tome XXVIII, pages 172-173) suppute ce que la construction de Marly a coûté « en parcs, en forêt ornée et renfermée ; ... en forêts toutes venues et touffues qu'on y a apportées en grands arbres de Compiègne et de bien plus loin sans cesse, dont plus des trois quarts mouroient et qu'on remplaçoit aussitôt ; en vastes espaces de bois épais et d'allées obscures subitement changées en immenses pièces d'eau où on se promenoit en gondoles, puis remises en forêts à n'y pas voir le jour dès le moment qu'on les plantoit ». Tels furent les effets, conclut Saint-Simon, de « ce plaisir superbe de forcer la nature, que ni la guerre la plus pesante, ni la dévotion ne put émousser » chez Louis XIV. Les sentiments de Fénelon sont certainement pareils à ceux de Saint-Simon et le souci de la préservation des forêts se lie chez lui à l'ardent désir de voir le roi et, après le roi, tant de particuliers renoncer à ces constructions dispendieuses, à ces établissements si onéreux de « parcs sans bornes », de « jardins où l'on renverse toute la terre », contre lesquels il n'a cessé de protester (*Examen de conscience*, III, xii ; *Plans de gouvernement*, III, v). — On trouvera à l'appendice du volume des *Mémoires des Intendants* (*Généralité de Paris*), publié par De Boislisle, deux mémoires de Vauban sur « la culture des forêts » (1701) et « concernant la conservation et l'augmentation des bois ».

1. Sur les efforts heureux de Colbert en vue de la création d'une industrie maritime nationale, voir Lavisse, *Id.*, VII, deuxième partie, viii, ii, 2, et Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, chap. xxix.

« Il me répondoit : 440

— Ils se sont formés peu à peu dans le pays. Quand « on récompense bien ceux qui excellent dans les arts[1], on « est sûr d'avoir bientôt des hommes qui les mènent à leur « dernière perfection ; car les hommes qui ont le plus de « sagesse et de talent ne manquent point de s'adonner aux 445 « arts auxquels les grandes récompenses sont attachées. Ici « on traite avec honneur tous ceux qui réussissent dans les « arts et dans les sciences utiles à la navigation. On consi- « dère un bon géomètre; on estime fort un bon astro- « nome ; on comble de biens un pilote qui surpasse les 450 « autres dans sa fonction ; on ne méprise point un bon char- « pentier ; au contraire, il est bien payé et bien traité. Les « bons rameurs mêmes ont des récompenses sûres et pro- « portionnées à leurs services : on les nourrit bien ; on a « soin d'eux quand ils sont malades ; en leur absence, on a 455 « soin de leurs femmes et de leurs enfants ; s'ils périssent « dans un naufrage, on dédommage leurs familles ; on « renvoie chez eux ceux qui ont servi un certain temps. « Ainsi on en a autant qu'on en veut : le père est ravi d'éle- « ver son fils dans un si bon métier ; et, dès sa plus tendre 460 « enfance, il se hâte de lui enseigner à manier la rame, à « tendre les cordages et à mépriser les tempêtes. C'est ainsi « qu'on mène les hommes, sans contrainte[2], par la récom-

---

Ms. — 440 : *F.* : il *ajo* (*effacé*) répondoit, *P.* : il me répondit, *Pc.* : il me répondoit. — 441 : *F.* : formés dans le pays. *Fc.* : formés peu à peu dans.... — 447 : *F.* : dans les arts utiles.... *Fc.* : dans les arts et dans les sciences utiles.... — 449 : *F.* : on estime un habile..., *Fc.* : on estime fort un habile..., *P.* : (*Le texte*). — 449 : *F.* : ...astronome ; on *pay* (*effacé*) comble de.... — 457 : *F.* : leurs familles. *Après* (*effacé*) on renvoie.... — 460 : *FPS.* : dès sa plus tendre enfance, *Sc.* : tendre jeunesse.

V (449) suit *Fc.* ; (460-461) suit *Sc.*

---

1. Voir livre II, ligne 95.

2. Il y a de nouveau plusieurs éléments à distinguer dans le long passage qu'on vient de lire : 1° une théorie conservatrice, tout à fait

« pense et par le bon ordre. L'autorité seule ne fait jamais

Ms. — 464 : *F.* : ne fait jamais bien . il faut gagner..., *Fe.* : (*Comme le texte*).

semblable à celle qu'expose Bossuet dans son chapitre III du *Discours sur l'histoire universelle,* à propos des Égyptiens : « La loi assignoit à chacun son emploi, qui se perpétuoit de père en fils. On ne pouvoit ni en avoir deux, ni changer de profession ; mais toutes les professions étoient honorées. Il falloit qu'il y eût des emplois et des personnes plus considérables... : mais tous les métiers jusqu'aux moindres étoient en estime ; et on ne croyoit pas pouvoir sans crime mépriser les citoyens dont les travaux, quels qu'ils fussent, contribuoient au bien public. Par ce moyen tous les arts venoient à leur perfection : l'honneur, qui les nourrit, s'y mêloit partout ; on faisoit mieux ce qu'on avoit toujours vu faire et à quoi on s'étoit uniquement exercé dès son enfance » ; — 2° un souvenir des efforts de Colbert pour la fabrication des navires (voir ci-dessus la note de la ligne 437) et le recrutement de la flotte, efforts continués par son fils Seignelay (1683-1690), dont on sait les relations avec Fénelon, et compromis, depuis, — au moins ce fut, après La Hougue (1692), le sentiment du public — par l'administration de Pontchartrain (1690-1699) ; une adhésion notamment aux mesures prises en faveur des matelots engagés en vertu de l'inscription maritime (1673) : alternative régulière de service et d'inactivité ; solde de service ; demi-solde du temps de repos ; exemptions de diverses charges ; pensions pour les blessés ; création d'hôpitaux marins (1674) ; constitution en faveur des familles des blessés d'une *Caisse des gens de mer* (1675) ; — 3° des réserves cependant en ce qui touche le recrutement : *a*) des rameurs : employés sur les *galères,* ces rameurs, sauf un petit nombre de volontaires, étaient ou bien des esclaves turcs, achetés ou faits prisonniers, ou bien des condamnés ou des hommes arrêtés dans les opérations de police et assimilés, sans procès, aux condamnés (on s'explique par là, l'expression de Fénelon — ligne 453 — « les bons rameurs *mêmes* ») : rien de plus dur que le traitement auxquels ils étaient soumis, de plus incertain que la durée de leurs services et les conditions de leur libération ; *b*) des matelots eux-mêmes, qui doivent former l'équipage des *vaisseaux,* et dont l'enrôlement ne va pas « sans contrainte ». Malgré la régularité légale de son jeu, en effet, l'*inscription maritime* rencontra les plus vives résistances et ne supprima pas entièrement l'odieux système de la *presse* ou de l'enlèvement violent et de l'enrôlement arbitraire des hommes des villes et des villages maritimes. Fénelon paraît se déclarer ici contre toutes les

« bien ; la soumission des inférieurs ne suffit pas : il faut 465
« gagner[1] les cœurs et faire trouver aux hommes leur
« avantage pour[2] les choses où l'on veut se servir de leur
« industrie. »

« Après ce discours, Narbal me mena visiter tous les
« magasins, les arsenaux et tous les métiers qui servent à 470
« la construction des navires. Je demandois le détail des
« moindres choses, et j'écrivois[3] tout ce que j'avois appris,
« de peur d'oublier quelque circonstance utile.

« Cependant Narbal, qui connoissoit Pygmalion et qui m'aimoit, attendoit avec impatience mon départ, 475 craignant que je ne fusse découvert par les espions du roi, qui alloient nuit et jour par toute la ville ; mais les vents ne nous permettoient point encore de nous embarquer. Pendant que nous étions occupés à visiter curieusement le port et à interroger divers marchands, nous 480 vîmes venir à nous un officier[4] de Pygmalion, qui dit à Narbal :

« Le roi vient d'apprendre d'un des capitaines de vais-

Ms. — 466 : *F.* : aux hommes, quoique soumis, leur avantage..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 467 : *FPS.* : pour les choses, *Sc.* : dans les choses. — 469 : *F.* : Torbal, *Fc.* : Narbal. — 470 : *F.* : les arsenaux, *les* (*effacé*) et tous.... — 471 : *F.* : le détail des moindres choses et je marquois tout, de peur..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 474 : *F.* : Cependant Torbal, *F.* : Cependant Narbal. — 481 : *F.* : un officier du roi, *Fc.* : de Pygmalion. — 482 : *F.* : Torbal, *Fc.* : Narbal. — 483 : *FPS.* : des capitaines de vaisseaux, *Sc.* : des capitaines des vaisseaux.

---

formes, légales ou violentes, de service obligatoire, et leur préférer l'enrôlement volontaire encouragé par l'assurance d'avantages pécuniaires ou autres (Cf. *Examen de conscience*, XXIII et XXIV).

1. Voir ci-dessus la note de la ligne 163.

2. Voir ci-dessus la note de la ligne 4.

3. Un peu invraisemblable. Toutefois Fénelon savait par Hérodote (V, 58) que l'écriture en Grèce datait d'une époque bien antérieure à la guerre de Troie, et que l'origine en était plus ancienne encore dans les pays phéniciens.

4. Voir livre II, ligne 169, et la note.

« seaux qui sont revenus d'Égypte avec vous que vous
« avez mené[1] un étranger qui passe pour Chyprien : le roi 485
« veut qu'on l'arrête et qu'on sache certainement de quel
« pays il est; vous en répondrez sur votre tête. »

« Dans ce moment, je m'étois un peu éloigné pour regarder de plus près les proportions que les Tyriens avoient gardées dans la construction d'un vaisseau pres- 490 que neuf, qui étoit, disoit-on, par cette proportion si exacte de toutes ses parties, le meilleur voilier qu'on eût jamais vu dans le port[2], et j'interrogeois l'ouvrier qui avoit réglé ces proportions.

« Narbal, surpris et effrayé, répondit : 495

« Je cherche cet étranger, qui est de l'île de
« Chypre. »

Quand il eut perdu de vue cet officier, il courut vers moi pour m'avertir du danger où j'étois.

« Je ne l'avois que trop prévu, me dit-il, mon cher 500
« Télémaque : nous sommes perdus. Le roi, que sa défiance

Ms. — 485 : *FPS.* : mené un étranger, *Sc.* : mené d'Égypte un étranger. — 495 : *F.* : Torbal, surpris et effrayé, répondit seulement qu'il chercheroit cet étranger, et qu'il étoit certainement de l'île de Chypre, *Fc.* : Narbal surpris et effrayé répondit : Je cherche cet étranger; il est certainement de l'île de Chypre, *Fc'PS.* : (*Le texte*), *Sc.* : (*Comme le texte, sauf* [496 : Je vais chercher, cet étranger].

V (485) suit *Sc.* — (496) suit *Sc*, qui est peut-être de la main de Fénelon.

---

1. Fréquent dans le sens d'*amener*, qui est d'ailleurs également employé. Molière écrit tour à tour :

> Sans m'en faire un récit, je sais ce qui vous mène.
> (*L'École des femmes*, V, VII.)

> Pareille ardeur me presse et même soin m'amène.
> (*Le Misanthrope*, V, II.)

2. Voir, dans Lavisse, *Id.*, VII, deuxième partie, page 254, les examens techniques minutieux prescrits par Colbert en vue de la « recherche du vaisseau à voiles modèle ».

« tourmente jour et nuit, soupçonne que vous n'êtes pas
« de l'île de Chypre : il ordonne qu'on vous arrête ; il veut
« me faire périr, si je ne vous mets entre ses mains.
« Que ferons-nous ? O dieux, donnez-nous la sagesse pour 505
« nous tirer de ce péril. Il faudra, Télémaque, que je vous
« mène au palais du roi. Vous soutiendrez que vous êtes
« Chyprien, de la ville d'Amathonte[1], fils d'un statuaire de
« Vénus[2]. Je déclarerai que j'ai connu autrefois votre père,
« et peut-être que le roi, sans approfondir davantage, vous 510
« laissera partir. Je ne vois plus d'autre moyen de sauver
« votre vie et la mienne. »

« Je répondis à Narbal :

« Laissez périr un malheureux que le destin veut perdre.
« Je sais mourir, Narbal, et je vous dois trop pour vouloir 515
« vous entraîner dans mon malheur. Je ne puis me résoudre
« à mentir : je ne suis pas Chyprien, et je ne saurois dire
« que je le suis. Les dieux voient ma sincérité : c'est à eux
« à conserver ma vie par leur puissance, s'ils le veulent ;
« mais je ne veux point la sauver par un mensonge[3]. » 520

Ms. — 502 : *F.* : jour et nuit *a découvert que vous êtes* (5 *mots effacés*) soupçonne que vous n'êtes pas.... — 503 : *FP.* : il veut qu'on vous arrête, *Pc.* : il ordonne qu'on.... — 513 et 515 : *F.* : Torbal, *Fc.* : Narbal. — 516 : *F.* : dans mon malheur. Mon cœur ne peut se résoudre..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 519 : *FP.* : par leur puissance ; mais je..., *Pc.* : par leur puissance, s'ils le veulent, mais je ....

---

1. Cette ville du sud de l'île de Chypre, elle-même tout entière consacrée à Vénus, passait (Virgile, *Énéide*, X, 51) pour l'un des séjours préférés de la déesse.

2. Fénelon pouvait avoir la notion des artisans attachés, pour la fabrication de l'imagerie religieuse, à telle ou telle ville consacrée, par le célèbre récit de l'émeute des artisans d'Ephèse (*Actes des apôtres*, XIX, 23 et suiv.).

3. « *Cette morale est admirable et tout à fait opposée à celle des Jésuites, que l'on a en vue de combattre ici : comme le roi avoit été élevé suivant les maximes de la dernière, l'auteur montre par là à son élève que ce n'étoit ni sur les principes, ni sur l'exemple de son aïeul qu'il devoit se régler.* » (*R. 1719.*) — Il va de soi qu'ici encore il faut laisser

« Narbal me répondoit :

« Ce mensonge, Télémaque, n'a rien qui ne soit inno-
« cent; les dieux mêmes ne peuvent le condamner : il ne
« fait aucun mal à personne ; il sauve la vie à deux inno-
« cents ; il ne trompe le roi que pour l'empêcher de faire 525
« un grand crime. Vous poussez trop loin l'amour de la
« vertu et la crainte de blesser la religion.

— Il suffit, lui disois-je, que le mensonge soit men-
« songe pour n'être pas digne d'un homme qui parle en
« présence des dieux et qui doit tout à la vérité. Celui qui 530
« blesse la vérité offense les dieux et se blesse soi-même [1],
« car il parle contre sa conscience. Cessez, Narbal, de me
« proposer ce qui est indigne de vous et de moi. Si les
« dieux ont pitié de nous, ils sauront bien nous délivrer ;
« s'ils veulent nous laisser périr, nous serons en mourant 535
« les victimes de la vérité, et nous laisserons aux hommes
« l'exemple de préférer la vertu sans tache à une longue
« vie : la mienne n'est déjà que trop longue, étant si mal-
« heureuse. C'est vous seul, ô mon cher Narbal, pour qui

Ms. — 522 : *F.* : Torbal, *Fc.* : Narbal. — 526 : *FP.* : Vous poussez trop loin, Télémaque, l'amour..., *Pc.* : trop loin l'amour. — 530 : *F.* : à la vérité : qui blesse la vérité..., *Fc.* : à la vérité : celui qui blesse la vérité.... — 532 : *F.* : Torbal, *P.* : Narbal. — 538 : *F.* : n'est déjà que trop malheureuse. C'est vous seul..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 539 : *F.* : Torbal, P. Narbal.

à l'éditeur de Rotterdam la responsabilité d'une interprétation qui ne paraît traduire en aucune façon les sentiments de Fénelon.

1. Dès avant le XVIe siècle, le pronom personnel a une tendance à se substituer au réfléchi. Cette tendance, qui devait, depuis, devenir de plus en plus sensible, était déjà plus marquée au XVIIe siècle. Sans entrer ici dans le détail des distinctions introduites par les grammairiens, notons qu'à la fin du siècle (1687), Thomas Corneille, dans ses *Observations* sur les *Remarques* de Vaugelas (édit. Chassang, tome I, page 276) se range à l'avis du P. Bouhours, avis tout à fait conforme à l'usage qui, depuis, a en effet persisté et qui restreint l'emploi du réfléchi au cas où le sujet est de sens indéterminé : « On aime mieux dire du mal de soi que de n'en point parler. » Toutefois, avec

« mon cœur s'attendrit. Falloit-il que votre amitié pour un 540
« malheureux étranger vous fût si funeste ! »

« Nous demeurâmes longtemps dans cette espèce de combat; mais enfin nous vîmes arriver un homme qui couroit hors d'haleine : c'étoit un autre officier du roi, qui venoit de la part d'Astarbé. Cette femme[1] étoit belle 545 comme une déesse[2] ; elle joignoit aux charmes du corps tous ceux de l'esprit; elle étoit enjouée, flatteuse, insinuante. Avec tant de charmes trompeurs, elle avoit, comme les Sirènes[3], un cœur cruel et plein de malignité ; mais

Ms. — 541 : *F.* : étranger vous fût, *Fc.* : étranger comme moi vous fût, *Fc'.* : (*Comme F*). — 542 : *F.* : dans ce combat, *Fc.* : dans cette espèce de combat. — 547 : *FP.* : insinuante. Avec une apparence de douceur, elle avoit un cœur cruel..., *Pc.* Avec tant de charmes trompeurs elle avoit un cœur cruel..., *Pc'.* : (*Le texte*).

Bouhours encore, il juge que si « *soy-mesme* se dit comme *soy* en général, *soy-mesme* et *luy-mesme* se disent presque également d'une personne particulière. » Ces puristes eussent donc approuvé la phrase de Fénelon, où notre usage moderne substituerait *lui-même* à *soi-même*.

1. « *Ce portrait est celui de la marquise de Montespan, nommée Françoise-Athénaïs de Rochechouart, que Louis XIV enleva à son mari. Elle étoit belle, enjouée, flatteuse, insinuante, mais ambitieuse, cruelle, vindicative et capable des plus grands excès. Le roi quitta pour elle la reine, son épouse. Cette maîtresse ambitieuse, étant moins attachée à la personne du roi qu'à l'éclat de sa couronne, remplit toute la cour de trouble, quand le monarque la voulut quitter pour Mlle de Fontanges. Elle menaça de déchirer aux yeux du roi les enfants qu'elle avoit eus de lui et fut soupçonnée d'avoir fait empoisonner la nouvelle favorite qui l'avoit supplantée par sa beauté. Elle reprocha au roi qu'il sentoit mauvais, etc...* » (*R. 1719.*) — On fit certainement d'autres applications du portrait d'Astarbé : « On avoit persuadé au roi, dit Saint-Simon (*Écrits inédits*, tome IV, page 458) qu'Astarbé et Pygmalion dans Tyr étoient sa peinture et celle de Mme de Maintenon dans Versailles. » Gueudeville (*Critique du premier tome*, page 147) cherche également à faire croire à cette dernière ressemblance. Voir encore *Introduction*, page XXXVIII, note 3.

2. C'est ce qu'Homère dit d'Hélène (*Iliade*, III, 158).

3. Divinités marines, sans doute au nombre de deux (*Odyssée*, XII, 52 et 167), qu'Homère décrit ainsi (*Id.*, *ibid.*, 39 et suiv.) : « Elles charment tous les hommes qui abordent chez elles. Quiconque

elle savoit cacher ses sentiments corrompus par un pro- 550
fond artifice. Elle avoit su gagner[1] le cœur de Pygmalion par sa beauté, par son esprit, par sa douce voix et par l'harmonie de sa lyre. Pygmalion, aveuglé par un violent amour pour elle, avoit abandonné la reine Topha[2], son
épouse. Il ne songeoit qu'à contenter toutes les passions 555
de l'ambitieuse Astarbé; l'amour de cette femme ne lui étoit guère moins funeste que son infâme avarice[3]. Mais quoiqu'il eût tant de passion pour elle, elle n'avoit pour lui que du mépris et du dégoût; elle cachoit ses vrais
sentiments et elle faisoit semblant de ne vouloir vivre que 560
pour lui, dans le même temps où elle ne pouvoit le souffrir.

« Il y avoit à Tyr un jeune Lydien[4] nommé Mala-

Ms. — 550 : *F.* : cacher sa malignitè, *Fc.* : ses sentiments corrompus. — 554 : *F.* : la reine *Naus* (*effacé*) Topha. — 555 : *F.* : contenter toutes les fantaisies d'Astarbé, pleine d'une folle ambition. *Quoiqu'elle n'eût pas le* (6 *mots effacés*) l'amour de cette femme...., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 557 : *F.* : avarice· *Astarbé* (*effacé*). Mais quoiqu'il eût.... — 559 : *F.* : et du dégoût : *mais* (*effacé*) elle cachoit. — 561 : *F.* : le même temps où elle lui étoit infidèle, *Fc.* : (*Comme le texte*). — 563 : *F.* : un jeune Crétois d'une merveilleuse beauté. Elle le vit, elle l'aima (569), *Fc.* : (*Comme le texte, sauf* [563 : nommé Nausiclès]), *Fc'.* : (*Comme le texte, sauf* [563 : nommé Callistandre]), *Fc''.* : (*Comme le texte*)).

---

s'en approche sans savoir et écoute la voix des Sirènes ne verra plus sa femme et ses tendres enfants fêter son retour et s'asseoir joyeux auprès de lui : mais par leur chant mélodieux les Sirènes le charment, assises dans une prairie, entourées d'un monceau de cadavres humains qui pourrissent et dont les chairs se consument, découvrant le squelette. » — Sur *malignité*, voir livre IV, note de la ligne 152.

1. Voir ci-dessus la ligne 163 et la note.

2. Le nom d'*Astarbé* est imaginaire, comme le personnage. Il rappelle celui d'*Astarté*, la déesse phénicienne dont le nom se trouve plusieurs fois cité dans l'Écriture (*Juges* II, 13 et X, 6; I *Rois*, VII, 3 et XII, 10, etc.). — La reine *Topha* est également imaginaire. Son nom rappelle celui du lieu (*Tophet*), plusieurs fois dénoncé dans la Bible (IV *Rois*, XXIII, 10; Isaïe, XXX, 33, Jérémie, VII, 31), où les fervents de Moloch lui immolaient leurs enfants sur un bûcher.

3. Voir la ligne 458 du livre II, et la note.

4. Fénelon faisait d'abord de ce jeune homme un Crétois (voir

chon[1], d'une merveilleuse beauté, mais mou, efféminé, noyé dans les plaisirs. Il ne songeoit qu'à conserver la 565 délicatesse de son teint, qu'à peigner ses cheveux blonds flottants sur ses épaules, qu'à se parfumer, qu'à donner un tour gracieux aux plis de sa robe, enfin qu'à chanter ses amours sur sa lyre. Astarbé le vit; elle l'aima et devint furieuse[2]. Il la méprisa, parce qu'il étoit passionné 570 pour une autre femme. D'ailleurs, il craignit de s'exposer à la cruelle jalousie du roi. Astarbé, se sentant méprisée, s'abandonna à son ressentiment. Dans son désespoir, elle s'imagina qu'elle pouvoit faire passer Malachon

---

Ms. — 569 : *F.* : elle l'aima, elle en devint furieuse, *Fc.* : elle l'aima et devint furieuse, — 570 : *F.* : ....furieuse. Il méprisa Astarbé et il craignit même de s'exposer..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 572 : *F.* : du roi. Cette femme, se sentant méprisée. devint furieuse. Dans son désespoir..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 574 : *F.* : faire passer Nausiclès, *Fc.* : Callistandre, *Fc'.* : Malachon.

Ms., 563 *F.*), probablement à cause des relations qu'on peut supposer entre les populations également maritimes et commerçantes de la Crète et de Tyr. Puis la Lydie fut préférée, sans doute parce que les populations d'Asie-Mineure passaient pour efféminées. — Plusieurs anciens éditeurs, et Boissonade entre autres, avaient proposé de lire *Lyctien*, du nom d'une ville de Crète, souvent citée par les poètes anciens et par Homère lui-même. Ainsi s'expliquerait sans difficulté le texte de la ligne 585. Mais la leçon des manuscrits n'est pas douteuse.

1. Voir la note précédente et les leçons successives du manuscrit. *Malacos* en grec veut dire mou, efféminé. *Nausiclès* voulait dire : l'illustre marin; *Callistandre* : le très bel homme. La substitution de *Malachon* aux autres noms ne semble pas être de la main de Fénelon : elle n'en est pas moins de son choix, ou elle n'en a pas moins son aveu, puisqu'il ne l'a plus modifiée.

2. Boissonade rapproche Théocrite (*Idylles*, II, 82) : « Je le vis et je fus folle. »

Χὡς ἴδον, ὥς ἐμάνην.

On peut, plus près de Fénelon, rappeler Racine (*Phèdre*, I, III), qui, en même temps que de Théocrite, se souvient d'ailleurs de Sapho :

Je le vis : je rougis, je pâlis à sa vue ;
Un trouble s'éleva dans mon âme éperdue.

pour l'étranger que le roi faisoit chercher et qu'on disoit 575
qui étoit venu[1] avec Narbal. En effet, elle le persuada à
Pygmalion, et corrompit tous ceux qui auroient pu le dé-
tromper. Comme il n'aimoit point les hommes vertueux
et qu'il ne savoit point les discerner[2], il n'étoit environné
que de gens intéressés, artificieux, prêts à exécuter ses 580
ordres injustes et sanguinaires. De telles gens craignoient
l'autorité d'Astarbé, et ils lui aidoient[3] à tromper le roi,
de peur de déplaire à cette femme hautaine, qui avoit
toute sa confiance. Ainsi Malachon, quoique connu pour
Crétois[4] dans toute la ville, passa pour le jeune étranger 585

Ms. — 576 : *F.* : avec Torbal, *Fc.* : avec Narbal. — 577 : *F.* : pu détromper le roi, *Fc.* : le détromper — 578 : *F.* : ....vertueux, il n'étoit environné..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 580 : *F.* : exécuter ses ordres sanguinaires, *Fc.* : injustes et sanguinaires. — 581 : *F.* : ....sanguinaires. *Ces âmes basses* (3 *mots effacés*). De telles gens.... — 584 : *F.* : toute sa confiance et toute son autorité. Le jeune *Crétois* (*effacé*) Nausiclès, quoique connu pour Crétois, *Fc.* : toute sa confiance. Ainsi le jeune Callistandre, quoique connu pour Crétois, *Fc'P.* : (*Comme Fc., sauf* [584 : le jeune Malachon]), *PcS.* : (*Le texte*). — 585 : *F.* : passa donc pour..., *Fc.* : passa pour.

V (584) : connu pour Lydien (voir ci-dessous la note 4).

---

1. Sur ce tour, si usuel au XVIIe siècle, et qu'on retrouvera, voir livre VII, ligne 614 et la note.

2. Fénelon l'a déjà dit (lignes 250-252).

3. Quoique *aider* soit employé tantôt comme transitif, tantôt comme intransitif, cette dernière construction paraît avoir été de beaucoup la plus usitée au XVIIe siècle, même — peut-être surtout — quand ce verbe, outre le nom qui lui sert de régime, est encore suivi d'un infinitif précédé de *à*.

Pour aider à mon frère à vous persécuter,

écrit Corneille dans *Nicomède* (I, 1); et La Fontaine, dans *Le coche et la mouche :*

Aucun n'aide aux chevaux à se tirer d'affaire.

4. *Crétois* est donné par tous les manuscrits. Il faut évidemment lire *Lydien*, ainsi qu'ont fait les éditeurs de Versailles. Mais l'erreur s'explique aisément : Fénelon a oublié de reproduire ici la correction qu'il avait introduite ligne 563. L'édition de 1717, aussi bien

que Narbal avoit emmené[1] d'Égypte : il fut mis en prison.

« Astarbé, qui craignoit que Narbal n'allât parler au roi et ne découvrît son imposture, envoyoit en diligence à Narbal cet[2] officier, qui lui dit ces paroles :

« Astarbé vous défend de découvrir au roi quel est 590
« votre étranger : elle ne vous demande que le silence et
« elle saura bien faire en sorte que le roi soit content
« de vous. Cependant hâtez-vous de faire embarquer
« avec les Chypriens le jeune étranger que vous avez
« emmené d'Égypte, afin qu'on ne le voie plus dans la 595
« ville. »

« Narbal, ravi de pouvoir ainsi sauver sa vie et la mienne, promit de se taire, et l'officier, satisfait d'avoir obtenu ce qu'il demandoit, s'en retourna rendre compte à Astarbé de sa commission. 600

« Narbal et moi, nous admirâmes la bonté des dieux, qui récompensoient notre sincérité et qui ont un soin si touchant de ceux qui hasardent tout pour la vertu. Nous

---

Ms. — 586 : *F.* : Torbal, *Fc.* : Narbal. — 586 : *FP.* : emmené, *S.* : amené. — 587 : *F.* : qui craignit..., *P.* : qui craignoit. — 587 : *F.* : Torbal, *P.* : Terbal, *Pc.* : Narbal. — 588 : *F.* : en diligence *cette* (*sic*) *officier* (2 *mots effacés*) à Torbal, *Fc.* : en diligence à Narbal cet officier. — 590 : *F.* : au roi votre étranger, *Fc.* : au roi quel est votre étranger — 594 : *S.* : que vous avez amené. — 597 et 601 : *F.* : Torbal, *Fc.* : Narbal.... — 598 : *F.* : et l'officier *bien* (*effacé*) satisfait.... — 602 : *F.* : notre sincérité. *Nous regardio* (*effacé*), et qui.... — 602 : *FP.* : et qui avoient un soin..., *Pc.* : et qui ont....

F (587) suit *F.*

---

que les éditions subreptices donnent, comme les manuscrits, *Lydien* à la ligne 563 et *Crétois* à la ligne 585.

1. *Emmené*. On attendrait plutôt *amené*, et il en est de même ligne 595. Peut-être la confusion s'explique-t-elle, de la part de Fénelon, par la quasi-similitude de la prononciation méridionale des deux mots. Mais les copistes de la seconde copie (voir ci-dessus Ms. 586 et 594) ont instinctivement écrit *amené*, et Fénelon n'a pas corrigé. Cf. les notes des lignes 436 du livre XIII et 261 du livre XVI.

2. *Cet* : celui dont il a été parlé ligne 544.

regardions avec horreur un roi livré à l'avarice[1] et à la volupté. Celui qui craint avec tant d'excès d'être trompé, 605
disions-nous, mérite de l'être, et l'est presque toujours grossièrement. Il se défie des gens de bien, et il s'abandonne à des scélérats ; il est le seul qui ignore ce qui se passe. Voyez Pygmalion : il est le jouet d'une femme sans pudeur. Cependant les dieux se servent du men- 610
songe des méchants pour sauver les bons, qui aiment mieux perdre la vie que de mentir[2].

« En même temps, nous aperçumes[3] que les vents changeoient et qu'ils devenoient favorables aux vaisseaux de Chypre. 615

« Les dieux se déclarent, s'écria Narbal ; ils veulent, « mon cher Télémaque, vous mettre en sûreté : fuyez « cette terre cruelle et maudite ! Heureux qui pourroit « vous suivre jusque dans[4] les rivages les plus inconnus !

Ms. — 606 : *F.* : mérite de l'être. Il se défie....*Fc.* : (*Comme le texte*). — 607 : *S.* : des gens de bien, et s'abandonne. — 608 : *F.* : ce qui se passe. Il est le jouet.... *Fc.* : (*Comme le texte*). — 610 : *F.* : sans pudeur. Les dieux.... *Fc.* : (*Comme le texte*). — 612 : *F.* : que mentir, *Fc.* : que de mentir. — 616 : *F.* : Torbal, *Fc.* : Narbal.

---

1. *Avarice.* Voir livre II, ligne 458, et la note.

2. Vaugelas, dans ses *Remarques* (1647), a essayé (édit. Chassang, tome II, page 310) avec « bien de la subtilité, » dira Thomas Corneille, d'établir dans quel cas il convient, après *aimer mieux* suivi d'un infinitif, d'employer, devant le second infinitif, ou *que* ou *que de*. Mais dans leurs *Observations* sur les *Remarques*, Thomas Corneille (1687) et l'Académie française (1704), sans condamner partout l'emploi de *que*, témoignent qu'ils préfèrent toujours *que de* Fénelon, en corrigeant sa première rédaction (voir Ms. 612) s'est conformé à l'usage de son temps.

3. Cf livre I, ligne 192, et la note.

4. On trouvera dans les *lexiques* de la collection des *Grands écrivains de la France* un grand nombre d'exemples de l'emploi de *dans* là où nous mettrions plutôt *sur* et *vers* (cf. ici même les notes des lignes 890 du livre IX et 125 du livre XIII). Voir également, sur la confusion qui a longtemps régné entre *à*, *en* et *dans* (cf. ici même, sur *à* et *en*, livre I, ligne 264) Brunot, *Histoire de la langue française*, livre IV,

« Heureux qui pourroit vivre et mourir avec vous ! Mais 620
« un destin sévère m'attache à cette malheureuse patrie :
« il faut souffrir avec elle ; peut-être faudra-t-il être en-
« seveli dans ses ruines ; n'importe, pourvu que je dise
« toujours la vérité et que mon cœur n'aime que la jus-
« tice. Pour vous, ô mon cher Télémaque, je prie les 625
« dieux, qui vous conduisent comme par la main[1], de
« vous accorder le plus précieux de tous leurs dons, qui
« est la vertu pure et sans tache, jusqu'à la mort. Vivez,
« retournez en Ithaque[2], consolez Pénélope, délivrez-la de
« ses téméraires amants[3]. Que vos yeux puissent voir, 630
« que vos mains puissent embrasser le sage Ulysse, et
« qu'il trouve en vous un fils qui égale sa sagesse ! Mais,
« dans votre bonheur, souvenez-vous du malheureux
« Narbal et ne cessez jamais de m'aimer. »

« Quand il eut achevé ces paroles, je l'arrosai de mes 635

Ms. — 620 : *F.* : Mais un *plus* (*effacé*) destin sévère.... — 623 : *F.* : pourvu que nous disions, *Fc.* : que je dise.... — 627 : *F.* : de tous leurs dons, qui est le mépris de tout ce qui blesse la vertu. Vivez, retournez..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 629 : *F.* : revoyez Pénélope, délivrez-la de ses amants, *Fc.* : (*Comme le texte*). — 630 : *FP.* : que vos deux yeux puissent voir, que vos deux mains puissent..., *Pc.* : (*Le texte*). — 632 : *F.* : un fils égal à son père. Mais dans votre..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 634 : *F.* : Torbal, *Fc.* : Narbal.... — 635 : *F.* : Pendant qu'il me parloit ainsi, je l'arrosois, *Fc.* : Quand il eut *parlé* (*effacé*) achevé ses paroles, je l'arrosai, *P* (*Le texte, sauf* [je l'arrosois*]. — 635 : *F.* : de mes larmes ; *les* (*effacé*) de profonds soupirs, *Fc.* : (*Comme le texte*).

VIII, 1. En réalité, c'est dans un cas comme celui que présente le texte de Fénelon que l'emploi de l'ancien article contracté *ès* se fait regretter. Mais il était tombé en désuétude dès avant Vaugelas (voir *Remarques sur la langue françoise*, à propos de *Tomber aux mains de quelqu'un*), édit. Chassang, tome I, page 276).

1. Expression fréquente dans la langue religieuse de Fénelon, et qui lui est inspirée par l'Ecriture (*Psaumes*, LXXII, 24, et CXXXVIII, 10 ; Isaïe, XLII, 6 ; XLV, 1).

2. Voir livre I, ligne 264, et la note.

3. Voir livre I, ligne 250, et la note.

* Inadvertance certaine, que nous corrigeons dans le texte.

larmes sans lui répondre; de profonds soupirs m'empêchoient de parler; nous nous embrassions en silence. Il me mena jusqu'au vaisseau, il demeura sur le rivage et, quand le vaisseau fut parti, nous ne cessions de nous regarder tandis que[1] nous pûmes nous voir. » 640

Ms. — 638 : *F.* : jusqu'au vaisseau, et, quand le vaisseau..., *Fc.* : (*Comme le texte*).

1. Voir livre VII, ligne 726, et la note.

QUATRIÈME LIVRE[1]

1. Sommaire de l'édition dite de Versailles (1824). — *Calypso interrompt Télémaque pour le faire reposer. Mentor le blâme en secret d'avoir entrepris le récit de ses aventures, et cependant lui conseille de l'achever, puisqu'il l'a commencé. Télémaque, selon l'avis de Mentor, continue son récit. Pendant le trajet de Tyr à l'île de Chypre, il voit en songe Vénus et Cupidon l'inviter au plaisir. Minerve lui apparoît aussi, le protégeant de son égide, et Mentor, l'exhortant à fuir de l'île de Chypre. A son réveil, les Chypriens, noyés dans le vin, sont surpris par une furieuse tempête, qui eût fait périr le navire, si Télémaque lui-même n'eût pris en main le gouvernail et commandé les manœuvres. Enfin on arrive dans l'île. Peintures des mœurs voluptueuses de ses habitants, du culte rendu à Vénus, et des impressions funestes que ce spectacle produit sur le cœur de Télémaque. Les sages conseils de Mentor, qu'il retrouve tout à coup en ce lieu, le délivrent d'un si grand danger. Le Syrien Hasaël, à qui Mentor avoit été vendu, ayant été contraint par les vents de relâcher à l'île de Chypre, comme il alloit en Crète pour y étudier les lois de Minos, rend à Télémaque son sage conducteur, et s'embarque avec eux pour l'île de Crète. Ils jouissent, dans ce trajet, du beau spectacle d'Amphitrite traînée dans son char par des chevaux marins.*

QUATRIÈME LIVRE

Calypso, qui avoit été jusqu'à ce moment immobile et transportée de plaisir en écoutant les aventures de Télémaque, l'interrompit pour lui faire prendre quelque repos.

« Il est temps, lui dit-elle, que vous alliez goûter la douceur du sommeil après tant de travaux[1]. Vous n'avez rien à craindre ici : tout vous est favorable. Abandonnez-vous donc à la joie ; goûtez la paix et tous les autres dons des dieux, dont vous allez être comblé. Demain, quand l'Aurore avec ses doigts de roses[2] entr'ouvrira les portes dorées de l'orient et que les chevaux du soleil, sortant de l'onde amère, répandront les flammes du jour pour chasser devant eux toutes les étoiles du ciel[3], nous reprendrons, mon cher Télémaque, l'histoire de vos malheurs. Jamais votre père n'a égalé votre sagesse et votre cou-

Ms. — *F.* (*sans désignation de livre Une main moderne a introduit la mention* : L. IV), *P.* : (*sans indication de livre*), *PcS.* : Quatrième livre. — 8 : *FP.* : donc à la joie, à la paix et à tous les autres..., *Pc.* : (*Le texte*). — 10 : *F.* : les portes de l'orient, *Fc.* : les portes dorées.... — 12 : *F.* : du jour et chasseront devant eux..., *Fc.* : pour chasser.... — 13 : *F.* : les étoiles, nous reprendrons, *Fc.* : les étoiles du ciel...

1. Voir livre I, ligne 67 et la note.

2. C'est ainsi que la représente Homère (*Odyssée*, VIII, 1, et *passim*) : ῥοδοδάκτυλος Ἠώς.

3. Gueudeville (*Critique du premier tome*, page 148) raille, comme contraire au langage « du bon sens », cette longue périphrase pour dire : demain, dès l'aurore.

rage ; ni Achille, vainqueur d'Hector[1], ni Thésée, revenu des enfers[2], ni même le grand Alcide, qui a purgé la terre de tant de monstres[3], n'ont fait voir autant de force et de vertu que vous. Je souhaite qu'un profond sommeil rende cette nuit courte pour vous. Mais, hélas ! qu'elle 20 sera longue pour moi ! Qu'il me tardera de vous revoir, de vous entendre, de vous faire redire ce que je sais déjà et de vous demander ce que je ne sais pas encore ! Allez, mon cher Télémaque, avec le sage Mentor, que les dieux vont ont rendu[4] ; allez dans cette grotte écartée[5], où tout 25 est préparé pour votre repos. Je prie Morphée[6] de répandre ses plus doux charmes[7] sur vos paupières appesan-

Ms. — 17 : *F.* : ni le grand Alcide, *Fc.* : ni même le grand.... — 18 : *FP.* : n'ont montré autant de force, *Pc.* (*Le texte*). — 19 : *F.* : Je souhaite que cette nuit soit courte pour vous. *FcPS.* : (*Le texte*), *Sc.* : Je souhaite qu'un profond sommeil vous rende cette nuit courte. — 21 : *F.* : longue pour vous (*sic*), *Fc.* : pour moi. — 22 : *F.* : de vous redire, *Fc.* : de vous faire redire.... — 25 : *F.* : dans cet antre écarté (cf. Ms, livre I, 3, 81, 85, etc.) *Fc.* : dans cette grotte écartée. — 27 : *F.* : sur vos paupières, de faire couler... *Fc.* : sur vos paupières appesanties.....

V (19-20) suit *Sc.*, qui est peut-être de la main de Fénelon.

1. Cette victoire est le sujet du livre XXII de l'*Iliade*.

2. Où il était descendu ou pour aider son ami Pirithoüs à ravir Proserpine (Virgile, *Enéide*, VI, 397) ou pour tenter de le délivrer (Horace, *Odes*, IV, VII, 27).

3. Ovide, *Métam.*, IX, 192 et suiv. Certaines généalogies donnaient Alcée, fils de Persée (Hésiode, *Bouclier d'Hercule*, 26), pour père à Amphitryon, mari d'Alcmène, mère d'Hercule. De là ce nom patronymique (cf. *Atride*, *Péléide*, *Pélopide*) d'*Alcide*, fréquemment attribué à Hercule par les poètes.

4. Allusion à la séparation que Télémaque a racontée (voir plus haut livre II, ligne 190), sans avoir dit encore comment il avait retrouvé son ami.

5. Voir livre I, lignes 132-133.

6. Morphée, fils du Sommeil, chargé d'endormir les hommes et de les amuser par des songes : il prend la démarche, le visage, l'air et le ton de voix de ceux qu'il veut représenter (Ovide, *Métam.*, XI, 634 et suiv.) ; de là son nom, qui se rattache au grec μορφή, forme.

7. *Charmes*, artifices magiques, sortilèges. *Le Dictionnaire de l'Aca-*

ties, de faire couler une vapeur divine dans tous vos membres fatigués et de vous envoyer des songes légers, qui, voltigeant autour de vous, flattent vos sens par les 30 images les plus riantes et repoussent loin de vous tout ce qui pourroit vous réveiller trop promptement. »

La déesse conduisit elle-même Télémaque dans cette grotte séparée de la sienne. Elle n'étoit ni moins rustique, ni moins agréable. Une fontaine, qui couloit dans un 35 coin, y faisoit un doux murmure, qui appeloit le sommeil[1]. Les nymphes y avoient préparé deux lits[2] d'une molle verdure, sur lesquels elles avoient étendu deux grandes peaux, l'une de lion pour Télémaque, et l'autre d'ours pour Mentor. 40

Avant que de[3] laisser fermer ses yeux au sommeil[4], Mentor parla ainsi à Télémaque :

« Le plaisir de raconter vos histoires vous a entraîné ; vous avez charmé la déesse en lui expliquant les dangers dont votre courage et votre industrie[5] vous ont tiré : 45 par là vous n'avez fait qu'enflammer davantage son cœur et que vous préparer une plus dangereuse captivité.

Ms. — 30 : *F.* : flattent votre cœur, *Fc.* : vos sens. — 33 : *F.* : dans cet antre séparé du sien. Il n'étoit.... *Fc.* : (*Comme le texte*). — 44 : *FP.* : en lui racontant, *Pc.* : en lui expliquant....

---

démie (1694) définit : « Ce qui se fait par art magique pour produire un effet extraordinaire. »

1. « Le murmure de son cours invite au sommeil. »

Cum murmure labens
Invitat somnos.

(Ovide, *Métam.*, XI, 604.)

Virgile dit la même chose du bourdonnement des abeilles (*Églogues*, I, 56).

2. Ainsi, à la fin du chant VII de l'*Odyssée*, les suivantes de la reine Arètè, femme du roi des Phéaciens, préparent le lit d'Ulysse fatigué.

3. Sur ce tour, cf. livre XVI, ligne 495, et la note.

4. Voir sur cette construction, livre II, ligne 77.

5. Sur ce mot, voir la note 2 de la ligne 367 du livre III.

Comment espérez-vous qu'elle vous laisse maintenant sortir de son île, vous qui l'avez enchantée par le récit de vos aventures? L'amour d'une vaine gloire vous a fait parler sans prudence. Elle s'étoit engagée à vous raconter des histoires et à vous apprendre quelle a été la destinée d'Ulysse; elle a trouvé moyen de parler longtemps sans rien dire[1], et elle vous a engagé à lui expliquer tout ce qu'elle désire savoir: tel est l'art des femmes flatteuses et passionnées. Quand est-ce, ô Télémaque, que vous serez assez sage pour ne parler jamais par vanité et que vous saurez taire tout ce qui vous est avantageux, quand il n'est pas utile à dire? Les autres admirent votre sagesse dans un âge où il est pardonnable d'en manquer; pour moi, je ne puis vous pardonner rien: je suis le seul qui vous connoit[2], et qui vous aime assez pour vous avertir de toutes vos fautes. Combien êtes-vous encore éloigné de la sagesse de votre père!

— Quoi donc! répondit Télémaque, pouvois-je refuser à Calypso de lui raconter mes malheurs?

Ms. — 51 : *FP.* : sans prudence. Quand est-ce, ô Télémaque (56), *Pc.* : (*Le texte*). — 61 : *FP.*: je ne puis rien vous pardonner. *Pc.* : (*Le texte*). — 64 : *FP.* : de votre père. Mais quoi donc! *Pc.* : (*Le texte*).

---

1. Voir livre I, ligne 226 et la note.

2. *Je suis le seul qui vous connoît*: telle est l'orthographe de *P*, que nous suivons, Fénelon ne l'ayant pas corrigée. Mais l'autographe (*F*) donne: *qui vous connois* (cf. livre V, ligne 304). La question de savoir si le verbe dont le sujet est le relatif *qui* précédé d'un pronom de la première ou de la seconde personne du singulier doit se mettre à l'une de ces personnes ou à la troisième a été discutée pendant tout le XVIIe siècle, mais non pas résolue. L'usage de la troisième personne, qu'on voit employée ici, paraît avoir été plus répandu et plus autorisé (voir Vaugelas, *Remarques sur la langue françoise*, édit. Chassang, tome I, page 168, et les *notes* de Patru, ainsi que les *Observations* de Thomas Corneille de l'Académie française). Quant à l'emploi du mode après le *seul qui*, on peut dire qu'il était et qu'il est resté libre suivant la nuance de la pensée. Constatons seulement que l'emploi de l'indicatif est plus fréquent au XVIIe siècle qu'il ne l'a été depuis.

— Non, reprit Mentor, il falloit les lui raconter : mais vous deviez le faire en ne lui disant que ce qui pouvoit lui donner de la compassion. Vous pouviez dire que vous aviez été tantôt errant, tantôt captif en Sicile, et puis en Égypte. C'étoit lui dire assez, et tout le reste n'a servi qu'à augmenter le poison qui brûle déjà son cœur. Plaise aux dieux que le vôtre puisse s'en préserver !

— Mais que ferai-je donc? continua Télémaque d'un ton modéré et docile.

— Il n'est plus temps, repartit Mentor, de lui cacher ce qui reste de vos aventures : elle en sait assez pour ne pouvoir être trompée sur ce qu'elle ne sait pas encore ; votre réserve ne serviroit qu'à l'irriter. Achevez donc demain de lui raconter tout ce que les dieux ont fait en votre faveur, et apprenez une autre fois à parler plus sobrement de tout ce qui peut vous attirer quelque louange. »

Télémaque reçut avec amitié un si bon conseil, et ils se couchèrent.

Aussitôt que Phébus eut répandu ses premiers rayons sur la terre, Mentor, entendant la voix de la déesse qui appeloit ses nymphes dans le bois, éveilla Télémaque.

« Il est temps, lui dit-il, de vaincre le sommeil. Allons retrouver Calypso : mais défiez-vous de ses douces paroles ; ne lui ouvrez jamais votre cœur ; craignez le poison flatteur de ses louanges. Hier elle vous élevoit au-dessus de votre sage père, de l'invincible Achille, du fameux Thésée, d'Hercule devenu immortel[1]. Sentîtes-vous com-

Ms. — 69 : *F.* : dire que *tantôt la tempête vous avoit* (5 *mots effacés*) vous aviez été.... — 87 : *F.* : la Déesse qui *cha* (*effacé*) appeloit.... — 88 : *F.* : dans le bois, *il* (*effacé*) éveilla.... — 93 : *F.* : de votre *père, d'* (2 *mots effacés*) sage père, de l'invincible....

1. Voir ci-dessus lignes 15-19. — « *Par là on apprenoit au duc*

bien cette louange est excessive? Crûtes-vous ce qu'elle 95
disoit? Sachez qu'elle ne le croit pas elle-même : elle ne vous loue qu'à cause qu'elle vous croit foible et assez vain pour vous laisser tromper par des louanges disproportionnées à vos actions[1]. »

Après ces paroles, ils allèrent au lieu où la déesse les 100
attendoit. Elle sourit en les voyant et cacha sous une apparence de joie la crainte et l'inquiétude qui troubloient son cœur; car elle prévoyoit que Télémaque, conduit par Mentor, lui échapperoit de même qu'Ulysse.

« Hâtez-vous, dit-elle, mon cher Télémaque, de satis- 105
faire ma curiosité : j'ai cru, pendant toute la nuit, vous voir partir de Phénicie et chercher une nouvelle destinée dans l'île de Chypre. Dites-nous donc quel fut ce voyage et ne perdons pas un moment. »

Alors on s'assit sur l'herbe semée de violettes[2], à l'om- 110
bre d'un bocage épais.

Ms. — 97 : *F.* : foible et *cap* (*effacé*) assez vain. — 102 : *F.* : l'inquiétude *de son cœur* (3 *mots effacés*) qui troubloient.... — 109 : *F.* : un moment. *On* (*effacé*) Alors on... — 110 : *F.* : sur *des* (*effacé*) l'herbe....

---

de Bourgogne à éviter la fausse gloire à laquelle son aïeul s'étoit trop abandonné. Ses flatteurs lui ayant persuadé qu'il étoit plus qu'un homme, il ne crut pas que personne pût jamais lui être comparé : c'est pourquoi il souffrit qu'on lui donnât le soleil comme emblème de sa puissance et qu'on lui attribuât l'immortalité dans l'inscription de la place des Victoires, à Paris. Cette place étoit bâtie lorsque cet ouvrage fut composé, et c'est à quoi on fait ici allusion. » *(R. 1719)*. L'inscription de la statue de la place des Victoires était *Viro immortali* (à l'homme immortel). La dédicace eut lieu le 28 mars 1686. — Sur le soleil pris comme emblème (1662), voir Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, chap. XXV.

1. « *Voilà un trait des plus forts contre le roi, dont chacun connoissoit la foiblesse sur le chapitre de la louange. On a beau dire qu'il n'en vouloit que de fine : celle du* Viro immortali *étoit trop grossière pour tomber dans l'esprit d'un prince qui auroit été tant soit peu délicat.* » *(R. 1719.)*

2. Voir livre I, ligne 91.

Calypso ne pouvoit s'empêcher de jeter sans cesse des regards tendres et passionnés sur Télémaque et de voir avec indignation que Mentor observoit jusqu'au moindre mouvement de ses yeux. Cependant toutes les nymphes 115 en silence se penchoient pour prêter l'oreille et faisoient une espèce de demi-cercle pour mieux écouter et pour mieux voir : les yeux de toute l'assemblée étoient immobiles et attachés sur ce jeune homme[1]. Télémaque, baissant les yeux et rougissant avec beaucoup de grâce, 120 reprit ainsi la suite de son histoire :

« A peine le doux souffle d'un vent favorable avoit rempli nos voiles[2], que la terre de Phénicie disparut à nos yeux. Comme j'étois avec les Chypriens, dont j'ignorois les mœurs, je me résolus de me taire[3], de remarquer 125

Ms. — 113 : *F.* : regards passionnés, *Fc.* : regards tendres et passionnés. — 116 : *F.* : se penchoient pour mieux voir et pour mieux écouter. Télémaque baissant les yeux (120), *Fc.* : se penchoient *les unes* (2 *mots effacés*) pour prêter l'oreille, et faisoient une espèce de demi-cercle pour mieux voir et pour mieux écouter : les yeux de toute l'assemblée étoient immobiles et attachés sur le jeune homme. Télémaque..., *P.* : (*Le texte*), *S.* : (*Le texte, sauf* [119 : sur le jeune homme]). — 120 : *F.* : rougissant un peu avec beaucoup..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 121 : *FP.* : ainsi le fil de son histoire, *Pc.* : la suite....

V (117-119) suit *Fc.*

---

1. Il en est de même dans l'*Enéide* (II, 1), quand Enée va commencer son récit : « Tous firent silence, les yeux immobiles et attachés sur le héros. »

Conticuere omnes intentique ora tenebant.

2. « Neptune remplit les voiles d'un vent favorable » (*Id.*, VII, 23).

Neptunus ventis implevit vela secundis.

3. Racine, comme Corneille, paraît employer aussi bien *se résoudre de* que *se résoudre à*, et il en est encore de même de La Bruyère. Toutefois *se résoudre de* avait dû vieillir. Dès 1704, dans ses *Observations* sur les *Remarques* de Vaugelas, l'Académie n'approuva que *résoudre de* et *se résoudre à*. Cf. la note de la ligne 553 du livre VI.

tout et d'observer toutes les règles de la discrétion pour gagner[1] leur estime. Mais, pendant mon silence, un sommeil doux et puissant vint me saisir : mes sens étoient liés et suspendus ; je goûtois une paix et une joie profonde qui enivroit[2] mon cœur. 130

« Tout à coup, je crus voir Vénus, qui fendoit les nues dans son char volant conduit par deux colombes[3]. Elle avoit cette éclatante beauté, cette vive jeunesse, ces grâces tendres, qui parurent en elle quand elle sortit de l'écume de l'Océan et qu'elle éblouit les yeux de Jupiter même[4]. 135 Elle descendit tout à coup d'un vol rapide jusqu'auprès de moi, me mit en souriant[5] la main sur l'épaule et, me nommant par mon nom, prononça ces paroles : « Jeune « Grec, tu vas entrer dans mon empire ; tu arriveras « bientôt dans cette île fortunée où les plaisirs, les ris et 140

Ms. — 128 : *F.* : me saisir : *mes yeux* (2 *mots effacés*) *je* (*effacé*) mes sens étoient *comme* (*effacé*) liés *par* (*effacé*) et suspendus.... — 129 : *F.* : et une joie qui enivroit..., *Fc.* : et une joie profonde.... — 132 : *F.* : deux colombes. Elle *étoit* (*effacé*) avoit.... — 137 : *F.* : sur l'épaule, et me dit ces paroles. *Fc.* : (*Comme le texte*). — 140 : *F.* : où les plaisirs, les *jeux* (*effacé*) ris et les jeux folâtres.

---

1. Voir livre III, ligne 163 et la note, et ligne 551.

2. Voir la ligne 451 du livre II et la note.

3. Les colombes étaient consacrées à Vénus : entre autres textes, Fénelon connaissait ceux de Virgile (*Énéide*, VI, 193) et d'Ovide (*Métam.*, XV, 386). Mais le char qui l'emporte à travers les airs, les anciens l'ont attelé de cygnes (Horace, *Odes*, III, XXVIII, 14 et IV, I, IV ; Ovide, *Métam.*, X, 717-718). Il est probable que Fénelon dessine ici Vénus dans son char d'après quelque peinture moderne qu'il a dans l'esprit, mais que nous ne saurions désigner avec précision.

4. Fénelon paraît se souvenir ici de l'hymne homérique à Aphrodite dans lequel le poète représente Vénus sortant des flots et parée par les Heures, qui l'amènent vers les demeures des dieux, dont sa beauté excite l'unanime admiration (vers 12-18).

5. La « souriante » Vénus : c'est une des épithètes fréquemment attribuées par Homère à la déesse (φιλομειδής).

« les jeux folâtres naissent sous mes pas. Là, tu brûleras
« des parfums sur mes autels; là, je te plongerai dans
« un fleuve de délices. Ouvre ton cœur aux plus douces
« espérances, et garde-toi bien de résister à la plus puis-
« sante de toutes les déesses, qui veut te rendre heu- 145
« reux. »

En même temps j'aperçus l'enfant Cupidon, dont les petites ailes s'agitant le faisoient voler autour de sa mère[1]. Quoiqu'il eût sur son visage la tendresse, les grâces et l'enjouement de l'enfance, il avoit je ne sais quoi dans 150 ses yeux perçants qui me faisoit peur. Il rioit en me regardant; son ris étoit malin[2], moqueur et cruel. Il tira de son carquois d'or la plus aiguë de ses flèches, il banda son arc, et alloit me percer[3], quand Minerve se montra

---

Ms. — 141 : *Pc.* : sous mes pas *et* (*effacé*). Là tu brûleras. — 147 : *F.* : l'enfant Cupidon *qui rioit mais d'un rire* (*ce dernier mot effacé*) *ris* (*tous les mots depuis* mais *effacés*) *mais c'étoit un ris moqueur, malin et cruel. Il* (*ce dernier mot effacé*) *avec* (*tous les mots effacés depuis* qui rioit) dont les petites ailes le faisoient, *Fc'* : dont les petites ailes s'agitant le faisoient. — 149 : *F.* : Quoiqu'il eût *toute la tendr* (3 *mots effacés*) sur son visage.... — 149 : *F.* : les grâces et l'ingénuité de l'enfant, *Fc.* : les grâces et l'enjouement de l'enfance. — 150 : *F.* : je ne sais quoi qui me faisoit peur, *Fc.* : (*Comme le texte*). — 154 : *F.* : quand *je vis* (2 *mots effacés*) Minerve *qui s'a* (*effacé*), se montra....

---

1. Assez mal écrit. Le tour correct est, non pas : dont les petites ailes le faisaient voler, mais : que ses petites ailes faisaient voler. — On peut retrouver les éléments du portrait de Cupidon qui est ici tracé (lignes 147-152) dans Virgile qui le peint comme un enfant ailé (*Énéide*, I, 663 et 684) et surtout dans Horace, qui le représente, toujours attaché à Vénus (*Odes*, I, xxx, 5, et xxxii, 9-10), comme un dieu moqueur et cruel, dont les flèches brûlantes tachent de sang la pierre sur laquelle il les aiguise.

Semper ardentes acuens sagittas
Cote cruenta.

(*Id.*, II, viii, 15-16.)

2. *Malin*, malveillant, disposé aux mauvais sentiments. Cf. l'emploi de *malignité*, livre III, ligne 549, et celui de *malice*, livre XI, ligne 254.

3. Ce court récit (lignes 152-154) fait songer à l'ode célèbre (III)

soudainement pour me couvrir de son égide[1]. Le visage 155
de cette déesse n'avoit point cette beauté molle et cette langueur passionnée que j'avois remarquée dans le visage et dans la posture de Vénus. C'étoit au contraire une beauté simple, négligée[2], modeste; tout étoit grave, vigoureux, noble, plein de force et de majesté. La flèche de 160
Cupidon, ne pouvant percer l'égide, tomba par terre. Cupidon indigné en soupira amèrement; il eut honte de se voir vaincu. « Loin d'ici, s'écria Minerve, loin d'ici, téméraire enfant! Tu ne vaincras jamais que des âmes lâches, qui aiment mieux tes honteux plaisirs que 165
la sagesse, la vertu et la gloire. » A ces mots, l'Amour irrité s'envola, et, Vénus remontant vers l'Olympe, je vis longtemps son char avec ses deux colombes dans une nuée d'or et d'azur; puis elle disparut. En baissant mes yeux vers la terre, je ne retrouvai plus Minerve. 170

Il me sembla que j'étois transporté dans un jardin délicieux, tel qu'on dépeint les Champs-Élysées. En ce lieu je reconnus Mentor, qui me dit : « Fuyez cette cruelle « terre, cette île empestée, où l'on ne respire que la volupté. « La vertu la plus courageuse y doit trembler, et ne se 175
« peut sauver qu'en fuyant. » Dès que je le vis, je voulus me jeter à son cou pour l'embrasser ; mais je sentois que

Ms. — 156 : *F.* : cette beauté *et* (*effacé*) *languissante qui* (2 *mots effacés*) molle et cette langueur passionnée.... — 166 : *F.* : A ces mots, *Cupidon* (*effacé*) l'Amour.... — 169 : *FP.* : en rebaissant, *Pc.* : en baissant....

du pseudo-Anacréon qu'on désigne sous le nom de l'*Amour mouillé* et que les poètes français avaient plusieurs fois imité, notamment Ronsard (*Odes*, II, XIX), au XVIe siècle, et La Fontaine (*Contes*, III, XII), au XVIIe.

1. Voir livre I, ligne 460, et la note.

2. *Négligée*, sans apprêts, sans ornement. Le mot ne comporte aucune nuance de dépréciation (Cf. livre I, ligne 77). — La comparaison de Vénus et de Minerve revient plusieurs fois dans Homère, qui les oppose l'une à l'autre, ou pour la valeur guerrière (*Iliade*, V, 331-333) ou pour la beauté (XXIV, 26-30 : allusion au jugement de Pâris).

mes pieds ne pouvoient se mouvoir, que mes genoux[1] se déroboient sous moi, et que mes mains, s'efforçant de saisir Mentor, cherchoient une ombre vaine qui m'échappoit toujours[2]. 180

« Dans cet effort je m'éveillai, et je sentis que ce songe mystérieux étoit un avertissement divin. Je me sentis plein de courage contre les plaisirs, et de défiance contre moi-même, pour[3] détester la vie molle des Chypriens. 185 Mais ce qui me perça le cœur fut que je crus que Mentor avoit perdu la vie et qu'ayant passé les ondes du Styx il habitoit l'heureux séjour des âmes justes.

« Cette pensée me fit répandre un torrent de larmes. On me demanda pourquoi je pleurois. 190

« Les larmes, répondis-je, ne conviennent que trop à « un malheureux étranger qui erre sans espérance de « revoir sa patrie. »

« Cependant tous ces Chypriens qui étoient dans le vaisseau s'abandonnoient à une folle joie. Les rameurs, 195 ennemis du travail, s'endormoient sur leurs rames; le pilote, couronné de fleurs, laissoit le gouvernail et tenoit

---

Ms. — 180 : *F.* : cherchoient *en vain* (2 *mots effacés*) une ombre vaine. — 182 : *F.* : Ce songe céleste, *Fe* : songe mystérieux.... — 194 : *FPS.* : tous ces Chypriens, *Sc.* : tous les chypriens. — 195 : *F.* : Les rameurs *s'endormoient* (*effacé*) ennemis du travail s'endormoient. — 197 : *F.* : de fleurs, abandonnoit le gouvernail, *Fe.* : laissoit le gouvernail.

V (194) suit *Sc.*

---

1. Fénelon, suivi par le copiste de la première copie (*P*) écrit *genouils*. Le *Dictionnaire de l'Académie* (1674) donne : « *genouil* ou *genou*. » Cf. livre III, ligne 170, et la note.

2. Souvenir d'Ovide (*Métam.*, X, 58) : « Orphée tend les bras, s'offrant à Eurydice, et cherchant à l'atteindre : l'infortuné ne saisit que l'air qui lui échappe. »

Brachiaque intendens, prendique et prendere captans (ou *certans*)[a]
Nil nisi cedentes infelix arripit auras.

3. Voir livre III, ligne 4 et la note.

a. Correction moderne : *certus*.

en sa main une grande cruche de vin, qu'il avoit presque vidée : lui et tous les autres, troublés par la fureur de Bacchus, chantoient en l'honneur de Vénus et de Cupi- 200 don, des vers qui devoient faire horreur à tous ceux qui aiment la vertu[1].

Pendant qu'ils oublioient ainsi les dangers de la mer, une soudaine tempête troubla le ciel et la mer. Les vents déchaînés mugissoient avec fureur dans les voiles, les 205 ondes noires battoient les flancs du navire, qui gémissoit sous leurs coups[2]. Tantôt nous montions sur le dos des vagues enflées ; tantôt la mer sembloit se dérober sous le navire et nous précipiter dans l'abîme[3]. Nous apercevions auprès de nous des rochers contre lesquels les 210 flots irrités se brisoient avec un bruit horrible.

« Alors je compris par expérience ce que j'avois souvent ouï dire à Mentor, que les hommes mous et abandonnés aux plaisirs manquent de courage dans les dangers. Tous nos Chypriens abattus pleuroient comme des femmes ; je 215 n'entendois que des cris pitoyables, que des regrets sur

---

Ms. — 199 : *F.* : vidée et dont l'anse étoit presque usée, tant il la prenoit souvent : lui et tous les autres, *Fc.* : (*Comme le texte*). — 209 : *F.* : Nous apercevions des rochers..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 212 : *F.* : Alors je vis..., *Fc.* : Alors je compris.... — 215 : *F.* : des femmes : *c'étoient des cris confus* (5 *mots effacés*) je n'entendois que cris confus, que regrets des délices de la vie, que vaines promesses aux dieux.... *Fc.* : (*Comme le texte*).

---

1. Voir livre X, lignes 628-630, et la note.

2. Souvenir d'Ovide : « A plusieurs reprises, dit-il dans un récit de tempête (*Métam.*, XI, 508), le flanc du navire battu par la vague retentit avec fracas. »

Saepe dat ingentem fluctu latus icta fragorem.

3. Souvenir du récit de la tempête dans l'*Énéide* de Virgile (I, 106). La phrase de Fénelon est une traduction libre du texte latin, mais qui en rend bien le sens :

Hi summo in fluctu pendent ; his unda dehiscens
Terram inter fluctus aperit.

les délices de la vie, que de vaines promesses aux dieux pour[1] leur faire des sacrifices, si on pouvoit arriver au port. Personne ne conservoit assez de présence d'esprit ni pour ordonner les manœuvres, ni pour les faire. Il 220 me parut que je devois, en sauvant ma vie, sauver celle des autres. Je pris le gouvernail en main, parce que le pilote, troublé par le vin comme une bacchante, étoit hors d'état de connoître le danger du vaisseau. J'encourageai les matelots effrayés ; je leur fis abaisser les voiles : 225 ils ramèrent vigoureusement ; nous passâmes au travers des[2] écueils, et nous vîmes de près toutes les horreurs de la mort.

Cette aventure parut comme un songe à tous ceux qui me devoient la conservation de leur vie ; ils me regardoient 230 avec étonnement. Nous arrivâmes dans l'île de Chypre au mois du printemps qui est consacré à Vénus[3]. Cette saison, disoient les Chypriens, convient à cette déesse[4] ;

Ms. — 218 : *F.* : pour *racheter* (*effacé*) leur faire des.... — 219 : *F.* : présence d'esprit pour..., *Fc.* : présence d'esprit ni pour.... — 220 : *F.* : pour les faire. *Je* (*effacé*). Il me parut.... — 222 : *F.* : en main ; *j'encourageai les* (3 *mots effacés*) parce que.... — 223 : *FP.* : le pilote, semblable à une bacchante..., *Pc.* : (*Le texte*). — 226 : *F.* : vigoureusement ; *voyant* (*effacé*) nous passâmes.... — 228 : *FP.* : de la mort. Enfin nous arrivâmes dans l'île de Chypre. Cette aventure, *Pc.* : de la mort. Cette aventure.... — 231 : *F.* : avec étonnement. En arrivant (236)..., *Fc.* : avec étonnement. Nous arrivâmes dans l'île de Chypre dans le mois d'avril, consacré à Vénus. Cette saison convient à cette déesse, car elle semble ranimer toute la nature et faire naître les plaisirs comme les fleurs. En arrivant..., *Fc'P.* : (*Comme Fc., sauf* [233 : *Fc'.* : cette saison, disent les Chypriens, convient, *P.* : cette saison, disoient les Chypriens, convient]), *PcS.* : (*Le texte, sauf* [234 : *S.* : elle semble animer]).

V (233) suit *Fc'*.

---

1. Voir ci-dessus ligne 185 et la note.
2. Voir livre I, ligne 102, et la note.
3. Le mois d'avril, d'après Horace (*Odes*, IV, XI, 15-16).
4. « Nulle saison ne convenait mieux à Vénus que le printemps. »

Nec Veneri tempus quam ver erat aptius ullum.

(Ovide, *Fastes*, IV, 125.)

car elle semble ranimer toute la nature et faire naître les plaisirs comme les fleurs. 235

« En arrivant dans l'île, je sentis un air doux qui rendoit les corps lâches et paresseux, mais qui inspiroit une humeur enjouée et folâtre. Je remarquai que la campagne, naturellement fertile et agréable, étoit presque inculte, tant les habitants étoient ennemis du travail[1]. Je 240 vis de tous côtés des femmes et de jeunes filles vainement[2] parées, qui alloient, en chantant les louanges de Vénus, se dévouer[3] à son temple. La beauté, les grâces, la joie, les plaisirs éclatoient également sur leurs visages : mais les grâces y étoient affectées ; on n'y voyoit point 245

Ms. — 236 : *F.* : En arrivant dans l'île, je vis de tous côtés (241), *Fc.* : En arrivant dans l'île, *je remarquai* (2 *mots effacés*) je sentis un air doux qui rendoit les corps lâches et paresseux, mais qui inspiroit une humeur enjouée et folâtre. Je remarquai que la campagne, naturellement fertile et agréable, étoit presque en friche, tant les habitants étoient ennemis du travail. Je vis de tous côtés..., *Fc'.* : (*Comme le texte*). — 241 : *F.* : des femmes vainement parées, et de jeunes filles qui alloient..., *Fc.* : des femmes vainement parées avec de jeunes filles qui alloient, *Fc'.* : (*Comme le texte*). — 245 : *F.* : affectées : *rien n'étoit simple et ce qui y manquoit* (9 *mots effacés*) on n'y voyoit....

---

1. Assertion sans fondement historique. Les géographes anciens vantent la fertilité de l'île de Chypre, ajoutant seulement que, dans les temps très anciens, les parties basses de l'île, étant extrêmement boisées, laissaient peu de place à la culture (Strabon, XIV, VI, 5). La vérité serait donc très différente du tableau qui nous est ici présenté, et les progrès de l'agriculture auraient été, en réalité, à Chypre, une conquête de l'industrie humaine. Mais on sent bien que Fénelon ne prétend aucunement ici faire œuvre d'historien : Chypre est le symbole des États aux mœurs dissolues, comme Tyr (livre III) représentait essentiellement la cité laborieuse et commerçante.

2. *Vainement*, d'une manière qui attestait leur vanité, qui montrait combien elles étaient vaniteuses. C'est un sens que ne donne pas le dictionnaire de l'Académie.

3. Fénelon paraît utiliser ici, mais en écartant de l'esprit, par l'addition de certains détails — la parure, les chants, les louanges de la déesse —, ce qu'il a de brutal, un renseignement que nous donne Hérodote (I, 199, dernière phrase) sur le culte de Vénus à Chypre.

une noble simplicité et une pudeur aimable, qui[1] fait le plus grand charme de la beauté. L'air de mollesse, l'art de composer leurs visages, leur parure vaine, leur démarche languissante, leurs regards qui sembloient chercher ceux des hommes, leur jalousie entre elles pour allumer 250 de grandes passions, en un mot, tout ce que je voyois dans ces femmes me sembloit vil et méprisable : à force de vouloir plaire, elles me dégoûtoient[2].

« On me conduisit au temple de la déesse : elle en a plusieurs dans cette île ; car elle est particulièrement ado- 255 rée à Cythère, à Idalie et à Paphos. C'est à Cythère que je fus conduit[3]. Le temple est tout de marbre : c'est

---

Ms. — 247 : *F.* : beauté. Cet air de mollesse, cet art de plaire, cette parure vaine, leur démarche languissante, *Fc.* : (*Comme le texte*). — 249 : *F.* : chercher *des* (*effacé*) ceux des hommes. — 251 : *FP.* : en un mot dans tout ce que je voyois dans ces femmes me sembloit (*sic*), *Pc.* : (*Le texte*). — 254 : *F.* : ou temple de la déesse *qui étoit de marbre* (*4 mots effacés*) : elle *a dans* (*2 mots effacés*) en a plusieurs.... — 255 : *F.* : dans cette île. Elle est adorée à Cythère, *Fc.* : (*Comme le texte*).

---

1. On peut hésiter sur la vraie nature du relatif *qui* dans cette phrase : ou c'est un féminin, qui, conformément aux habitudes grammaticales du XVIIe siècle (voir livre II, ligne 451, et livre III, ligne 6), ne s'accorde qu'avec le second des substantifs antécédents et entraîne par conséquent un verbe au singulier ; dans ce cas, on remarquera seulement, devant les deux substantifs, l'emploi de l'indéfini *un*, tenant la place de l'article défini ou d'un adjectif démonstratif : les exemples de cette confusion ne sont pas rares au XVIIe siècle ; — ou bien, conformément à une construction qui était usuelle au XVIe siècle et qui se trouve encore plusieurs fois au XVIIe, *qui* est un masculin équivalant à un neutre, et il a le sens de *ce qui* (en latin : *quod*). C'est ainsi que Molière écrit dans le *Bourgeois gentilhomme* (IV, III) : « Il veut vous faire mamamouchi, *qui* est une certaine grande dignité de son pays. »

2. « *Cette peinture des femmes de Cypre est le portrait au naturel des dames de la cour de France pendant la jeunesse du roi et jusqu'au temps de Mme de Maintenon, qui fit prendre à toute la cour le masque de la dévotion.* » *(R. 1719.)*

3. Fénelon se souvient ici de Virgile, faisant dire à Vénus (*Énéide*, X, 51 ; cf. *id.*, I, 680) : « J'ai à moi les hauteurs de Paphos, Cythère

un parfait péristyle [1] ; les colonnes sont d'une grosseur et

---

et le séjour d'Idalie. » Mais si Paphos et Idalie étaient dans l'île de Chypre, Strabon (VIII, v, 1) ne connaît, sous le nom de Cythère, que l'île située au Sud du Péloponnèse et la ville principale de cette île. Fénelon a donc pu en introduire le nom dans son récit par inadvertance. Toutefois le lexicographe latin Festus donne Cythère comme le nom d'une ville de l'île de Chypre et plusieurs modernes ont cru pouvoir interpréter conformément à cette indication les deux passages de Virgile que nous venons de rappeler. Fénelon a pu connaître cette interprétation, par le commentaire d'une des éditions de Virgile qu'il avait entre les mains (voir les notes *a* des pages LXX et LXXI).

1. Daviler, dans l'*Explication des termes d'architecture* qui forme la deuxième partie de son *Cours d'architecture* (Paris, 1691), donne deux sens au mot *péristyle*, l'un dérivé et approximatif, l'autre propre et précis. Ce mot peut en effet, dit-il, désigner « un rang de colonnes tant au dedans qu'au dehors de l'édifice, comme le péristyle corinthien du portail du Louvre [a] » (c'est en ce sens que Fénelon emploiera le mot à la ligne 643 du livre X). Mais, au sens propre, il désigne un édifice « environné de colonnes isolées ». Toutefois Daviler ajoute que ces colonnes doivent orner « le pourtour intérieur » de l'édifice ; si c'est le « pourtour extérieur » qu'elles « environnent », l'édifice n'est plus un *péristyle*, mais un *périptère*. Thomas Corneille, dans son *Dictionnaire des arts et des sciences* (1694), fait la même distinction. Claude Perrault l'avait également faite dans une note de sa traduction (1673) de Vitruve (III, II, à la fin). Mais la première édition du *Dictionnaire de l'Académie* (1694) ne la fait pas : elle ne donne pas le mot *périptère* et définit le *péristyle* : « lieu environné de colonnes », sans autre précision ; et Fénelon, qui veut parler le langage courant plutôt que celui des gens de métier, suit l'Académie. Il est en effet évident, par l'ensemble du texte, qu'il décrit ici le temple de Vénus de l'extérieur. Son « péristyle » est donc, à vrai dire, un *périptère*. Le temple périptère, dit Vitruve, dans sa nomenclature des diverses espèces de temples, où d'ailleurs il ne mentionne pas de temple péristyle, « a six colonnes à la face de devant, six autres à la face de derrière et onze de chaque côté en comptant celles des angles. Ces colonnes sont placées de telle sorte que l'espace qui existe entre les murailles et le rang des colonnes qui les environnent est égal à l'entre-colonnement » (III, II, traduction de Perrault). Tel est évidemment l'édifice dont Fénelon veut donner l'idée, en négligeant une nuance trop technique, et en l'appelant

a. La colonnade de Perrault.

d'une hauteur qui rendent cet édifice très majestueux ;
au-dessus de l'architrave et de la frise sont à chaque face 260
de grands frontons où l'on voit en bas-reliefs toutes les
plus agréables aventures de la déesse[1]. A la porte du tem-
ple est sans cesse une foule de peuples qui viennent faire
leurs offrandes. On n'égorge jamais dans l'enceinte du
lieu sacré aucune victime; on n'y brûle point, comme 265
ailleurs, la graisse des génisses et des taureaux; on ne
répand jamais leur sang : on présente seulement devant
l'autel les bêtes qu'on offre, et on n'en peut offrir aucune
qui ne soit jeune, blanche, sans défaut et sans tache. On
les couvre de bandelettes de pourpre brodées d'or; leurs 270
cornes sont dorées[2] et ornées de bouquets des fleurs les

Ms. — 263 : *F.* : qui viennent offrir des victimes. Mais il n'est jamais permis d'offrir aucune victime qui ne soit jeune et blanche. On les couvre de bandelettes de pourpre brodées d'or. Leurs cornes sont ornées de bouquets et de couronnes de fleurs odoriférantes. Toutes les libations se font de liqueurs parfumées ou de vin de Chio plus doux que le nectar. Les prêtres (276)..., *Fc.* : (*Comme le texte, sauf* [264 : on n'y égorge jamais aucune victime; 269 :... et sans tache. Ou les *orne* (*effacé*) couvre de bandelettes]), *Fc'PS.* : (*Le texte*), *Sc.* : (*Comme le texte, sauf* [266 : et des taureaux : on n'y répand jamais]).

---

un « parfait péristyle », pour le distinguer du péristyle, au sens imparfait ou restreint du mot.

1. L'*architrave* est, on le sait, la pierre horizontale qui repose immédiatement sur les colonnes, et au-dessus de laquelle court la *frise*. Le *fronton* est une pièce d'architecture, ordinairement triangulaire ou en arc de cercle, placée au-dessus de l'édifice et sur laquelle se détache en général un *bas-relief*, ouvrage de sculpture adhérent au fond et de saillie peu élevée. Tous ces termes figurent au *Dictionnaire de l'Académie* (1694).

2. Ovide dit la même chose, en parlant (*Métam.*, VII, 161) d'un sacrifice d'actions de grâce pour l'heureux retour des Argonautes. D'autres détails de la description de Fénelon, — les bandelettes, les fleurs, les libations, les parfums — devaient se présenter d'eux-mêmes à son esprit, tant sont nombreux les textes dont on peut les appuyer, mais qui d'ailleurs ne se rapportent pas nécessairement au culte de Vénus. Dans son ensemble, le tableau paraît être tout

plus odoriférantes. Après qu'elles ont été présentées devant l'autel, on les renvoie dans un lieu écarté, où elles sont égorgées pour les festins des prêtres de la déesse.

« On offre aussi toutes sortes de liqueurs parfumées et 275
du vin plus doux que le nectar[1]. Les prêtres sont revêtus de longues robes blanches, avec des ceintures d'or, et des franges de même[2] au bas de leurs robes. On brûle nuit et jour, sur les autels, les parfums les plus exquis de l'Orient, et ils forment une espèce de nuage qui monte 280
vers le ciel. Toutes les colonnes du temple sont ornées de festons pendants ; tous les vases qui servent aux sacrifices sont d'or. Un bois sacré de myrtes[3] environne le bâtiment. Il n'y a que de jeunes garçons et de jeunes filles d'une rare beauté qui puissent présenter les 285
victimes aux prêtres et qui osent allumer le feu des autels. Mais l'impudence et la dissolution déshonorent un temple si magnifique[4].

Ms. — 279 : *F.* : les plus exquis de l'Orient et *la fumée* (2 *mots effacés*) ils forment.... — 281 : *F.* : toutes les *couron* (*effacé*) colonnes. — 283 : *F.* : environne *le* (*effacé, ainsi qu'un commencement de mot illisible*) le bâtiment. — 284 : *F.* : et de jeunes filles, qui soient admis à présenter..., *Fc.* : (*Comme le texte*).

---

imaginaire et conçu de manière à inspirer seulement au lecteur l'idée qu'on écarte du temple de la déesse de la Volupté tout ce qui est cruel et répugnant et qu'on y prodigue le luxe et les matières précieuses. L'or surtout abonde (lignes 270, 271, 277, 283), comme il est naturel dans le temple de Vénus « dorée », ainsi qu'Homère l'appelle souvent (cf. Virgile, *Énéide*, X, 16).

1. Voir livre I, ligne 176.

2. Molière emploie ainsi la locution *de même* en lui donnant la valeur d'un adjectif :

> Jamais il ne s'est vu de surprise de même.
> (*Tartuffe*, IV, v.)

3. *Myrtes*. Cet arbuste odoriférant était consacré à Vénus (Virgile, *Egl.*, VIII, 64 ; Phèdre, *Fables*, III, XVII, 3).

4. Voir ci-dessus ligne 243. *Impudence* paraît avoir ici le sens d'*impudeur*, qui n'est entré dans la langue qu'au XVIIIe siècle.

D'abord, j'eus horreur de tout ce que je voyois ; mais insensiblement je commençois à m'y accoutumer. Le 290
vice ne m'effrayoit plus ; toutes les compagnies m'inspiroient je ne sais quelle inclination pour le désordre : on se moquoit de mon innocence ; ma retenue et ma pudeur servoient de jouet à ces peuples effrontés[1]. On n'oublioit rien pour exciter toutes mes passions, pour me tendre des 295
pièges et pour réveiller[2] en moi le goût des plaisirs. Je me sentois affoiblir[3] tous les jours ; la bonne éducation que j'avois reçue ne me soutenoit presque plus ; toutes mes bonnes résolutions s'évanouissoient. Je ne me sentois plus la force de résister au mal, qui me pressoit de tous côtés ; 300
j'avois même une mauvaise honte de la vertu. J'étois comme un homme qui nage dans une rivière profonde et rapide : d'abord il fend les eaux et remonte contre le torrent ; mais, si les bords sont escarpés et s'il ne peut se reposer sur le rivage, il se lasse enfin peu à peu ; sa force 305
l'abandonne, ses membres épuisés s'engourdissent, et le cours du fleuve l'entraîne[4]. Ainsi, mes yeux commen-

---

Ms. — 290 : *F.* : Le vice ne me faisoit plus aucune peur. *P.* : ne me faisoit plus peur, *Pc.* : ne m'effrayoit plus. — 291 : *F.* : m'inspiroient le désordre, *Fc.* : (*Comme le texte*). — 305 : *F.* : il se lasse enfin : sa force..., *Fc.* : il se lasse enfin peu à peu : sa force... — 306 : *F.* : épuisés tombent en défaillance, *Fc.* : s'engourdissent....

---

1. « *Le roi, même dans sa jeunesse, étoit fort sérieux et fort retenu ; il ne bougeoit de chez les nièces du cardinal Mazarin, et, malgré leur familiarité, il les gênoit dans leurs divertissements. Mais on ne fut pas longtemps sans tendre des pièges à son innocence, et la mauvaise éducation qu'il avoit eue contribua encore à l'y faire tomber plus tôt. C'est contre un pareil danger que l'auteur munit ici son élève en lui faisant sentir les périls auxquels la jeunesse est exposée.* » (R. 1719.)

2. *Réveiller* = éveiller (cf. livre II, ligne 526).

3. *Je me sentois affoiblir* = je sentais que je m'affaiblissais : cf. livre XI, ligne 894, et la note.

4. Cette comparaison rappelle celle qu'emploie Virgile dans le premier livre des *Géorgiques* (201-203) : « .... comme un homme

çoient à s'obscurcir, mon cœur tomboit en défaillance; je ne pouvois plus rappeler ni ma raison, ni le souvenir des vertus de mon père. Le songe où je croyois avoir vu le 310 sage Mentor descendu aux Champs-Élysées achevoit de me décourager : une secrète et douce langueur s'emparoit de moi ; j'aimois déjà le poison flatteur qui se glissoit de veine en veine et qui pénétroit jusqu'à la moelle de mes os.

« Je poussois néanmoins encore de profonds soupirs ; 315 je versois des larmes amères ; je rugissois comme un lion, dans ma fureur. « O malheureuse jeunesse ! disois-je : « ô dieux, qui vous jouez cruellement des hommes, pour- « quoi les faites-vous passer par cet âge, qui est un temps « de folie et de fièvre ardente? O que ne suis-je cou- 320 « vert de cheveux blancs, courbé et proche du tom- « beau, comme Laërte mon aïeul[1] ! La mort me seroit « plus douce que la foiblesse honteuse où je me vois. »

« A peine avois-je ainsi parlé que ma douleur s'adoucissoit et que mon cœur, enivré d'une folle passion, se- 325 couoit presque toute pudeur ; puis je me voyois replongé dans un abîme de remords. Pendant ce trouble, je courois errant çà et là dans le sacré bocage[2], semblable à

Ms. — 312 : *F.* : une secrète *langueur* (*effacé*) et douce langueur. — 322 : *F.* : Laërte, mon aïeul (*ces trois mots paraissent avoir été écrits postérieurement au contexte*). — 328 : *F.* : çà et là *et ne sachant* (3 *mots effacés*) dans le sacré bocage....

---

qui a peine à remonter un fleuve sur sa barque indocile à la rame; son bras se relâche-t-il, le cours rapide des eaux l'entraîne à sa perte. »

Non aliter quam, qui adverso vix flumine lembum
Remigiis subigit, si brachia forte remisit
Atque illum in præceps prono rapit alveus amni.

1. Qui, en effet, vivait encore : il ne devait mourir qu'après le retour de son fils Ulysse à Ithaque (*Odyssée*, XXIV, 205 et suiv.). — Sur le sentiment exprimé par Télémaque, cf. livre V, note de la ligne 387.

2. Le bois de myrtes dont il a été parlé ligne 283.

une biche qu'un chasseur a blessée ; elle court au travers des[1] vastes forêts pour soulager sa douleur ; mais la flèche 330
qui l'a percée dans le flanc la suit partout ; elle porte partout avec elle le trait meurtrier[2]. Ainsi je courois en vain pour m'oublier moi-même et rien n'adoucissoit la plaie de mon cœur.

« En ce moment, j'aperçus assez loin de moi, dans l'om- 335
bre épaisse de ce bois, la figure du sage Mentor ; mais son visage me parut si pâle, si triste et si austère, que je ne pus en ressentir aucune joie.

« Est-ce donc vous, m'écriai-je, ô mon cher ami, mon
« unique espérance, est-ce vous ? Quoi donc ! est-ce 340
« vous-même ? Une image trompeuse ne vient-elle point
« abuser mes yeux ? Est-ce vous, Mentor ? N'est-ce point
« votre ombre, encore sensible à mes maux ? N'êtes-vous
« point au rang des âmes heureuses qui jouissent de leur
« vertu et à qui les dieux donnent des plaisirs purs dans 345
« une éternelle paix aux Champs-Élysées ? Parlez, Men-

Ms. — 331 : *F.* : elle porte partout *sa* (*effacé*) son mal avec elle. Ainsi je courois en vain et rien n'adoucissoit..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 332 : *F.* : en vain, et rien..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 335 : *F.* : j'aperçus dans l'ombre épaisse..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 339 : *F.* : ô mon cher ami, est-ce vous ? est-ce vous-même ? *Fc.* : (*Comme le texte*). — 345 : *F.* : des plaisirs dans une..., *Fc.* : des plaisirs purs.

---

1. Voir livre I, ligne 102.

2. « Telle la biche frappée du trait dont l'atteignit de loin par surprise, au milieu des bois de la Crête, le berger qui la chasse devant lui et qui n'a pu suivre du regard le vol de sa flèche : la malheureuse s'enfuit, parcourt fourrés et clairières ; à son flanc reste attaché le roseau mortel. »

Qualis conjecta cerva sagitta,
Quam procul incautam nemora inter Cresia fixit
Pastor agens telis liquitque volatile ferrum
Nescius ; illa fuga silvas saltusque peragrat
Dictæos ; hæret lateri letalis arundo.

(Virgile, *Enéide*, IV, 69-73.)

« tor : vivez-vous encore? Suis-je assez heureux pour « vous posséder, ou bien n'est-ce qu'une ombre de mon « ami? »

« En disant ces paroles, je courois vers lui, tout transporté, jusqu'à perdre la respiration ; il m'attendoit tranquillement sans faire un pas vers moi. O Dieux, vous le savez, quelle fut ma joie quand je sentis que mes bras le touchoient! 350

« Non, ce n'est pas une vaine ombre! Je le tiens, je « l'embrasse, mon cher Mentor! » 355

« C'est ainsi que je m'écriai. J'arrosai son visage d'un torrent de larmes ; je demeurois attaché à son cou sans pouvoir parler. Il me regardoit tristement avec des yeux pleins d'une tendre compassion. 360

« Enfin je lui dis :

« Hélas ! d'où venez-vous? En quels dangers ne m'avez- « vous point laissé pendant votre absence! Et que ferois- « je maintenant sans vous? »

« Mais, sans répondre à mes questions : 365

« Fuyez, me dit-il d'un ton terrible ; fuyez, hâtez- « vous de fuir! Ici la terre ne porte pour fruit que du « poison : l'air qu'on respire est empesté ; les hommes « contagieux[1] ne se parlent que pour se communiquer « un venin mortel. La volupté lâche et infâme, qui est le « plus horrible des maux sortis de la boîte de Pandore[2], 370

Ms. — 350 : *F.* : tout transporté, *et* (*effacé*) jusqu'à.... — 353 : *FPS.* : mes bras, *Sc.* : mes mains. — 356 : *F.* : mon cher Mentor ! *C'étoit* (*effacé*) C'est ainsi. — 361 : *F.* : je lui dis : d'où venez-vous ? *Fc.* : hélas ! d'où venez-vous ? *V* (353) suit *Sc.*

1. *Contagieux.* Le *Dictionnaire de l'Académie* (1694) ne donne du mot que le sens de : *qui se communique* par contagion. On le trouve aussi pourtant avec le sens de *qui communique* une maladie : un air contagieux. Mais il est rare de voir cet adjectif joint, comme ici, à un nom de personne. Littré cite cependant un exemple de Bourdaloue : « des gens contagieux ».

2. Le mythe de la boîte de Pandore, d'où s'échappèrent, à l'ori-

« amollit tous les cœurs et ne souffre ici aucune vertu.
« Fuyez ! Que tardez-vous? Ne regardez pas même der-
« rière vous en fuyant ; effacez jusques au moindre sou-
« venir de cette île exécrable. » 375

« Il dit, et aussitôt je sentis comme un nuage épais qui se dissipoit sur mes yeux et qui me laissoit voir la pure lumière : une joie douce et pleine d'un ferme courage renaissoit dans mon cœur[1]. Cette joie étoit bien différente de cette autre joie molle et folâtre dont mes sens 380 avoient été d'abord empoisonnés : l'une est une joie d'ivresse et de trouble, qui est entrecoupée de passions furieuses et de cuisants remords ; l'autre est une joie de raison, qui a quelque chose de bienheureux et de céleste ; elle est toujours pure et égale, rien ne peut l'épuiser ; 385 plus on s'y plonge, plus elle est douce ; elle ravit l'âme sans la troubler. Alors je versai des larmes de joie, et je trouvois que rien n'étoit si doux que de pleurer ainsi.
« O heureux, disois-je, les hommes à qui la vertu se mon-
« tre dans toute sa beauté ! Peut-on la voir sans l'aimer ? 390
« Peut-on l'aimer sans être heureux[2] ? »

« Mentor me dit :

Ms. — 372 : *S.* : amollit les cœurs. — 374 : *S.* : jusqu'au moindre. — 381 : *S.* : avoient d'abord été empoisonnés. — 382 : *F.* : de trouble, *l'autre est une joie* (5 *mots effacés*) qui est...

---

gine du monde, tous les maux qui devaient désoler l'humanité, est raconté par Hésiode (*Œuvres et Jours*, 70 et suiv.). Mais Fénelon n'avait pas même à se souvenir de ce texte. La *boîte de Pandore* était, en France, proverbiale (Voir La Fontaine, *Fables*, III, vi, 42).

1. Voir livre II, lignes 269-278, et, à la fin de la note de la ligne 271, relative à tout ce passage, la citation de Fénelon sur les effets de la grâce. Le nouveau développement qu'on va lire ici (lignes 379-387) complète, en quelque sorte, celui que nous venons de rappeler et que Fénelon vient lui-même (376-379) de résumer : c'est un essai de description de la *délectation* inhérente à la grâce.

2. Souvenir, semble-t-il, d'un très célèbre passage du *Banquet* de Platon (p. 211 C et suiv.) sur le bonheur de l'homme à qui il serait

« Il faut que je vous quitte : je pars dans ce moment ;
« il ne m'est pas permis de m'arrêter.

— Où allez-vous donc ? lui répondis-je ; en quelle terre 395
« inhabitable ne vous suivrai-je point ? Ne croyez pas
« pouvoir m'échapper ; je mourrai plutôt sur vos pas. »

« En disant ces paroles, je le tenois serré de toute ma force.

« C'est en vain, me dit-il, que vous espérez de me
« retenir[1]. Le cruel Métophis me vendit à des Éthiopiens 400
« ou Arabes[2]. Ceux-ci, étant allés à Damas, en Syrie, pour
« leur commerce, voulurent se défaire de moi, croyant en
« tirer une grande somme d'un nommé Hasaël[3], qui cher-
« choit un esclave grec pour connoître les mœurs de la
« Grèce et pour s'instruire de nos sciences[4]. » En effet, 405

Ms. — 400 : *F.* : à des Éthiopiens. Ceux-ci..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 405 : *F.* : de nos sciences. Hasaël m'acheta. Ce que je lui ai appris..., *Fc.* : (*Comme le texte*).

---

donné « de contempler le Beau sans mélange, dans sa pureté et sa simplicité, de voir face à face, sous sa forme unique, la Beauté divine ».

1. Voir livre I, ligne 466.

2. Entendez sans doute : à des Éthiopiens ou à des Arabes, je ne sais lequel. — *A des Éthiopiens*, c'est ce qui a été annoncé plus haut (livre II, ligne 230). Pourquoi Fénelon, en relisant ici sa première rédaction (voir Ms. 400), a-t-il ajouté cette mention des *Arabes*, dont il n'était pas question au livre II ? Aura-t-il, en réfléchissant, trouvé plus vraisemblable de supposer les Arabes que les Éthiopiens en relations commerciales avec la Syrie ? S'est-il souvenu du récit de la *Genèse* (XXXVII, 25) qui représente Joseph vendu à des marchands ismaélites, c'est-à-dire arabes, allant de Syrie en Égypte ? Aussi bien la *Geographia sacra* de Bochart (I, IV, 2) marquait-elle, d'après II *Paralip.*, XXI, 16, le voisinage de certaines populations arabes et éthiopiennes (Cf. Strabon, XVI, IV, 2).

3. Cet emploi du verbe *tirer* avec deux compléments d'origine donne à la phrase quelque chose de bien gauche. — Hasaël (nous suivons l'orthographe du manuscrit) est ici un personnage imaginaire. Mais son nom est un nom syrien attesté par la Bible (II *Rois*, VIII et XII).

4. L'achat et l'entretien dans la maison de famille d'un esclave savant ne sont pas chose rare dans l'antiquité grecque et latine, du moins aux époques classiques. Un disciple de Socrate qui donne son

« Hasaël m'acheta chèrement. Ce que je lui ai appris de
« nos mœurs lui a donné la curiosité de passer dans l'île de
« Crète pour étudier les sages lois de Minos[1]. Pendant
« notre navigation, les vents nous ont contraints de relâcher
« dans l'île de Chypre[2]. En attendant un vent favorable, 410
« il est venu faire ses offrandes au temple : le voilà qui en
« sort ; les vents nous appellent ; déjà nos voiles s'enflent.
« Adieu, cher Télémaque ; un esclave qui craint les dieux.
« doit suivre fidèlement son maître. Les dieux ne me per-
« mettent plus d'être à moi : si j'étois à moi, ils le savent, 415
« je ne serois qu'à vous seul. Adieu, souvenez-vous des tra-
« vaux[3] d'Ulysse et des larmes de Pénélope ; souvenez-vous
« des justes dieux. O dieux, protecteurs de l'innocence, en
« quelle terre suis-je contraint de laisser Télémaque !

— Non, non, lui dis-je, mon cher Mentor, il ne dé- 420
« pendra pas de vous de me laisser ici : plutôt mourir que
« de vous voir partir sans moi. Ce maître syrien est-il im-
« pitoyable ? Est-ce une tigresse dont il a sucé les mamelles
« dans son enfance[4] ? Voudra-il vous arracher d'entre mes

Ms. — 407 : *F.* : a donné la curiosité, *Fc.* : une extrême curiosité, *Fc'.* : la curiosité.... — 408 : *F.* : Dans notre navigation, *Fc.* : Pendant notre.... — 412 : *F.* : nous appellent ; nos voiles..., *Fc.* : déjà nos voiles. — 413 : *F.* : un esclave doit suivre son maître, *Fc.* : un esclave qui craint les dieux doit suivre *gaiement* (*effacé*) fidèlement son maître. — 416 : *F.* : qu'à vous. Adieu, souvenez-vous d'Ulysse, *Fc.* : (*Comme le texte*). — 418 : *F.* : des justes dieux. Non, non, lui dis-je..., *Fc.* : (*Comme le texte,* sauf [419. : contraint de vous laisser]), *Fc'.* : (*Comme le texte*). — 424 : *F.* : voudra-t-il vous *em* (*effacé*) arracher...

---

nom à l'un des plus célèbres dialogues de Platon, Phédon, avait dit-on (Aulu-Gelle, II, 18), été esclave.

1. Minos, roi de Crète, était célèbre comme législateur dès l'époque homérique (voir *Odyssée,* XIX, 179), ainsi que le rappelaient déjà Platon (*Lois,* I, 624 *a, b*) et Strabon (X, IV, 8). Quant au voyage d'Hasaël en Crète et à son dessein, on peut en rapprocher ce que toute l'antiquité racontait de Lycurgue et aussi (Justin, XX, 4) de Pythagore.

2. Escale naturellement indiquée à qui va de Syrie en Crète.

3. Voir livre I, ligne 67.

4. Souvenir des imprécations de la Didon de Virgile (*Énéide,* IV,

« bras? Il faut qu'il me donne la mort ou qu'il souffre que 425
« je vous suive. Vous m'exhortez vous-même à fuir et vous
« ne voulez pas que je fuie en suivant vos pas ! Je vais par-
« ler à Hasaël ; il aura peut-être pitié de ma jeunesse et de
« mes larmes : puisqu'il aime la sagesse et qu'il va si loin
« la chercher, il ne peut point avoir un cœur féroce et 430
« insensible. Je me jetterai à ses pieds, j'embrasserai ses
« genoux[1], je ne le laisserai point aller qu'il ne m'ait
« accordé de vous suivre. Mon cher Mentor, je me ferai
« esclave avec vous ; je lui offrirai de me donner à lui : s'il
« me refuse, c'est fait de moi, je me délivrerai de la vie[2]. » 435

« Dans ce moment Hasaël appela Mentor ; je me prosternai devant lui[3]. Il fut surpris de voir un inconnu en cette posture.

« Que voulez-vous? me dit-il.

— La vie, répondis-je ; car je ne puis vivre, si vous 440

Ms. — 426 : *F.* : Vous *voyez* (*effacé*) m'exhortez.... — 427 : *F.* : vos pas. Non, je vais, *Fc.* : (*Comme le texte*). — 428 : *F.* : à Hasaël : *il sera touché de m* (*effacé*) il aura peut-être.... — 434 : *F.* : s'il refuse, *Fc.* : s'il me refuse.... — 435 : *FP.* : c'est fait, je me délivrerai, *Pc.* : c'est fait de moi. — 440 : *F.* : vivre *sans* (*effacé*) si vous....

---

367) : « C'est des tigresses d'Hyrcanie que tu suças les mamelles, » dit-elle à Enée :

Hyrcanæque admorunt ubera tigres.

1. Voir ci-dessus la ligne 178 et la note.

2. Cette idée du suicide est peu conforme aux sentiments que Fénelon a plus haut (livre II, note de la ligne 226) prêtés à Télémaque.

3. C'est dans l'antiquité, la posture habituelle des suppliants, celle par exemple d'Œdipe et des Thébains devant le devin Tirésias, qu'ils implorent pour qu'il leur dévoile ce qu'il sait (*Œdipe roi*, 327). Toutefois devant un homme qui n'est qu'un homme, le prosternement paraît avoir été regardé comme une habitude propre aux barbares (« Je me prosterne devant toi, c'est la coutume des barbares, et je tombe à tes genoux », dit l'esclave phrygien dans l'*Oreste* d'Euripide, et Oreste lui répond : « Nous sommes ici en terre d'Argos, non à Troie »), et peut-être est-ce parce qu'Hasaël est Syrien que Télémaque, par un effort d'humilité suprême, croit devoir s'y soumettre.

« ne souffrez que je suive Mentor, qui est à vous. Je suis le
« fils du grand Ulysse, le plus sage des rois de la Grèce
« qui ont renversé la superbe ville de Troie, fameuse dans
« toute l'Asie. Je ne vous dis point ma naissance pour me
« vanter, mais seulement pour vous inspirer quelque pitié 445
« de mes malheurs. J'ai cherché mon père par toutes les
« mers, ayant avec moi cet homme, qui étoit pour moi un
« autre père. La fortune, pour comble de maux, me l'a
« enlevé ; elle l'a fait votre esclave : souffrez que je le sois
« aussi. S'il est vrai que vous aimiez la justice et que vous 450
« alliez en Crète pour apprendre les lois du bon roi Minos,
« n'endurcissez point votre cœur contre mes soupirs et
« contre mes larmes. Vous voyez le fils d'un roi, qui est
« réduit à demander la servitude comme son unique res-
« source. Autrefois j'ai voulu mourir en Sicile pour éviter 455
« l'esclavage[1] ; mais mes premiers malheurs n'étoient que
« de foibles essais des outrages de la fortune : maintenant
« je crains de ne pouvoir être reçu parmi vos esclaves. O
« dieux, voyez mes maux ; ô Hasaël, souvenez-vous de
« Minos, dont vous admirez la sagesse et qui nous jugera 460
« tous deux dans le royaume de Pluton[2]. »

« Hasaël, me regardant avec un visage doux et humain, me tendit la main, et me releva :

Ms. — 443 : *F.* : de Troie *co* (*effacé*) fameuse. — 445 : *F.* : mais pour vous..., *Fc.* : mais seulement pour vous. — 455 : *F.* : mourir plutôt que de tomber dans l'esclavage : *Fe.* : (*Comme le texte*). — 457 : *Fe.* : des outrages de la fortune, *que* (*effacé*) Maintenant.... — 459 : *F.* : ô Hasaël ! *vous voudriez* (2 *mots effacés*) souvenez-vous.... — 462 : *F.* : Hasaël, avec un visage..., *Fc.* : (*Comme le texte*).

---

1. Voir livre I, lignes 375-377.

2. Sur la légende de Minos, devenu, après sa mort, un des juges des enfers, les textes des poètes sont en très grand nombre : Homère (*Odyssée*, XI, 568), Virgile (*Enéide*, VI, 432), et, tout près de Fénelon, Racine, dans *Phèdre* (IV, VI).

Minos juge aux enfers tous les pâles humains.

« Je n'ignore pas, me dit-il, la sagesse et la vertu « d'Ulysse; Mentor m'a raconté souvent quelle gloire il « a acquise parmi les Grecs ; et d'ailleurs la prompte re- « nommée a fait entendre son nom à tous les peuples de « l'Orient. Suivez-moi, fils d'Ulysse ; je serai votre père, « jusqu'à ce que vous ayez retrouvé celui qui vous a « donné la vie. Quand même je ne serois pas touché de « la gloire de votre père, de ses malheurs et des vôtres, « l'amitié que j'ai pour Mentor m'engageroit à prendre « soin de vous. Il est vrai que je l'ai acheté comme esclave, « mais je le garde comme un ami fidèle; l'argent qu'il « m'a coûté m'a acquis le plus cher et le plus précieux « ami que j'aie sur la terre. J'ai trouvé en lui la sagesse; « je lui dois tout ce que j'ai d'amour pour la vertu. Dès « ce moment, il est libre ; vous le serez aussi : je ne vous « demande, à l'un et à l'autre, que votre cœur. »

« En un instant je passai de la plus amère douleur à la plus vive joie que les mortels puissent sentir. Je me voyois sauvé d'un horrible danger ; je m'approchois de mon pays[1] ; je trouvois un secours pour y retourner ; je goûtois la consolation d'être auprès d'un homme qui m'aimoit déjà par le pur amour[2] de la vertu ; enfin je retrouvois tout en retrouvant Mentor pour ne le plus quitter.

Ms. — 466 : *F.* : et d'ailleurs *sa réputati* (*effacé*) la Renommée, *sur ses ailes* (3 *mots effacés*) a fait entendre son nom *dans* (*effacé*) à tous les..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 474 : *F.* : un fidèle ami, *Fc.* : un ami fidèle.... — 477 : *F.* : la vertu. Il est libre, *Fc.* : (*Comme le texte*). — 478 : *F.* : aussi : *et puisque* (2 *mots effacés*) je ne vous demande.... — 481 : *F.* : je me voyoi^s *hors* (*effacé*) sauvé. — 482 : *F.* : de mon pays : *je sentois* (2 *mots effacés*) je trouvois.... — 483 : *F.* : y retourner; *enfin* (*effacé*) je goûtois.

---

1. En passant, avec Hasaël, de Chypre en Crète.

2. *Par le pur amour.* On attendrait plutôt *par pur amour* et nous ne dirions plus autrement. Mais on noterait encore au XVIIe siècle bien des diversités et des incertitudes touchant l'emploi ou l'omission de l'article, soit devant les noms abstraits, comme ici, soit dans les

« Hasaël s'avance sur le sable du rivage : nous le suivons ; on entre dans le vaisseau ; les rameurs fendent les ondes paisibles ; un zéphyr léger se joue de nos voiles, il 490 anime tout le vaisseau et lui donne un doux mouvement. L'île de Chypre disparoît bientôt. Hasaël, qui avoit impatience de connoître mes sentiments, me demanda ce que je pensois des mœurs de cette île. Je lui dis ingénument en quel danger ma jeunesse avoit été exposée[1] et le com- 495 bat que j'avois souffert au dedans de moi. Il fut touché de mon horreur pour le vice et dit ces paroles : « O Vénus, « je reconnois votre puissance et celle de votre fils ; j'ai « brûlé de l'encens sur vos autels ; mais souffrez que je « déteste[2] l'infâme mollesse des habitants de votre île et 500 « l'impudence brutale avec laquelle ils célèbrent vos « fêtes. »

« Ensuite il s'entretenoit avec Mentor de cette première puissance qui a formé le ciel et la terre[3] ; de cette lumière

---

Ms. — 488 : *FP.* : sur le sable, *S.* : sur le bord. — 490 : *F.* : ondes paisibles, *Fc.* : ondes douces et paisibles, *Fc'.* : ondes paisibles. — 495 : *F.* : ma jeunesse étoit exposée, *Fc.* : avoit été exposée.... — 499 : *F.* : de l'encens et offert des victimes sur vos autels, *Fc.* : (*Comme le texte*). — 504 : *F.* : de cette lumière simple et universelle qui éclaire tous les esprits (507), *FcPS.* : (*Le texte, sauf* [*Fc.* : de cette lumière simple *et* (*effacé*) infinie et immuable, *S.* : de cette lumière infinie et immuable]).

---

locutions toutes faites, comme celle de la ligne 492 : *qui avoit impatience*, expression d'ailleurs courante à cette époque, soit, quand deux noms sont intimement associés, devant le second (voir ligne 569).

1. *En quel danger... avoit été exposée.* Construction assez rare (et probablement déjà vieillie à l'époque de Fénelon), mais non pas sans exemple. « Heureux couple, dit Corneille, dans une de ses premières œuvres (1632) :

> Que le destin assemble,
> Qu'il *expose en péril*, qu'il en retire ensemble. »
> (*Clitandre*, II, vi.)

2. *Détester.* Le *Dictionnaire de l'Académie* (1694) donne à ce mot le sens de « réprouver, avoir en horreur ». C'est la force du latin *detestari*, maudire.

3. On sent bien qu'ici et dans le développement qui suit, Fénelon

simple, infinie et immuable, qui se donne à tous sans se 505
partager ; de cette vérité souveraine et universelle qui éclaire tous les esprits, comme le soleil éclaire tous les corps[1]. « Celui, ajoutoit-il, qui n'a jamais vu cette lu-

Ms. — 507 : *F.* : tous les corps. Il ajoutoit que celui qui n'a jamais..., *Fc.* : (*Comme le texte*).

fait adroitement tenir à ses héros des propos qu'il n'est peut-être pas invraisemblable que des païens à l'esprit très élevé aient pu tenir, mais qui, sans qu'il emploie aucun mot proprement théologique, expriment cependant des idées chrétiennes. — Il va sans dire que Faydit (*Télémacomanie*, II, 1) ne manque pas de relever fort laborieusement l' « anachronisme ridicule » qui consiste à faire professer une doctrine toute platonicienne et même toute chrétienne dans la Grèce des temps homériques.

1. Des idées analogues sur Dieu considéré comme vérité suprême et source de toute vérité se trouvent exprimées dans le *Traité de l'Existence et des attributs de Dieu.* « Tous les hommes sont raisonnables de la même raison, qui se communique à eux selon divers degrés.... Où est-elle, cette raison commune et supérieure tout ensemble à toutes les raisons bornées et imparfaites du genre humain ?... Où est-elle, cette vive lumière, qui *illumine tout homme venant en ce monde*[a] ?... Tout œil la voit, et il ne verroit rien s'il ne la voyoit pas, puisque c'est par elle et à la faveur de ses purs rayons qu'il voit toutes choses. Comme le soleil sensible éclaire tous les corps, de même ce soleil d'intelligence éclaire tous les esprits.... Il y a un soleil des esprits, qui les éclaire tous, beaucoup mieux que le soleil visible n'éclaire les corps. » (*Première partie, chap. II.*) — Et encore, dans la *Seconde partie* : « O vérité universelle, infinie, immuable !... O vérité précieuse ! ô vérité féconde ! ô vérité unique ! En vous seule je trouve tout, et ma curiosité s'épuise. De vous sortent tous les êtres comme de leur source ; en vous je trouve la cause immédiate de tout Je tiens la clé de tous les mystères de la nature, dès que je découvre son auteur » (*Chap. II*). — « C'est à la lumière de Dieu que je vois tout ce qui peut être vu. Mais quelle différence entre cette lumière et celle qui me paroît éclairer les corps !.... Elle est tout ensemble lumière et vérité : car la vérité universelle n'a pas besoin de rayons empruntés pour luire. Il ne faut point la chercher, cette lumière, au dehors de soi : chacun la trouve en soi-même ; elle est la même pour tous. Elle découvre également toute chose ; elle se montre à la fois à

a. Évangile de saint Jean, I, 9.

« mière pure est aveugle comme un aveugle-né ; il passe
« sa vie dans une profonde nuit, comme les peuples que 510
« le soleil n'éclaire point pendant plusieurs mois de l'an-
« née[1] ; il croit être sage, et il est insensé ; il croit tout
« voir, et il ne voit rien ; il meurt n'ayant jamais rien
« vu ; tout au plus il aperçoit de sombres et fausses lueurs,
« de vaines ombres, des fantômes qui n'ont rien de réel[2]. 515
« Ainsi sont tous les hommes entraînés par le plaisir
« des sens et par le charme[3] de l'imagination. Il n'y a
« point sur la terre de véritables hommes, excepté ceux
« qui consultent, qui aiment, qui suivent cette raison

Ms. — 509 : *F.* : il passe sa vie dans les ombres et il meurt *sans* (*effacé*) n'ayant jamais rien vu (514), *FcP.* : (*Comme le texte, sauf* [512 : et il est fou ; il croit...]), *Pc.* : (*Le texte*). — 514 : *FP.* : Tout au plus il n'aperçoit que de sombres et fausses lueurs, que de vaines ombres, que des fantômes..., *Pc.* : (*Le texte*). — 517 : *F.* : il n'y a *de* (*effacé*) point sur la terre.... — 519 : *F.* : cette raison éternelle, qui est la source de la nôtre, et qui nous inspire ici-bas ; nous tenons d'elle la raison aussi bien que la vie. Quoique je ne comprisse (526), *Fc.* : cette raison éternelle, cette raison qui est la source de la nôtre ; c'est elle qui nous inspire (*la suite comme F*), *Fc'.* : (*Comme le texte*).

---

tous les hommes dans tous les coins de l'univers.... O vérité, ô lumière, tous ne voient que par vous.... » (*Chap. IV*).

1. « Comment un Syrien savait-il, au temps de Télémaque, qu'il est des peuples septentrionaux qui sont si longtemps privés du soleil ? On peut répondre que ce Syrien était favorisé des leçons de Minerve. » (Note [de Boissonade] dans l'édition de la *Collection des classiques français* de Lefèvre, Paris, 1824). — Cf. livre XI, ligne 861, et la note.

2. On sait que Platon, au début du livre VII de sa *République*, compare les hommes qui ne se sont jamais élevés jusqu'à la contemplation de ce qu'il appelle *les idées*, types éternels de toute chose, dont les êtres et les objets que nous voyons sur la terre ne sont que des émanations imparfaites, à des prisonniers qui seraient enfermés dans une caverne et attachés à l'une de ses parois : sur l'autre paroi un miroir reflèterait les hommes qui passent sur la route au-dessus des prisonniers, et ceux-ci, ignorant l'existence de ces hommes, prendraient pour les seules réalités ces images qui n'ont rien de réel. La pensée de Fénelon ici semble inspirée par le souvenir de la célèbre conception de Platon.

3. *Charme* : voir livre IV, ligne 27, et la note.

« éternelle : c'est elle qui nous inspire quand nous pensons 520
« bien, c'est elle qui nous reprend quand nous pensons
« mal. Nous ne tenons pas moins d'elle la raison que
« la vie. Elle est comme un grand océan de lumière : nos
« esprits sont comme de petits ruisseaux qui en sortent,
« et qui y retournent pour s'y perdre. » 525

« Quoique je ne comprisse point encore parfaitement la profonde sagesse de ces discours, je ne laissois pas d'y goûter je ne sais quoi de pur et de sublime ; mon cœur en étoit échauffé et la vérité me sembloit reluire dans toutes ces paroles. Ils continuèrent à parler de l'origine 530 des dieux, des héros, des poètes, de l'âge d'or, du déluge[1], des premières histoires du genre humain, du fleuve d'oubli où se plongent les âmes des morts[2], des peines éternelles préparées aux impies dans le gouffre noir du Tartare, et de cette heureuse paix dont jouissent les 535

Ms. — 526 : *S.* : point encore la profonde sagesse. — 530 : *F.* : ces paroles. *Ils continuèrent à parler de ce qu'on doit croire des* (11 *mots effacés*) Ils continuèrent à parler de l'origine.... — 531 : *F.* : des héros, des poètes, des hommes justes, des peines préparées..., *Fc.* : (*Comme F., sauf* [533 : des peines éternelles préparées....]), *Fc'.* : (*Comme le texte*). — 534 : *F.* : le gouffre enflammé du Tartare, *Fc.* : le gouffre noir....

---

1. « La tradition du déluge universel se trouve par toute la terre », dit Bossuet (*Disc. sur l'Hist. univ.*, I, 1), qui remarque encore (*Id.*, *ibid.*) que la mémoire du Paradis terrestre « s'est conservée dans l'*âge d'or* des poètes », et qui trouve évidemment dans cet accord une preuve de la véracité des récits de la Genèse. Tel doit être également le sentiment de Fénelon, et on peut dire quelque chose d'analogue touchant le Tartare et les Champs-Élysées, qu'on a pu regarder, en quelque sorte, comme des figures de l'enfer chrétien et du paradis. Le duc de Bourgogne lisait l'histoire de l'âge d'or et celle du déluge selon la tradition mythologique au livre I des *Métamorphoses* d'Ovide (vers 89 et suiv., et 262 et suiv.), la description du Tartare au livre IV (432 et suiv.) du même ouvrage, et, avec la description des Champs-Élysées, au livre VI (267 et suiv.) de l'*Énéide*.

2. *Fleuve d'oubli*, traduction exacte du λήθης ποταμός de Platon dans sa description des enfers (*République*, X, 621, *c*), et du *Lethæus*

justes dans les Champs-Élysées, sans crainte de pouvoir la perdre.

« Pendant qu'Hasaël et Mentor parloient, nous aperçûmes des dauphins couverts d'une écaille qui paroissoit d'or et d'azur. En se jouant, ils soulevoient les flots avec 540
beaucoup d'écume[1]. Après eux venoient des Tritons, qui sonnoient de la trompette avec leurs conques recourbées[2]. Ils environnoient le char d'Amphitrite[3], traîné par des

---

Ms. — 538 : *F.* : Pendant cette conversation, la mer étoit calme, nous aperçumes des Tritons, qui en *soul* (*effacé*) se jouant soulevoient les flots avec beaucoup d'écume, ils sonnoient de la trompette, *FcP.* : Pendant qu'Hasaël et Mentor parloient, nous aperçumes des dauphins couverts d'une écaille qui paraissoit d'or et d'azur, lesquels en se jouant soulevoient les flots avec beaucoup d'écume. Après eux venoient des Tritons qui sonnoient de la trompette, *Pc.* : (*Le texte*). — 543 : *F.* : traîné par des centaures marins. Ces centaures fendoient les ondes et laissoient..., *Fc.* : traîné par des centaures marins. Ces centaures bleuâtres et couverts d'écailles dorées fendoient les ondes et laissoient..., *Fc'.* : (*Comme le texte*).

---

amnis, Lethæum flumen, Lethæus fluvius de Virgile, dans le livre VI de l'*Énéide* (705, 714, 749).

1. Virgile représente également les dauphins se jouant dans l'eau (*Énéide*, V, 596) et soulevant l'écume autour d'eux (*Id.*, VIII, 672-674).

2. Triton, divinité de la mer, souffle dans un coquillage, une conque, pour transmettre aux flots les ordres de Neptune (Ovide, *Métam.*, I, 333 et suiv.). Telle est la conception probablement primitive; puis le nom est devenu un nom générique et l'imagination populaire ou artistique a conçu des Tritons, avec les mêmes attributs (Virgile, *Énéide*, V, 824). Sur la parenté de ce nom avec celui d'Amphitrite et sans doute avec l'épithète de Τριτογένεια (Tritonia) donnée parfois à Pallas (Minerve), on pourra lire les mythographes modernes, Maury, *Histoire des religions de la Grèce antique*, Decharme, *Mythologie de la Grèce antique* : mais cette recherche est sans lien avec la pensée de Fénelon dans le passage ci-dessus, tout traditionnel et tout artistique.

3. *Amphitrite*, personnification de la mer dans Homère (*Odyssée*, III, 91 et V, 422) et chez les Latins (Ovide, *Métam.*, I, 14). Dans Hésiode elle est l'une des Néréides (*Théogonie*, 243) et Triton est son fils et le fils de Neptune (930).

chevaux marins[1], plus blancs que la neige, et qui, fendant l'onde salée, laissoient loin derrière eux un vaste 545
sillon dans la mer. Leurs yeux étoient enflammés et leurs bouches étoient fumantes[2]. Le char de la déesse étoit une conque d'une merveilleuse figure ; elle étoit d'une blancheur plus éclatante que l'ivoire, et les roues étoient d'or. Ce char sembloit voler sur la face des eaux paisibles[3]. 550
Une troupe de nymphes[4] couronnées de fleurs nageoient en foule derrière le char ; leurs beaux cheveux pendoient sur leurs épaules et flottoient au gré du vent. La déesse tenoit d'une main un sceptre d'or pour commander aux vagues, de l'autre elle portoit sur ses genoux le petit dieu 555

Ms. — 546 : *F.* : dans la mer. Le char de la déesse étoit une conque plus éclatante que l'ivoire, et les roues..., *Fc.* : (*Comme le texte, sauf* [546 : étoient enflammés, et leurs bouches fumantes]), *Fc'.* : (*Comme le texte*). — 549 : *F.* : étoient d'or. Il voloit sur la face..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 550 : *FP.* : des eaux, *Pc.* : des eaux paisibles. — 551 : *F.* : de fleurs vient derrière le char, *Fc.* : nageoient en foule derrière le char. — 555 : *F.* : de l'autre elle conduisoit les rênes de ses chevaux. *Tous les m* (*effacé*) *un grand voile de pourpre* (5 *mots effacés*) elle avoit un visage..., *Fc.* : de l'autre elle conduisoit les rênes dorées de ses chevaux. Elle avoit un visage..., *Fc'.* : de l'autre elle portoit sur ses genoux le petit Portunus, son fils, pendant à sa mamelle. Elle avoit un visage.., *Fc''.* : (*Comme le texte*).

---

1. Au char de Neptune, Virgile (*Énéide*, V, 817) attelle simplement des chevaux au mors écumeux. Mais il prête (*Géorgiques*, IV, 388) au char de Protée, autre divinité marine, des chevaux qui n'ont que deux pieds et dont le corps se termine en poisson.

2. *Leurs bouches fumantes* : c'est le *spumantia frena* de Virgile, dans le passage cité du livre V de l'*Énéide* (vers 817-818).

3. Virgile, en parlant de Neptune (*ibid.*, 819-821) : « De son vol léger, le char azuré l'emporte sur la surface des eaux; les ondes s'abaissent et sous la roue foudroyante la vague aplanit ses eaux. »

Cæruleo per summa levis volat æquora curru.
Subsidunt undæ tumidumque sub axe tonanti
Sternitur æquor aquis.

4. Virgile les nomme par leurs noms (*ibid.*, 825-826), d'après Homère (*Iliade*, XVIII, 39 et suiv.).

Palémon, son fils[1], pendant à sa mamelle. Elle avoit un visage serein et une douce majesté qui faisoit fuir les vents séditieux et toutes les noires tempêtes[2]. Les Tritons conduisoient les chevaux et tenoient les rênes dorées[3]. Une

---

Ms. — 557 : *FP.* : qui faisait enfuir..., *Pc.* : faisait fuir. — 558 : *F.* : noires tempêtes. Un grand voile de pourpre flottoit dans l'air (560)..., *Fc.* : (*Comme le texte*).

---

1. Fénelon déforme ici volontairement la légende mythologique. Dans le passage même de Virgile dont il s'inspire (voir plus bas la note de la ligne 569), le poète latin qui fait figurer Palémon dans le cortège de Neptune (*Énéide*, V, 823) rappelle qu'il est le fils d'Ino, dont Ovide (*Métam.*, IV, 519 et suiv.) raconte l'histoire : pour sauver son fils Mélicerte des fureurs d'un père en délire, Ino, femme d'Athamas, roi d'Orchomène, se précipite dans la mer avec cet enfant. Sur la prière de Vénus, Neptune métamorphose le fils et la mère en divinités marines : Ino prend alors le nom de Leucothée, Mélicerte, celui de Palémon. — Les Romains avaient identifié ce dieu grec avec une divinité italienne Portunus, au témoignage même d'Ovide (*Fastes*, VI, 547). Fénelon connaissait cette identification, et c'est sous le nom de Portunus qu'il avait, dans une première rédaction, désigné celui qu'il appela ensuite Palémon (voir Ms. 555, et, ci-dessous, la fin de la note de la ligne 569).

2. Devant Neptune, dit Virgile (*Énéide*, V, 821), « s'enfuient les nuages dans la vaste étendue du ciel ».

Fugiunt vasto æthere nimbi.

Et Lucrèce, s'adressant à Vénus, dans la célèbre invocation qui ouvre son poème : « Devant toi, déesse, devant toi s'enfuient les vents et les nuages du ciel ».

Te, dea, te fugiunt venti, te nubila cœli.

Quant aux « vents séditieux », c'est un souvenir du récit de leur soulèvement immédiatement réprimé par Neptune, au livre I de l'*Énéide* (81-156).

3. Les rênes sont d'or, comme, plus haut (ligne 549) les roues du char. Dans Virgile (*Énéide*, V, 817), c'est le joug qui unit les chevaux qui est en or ; dans Homère (*Il.*, XIII, 24-26), l'or resplendit partout, recouvre le dieu (Posidôn) lui-même ; son fouet aussi est en or, et la crinière de ses chevaux est dorée.

grande voile[1] de pourpre flottoit dans l'air au-dessus du 560
char; elle étoit à demi enflée par le souffle d'une multitude de petits zéphyrs qui s'efforçoient de la pousser par leurs haleines. On voyoit au milieu des airs Éole[2] empressé, inquiet et ardent. Son visage ridé et chagrin, sa voix menaçante, ses sourcils épais et pendants, ses yeux 565
pleins d'un feu sombre et austère tenoient en silence les

Ms. — 560 : *F.* : au-dessus du char. Les immenses baleines (568)..., *Fc.* : au-dessus du char. Il étoit à demi enflé par le souffle d'une multitude de petits zéphyrs qui s'efforçoient de le pousser par leurs haleines. On voyoit au milieu des airs Éole empressé, inquiet *et menaçant* (2 *mots effacés*) et ardent. Son visage ridé et chagrin, sa voix menaçante, ses yeux pleins d'un feu sombre et austère tenoient en silence les fiers aquilons et repoussoient avec eux tous les nuages. Les immenses baleines..., *Fc'P.* : (*Comme le texte, sauf* [563 : *P.* : on voyoit parmi les airs Éole empressé]), *Pc.* : (*Le texte*).

---

1. Fénelon avait écrit d'abord : un grand voile (voir Ms. 555 et 558-560). Le genre du mot est resté longtemps vacillant, sa sonorité l'attirant au féminin, son étymologie au masculin. Dès 1647 toutefois Vaugelas (*Remarques*, au mot *Voile*) avait distingué les deux genres par le sens, tout en remarquant que beaucoup de gens continuaient à faire le mot masculin, même au sens de voile de navire. Corneille, par exemple, écrit : « Il venait à plein voile » (*Pompée*, III, 1). Mais ici c'est le sens même du mot qui devait apparaître à Fénelon comme discutable, et il s'est décidé pour le féminin sans doute parce que cette bande d'étoffe qui flotte dans l'air joue, à l'égard de la conque, le rôle d'*une voile* dans un vaisseau : c'est elle qui reçoit l'impulsion du vent. — Voir ci-dessous la note de la ligne 569.

2. Pour ce portrait d'Éole, roi des vents, Fénelon ne paraît suivre aucun modèle. Virgile nous peint ce dieu « empressé » à exécuter les ordres de Junon (*Énéide*, I, 76-77), mais il ne lui donne pas cette épithète. « Inquiet » (au sens propre : qui ne reste pas en repos), fait allusion à sa nature. « Ardent » remplace *menaçant* (voir Ms. 560), qu'il a fallu effacer pour ne pas répéter deux fois le mot dans la même ligne, et paraît moins heureux. Eole est « ridé » parce que les dieux marins sont représentés comme des vieillards (Virgile, *Énéide*, V, 823). Les autres traits semblent venir d'une assimilation avec Charon, le nocher des enfers, tel que Virgile le représente au livre VI de l'*Énéide* avec son air *chagrin* (vers 315 : Fénelon lui-même reprendra le mot pour Charon, livre XIV, ligne 158), sa voix *menaçante* (387), ses yeux *de feu* (300).

fiers[1] aquilons et repoussoient tous les nuages. Les immenses baleines et tous les monstres marins[2], faisant avec leurs narines un flux et reflux[3] de l'onde amère, sor-

---

Ms. — 568 : *F.* : les monstres marins *sortoient de leurs grottes profondes pour voir la déesse. Après que nous eûmes admiré ce spectacle, nous commençâmes à découvrir* (20 *mots effacés*) *jetant, poussant de leurs narines enflammées une* (place en blanc) *sortoient de* (9 *mots effacés*) faisant avec leurs narines...

---

1. D'après Virgile (*Énéide*, I, 53-57). — *Fiers* : voir la note de la ligne 507 du livre II.

2. Virgile (V, 822) place également les monstres marins (*immania cete*) dans le cortège de Neptune, d'après Homère (*Iliade*, XIII, 27-28) : « les monstres bondissaient à son approche, sortant partout des abîmes et reconnaissant leur seigneur ».

ἄταλλε δὲ κῆτε' ὑπ' αὐτοῦ
πάντοθεν ἐκ κευθμῶν οὐδ' ἠγνοίησαν ἄνακτα.

3. *Un flux et reflux*. On a dit également bien au XVIIe siècle *un flux et reflux* et *un flux et un reflux* (voir ci-dessus la note de la ligne 485). Furetière, dans son *Dictionnaire* (1690), cite un grand nombre d'exemples qui prouvent l'emploi constant ou de l'une ou de l'autre expression. Toutefois l'Académie ne donne d'exemple que du premier de ces deux tours : « Les choses du monde sont sujettes à un flux et reflux continuel ». — Ce brillant morceau du « triomphe d'Amphitrite » est un de ceux que Fénelon a le plus travaillés. Il a sans doute voulu rivaliser ici avec les arts plastiques (voir *Introduction*, page LXXV) en groupant d'une manière originale les personnages et les objets, les couleurs et les attitudes qu'il imagine, ou qu'il emprunte à divers souvenirs. Nous avons cité, dans les notes précédentes, plusieurs détails des deux textes dont il s'inspire le plus directement, la description du char de Neptune dans Homère (*Iliade*, XIII, 23-31) et le même tableau dans Virgile (*Énéide*, V, 817-826). Il y faut ajouter çà et là, on l'a vu, quelques détails tirés d'autres passages des mêmes œuvres ou d'autres œuvres. Mais il est évident qu'il faut tenir compte aussi des souvenirs que Fénelon peut avoir gardés d'œuvres d'art qu'il a vues, ou dont il a lu des descriptions. Quelles sont ces œuvres ? Il est impossible de le dire avec assurance. Mais on ne peut pas ne pas songer d'abord au *Triomphe de Neptune et d'Amphitrite* (dit *le Triomphe des Eaux*) peint par Le Brun pour le plafond de la Galerie d'Apollon, dont il avait entrepris la décoration en 1662. Faut-il, d'autre part, mentionner la description célèbre d'une œuvre de sculpture, or et ivoire, du IIe siècle ap. J.-C., que Pausanias

toient à la hâte des grottes profondes, pour voir la déesse. 570

Ms. — 570 : *FPS.* : des grottes, *Sc.* : de leurs grottes.

V (570) suit *Sc.*

a vue dans le temple de Neptune, à Corinthe, auquel elle avait été donnée par l'opulent Hérode Atticus? Fénelon connaissait-il cette description, soit pour l'avoir lue dans Pausanias même (II, 1, 7 et 8)[a], soit par quelque intermédiaire[b]? Dans la peinture de Le Brun, Neptune et Amphitrite, au-dessus desquels flotte le voile qui était déjà souvent dans l'antiquité l'attribut des divinités marines, sont assis sur un char formé d'une coquille et traîné par quatre chevaux. Dans les airs, Notus et Eurus dissipent les nuages de leur souffle. Au-dessous du char, du même côté, des Tritons qui jouent avec des nymphes marines; de l'autre, deux nymphes et des Amours. — Dans l'œuvre de sculpture antique Amphitrite et Neptune se tenaient également sur un quadrige; auprès du char, deux tritons; à droite un dieu enfant, Palémon, sur un dauphin. Il semble bien qu'Homère, Virgile, Le Brun — et peut-être Pausanias — nous aient fourni à peu près tous les éléments que Fénelon, dans son tableau, a groupés à son gré et même parfois modifiés. Du voile traditionnel qui flotte au-dessus des divinités dans l'œuvre de Le Brun il fait ingénieusement *une* voile (559-560), qui favorise la course légère du char marin. Les nymphes ne forment qu'un groupe, et un groupe distinct de celui des Tritons, comme les Néréides de Virgile (*Enéide*, V, 825). Eurus, Notus et les Amours disparaissent, remplacés par les « petits zéphyrs » soufflant sur la voile et groupés autour de l'originale figure d'Éole. Comme d'autre part, Fénelon peint le triomphe, non de Neptune, ni d'Amphitrite et de Neptune, mais d'Amphitrite seule, il est naturel qu'il place le sceptre, insigne du commandement, dans l'une des mains de la déesse (554). De l'autre main il lui avait fait d'abord (voir Ms. 555) tenir « les rênes dorées de ses chevaux ». D'où lui est venue ensuite l'idée de remplacer cette attitude si naturelle par le geste vraiment inattendu de la mère tenant un enfant qu'elle allaite? Imagination d'autant plus étrange que ce geste, si familier à l'art chrétien, ne paraît l'avoir été aucunement à l'art antique. A-t-il souhaité seulement, en profitant d'une indication de Virgile (voir, ci-dessus, la note de la ligne 556) et peut-

a. Pausanias a été plusieurs fois édité au XVIe et au XVIIe siècle. Racine, qui le cite dans la préface d'*Iphigénie* (1674), le lisait dans une édition de 1613. L'édition de Kuhn (Leipzig, in-fol.) est de 1676.

b. Voir la fin de la note de la page LXIX.

être de Pausanias, faire paraître son tableau plus riche et plus savant en y donnant place à Palémon? Mais que n'a-t-il plus exactement et plus simplement imité ses modèles, soit en reproduisant l'attitude du Palémon de Pausanias, soit en mêlant, comme Virgile, ce dieu au groupe des divinités marines? Est-il guidé par quelque conception morale, quelque dessein allégorique, qui nous demeure obscur? On pourrait le croire, s'il est vrai, comme l'a prétendu une apologie du *Télémaque* de très peu postérieure à l'apparition du livre et probablement inspirée par Fénelon lui-même (voir *Introduction*, pages LIV et CX-CXII), que ce « triomphe d'Amphitrite » est tout entier une allégorie. Quoi qu'il en soit, Fénelon a certainement attaché du prix à ce détail : car pour l'introduire, il lui faut : 1° travestir la légende mythologique, qui n'établit aucun lien de parenté entre Amphitrite et Palémon, fils de la thébaine Ino, ainsi que le rappelle le passage même de Virgile (*loc. cit.*, 823) dont Fénelon s'inspire dans tout son tableau ; 2° déranger l'ordonnance de ce tableau : les rênes en effet, que ne tient plus Amphitrite, il les confie aux Tritons, qu'il avait groupés dès le début de sa description (541) et dont il est obligé, sauf à tout remanier, de ramener la mention (558). Cette infidélité à l'égard de Virgile est d'autant plus notable que Fénelon paraît d'ailleurs plus soucieux de se conformer en général à ses indications. C'est ainsi qu'il avait d'abord désigné Palémon sous son nom latin de Portunus (voir plus haut la fin de la note de la ligne 556) : s'il se décida enfin pour le nom grec, c'est d'abord sans doute parce que ce nom s'accorde mieux avec la couleur générale du *Télémaque*, puis, probablement aussi, parce que Virgile parle quelque part du dieu latin d'une manière qui exclut l'idée d'un dieu enfant : « Lui-même, de sa main puissante, dit-il, le vénérable Portunus poussa le vaisseau dans sa course. »

Et pater ipse manu magna Portunus euntem
Impulit.

(*Énéide*, V, 241.)

CINQUIÈME LIVRE[1]

1. Sommaire de l'édition dite de Versailles (1824). — *Suite du récit de Télémaque. Richesse et fertilité de l'île de Crète ; mœurs de ses habitants, et leur prospérité sous les sages lois de Minos. Télémaque, à son arrivée dans l'île, apprend qu'Idoménée, qui en étoit roi, vient de sacrifier son fils unique, pour accomplir un vœu indiscret ; que les Crétois, pour venger le sang du fils, ont réduit le père à quitter leur pays ; qu'après de longues incertitudes, ils sont actuellement assemblés afin d'élire un autre roi. Télémaque, admis dans cette assemblée, y remporte les prix à divers jeux, et résout avec une rare sagesse plusieurs questions morales et politiques proposées aux concurrents par les vieillards, juges de l'île. Le premier de ces vieillards, frappé de la sagesse de ce jeune étranger, propose à l'assemblée de le couronner roi, et la proposition est accueillie de tout le peuple avec de vives acclamations. Cependant Télémaque refuse de régner sur les Crétois, préférant la pauvre Ithaque à la gloire et à l'opulence de royaume de Crète. Il propose d'élire Mentor, qui refuse aussi le diadème. Enfin, l'assemblée pressant Mentor de choisir pour toute la nation, il rapporte ce qu'il vient d'apprendre des vertus d'Aristodème, et décide aussitôt l'assemblée à le proclamer roi. Bientôt après, Mentor et Télémaque s'embarquent sur un vaisseau crétois pour retourner à Ithaque. Alors Neptune, pour consoler Vénus irritée, suscite une horrible tempête, qui brise leur vaisseau. Ils échappent à ce danger en s'attachant aux débris du mât, qui, poussé par les flots, les fait aborder à l'île de Calypso.*

CINQUIÈME LIVRE

« Après que nous eûmes admiré ce spectacle, nous commençâmes à découvrir les montagnes de Crète, que nous avions encore assez de peine à distinguer des nuées du ciel et des flots de la mer. Bientôt nous vîmes le sommet du mont Ida [*qui s'élève*][1] au-dessus des autres mon- 5
tagnes de l'île[2], comme un vieux cerf dans une forêt porte son bois rameux[3] au-dessus des têtes des jeunes faons dont il est suivi. Peu à peu nous vîmes plus distinctement les

---

Ms. — *F.* (*Sans désignation de livre. Une main moderne a introduit la mention* : L. V), *P.* (*Sans indication de livre*), *PcS.* : Cinquième livre. — 2 : *F.* : à découvrir *dans les nues* (3 *mots effacés*) les montagnes.... — 4 : *F.* : nous vîmes *au-dessus des autres montagnes* (5 *mots effacés*) le sommet.... — 5 : *F.* : du mont Ida *où Jupiter n* (*cette lettre effacée*) *est né. Cette mo* (6 *mots effacés*) qui s'élève au-dessus... *PS.* : du mont Ida au-dessus... — 6 : *F.* : comme *un vieux bélier porte sa tête avec* (d'abord : *couverte de*) *ses longues cornes au-dessus des tendres agneaux* (d'abord : *au-dessus des agneaux*) *qui viennent de naître* (19 *mots effacés*) *un fier taureau dans une prairie* (6 *mots effacés*) *un cerf* (2 *mots effacés*) un vieux cerf. .. — 8 : *F.* : suivi (1 *mot inachevé illisible effacé*) Peu à peu...

V (5) suit *F.*

---

1. Il paraît nécessaire de rétablir ces mots, qui sont dans *F*, mais non dans *P*, ni dans *S*. Il est probable qu'ils ont été omis par le copiste de *P*, que celui de *S* a suivi, et que l'omission a échappé à Fénelon : on ne peut croire en effet qu'il l'ait inspirée ou approuvée ; car elle compromet la correction de la phrase (voir Ms. 5 et *V*).

2. L'*Ida* (aujourd'hui Psiloriti) est en effet la plus haute montagne de la Crète et située au centre de l'île (Strabon, X, IV, 4). Voir encore livre VIII, ligne 575, et la note.

3. *Rameux*, mot ancien dans la langue, mais que l'Académie n'a pas accueilli dans son *Dictionnaire* avant l'édition de 1762.

côtes de cette île, qui se présentoient à nos yeux comme un amphithéâtre[1]. Autant que la terre de Chypre nous avoit 10 paru négligée et inculte[2], autant[3] celle de Crète se montroit fertile et ornée de tous les fruits[4] par le travail de ses habitants. De tous côtés, nous remarquions des villages bien bâtis, des bourgs qui égaloient des villes[5], et des villes superbes. Nous ne trouvions aucun champ où la 15

Ms. — 13 : *F.* : nous remarquions des *villes* (*effacé*) villages.... — 15 : *F.* : nous ne trouvions ni vallon, ni montagne *qui* (*effacé*) où la main..., *P.* : nous ne trouvions ni vallon, ni montagne où la main..., *Pc* trouvions aucun champ où....

1. Notation qui résulte de l'indication donnée dans la phrase précédente et de tout le passage de Strabon que nous venons de rappeler. L'expression paraît d'ailleurs courante, dans les descriptions de paysage, au XVIIe siècle. Boileau, en parlant de Hautile (*Épître* VI) :

> Le village au-dessus forme un amphithéâtre.

Et Fénelon lui-même (*Existence de Dieu*, I, 11) : « Ici des coteaux s'élèvent comme en amphithéâtre. »

2. Voir livre IV, ligne 240 et la note.

3. *Autant que... autant.* C'est la construction constante au XVIIe siècle. Racine (*Athalie*, I, 11) :

> Autant que de David la race est respectée,
> Autant de Jézabel la fille est détestée.

Autant... autant a prévalu depuis la dernière partie du XVIIIe siècle.

4. *Fruits* de la terre en général, céréales, productions diverses, comme dans le vers d'*Athalie* (I, 1) :

> De leurs champs dans leurs mains portant les nouveaux fruits.

Fénelon peut appuyer ce qu'il dit de la fertilité de la Crète sur l'indication d'Homère (*Odyssée*, XIX, 173) et sur celle de Virgile (*Enéide*, III, 106) qui l'appelle un royaume « très fécond », *uberrima regna*. Quant au « travail des habitants », il se borne à l'inférer raisonnablement des autres données; on sent bien que son intention n'est pas plus de peindre la Crète avec exactitude qu'il n'a fait plus haut Chypre ou Tyr et qu'ici encore son dessein est surtout moral.

5. Interprétation des chiffres élevés qui sont donnés par les poèmes homériques : l'*Iliade* (II, 649 ; cf. Virgile, *Énéide*, III, 106) attribue cent villes à l'île de Crète ; l'*Odyssée* (XIX, 174), quatre-vingt dix. — Ce qui suit (lignes 15-27) n'est qu'un lieu commun.

main du diligent laboureur ne fût imprimée ; partout la charrue avoit laissé de creux sillons : les ronces, les épines, et toutes les plantes qui occupent inutilement la terre sont inconnues en ce pays. Nous considérions avec plaisir les creux vallons[1] où les troupeaux de bœufs mugissoient dans les gras herbages, le long des ruisseaux ; les moutons paissants sur le penchant d'une colline ; les vastes campagnes couvertes de jaunes épis[2], riches dons de la féconde Cérès ; enfin les montagnes ornées de pampre et de grappes d'un raisin déjà coloré, qui promettoit aux vendangeurs les doux présents de Bacchus pour charmer[3] les soucis des hommes.

« Mentor nous dit qu'il avoit été autrefois en Crète, et il nous expliqua ce qu'il en connoissoit. « Cette île », disoit-il, « admirée de tous les étrangers, et fameuse par « ses cent villes[4], nourrit sans peine[5] tous ses habitants, « quoiqu'ils soient innombrables[6]. C'est que la terre ne « se lasse jamais de répandre ses biens sur ceux qui la « cultivent ; son sein fécond ne peut s'épuiser[7]. Plus il y

Ms. — 17 : *F.* : les ronces *et* (*effacé*), les épines. — 19 : *F.* : inconnues en *celle-ci. Elle paye avec usure de toutes ses peines celui qui la cultive. Plus on* (*ces 2 mots effacés*) *Elle répand avec abondance les moissons dorées, riches dons de Cérès. Elle ajoute* (*ce dernier mot effacé*) *fait ensuite couler des fleuves de vin, quand le vendangeur foule le raisin, doux présent de Bacchus* (*le tout effacé*), ce pays. Nous considérions. — 20 : *F.* : les *vallons* (*effacé*) creux vallons où les troupeaux de *m* (*effacé*) bœufs mugissoient. — 23 : *F.* : de jaunes *sillon* (*effacé*) épis. — 23 : *F.* : riches présents, *Fc.* : riches dons. — 26 : *FP.* : présents de Bacchus qui charment..., *Pc.* : pour charmer.... — 29 : *F.* : cette île *adm* (*effacé*), disoit-il, admirée....

1. *Creux vallons* et, plus haut (ligne 17), *creux sillons* : légère négligence.

2. Fénelon et ses secrétaires écrivent *épics*. Le *Dictionnaire de l'Académie* (1994) ne donne que la forme *espy*.

3. Voir livre IV, ligne 27, et la note.

4. Voir ci-dessus la note de la ligne 14.

5. Voir ci-dessus la note de la ligne 12.

6. C'est exactement ce que dit Homère (*Od.*, XIX, 173).

7. « C'est du sein inépuisable de la terre que sort tout ce qu'il y a de

« a d'hommes dans un pays, pourvu qu'ils soient labo- 35
« rieux, plus ils jouissent de l'abondance. Ils n'ont jamais
« besoin d'être jaloux les uns des autres : la terre, cette
« bonne mère, multiplie ses dons selon le nombre de
« ses enfants qui méritent ses fruits par leur travail.
« L'ambition et l'avarice[1] des hommes sont les seules 40
« sources de leur malheur : les hommes veulent tout
« avoir, et ils se rendent malheureux par le désir du
« superflu ; s'ils vouloient vivre simplement et se con-
« tenter de satisfaire aux vrais besoins, on verroit partout
« l'abondance, la joie, la paix et l'union. 45

« Cest ce que Minos[2], le plus sage et le meilleur de
« tous les rois, avoit compris. Tout ce que vous verrez

Ms. — 42 : *F.* : malheureux par le superflu, *Fc.* : (*Comme le texte*). — 46 : *F.* : le plus sage et *p* (*effacé*) le *pl* (*effacé*) meilleur. — 47 : *F.* : tout ce que voyez (*sic*) ici de plus merveilleux est le fruit..., *Fc.* : (*Comme le texte*).

---

plus précieux.... Rien ne l'épuise : plus on déchire ses entrailles, plus elle est libérale.... Elle ne manque jamais aux hommes ; mais les hommes insensés se manquent à eux-mêmes en négligeant de la cultiver.... La terre, si elle étoit bien cultivée, nourriroit cent fois plus d'hommes qu'elle n'en nourrit » (Fénelon, *Traité de l'Existence de Dieu*, I, II).

1. Voir livre II, ligne 458.

2. Il en est de la Crète, dans le *Télémaque*, nous l'avons dit, comme de Chypre et de Tyr : le tableau qui est ici tracé de sa constitution ne prétend pas à l'exactitude historique. C'est un premier dessin du gouvernement idéal, en attendant, sur ce point, un développement plus abondant et plus libre (voir le livre X). Toutefois l'ancienne législation crétoise était célèbre dans l'antiquité, qui la regardait comme une des sources de la législation de Sparte. Aussi retrouvera-t-on ici, mêlés à beaucoup de traits qui n'appartiennent qu'à Fénelon, bien des souvenirs de ses lectures sur la Crète ou sur Lacédémone. On ne saurait d'ailleurs décider si Fénelon eut recours aux textes originaux ou à des travaux de seconde main, comme le mémoire posthume de Meursius *sur l'Histoire et les antiquités de la Crète, de Chypre et de Rhodes*, qui avait été publié à Amsterdam en 1675 : parmi les textes anciens, en tout cas, qu'il aura pu utiliser ici, on doit songer d'abord aux *Lois* de Platon, *passim* (on sait que ce dialogue met en scène « un Athénien » qui a pour interlocuteurs un Lacédé-

« de plus merveilleux dans cette île est le fruit de ses lois.
« L'éducation qu'il faisoit donner aux enfants rend les
« corps sains et robustes : on les accoutume d'abord à une 50
« vie simple, frugale et laborieuse ; on suppose que toute
« volupté amollit le corps et l'esprit ; on ne leur propose
« jamais d'autre plaisir que celui d'être invincibles par
« la vertu et d'acquérir beaucoup de gloire. On ne met
« pas seulement ici le courage à mépriser la mort dans 55
« les dangers de la guerre, mais encore à fouler aux pieds
« les trop grandes richesses et les plaisirs honteux[1]. Ici
« on punit trois vices qui sont impunis chez les autres
« peuples : l'ingratitude, la dissimulation et l'avarice.

« Pour le faste et la mollesse, on n'a jamais besoin de 60
« les réprimer, car ils sont inconnus en Crète. Tout le
« monde y travaille, et personne ne songe à s'y enrichir ;
« chacun se croit assez payé de son travail par une vie
« douce et réglée, où l'on jouit en paix et avec abondance
« de tout ce qui est véritablement nécessaire à la vie. On 65
« n'y souffre ni meubles précieux, ni habits magnifiques,
« ni festins délicieux, ni palais dorés. Les habits sont de
« laine fine et de belles couleurs, mais tout unis et sans
« broderie. Les repas y sont sobres ; on y boit peu de

Ms. — 54 : *S.* : on ne met pas ici seulement, *Sc.* : on ne met pas seulement ici. — 56 : *FP.* : mais à fouler aux pieds les grandes richesses..., *Pc.* : (*Le texte*). — 69 : *F.* : Les repas y sont de grosse viande, grasse, tendre et sans ragoût. Les maisons y sont (76)..., *Fc.* : les repas y sont sobres ; on n'y souffre que la grosse viande, grasse, tendre et sans ragoût. Les maisons y sont (76)..., *Fc'.* : (*Comme le texte, sauf* [71 : d'eux-mêmes : *tout au plus on y mange* (6 *mots effacés*) et le lait...; 73 : encore même *préfère-t-on toujours* (3 *mots effacés*) a-t-on soin de réserver *la* (*effacé*) ce qu'il y a de meilleur]).

---

monien et un Crétois et discute avec eux, dans les premiers livres, des constitutions de leurs pays), puis à la *Politique* d'Aristote (II, VII), à Strabon (*Géogr.*, X, IV), et à la *Vie de Lycurgue* de Plutarque. — Sur Minos, voir livre IV, ligne 408.

1. Les indications des lignes 49-57 peuvent venir de Platon (*Lois*, I, 635 *b* et *c*) et de Strabon (X, IV, 16) citant l'historien Éphore, réserve

« vin : le bon pain en fait la principale partie, avec les 70
« fruits que les arbres offrent comme d'eux-mêmes, et le
« lait des troupeaux. Tout au plus on y mange un peu
« de grosse viande sans ragoût ; encore même a-t-on
« soin de réserver ce qu'il y a de meilleur dans les grands
« troupeaux de bœufs pour faire fleurir l'agriculture. Les 75
« maisons y sont propres[1], commodes, riantes, mais
« sans ornements. La superbe architecture n'y est pas
« ignorée ; mais elle est réservée pour les temples des
« dieux, et les hommes n'oseroient avoir des maisons
« semblables à celles des immortels. Les grands biens 80
« des Crétois sont la santé, la force, le courage, la paix
« et l'union des familles, la liberté de tous les citoyens,
« l'abondance des choses nécessaires, le mépris des su-
« perflues, l'habitude du travail et l'horreur de l'oisiveté,
« l'émulation pour la vertu, la soumission aux lois, et la 85
« crainte des justes dieux[2]. »

« Je lui demandai en quoi consistoit l'autorité du roi ; et il me répondit : « Il peut tout sur les peuples ; mais

---

Ms. — 81 : *F.* : la force du courage, le courage à la guerre, la paix, *Fc.* : (*Comme le texte*). — 88 : *F.* : sur les peuples ; et les lois..., *Fc.* : sur les peuples ; mais les lois.

---

faite pourtant de la dernière : car on peut tirer en effet de ces deux textes de graves imputations contre les mœurs de la Crète ancienne (*Lois, ibid.*, 636 *c* et *d* ; Strabon, *ibid.*, 21). — L'idée exprimée par la phrase suivante paraît propre à Fénelon.

1. Voir la ligne 172 du livre I.

2. Les lignes 60-65 et 82 peuvent être une interprétation libre du texte d'Éphore cité par Strabon (X, IV, 16) ; les lignes 66, 69-70, 72-73, 76 sur le mobilier, la sobriété des repas, l'usage modéré du vin et de la viande, la simplicité des demeures, de diverses indications de Plutarque dans la *Vie de Lycurgue*. On reconnaît, dans le reste, les idées de Fénelon sur le luxe des habits (lignes 66 et 67-69 : cf. ici livre X, ligne 539 et suiv., et *Examen de conscience*, XII), la magnificence des constructions (lignes 67 et 75-80 : cf. ici livre X, ligne 635 et suiv., et *Examen de conscience, ibid.*). On remarquera

« les lois peuvent tout sur lui[1]. Il a une puissance abso-
« lue pour faire le bien, et les mains liées dès qu'il veut 90
« faire le mal[2]. Les lois lui confient les peuples comme
« le plus précieux de tous les dépôts, à condition qu'il
« sera le père de ses sujets[3]. Elles veulent qu'un seul
« homme serve, par sa sagesse et par sa modération, à
« la félicité de tant d'hommes ; et non pas que tant d'hom- 95

Ms. — 91 : *F.* : confient les peuples à condition qu'il en sera le père. Elles veulent..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 94 : *F.* : par sa sagesse, à la félicité..., *Fc.* : (*Comme le texte*).

l'intéressante réserve apportée à la liberté d'exploitation du cheptel (lignes 73-75). — Il y a lieu, d'autre part, de rappeler, en ce qui concerne la sobriété de l'ameublement (ligne 66) et ce que la question pouvait avoir d'actuel, la limitation apportée à l'usage des objets en métal précieux par l'édit du 14 décembre 1689 (voir Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, ch. xxx ; Isambert, *Recueil général des anciennes lois françaises*, tome XX, n° 1346).

1. « *L'on ne pouvoit guère marquer d'une manière plus juste l'autorité absolue de Louis XIV, qui ne pouvoit tout sur les peuples que par l'abus qu'il faisoit de son pouvoir et qui, bien loin d'obéir aux lois, les plioit à sa volonté suivant les temps et les circonstances. Il faut prendre de même le contre-pied de tout ce qui est dit dans la suite.* » (*R. 1719.*) — Déjà Gueudeville (*Critique du premier tome*, page 151) avait remarqué le passage : « Cela s'appelle : peindre d'après nature, dit-il de ce portrait du roi idéal : pas un trait de superflu. Autant d'expressions, autant de sentences. Mais à quel monde nous renvoie ce nouveau politique ? Qu'il place son divin système de royauté dans les espaces imaginaires : c'est son véritable endroit. Je ne le crois pas plus recevable que son amour pur est possible et, si le dernier est une mystique outrée, l'autre est une chimérique spéculation. » — Il n'est pas besoin, par ailleurs, de dire que le développement (lignes 88-123) que commentent en ces termes l'éditeur de 1719 et Gueudeville naît tout entier de l'esprit de Fénelon et qu'il ne s'appuie sur aucun document historique.

2. Très voisin de la pensée d'Aristote (*Polit.*, III, x, 10) : « Il faut, dit-il, que le roi ait une certaine force, mais calculée de manière à le rendre plus puissant que tout citoyen en particulier et que tout groupe de citoyens, et à le laisser plus faible que la masse du peuple. »

3. Voir livre II, ligne 52, et la note.

« mes servent, par leur misère et par leur servitude
« lâche, à flatter l'orgueil et la mollesse d'un seul homme[1].
« Le roi ne doit rien avoir au-dessus des autres[2], excepté
« ce qui est nécessaire ou pour le soulager dans ses péni-
« bles fonctions, ou pour imprimer aux peuples le res- 100
« pect de celui qui doit soutenir les lois. D'ailleurs, le
« roi doit être plus sobre, plus ennemi de la mollesse,
« plus exempt de faste et de hauteur qu'aucun autre[3].
« Il ne doit point avoir plus de richesses et de plaisirs,
« mais plus de sagesse, de vertu et de gloire que le reste 105
« des hommes. Il doit être au dehors le défenseur de la
« patrie, en commandant les armées, et, au-dedans, le
« juge des peuples, pour les rendre bons, sages et heu-
« reux. Ce n'est point pour lui-même que les dieux l'ont
« fait roi[4]; il ne l'est que pour être l'homme des peuples : 110

Ms. — 96 : *F.* : par leur misère et par leur oppression, à flatter..., *Fe.* : (*Comme le texte*). — 101 : *F.* : qui doit *les gouverner* (2 *mots effacés*) soutenir les lois.

---

1. A rapprocher de ce que Saint-Simon dit du duc de Bourgogne, ce « prince pénétré qu'un roi est fait pour les sujets, et non les sujets pour lui » (*Mémoires*, édit. De Boislisle, tome XXII, page 326); et, un peu plus loin (*ibid.*, page 329) : « Cette grande et sainte maxime, que les rois sont faits pour leurs peuples, et non les peuples pour les rois ni aux rois, étoit si avant imprimée en son âme qu'elle lui avoit rendu le luxe et la guerre odieux ». En 1711, après la mort du Grand Dauphin (14 avril), Fénelon devait encore écrire, dans une lettre dont le destinataire est douteux, mais qui fut rédigée certainement pour être communiquée au duc de Bourgogne (*Œuvres complètes*, 1820-1830, *Correspondance*, tome I, n° 151) : « Il faut vouloir être le père, et non le maître. Il ne faut pas que tous soient à un seul, mais un seul doit être à tous pour faire leur bonheur. »

2. Cela est dit des rois de Lacédémone dans Platon (*Lois*, III, 696 *a*).

3. Probablement parce qu'il doit donner l'exemple et que son exemple est contagieux : cette idée fait le fond de tout l'article II de l'*Examen de conscience*.

4. « *Louis XIV rapportoit tout à lui-même et à sa gloire : c'est le motif de toutes ses déclarations de guerre et particulièrement de celle*

« c'est aux peuples qu'il doit tout son temps, tous ses
« soins, toute son affection, et il n'est digne de la royauté
« qu'autant qu'il s'oublie lui-même[1] pour se sacrifier au
« bien public. Minos n'a voulu que ses enfants régnas-
« sent après lui qu'à condition qu'ils régneroient suivant 115
« ces maximes : il aimoit encore plus son peuple que sa
« famille[2]. C'est par une telle sagesse qu'il a rendu la
« Crète si puissante et si heureuse ; c'est par cette modé-
« ration qu'il a effacé la gloire de tous les conquérants
« qui veulent faire servir les peuples à leur propre gran- 120
« deur, c'est-à-dire à leur vanité ; enfin, c'est par sa jus-
« tice qu'il a mérité d'être aux enfers le souverain juge
« des morts[3]. »

« Pendant que Mentor faisoit ce discours, nous abor-
dâmes dans l'île. Nous vîmes le fameux labyrinthe, ou- 125
vrage des mains de l'ingénieux Dédale, et qui étoit une
imitation du grand labyrinthe que nous avions vu en
Égypte[4]. Pendant que nous considérions ce curieux édi-

---

qu'il fit aux Hollandois en 1662. » (*R. 1719.*) — On remarquera, par ailleurs, que la phrase de Fénelon implique la reconnaissance de l'origine divine du pouvoir royal.

1. « Celui qui gouverne doit être plus obéissant à la loi. Sa personne détachée de la loi n'est rien et il n'est consacré qu'autant qu'il est lui-même, sans intérêt et sans passion, la loi vivante donnée pour le bien des hommes » (FÉNELON, *Dialogues des morts : Socrate et Alcibiade*).

2. « *Le roi aimoit beaucoup plus sa famille que son peuple, puisqu'il a toujours sacrifié son peuple à l'agrandissement de sa maison.* » (*R. 1719.*)

3. Voir la ligne 461 du livre IV.

4. Le *labyrinthe* était un palais de construction compliquée, qui dut être construit vers le XXe siècle avant l'ère chrétienne, en Égypte, près de Crocodilopolis (la moderne Medinet-el-Fayoum). Il y eut également des *labyrinthes* dans le monde grec. Le plus célèbre était celui qu'on disait construit en Crète par le légendaire Dédale. Sur le labyrinthe d'Égypte, Fénelon, comme Bossuet (*Disc. sur l'Hist. univ.*, III, 11), lisait Hérodote (II, 48) et Diodore de Sicile (I, 61); sur le labyrinthe crétois, Ovide (*Métam.*, VIII, 159 et suiv.). — L'idée que

fice, nous vîmes le peuple qui couvroit le rivage et qui accouroit en foule dans un lieu assez voisin du bord de 130
la mer. Nous demandâmes la cause de leur[1] empressement ; et voici ce qu'un Crétois, nommé Nausicrate[2], nous raconta[3] :

Ms. — 130 : *F.* : en foule *dans une espèce de cirque voisin* (6 *mots effacés*) dans un lieu assez voisin.... — 132 : *F.* : un Crétois nommé Polyclète, *Fc.* : nommé Nausicrate.

---

l'œuvre de Dédale était une imitation de la construction égyptienne est suggérée par Diodore (*loc. cit.*). — Sur l'interprétation du nom proposée par l'archéologie moderne, voir Salomon Reinach, *Orpheus*, III, 8.

1. *Leur*, parce que les mots *peuple*, *foule*, évoquent l'idée d'hommes en grand nombre.

2. Le personnage est imaginaire. Le nom (= puissant par les vaisseaux) a été usité en Grèce.

3. Servius, le principal des commentateurs anciens de Virgile, à propos du vers du poète (*Énéide*, III, 121) sur Idoménée : « Il se vit chassé du royaume de ses pères »,

Pulsum regnis cessisse paternis,

« Virgile, dit-il, ne dit pas pourquoi. Voici l'histoire : Idoménée, roi de Crète, rentrait dans sa patrie après la chute de Troie, lorsqu'assailli par une tempête, il promit aux dieux de leur sacrifier le premier objet qui viendrait au-devant de lui. Il se trouva que ce fut son fils qui, le premier, vint à sa rencontre. Mais après qu'il l'eut immolé, ou, suivant d'autres, voulu l'immoler, [une peste s'étant déclarée][a], il fut détrôné et chassé par ses sujets, et c'est alors qu'il vint aborder en Calabre. au cap des Sallentins, près duquel il fonda une ville. » *Non dicit quare. Sed talis historia est : Idomeneus, Cretensium rex, cum post eversam Trojam reverteretur, in tempestate devovit diis sacrificaturum se de re quæ ei primo occurrisset. Contigit autem ut filius ejus primo occurreret : quem cum immolasset, ut alii, immolare voluisset [et post orta esset pestilentia], a civibus pulsus regno, Sallentinum Calabriæ promontorium tenuit, juxta quod condidit civitatem...* — C'est de cette sèche et courte note que Fénelon a tiré le beau et tragique récit qu'on va lire. Il est vrai qu'elle devait évoquer dans son esprit le souvenir de deux scènes admirables, celle du vœu

a. Cette incise manque dans certaines éditions.

« Idoménée, fils de Deucalion et petit-fils de Minos[1] », dit-il, « étoit allé, comme les autres rois de la Grèce, au « siège de Troie. Après la ruine de cette ville, il fit voile « pour revenir en Crète ; mais la tempête fut si violente, « que le pilote de son vaisseau et tous les autres qui « étoient expérimentés dans la navigation crurent que « leur naufrage étoit inévitable. Chacun avoit la mort « devant les yeux, chacun voyoit les abîmes ouverts pour « l'engloutir ; chacun déploroit son malheur, n'espérant « pas même le triste repos des ombres qui traversent le « Styx après avoir reçu la sépulture[2]. Idoménée, levant « les yeux et les mains vers le ciel, invoquoit Neptune : « O puissant dieu, s'écrioit-il, toi qui tiens l'empire des « ondes, daigne écouter un malheureux ! Si tu me fais « revoir l'île de Crète, malgré la fureur des vents, je « t'immolerai la première tête qui se présentera à mes « yeux[3]. »

« Cependant son fils, impatient de revoir son père, se « hâtoit d'aller au-devant de lui pour l'embrasser : mal- « heureux, qui ne savoit pas que c'étoit courir à sa perte !

Ms. — 134 : *F.*: Idoménée, petit-fils de Minos, *Fc.*: (*Comme le texte*). — 137 : *Pc.* : la tempête fut si violente *au promontoire* (2 *mots effacés*) que le pilote.... — 138 : *F.* : que *son* (*effacé*) le pilote — 146 : *F.* : toi qui commandes sur les eaux, *écoute* (*effacé*) daigne écouter, *Fc.* : (*Comme le texte*). 149 : *F.* : à mes yeux. *Cette première tête promise fut celle de son propre fils* (10 *mots effacés*). Son fils..., *Fc.* : à mes yeux. Cependant son fils....

---

de Jephté, qui est racontée au livre des *Juges* (XI, 30-40), et l'entrevue d'Iphigénie et de son père dans l'*Iphigénie à Aulis* d'Euripide.

1. C'est la généalogie marquée par Homère (*Iliade*, XIII, 451-452).

2. Quiconque n'avait pas reçu la sépulture, errait pendant cent ans sur les bords du Styx avant d'avoir accès dans les enfers (Virgile, *Énéide*, VI, 326-330).

3. « Si tu livres les fils d'Ammon entre mes mains, le premier qui sortira des portes de ma demeure et qui se présentera sur mon passage, à mon retour victorieux, je l'offrirai en holocauste au Seigneur » (*Juges*, XI, 31).

« Le père, échappé à la tempête, arrivoit dans le port
« désiré ; il remercioit Neptune d'avoir écouté ses vœux : 155
« mais bientôt il sentit combien ses vœux lui étoient
« funestes. Un pressentiment de son malheur lui donnoit
« un cuisant repentir de son vœu indiscret ; il craignoit
« d'arriver parmi les siens, et il appréhendoit de revoir
« ce qu'il avoit de plus cher au monde. Mais la cruelle 160
« Némésis[1], déesse impitoyable, qui veille pour punir les
« hommes, et surtout les rois orgueilleux, poussoit d'une
« main fatale et invisible Idoménée. Il arrive ; à peine
« ose-t-il lever les yeux : il voit son fils ; il recule, saisi
« d'horreur. Ses yeux cherchent, mais en vain, quelque 165
« autre tête moins chère qui puisse lui servir de victime.
« Cependant le fils se jette à son cou et est tout étonné

Ms. — 156 : *F.* : combien ses vœux lui étoient funestes. Il vit son fils, il recula saisi d'horreur. Ses yeux cherchoient, mais en vain, quelque autre tête moins chère qui pût lui servir de victime. Cependant le fils (167)..., *Fc.* : combien ses vœux lui étoient funestes. Un pressentiment de son malheur lui *faisoit cr* (*effacé*) donnoit un cuisant repentir de son vœu indiscret. *Il baissoit la vue* (*4 mots effacés*) il craignoit d'arriver parmi les siens. Il baissoit les yeux. Il appréhendoit de revoir ce qu'il avoit de plus cher au monde. Mais la cruelle Némésis, déesse impitoyable qui veille pour punir les hommes et surtout les rois orgueilleux, poussoit d'une main fatale et invisible Idoménée. Il arrive : à peine ose-t-il *ouvrir* (*effacé*) lever les yeux. Il voit son fils, il recule saisi d'horreur, ses yeux cherchent, mais en vain, quelque autre tête moins chère qui puisse lui servir de victime. Cependant le fils (167)..., *P.* : (*Comme le texte, sauf* [159 : d'arriver parmi les siens ; il baissoit les yeux ; il appréhendoit de revoir]), *Pc.* : (*Le texte*).

---

1. *Némésis*, personnification de la vengeance des dieux, s'exerçant surtout contre les hommes qui les ont outragés en oubliant, par orgueil, la modération qui convient à la faiblesse humaine. — Les allusions à cette croyance sont fréquentes. A propos de la mort d'Hélène, qu'il croit consommée, le chœur dans l'*Oreste* d'Euripide (1362) : « C'est avec justice, dit-il, que la Némésis des dieux a fondu sur Hélène. » Dans l'*Électre* de Sophocle (1467), Egisthe, au moment où il se réjouit d'une mort qui lui apporte, croit-il, la sécurité, corrige son exclamation par cette réserve : « Si je puis le dire sans exciter la jalousie des dieux : si la Némésis me menace, je me tais. »

« que son père réponde si mal à sa tendresse ; il le voit fon-
« dant en larmes. « O mon père, dit-il, d'où vient cette
« tristesse? Après une si longue absence, êtes-vous fâché 170
« de vous revoir dans votre royaume et de faire la joie
« de votre fils? Qu'ai-je fait? Vous détournez vos yeux de
« peur de me voir[1] ! » Le père, accablé de douleur, ne
« répondit rien. Enfin, après de profonds soupirs, il dit :
« O Neptune, que t'ai-je promis ! A quel prix m'as-tu 175
« garanti du naufrage ! Rends-moi aux vagues et aux
« rochers, qui devoient[2], en me brisant, finir ma triste
« vie ; laisse vivre mon fils ! O dieu cruel ! tiens, voilà
« mon sang, épargne le sien. » En parlant ainsi, il tira
« son épée pour se percer ; mais ceux qui étoient autour 180
« de lui arrêtèrent sa main.

« Le vieillard Sophronyme[3], interprète des volontés
« des dieux, lui assura qu'il pouvoit contenter Neptune
« sans donner la mort à son fils. « Votre promesse,
« disoit-il, a été imprudente[4] : les dieux ne veulent point 185

Ms. — 168 : *F.* : il le trouve fondant..., *Fc.* : il le voit fondant. — 172 : *P.* : qu'ai-je fait pour détourner vos yeux, *Pc.* : (*Le texte*). — 173 : *F.* : ne répondoit rien, *PS.* : ne répondit rien. — 177 : *F.* : qui devoient finir ma triste vie, *Fc.* : (*Comme le texte.*) — 183 : *F.* : qu'il pouvoit *ap* (*effacé*) contenter.

V (173-174) suit *F.*

---

1. Sans imitation directe, il y a ici un souvenir des paroles d'Iphigénie arrivant au camp des Grecs et surprise de l'accueil embarrassé de son père, dans l'*Iphigénie à Aulis* d'Euripide (640 et suiv. Cf. Racine, *Iphigénie*, II, II).

2. *Devaient* = auraient dû. Emploi fréquent, au XVIe et au XVIIe siècle, des temps passés de l'indicatif avec le sens du conditionnel.

Ah ! vous *deviez* du moins plus longtemps disputer,

écrit Racine dans Britannicus (III, VII). C'est un latinisme propre aux verbes marquant obligation ou possibilité.

3. Le nom (dont le radical exprime l'idée de *sagesse*) et le personnage sont également imaginaires.

4. Il n'est pas défendu de voir dans ce reproche, qui met la divinité

« être honorés par la cruauté[1] ; gardez-vous bien d'ajou-
« ter à la faute de votre promesse celle de l'accomplir
« contre les lois de la nature : offrez cent taureaux plus
« blancs que la neige à Neptune ; faites couler leur sang
« autour de son autel couronné de fleurs ; faites fumer 190
« un doux encens en l'honneur de ce dieu. »

« Idoménée écoutoit ce discours la tête baissée et sans
« répondre : la fureur étoit allumée dans ses yeux ; son
« visage, pâle et défiguré, changeoit à tout moment de
« couleur ; on voyoit ses membres tremblants. Cependant 195
« son fils lui disoit : « Me voici, mon père ; votre fils est
« prêt à mourir pour apaiser le dieu ; n'attirez pas sur
« vous sa colère : je meurs content, puisque ma mort
« vous aura garanti de la vôtre[2]. Frappez, mon père ; ne
« craignez point de trouver en moi un fils indigne de 200
« vous, qui craigne de mourir[3]. »

Ms. — 190 : *F.* : autour de son autel : faites fumer un doux encens en son honneur, *Fc.* : (*Comme le texte*). — 192 : *F.* : ce discours, les yeux baissés, *Fc.* : la tête baissée. — 193 : *F.* : la fureur étoit *peinte* (*effacé*) allumée.... — 198 : *F.* : ma mort *vous servi* (*effacé*) vous aura....

---

hors de cause et rend Idoménée seul responsable de son vœu, un essai d'interprétation du récit des *Juges* (*loc. cit.*), qui laissait Bossuet embarrassé : « Jephté, disait-il (*Disc. sur l'Hist. univ.*, I, IV), ensanglante sa victoire par un sacrifice qui ne peut être excusé que par un ordre secret de Dieu, sur lequel il ne lui a pas plu de nous rien faire connoître. »

1. Souvenir de la belle déclaration de l'Iphigénie d'Euripide (*Iphigénie en Tauride*, 380-391), qui ne peut croire « qu'il y ait aucune divinité méchante » et qu'une déesse qui proscrit le meurtre et l'impureté « se plaise elle-même aux sacrifices humains ».

2. Ainsi la fille de Jephté : « Mon père, faites de moi ce que vous avez promis, puisqu'il vous a été accordé de vous venger et de triompher de vos ennemis. »

3. Non que la peur du coup dont je suis menacée
Me fasse rappeler votre bonté passée.
Ne craignez rien : mon cœur, de votre honneur jaloux,
Ne fera point rougir un père tel que vous.
(Racine, *Iphigénie*, IV, IV.)

« En ce moment Idoménée, tout hors de lui, et comme
« déchiré par les Furies[1] infernales, surprend[2] tous ceux
« qui l'observent de près; il enfonce son épée dans le
« cœur de cet enfant; il la retire toute fumante et pleine 205
« de sang, pour la plonger dans ses propres entrailles; il
« est encore une fois retenu par ceux qui l'environnent.
« L'enfant tombe dans son sang: ses yeux se couvrent des
« ombres de la mort; il les entr'ouvre à la lumière; mais
« à peine l'a-t-il trouvée, qu'il ne peut plus la sup- 210
« porter[3]. Tel qu'un beau lis au milieu des champs,
« coupé dans sa racine par le tranchant de la charrue,
« languit et ne se soutient plus; il n'a point encore
« perdu cette vive blancheur et cet éclat qui charme[4] les
« yeux; mais la terre ne le nourrit plus, et sa vie est 215

Ms. — 203 : *F.* : les furies infernales, *enfonce son épée dans la poitrine de cet enfant et, voulant ensuite se tuer lui-même, ceux* (17 *mots effacés*) surprend tous ceux qui l'observoient de près; il enfonce son épée dans le cœur de cet enfant; il la retire..., *P.* : les furies infernales, surprend tous ceux qui l'observoient de près; il enfonce son épée dans le cœur de cet enfant; il la retire..., *PcS.* : (*Le texte, sauf* [205 : *S.* : de son enfant, *Sc.* : de cet enfant]). — 208 : *F.* : tombe plongé dans son sang, *Fc.* : (*Comme le texte*). — 208 : *F.* : ses yeux *nagent dans* (2 *mots effacés*) se couvrent....

---

1. Divinités latines qui correspondent aux Erinnyes de la mythologie grecque (mais voir la note de la ligne 27 du livre I). — Fénelon imagine Idoménée tel qu'Euripide (*Oreste*, 255 et suiv.) et Racine (*Andromaque*, V, v) ont représenté Oreste :

> Eh bien, filles d'enfer, vos mains sont-elles prêtes?
> Mais non, retirez-vous, laissez faire Hermione:
> L'ingrate mieux que vous saura me déchirer.

2. *Surprend*, trompe la surveillance de....

3. Souvenir de Virgile, qui représente Didon, au moment où elle vient de se frapper du coup mortel « levant ses yeux égarés vers le ciel pour y chercher la lumière et gémissant de l'avoir trouvée ».

> ..... *Oculisque errantibus alto*
> *Quæsivit cælo lucem ingemuitque reperta.*
>
> (*Énéide*, IV, 691.)

4. *Qui charme*, au singulier : voir la ligne 451 du livre II et la note.

« éteinte[1] : ainsi le fils d'Idoménée, comme une jeune et
« tendre fleur, est cruellement moissonné dès son pre-
« mier âge. Le père, dans l'excès de sa douleur, devient
« insensible ; il ne sait où il est, ni ce qu'il a fait, ni ce
« qu'il doit faire ; il marche chancelant vers la ville, et 220
« demande son fils[2].

« Cependant le peuple, touché de compassion pour
« l'enfant et d'horreur pour l'action barbare du père,
« s'écrie que les dieux justes l'ont livré aux Furies[3]. La
« fureur leur fournit des armes[4] ; ils prennent des bâtons 225
« et des pierres ; la Discorde[5] souffle dans tous les cœurs

---

1. Souvenir de deux passages de l'*Énéide* de Virgile : « Semblable à une fleur éclatante, qui, rasée par la charrue, languit et meurt » (IX, 435).

Purpureus veluti cum flos succisus aratro
Languescit moriens.

« Telle une fleur moissonnée par le doigt d'une jeune fille ; elle n'a perdu encore ni son éclat, ni sa beauté ; mais la terre, sa mère, ne la nourrit plus et la laisse sans force » (XI, 68).

Qualem virgineo demessum pollice florem....
Cui neque fulgor adhuc, necdum sua forma recessit ;
Non jam mater alit tellus, viresque ministrat.

2. Ici se termine le premier volume de la première édition du *Télémaque* publiée en 1699 par la veuve Barbin et les diverses contrefaçons qui en ont été données (voir *Introduction*, *Appendice*, pages CIV-CVI).

3. C'est-à-dire qu'il est devenu fou furieux et que cette folie est une juste punition des dieux : Idoménée lui-même explique plus tard ce sentiment de son peuple (livre XI, lignes 372-381). — On remarquera ou que Fénelon ne lisait pas, dans le texte de Servius qu'il avait sous les yeux, la mention de la peste survenue en Crète après la mort du fils d'Idoménée (voir ci-dessus la note de la ligne 133), ou que, connaissant ce détail, il l'a volontairement négligé, pour laisser, dans son propre récit, à la révolte du sentiment populaire tout son intérêt moral.

4. Littéralement traduit de Virgile (*Énéide*, I, 150) :

Furor arma ministrat.

5. Virgile fait paraître dans son *Énéide* (VI, 280, et VIII, 702) cette divinité allégorique, qui correspond à l' Ἔρις des Grecs, sœur et

« un venin mortel. Les Crétois, les sages Crétois, oublient
« la sagesse qu'ils ont tant aimée : ils ne reconnoissent
« plus le petit-fils du sage Minos[1]. Les amis d'Idoménée
« ne trouvent plus de salut pour lui qu'en le ramenant 230
« vers ses vaisseaux : ils s'embarquent avec lui, ils fuient
« à la merci des ondes. Idoménée, revenant à soi[2], les
« remercie de l'avoir arraché d'une terre qu'il a arrosée
« du sang de son fils et qu'il ne saurait plus habiter.
« Les vents les conduisent vers l'Hespérie[3], et ils vont 235
« chercher un nouveau royaume dans le pays des Salen-
« tins[4].

« Cependant les Crétois, n'ayant plus de roi pour les
« gouverner, ont résolu d'en choisir un qui conserve
« dans leur pureté les lois établies. Voici les mesures 240
« qu'ils ont prises pour faire ce choix. Tous les princi-
« paux citoyens des cent villes[5] sont assemblés ici. On a
« déjà commencé par des sacrifices ; on a assemblé tous

Ms. — 230 : *FP.* : ne trouvent plus d'autre salut, *Pc.* : plus de salut. — 231 : *F.* : avec lui, *et* (*effacé*) ils fuient.... — 233 : *F.* : arraché d'une *m* (*effacé*) terre. — 235 : *F.* : ils vont fonder un nouveau royaume, *PS.* : ils vont chercher un nouveau royaume, *Sc.* : fonder. — 241 : *F.* : prises pour cette élection, *Fc.* : pour faire ce choix. — 242 : *F.* : des villes, *Fc.* : des cent villes.

V (235-236). suit *F.* et *Sc.*

---

compagne du dieu de la guerre, qu'Homère dépeint au chant IV de l'*Iliade* (440-445).

1. En d'autres termes, ils s'insurgent contre le pouvoir légitime. Cette insurrection, Fénelon ne l'approuve pas (voir ses sentiments sur les devoirs des sujets d'un mauvais roi, livre III, lignes 191-194). Mais il sait qu'elle est, dans certains cas, à craindre (voir livre XVII, lignes 103-107 et 112-119).

2. Voir livre III, ligne 531, et la note.

3. Voir livre I, ligne 363.

4. Voir la note de la ligne 220 du livre VIII. — Fénelon suit ici le récit de Virgile (*Enéide*, V, 400).

5. Voir ci-dessus la note de la ligne 14.

« les sages les plus fameux des pays voisins, pour exami-
« ner la sagesse de ceux qui paroîtront dignes de com- 245
« mander. On a préparé des jeux publics, où tous les pré-
« tendants combattent; car on veut donner pour prix la
« royauté à celui qu'on jugera vainqueur de tous les
« autres, et pour l'esprit et pour le corps. On veut un
« roi dont le corps soit fort et adroit, et dont l'âme soit 250
« ornée de la sagesse et de la vertu. On appelle ici tous
« les étrangers[1]. »

« Après nous avoir raconté toute cette histoire étonnante, Nausicrate nous dit :

« Hâtez-vous donc, ô étrangers, de venir dans notre 255
« assemblée : vous combattrez avec les autres, et, si les
« dieux destinent la victoire à l'un de vous deux[2], il ré-
« gnera en ce pays. »

« Nous le suivîmes, sans aucun désir de vaincre, mais

Ms. — 246 : *F.* : tous les prétendants combattront, *PS.* : combattent. — 249 : *F.* : et pour le corps. On appelle tous les étrangers, *Fc.* : (*Comme le texte, sauf* [250 : soit ornée *de toute* (2 *mots effacés*) de la sagesse]). — 257 : *F.* : dieux vous destinent la victoire, vous régnerez en ce pays, *FcPS.* : (*Le texte*), *Sc.* : dieux destinent la victoire à l'un de vous, il régnera en ce pays. — 259 : *F.* : Nous le suivîmes, *moins* (*effacé*) sans aucun. ..

V (246-247) suit *F.* ; — (257) suit *Sc.*

---

1. Ceci est dit pour expliquer la part que Télémaque va prendre au concours. — Cette idée tout imaginaire d'un concours institué pour l'attribution de la royauté avait dû être présentée plusieurs fois par Fénelon au duc de Bourgogne : elle fait le sujet de deux de ses fables, *l'Assemblée des animaux pour choisir un roi* et *les Deux lionceaux*. — D'autre part, la description de la première série des épreuves du concours rappellera l'épisode très célèbre des Jeux funèbres dans l'*Iliade* (XXIII) et dans l'*Énéide* (V).

2. Inadvertance. Fénelon ne pense qu'à Mentor et à Télémaque : il oublie Hasaël. La négligence a été corrigée, et le mot *deux*, raturé — par Fénelon ? nous ne savons — dans la dernière copie (voir Ms. 257).

par la seule curiosité de voir une chose si extraordinaire. 260

« Nous arrivâmes à une espèce de cirque très vaste, environné d'une épaisse forêt : le milieu du cirque étoit une arène préparée pour les combattants ; elle étoit bordée par un grand amphithéâtre d'un gazon frais sur lequel étoit assis et rangé un peuple innombrable[1]. Quand nous 265 arrivâmes, on nous reçut avec honneur; car les Crétois sont les peuples[2] du monde qui exercent le plus noblement et avec le plus de religion[3] l'hospitalité. On nous fit asseoir et on nous invita à combattre. Mentor s'en

---

Ms. — 260 : *F.* : par la curiosité..., *Fc.* : par la seule curiosité.

---

1. Souvenir de Virgile, décrivant le lieu où va avoir lieu l'épreuve de la lutte (*Énéide*, V, 286 et suiv.). « Énée se dirige vers une plaine de gazon qu'entourait une ceinture de collines boisées; le milieu de la vallée forme un amphithéâtre : c'est là que se porte le héros avec des milliers de spectateurs, parmi lesquels il prend place sur un siège élevé. »

Tendit
Gramineum in campum, quem collibus undique curvis
Cingebant silvæ, mediaque in valle theatri
Circus erat, quo se multis cum millibus heros
Consessu medium tulit exstructoque resedit.

2. Curieux emploi de *peuples* au pluriel dans le sens large de *hommes, gens*. « Pendant que tous les peuples courent à lui... », dit Bossuet dans l'exorde du sermon *sur l'Ambition* (1662) en parlant uniquement de la foule, des gens qui, à Jérusalem, viennent vers Jésus pour le faire roi.

3. Ce renseignement sur l'hospitalité des Crétois est donné par un fragment des *Constitutions* (Πολιτεῖαι) attribuées à Héraclide du Pont (IIIe siècle av. J.-C.). Les fragments conservés de cet ouvrage avaient été publiés, avec une traduction latine, par l'érudit Nicolas Craig en 1593 (Heidelberg) et une nouvelle édition de l'ouvrage[a] avait paru à Leyde en 1670. — Une nouvelle édition des *Constitutions* a été donnée par Muller dans ses *Fragmenta historicorum græcorum* de la Bibliothèque grecque-latine de Didot: on y trouvera, au tome II, page 212, le fragment utilisé par Fénelon.

a. Inséré depuis par Gronovius au tome VI de son *Thesaurus græcarum antiquitatum* (1699).

excusa sur son âge, et Hasaël, sur sa foible santé. Ma 270
jeunesse et ma vigueur m'ôtoient toute excuse; je jetai
néanmoins un coup d'œil sur Mentor pour découvrir sa
pensée, et j'aperçus[1] qu'il souhaitoit que je combattisse.
J'acceptai donc l'offre qu'on me faisoit : je me dépouillai
de mes habits; on fit couler des flots d'huile[2] douce et 275
luisante sur tous les membres de mon corps[3]; et je me
mêlai parmi les combattants. On dit de tous côtés que
c'étoit le fils d'Ulysse, qui étoit venu pour tâcher de rem-
porter les prix, et plusieurs Crétois, qui avoient été à
Ithaque[4] pendant mon enfance, me reconnurent. 280

« Le premier combat fut celui de la lutte. Un Rhodien[5]
d'environ trente-cinq ans surmonta tous les autres qui
osèrent se présenter à lui. Il étoit encore dans toute la

Ms. — 275 : *F.* : mes habits : *je répandis de l'huile sur tout mon corps et je me mêlai parmi les combattants* (*passage effacé*); on fit couler une huile douce et luisante sur tous les membres de mon corps et je me mêlai..., *FcP.* : mes habits; on fit couler des flots d'huile douce et luisante sur tous les membres de mon corps, et, couvert de poussière, je me mêlai, *Pc.* : (*Le texte*). — 279 : *F.* : été en Ithaque, *Fc.* : à Ithaque.

---

1. Voir livre I, ligne 192 ; cf. livre III, ligne 613.

2. *Des flots d'huile.* Gueudeville (*Critique du second tome*, page 42) critique cette expression, qui nous paraît si simple et si usuelle, comme « rare » et impropre. Il est vrai que la première édition du *Dictionnaire de l'Académie* (1694) n'attache au mot *flot* que la notion d'agitation et non celle d'abondance. Mais celle-ci est expressément notée par le *Dictionnaire* de Furetière (1690).

3. Virgile (*Énéide*, V, 134) : « Ils (*les jeunes gens*) se dépouillent et l'on fait couler sur leurs épaules une huile luisante. »

Nudatosque humeros oleo perfusa (juventus) *nitescit.*

4. Voir Ms. 279 et la note de la ligne 264 du livre I.

5. Il est possible que l'idée de faire de son lutteur un Rhodien ait été suggérée à Fénelon par le souvenir de Diagoras de Rhodes, en l'honneur de qui fut composée la plus célèbre des *Odes* de Pindare, la septième Olympique, et dont les enfants et les petits-enfants furent, d'après les scoliastes du poète (cf. Cicéron, *Tusculanes*, I, XLVI, 111), également célèbres comme athlètes.

vigueur de la jeunesse : ses bras étoient nerveux et bien nourris; au moindre mouvement qu'il faisoit, on voyoit 285
tous ses muscles; il étoit également souple et fort. Je ne lui parus pas digne d'être vaincu, et, regardant avec pitié ma tendre jeunesse, il voulut se retirer : mais je me présentai à lui. Alors nous nous saisîmes l'un l'autre ; nous nous serrâmes à perdre la respiration [1]. Nous étions épaule con- 290
tre épaule, pied contre pied [2], tous les nerfs tendus, et les bras entrelacés comme des serpents, chacun s'efforçant d'enlever de terre son ennemi [3]. Tantôt il essayoit de me

---

Ms. — 284 : *F.* : ses bras étoient plus nerveux que charnus, *Fc.* : étoient nerveux et pleins de gros muscles, *Fc'.* : étoient nerveux et bien nourris. — 287 : *FP.* : avec pitié ma tendresse (*sic*) jeunesse, *Pc.* : ma tendre jeunesse. — 288 : *F.* : je me présentai *en* (*effacé*) à lui. Nous nous saisîmes..., *Fc.* : Alors nous nous... — 291 : *F.* : les nerfs tendus, chacun s'efforçant, *Fc.* : (*Comme le texte*). — 293 : *F.* : de terre son concurrent, *Fc.* : son ennemi. — 293 : *F.* : Tantôt il *me* (*effacé*) essayoit de me....

---

1. Homère (*Iliade*, XXIII, 711) : « Ils (*Ajax* et *Ulysse*) se prirent et se serrèrent l'un l'autre de leurs mains puissantes. »

Ἀγκὰς δ' ἀλλήλων λαβέτην χερσὶ στιβαρῇσιν.

2. Ainsi les guerriers d'Homère (*Iliade*, XIII, 130) combattent, « fracassant la lance de la lance, le bouclier du bouclier, dont ils frappent à coups redoublés. On se heurte cuirasse contre cuirasse, casque contre casque, homme contre homme ».

Θράξαντες δόρυ δουρὶ σάκος σάκεϊ προθελύμνῳ.
Ἀσπὶς ὄρ' ἀσπίδ' ἔρειδε, κόρυς κόρυν, ἀνέρα δ' ἀνήρ.

Et ceux de Virgile (*Énéide*, X, 361) : « Ils se heurtent et se pressent, pied contre pied, homme contre homme. »

Concurrunt; hæret pede pes densusque viro vir.

Ainsi encore le fleuve Achéloüs, dans Ovide (*Métam.*, IX, 43-44), lutte contre Hercule, « pied contre pied » :

. . . . . *eratque*
Cum pede pes junctus.

3. Ainsi Ajax et Ulysse dans l'*Iliade* (XXIII, 723-732) : « Fils de « Laerte, descendant de Jupiter, artificieux Ulysse, soulève-moi, ou « à moi de te soulever; Jupiter prendra soin du reste. » Ainsi parle

surprendre en me poussant du côté droit; tantôt il s'efforçoit de me pencher du côté gauche. Pendant qu'il me 295
tâtoit ainsi, je le poussai avec tant de violence, que ses reins plièrent : il tomba sur l'arène et m'entraîna sur lui. En vain il tâcha de me mettre dessous; je le tins immobile sous moi; tout le peuple cria : « Victoire au fils « d'Ulysse! » Et j'aidai au Rhodien[1] confus à se relever. 300

« Le combat du ceste[2] fut plus difficile. Le fils d'un riche[3] citoyen de Samos avoit acquis une haute réputation dans ce genre de combats. Tous les autres lui cédè-

---

Ms. — 298 : *F.* : me mettre sous lui, *Fc.* : me mettre dessous. — 298 : *S.* : je le tiens. — 300 : *F.* : et j'aidai au *roi* (*effacé*) Rhodien.... — 301 : *F.* : Le combat du ceste ne fut pas moins heureux pour moi, *Fc.* : fut plus difficile.

Ajax; il soulève Ulysse. Mais celui-ci connaît une feinte : il saisit le moment de donner un coup par derrière au pli du jarret. Le genou d'Ajax cède et il tombe à la renverse, Ulysse sur sa poitrine. A la reprise, le patient Ulysse, fils des dieux, soulève Ajax à son tour : c'est à peine s'il lui fait quitter le sol, sans l'élever en l'air : mais il lui fait plier le genou et tous deux tombent à terre à côté l'un de l'autre et se souillent de poussière. »

« Διογενὲς Λαερτιάδη, πολυμήχαν' Ὀδυσσεῦ,
ἤ μ' ἀνάειρ', ἤ ἐγὼ σέ· τὰ δ' αὖ Διὶ πάντα μελήσει. »
Ὣς εἰπὼν ἀνάειρε· δόλου δ' οὐ λήθετ' Ὀδυσσεὺς·
κόψ' ὄπιθεν κώληπα τυχὼν, ὑπέλυσε δὲ γυῖα·
κὰδ δ' ἔβαλ' ἐξοπίσω· ἐπὶ δὲ στήθεσσιν Ὀδυσσεὺς
καππεσε. . . . . .
Δεύτερος αὖτα ἀνάειρε πολύτλας δίος Ὀδυσσεύς,
κίνησεν δ' ἄρα τυτθὸν ἀπὸ χθονός, οὐδέ τ' ἄειρεν·
ἐν δὲ γόνυ γνάμψεν· ἐπὶ δὲ χθονὶ κάππεσον ἄμφω
πλησίοι ἀλλήλοισι, μιάνθησαν δὲ κονίῃ.

1. Voir la ligne 582 du livre III et la note.

2. Le ceste était l'instrument des boxeurs. Il était formé de lanières enroulées autour de l'avant-bras et du poing, et garnies de boules de plomb ou de lames de métal.

3. Les témoignages sur la prospérité commerciale de l'île de Samos, qui est dans la mer Égée, près des côtes de l'Asie Mineure, et sur la richesse de ses habitants sont nombreux.

rent; il n'y eut que moi qui espérai la victoire. D'abord il me donna dans la tête, et puis dans l'estomac, des 305 coups qui me firent vomir le sang et qui répandirent sur mes yeux un épais nuage[1]. Je chancelai; il me pressoit, et je ne pouvois plus respirer : mais je fus ranimé par la voix de Mentor, qui me crioit : « O fils d'Ulysse, « seriez-vous vaincu? » 310

« La colère me donna de nouvelles forces[2]; j'évitai plusieurs coups dont j'aurois été accablé. Aussitôt que le Samien m'avoit porté un faux coup et que son bras s'allongeoit en vain, je le surprenois dans cette posture penchée. Déjà il reculoit, quand je haussai mon ceste pour 315 tomber sur lui avec plus de force : il voulut esquiver et, perdant l'équilibre, il me donna le moyen de le renverser.

« A peine fut-il étendu par terre, que je lui tendis la main pour le relever. Il se redressa lui-même, couvert de poussière et de sang : sa honte fut extrême; mais il n'osa 320 renouveler le combat.

Ms. — 305 : *F.* : il me donna par la tête, *Fc.* : dans la tête. — 308 : *F.* : plus respirer; mais la voix de Mentor *m* (*effacé*) qui me cria : « O fils d'Ulysse, seriez-vous vaincu? » *me rendit* (*ces 2 mots effacés et la phrase restituée par l'addition, entre* mais *et* la voix. *des mots* : je fus ranimé par *devant* (*ce dernier mot effacé*). — 313 : *F.* : et que *le contretempe* (*2 mots effacés*) son bras.... — 314 : *F.* : posture penchée; il reculoit *et n, pouvoit plus* (*4 mots effacés*), quand je haussai..., *Fc.* : (*Comme le texte*).

---

1. Gueudeville (*Critique du second tome*, pages 45-47) s'étonne qu'après une si rude scène, succédant elle-même au concours de la lutte, Télémaque ait pu encore affronter, comme on va le voir plus loin, celui des chars. « Virgile, dit-il, que notre auteur ne fait que copier ici, partage mieux la peine, et l'on ne trouve point, chez ce poète original, un même acteur qui lutte, qui assomme, qui court tout à la fois. »

2. C'est ce que Virgile dit également du guerrier Entelle, qui vient d'être renversé dans la première partie de la lutte du ceste (*Énéide*, V, 454) : « La colère excite sa vigueur. »

...Vim suscitat ira.

« Aussitôt on commença les courses de chariots, que l'on distribua au sort. Le mien se trouva le moindre pour la légèreté des roues et pour la vigueur des chevaux. Nous partons : un nuage de poussière vole et couvre le 325 ciel[1]. Au commencement, je laissai les autres passer de-

---

Ms. — 322 : *F.* : les courses de chariots; on les distribuoit au sort, *FcP.* : (*Le texte*). *S.* : la course des chariots que l'on distribua au sort. — 324 : *F.* : des chevaux. Au commencement je laissai les autres passer devant moi. Un jeune Lacédémonien laissoit tous les autres derrière lui. Un Crétois le suivoit de près : *c'étoit un* (3 *mots effacés*) un autre Crétois, parent d'Idoménée, qui aspiroit à lui succéder, lâchoit les rênes à ses chevaux fumants de sueur, *paroissoit pendant* (2 *mots effacés*) sur leurs *cous* (*effacé*) crins flottants *et* (*effacé*) son bras ne cessoit de fouetter, et le mouvement des roues étoit si rapide qu'on eût cru qu'elles étoient immobiles, semblables aux ailes d'un oiseau. Bientôt mes chevaux s'animèrent; je laissai loin derrière moi *la foule des* (3 *mots effacés*) presque tous ceux qui étoient partis avec tant d'ardeur. Le parent d'Idoménée, poussant trop ses chevaux, *il* (*effacé*) le plus vigoureux s'abattit (339), *Fc.*: des chevaux. *On commen* (*effacé*). Nous partons. Une (*dernière lettre effacée*) nuage de poussière vole et couvre le ciel; au commencement je laissai les autres passer devant moi. Un jeune Lacédémonien, Hippomaque, laissoit tous les autres derrière lui. Un Crétois le suivoit de près. Un autre Crétois, parent d'Idoménée, qui aspiroit à lui succéder, lâchant les rênes à ses chevaux fumants de sueur, étoit tout penché sur leurs crins flottants; son bras ne se ralentissoit point et le mouvement des roues de son chariot étoit si rapide qu'elles paroissoient immobiles comme les ailes d'un aigle qui fend les airs. Mes chevaux s'animèrent et se mirent peu à peu en haleine; je laissai loin derrière moi presque tous ceux qui étoient partis avec tant d'ardeur. Le parent d'Idoménée, poussant trop ses chevaux, le plus vigoureux s'abattit (339), *Fc'.* : des chevaux. Nous partons. Un nuage de poussière vole et couvre le ciel; au commencement je laissai les autres passer devant moi. Un jeune Lacédémonien, nommé *Polystrate* (*effacé*) Pisistrate, laissoit tous les autres derrière lui. Un Crétois, nommé Polyclète, le suivoit de près. Hippomaque, parent d'Idoménée, qui aspiroit à lui succéder, lâchant les rênes à ses chevaux fumants de sueur, étoit tout penché sur leurs crins flottants, et le mouvement des roues de son chariot étoit si rapide qu'elles paroissoient immobiles comme les ailes d'un aigle qui fend les airs. Mes chevaux s'animèrent et se mirent peu à peu en haleine; je laissai loin derrière moi presque tous ceux qui étoient partis avec tant d'ardeur. Hippomaque, parent d'Idoménée, poussant trop ses chevaux, le plus vigoureux s'abattit (339), *Fc"PS.* : (*Le texte, sauf* [*S.* : 328 : laissoit d'abord les autres derrière lui; 334 : d'une aigle; 337 : parent d'Idoménée, pressant trop...]).

V (322) : les courses des chariots, que l'on....

---

1. Homère dit de même, dans la description d'une course de

vant moi. Un jeune Lacédémonien, nommé Crantor, laissoit d'abord tous les autres derrière lui. Un Crétois nommé Polyclète, le suivoit de près. Hippomaque[1], parent d'Idoménée, qui aspiroit à lui succéder, lâchant 330 les rênes à ses chevaux fumants de sueur, étoit tout penché[2] sur leurs crins flottants ; et le mouvement des roues de son chariot étoit si rapide, qu'elles paraissoient immobiles comme les ailes d'un aigle qui fend les airs. Mes chevaux s'animèrent et se mirent peu à peu en haleine ; 335 je laissai loin derrière moi presque tous ceux qui étoient partis avec tant d'ardeur. Hippomaque, parent d'Idoménée[3], poussant trop ses chevaux, le plus vigoureux s'abattit, et ôta, par sa chute, à son maître l'espérance de régner. Polyclète, se penchant trop sur ses chevaux, ne 340 put se tenir ferme dans une secousse ; il tomba : les rênes lui échappèrent, et il fut trop heureux de pouvoir éviter la mort[4]. Crantor, voyant avec des yeux pleins d'indigna-

---

Ms. — 341 : *F.* : il tomba : *ses* (*effacé*) les rênes.... — 342 : *F.* : de pouvoir en tombant éviter la mort, *PS.* : (*Le texte*). — 343 : *F.* : la mort. Pisistrate, me voyant approcher de lui, redoubla..., *FcP.* : Pisistrate, voyant avec des yeux pleins d'indignation que j'étois tout auprès de lui, redoubla.... *Pc.* : Crantor, voyant....

V (342) suit *F.*

---

chars : « Sous le poitrail des chevaux la poussière s'élève, comme une nuée ou comme un ouragan » (*Iliade*, XXIII, 365).

.....Ὑπὸ δὲ στέρνοισι κονίη
ἵσταθ' ἀειρομένη, ὥστε νέφος ἠὲ θύελλα.

1. Crantor, Polyclète, Hippomaque, personnages imaginaires. Les trois noms, qui éveillent l'idée de commandement, de réputation, de combat équestre, ont été usités comme noms propres.

2. C'est l'attitude notée par Virgile (*Géorgiques*, III, 107) : « Penchés en avant, ils lâchent les rênes. »

Et proni dant lora.

3. Cette répétition textuelle de l'indication de la ligne 330 paraît bien être l'effet d'une négligence. De même la répétition de *laisser* aux lignes 326, 328, 336.

4. Il en est ainsi, dans Homère (*Iliade*, XXIII, 394 et suiv.),

tion[1] que j'étois tout auprès de lui[2], redoubla son ardeur : tantôt il invoquoit les dieux et leur promettoit de riches 345
offrandes ; tantôt il parloit à ses chevaux pour les animer[3]. Il craignoit que je ne passasse entre la borne et lui[4] ; car mes chevaux, mieux ménagés[5] que les siens, étoient en état de le devancer : il ne lui restoit plus d'au-

---

Ms. — 346 : *F.* : les animer ; mais en voulant trop vaincre, il se priva de la victoire ; il s'approcha témérairement de la borne, et de peur que je ne passasse entre elle et lui..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 348 : *F.* : car *nos* (*effacé*) mes chevaux.

---

d'Eumélos, fils d'Admète et d'Alceste : mais le poète décrit ses blessures aux bras, au nez, à la bouche, au front.

1. Dans Homère cette « indignation » d'un héros (Diomède) que, dans les mêmes circonstances, trahit la fortune, va jusqu'à lui faire verser des larmes (*Id.*. *ibid.*, 385).

2. De même Virgile, dans la description d'une course de vaisseaux (*Énéide*, V, 168) : « Il se retourne et le voit sur son dos, tout près de lui. »

Respicit instantem tergo et propiora tenentem.

3. Ainsi font les héros d'Homère dans la course des chars (*Iliade*, XXIII, 402) : « Antiloque parlait aux chevaux de son père. »

Ἀντίλοχος δ' ἵπποισιν ἐκέκλετο πατρὸς ἑοῖο.

Et, un peu plus loin (442), Ménélas fait de même.

4. Au bout du stade est une borne que les chars doivent contourner : celui qui passe le plus près de la borne s'assure ainsi un avantage, puisqu'il force ses concurrents à décrire à ce moment un arc de cercle plus long que celui qu'il décrit lui-même. Fénelon d'ailleurs s'inspire, dans ce passage, des conseils que Nestor donne à son fils Antiloque (*Iliade*, XXIII, 306 et suiv.) avant que celui-ci prenne part à la course des chars.

5. C'est le point sur lequel portent presque toutes les recommandations de Nestor, d'autant que les chevaux d'Antiloque, comme ici ceux de Télémaque (voir ci-dessus ligne 324) se trouvaient être de médiocres coureurs (*Iliade*, XXIII, 309-310). « C'est par l'intelligence, dit-il (*Id.*, *ibid.*, 318), qu'un conducteur de chars l'emporte sur un autre. »

Μήτι δ' ἡνίοχος περιγίγνεται ἡνιόχοιο.

tre ressource que celle de me fermer le passage. Pour y 350
réussir, il hasarda de se briser contre la borne[1] ; il y brisa effectivement sa roue. Je ne songeai qu'à faire promptement le tour, pour n'être pas engagé dans son désordre[2], et il me vit un moment après au bout de la carrière. Le peuple s'écria encore une fois : « Victoire au fils 355
« d'Ulysse ! C'est lui que les dieux destinent à régner sur « nous. »

« Cependant les plus illustres et les plus sages d'entre les Crétois nous conduisirent dans un bois antique et sacré, reculé de la vue des hommes profanes, où les vieil- 360
lards que Minos avoit établis juges du peuple et gardes des lois[3] nous assemblèrent. Nous étions les mêmes qui avions combattu dans les jeux ; nul autre ne fut admis. Les sages ouvrirent le livre où toutes les lois de Minos sont recueillies. Je me sentis saisi de respect et de honte, 365
quand j'approchai de ces vieillards, que l'âge rendoit vénérables sans leur ôter la vigueur de l'esprit. Ils étoient assis avec ordre, et immobiles dans leurs places : leurs cheveux étoient blancs ; plusieurs n'en avoient presque

---

Ms. — 350 : *FP.* : celle de me boucher le passage. Pour le boucher, il hasarda..., *PcS.* : (*Le texte*). — 351 : *F.* : contre la borne : *il s'* (*effacé*) il y brisa.... — 352 : *F.* : promptement le tour *de* (*effacé*) pour n'être pas.... — 359 : *F.* : dans un bois caché où les vieillards..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 361 : *F.* : gardes des lois nous ouvrirent le livre (364), *Fc.* : (*Comme le texte, sauf* [362 : nous assemblèrent. *Ils* (*effacé.*) Nous étions....; 363 : dans les jeux : *les sages* (2 *mots effacés*) nul autre....]). — 364 : *F.* : les lois de ce roi si sage, *Fc.* : de Minos. — 365 : *F.* : Je me *suis* (*effacé*) sentis.... — 366 : *F.* : j'approchai *avec les autres* (3 *mots effacés*) de ces vieillards *dont le corps paroissoit affaibli p* (5 *mots et 1 lettre effacés*) que l'âge rendoit...

---

1. C'est le danger contre lequel Nestor met en garde Antiloque (*Id.*, *ibid.*, 340).

2. Passage inspiré d'un épisode à peu près semblable, mais plus compliqué, de la course des chars dans Homère (*Id.*, *ibid.*, 418 et suiv.).

3. Les *vieillards*, γέροντες : c'était le nom officiel des sénateurs de la Crète (Aristote, *Politique*, II, x, 6).

plus. On voyoit reluire sur leurs visages graves une 370
sagesse douce et tranquille ; ils ne se pressoient point de parler ; ils ne disoient que ce qu'ils avoient résolu de dire. Quand ils étoient d'avis différents, ils étoient si modérés à soutenir ce qu'ils pensoient de part et d'autre, qu'on auroit cru qu'ils étoient tous d'une même opinion. La 375
longue expérience des choses passées et l'habitude du travail leur donnoit[1] de grandes vues sur toutes choses : mais ce qui perfectionnoit le plus leur raison, c'étoit le calme de leur esprit délivré des folles passions et des caprices de la jeunesse. La sagesse toute seule agissoit en eux, et le 380
fruit de leur longue vertu étoit d'avoir si bien dompté leurs humeurs[2], qu'ils goûtoient sans peine le doux et noble plaisir d'écouter la raison. En les admirant, je souhaitai que ma vie pût s'accourcir[3] pour arriver tout à coup à une si estimable vieillesse. Je trouvois la jeunesse malheu- 385
reuse d'être si impétueuse et si éloignée de cette vertu si éclairée et si tranquille[4].

Ms. — 372 : *F.* : ils ne disoient *ni* (*effacé*) que ce qu'ils.... — 378 : *F.* : le plus ‖leur sagesse, *Fc.* : leur raison. — 382 : *F.* : qu'ils goûtoient sans *cesse* (*effacé*) peine *le plaisir* (2 *mots effacés*) le doux et noble plaisir d'écouter la raison. *Le prem* (*effacé*). En les admirant.... — 385 : *F.* : une si estimable vieillesse. Le premier d'entre... (388), *Fc.* : (*Comme le texte*).

---

1. *Donnoit*, au singulier. Voir livre II, ligne 451 et la note.

2. Leurs *humeurs*, c'est-à-dire leurs penchants naturels et leurs passions, que l'ancienne médecine regardait comme dépendant, les uns, du mélange dans le corps des substances liquides qu'elle appelait *humeurs*, au sens propre et physique du mot, ou de la prédominance de l'une d'elles, les autres, de l'agitation de ces substances.

3. Très usité encore dans tout le XVIIe siècle ; d''un emploi moins fréquent, depuis, que le composé *raccourcir*. Au reste la langue paraît avoir une tendance à renforcer abusivement le sens de certains verbes par l'adjonction pléonastique du préfixe *ue* (cf. ci-dessous ligne 390 et la note : voir sur ce point Arsène Darmesteter, *Cours de grammaire historique de la langue française*, 294).

4. Ce que le souhait de Télémaque a d'excessif et d'étrange n'a

Le premier d'entre ces vieillards ouvrit le livre des lois de Minos. C'étoit un grand livre qu'on tenoit d'ordinaire renfermé[1] dans une cassette d'or avec des parfums. Tous 390
ces vieillards le baisèrent avec respect ; car ils disent qu'après les dieux, de qui les bonnes lois viennent, rien ne doit être si sacré aux hommes que les lois destinées à les rendre bons, sages et heureux. Ceux qui ont dans leurs mains les lois pour gouverner les peuples doivent tou- 395
jours se laisser gouverner eux-mêmes par les lois. C'est la loi, et non pas l'homme, qui doit régner. Tel est le discours de ces sages. Ensuite, celui qui présidoit proposa trois questions[2], qui devoient être décidées par les maximes de Minos. 400

« La première question est de savoir quel est le plus libre de tous les hommes. Les uns répondirent que c'étoit un roi qui avoit sur son peuple un empire absolu

---

Ms. — 389 : *F.* : livre d'or qu'on tenoit. *Fc.* : livre qu'on tenoit. — 389 : *F.* : d'ordinaire *ferm* (*effacé*) renfermé... — 391 : *F.* : car après les dieux..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 392 : *F.* : les dieux *qui* (*effacé*) de qui.... — 395 : *F.* : doivent *moins* (*effacé*) toujours.... — 399 : *F.* : questions *qui ter* (*effacé*) qui devoient. — 403 : *F.* : un empire absolu. D'autres soutinrent..., *Fc.* : un empire absolu et qui *trio* (*effacé*) étoit victorieux de tous ses ennemis. D'autres soutinrent....

---

pas échappé à Gueudeville (*Critique du second tome*, page 52) : « La démangeaison, dit-il, de dire des choses rares fait souvent tomber dans des extravagances. » Voir, quoi qu'il en soit, une première expression de ce sentiment, livre IV, lignes 317 et suiv.

1. Voir la ligne 526 du livre II.

2. C'est un thème tout à fait populaire que le conte des questions énigmatiques de la solution desquelles dépend la conquête d'une couronne ou d'un grand avantage. La légende d'Œdipe résolvant l'énigme du Sphinx en est un très ancien exemplaire. Dans l'Écriture, c'est par une énigme que Samson défie, pour la première fois, les Philistins (*Juges*, XIV, 12) ; c'est en lui proposant des énigmes, auxquelles il répond, que la reine de Saba éprouve la sagesse de Salomon (*Rois*, X, 1-7). Fénelon reprend ici ce thème, mais en donnant à son développement un intérêt moral tout nouveau.

et qui étoit victorieux de tous ses ennemis. D'autres soutinrent que c'étoit un homme si riche, qu'il pouvoit contenter tous ses désirs. D'autres dirent que c'étoit un homme qui ne se marioit point, et qui voyageoit pendant toute sa vie en divers pays, sans être jamais assujetti aux lois d'aucune nation. D'autres s'imaginèrent que c'étoit un Barbare, qui, vivant de sa chasse au milieu des bois, étoit indépendant de toute police[1] et de tout besoin. D'autres crurent que c'étoit un homme nouvellement affranchi, parce qu'en sortant des rigueurs de la servitude il jouissoit plus qu'aucun autre des douceurs de la liberté. D'autres enfin s'avisèrent de dire que c'étoit un homme mourant, parce que la mort le délivroit de tout et que tous les hommes ensemble n'avoient plus aucun pouvoir sur lui. Quand mon rang fut venu, je n'eus pas de peine à répondre, parce que je n'avois pas oublié ce que Mentor m'avoit dit souvent.

« Le plus libre de tous les hommes, répondis-je, est « celui qui peut être libre dans l'esclavage même. En « quelque pays et en quelque condition qu'on soit, on « est très libre, pourvu qu'on craigne les dieux et qu'on « ne craigne qu'eux. En un mot, l'homme véritablement « libre est celui qui, dégagé de toute crainte et de tout « désir, n'est soumis qu'aux dieux et à sa raison[2]. »

Ms. — 407 : *F.* : voyageoit en divers pays sans être assujetti..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 411 : *F.* : de tout besoin. D'autres enfin crurent que c'étoit un homme nouvellement affranchi, parce qu'en sortant des rigueurs de la servitude, il goûtoit plus qu'aucun autre tout le prix de la liberté. Quand mon rang (418)..., *Fc.* : (*Comme le texte, sauf* [416 : parce *qu'on* (2 *mots effacés*) que la mort]). — 422 : *F.* : dans l'esclavage même *Pourvu qu'on* (*effacé*) en quelque.... — 426 : *F.* : celui qui n'est soumis..., *Fc.* : (*Comme le texte*).

---

1. Voir ci-dessous ligne 584 et la référence marquée à la note.
2. Cette doctrine, qui rappelle à la fois celle des Stoïciens (*solos*

« Les vieillards s'entre-regardèrent en souriant et furent surpris de voir que ma réponse fût précisément celle de Minos. 430

« Ensuite on proposa la seconde question en ces termes : « Quel est le plus malheureux de tous les hommes ? »

« Chacun disoit ce qui lui venoit dans l'esprit. L'un disoit : « C'est un homme qui n'a ni biens, ni santé, ni « honneur. » Un autre disoit : « C'est un homme qui n'a 435 « aucun ami. » D'autres soutenoient que c'est un homme qui a des enfants ingrats et indignes de lui. Il vint un sage de l'île de Lesbos[1], qui dit : « Le plus malheureux « de tous les hommes est celui qui croit l'être ; car le

---

Ms. — 429 : *FP.* : que ma réponse étoit, *Pc.* : fût.... — 432 : *F.* : le plus *insensé de tous les hommes ? les* (6 *mots effacés*) malheureux de tous.... — 433 : *F.* : dans l'esprit. C'est un homme qui n'a ni biens, ni santé, ni honneur. *C'est* (*effacé*), *Fc.* : (*correction immédiate*) : dans l'esprit. L'un disoit : c'est un homme qui n'a ni biens, ni santé, ni honneur. Un autre disoit : c'est.... 438 : *F.* : de Lesbos qui *at* (*effacé*) dit. — 439 : *F.* : qui croit l'être, *car on* (*ce dernier mot effacé*) *la pensée d'être* (*les 6 mots effacés*), *car rien ne rend si malheureux que la persuasion* (9 *mots effacés*), car le malheur....

---

sapientes, si servitutem serviant, reges — seul le sage, servît-il comme esclave, est roi —, dit Cicéron dans son rapide et célèbre résumé du *Pro Murena*, XXIX, 61), et celle de l'*Imitation* « sur la liberté du cœur, effet d'un absolu et entier détachement de soi-même » (III, 37) se relie également à toute la théologie de Fénelon (voir Albert Chérel, Introduction à son édition de l'*Explication des maximes des Saints*, page 91). On peut aussi rappeler les deux beaux vers de la première scène de l'*Athalie* de Racine (1691) :

> Soumis avec respect à sa volonté sainte,
> Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte.

1. Lesbos, île de l'archipel, voisine des côtes de l'Asie Mineure, a vu naître des philosophes, des poètes, des historiens illustres (Strabon, XIII, II, 3 et 4). Un des « sept sages » de la Grèce, Pittacos, qui vivait au VIIe siècle avant l'ère chrétienne, était de Lesbos ; à la même époque cette île comptait des poètes lyriques célèbres, comme Alcée et Sapho. Terpandre est encore plus ancien. On peut donc supposer que la culture de l'esprit y était développée dès une haute antiquité.

« malheur dépend moins des choses qu'on souffre que 440
« de l'impatience avec laquelle on augmente son mal-
« heur. »

« A ces mots, toute l'assemblée se récria ; on applaudit, et chacun crut que ce sage Lesbien remporteroit le prix sur cette question. Mais on me demanda ma pensée, 445 et je répondis, suivant les maximes de Mentor :

« Le plus malheureux de tous les hommes est un roi
« qui croit être heureux en rendant les autres hommes
« misérables[1]. Il est doublement malheureux par son
« aveuglement ; ne connoissant pas son malheur[2], il ne 450
« peut s'en guérir ; il craint même de le connoître. La
« vérité ne peut percer la foule des flatteurs pour aller
« jusqu'à lui. Il est tyrannisé par ses passions ; il ne con-
« noît point ses devoirs ; il n'a jamais goûté le plaisir de
« faire le bien, ni senti les charmes de la pure vertu. Il 455
« est malheureux et digne de l'être : son malheur aug-
« mente tous les jours ; il court à sa perte, et les dieux
« se préparent à le confondre par une punition éter-
« nelle. »

« Toute l'assemblée avoua que j'avois vaincu le sage 460

Ms. — 443 : *S.* : l'assemblée s'écria, on applaudit. — 446 : *S.* : suivant la maxime de Mentor. — 449 : *F.* : par son aveuglement, il ne connoît pas son malheur ; il craint de le connoître. La vérité..., *Fc.* : (*Le texte, sauf la ponctuation : voir la note ci-dessous*) — 452 : *F.* : ne peut *aller* (*effacé*) percer. — 453 : *S.* : jusques à lui. — 455 : *F.* : ni *vu* (*effacé*) senti les charmes. — 460 : *F.* : Toute l'assemblée déclara, *Fc.* : avoua.

---

1. « *Ceci et tout ce qui suit n'est pas une contre-vérité : c'est une peinture naturelle du règne de Louis XIV : chaque mot porte, sans qu'il ait besoin d'autre explication.* » (*R, 1719.*)

2. Le copiste du manuscrit que nous suivons (*P*) ayant placé une simple virgule après le mot *aveuglement*, le signe *deux points* (:) a été, probablement plus tard, soit par lui, soit par Fénelon, soit par une autre main, introduit après le mot *malheur*. Nous croyons devoir rétablir le *point et virgule* marqué par *Fc.* après le mot *aveuglement* et rattacher ainsi comme lui le participe *connaissant à il ne peut s'en guérir.*

Lesbien, et les vieillards déclarèrent que j'avois rencontré le vrai sens de Minos.

« Pour la troisième question, on demanda lequel des deux est préférable : d'un côté, un roi conquérant et invincible dans la guerre ; de l'autre, un roi sans expérience de la guerre, mais propre à policer sagement les peuples dans la paix. 465

« La plupart répondirent que le roi invincible dans la guerre étoit préférable. « A quoi sert, disoient-ils, d'avoir « un roi qui sache bien gouverner en paix, s'il ne sait 470 « pas défendre le pays quand la guerre vient ? Les enne- « mis le vaincront et réduiront son peuple en servitude. » D'autres soutenoient, au contraire, que le roi pacifique seroit meilleur, parce qu'il craindroit la guerre et l'éviteroit par ses soins. D'autres disoient qu'un roi conquérant travailleroit à la gloire de son peuple aussi bien qu'à la sienne et qu'il rendroit ses sujets maîtres des autres nations, au lieu qu'un roi pacifique les tiendroit dans une honteuse lâcheté. 475

« On voulut savoir mon sentiment. Je répondis ainsi : 480

« Un roi qui ne sait gouverner que dans la paix ou « dans la guerre, et qui n'est pas capable de conduire « son peuple dans ces deux états, n'est qu'à demi roi. « Mais si vous comparez un roi qui ne sait que la guerre « à un roi sage, qui, sans savoir la guerre, est capable 485 « de la soutenir dans le besoin par ses généraux, je le[1] « trouve préférable à l'autre. Un roi entièrement tourné

Ms. — 463 : *F.* : on demanda *ce qui étoit* (3 *mots effacés*) lequel des deux.... — 469 : *F.* : à quoi sert-*il* (*effacé*), disoient-ils. — 470 : *FP.* : un roi qui sait, *Pc.* : qui sache.... — 473 : *FP.* : le roi pacifique étoit, *Pc.* : seroit.... — 478 : *F.* : au lieu qu'un roi conquérant..., *Fc.* : au lieu qu'un roi pacifique.... — 480 : *F.* : Je répondis *en ces termes* (3 *mots effacés*) ainsi : un roi entièrement tourné (487), *Fc.* : (*Comme le texte*).

---

1. *Le* = ce dernier roi, le roi sage. Rédaction bien négligée.

« à la guerre voudroit toujours la faire. Pour étendre sa
« domination et sa gloire propre il ruineroit ses peuples[1].
« A quoi sert-il à un peuple que son roi subjugue d'au- 490
« tres nations, si on est malheureux sous son règne?
« D'ailleurs les longues guerres entraînent toujours après
« elles beaucoup de désordres : les victorieux mêmes se
« dérèglent pendant ces temps de confusion. Voyez ce
« qu'il en coûte à la Grèce pour avoir triomphé de Troie : 495
« elle a été privée de ses rois pendant plus de dix ans.
« Lorsque tout est en feu par la guerre, les lois, l'agri-
« culture, les arts languissent. Les meilleurs princes
« mêmes, pendant qu'ils ont une guerre à soutenir, sont
« contraints de faire le plus grand des maux, qui est de 500
« tolérer la licence et de se servir des méchants[2] : com-
« bien y a-t-il de scélérats qu'on puniroit pendant la paix,
« et dont on a besoin de récompenser l'audace dans les

Ms. — 490 : *F.* : que son roi *soumette* (*effacé*) subjugue.... — 496 : *FP.* : dix ans. Pendant que tout..., *Pc.* : Lorsque tout.... — 498 : *F.* : les arts languissent. Un prince qui n'a point (508)..., *Fc.* : (*Comme le texte, sauf* [504 : Jamais peuple, *Fc'.* : Jamais aucun peuple]).

1. Nous croyons ici encore devoir suivre la ponctuation de l'autographe (*F*). Le copiste de *P* mettant une simple virgule après le mot *faire*, le signe *deux points* (:) a été ensuite introduit soit par lui, soit par Fénelon, soit par une autre main, après les mots *sa gloire propre*, et cette ponctuation est reproduite par le copiste de *S*.

2. Même idée dans l'*Examen de conscience* (xxv), à propos des pillages et des violences inévitables de la part de soldats mal payés : « Les punirez-vous pour avoir fait ce que vous savez bien qu'ils ne peuvent pas s'empêcher de faire et faute de quoi votre service seroit nécessairement d'abord abandonné? D'un autre côté, ne les punirez-vous point lorsqu'ils commettront publiquemnet des brigandages contre vos défenses? ...Votre autorité ne sera-t-elle qu'un jeu trompeur pour paroître réprimer le désordre et pour vous en servir à toute heure? Quelle discipline et quel ordre y a-t-il à espérer dans les troupes où les officiers ne peuvent vivre qu'en pillant les sujets du roi, qu'en violant à toute heure ses ordonnances, qu'en prenant par force et par tromperie ses hommes pour les enrôler; où les soldats mourroient de faim, s'ils ne méritoient pas tous les jours d'être pendus? »

« désordres de la guerre ! Jamais aucun peuple n'a eu
« un roi conquérant, sans avoir beaucoup à souffrir de 505
« son ambition. Un conquérant, enivré de sa gloire,
« ruine presque autant sa nation victorieuse que les na-
« tions vaincues[1]. Un prince qui n'a point les qualités
« nécessaires pour la paix ne peut faire goûter à ses sujets
« les fruits d'une guerre heureusement finie : il est comme 510
« un homme qui défendroit son champ contre son voi-
« sin et qui usurperoit celui du voisin même, mais qui
« ne sauroit ni labourer ni semer pour recueillir aucune
« moisson. Un tel homme semble né pour détruire, pour
« ravager, pour renverser le monde, et non pour rendre 515
« un peuple heureux par un sage gouvernement.

« Venons maintenant au roi pacifique. Il est vrai qu'il
« n'est pas propre à de grandes conquêtes, c'est-à-dire
« qu'il n'est pas né pour troubler le bonheur de son
« peuple en voulant vaincre les autres peuples que la 520
« justice ne lui a pas soumis : mais, s'il est véritable-
« ment propre à gouverner en paix, il a toutes les qua-
« lités nécessaires pour mettre son peuple en sûreté contre
« ses ennemis. Voici comment : il est juste, modéré et
« commode[2] à l'égard de ses voisins ; il n'entreprend 525
« jamais contre eux aucun dessein qui puisse troubler sa

Ms. — 512 : *FP.* : et usurperoit, *Pc.* : et qui usurperoit.... — 513 : *F.* : recueillir une moisson, *Fc.* : aucune moisson. — 519 : *Pc.* : le bonheur *des peuples* (*effacé*) de son peuple. — 524 : *F.* : ses ennemis. *Prem* (*effacé*) Voici comment : — 524 : *F.* : juste, modéré à l'égard de..., *Fc.* : juste et modéré à l'égard de... *Fc'.* : juste, modéré et commode.... — 526 : *FPS.* : contre eux aucun dessein qui puisse, *Sc.* : contre eux rien qui puisse.

V (526) suit *Sc.*

1 Cf. encore *Examen de conscience* (XXVIII) : « Toute compensation exactement faite, il n'y a presque point de guerre, même heureusement terminée, qui ne fasse beaucoup plus de mal que de bien à un État »,

2. *Commode*, « d'une société douce et aisée » (*Dictionnaire de l'Académie*, 1694).

« paix ; il est fidèle dans ses alliances. Ses alliés l'aiment,
« ne le craignent point et ont une entière confiance en
« lui. S'il y a quelque voisin inquiet[1], hautain et ambi-
« tieux, tous les autres rois voisins, qui craignent ce voi- 530
« sin inquiet et qui n'ont aucune jalousie du roi pacifi-
« que, se joignent à ce bon roi pour l'empêcher d'être
« opprimé[2]. Sa probité, sa bonne foi, sa modération le
« rendent l'arbitre de tous les États qui environnent le
« sien. Pendant que le roi entreprenant est odieux à tous 535
« les autres et sans cesse exposé à leurs ligues[3], celui-ci
« a la gloire d'être comme le père et le tuteur de tous
« les autres rois. Voilà les avantages qu'il a au dehors.
« Ceux dont il jouit au dedans sont encore plus solides.
« Puisqu'il est propre à gouverner en paix, je dois sup- 540
« poser qu'il gouverne par les plus sages lois. Il retran-

Ms. — 529 : *F.* : S'il a quelque voisin, *PS.* : S'il y a quelque voisin. — 536 : *F.* : à leurs ligues *et* (*effacé*) celui-ci a la gloire.... — 539 : *FP.* : sont encore plus merveilleux, *Pc.* : plus solides. — 540 : *S.* : en paix, je suppose qu'il gouverne.

V (529) suit *F.*

---

1. *Inquiet*, incapable de rester en repos (*quies*). Contentez-vous, dit, dans La Fontaine (*Fables*, VII, VII, 30), à « l'homme qui court après la fortune » celui « qui l'attend dans son lit ».

Contentez-vous ; suivez votre humeur inquiète ;
Vous reviendrez bientôt.

2. « Quand un roi est juste, sincère, inviolablement fidèle à tous ses alliés et puissant dans son pays par un sage gouvernement, il a de quoi bien réprimer les voisins inquiets et injustes qui veulent l'attaquer : il a l'amour de son peuple et la confiance de ses voisins ; tout le monde est intéressé à le soutenir » (*Examen de conscience*, XXVIII).

3. « *Le règne de Louis XIV est une preuve continuelle de cette vérité. Toutes les ligues des autres princes de l'Europe n'ont eu pour but que de modérer sa puissance.* » (*R. 179.*) — L'allusion à la ligue d'Augsbourg (1685) paraît en effet évidente. Cf. Saint-Simon rappelant que « de la frayeur qu'il (*Louis XIV*) avoit causée à l'Europe s'étoient formées ces grandes unions sous lesquelles il avoit pensé succomber » (*Mémoires*, édit. De Boislisle, tome XXVIII, page 94).

« che le faste, la mollesse et tous les arts qui ne servent
« qu'à flatter les vices[1] ; il fait fleurir les autres arts, qui
« sont utiles aux véritables besoins de la vie : surtout il
« applique ses sujets à l'agriculture[2]. Par là, il les met 545
« dans l'abondance des choses nécessaires. Ce peuple
« laborieux, simple dans ses mœurs, accoutumé à vivre
« de peu, gagnant[3] facilement sa vie par la culture de ses
« terres, se multiplie à l'infini[4]. Voilà dans ce royaume
« un peuple innombrable, mais un peuple sain, vigou- 550
« reux, robuste, qui n'est point amolli par les voluptés,
« qui est exercé à la vertu, qui n'est point attaché aux
« douceurs d'une vie lâche et délicieuse, qui sait mépri-
« ser la mort, qui aimeroit mieux mourir que de perdre
« cette liberté, qu'il goûte sous un sage roi appliqué à ne 555
« régner que pour faire régner la raison. Qu'un conqué-
« rant voisin attaque ce peuple, il ne le trouvera peut-
« être pas assez accoutumé à camper, à se ranger en

Ms. — 543 : *FP.* : flatter ces vices, *Pc.* : les vices. — 544 : *F.* : besoins de la vie : *il a* (*effacé*) surtout il *s'applique* (*effacée*) applique.... — 546 : *F.* : ce peuple *vivant* (*effacé*) laborieux.... — 552 : *FP.* : exercé à la vertu. qui ne tient point aux douceurs, *Pc.* : (*Le texte*). — 553 : *F.* : vie lâche qui sait... *Fc.* : lâche et délicieuse, qui sait... — 554 : *F.* : que perdre, *PS.* : que de perdre, *Sc.* : que perdre... — 555 : *FP.* : un sage roi qui ne règne que pour..., *Pc.* : (*Le texte*). — 558 : *F.* : pas accoutumé, *Fc.* : pas assez accoutumé.... — 558 : *F.* : à se ranger en bataille et à assiéger une ville, *FcP.* : à se ranger en bataille ou à assiéger une ville. *Pc.* : (*Le texte*).

V (554) suit *F* et *Sc.*

1. Cf. ci-dessus ligne 60 et suiv. — Pour le mot *arts*, voir livre II, ligne 95, et la note.

2. « *Les arts et l'agriculture ont été négligés en France depuis que la guerre eut fait naître la nécessité des impôts et des enrôlements forcés, que la campagne s'est trouvée déserte et que, dès l'année 1680, il a été vérifié que, de trois artisans qui mouroient dans Paris, un finissoit sa vie à l'hôpital.* » (*R. 1719.*)

3. Voir la note de la ligne 163 du livre III.

4. Sur la question de la dépopulation de la France, de ses causes et des moyens d'y obvier, une de celles qui ont le plus préoccupé Fénelon, le duc de Beauvilliers et leurs amis voir les notes des lignes 105 et 720 du livre X.

« bataille, ou à dresser des machines pour assiéger une
« ville ; mais il le trouvera invincible par sa multitude, 560
« par son courage, par sa patience dans les fatigues, par
« son habitude de souffrir la pauvreté, par sa vigueur
« dans les combats, et par une vertu que les mauvais
« succès[1] mêmes ne peuvent abattre. D'ailleurs, si le roi
« n'est point assez expérimenté pour commander lui- 565
« même ses armées, il les fera commander par des gens
« qui en seront capables, et il saura s'en[2] servir sans per-
« dre son autorité[3]. Cependant il tirera du secours de
« ses alliés ; ses sujets aimeront mieux mourir[4] que de
« passer sous la domination d'un autre roi violent et 570
« injuste ; les dieux mêmes combattront pour lui. Voyez
« quelles ressources il aura au milieu des plus grands
« périls. Je conclus donc que le roi pacifique qui ignore
« la guerre est un roi très imparfait, puisqu'il ne sait
« point remplir une de ses plus grandes fonctions, qui est 575

Ms. — 564 : *F.* : ne peuvent abattre. *D'ailleurs ce conquérant, que peut-il espérer de cette conquête? Un peuple* (12 *mots effacés*) D'ailleurs si le roi n'est point capable par lui-même de conduire ses armées.... *Fc.* : (*Comme le texte*). — 570 : *F.* : violent et *juste* (*effacé*) injuste. — 573 : *F.* : que le roi pacifique est infiniment au-dessus du roi conquérant même dans la guerre. J'aperçus dans l'assemblée beaucoup de gens (580)..., *Fc.* : le roi pacifique, *quoique imparfait qui g* (3 *mots et* 1 *lettre effacés*) qui ignore la guerre (*la suite comme le texte*).

---

1. *Succès* : résultat (bon ou mauvais). Sens constant au XVIIe siècle.

2. *S'en servir* : se servir de ces gens. Voir la ligne 481 du livre II et la note.

3. C'est de quoi Louis XIV semble avoir aimé qu'on le louât : « Il s'applaudissoit, dit Saint-Simon, de les (*ses généraux*) conduire de son cabinet ; il vouloit qu'on crût que, de son cabinet, il commandoit toutes ses armées » (*Mémoires*, édit. De Boislisle, tome XXVIII, page 93). La Bruyère (*Du Souverain ou de la République*) met au nombre des « dons du ciel » qui sont nécessaires pour bien régner « une puissance très absolue », qui fait que les généraux du prince « ne sont, quoique éloignés de lui, que ses lieutenants ».

4. Redite. Voir plus haut, ligne 554.

« de vaincre ses ennemis ; mais j'ajoute qu'il est néan-
« moins infiniment supérieur au roi conquérant qui man-
« que des qualités nécessaires dans la paix et qui n'est
« propre qu'à la guerre[1]. »

« J'aperçus dans l'assemblée beaucoup de gens qui ne 580
pouvoient goûter cet avis ; car la plupart des hommes, éblouis par les choses éclatantes, comme les victoires et les conquêtes, les préfèrent à ce qui est simple, tranquille et solide, comme la paix et la bonne police[2] des peuples. Mais tous les vieillards déclarèrent que j'avois parlé comme 585
Minos.

« Le premier de ces vieillards s'écria :

« Je vois l'accomplissement d'un oracle d'Apollon,
« connu dans toute notre île. Minos avoit consulté le
« dieu, pour savoir combien de temps sa race régneroit, 590
« suivant les lois qu'il venoit d'établir. Le dieu lui ré-

Ms. — 581 : *FP.* : goûter cet avis, mais tous les vieillards (585), *Pc.* : (*Le texte*).

---

1. « *C'est ce qui a ébloui Louis XIV, qui comptoit tout le reste pour rien, pourvu qu'il soutînt le surnom de* Grand *par l'éclat de ses victoires.* » (*R. 1719.*) — Un des *Dialogues des morts* de Fénelon, celui de *Romulus et Numa Pompilius*, est déjà consacré à la comparaison des deux sortes de rois. Gueudeville (*Critique du second tome*, page 80 et suiv.) fait un grand éloge du développement qu'on vient de lire sur le roi guerrier et le roi pacifique. « Télémaque, dit-il, raisonne à fond là-dessus et épuise la matière. Il plaide avec tant de force, de netteté, d'éloquence la cause du prince paisible que, quand elle ne seroit pas incontestable, l'on auroit de la peine à ne pas décider en sa faveur. C'est là ou ce n'est nulle part que Télémaque bat ou ruine le machiavélisme et foudroie toutes les conquêtes qui ne sont appuyées que sur l'envie d'étendre sa gloire et sa domination. » Mais cette même doctrine qu'il vient ainsi de louer en elle-même, il affecte ensuite de la condamner dans la pratique comme inefficace et dangereuse dans une « Europe toute armée », où « la politique ne roule que sur le droit du plus fort et du meilleur canon ».

2. *Police.* Voir livre II, ligne 92, et la note.

« pondit : « Les tiens cesseront de régner quand un « étranger entrera dans ton île pour y faire régner tes « lois. » Nous avions craint que quelque étranger vien- « droit[1] faire la conquête de l'île de Crète; mais le mal- 595 « heur d'Idoménée et la sagesse du fils d'Ulysse, qui « entend mieux que nul autre mortel les lois de Minos, « nous montrent le sens de l'oracle. Que tardons-nous à « couronner celui que les destins nous donnent pour roi ? »

« Aussitôt[2] les vieillards sortent de l'enceinte du bois 600 sacré; et le premier, me prenant par la main, annonce au peuple déjà impatient, dans l'attente d'une décision, que j'avois remporté le prix. A peine acheva-t-il de parler, qu'on entendit un bruit confus de toute l'assemblée. Chacun pousse des cris de joie. Tout le rivage et toutes 605 les montagnes voisines retentissent de ce cri : « Que le « fils d'Ulysse, semblable à Minos, règne sur les Crétois ! »

« J'attendis un moment, et je faisois signe de la main pour demander qu'on m'écoutât. Cependant Mentor me disoit à l'oreille : 610

Ms. — 594 : *F.* : que quelque *en* (*effacé*) étranger viendroit faire. — *Entre* 599 *et* 600 : *F.* : (*une main moderne* a introduit l'indication : Liv. VI), *Sc.* : Sixième livre. — 600 : *F.* : Aussitôt on entend un bruit confus de toute l'assemblée. Ensuite on pousse (605)..., *Fc.* : (*Comme le texte, sauf* [600 : les vieillards sortirent, *Fc'.* : sortent ; 601 : sacré et annoncèrent, *Fc'*, : sacré, et le premier, me prenant par la main, annonce ; 602 : au peuple qui déjà attendoit avec impatience, *Fc'.* : au peuple déjà impatient dans l'attente d'une décision ; 603 : à peine achève-t-il de parler qu'on entend, *Pc.* : à peine acheva-t-il de parler qu'on entendit]).

---

1. Autrefois usuel, l'emploi du futur et du conditionnel après les verbes exprimant la crainte était déjà un tour vieilli au temps de Fénelon, qui pourtant continue à l'employer volontiers : « Ne craignais-tu pas que Pythias ne reviendrait pas et que tu payerais pour lui ? » (*Dialogues des morts* : *Denys, Pythias et Damon*).

2. Ici commence le livre VI des éditions en 24 livres (voir Ms. *Entre* 599 *et* 600).

« Renoncez-vous à votre patrie? L'ambition de régner « vous fera-t-elle oublier Pénélope, qui vous attend « comme sa dernière espérance, et le grand Ulysse, que « les dieux avoient résolu de vous rendre? »

« Ces paroles percèrent mon cœur et me soutinrent 615 contre le vain désir de régner.

« Cependant un profond silence de toute cette tumultueuse assemblée me donna le moyen de parler ainsi :

« O illustres Crétois, je ne mérite point de vous com- « mander. L'oracle qu'on vient de rapporter marque bien 620 « que la race de Minos cessera de régner quand un étran- « ger entrera dans cette île et y fera régner les lois de « ce sage roi ; mais il n'est pas dit que cet étranger ré- « gnera. Je veux croire que je suis cet étranger marqué « par l'oracle. J'ai accompli la prédiction ; je suis venu 625 « dans cette île ; j'ai découvert le vrai sens des lois, et je « souhaite que mon explication serve à les faire régner « avec l'homme que vous choisirez. Pour moi, je pré- « fère ma patrie, la pauvre, la petite île d'Ithaque, aux « cent villes de Crète, à la gloire et à l'opulence de ce 630 « beau royaume. Souffrez que je suive ce que les destins « ont marqué. Si j'ai combattu dans vos jeux, ce n'étoit « pas dans l'espérance de régner ici ; c'étoit pour mériter « votre estime et votre compassion ; c'étoit afin que vous » me donnassiez les moyens de retourner promptement 635 « au lieu de ma naissance. J'aime mieux obéir à mon

---

Ms. — 614 : *F.* : résolu de vous rendre? Cependant un profond silence (617), *FcP.* : (*Comme le texte, sauf* [616 : contre le désir de régner, *Pc.* : contre le vain désir]). — 621 : *F.* : la race du sage Minos, *Fc.* : de Minos. — 628 : *F.* : avec celui que vous choisirez, *Fc.* : avec l'homme que... — 629 : *F.* : ma patrie, la *pauv* (*effacé*) petite île d'Ithaque, *P.* : ma patrie, la petite île d'Ithaque, *Pc.* : ma patrie, *cette* (*effacé*) la pauvre, la petite île d'Ithaque. — 630 : *F.* : villes de Crète, *et la splendeur* (3 *mots effacés*) à la gloire.... — 631 : *F.* : les destins ont marqué. *Je ne soupire qu'après* (5 *mots effacés*). J'aime mieux obéir (636)..., *Fc.* : (*Comme le texte, sauf* [632 : ce n'étoit pas *pour* (*effacé*) dans l'espérance....]).

« père Ulysse et consoler ma mère Pénélope que régner[1]
« sur tous les peuples de l'univers. O Crétois, vous voyez
« le fond de mon cœur : il faut que je vous quitte ; mais
« la mort seule pourra finir ma reconnoissance. Oui, 640
« jusqu'au[2] dernier soupir, Télémaque aimera les Cré-
« tois et s'intéressera à leur gloire comme à la sienne
« propre. »

« A peine eus-je parlé qu'il s'éleva un bruit sourd,
semblable à celui des vagues de la mer qui s'entre-cho- 645
quent dans une tempête. Les uns disoient : « Est-ce quel-
que divinité sous une figure humaine ? » D'autres soute-
noient qu'ils m'avoient vu en d'autres pays et qu'ils me
reconnoissoient. D'autres s'écrioient : « Il faut le contrain-
dre de régner ici. » Enfin, je repris la parole, et chacun 650
se hâta de se taire, ne sachant si je n'allois point accepter
ce que j'avois refusé d'abord. Voici les paroles que je leur
dis :

« Souffrez, ô Crétois, que je vous dise ce que je pense.
« Vous êtes le plus sage de tous les peuples ; mais la 655
« sagesse demande, ce me semble, une précaution qui
« vous échappe. Vous devez choisir, non pas l'homme
« qui raisonne le mieux sur les lois, mais celui qui les
« pratique avec la plus constante vertu. Pour moi, je

Ms. — 640 : *F.* : la mort seule *peut* (*effacé*) pourra finir.... — 641 ; *F.* : jusques au dernier soupir. — 641 : *F.* : les Crétois et *aimera* (*effacé*) s'intéressera.... — 644 : *F.* : qu'il s'éleva dans toute l'assemblée un bruit sourd, *PS.* : (*Le texte*). — 648 : *F.* : ils m'avoient vu pendant mon absence, *Fc.* : vu en d'autres pays. — 652 : *F.* : Voici *ce que je* (3 *mots effacés*) les paroles que.... — 655 : *F.* : Vous êtes *les* (*effacé*) le plus sage.... — 657 : *F.* : échappe. *Vous devez choisir* (3 *mots effacés*) Vous devez votre choix non pas à l'homme qui.... mais à celui qui..., *P.* : (*Comme F., moins les mots effacés*), *Pc.* : (*Le texte*).

V (644) suit *F.*

---

1. *J'aime mieux obéir que régner*, et, plus haut (569) : *aimeront mieux mourir que de passer*. Voir encore ligne 554 (texte et variante) et la note de la ligne 612 du livre III.

2. Cf. livre I, ligne 478, et la note.

« suis jeune, par conséquent sans expérience, exposé à 660
« la violence des passions, et plus en état de m'instruire
« en obéissant, pour commander un jour, que de com-
« mander maintenant. Ne cherchez donc pas un homme
« qui ait vaincu les autres dans ces jeux d'esprit et de
« corps, mais qui se soit vaincu lui-même : cherchez 665
« un homme qui ait vos lois écrites dans le fond de son
« cœur et dont toute la vie soit la pratique de ces lois ;
« que ses actions, plutôt que ses paroles, vous le fassent
« choisir. »

« Tous les vieillards, charmés de ce discours, et voyant 670
toujours croître les applaudissements de l'assemblée, me dirent :

« Puisque les dieux nous ôtent l'espérance de vous voir régner au milieu de nous, du moins aidez-nous à trouver un roi qui fasse régner nos lois. Connoissez-vous 675
quelqu'un qui puisse commander avec cette modération?

— Je connois, leur dis-je d'abord, un homme de qui je tiens tout ce que vous avez estimé en moi : c'est sa sagesse, et non pas la mienne, qui vient de parler[1] et il

---

Ms. — 663 : *F.* : *Cherchez donc* (*puis, par correction immédiate*) : Ne cherchez donc pas un homme *qui se soit* (3 *mots effacés*) *qui ait vaincu* (3 *mots effacés*) qui ait vaincu.... — 666 : *F.* : écrites dans son cœur, dont toute la vie.... *Fc.* : (*Comme le texte*). — 667 : *FP.* : de vos lois, *Pc.* : de ces lois. — 668 : *F.* : le fassent choisir. *Quan* (*effacé*) Tous les vieillards. — 678 : *F.* : estimé en moi : *je* (*effacé*) *si je suis sage, c'est par lui que je suis* (11 *mots effacés*) c'est sa sagesse....

V (679) : qui vient de parler ; il m'a inspiré.

---

1. Cela est vrai à la lettre (voir, ci-dessus, lignes 419-420 et 446). Mais cela est peut-être vrai encore d'une sorte de vérité mystique, si Mentor, c'est-à-dire Minerve, est, en beaucoup d'endroits du livre, une personnification de la Sagesse divine (voir *Introduction*, vers la fin de la page LXVIII et page CX, deuxième strophe ; cf. livre VI, ligne 709 et la note, et livre VII, ligne 473). La modestie de Télémaque serait ainsi une figure de l'humilité du chrétien, qui sait qu'il doit rapporter à Dieu les louanges que les hommes lui décernent à lui-même.

m'a inspiré toutes les réponses que vous venez d'entendre. » 680

« En même temps toute l'assemblée jeta les yeux sur Mentor, que je montrois, le tenant par la main. Je racontois les soins qu'il avoit eus de mon enfance, les périls dont il m'avoit délivré, les malheurs qui étoient venus 685 fondre sur moi dès que j'avois cessé de suivre ses conseils.

« D'abord on ne l'avoit point regardé, à cause de ses habits simples et négligés[1], de sa contenance modeste, de son silence presque continuel, de son air froid et réservé. 690 Mais, quand on s'appliqua à le regarder, on découvrit dans son visage je ne sais quoi de ferme et d'élevé; on remarqua la vivacité de ses yeux[2] et la vigueur avec laquelle il faisoit jusqu'aux moindres actions. On le questionna; il fut admiré : on résolut de le faire roi. 695

« Il s'en défendit sans s'émouvoir : il dit qu'il préféroit les douceurs d'une vie privée à l'éclat de la royauté; que les meilleurs rois étoient malheureux en ce qu'ils ne faisoient presque jamais les biens qu'ils vouloient faire et qu'ils faisoient souvent, par la surprise des flatteurs[3], les 700

Ms. — 685 : *F.* : les malheurs *que* (*effacé*) qui étoient.... — 688 : *F.* : D'abord *cet ho* (*effacé*) on ne l'avoit point.... — 692 : *F.* : on remarqua *un feu extr* (*effacé*) la vivacité.... — 697 : *F.* : d'une vie privée à la royauté, que les rois étoient malheureux, *Fc.* : (*Comme le texte*)

---

1. Voir livre IV, ligne 159, et la note.

2. Minerve est, dans Homère, la déesse *aux yeux brillants* (γλαυκῶπις). En s'attachant à cette particularité, Fénelon y voit-il comme le symbole de « cette vive lumière *qui illumine tout homme venant en ce monde* » (Fénelon, *Existence de Dieu*, I, 11, d'après le mot de l'évangile de saint Jean, 1, 9)? Cf. livre VIII, ligne 33, et la note.

3. « *Entre tous les maux qui ont terni le règne du feu roi, il est certain qu'il y en a plusieurs qu'on peut imputer à la surprise des flatteurs. Il y fut plus exposé qu'un autre, étant monté si jeune sur le trône et ayant eu une si mauvaise éducation. Mais ces circonstances mettent-elles sa conscience en sûreté ?* » (*R. 1719.*)

maux qu'ils ne vouloient pas. Il ajouta que, si la servitude est misérable, la royauté ne l'est pas moins, puisqu'elle est une servitude déguisée. « Quand on est roi », disoit-il, « on dépend de tous ceux dont on a besoin pour « se faire obéir. Heureux celui qui n'est point obligé de 705 « commander ! Nous ne devons qu'à notre seule patrie, « quand elle nous confie l'autorité, le sacrifice de notre « liberté pour travailler au bien public. »

« Alors les Crétois, ne pouvant revenir de leur surprise, lui demandèrent quel homme ils devoient choisir. 710

» Un homme, répondit-il, qui vous connoisse bien, « puisqu'il faudra qu'il vous gouverne, et qui craigne de « vous gouverner. Celui qui désire la royauté ne la con- « noît pas ; et comment en remplira-t-il les devoirs, ne « les connoissant point ? Il la cherche pour lui, et vous 715 « devez désirer un homme qui ne l'accepte que pour « l'amour de vous. »

« Tous les Crétois furent dans un étrange étonnement de voir deux étrangers qui refusoient la royauté, recherchée par tant d'autres ; ils voulurent savoir avec qui ils 720 étoient venus. Nausicrate, qui les avoit conduits[1] depuis le port jusques au cirque où l'on célébroit les jeux, leur montra Hasaël, avec lequel Mentor et moi nous étions venus de l'île de Chypre. Mais leur étonnement fut en-

---

Ms. — 705 : *F.* : obligé de commander ! On ne doit qu'à sa patrie, quand elle vous confie l'autorité, le sacrifice de sa liberté, *FcP.* : (*Comme F., sauf* [706 : à sa seule patrie]), *Pc.* : (*Le texte*). — 716 : *FP.* : que pour l'amour de vous, *S.* : que pour vous, *Sc.* : que pour l'amour de vous. — 720 : *F.* : tant d'autres *riches* (*effacé*) : ils voulurent.... — 723 : *F.* : avec lequel *ils étoient venus* (3 *mots effacés*) Mentor et moi....

---

1. Voir ci-dessus, lignes 255-261. *Les* = ces étrangers. On attendrait plutôt *nous*, puisque c'est Télémaque qui parle. Fénelon a négligé par inadvertance ou il n'a pas cru opportun de faire ici la correction qu'il a introduite deux lignes plus bas (voir Ms. 723).

core bien plus grand, quand ils surent que Mentor avoit 725
été esclave d'Hasaël ; qu'Hasaël, touché de la sagesse et de la vertu de son esclave, en avoit fait son conseil et son meilleur ami ; que cet esclave mis en liberté étoit le même qui venoit de refuser d'être roi, et qu'Hasaël étoit venu de Damas en Syrie pour s'instruire des lois de Minos, 730
tant l'amour de la sagesse remplissoit son cœur.

« Les vieillards dirent à Hasaël :

« Nous n'osons vous prier de nous gouverner, car « nous jugeons que vous avez les mêmes pensées que « Mentor. Vous méprisez trop les hommes pour vouloir 735
« vous charger de les conduire ; d'ailleurs vous êtes trop « détaché des richesses et de l'éclat de la royauté pour « vouloir acheter cet éclat par les peines attachées au « gouvernement des peuples. »

Hasaël répondit : 740

« Ne croyez pas, ô Crétois, que je méprise les hom- « mes[1]. Non, non : je sais combien il est grand de tra- « vailler à les rendre bons et heureux ; mais ce travail « est rempli de peines et de dangers. L'éclat qui y est « attaché est faux et ne peut éblouir que des âmes vaines. 745
« La vie est courte ; les grandeurs irritent plus les pas- « sions qu'elles ne peuvent les contenter : c'est pour « apprendre à me passer de ces faux biens, et non pas « pour y parvenir, que je suis venu de si loin. Adieu : « je ne songe qu'à retourner dans une vie paisible et reti- 750
« rée, où la sagesse nourrisse mon cœur et où les espé-

Ms. — 735 : *S.* : les hommes pour vous charger. — 736 : *F.* : les con duire et vous êtes trop détaché des richesses et de la pompe royale, pour..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 751 : *F.* : où la sagesse *et l'espérance* (3 *mots effacés*) nourrisse....

---

1. Le mépris de l'humanité est un sentiment que Fénelon a déjà condamné dans ses *Dialogues des morts* (*Démocrite et Héraclite*).

« rances qu'on tire de la vertu pour une autre meilleure
« vie après la mort[1] me consolent dans les chagrins de
« la vieillesse. Si j'avais quelque chose à souhaiter, ce ne
« seroit pas d'être roi, ce seroit de ne me séparer jamais 755
« de ces deux hommes que vous voyez. »

» Enfin les Crétois s'écrièrent, parlant à Mentor :

« Dites-nous, ô le plus sage et le plus grand de tous les mortels, dites-nous donc qui est-ce que nous pouvons choisir pour notre roi : nous ne vous laisserons point 760 aller, que vous ne nous ayez appris le choix que nous devons faire. »

» Il leur répondit :

« Pendant que j'étois dans la foule des spectateurs,
« j'ai remarqué un homme qui ne témoignoit aucun 765
« empressement : c'est un vieillard assez vigoureux. J'ai
« demandé quel homme c'étoit : on m'a répondu qu'il
« s'appeloit Aristodème[2]. Ensuite j'ai entendu qu'on lui

Ms. — 752 : *F.* : meilleure vie au delà de celle-ci, me.... *Fc.* : meilleure vie après la mort, me.... — 756 : *F.* : que vous voyez. *Autant qu'il est rude d'être* (7 *mots effacés*). *Les Rois ne peuvent presque jamais avoir des amis* (9 *mots effacés*). Enfin les Crétois.... — 758 : *F.* : le plus sage et le plus *courag* (*effacé*) grand..., *S.* : le plus grand et le plus sage....

---

1. Hérodote (II, 123) constate l'antiquité, dans certaines écoles de philosophie de la Grèce, de la croyance à l'immortalité de l'âme, et, quoiqu'il la lie à la doctrine de la métempsychose, en leur donnant à l'une et à l'autre une origine égyptienne, Fénelon peut sans invraisemblance la prêter à un sage oriental, et qui a voyagé, comme Hasaël.

2. « *Ce portrait d'Aristodème est celui du duc de Navailles, dont l'humeur assez inflexible, comme il dit lui-même dans ses* Mémoires, *n'a jamais pu s'accommoder aux complaisances qu'il faut avoir pour plaire aux personnes à qui l'on est soumis. Sa vertu sincère et ennemie de la flatterie l'avoit rendu incommode au roi dans ses amours, qui suivirent de près son mariage, et on lui ordonna, à lui et à Mme de Navailles, de se défaire de leurs charges et de s'éloigner de la cour. Il se retira dans ses terres de Poitou et d'Angoumois.* » (*R. 1719.*)

« disoit que ses deux enfants étoient au nombre de ceux
« qui combattoient ; il a paru n'en avoir aucune joie : il 770
« dit que, pour l'un, il ne lui souhaitoit point les périls
« de la royauté, et qu'il aimoit trop la patrie pour con-
« sentir que l'autre régnât jamais. Par là j'ai compris
« que ce père aimoit d'un amour raisonnable l'un de ses
« enfants, qui a de la vertu, et qu'il ne flattoit point l'au- 775
« tre dans ses dérèglements. Ma curiosité augmentant,
« j'ai demandé quelle a été[1] la vie de ce vieillard. Un de

Ms. — 772 : *F.* : et *que pour l'autre* (*4 mots effacés*) qu'il aimoit. — 777 : *F.* : ce vieillard. On m'a répondu qu'il a longtemps porté les armes et qu'il est couvert de blessures, mais que sa vertu l'avoit rendu incommode à Idoménée, que par cette raison ce roi n'avoit pas voulu s'en servir (782)..., *FePS.* : (*Comme le texte*, sauf [*S.* : 777 : un des citoyens]).

— Sur le duc (1623-1684) et la duchesse (1625-1700) de Navailles, voir Saint-Simon, *Mémoires*, édit. De Boislisle, tome VII, pages 28 et suiv. et 453-455, et la note de l'éditeur, tome IV, page 257. Leur réputation d'austérité vient surtout du fait auquel il est fait allusion dans la note de l'édition de 1719 : dame d'honneur de la reine, et chargée de la surveillance des « filles d'honneur », Mme de Navailles eut, avec l'assentiment de son mari, le courage de faire murer un passage par lequel le roi s'introduisait, la nuit, dans leur appartement (1664). De là une disgrâce, qui prit fin d'ailleurs sur les prières d'Anne d'Autriche à son lit de mort (1666). Le duc de Navailles a laissé des *Mémoires*, qui vont de 1635 à 1683 et qui ont été publiés en 1701. Il est superflu de dire que nous laissons à l'éditeur de 1719 toute la responsabilité de ce rapprochement imprévu entre Aristodème et Navailles. — Le nom d'Aristodème a été usité dans l'ancienne Grèce ; mais le personnage ici est imaginaire. — Quant à l'histoire d'un roi nouveau désigné par ses vertus pour un trône vacant, l'idée en paraît empruntée à un épisode de la vie d'Alexandre (Justin, XI, 10 ; Quinte-Curce, IV, 1, 19-26), qui aurait fait roi de Sidon un certain Abdolonyme, homme de sang royal, mais devenu simple jardinier.

1. Il faudrait grammaticalement : quelle avait été. Mais jusqu'à la fin du XVIIe siècle, l'ancienne langue a été beaucoup moins rigoureuse que la nôtre touchant la concordance des temps, quoique les règles générales en fusssent fixées à cette époque (voir Brunot, *His-*

« vos citoyens[1] m'a répondu : « Il a longtemps porté
« les armes et il est couvert de blessures ; mais sa vertu
« sincère et ennemie de la flatterie l'avoit rendu incom- 780
« mode[2] à Idoménée. C'est ce qui empêcha ce roi de s'en[3]
« servir dans le siège de Troie : il craignit un homme
« qui lui donneroit de sages conseils, qu'il ne pourroit
« se résoudre à suivre. Il fut même jaloux de la gloire
« que cet homme ne manqueroit pas d'acquérir bientôt : 785
« il oublia tous ses services ; il le laissa ici pauvre, mé-
« prisé des hommes grossiers et lâches qui n'estiment
« que les richesses, mais content dans sa pauvreté. Il vit
« gaîment dans un endroit écarté de l'île, où il cultive
« son champ de ses propres mains. Un de ses fils tra- 790
« vaille avec lui ; ils s'aiment tendrement ; ils sont heu-
« reux. Par leur frugalité et par leur travail, ils se sont
« mis dans l'abondance des choses nécessaires à une vie
« simple. Le sage vieillard donne aux pauvres malades
« de son voisinage tout ce qui lui reste au delà de ses 795
« besoins et de ceux de son fils[4]. Il fait travailler tous

Ms. — 782 : *S.* : au siège, *Sc.* : dans le siège. — 782 : *S.* : il craignoit. — 785 : *F.* : ne manqueroit d'acquérir, *Fc.* : ne manqueroit pas.... — 786 : *F.* : méprisé des *la* (*effacé*) hommes lâches..., *P.* : méprisé des hommes lâches, *Pc.* : (*Le texte*). — 792 : *F.* : Par leur frugalité *ils* (*effacé*) et par... — 796 : *F.* : de son fils ; *il va visiter* (3 *mots effacés*). Il fait travailler....

---

toire de la langue française, tome III, pages 585-589). — Cf. la première rédaction des lignes suivantes (Ms. 777).

1. *Vos citoyens*, les habitants de votre cité, vos concitoyens. Nous avons cité ailleurs cet exemple de Molière (*École des femmes*, I, IV) :

> Savez-vous qui peut être un de vos citoyens
> Qui retourne en ces lieux avec beaucoup de biens ?

Concitoyen, d'ailleurs, qui, lui aussi, est ancien dans la langue, est également usité.

2. *Incommode*, désagréable, difficile à supporter. Molière (*Malade imaginaire*, III, XII) : « De quoi servoit-il sur la terre ? Un homme incommode à tout le monde ! »

3. Voir la ligne 481 du livre II.

4. Souvenir de saint Paul (II *Corinth.*, VIII, 12) : *Vestra abun-*

« les jeunes gens ; il les exhorte, il les instruit ; il juge
« tous les différends de son voisinage : il est le père de
« toutes les familles. Le malheur de la sienne est d'avoir
« un second fils qui n'a voulu suivre aucun de ses con- 800
« seils. Le père, après l'avoir longtemps souffert pour
« tâcher de le corriger de ses vices, l'a enfin chassé : il
« s'est abandonné à une folle ambition et à tous les plai-
« sirs. » Voilà, ô Crétois, ce qu'on m'a raconté : vous
« devez savoir si ce récit est véritable. Mais si cet homme 805
« est tel qu'on le dépeint, pourquoi faire des jeux ? Pour-
« quoi assembler tant d'inconnus ? Vous avez au milieu
« de vous un homme qui vous connoît et que vous con-
« noissez, qui sait la guerre, qui a montré son courage
« non seulement contre les flèches et contre les dards, 810
« mais contre l'affreuse pauvreté, qui a méprisé les
« richesses acquises par la flatterie, qui aime le travail,
« qui sait combien l'agriculture est utile à un peuple,
« qui déteste le faste, qui ne se laisse point amollir par
« un amour aveugle de ses enfants, qui aime la vertu de 815
« l'un et qui condamne le vice de l'autre, en un mot,
« un homme qui est déjà le père du peuple[1] : voilà votre
« roi, s'il est vrai que vous désiriez de faire régner[2] chez
« vous les lois du sage Minos. »

Ms. — 812 : *F.* : la flatterie ; qui *connoît* (*effacé*) aime le travail. — 818 : *F.* : s'il est vrai que vous voulez faire régner..., *Fc.* : que vous désiriez de faire régner....

---

dantia illorum inopiam suppleat : « Que votre superflu pourvoie à leur indigence. »

1. « Nommer un roi père du peuple est moins faire son éloge que l'appeler par son nom ou faire sa définition », écrit La Bruyère (*Du Souverain ou de la République*) en 1693. — Sur le goût de Fénelon lui-même pour cette appellation, voir *Dialogues des morts : Louis XII et François Ier*. — Voir encore ci-dessus les lignes 52 et 135 du livre II.

2. *Désirer de faire* est donné par le *Dictionnaire de l'Académie* (1694) comme aussi usité que *désirer faire*, qui prévaut dans la langue d'aujourd'hui. Cf. livre I, ligne 466, et la note.

» Tout le peuple s'écria : 820

« Il est vrai, Aristodème est tel que vous le dites ;
« c'est lui qui est digne de régner. »

» Les vieillards le firent appeler : on le chercha dans la foule, où il étoit confondu avec les derniers du peuple. Il parut tranquille. On lui déclara qu'on le faisoit roi. Il 825 répondit :

« Je n'y puis consentir qu'à trois conditions : la pre-
« mière, que je quitterai la royauté dans deux ans, si je
« ne vous rends meilleurs que vous n'êtes et si vous
« résistez aux lois ; la seconde, que je serai libre de con- 830
« tinuer une vie simple et frugale ; la troisième, que mes
« enfants n'auront aucun rang et qu'après ma mort on
« les traitera sans distinction, selon leur mérite, comme
« le reste des citoyens. »

» A ces paroles, il s'éleva dans l'air mille cris de joie. Le 835 diadème fut mis par le chef des vieillards, gardes des lois, sur la tête d'Aristodème. On fit des sacrifices à Jupiter et aux autres grands dieux[1]. Aristodème nous fit des présents, non pas avec la magnificence ordinaire aux rois, mais avec une noble simplicité. Il donna à Hazaël les lois 840 de Minos écrites de la main de Minos même[2] ; il lui

Ms. — 831 : *F.* : une vie simple, frugale, *Fc.* : simple et frugale. — 835 : *F.* : A ces paroles *on* (*effacé*) il s'éleva.... — 838 : *F.* : Aristodème nous *offrit* (*effacé*) fit des présents....

1. La liste de ces *grands dieux* n'a jamais été très fermement établie, et l'idée même en doit être postérieure à la période homérique (voir Salomon Reinach, *Manuel de philologie classique*, tome I, pages 372-373 et 376, note 6 ; tome II, page 265).

2. Ce présent est l'objet d'une raillerie de Gueudeville (*Critique du second tome*, page 103-104), qui rappelle ce que Fénelon a dit de ce livre (voir ci-dessus lignes 389-391) et qui s'étonne qu'Aristodème prive les Crétois d'un original si précieux et si vénérable. — Sur un ton plus sérieux et à grand renfort d'érudition, Faydit (*Télémacomanie*, page 175) dénonce aussi l'invraisemblance de ce détail du récit de Fénelon.

donna aussi un recueil de toute l'histoire de Crète, depuis Saturne et l'âge d'or[1]; il fit mettre dans son vaisseau des fruits de toutes les espèces qui sont bonnes en Crète et inconnues dans la Syrie[2], et lui offrit tous les secours 845 dont il pourroit avoir besoin.

« Comme nous pressions notre départ, il nous fit préparer un vaisseau avec un grand nombre de bons rameurs et d'hommes armés; il y fit mettre des habits pour nous et des provisions[3]. A l'instant même il s'éleva un vent favo- 850 rable pour aller à Ithaque : ce vent, qui étoit contraire à Hasaël[4], le contraignit d'attendre. Il nous vit partir; il nous embrassa comme des amis qu'il ne devoit jamais revoir.

« Les dieux sont justes, disoit-il; ils voient une ami- 855 « tié qui n'est fondée que sur la vertu : un jour ils nous « réuniront, et ces champs fortunés, où l'on dit que les

---

Ms. — 848 : *F.* : de bons rameurs et un sage pilote : il y fit mettre..., *Fc.* : de bons rameurs et d'hommes armés et un sage pilote; il y fit mettre..... *P.* : (*Le texte*).

---

1. La fin de ce premier âge de l'humanité (voir livre II, ligne 454), fut marquée en effet, on le sait, par la révolution céleste qui détrôna Saturne au profit de Jupiter (Ovide, *Métam.*, I. 113).

2. L'acclimatation des plantes utiles a été l'un des buts des expéditions scientifiques de la fin du XVIIe siècle. Le grand voyage de Tournefort en Orient (1700-1702) est postérieur à l'apparition de *Télémaque* : mais la réputation de ce célèbre botaniste, professeur au jardin du Roi (jardin des Plantes), et de ses recherches de plantes utiles à la médecine, poursuivies dans les Alpes et dans les Pyrénées, s'était depuis longtemps établie. On conçoit que Fénelon n'ait pas négligé l'occasion de faire allusion, pour l'instruction de son élève, à l'intérêt de ce genre d'investigations.

3. Ainsi Nestor, au moment où Télémaque va prendre congé de lui, dans l'*Odyssée* (III, 475), fait déposer auprès de lui, dans son char, du pain, du vin et d'autres aliments, et, préalablement, il l'a fait revêtir d'une tunique et d'un manteau (*ibid.*, 467).

4. Ithaque est au Nord-Est, la côte de Syrie est à l'Ouest de l'île de Crète.

« justes jouissent après la mort d'une paix éternelle, ver-
« ront nos âmes se rejoindre pour ne se séparer jamais.
« O si mes cendres pouvoient aussi être recueillies avec 860
« les vôtres[1] ! »

« En prononçant ces mots, il versoit des torrents de larmes, et les soupirs étouffoient sa voix. Nous ne pleurions pas moins que lui[2], et il nous conduisit au vaisseau.

» Pour Aristodème, il nous dit : 865

« C'est vous qui venez de me faire roi ; souvenez-vous
« des dangers où vous m'avez mis. Demandez aux dieux
« qu'ils m'inspirent la vraie sagesse et que je surpasse
« autant en modération les autres hommes que je les
« surpasse en autorité. Pour moi, je les prie de vous 870
« conduire heureusement dans votre patrie, d'y confon-
« dre l'insolence de vos ennemis et de vous y faire voir
« en paix Ulysse régnant avec sa chère Pénélope. Télé-
« maque, je vous donne un bon vaisseau plein de ra-
« meurs et d'hommes armés ; ils pourront vous servir 875
« contre ces hommes injustes qui persécutent votre
« mère[3]. O Mentor, votre sagesse, qui n'a besoin de rien,
« ne me laisse rien à désirer pour vous. Allez tous deux,
« vivez heureux ensemble ; souvenez-vous d'Aristodème,
« et, si jamais les Ithaciens ont besoin des Crétois, 880

Ms. — 858 : *FP.* : d'une éternelle paix, *Pc.* : d'une paix éternelle' — 862 : *F.* : En parlant ainsi, il..., *Fc.* : En prononçant ces mots, il.... — 869 : *F.* : en modération *et* (*effacé*) les autres hommes. — 873 : *F.* : sa chère Pénélope. Je vous donne, *Fc.* : sa chère Pénélope. Télémaque, je vous donne.

---

1. C'est le vœu de l'Andromaque de Racine, souhaitant (III, VI) que ses cendres et celles d'Astyanax soient un jour, dans le tombeau, unies aux cendres d'Hector.

2. Cette sensibilité paraît excessive à Gueudeville (*loc. cit.*) : il la rapproche de celle de l'Énée, de Virgile, qu'il juge également digne de raillerie.

3. Voir livre I, ligne 250.

« comptez sur moi jusqu'au dernier soupir de ma vie. »

« Il nous embrassa, et nous ne pûmes, en le remerciant, retenir nos larmes.

« Cependant le vent qui enfloit nos voiles nous promettoit une douce navigation. Déjà le mont Ida n'étoit 885
plus à nos yeux que comme une colline ; tous les rivages disparoissoient ; les côtes du Péloponèse[1] sembloient s'avancer dans la mer pour venir au-devant de nous[2]. Tout à coup une noire tempête enveloppa[3] le ciel et irrita
toutes les ondes de la mer. Le jour se changea en nuit, et 890
la mort se présenta à nous[4]. O Neptune, c'est vous qui excitâtes, par votre superbe trident, toutes les eaux de votre empire[5] !

« Vénus, pour se venger de ce que nous l'avions méprisée jusque dans son temple de Cythère[6], alla trouver 895
ce dieu[7] ; elle lui parla avec douleur ; ses beaux yeux

Ms. — 881 : *F.* : soupir de ma vie. Cependant le vent..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 892 : *F.* : par votre trident, *Fc.* : par votre superbe trident.... — 895 : *F.* : trouver Neptune, *les* (*effacé*) elle lui parla ainsi, ses beaux yeux étant baignés..., *Fc.* : trouver ce dieu ; elle lui parla avec douleur, ses beaux yeux étant..., *P.* : (*Le texte*).

---

1. *Du Péloponèse*, que trouve devant lui le navigateur qui remonte droit vers le nord en quittant la Crète et en longeant l'île de Cythère.

2. Gueudeville (*Id.*, page 110) critique durement cette façon de parler comme « renversant la nature et le sens commun ».

3. Expression traduite de Virgile (*Énéide*, III, 198).

Involvere diem nimbi.

4. Virgile dit également dans le récit d'une tempête : « Aux regards des matelots tout présente la mort » (*Énéide*, I, 91).

Præsentemque viris intentant omnia mortem.

5. C'est aussi Neptune, le dieu de la mer, dans l'*Odyssée* (chant V, 282 et suiv.), qui excite une tempête contre Ulysse. — Pour *superbe*, voir livre II, ligne 597 et la note.

6. Voir livre IV, ligne 257, et la note.

7. Dans l'*Énéide* de Virgile (livre I, 50 et suiv.), Junon, irritée contre les Troyens, va, de la même manière, demander à Éole, dieu des vents, de déchaîner une tempête contre Énée.

étoient baignés de larmes[1] : du moins, c'est ainsi que Mentor, instruit des choses divines, me l'a assuré.

« Souffrirez-vous, Neptune, disoit-elle, que ces impies
« se jouent impunément de ma puissance? Les dieux 900
« mêmes la sentent, et ces téméraires mortels[2] ont osé
« condamner tout ce qui se fait dans mon île. Ils se
« piquent d'une sagesse à toute épreuve, et ils traitent
« l'amour de folie. Avez-vous oublié que je suis née dans
« votre empire[3]? Que tardez-vous à ensevelir dans vos 905
« profonds abîmes ces deux hommes que je ne puis
« souffrir? »

« A peine avoit-elle parlé, que Neptune souleva les flots jusqu'au ciel, et Vénus rit[4], croyant notre naufrage iné-

---

Ms. — 898 : *F.* : des choses divines, l'a cru. O Neptune, disoit-elle, souffrirez-vous que ces impies aient méprisé ma puissance? *Fc.* : (*Comme le texte, sauf* [900 : se jouent *de* (*effacé*) impunément de....]). — 901 : *F.* : ont condamné, *Fc.* : ont osé condamner.... — 906 : *F.* : abîmes *le jeune Télémaque* (3 *mots effacés*) ces deux hommes.... — 909 : *F.* : notre naufrage inévitable. *Un tourbillon de vent* (4 *mots effacés*). Notre pilote *s'écria* (*effacé*), troublé, s'écria....

---

1. C'est ainsi que Virgile la représente (*Énéide*, I, 228) :

Lacrimis oculos suffusa nitentes.

2. Il ne semble pas que ces mots puissent désigner ici, avec Télémaque, d'autre personnage que Mentor, et on est un peu surpris que Vénus, qui n'est pas, comme Calypso, une divinité *inférieure* (voir livre I, ligne 26), n'ait pas, sous les traits de ce dernier, reconnu Minerve. Cette inadvertance de Fénelon n'a pas échappé à Gueudeville (*Critique du second tome*, page 116). Elle est d'autant plus notable que, dans un épisode ultérieur (livre VIII, ligne 75), Vénus paraîtra mieux informée.

3. C'est l'argument qu'emploie Vénus dans une prière qu'Ovide (*Métam.*, IV, 537) lui fait également adresser à Neptune : « S'il est vrai que c'est dans tes profondeurs divines que Vénus, naguère écume de la mer, s'est formée. »

Si tamen in dio quondam concreta profundo
Spuma fui.

4. Ainsi fait-elle dans Virgile quand elle voit que les ruses de Junon ne réussiront pas (*Enéide*, IV, 128).

vitable. Notre pilote, troublé, s'écria qu'il ne pouvoit plus 910
résister aux vents qui nous poussoient avec violence vers des rochers: un coup de vent rompit notre mât[1]; et, un moment après, nous entendîmes les pointes des rochers qui entr'ouvroient le fond du navire. L'eau entre de tous côtés[2]; le navire s'enfonce; tous nos rameurs poussent de 915
lamentables cris vers le ciel. J'embrasse Mentor, et je lui dis :

« Voici la mort; il faut la recevoir avec courage. Les « dieux ne nous ont délivrés de tant de périls que pour « nous faire périr aujourd'hui. Mourons, Mentor, mou- 920
« rons. C'est une consolation pour moi de mourir avec « vous; il seroit inutile de disputer notre vie contre la « tempête. »

» Mentor me répondit :

« Le vrai courage trouve toujours quelque ressource. 925
« Ce n'est pas assez d'être prêt à recevoir tranquillement « la mort: il faut, sans la craindre, faire tous ses efforts « pour la repousser. Prenons, vous et moi, un de ces « grands bancs de rameurs[3]. Tandis que cette multitude « d'hommes timides et troublés regrette la vie sans cher- 930
« cher les moyens de la conserver, ne perdons pas un « moment pour sauver la nôtre. »

« Aussitôt il prend une hache[4], il achève de couper le

Ms. — 913 : *FP.* : les pointes de rochers, *Pc.* : les pointes des rochers. — 933 : *F.* : une hache, il *arrache un* (*effacé*) achève de....

---

1. Ainsi dans Homère (*Odyssée*, V, 316) presque au début du récit de la tempête qui assaille Ulysse, après qu'il a quitté l'île de Calypso.

2. Ainsi dans Virgile (récit de la tempête, *Énéide*, I, 123).

3. Qui, sans doute, flottent épars, emportés par les vagues, comme, dans l'*Énéide* (I, 117), ceux des vaisseaux d'Énée.

4. On ne voit pas très nettement comment ce geste et la manœuvre qu'il va amener succèdent immédiatement au conseil que Mentor vient de donner à Télémaque de se saisir, comme lui-même, d'un banc de rameurs. Fénelon paraît un peu gêné par la difficulté d'accorder les

mât qui étoit déjà rompu et qui, penchant dans la mer, avoit mis le vaisseau sur le côté; il jette le mât hors du 935 vaisseau et s'élance dessus au milieu des ondes furieuses; il m'appelle par mon nom et m'encourage pour le suivre[1]. Tel qu'un grand arbre que tous les vents conjurés attaquent et qui demeure immobile sur ses profondes racines[2], en sorte que la tempête ne fait qu'agiter ses 940

---

détails de plusieurs souvenirs dont il s'inspire ici, la tempête du chant V de l'*Odyssée*, celle dont Ulysse imagine le court et mensonger récit au chant XIV du même poème (vers 303-315), enfin celle du livre I de l'*Énéide*. Le premier de ces récits est de beaucoup supérieur aux deux autres par l'intérêt dramatique et par l'intérêt moral : aussi est-ce à lui que Fénelon s'attache surtout. Mais Ulysse y est représenté seul, sans compagnons, et monté sur un radeau, une embarcation construite par lui-même et à la hâte (σχεδία); Télémaque et Mentor au contraire sont sur un vrai vaisseau, un « bon vaisseau plein de rameurs et d'hommes armés », comme les vaisseaux de la flotte d'Énée, dans l'*Énéide*, ou comme celui sur lequel Ulysse lui-même raconte faussement, au chant XIV, qu'il était monté. Leur manœuvre ne peut donc être tout à fait celle du héros d'Homère dans la catastrophe du chant V, dont les moments sont marqués avec bien plus de netteté : jeté par la lame à bas de son radeau, Ulysse, par un premier mouvement, réussit à le ressaisir et à s'y asseoir (vers 324-326); puis, quand le radeau est définitivement brisé par la tempête, il s'attache à l'une des poutres dont il était formé, monte dessus comme à cheval et, là, se dépouille de ses vêtements pour se jeter ensuite à la nage. — C'est au chant XIV qu'est empruntée l'idée du mât : dans cet épisode, quand Ulysse est tombé du vaisseau, Jupiter lui fait par bonheur rencontrer un mât, qu'il se hâte d'embrasser et qui l'aide à surnager.

1. *M'encourage pour le suivre*. La construction n'a pas prévalu. Mais l'emploi de *à* et de *pour*, marquant l'intention, la direction, est resté longtemps indécis (voir Brunot, *Histoire de la langue française*, tome III, pages 635-636). Cf. livre III, ligne 4, et la note.

2. Homère (*Iliade*, XII, 132) : « Comme les chênes qui élèvent leur cime sur les montagnes et qui résistent chaque jour au vent et à l'orage, profondément maintenus par leurs puissantes racines. »

..... ὥς ὅτε τε δρύες οὔρεσιν ὑψικάρηνοι,
αἴτ' ἄνεμον μίμνουσι καὶ ὑετὸν ἤματα πάντα,
ῥίζῃσιν μεγάλῃσι διηνεκέεσσ' ἀραρυῖαι.

feuilles ; de même Mentor, non seulement ferme et courageux, mais doux et tranquille, sembloit commander aux vents et à la mer. Je le suis : et qui auroit pu ne le pas suivre, étant encouragé par lui ?

« Nous nous conduisions nous-mêmes sur ce mât flottant. C'étoit un grand secours pour nous, car nous pouvions nous asseoir dessus, et, s'il eût fallu nager sans relâche, nos forces eussent été bientôt épuisées. Mais souvent la tempête faisoit tourner cette grande pièce de bois, et nous nous trouvions enfoncés dans la mer : alors nous buvions l'onde amère, qui couloit de notre bouche, de nos narines et de nos oreilles[1] ; nous étions contraints de disputer contre les flots pour rattraper le dessus de ce mât. Quelquefois aussi une vague haute comme une montagne[2] venoit passer sur nous, et nous nous tenions fermes, de peur que, dans cette violente secousse, le mât, qui étoit notre unique espérance, ne nous échappât.

« Pendant que nous étions dans cet état affreux, Mentor, aussi paisible qu'il l'est maintenant sur ce siège de gazon, me disoit :

« Croyez-vous, Télémaque, que votre vie soit aban-
« donnée aux vents et aux flots ? Croyez-vous qu'ils puis-

Ms. — 942 : *F.* : doux et *paisible* (*effacé*) tranquille. — 943 : *S.* : ne le pas suivre, encouragé par lui. — 945 : *F.* : Nous nous conduisons, *P.* : conduisions. — 946 : *F.* : un grand secours, car nous pouvions nous reposer, et s'il eût fallu..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 948 : *S.* : eussent bientôt été épuisées. — 951 : *F.* : l'onde amère, et nous étions contraints...., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 952 : *S.* : de nos oreilles et nous étions...

---

1. Homère (*Odyssée*, V, 322) : « Sa bouche recrachait l'eau salée, dont toute sa tête ruisselait. »

στόματος δ' ἐξέπτυσεν ἅλμην
πικρήν, ἥ οἱ πολλὴ ἀπὸ κρατὸς κελάρυζεν.

2. Virgile (*Enéide*, I, 105) parle plus hardiment d'une « montagne d'eau à pic »,

Præruptus aquæ mons,

« sent vous faire périr sans l'ordre des dieux? Non, non;
« les dieux décident de tout. C'est donc les dieux, et non
« pas la mer, qu'il faut craindre. Fussiez-vous au fond 965
« des abîmes, la main de Jupiter pourroit vous en tirer[1].
« Fussiez-vous dans l'Olympe, voyant les astres sous
« vos pieds, Jupiter pourroit vous plonger au fond de
« l'abîme ou vous précipiter dans les flammes du noir
« Tartare. » 970

« J'écoutois et j'admirois ce discours[2], qui me consoloit un peu; mais je n'avois pas l'esprit assez libre pour lui répondre. Il ne me voyoit point; je ne pouvois le voir.

Ms. — 963 : *F.* : sans l'ordre des dieux? C'est donc les dieux..., *Fc.* : (*Comme le texte*).

---

1. Pensée chrétienne; adaptation de divers souvenirs bibliques : « Quand je marcherais parmi l'ombre de la mort, je ne craindrais aucun mal; car tu es avec moi » (*Psaumes*, XXII, 4). « S'ils descendent jusqu'à l'enfer, ma main les en retirera; s'ils montent jusqu'au ciel, je les en précipiterai » (*Amos*, IX, 2. — Cf. *Psaumes*, CXXXVIII, 8).

2. La scène, il faut l'avouer, est étrange et manque à l'excès de vraisemblance. Gueudeville (*Critique du second tome*, page 133) n'a pas manqué d'y insister : « Figurez-vous deux hommes posés sur un mât flottant et qui, toujours emportés par la violence de la vague, tantôt s'élèvent jusques aux nues et tantôt ont une montagne d'eau sur la tête, buvant l'onde amère, qui coule de leur bouche, de leurs narines et de leurs oreilles, le plus souvent précipités de leur siège mobile et agité et ayant toutes les peines du monde à le rattrapper, dans des ténèbres épaisses et ne pouvant se voir l'un l'autre, tel était l'horrible état de nos aventuriers, triste position pour faire un sermon ou pour l'entendre : Mentor prêche pourtant Télémaque, qui écoute, et, quoiqu'ils soient tous deux le jouet des flots, quoiqu'ils aient la bouche et les oreilles pleines de l'onde amère, quoique à tout moment ensevelis dans la vague, Mentor fait la leçon à Télémaque; ce pédagogue explique à son disciple aussi tranquillement que sur un siège de gazon le mystère impénétrable de la providence de Dieu sur le sort et sur la vie des hommes. » — Faydit (*Télémacomanie*, conclusion) raille également le récit de Fénelon.

Nous passâmes toute la nuit, tremblants de froid et demi-morts, sans savoir où la tempête nous jetoit. Enfin les 975 vents commencèrent à s'apaiser, et la mer mugissante ressembloit à une personne[1] qui, ayant été longtemps irritée, n'a plus qu'un reste de trouble et d'émotion, étant lasse de se mettre en fureur ; elle grondoit sourdement, et ses flots n'étoient presque plus que comme les sillons 980 qu'on trouve dans un champ labouré.

« Cependant l'Aurore vint ouvrir au Soleil les portes du ciel[2] et nous annonça un beau jour. L'orient étoit tout en feu, et les étoiles, qui avoient été si longtemps cachées, reparurent et s'enfuirent à l'arrivée de Phébus. 985 Nous aperçûmes de loin la terre, et le vent nous en approchoit : alors je sentis l'espérance renaître dans mon cœur. Mais nous n'aperçûmes aucun de nos compagnons : selon les apparences, ils perdirent courage et la tempête les submergea[3] tous avec le vaisseau. Quand nous fûmes 990

Ms. — 977 : *S.* : ayant longtemps été. — 978 : *F.* : et d'émotion ; elle grondoit sourdement..., *Fc.* : et d'émotion, en sorte qu'elle est lasse de se mettre en fureur ; elle grondoit..., *Fc'.* : (*Comme le texte*). — 980 : *F.* : et ses flots *alloient toujours* (2 *mots effacés*) n'étoient.... — 982 : *F.* : l'Aurore *nous promit* (2 *mots effacés*) vint ouvrir.... — 983 : *F.* : un beau jour. Tout *l'hor* (*effacé*) l'Orient étoit en feu, *P.* : un beau jour. L'Orient étoit en feu, *Pc.* : étoit tout en feu. — 985 : *F.* : reparaissant, s'enfuirent..., *Fc.* : reparurent et s'enfuirent.... — 986 : *F.* : de loin *une côte* (2 *mots effacés*) la terre et le vent nous en approchoit : je sentis..., *P* (*Comme F, moins les mots effacés*), *Pc.* : (*Le texte*). — 989 : *FP.* : la tempête les submergea avec le vaisseau, *Pc.* : les submergea tous....

---

1. Fénelon se souvient-il ici d'un trait d'Ésope, que La Fontaine avait utilisé à sa façon dans *le Berger et la mer* (*Fables*, IV, 11) ? « Ne m'accuse pas, répondit aux reproches du naufragé la mer ressemblant à une femme, » ὁμοιωθεῖσα γυναικί (*Fables ésopiques : le Naufragé et la mer*).

2. Voir la ligne 10 du livre IV.

3. Il en est ainsi des compagnons de navigation d'Ulysse, dans le récit du prétendu naufrage qu'il raconte au chant XIV de l'*Odyssée* (vers 307-309).

auprès de la terre, la mer nous poussoit contre des pointes de rochers qui nous eussent brisés ; mais nous tâchions de leur présenter le bout de notre mât, et Mentor faisoit de ce mât ce qu'un sage pilote fait du meilleur gouvernail. Ainsi nous évitâmes ces rochers affreux, et nous 995
trouvâmes enfin une côte douce et unie où, nageant sans peine, nous abordâmes sur le sable. C'est là que vous nous vîtes, ô grande déesse qui habitez cette île ; c'est là que vous daignâtes nous recevoir. »

Ms. — 992 : *F.* : nous eussent brisés ; nous tâchions..., *Fc.* : mais nous tâchions.... — 994 : *F.* : fait d'un gouvernail, *Fc.* : du meilleur gouvernail. — 995 : *F.* : ces rochers, et nous..., *Fc.* : ces rochers affreux.... — 998 : *F.* : ô déesse, *Fc.* : ô grande déesse.

SIXIÈME LIVRE[1]

1. Sommaire de l'édition dite de Versailles (1824). — *Calypso, ravie d'admiration par le récit de Télémaque, conçoit pour lui une violente passion, et met tout en œuvre pour exciter en lui le même sentiment. Elle est puissamment secondée par Vénus, qui amène Cupidon dans l'île avec ordre de percer de ses flèches le cœur de Télémaque. Celui-ci, déjà blessé sans le savoir, souhaite, sous divers prétextes, de demeurer dans l'île, malgré les sages remontrances de Mentor. Bientôt il sent pour la nymphe Eucharis une folle passion, qui excite la jalousie et la colère de Calypso. Elle jure par le Styx, que Télémaque sortira de son île, et presse Mentor de construire un vaisseau pour le reconduire à Ithaque. Tandis que Mentor entraîne Télémaque vers le rivage pour s'embarquer, Cupidon va consoler Calypso, et oblige les nymphes à brûler le vaisseau. A la vue des flammes, Télémaque ressent une joie secrète ; mais le sage Mentor, qui s'en aperçoit, le précipite dans la mer, et s'y jette avec lui, pour gagner à la nage un autre vaisseau alors arrêté auprès de l'île de Calypso.*

SIXIÈME LIVRE[1]

Quand Télémaque eut achevé ce discours, toutes les nymphes[2], qui avoient été immobiles, les yeux attachés sur lui, se regardèrent les unes les autres. Elles se disoient avec étonnement : « Quels sont donc ces deux hommes si chéris des dieux ? A-t-on jamais ouï parler d'aventures si merveilleuses ? Le fils d'Ulysse le surpasse déjà en éloquence, en sagesse et en valeur. Quelle mine ! Quelle beauté ! Quelle douceur ! Quelle modestie ! Mais quelle noblesse et quelle grandeur ! Si nous ne savions qu'il est le fils d'un mortel, on le prendroit aisément pour Bacchus, pour Mercure, ou même pour le grand Apollon[3]. Mais quel est ce Mentor, qui paroît un homme simple, obscur et d'une médiocre condition ? Quand on le regarde de près, on trouve en lui je ne sais quoi au-dessus de l'homme. »

Ms. — *F.* (*Sans désignation de livre. Une main moderne a introduit la mention* : Liv. VII), *P* (*sans désignation de livre*). *PcS.* : sixième livre, *Sc.* : septième livre. — 3 : *S.* : se regardoient. — 9 : *F.* : qu'il est fils, *PS*, : qu'il est le fils.

V (9-10) suit *F.*

---

1. Livre VII des éditions en 24 livres. Voir ci-dessus Ms. et la note de la ligne 600 du livre V.

2. Voir livre I, ligne 4, et la note.

3. Ces dieux sont toujours représentés comme essentiellemeut jeunes et beaux. — *Le grand Apollon* : souvenir, semble-t-il, du *magnus Apollo* de Virgile (*Bucoliques*, III, 104) : mais le sentiment et le sens même sont tout différents dans le passage du poète latin.

Calypso écoutoit ces discours avec un trouble qu'elle ne pouvoit cacher : ses yeux errants alloient sans cesse de Mentor à Télémaque, et de Télémaque à Mentor. Quelquefois elle vouloit que Télémaque recommençât cette longue histoire de ses aventures[1] ; puis tout à coup elle s'interrompoit elle-même[2]. Enfin, se levant brusquement, elle mena Télémaque seul dans un bois de myrtes[3], où elle n'oublia rien pour savoir de lui si Mentor n'étoit point une divinité cachée sous la forme d'un homme. Télémaque ne pouvoit le lui dire ; car Minerve, en l'accompagnant sous la figure de Mentor, ne s'étoit point découverte à lui à cause de sa grande jeunesse. Elle ne se fioit pas encore assez à son secret pour lui confier ses desseins. D'ailleurs elle vouloit l'éprouver par les plus grands dangers, et, s'il eût su que Minerve étoit avec lui, un tel secours l'eût trop soutenu : il n'auroit eu aucune peine à mépriser les accidents les plus affreux. Il prenoit donc Minerve pour Mentor, et tous les artifices de Calypso furent inutiles pour découvrir ce qu'elle désiroit savoir.

Cependant toutes les nymphes, assemblées autour de Mentor, prenoient plaisir à le questionner. L'une lui

---

Ms, — 18 : *F.* : de Télémaque à Mentor. Elle vouloit..., *Fc.* : Quelquefois elle vouloit. — 27 : *F.* : découverte à lui. Elle ne se fioit pas encore à son secret..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 30 : *S.* : que Minerve eût été, *Sc.* : que Minerve étoit.

---

1. Ainsi la Didon de Virgile (*Énéide*, IV, 78), lorsqu'elle sent naître son amour pour Énée, « réclame une seconde fois, dans sa folie, le récit des malheurs de Troie ».

Iliacosque iterum demens audire labores
Exposcit.

2. Virgile (*Id.*, 76) : « Didon commence à parler et, au milieu de son discours, s'interrompt. »

Incipit effari mediaque in voce resistit.

3. *Myrtes*. Fénelon et ses secrétaires, suivis par les éditeurs de Versailles, écrivent le mot au singulier.

demandoit les circonstances de son voyage d'Éthiopie ; l'autre vouloit savoir ce qu'il avoit vu à Damas ; une autre lui demandoit s'il avoit connu autrefois Ulysse avant le 40 siège de Troie. Il répondoit à toutes avec douceur, et ses paroles, quoique simples, étoient pleines de grâces.

Calypso ne les laissa pas longtemps dans cette conversation : elle revint, et, pendant que ses nymphes se mirent à cueillir des fleurs en chantant pour amuser[1] Télé- 45 maque, elle prit à l'écart Mentor pour le faire parler. La douce vapeur du sommeil ne coule pas plus doucement[2] dans les yeux appesantis et dans tous les membres fatigués d'un homme abattu que les paroles flatteuses de la déesse s'insinuoient pour enchanter[3] le cœur de Mentor ; mais 50 elle sentoit toujours je ne sais quoi qui repoussoit tous ses efforts et qui se jouoit de ses charmes. Semblable à un rocher escarpé qui cache son front dans les nues et qui se joue de la rage des vents, Mentor, immobile dans ses sages desseins[4], se laissoit presser par Calypso. Quel- 55

Ms. — 44 : *F.* : ses Nymphes *qui cuei* (*effacé*) se mirent à cueillir.... — 46 : *F.* : le faire parler. Le doux sommeil ne coule pas, *Fc.* : (*Comme le texte*). — 54 : *F.* : Mentor se laissoit presser..., *Fc.* : (*Comme le texte*).

---

1. *Amuser*, occuper quelqu'un pour faire passer le temps en détournant son attention, comme dans cet exemple de Molière (*École des maris*, I, VIII) :

> Vous venez m'amuser de vos belles paroles
> Et conservez sous main des espérances folles.

2. *Douce... doucement*, négligence relevée par Gueudeville (*Critique du second tome*, page 146).

3. *Enchanter*, ensorceler, capter comme par un charme magique. On se souvient de l'Alceste de Molière se reprochant d'avoir cru, dit-il (*Misanthrope*, IV, III)

> trouver quelque sincérité
> Dans les traîtres appas dont je fus enchanté.

4. Virgile (*Énéide*, X, 693) : « Semblable à un rocher qui s'avance dans la vaste mer, et, battu par les vents furieux et les coups de

quefois même il lui laissoit espérer qu'elle l'embarrasseroit par ses questions et qu'elle tireroit la vérité du fond de son cœur. Mais, au moment où elle croyoit satisfaire sa curiosité, ses espérances s'évanouissoient : tout ce qu'elle s'imaginoit tenir lui échappoit tout à coup, et une réponse 60 courte de Mentor la replongeoit dans ses incertitudes.

Elle passoit ainsi les journées, tantôt flattant Télémaque, tantôt cherchant les moyens de le détacher de Mentor, qu'elle n'espéroit plus de faire parler[1]. Elle employoit ses plus belles nymphes à faire naître les feux de l'amour 65 dans le cœur du jeune Télémaque, et une divinité plus puissante qu'elle vint à son secours pour y réussir.

Vénus, toujours pleine de ressentiment[2] du mépris que Mentor et Télémaque avoient témoigné pour le culte qu'on lui rendoit dans l'île de Chypre, ne pouvoit se 70 consoler de voir que ces deux téméraires mortels[3] eussent échappé aux vents et à la mer dans la tempête excitée par Neptune[4]. Elle en fit des plaintes amères à Jupiter[5] : mais le père des dieux, souriant[6], sans vouloir lui décou-

---

Ms. — 62 : *F.* : tantôt essayant de surprendre Télémaque, *Fc.* : tantôt flattant Télémaque. — 68 : *F.* : de ressentiment *des* (*effacé*) du mépris.... — 73 : *F.* : à Jupiter, qui, souriant..., *Fc.* : (*Comme le texte*).

---

l'océan, résiste à toute la violence, à toutes les menaces du ciel et des ondes, en restant lui-même immobile. »

...Velut rupes, vastum quæ prodit in æquor,
Obvia ventorum furiis expostaque ponto
Vim cunctam atque minas perfert cœlique marisque,
Ipsa immota manens.

1. Voir livre I, ligne 466, et la note.

2. Ce sont les dispositions que Virgile prête à Junon au début de l'*Énéide* (I, 25-27).

3. Voir livre V, ligne 901 et la note.

4. Voir livre V, ligne 908 et suiv.

5. Ainsi fait-elle par deux fois dans l'*Énéide* (I, 227 et suiv. et X, 18 et suiv.).

6. C'est en souriant aussi que Jupiter répond à Minerve dans l'*Iliade* (VIII, 38), à Vénus, dans l'*Énéide* (I, 254).

vrir que Minerve, sous la figure de Mentor, avoit sauvé le 75
fils d'Ulysse, permit à Vénus de chercher les moyens de se venger de ces deux hommes. Elle quitte l'Olympe ; elle oublie les doux parfums qu'on brûle sur ses autels à Paphos, à Cythère et à Idalie[1] ; elle vole dans son char attelé de colombes[2] ; elle appelle son fils[3], et, la douleur 80
répandant sur son visage de nouvelles grâces, elle parla ainsi :

« Vois-tu, mon fils, ces deux hommes qui méprisent ta puissance et la mienne ? Qui voudra désormais nous adorer[4] ? Va, perce de tes flèches ces deux cœurs insen- 85
sibles : descends avec moi dans cette île ; je parlerai à Calypso. »

Elle dit, et, fendant les airs dans un nuage tout doré[5], elle se présenta à Calypso, qui, dans ce moment, étoit seule au bord d'une fontaine assez loin de sa grotte. 90

« Malheureuse déesse, lui dit-elle, l'ingrat Ulysse vous a méprisée[6] ; son fils, encore plus dur que lui, vous pré-

---

Ms. — 78 : *F.* : sur ses autels ; elle vole, *Fc.* : (*Comme le texte*). — 80 : *F.* : son fils ; et la douleur *anim* (*effacé*) ornée de nouvelles grâces se montrant sur son visage, elle parla..., *Fc.* : son fils, *une* (*effacé*) et la douleur.... (*la suite comme le texte*). — 81 : *S.* : elle lui parla ainsi. — 83 : *F.* : homme qui *se* (*effacé*) méprisent. — 86 : *F.* : descends dans cette île. *Fc.* : descends avec moi dans cette île. — 88 : *F.* : Elle dit et *elle* (*effacé* fendant les airs....

---

1. Voir livre IV, lignes 255-257 et la note.

2. Voir livre IV, ligne 132 et la note.

3. Cupidon, personnification du Désir, dieu de l'Amour (l'*Érôs* des Grecs). Voir livre IV, lignes 146 et suiv.

4. Virgile (*Énéide*, I, 48) : « Est-il encore quelqu'un pour adorer après cela le pouvoir de Junon ? »

... Et quisquam numen Junonis adorat
Præterea... ?

5. L'épithète est surtout attribuée par les poètes anciens à Vénus elle-même (*Enéide*, X, 16 ; *Iliade*, III, 64).

6. C'est ce qui ressort du chant V de l'*Odyssée*, où Ulysse est représenté si avide de quitter Calypso pour retourner à Ithaque. Voir ci-dessus le début de *Télémaque*, page 1, ligne 1.

pare un semblable mépris ; mais l'Amour vient lui-même pour vous venger. Je vous le laisse : il demeurera parmi vos nymphes, comme autrefois l'enfant Bacchus fut 95 nourri par les nymphes de l'île de Naxos[1]. Télémaque le verra comme un enfant ordinaire ; il ne pourra s'en défier, et il sentira bientôt son pouvoir. » Elle dit, et, remontant dans ce nuage doré d'où elle étoit sortie, elle laissa après elle une odeur d'ambrosie[2] dont tous les bois de 100 Calypso furent parfumés.

L'Amour demeura entre les bras de Calypso[3]. Quoique déesse, elle sentit la flamme qui couloit déjà dans son

---

Ms. — 95 : *F.* : Bacchus étoit neurri..., *Fc.* : fut nourri. — 98 : *F.* : Elle dit, et retournant dans *cette n* (*effacé*) *ce b* (*effacé*) ce nuage..., *Fc.* : et remontant dans ce nuage doré. — 102 : *F.* : L'Amour *avec un air tendre et ingénu comme un enfant* (9 *mots effacés*) demeura.... — 103 : *F.* : dans son sein. Elle le donna..., *Fc.* : (*Comme le texte*).

---

1. Une des Cyclades dans la mer Égée. Elle tient une grande place dans la légende de Bacchus : mais c'est à Nysa, ville montagneuse de l'Inde, qu'Ovide rapporte ce que Fénelon dit ici de Naxos, peut-être par confusion : « Les nymphes de Nysa le cachèrent dans leurs grottes et le nourrirent de lait » (*Métam.*, III, 314. — Cf. Hérodote, II, 146).

2. La forme *ambroisie*, qui a prévalu et qui est seule donnée par le *Dictionnaire de l'Académie* (1694), est un compromis entre la forme savante *ambrosie* (ἀμβροσία, *ambrosia*), donnée par les autres dictionnaires du XVIIe siècle, de Nicot (1606) à Furetière (1690), et la forme populaire *ambroise* : on peut voir au *Lexique* de La Fontaine, dans la Collection des *Grands Écrivains de la France*, que ce poète a employé tour à tour les trois formes. — La phrase de Fénelon est un souvenir de Virgile, parlant (*Géorgiques*, IV, 415) de la nymphe Cyrène, mère du pasteur Aristée : « Elle dit et répand une essence parfumée d'ambroisie. »

Hæc ait et liquidum ambrosiæ diffundit odorem.

Dans Homère l'*ambroisie* (=la divine, l'immortelle) est tantôt l'aliment (*Odyssée*, V, 93) et tantôt le parfum (*Iliade*, XIV, 170) des dieux.

3. Souvenir de l'*Énéide* de Virgile (I, 718), où Didon est représentée caressant ainsi un enfant, qu'elle croit être le jeune fils d'Énée, Ascagne, et qui est en réalité l'Amour, fils de Vénus.

sein[1]. Pour se soulager, elle le donna aussitôt à la nymphe
qui étoit auprès d'elle, nommée Eucharis. Mais hélas ! 105
dans la suite, combien de fois se repentit-elle de l'avoir
fait !

D'abord rien ne paroissoit plus innocent, plus doux,
plus aimable, plus ingénu et plus gracieux que cet enfant.
A le voir enjoué, flatteur, toujours riant, on auroit cru 110
qu'il ne pouvoit donner que du plaisir : mais à peine
s'étoit-on fié à ses caresses, qu'on y sentoit je ne sais quoi
d'empoisonné[2]. L'enfant malin[3] et trompeur ne caressoit
que pour trahir, et il ne rioit jamais que des maux cruels
qu'il avoit faits ou qu'il vouloit faire. Il n'osoit appro- 115
cher de Mentor, dont la sévérité[4] l'épouvantoit, et il
sentoit que cet inconnu étoit invulnérable, en sorte qu'au-

Ms. — 104 : *F.* : aussitôt aux nymphes qui étoient auprès d'elle. *Cet enfant si enjoué* (*4 mots effacés*), rien ne paroissoit plus doux, plus aimable (109), *Fc.* : aussitôt à la nymphe qui étoit auprès d'elle, *et qui se nommoit* (*4 mots effacés*) nommée Eucharis (*la suite comme le texte*). — 115 : *F.* : qu'il vouloit faire. Les nymphes sentirent bientôt (119), *Fc.* : (*Comme le texte, sauf* [118 : pu le percer, *mais les* (*2 mots effacés*). Pour les nymphes, elles sentirent bientôt]).

---

1. Vénus, dans Virgile, en envoyant Cupidon, sous les traits d'Ascagne, vers Didon, lui donne ce conseil : « Quand elle te serrera dans ses bras et t'imprimera de doux baisers, souffle en elle une flamme secrète avec un poison qui l'égare ».

Cum dabit amplexus atque oscula dulcia figet,
Occultum inspires ignem fallasque veneno.

(*Énéide*, I, 687.)

2. Souvenir du mot de Virgile dans le passage que nous venons de citer.

3. Voir la ligne 152 du livre IV.

4. *Sévérité*, air et caractère sérieux, dont Racine oppose également l'idée à celle des vanités de l'amour. Néron, dans *Britannicus* (III, 1), déniant à Burrhus toute compétence dans les choses du cœur et repoussant ses conseils : « Je ferois, lui dit-il,

quelque difficulté
D'abaisser jusque-là votre sévérité.

cune de ses flèches n'auroit pu le percer. Pour les nymphes, elles sentirent[1] bientôt les feux que cet enfant trompeur allume; mais elles cachoient avec soin la plaie profonde qui s'envenimoit dans leurs cœurs.

Cependant Télémaque, voyant cet enfant qui se jouoit avec les nymphes, fut surpris de sa douceur et de sa beauté. Il l'embrasse; il le prend tantôt sur ses genoux[2], tantôt entre ses bras[3]; il sent en lui-même une inquiétude dont il ne peut trouver la cause. Plus il cherche à se jouer innocemment, plus il se trouble et s'amollit.

« Voyez-vous ces nymphes? disoit-il à Mentor: combien sont-elles différentes de ces femmes de l'île de Chypre, dont la beauté étoit choquante à cause de leur immodestie! Ces beautés immortelles montrent une innocence, une modestie, une simplicité qui charme[4]. » Parlant ainsi, il rougissoit sans savoir pourquoi. Il ne pouvoit s'empêcher de parler; mais à peine avoit-il commencé, qu'il ne pouvoit continuer; ses paroles étoient entrecoupées, obscures, et quelquefois elles n'avoient aucun sens.

Mentor lui dit: « O Télémaque, les dangers de l'île de Chypre n'étoient rien, si on les compare à ceux dont

---

Ms. — 119 : *F.* : les feux qu'il allume; *Fc.* : (*Comme le texte*). — 127 : *F.* : innocemment, plus il *éprouve* (*effacé*) se trouble.... — 131 : *F.* : immodestie! Mais ces beautés immortelles *ont un air* (3 *mots effacés*) montrent une innocence, *P.* : immodestie! Mais ces beautés immortelles montrent une innocence, *Pc.* : (*Le texte*). — 133 : *F.* : il rougissoit. Il ne pouvoit..., *Fc.* : (*Comme le texte*).

---

1. Lignes 117-119 : *il sentoit... elles sentirent.* Légère négligence.
2. Voir la ligne 170 du livre III, et la note.
3. Ainsi Didon dans Virgile (*Enéide*, I, 718 et IV, 84).
4. *Qui charme*, au singulier : voir livre II, ligne 451, et la note. — « *C'est ainsi à peu près que le roi parloit pour justifier son amour pour Mlle de La Vallière. Il fut charmé de sa modestie beaucoup plus que de sa beauté, et, croyant d'abord n'aimer en elle que la vertu, il se porta ensuite aux plus grandes extrémités du vice.* » (*R. 1719.*)

vous ne vous défiez pas maintenant. Le vice grossier fait 140
horreur ; l'impudence brutale donne de l'indignation ;
mais la beauté modeste est bien plus dangereuse : en l'ai-
mant, on croit n'aimer que la vertu, et insensiblement
on se laisse aller aux appas trompeurs d'une passion qu'on
n'aperçoit que quand il n'est presque plus temps de 145
l'éteindre[1]. Fuyez, ô mon cher Télémaque, fuyez ces
nymphes, qui ne sont si discrètes que pour vous mieux
tromper ; fuyez les dangers de votre jeunesse : mais sur-
tout fuyez cet enfant que vous ne connoissez pas. C'est
l'Amour, que Vénus, sa mère, est venue apporter dans 150
cette île, pour se venger du mépris que vous avez témoi-
gné pour le culte qu'on lui rend à Cythère. Il a blessé le
cœur de la déesse Calypso : elle est passionnée pour vous ;
il a brûlé toutes les nymphes qui l'environnent ; vous
brûlez vous-même, ô malheureux jeune homme, presque 155
sans le savoir. »

Télémaque interrompoit souvent Mentor, en lui disant :
« Pourquoi ne demeurerions-nous pas dans cette île ?
Ulysse ne vit plus : il doit être depuis longtemps enseveli
dans les ondes ; Pénélope, ne voyant revenir ni lui ni 160
moi, n'aura pu résister à tant de prétendants[2] : son père

Ms. — 151 : *F.* : mépris que vous avez *eu* (*effacé*) témoigné.... — 157 : *FP.* : Mentor, lui disant, *Pc.* : en lui disant, *S.* : lui disant. — 158 : *FP.* : Mais pourquoi, *Pc.* : Pourquoi.... — 161 : *F.* : de prétendants ; *n* (*effacé*) son père.

---

1. « *C'est aussi à peu près de cette manière que la reine-mère parla à Louis XIV pour le guérir de sa passion. Elle alla jusqu'à faire griller, par le conseil de Mme de Navailles, les avenues des chambres de ses filles d'honneur et de celles de Madame, pour empêcher le roi de les aller voir. Mais, comme dit Molière :*

Les verrous et les grilles
Sont de foibles garants de la vertu des filles. (*R. 1719.*)

Sur Mme de Navailles, voir, à la note de la ligne 768 du livre V, une version un peu différente de l'aventure où elle se trouva mêlée.

2. Voir la note de la ligne 250 du livre I.

Icare[1] l'aura contrainte d'accepter un nouvel époux. Retournerai-je à Ithaque pour la voir engagée dans de nouveaux liens et manquant à la foi qu'elle avoit donnée à mon père? Les Ithaciens ont oublié Ulysse. Nous ne 165 pourrions y retourner que pour chercher une mort assurée, puisque les amants de Pénélope[2] ont occupé toutes les avenues du port, pour mieux assurer notre perte à notre retour[3]. »

Mentor répondoit : « Voilà l'effet d'une aveugle passion. 170 On cherche avec subtilité toutes les raisons qui la favorisent, et on se détourne de peur de voir toutes celles qui la condamnent. On n'est plus ingénieux que pour se tromper et pour étouffer ses remords. Avez-vous oublié tout ce que les dieux ont fait pour vous ramener dans 175 votre patrie[4]? Comment êtes-vous sorti de la Sicile? Les malheurs que vous avez éprouvés en Égypte ne se sont-ils pas tournés tout à coup en prospérités? Quelle main inconnue vous a enlevé à tous les dangers qui menaçoient votre tête dans la ville de Tyr? Après tant de merveilles, 180 ignorez-vous encore ce que les destinées vous ont préparé?

Ms. — 162 : *F.* : un nouvel époux. *La* (*effacé*) Les Ithaciens (165), *Fc.* : (*Comme le texte*). — 166 : *F.* : y retourner, sans nous exposer à périr, puisque les amants.... *Fc.* : (*Comme le texte*). — 168 : *F.* : pour *nous* (*effacé*) mieux assurer.... — 170 : *FP.*: Mentor me répondoit : , *Pc.*: Mentor répondoit : — 172 : *F.* : et on *semble*(*effacé*) se détourne.... — 174 : *F.* : remords. *Pendant que les dieux* [*ou*] (*mot effacé*) *sont* (5 *mots effacés*) Avez-vous oublié.... — 175 : *S.* : pour vous remener, *Sc.* : ramener.

---

1. Ἰκάριος (*Odyssée*, I, 329).
2. Voir livre I, ligne 250 et la note.
3. C'est ce qui est dit à la fin du chant IV de l'*Odyssée*.
4. Ce reproche et le rappel des bienfaits qui le suit évoquent la souvenir de reproches et d'énumérations semblables qui sont fréquents dans la Bible (voir, par exemple, *Psaumes* LXXVI, LXXVII, CIV, CV, CVI). Cf. un mouvement analogue dans l'*Athalie* de Racine (I, 1, 104 et suiv.).

Mais que dis-je? vous en êtes indigne. Pour moi, je pars, et je saurai bien sortir de cette île. Lâche fils d'un père si sage et si généreux, menez ici une vie molle et sans honneur au milieu des femmes ; faites, malgré les dieux, 185 ce que votre père crut indigne de lui. »

Ces paroles de mépris percèrent Télémaque jusqu'au fond du cœur. Il se sentoit attendri pour Mentor; sa douleur étoit mêlée de honte; il craignoit l'indignation et le départ de cet homme si sage, à qui il devoit tant : 190 mais une passion naissante, et qu'il ne connoissoit pas lui-même, faisoit qu'il n'étoit plus le même homme.

« Quoi donc ! disoit-il à Mentor, les larmes aux yeux, vous ne comptez pour rien[1] l'immortalité qui m'est offerte par la déesse[2] ?

— Je compte pour rien, répondit Mentor, tout ce qui 195 est contre la vertu et contre les ordres des dieux. La vertu vous rappelle dans votre patrie pour revoir Ulysse et Pénélope; la vertu vous défend de vous abandonner à une folle passion. Les dieux, qui vont ont délivré de tant de périls pour vous préparer une gloire égale à celle de 200

Ms. — 182 : *F.* : indigne. Je pars..., *Fc.* : Pour moi, je pars. — 183 : *F.* : de cette île. Demeurez, lâche fils d'un père si sage et si généreux. Demeurez mollement et sans honneur. Ces paroles de mépris (187).... *Fc.* : (*Comme le texte, sauf* [184 : menez ici, *menez* (*effacé*) une vie]). — 188 : *F.* : pour Mentor; il avoit une douleur mêlée de honte, *Fc.* : sa douleur étoit mêlée.... — 192 : *F.* : lui-même, *faisant que* (2 *mots effacés*) faisoit qu'il.... — 196 : *F.* : pour rien, répondoit Mentor, *PS.* : répondit.... — 201 : *F.* : pour vous *mener* (*effacé*) préparer....

V (196) suit *F.*

---

1. On peut dire également bien et sans aucune différence de sens *ne compter pour rien* et *compter pour rien*. Mais cette dernière construction semble avoir prévalu, et Fénelon va en donner un exemple immédiat dans la réponse de Mentor (ligne 196. — Cf. dans l'*Athalie* de Racine, I, II :

Et comptez-vous pour rien Dieu qui combat pour nous ?)

2. Voir livre I, lignes 205-217.

votre père, vous ordonnent de quitter cette île. L'amour seul, ce honteux tyran, peut vous y retenir. Hé! que feriez-vous d'une vie immortelle, sans liberté, sans vertu et sans gloire? Cette vie seroit encore plus malheureuse en ce qu'elle ne pourroit finir. »

Télémaque ne répondoit à ce discours que par des soupirs. Quelquefois il auroit souhaité que Mentor l'eût arraché malgré lui de l'île; quelquefois il lui tardoit que Mentor fût parti, pour n'avoir plus devant ses yeux cet ami sévère qui lui reprochoit sa foiblesse. Toutes ces pensées contraires agitoient tour à tour son cœur, et aucune n'y étoit constante : son cœur étoit comme la mer, qui est le jouet de tous les vents contraires. Il demeuroit souvent étendu et immobile sur le rivage de la mer, souvent dans le fond de quelque bois sombre, versant des larmes amères et poussant des cris semblables aux rugissements d'un lion[1]. Il étoit devenu maigre; ses yeux creux étoient pleins d'un feu dévorant; à le voir pâle,

---

Ms. — 202 : *F.* : L'amour seul *cet* (*effacé*), ce honteux tyran.... — 204 : *F.* : vie immortelle, sans vertu et sans gloire, *Fc.* : vie immortelle, sans liberté, sans vertu, sans gloire, *PS.* : (*Le texte*), *Sc.* : (*Comme Fc.*). — 209 : *FP.* : malgré lui de l'île, *S.* : de cette île. — 214 : *F.* : tous les vents contraires. Mentor, voyant que (228), *Fc.* : tous les vents contraires. Il demeuroit souvent étendu sur le rivage de la mer, souvent dans le fond de quelque bois sombre, versant des larmes amères et poussant des cris semblables aux rugissements d'un lion. Il étoit devenu maigre. Ses yeux creux étoient pleins d'un feu dévorant. *Sa p* (*effacé*). A le voir pâle, abattu et défiguré, on auroit cru que ce n'étoit point Télémaque. Sa beauté, son enjouement, sa noble fierté, *tout cet* (2 *mots effacés*) s'enfuyoient loin de lui. Il périssoit, tel qu'une fleur épanouie le matin, qui répandoit ses doux parfums dans la campagne, se flétrit peu à peu vers le soir. Ses vives couleurs s'effacent; elle languit, se dessèche et *ne peut plus se* (4 *mots effacés*) se penche, ne pouvant plus se soutenir. Ainsi *Télémaque* (*effacé*) le fils d'Ulysse étoit aux portes de la mort. Mentor voyant que..., *Fc'.* : (*Comme le texte, sauf* [224 : et qui se flétrit]), *Fc''.* : (*Comme le texte*).

V (204-205) suit *Sc.*; (209) suit *S.*

---

1. Même comparaison, livre IV, ligne 316.

abattu et défiguré, on auroit cru que ce n'étoit point 220
Télémaque[1]. Sa beauté, son enjouement, sa noble fierté s'enfuyoient loin de lui. Il périssoit, tel qu'une fleur, qui, étant épanouie le matin, répandoit ses doux parfums dans la campagne et se flétrit peu à peu vers le soir : ses vives couleurs s'effacent; elle languit, elle se dessèche et 225
sa belle tête se penche, ne pouvant plus se soutenir[2]; ainsi le fils d'Ulysse étoit aux portes de la mort[3].

Mentor, voyant que Télémaque ne pouvoit résister à la violence de sa passion, conçut un dessein plein d'adresse pour le délivrer d'un si grand danger. Il avoit remarqué 230
que Calypso aimoit éperdument Télémaque et que Télémaque n'aimoit pas moins la jeune nymphe Eucharis : car le cruel Amour, pour tourmenter les mortels, fait qu'on n'aime guère la personne dont on est aimé. Mentor résolut d'exciter la jalousie de Calypso. 235

Eucharis devoit emmener Télémaque dans une chasse. Mentor dit à Calypso :

Ms. — 229 : *F.* : un dessein pour..., *Fc.* : un dessein plein d'adresse.... — 232 : *F.* : n'aimoit pas moins une jeune nymphe nommée Eucharis. Il résolut d'exciter (235), *Fc.* : (*Comme le texte, sauf* [234 : dont on est aimé. *Il* (*effacé*) Mentor résolut]).

---

1. Souvenir, semble-il, de l'*Eunuque* de Térence (II, 1) : « Grands dieux ! quelle maladie est-ce là ! Est-il possible qu'on change de manière de vivre au point de n'être plus reconnaissable ? »

Di boni ! quid hoc morbi est, adeo homines immutarier
Ex more, ut non noscas eumdem esse !

On sait combien Fénelon goûtait Térence et ses peintures si naturelles de la passion dans l'*Andrienne*, dans l'*Eunuque* (voir *Lettre à l'Académie*, VII).

2. Souvenir de Virgile (*Énéide*, IX, 434-436), d'Homère (*Iliade*, VIII, 306-307) et de divers passages de l'Écriture (Isaïe, XI, 6-7; *Psaumes*, CI, 12 et CII, 15). Voir encore la note de la ligne 216 du livre V.

3. Expression biblique (*Psaumes*, CVI, 18).

« J'ai remarqué dans Télémaque une passion pour la chasse, que je n'avois jamais vue en lui ; ce plaisir commence à le dégoûter de tout autre : il n'aime plus que les 240 forêts et les montagnes les plus sauvages. Est-ce vous, ô déesse, qui lui inspirez cette grande ardeur? »

Calypso sentit un dépit cruel en écoutant ces paroles, et elle ne put se retenir.

« Ce Télémaque, répondit-elle, qui a méprisé tous les 245 plaisirs de l'île de Chypre, ne peut résister à la médiocre beauté d'une de mes nymphes[1]. Comment ose-t-il se vanter d'avoir fait tant d'actions merveilleuses, lui dont le cœur s'amollit lâchement par la volupté et qui ne semble né que pour passer une vie obscure au milieu des femmes? » 250

Mentor, remarquant avec plaisir combien la jalousie troubloit le cœur de Calypso, n'en dit pas davantage, de peur de la mettre en défiance de lui[2] ; il lui montroit seulement un visage triste et abattu. La déesse lui découvroit ses peines sur toutes les choses qu'elle voyoit[3], et elle fai- 255 soit sans cesse des plaintes nouvelles. Cette chasse, dont Mentor l'avoit avertie, acheva de la mettre en fureur[4].

Ms. — 244 : *S.* : elle ne peut se retenir. — 247 : *F.* : de mes nymphes. *Pour* (*effacé*) Comment.... — 248 : *F.* : merveilleuses, lui *qui* (*effacé*) dont.... 254 : *FP.* : La déesse lui faisoit ses plaintes sur toutes les choses..., *Pc.* : (*Le texte*), *S.* : la déesse lui découvroit toutes ses peines sur toutes les choses....

---

1. « *Ainsi parloit la duchesse d'Orléans, Henriette d'Angleterre, qui aimoit le roi, lorsqu'elle vit qu'il s'attacha à Mlle de La Vallière, une de ses filles d'honneur, dont la beauté étoit médiocre. Elle s'en plaignit à peu près dans les mêmes termes qui sont rapportés ici au comte de Guiche et à Mlle de Montalet, qui étoient ses confidents.* » (*R. 1719.*)

2. Il faut convenir qu'il y a ici, dans l'attitude de Mentor, une sorte de duplicité qui ne convient guère à son caractère. Gueudeville (*Critique du second tome*, page 180 et suiv.) n'a pas manqué de le remarquer un peu longuement, mais non sans justesse.

3. « *C'est au comte de Guiche, fils du maréchal de Gramont, que Madame découvroit les siennes.* » (*R. 1719.*)

4. « *Un présent que le roi fit à sa maîtresse d'un collier de perles et*

Elle sut que Télémaque n'avoit cherché qu'à se dérober aux autres nymphes pour parler à Eucharis. On proposoit même déjà une seconde chasse, où elle prévoyoit qu'il 260 feroit comme dans la première. Pour rompre les mesures de Télémaque, elle déclara qu'elle en vouloit être. Puis, tout à coup, ne pouvant plus modérer son ressentiment, elle lui parla ainsi :

« Est-ce donc ainsi[1], ô jeune téméraire, que tu es venu 265 dans mon île pour échapper au juste naufrage que Neptune te préparoit et à la vengeance des dieux ? N'es-tu entré dans cette île, qui n'est ouverte à aucun mortel, que pour mépriser ma puissance et l'amour que je t'ai témoigné ? O divinités de l'Olympe et du Styx, écoutez une 270 malheureuse déesse : hâtez-vous de confondre ce perfide, cet ingrat, cet impie. Puisque tu es encore plus dur et plus injuste que ton père, puisses-tu souffrir des maux encore plus longs et plus cruels que les siens ! Non, non, que jamais tu ne revoies ta patrie, cette pauvre et misé- 275

Ms. — 259 : *FP.* : à Eucharis. On parloit même déjà d'une seconde chasse, *Pc.* : (*Le texte*). — 265 : *F.* : que *vous êtes* (2 *mots effacés*) tu es venu. — 269 : *F.* : l'amour que *j'avois* (*effacé*) *vous* (*effacé*) je t'ai témoigné. Je conjure toutes les divinités de l'Olympe et du Styx de te confondre, *jeune* (*effacé*) perfide et ingrat que tu es. Puisque tu es..., *Fc.* : (*Comme le texte.*) — 274 : *F.* : que les siens. Que jamais..., *Fc.* : Non, non, que jamais.

---

d'une paire de boucles de diamant d'un grand prix acheva de mettre Madame en fureur. » (*R 1719.*)

1. Cette véhémente interrogation est un souvenir de celle par laquelle commence, dans Catulle (LXIV, 132), la plainte d'Ariane abandonnée : « Est-ce ainsi que tu m'as arrachée aux bords de ma patrie, ô perfide, perfide Thésée, pour m'abandonner sur un rivage désert ? Est-ainsi... »

Siccine me patriis avectam, perfide, ab oris,
Perfide, deserto liquisti in littore, Theseu ?
Siccine.....

Légère négligence dans la répétition d'*ainsi* (lignes 264-265).

rable Ithaque, que tu n'as point eu honte de préférer à l'immortalité ! Ou plutôt que tu périsses, en la voyant de loin, au milieu de la mer ; et que ton corps, devenu le jouet des flots, soit rejeté, sans espérance de sépulture, sur le sable de ce rivage ! Que mes yeux le voient mangé par 280 les vautours ! Celle que tu aimes le verra aussi : elle le verra ; elle en aura le cœur déchiré, et son désespoir fera mon bonheur ! »

En parlant ainsi, Calypso avoit les yeux rouges et enflammés : ses regards ne s'arrêtoient jamais en aucun endroit ; 285 ils avoient je ne sais quoi de sombre et de farouche. Ses joues tremblantes étoient couvertes de taches noires et livides[1] ; elle changeoit à chaque moment de couleur[2]. Souvent une pâleur mortelle se répandoit sur tout son visage ; ses larmes ne couloient plus, comme autrefois, avec abon- 290 dance : la rage et le désespoir sembloient en avoir tari la source, et à peine en couloit-il quelqu'une sur ses joues[3].

Ms. — 276 : *F.* : Ithaque, que tu préfères à l'immortalité ! que tu périsses au milieu de la mer.... *Fc.* : (*Comme le texte*). — 280 : *F.* : Que mes yeux aient le plaisir de le voir *servir de proie* (3 *mots effacés*) mangé par..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 282 : *F.* : fera mon plaisir. *Fc.* : mon bonheur. — 285 : *F.* : ses regards n'avoient rien d'arrêté, *ma* (*effacé*) ils avoient je ne sais quoi de noir et de farouche, *Fc.* : (*Comme le texte*). — 288 : *F.* : noires et violettes, *Fc.* : noires et livides. — 290 : *F.* : ses larmes, *Fc.* : ses pleurs, *Fc'.* : ses larmes. — 291 : *F.* : avec abondance : *c'étoit quelques larmes* (4 *mots effacés*) la rage et....

---

1. Virgile dit en parlant de Didon abandonnée, qui va se donner la mort (*Enéide*, IV, 643) : « Roulant des yeux injectés de sang, les joues tremblantes et tachetées. »

Sanguineam volvens aciem, maculisque trementes
Interfusa genas.

2. Même peinture de la jalousie dans Horace (*Odes*, I, XIII, 5) : « Je change à chaque instant d'esprit et de couleur. »

Nec mens mihi nec color
Certa sede manent.

3. *Ses larmes ne couloient plus avec abondance,... à peine en couloit-il quelqu'une.* C'est dire deux fois la même chose presque dans les

Sa voix étoit rauque, tremblante et entrecoupée. Mentor observoit tous ses mouvements et ne parloit plus à Télémaque. Il le traitoit comme un malade désespéré qu'on 295
abandonne; il jetoit souvent sur lui des regards de compassion.

Télémaque sentoit combien il étoit coupable et indigne de l'amitié de Mentor. Il n'osoit lever les yeux, de peur de rencontrer ceux de son ami, dont le silence même le 300
condamnoit. Quelquefois il avoit envie d'aller se jeter à son cou et de lui témoigner combien il étoit touché de sa faute: mais il étoit retenu, tantôt par une mauvaise honte, et tantôt par la crainte d'aller plus loin qu'il ne vouloit pour se tirer du péril ; car le péril lui sembloit doux, et 305
il ne pouvoit encore se résoudre à vaincre sa folle passion.

Ms. — 293 : *F.* : rauque *et* (*effacé*) tremblante. — 296 : *F.* : qu'on abandonne; il *le* (*effacé*) jetoit.... — 302 : *F.* : témoigner du repentir, mais il étoit retenu .., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 303 : *FP.* : mauvaise honte, tantôt..., *Pc.* : et tantôt. — 304 : *F.* : la crainte de s'engager à changer de conduite, car il ne pouvoit (306)..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 306 : *F.* : sa folle passion. Cependant Eucharis *ne* (*effacé*) qui craignoit que Télémaque ne lui échappât, usoit de mille artifices pour le retenir dans ses liens. *Jupiter, qui vit du haut de l'Olympe ce jeune prince dans un état si malheureux, en eut pitié. Minerve, qui étoit cachée sous la figure de Mentor* (28 *mots effacés*) *Minerve, qui étoit toujours cachée sous la figure de Mentor, ne pouvoit souffrir plus longtemps que ce jeune homme, dont elle avoit pris tant de soin, périt si misérablement. Elle voulut même montrer que la sagesse est plus puissante pour le bien que l'amour insensé ne l'est pour le mal. Voici ce qu'elle fit pour dégager Télémaque. Calypso furieuse vint lui dire : Laisserez-vous donc le fils d'Ulysse en proie à cette indigne passion? C'est moi qui me tourmente pour l'en guérir, et vous, à qui on a confié sa jeunesse, vous le laissez, sans rien lui dire, livré à une nymphe qui ne songe* (111 *mots effacés*). Déjà elle alloit partir (317), *Fc.* : (*Comme le texte, sauf* [307 : et les déesses de l'Olympe en silence avoient les yeux]), *Fc'.* : (*Comme le texte*).

---

mêmes termes. Quant à l'idée elle est encore empruntée à la peinture de la jalousie dans la même ode d'Horace (vers 6-8) : « Une larme furtive coule sur mes joues, attestant la profondeur du mal, qui lentement m'épuise et me brûle. »

Humor et in genas
Furtim labitur, arguens
Quam lentis penitus macerer ignibus.

Les dieux et les déesses de l'Olympe, assemblés dans un prfoond silence, avoient les yeux attachés[1] sur l'île de Calypso, pour voir qui seroit victorieux, ou de Minerve ou de l'Amour. L'Amour, en se jouant avec les nymphes, 310 avoit mis tout en feu dans l'île[2]; Minerve, sous la figure de Mentor, se servoit de la jalousie, inséparable de l'amour, contre l'Amour même. Jupiter avoit résolu d'être le spectateur de ce combat[3] et de demeurer neutre[4].

Cependant Eucharis, qui craignoit que Télémaque ne 315 lui échappât, usoit de mille artifices pour le retenir dans ses liens. Déjà elle alloit partir avec lui pour la seconde chasse, et elle étoit vêtue comme Diane[5]. Vénus et Cupidon avoient répandu sur elle de nouveaux charmes[6], en

---

Ms. — 310 : *Fc.* : l'Amour en badinant avec les nymphes, *Fc'.* : (*Comme le texte*). — 313 : *F.* : avoit résolu *de* (*effacé*) d'être....]).

---

1. Souvenir de l'assemblée des dieux dans l'*Iliade* (début des livres VIII et XX) et dans l'*Énéide* (début du livre X). Cf. encore livre XIII, lignes 494 et suiv.

2. « *La cour de France étoit alors toute en feu : les plus sages du Conseil du roi étoient attentifs pour voir qui seroit victorieux, ou de la passion de ce monarque, ou des sages conseils de la reine, sa mère. Mais ils gardoient tous le silence ; car il n'étoit déjà plus permis de parler.* » (*R. 1719.*)

3. *Iliade*, XX, 22-23.

4. Tel le Jupiter de Virgile (*Énéide*, X, 107-112) : « Troyen ou Rutule, dit-il, je n'en ferai pas de différence. »

Tros Rutulusve fuat, nullo discrimine habebo.

5. Virgile (*Enéide*, I, 498-504) compare de même Didon à Diane. — « *Le roi aimoit extrêmement la chasse. Il y menoit les dames et il prenoit plaisir à les voir vêtues en Amazones. Mlle de La Vallière brilloit beaucoup en cet habit.* » (*R. 1719.*)

6. Homère (*Odyssée*, VIII, 18) : « Minerve répandit une grâce merveilleuse sur sa tête et ses épaules. »

Τῷ δ' ἄρ' Ἀθήνη
θεσπεσίην κατέχευε χάριν κεφαλῇ τε καὶ ὤμοις.

sorte que ce jour-là sa beauté effaçoit celle de la déesse 320
Calypso même. Calypso, la regardant de loin, se regarda en même temps dans la plus claire de ses fontaines, et elle eut honte de se voir. Alors elle se cacha au fond de sa grotte et parla ainsi toute seule :

« Il ne me sert donc de rien d'avoir voulu troubler ces 325
deux amants, en déclarant que je veux être de cette chasse! En serai-je? Irai-je la faire triompher et faire servir ma beauté à relever la sienne[1]? Faudra-t-il que Télémaque, en me voyant, soit encore plus passionné pour son Eucharis? O malheureuse! qu'ai-je fait? Non, je n'y irai pas, ils 330
n'y iront pas eux-mêmes, je saurai bien les en empêcher. Je vais trouver Mentor; je le prierai d'enlever Télémaque: il le remmènera à Ithaque. Mais que dis-je? et que deviendrai-je quand Télémaque sera parti? Où suis-je? Que reste-t-il à faire? O cruelle Vénus, vous m'avez trom- 335
pée! O perfide présent que vous m'avez fait! Pernicieux enfant, Amour empesté, je ne t'avois ouvert mon cœur que dans l'espérance de vivre heureuse avec Télémaque, et tu n'as porté dans ce cœur que trouble et que désespoir! Mes nymphes sont révoltées contre moi. Ma divi- 340
nité ne me sert plus qu'à rendre mon malheur éternel[2].

Ms. — 324 : *S.* : ainsi *en elle* (2 *mots effacés*) toute seule. — 326 : *F.* : cette chasse! *Ir* (*effacé*) en serai-je. — 335 : *F.* : O cruelle Vénus, vous m'avez trompée, *Fc.* (*lecture douteuse*) : O cruelle Vénus! Vénus, vous..., *PS.* : (*Comme F.*).

V (335) suit *Fc.*

---

1. « *C'est à peu près ce que disoit Madame, lorsqu'elle s'aperçut que les visites que le roi lui rendoit n'étoient qu'un prétexte pour voir La Vallière.* » (*R. 1719.*)

2. « Ma divinité fait mon malheur; en me fermant la porte de la mort, le destin donne à mes douleurs une durée éternelle. »

... Nocet esse deum, præclusaque janua leti
Æternum nostros luctus extendit in ævum.
(Ovide, *Métamorphoses*, I, 662.)

Cf. livre I, note 1 de la ligne 3.

O si j'étois libre de me donner la mort pour finir mes douleurs ! Télémaque, il faut que tu meures, puisque je ne puis mourir ! Je me vengerai de tes ingratitudes : ta nymphe le verra, et je te percerai à ses yeux. Mais je 345 m'égare. O malheureuse Calypso, que veux-tu ? Faire périr un innocent, que tu as jeté toi-même dans cet abîme de malheurs ? C'est moi qui ai mis le flambeau fatal dans le sein du chaste Télémaque. Quelle innocence ! Quelle vertu ! Quelle horreur du vice ! Quel courage 350 contre les honteux plaisirs ! Falloit-il empoisonner son cœur ? Il m'eût quittée ! Hé bien ! ne faudra-t-il pas qu'il me quitte, ou que je le voie, plein de mépris pour moi, ne vivant plus que pour ma rivale ? Non, non, je ne souffre que ce que j'ai bien mérité. Pars, Télémaque, va-t'en 355 au delà des mers ; laisse Calypso sans consolation, ne pouvant supporter la vie, ni trouver la mort : laisse-la inconsolable, couverte de honte, désespérée, avec ton orgueilleuse Eucharis. »

Elle parloit ainsi seule dans sa grotte : mais tout à coup 360 elle sort impétueusement. « Où êtes-vous, ô Mentor ? dit-elle. Est-ce ainsi que vous soutenez Télémaque contre le vice auquel il succombe ? Vous dormez, pendant que l'Amour veille contre vous. Je ne puis souffrir plus longtemps cette lâche indifférence que vous témoignez. Ver- 365 rez-vous toujours tranquillement le fils d'Ulysse déshonorer son père et négliger sa haute destinée ? Est-ce à vous ou à moi que ses parents ont confié sa conduite[1] ?

Ms. — 345 : *F.* : le verra, et *elle n'aura pas le plaisir* (6 *mots effacés*) je te percerai.... — 349 : *F.* : dans le sein *d'Euchar* (*effacé*) du chaste Télémaque. — 363 : *F.* : Vous dormez, tandis que..., *P.* : pendant que.... — 365 : *F.* : que vous témoignez. Laisserez-vous tranquillement..., *Fc.* : Verrez-vous toujours tranquillement.

---

1. *Sa conduite*, le soin de le conduire, comme dans le vers de Racine (*Britannicus*, I, 11) :

Pourquoi de sa conduite éloigner les flatteurs ?

C'est moi qui cherche les moyens de guérir son cœur;
et vous, ne ferez-vous rien? Il y a, dans le lieu le plus 370
reculé de cette forêt, de grands peupliers propres à construire un vaisseau; c'est là qu'Ulysse fit celui dans lequel il sortit de cette île[1]. Vous trouverez au même endroit une profonde caverne, où sont tous les instruments nécessaires pour tailler et pour joindre toutes les pièces d'un 375
vaisseau[2]. »

Ms. — 370 : *Pc.* : et vous, ne *faites* (*effacé*) ferez-vous.... — 372 : *F.* : Ulysse fit celui *qui* (*effacé*) dans lequel.... — 373 : *S.* : vous trouverez dans le même endroit. — 375 : *F.*: pour joindre toutes les pièces, *Fc.*: pour joindre en fort peu de temps toutes les pièces, *Fc'.*: pour joindre toutes les pièces.

---

1. C'est ce qu'Homère raconte au chant V de l'*Odyssée*.

2. Probablement ceux mêmes qu'elle avait naguère fournis à Ulysse. Ces instruments, Homère les nomme (vers 234, 237, 246, 248) : Fénelon au contraire ne les désigne qu'en général, par l'effet sans doute d'un sentiment dont Racine rend bien compte dans la *Remarque* qu'il consacre à ce passage même de l'*Odyssée*. Calypso, dit-il, « lui donne une hache[a] à manche d'olivier, une scie[b], et le mène à un endroit de l'île où il y avoit force arbres secs, qu'il coupe pour en faire son vaisseau. Calypso lui donne encore un vilebrequin[c] et des clous[d], tant Homère est exact à décrire les moindres particularités, ce qui a bonne grâce dans le grec, au lieu que le latin est beaucoup plus réservé et ne s'amuse pas à de si petites choses. La langue sans doute est plus stérile et n'a pas des mots qui expriment si heureusement les choses que la langue grecque : car on diroit qu'il n'y a rien de bas dans le grec, et les plus viles choses y sont noblement exprimées. Il en va de même de notre langue que de la latine; car elle fuit extrêmement de s'abaisser aux particularités, parce que les oreilles sont délicates et ne peuvent souffrir qu'on nomme des choses basses dans un discours sérieux, comme une cognée, une scie et un vilebrequin. L'italien au contraire ressemble au grec et exprime tout, comme on peut voir dans l'Arioste, qui est en son genre un caractère tel que celui d'Homère » (*Remarques sur l'Odyssée d'Homère*).

a. Δῶκε μὲν οἱ πέλεκυν μέγαν (234).

b. Δῶκε δ'ἔπειτα σκέπαρνον ἐΰξοον (237). Il s'agit plus probablement d'un instrument propre à équarrir et à polir.

c. Τέρετρον (246) : tarière.

d. Γόμφοι (248) : chevilles.

A peine eut-elle dit ces paroles, qu'elle s'en repentit. Mentor ne perdit pas un moment : il alla dans cette caverne, trouva les instruments, abattit les peupliers et mit en un seul jour[1] un vaisseau en état de voguer. C'est que 380 la puissance et l'industrie de Minerve n'ont pas besoin d'un grand temps pour achever les plus grands ouvrages.

Calypso se trouva dans une horrible peine d'esprit : d'un côté, elle vouloit voir si le travail de Mentor s'avançoit ; de l'autre, elle ne pouvoit se résoudre à quitter la 385 chasse, où Eucharis auroit été en pleine liberté avec Télémaque. La jalousie ne lui permit jamais de perdre de vue les deux amants : mais elle tâchoit de tourner la chasse du côté où elle savoit que Mentor faisoit le vaisseau. Elle entendoit les coups de hache et de marteau : elle prêtoit 390 l'oreille ; chaque coup la faisoit frémir. Mais, dans le moment même, elle craignoit que cette revêrie ne lui eût dérobé quelque signe ou quelque coup d'œil de Télémaque à la jeune nymphe.

Cependant Eucharis disoit à Télémaque d'un ton mo- 395 queur :

« Ne craignez-vous point[2] que Mentor ne vous blâme

Ms. — 377 : *FP.* : A peine lui eut-elle dit..., *Pc.* : A peine eut-elle.... — 379 : *F.* : les peupliers, *et en employa la force et l'industrie* (8 *mots effacés*) et mit en un seul jour.... — 389 : *F.* : où elle savoit que *Télémaque* (*effacé*) Mentor.... — 393 : *F.* : quelque coup d'œil *que* (*effacé*) de Télémaque à la jeune nymphe. Enfin, vers le soir (411), *FcP.* : (*Comme le texte, sauf* [395 : à Télémaque comme en se moquant]), *Pc.* : (*Le texte*).

---

1. Il en avait fallu quatre à Ulysse (*Odyssée*, V, 262).

2. « *C'est ainsi que Mlle Mancini reprochoit au roi la contrainte dans laquelle la reine et le cardinal le tenoient.* « *N'êtes-vous pas le* « *maître, sire ? lui dit-elle ; pourquoi n'usez-vous pas de votre auto-* « *rité ?* » *Elle ne demandoit qu'à s'affranchir de la tutelle de son oncle et elle auroit bien souhaité que le roi en eût fait autant.* » (*R. 1719.*)

d'être venu à la chasse sans lui ? O que vous êtes à plaindre de vivre sous un si rude maître ! Rien ne peut adoucir son austérité : il affecte d'être ennemi de tous les 400
plaisirs ; il ne peut souffrir que vous en goûtiez aucun ; il vous fait un crime des choses les plus innocentes. Vous pouviez dépendre de lui pendant que vous étiez hors d'état de vous conduire vous-même ; mais après avoir montré tant de sagesse, vous ne devez plus vous laisser 405
traiter en enfant[1]. »

Ces paroles artificieuses perçoient le cœur de Télémaque et le remplissoient de dépit contre Mentor, dont il vouloit secouer le joug[2]. Il craignoit de le revoir et ne répondoit rien à Eucharis, tant il étoit troublé. Enfin, 410
vers le soir, la chasse s'étant passée de part et d'autre dans une contrainte perpétuelle, on revint par un coin de la forêt assez voisin du lieu où Mentor avoit travaillé tout le jour. Calypso aperçut de loin le vaisseau achevé ; ses yeux se couvrirent à l'instant d'un épais nuage, sembla- 415
ble à celui de la mort. Ses genoux tremblants se déroboient sous elle[3] ; une froide sueur courut par tous les

---

Ms. — 402 : *S.* : dont il eût voulu secouer, *Sc.* : il vouloit. — 412 : *F.* : on revint par le coin de la forêt où Mentor *travailloit* (*effacé*) avoit travaillé.... *Fc.* : (*Comme le texte*).

---

1. Ces objurgations rappellent celles que Tacite (*Annales*, XIV, I et LII) prête à Poppée et aux ennemis de Sénèque à propos de Néron, et dont Racine s'est souvenu dans son *Britannicus* (I, II) :

> Néron n'est plus enfant : n'est-il pas temps qu'il règne ?

2. « *Peinture naturelle des dispositions du roi envers le cardinal pendant qu'il aimoit sa nièce. On le faisoit observer partout, jusque dans ses divertissements les plus innocents.* » (*R. 1719.*)

3. Souvenir peut-être de la *Phèdre* de Racine (I, III) :

> Mes yeux sont éblouis du jour que je revoi
> Et mes genoux tremblants se dérobent sous moi.

Sur *genoux*, voir livre IV, ligne 178, et la note.

membres de son corps[1] : elle fut contrainte de s'appuyer sur les nymphes qui l'environnoient, et, Eucharis lui tendant la main pour la soutenir, elle la repoussa[2] en jetant 420 sur elle un regard terrible.

Télémaque, qui vit ce vaisseau, mais qui ne vit point Mentor, parce qu'il s'étoit déjà retiré, ayant fini son travail, demanda à la déesse à qui étoit ce vaisseau et à quoi on le destinoit. D'abord elle ne put répondre ; mais 425 enfin elle dit :

« C'est pour renvoyer Mentor que je l'ai fait faire ; vous ne serez plus embarrassé par cet ami sévère, qui s'oppose à votre bonheur, et qui seroit jaloux si vous deveniez immortel. 430

— Mentor m'abandonne ! c'est fait de moi ! s'écria Télémaque. O Eucharis, si Mentor me quitte, je n'ai plus que vous[3]. »

Ces paroles lui échappèrent dans le transport de sa passion. Il vit le tort qu'il avoit eu en les disant : mais il 435 n'avoit pas été libre de penser au sens de ses paroles. Toute la troupe étonnée demeura dans le silence. Eucharis, rougissant et baissant les yeux, demeuroit derrière, toute interdite[4], sans oser se montrer. Mais pendant que

---

Ms. — 427 : *F.* : je l'ai fait faire : vous *n'au* (*effacé*) ne serez plus.... — 431 : *FP.* : s'écria Télémaque. Eucharis ! *Pc.* : O Eucharis !

---

1. Traduction d'un vers de Virgile (*Énéide*, III, 175) :

Tum gelidus toto manabat corpore sudor.

« Alors une sueur glacée ruisselait de tout son corps. »

2. « *Madame en usa de même envers La Vallière, à qui elle donna tant de dégoût, que cette fille fut obligée de se retirer au couvent de Chaillot. Mais le roi l'y alla chercher et lui fit peu après sa maison.* » (*R. 1719.*)

3. « *Quand le roi se vit prêt à perdre La Vallière, lors de ses premières couches, il s'écria devant les dames qui étoient présentes :* « *Ren-* « *dez-la moi et prenez tout ce que j'ai.* » (*R. 1719.*)

4. *Toute interdite.* Cette orthographe de Fénelon et de ses secrétaires

la honte étoit sur son visage, la joie étoit au fond de son 440
cœur. Télémaque ne se comprenoit plus lui-même et ne pouvoit croire qu'il eût parlé si indiscrètement. Ce qu'il avoit fait lui paraissoit comme un songe, mais un songe dont il demeuroit confus et troublé.

Calypso, plus furieuse qu'une lionne[1] à qui on a enlevé 445
ses petits, couroit au travers de[2] la forêt, sans suivre aucun chemin, et ne sachant où elle alloit. Enfin elle se trouva à l'entrée de sa grotte, où Mentor l'attendoit.

« Sortez de mon île, dit-elle, ô étrangers, qui êtes venus troubler mon repos : loin de moi ce jeune insensé! 450
Et vous, imprudent vieillard, vous sentirez ce que peut le courroux d'une déesse, si vous ne l'arrachez d'ici tout à l'heure[3]. Je ne veux plus le voir ; je ne veux plus souffrir qu'aucune de mes nymphes lui parle ni le regarde. J'en jure par les ondes du Styx, serment qui fait trembler 455

Ms. — 445 : *F.* : à qui on a *arraché* (*effacé*) enlevé ses petits. — 449 : *F.* : étrangers *que j'ai reçus pour* (*4 mots effacés*) qui êtes venus.... — 454 : *FP.* : aucune de mes nymphes ni lui parle, *Pc.* : de mes nymphes lui parle....

---

est celle de Vaugelas. Mais elle ne fut pas universellement suivie, et, dans ses *Observations* sur les *Remarques* de Vaugelas, l'Académie, en 1704, se prononçait pour *tout* invariable devant un adjectif féminin commençant par une voyelle.

1. Homère (*Iliade*, XVIII, 318) : « Tel un lion à la belle crinière dont un chasseur aurait trouvé dans la forêt épaisse et emporté les petits ; à son retour, le lion rugit de douleur ; il parcourt tous les replis des vallées, cherchant à reconnaître les traces du ravisseur, et transporté de la plus violente colère. »

.... ὥστε λὶς ἠϋγένειος,
ᾧ ῥά θ' ὑπὸ σκύμνους ἐλαφηβόλος ἁρπάσῃ ἀνὴρ
ὕλης ἐκ πυκινῆς· ὁ δέ τ' ἄχνυται. ὕστερος ἐλθών,
πολλὰ δέ τ' ἄγκε' ἐπῆλθε μετ' ἀνέρος ἴχνι' ἐρευνῶν,
εἴ ποθεν ἔξευροι· μάλα γὰρ δριμὺς χόλος αἱρεῖ.

2. Voir livre I, ligne 102, et la note.
3. *Tout à l'heure*, à l'heure, à l'instant même.

les dieux mêmes[1]. Mais apprends, Télémaque, que tes maux ne sont pas finis : ingrat, tu ne sortiras de mon île que pour être en proie à de nouveaux malheurs. Je serai vengée : tu regretteras Calypso, mais en vain. Neptune, encore irrité contre ton père, qui l'a offensé en Sicile[2], et 460 sollicité par Vénus, que tu as méprisée dans l'île de Chypre, te prépare d'autres tempêtes. Tu verras ton père, qui n'est pas mort ; mais tu le verras sans le connoître[3]. Tu ne te réuniras avec lui en Ithaque[4] qu'après avoir été le jouet de la plus cruelle fortune. Va : je conjure les 465 puissances célestes de me venger. Puisses-tu, au milieu des mers, suspendu aux pointes d'un rocher et frappé de la foudre, invoquer en vain Calypso, que ton supplice comblera de joie[5] ! »

Ms. — 456 : *F.* : les dieux mêmes. Mais sachez que vos maux. *Fc.* : (*Comme le texte*). — 458 : *F.* : en proie en de nouveaux..., *Fc.* : à de nouveaux.... — 459 : *F.* : tu regretteras Calypso. Neptune encore.... *Fc.* : (*Comme le texte*). — 462 : *F.* : te prépare d'autres *naufrages* (*effacé*) tempêtes. — 463 : *FP.* : sans le connoître *et sans pouvoir te faire connoître à lui* (8 *mots effacés*). Tu ne te réuniras. — 467 : *F.* : suspendu à un rocher, *Fc.* : aux pointes d'un rocher.

---

1. Homère dit de même que c'est là le plus grand et le plus terrible des serments pour les dieux (*Odyssée*, V, 184)

..... ὅς τε μέγιστος
ὅρκος δεινότατός τε πέλει μακάρεσσι θεοῖσιν.

2. En crevant l'œil du cyclope Polyphème, fils de Neptune : c'est le motif qu'Homère (*Odyssée*, I, 68-73) donne de la colère persistante de ce dieu. Nous avons dit (livre I, ligne 257) que les historiens et les géographes avoient, dès l'antiquité, placé en Sicile le séjour des Cyclopes.

3. On verra cette prédiction se réaliser au livre XVIII. — *Connaître* : reconnaître. Voir encore livre XVII, ligne 180.

4. Voir livre I, ligne 264 et la note.

5. Ces imprécations de Calypso rappellent par le mouvement général celles que Virgile met, au IVe livre de l'*Énéide*, dans la bouche de Didon abandonnée. Les derniers mots mêmes sont presque une traduction (vers 382-384) : « Tu expieras ton crime, je l'espère,

Ayant dit ces paroles, son esprit[1] agité étoit déjà prêt 470
à prendre des résolutions contraires. L'amour rappela dans son cœur le désir de retenir Télémaque. « Qu'il vive, disoit-elle en elle-même, qu'il demeure ici ; peut-être qu'il sentira enfin tout ce que j'ai fait pour lui. Eucharis ne sauroit, comme moi, lui donner l'immortalité[2]. 475
O trop aveugle Calypso, tu l'es trahie toi-même par ton serment : te voilà engagée, et les ondes du Styx, par lesquelles tu as juré[3], ne te permettent plus aucune espérance. » Personne n'entendoit ces paroles : mais on voyoit sur son visage les Furies[4] peintes, et tout le venin em- 480
pesté du noir Cocyte[5] sembloit s'exhaler de son cœur.

Télémaque en fut saisi d'horreur. Elle le comprit (car qu'est-ce que l'amour jaloux ne devine pas[6]?) et l'horreur

---

Ms. — 473 : *F.* : disoit-elle, qu'il demeure..., *Fc.* : disoit-elle en elle-même, qu'il.... — 477 : *FP.* : du Styx, par qui tu as juré, *Pc.* : par lesquelles....

---

dit l'héroïne de Virgile, au milieu des écueils et tu invoqueras plus d'une fois le nom de Didon. »

Spero equidem mediis.....
Supplicia hausurum scopulis et nomine Dido
Sæpe vocaturum.

1. La syntaxe d'aujourd'hui n'autorise plus guère ces constructions, dans lesquelles le participe ne se rapporte pas au sujet de la proposition. Mais elles sont d'un emploi constant dans l'ancienne langue (cf. livre II, ligne 72, et la note).

2. Les nymphes n'étaient pas nécessairement regardées comme immortelles : la nymphe Écho, par exemple, mourut de chagrin. Voir d'ailleurs livre I, ligne 4, et la note.

3. Voir ci-dessus, ligne 455.

4. C'est-à-dire les passions qu'excitent les Furies (voir page 124, note 1) : cet emploi hardi du mot rappelle l'usage qu'en font fréquemment les poètes latins, Virgile par exemple, parlant des « furies » (= de la folie furieuse) d'Ajax ou de Didon (*Énéide*, I, 41, et IV, 474).

5. Voir livre I, ligne 384.

6. Souvenir de Virgile (*Enéide*, IV, 296) : « Qui pourrait, dit-il à propos des pressentiments de Didon, tromper un cœur amoureux ? »

Quis fallere possit amantem?

de Télémaque redoubla les transports de la déesse. Semblable à une bacchante qui remplit l'air de ses hurlements[1] et qui en fait retentir les hautes montagnes de Thrace[2], elle court au travers des[3] bois avec un dard en main[4], appelant toutes ses nymphes et menaçant de percer toutes celles qui ne la suivront pas. Elles courent en foule, effrayées de cette menace. Eucharis même s'avance les larmes aux yeux et regardant de loin Télémaque, à qui elle n'osoit plus parler. La déesse frémit en la voyant auprès d'elle ; et, loin de s'apaiser par la soumission de cette nymphe[5], elle ressent une nouvelle

Ms. — 492 : *F.* : elle n'ose plus, *PS.* : (*Le texte*).
V (492) suit *F.*

1. Fénelon écrit *heurlements*, conformément à une prononciation, qui ne devait pas être la plus répandue, mais qui est attestée par le *Dictionnaire de l'Académie* (1694). Le copiste de *P* écrit tantôt *heurlement* (ici, par exemple), tantôt *hurlement* (lignes 667 et 697).

2. Le culte de Bacchus était très répandu en Thrace. Ce sont les Bacchantes de Thrace qui, selon la légende, déchirèrent le corps d'Orphée (Virgile, *Géorg.*, IV, 520 et suiv.; Ovide, *Métam.*, XI, 1 et suiv.). La peinture que Fénelon fait ici de Calypso rappelle celle de la Didon de Virgile, quand les préparatifs du départ d'Enée commencent à l'inquiéter : « Dans son transport, elle se déchaîne à travers la ville, comme la Bacchante qu'éveille le signal des mystères, lorsqu'elle entend le nom de Bacchus et se hâte à l'orgie triennale où l'appellent, la nuit, les clameurs du Cithéron. »

Totamque incensa per urbem
Bacchatur, qualis commotis excita sacris
Thyias, ubi audito stimulant trieterica Baccho
Orgia nocturnusque vocat clamore Cithæron.

3. Voir livre I, ligne 102 et la note.

4. Ce délire rappelle par quelques traits celui de la reine Amata et de ses compagnes dans l'*Énéide* de Virgile (VII, 395-396).

5. « *Plus La Vallière témoignoit de soumission à Madame, plus cette princesse avoit pour elle d'indignation et de mépris. Il fallut que le roi usât de son autorité pour la faire rester auprès d'elle jusqu'à ce qu'il lui donnât une maison et un équipage.* » (*R. 1719.*)

fureur, voyant que l'affliction augmente la beauté d'Eu- 495
charis[1].

Cependant Télémaque étoit demeuré seul avec Mentor. Il embrasse ses genoux[2] (car il n'osoit l'embrasser autrement, ni le regarder); il verse un torrent de larmes; il veut parler, la voix lui manque; les paroles lui manquent 500
encore davantage: il ne sait ni ce qu'il doit faire, ni ce qu'il fait, ni ce qu'il veut. Enfin il s'écrie:

« O mon vrai père, ô Mentor, délivrez-moi de tant de maux! Je ne puis ni vous abandonner ni vous suivre. Délivrez-moi de tant de maux, délivrez-moi de moi- 505
même: donnez-moi la mort. »

Mentor l'embrasse, le console, l'encourage, lui apprend à se supporter lui-même, sans flatter sa passion, et lui dit:

« Fils du sage Ulysse, que les dieux ont tant aimé, et 510
qu'ils aiment encore, c'est par un effet de leur amour que vous souffrez des maux si horribles. Celui qui n'a point senti sa foiblesse et la violence de ses passions n'est point encore sage; car il ne se connoît point encore et ne sait point se défier de soi[3]. Les dieux vous ont conduit comme 515
par la main[4] jusqu'au bord de l'abîme, pour vous en montrer toute la profondeur, sans vous y laisser tomber.

Ms. — 502 : *F.* : ni ce qu'il *veut* (*effacé*) fait, ni ce qu'il veut. — 512 : *F.* : des maux si violents, *Fc.* : si horribles.

---

1. « *La Vallière avoit naturellement un certain air de langueur, que l'affliction rendoit encore plus touchant. Sans être belle, elle avoit les manières toutes charmantes, et rien ne fit plus d'impression dans le cœur du roi, qui étoit fort tendre, que de la voir un jour toute en pleurs se plaindre à lui de la dureté avec laquelle Madame la traitoit.* » (*R. 1719.*)

2. Voir livre IV, ligne 178, et la note.

3. Voir livre III, ligne 531, et la note.

4. Sur cette expression, voir livre III, ligne 626. Elle est tout à fait d'ailleurs du langage de Fénelon et de Mme Guyon (voir dans Masson, *Fénelon et Mme Guyon*, lettre LV, page 141, ligne 12; cf. *Id.*, lettre XXXVIII, ligne 13; lettre XLI, page 108, ligne 27, etc.).

Comprenez maintenant ce que vous n'auriez jamais compris si vous ne l'aviez éprouvé[1]. On vous auroit parlé des trahisons de l'amour, qui flatte pour perdre et qui, sous une apparence de douceur, cache les plus affreuses amertumes. Il est venu cet enfant plein de charmes, parmi les ris, les jeux et les grâces. Vous l'avez vu ; il a enlevé votre cœur, et vous avez pris plaisir à le lui laisser enlever. Vous cherchiez des prétextes pour ignorer la plaie de votre cœur; vous cherchiez à me tromper et à vous flatter vous-même; vous ne craigniez rien. Voyez le fruit de votre témérité : vous demandez maintenant la mort, et c'est l'unique espérance qui vous reste. La déesse troublée ressemble à une Furie infernale ; Eucharis brûle d'un feu plus cruel que toutes les douleurs de la mort; toutes ces nymphes jalouses sont prêtes à s'entre-déchirer : et voilà ce que fait le traître Amour, qui paroît si doux ! Rappelez tout votre courage. A quel point les dieux vous aiment-ils, puisqu'ils vous ouvrent un si beau chemin pour fuir l'Amour et pour revoir votre chère patrie ! Calypso elle-même est contrainte de vous chasser. Le vaisseau est tout prêt : que tardons-nous à quitter cette île, où la vertu ne peut habiter ? »

En disant ces paroles, Mentor le prit par la main et l'entraînoit vers le rivage. Télémaque suivoit à peine[2],

---

Ms. — 519 : *FPS.* : On vous auroit parlé des trahisons, *Sc.* : parlé en vâin des trahisons. — 528 : *F.* : vous demandez la mort, *Fc.* : vous demandez maintenant la mort. — 529 : *F.* : La déesse *en fureur* (2 *mots effacés*) troublée.... — 533 : *F.* : ce que fait l'Amour, *Fc.* : le traître Amour.

---

1. Fénelon se justifie ainsi lui-même d'avance contre un reproche qu'il prévoit et qui lui a été en effet adressé (voir *Introduction*, page LIX), celui d'avoir donné place à la peinture de l'amour dans un livre destiné à l'éducation d'un jeune prince.

2. *A peine*, avec peine. Sens usuel au XVIIe siècle. Racine (*Iphigénie*, II, III) :

Je n'ai percé qu'à peine une foule inconnue.

regardant toujours derrière lui. Il considéroit Eucharis, qui s'éloignoit de lui[1]. Ne pouvant voir son visage, il regardoit ses beaux cheveux noués, ses habits flottants et sa noble démarche. Il auroit voulu pouvoir baiser les 545
traces de ses pas. Lors même qu'il la perdit de vue, il prêtoit encore l'oreille, s'imaginant entendre sa voix. Quoique absente, il la voyoit[2] : elle étoit peinte et comme vivante devant ses yeux[3] ; il croyait même parler à elle[4], ne sachant plus où il étoit, et ne pouvant écouter Mentor. 550

Enfin, revenant à lui comme d'un profond sommeil, il dit à Mentor :

« Je suis résolu de[5] vous suivre, mais je n'ai pas encore

Ms. — 545 : *S.* : voulu baiser les traces.

---

1. « *Lorsque la Mancini, mariée au connétable Colonne, s'éloigna de la cour, le roi ne la vit partir qu'à regret. Cette description est une peinture naturelle de ce qui lui arriva en cette occasion.* » (*R. 1719.*)

2. « Loin de lui, c'est l'absent qu'elle entend et qu'elle voit » (Virgile, *Énéide*, IV, 83).

Illum absens absentem auditque videtque.

3. C'est presque la traduction d'un vers d'Ovide, exilé loin de Rome sans sa femme (*Tristes*, III, IV, 59) :

Conjugis ante oculos sicut præsentis imago est.

4. *Parler à elle.* Construction constante au XVIIe siècle et dont on citerait, en prose et en vers, de nombreux exemples ; ainsi dans Molière : « Venez avec moi ; je vous ferai parler à elle » (*Georges Dandin*, II, IV).

Monsieur, un homme est là qui veut parler à vous.

(*Femmes savantes*, III, III.)

5. *Être résolu à* a, depuis, prévalu (Cf. la note de la ligne 125 du livre IV). Le XVIIe siècle d'ailleurs n'a pas ignoré cette construction : « Pourvu que, écrit Molière dans le *Misanthrope* (V, sc. dernière),

Vous soyez, sans tarder, résolue à me suivre. »

Mais *être résolu de* paraît être alors la tournure usuelle : « Je suis résolu de me marier, dit Sganarelle dans *le Mariage forcé* (sc. I), et Racine, dans *Athalie* (II, VIII) :

Nous étions avec vous résolus de périr.

dit adieu à Eucharis. J'aimerois mieux mourir que de l'abandonner ainsi avec ingratitude. Attendez que je la revoie encore une dernière fois pour lui faire un éternel adieu. Au moins souffrez que je lui dise : « O nymphe, « les dieux cruels, les dieux jaloux de mon bonheur me « contraignent de partir ; mais ils m'empêcheront plutôt « de vivre que de me souvenir à jamais de vous[1]. » O mon père, ou laissez-moi cette dernière consolation, qui est si juste, ou arrachez-moi la vie dans ce moment. Non, je ne veux ni demeurer dans cette île, ni m'abandonner à l'amour. L'amour n'est point dans mon cœur ; je ne sens que de l'amitié et de la reconnoissance pour Eucharis. Il me suffit de lui dire adieu encore une fois, et je pars avec vous sans retardement[2] !

— Que j'ai pitié de vous ! répondoit Mentor : votre passion est si furieuse que vous ne la sentez pas[3]. Vous

Ms. — 555 : *F.* : Attendez que je la revoie. Au moins souffrez que je lui dise : ô nymphe, les dieux me contraignent de partir, mais ils ne m'empêcheront pas de me souvenir à jamais de vous, *Fc.* : (*Comme le texte*). — 561 : *F.* : ou laissez-moi cette *jus* (*effacé*) cette dernière.... — 566 : *F.* : il me suffit de le lui dire encore une fois, et je pars, *P.* : de lui dire encore une fois, et je pars (*sic*), *PcS.* : (*Le texte*) — 568 : *S.* : que j'ai de pitié de vous ! répondit Mentor.

V (566) suit *F.*

1. C'est à peu près ce que dit Enée à Didon : « Jamais je n'oublierai Didon, tant qu'un souffle de vie animera mon corps. »

... Nec me meminisse pigebit Elissæ,
..... dum spiritus hos reget artus.

2. *Retard,* qui a, dans le langage usuel, tout à fait supplanté *retardement,* n'a été admis par l'Académie qu'en 1762. Littré n'en cite aucun exemple tiré d'un écrivain, et les *lexiques* de Corneille, de La Fontaine, de Molière, de Mme de Sévigné, de Racine ne relèvent chez eux que l'emploi de *retardement.*

3. « *Les lettres du cardinal Mazarin au roi sont pleines de semblables reproches. Le roi ne sentoit point son état : il se déguisoit à lui-même sa passion sous les couleurs de l'amitié la plus pure, et il n'en sentit toute la force que quand il fallut se séparer de celle qui en étoit l'objet.* » (*R. 1719.*)

croyez être tranquille, et vous demandez la mort! Vous 570
osez dire que vous n'êtes point vaincu par l'amour, et vous ne pouvez vous arracher à la nymphe que vous aimez[1]! Vous ne voyez, vous n'entendez qu'elle; vous êtes aveugle et sourd à tout le reste. Un homme que la fièvre rend frénétique dit: « Je ne suis pas malade. » O aveu- 575
gle Télémaque, vous étiez prêt à renoncer à Pénélope, qui vous attend, à Ulysse, que vous verrez[2], à Ithaque où vous devez régner, à la gloire et à la haute destinée que les dieux vous ont promise par tant de merveilles qu'ils ont faites en votre faveur; vous renonciez à tous ces 580
biens pour vivre déshonoré auprès d'Eucharis[3]: direz-vous encore que l'amour ne vous attache point à elle? Qu'est-ce donc qui vous trouble? Pourquoi voulez-vous mourir? Pourquoi avez-vous parlé devant la déesse avec tant de transport[4]? Je ne vous accuse point de mauvaise foi[5]; 585

Ms. — 581 : *F.* : Direz-vous encore que *vous n'avez aucun* (3 *mots effacés*) l'amour ne vous attache...

---

1. Mentor parle ici à Télémaque à peu près comme Phœnix à Pyrrhus dans l'*Andromaque* de Racine (II, v). La scène de l'amant qui ne peut se détacher de celle qu'il aime tout en déclarant qu'il ne l'aime plus était déjà chez les anciens un lieu commun de la comédie; Horace y fait allusion dans une de ses plus célèbres satires (II, III, 258-271) en transcrivant une partie de la première scène de l'*Eunuque* de Térence. Ce lieu commun, Racine, qui en a été tour à tour loué et blâmé, l'a transporté dans la tragédie, et il n'est guère possible que Fénelon ne se soit pas souvenu de la scène que nous venons de rappeler, tout en s'étudiant davantage à garder le ton soutenu qui lui paraît convenir au poème héroïque.

2. Voir plus haut, lignes 462-463.

3. « *Le cardinal parloit ainsi au roi, le voyant prêt de renoncer à tous les avantages de son mariage avec l'Infante et de sacrifier sa gloire et sa couronne à la Mancini.* » (*R. 1719.*)

4. Voir plus haut ligne 432.

5. « *C'est ce que le Cardinal écrivoit un jour au roi, qui étoit extrêmement piqué d'une de ses lettres, où il sembloit l'accuser de mauvaise foi.* » (*R. 1719.*) — Sur les lettres de Mazarin à Louis XIV à

mais je déplore votre aveuglement. Fuyez, Télémaque, fuyez : on ne peut vaincre l'amour qu'en fuyant[1]. Contre un tel ennemi, le vrai courage consiste à craindre et à fuir, mais à fuir sans délibérer et sans se donner à soi-même le temps de regarder jamais derrière soi. Vous 590 n'avez pas oublié les soins que vous m'avez coûtés depuis votre enfance[2] et les périls dont vous êtes sorti par mes conseils : ou croyez-moi, ou souffrez que je vous abandonne. Si vous saviez combien il m'est douloureux de vous voir courir à votre perte ! Si vous saviez tout ce que 595 j'ai souffert pendant que je n'ai osé vous parler ! La mère qui vous mit au monde souffrit moins dans les douleurs de l'enfantement[3]. Je me suis tu ; j'ai dévoré ma peine ; j'ai étouffé mes soupirs, pour voir si vous reviendriez à moi. O mon fils, mon cher fils, soulagez mon cœur ; 600 rendez-moi ce qui m'est plus cher que mes entrailles : rendez-moi Télémaque, que j'ai perdu ; rendez-vous à vous-même. Si la sagesse en vous surmonte l'amour, je

---

Ms. — 601 : *F.* : plus cher que *toutes* (*effacé*) mes entrailles. — 603 : *F.* : si la sagesse surmonte..., *Fc.* : la sagesse en vous surmonte.

---

propos de Marie Mancini, voir Chéruel, *Histoire de France sous le ministère de Mazarin*, tome III, pages 237-244, et notamment, pour ce qui est dit ici, page 244, note 2.

1. Souvenir peut-être du vers de l'*Horace* de Corneille (II, VII) :

Et ce n'est qu'en fuyant qu'on pare de tels coups.

2. « *Il semble, en lisant cela et tout le reste de cette page, qu'on lise les lettres du cardinal Mazarin au roi sur sa passion pour sa nièce, surtout celle où il le menace de l'abandonner et de se retirer en Italie s'il ne rompt ce commerce qui le déshonoroit.* » (*R. 1719.*) Sur ces lettres de Mazarin, voir encore Chéruel, *loc. cit.*, et particulièrement page 241, note 3. — Quant aux allusions que l'éditeur de 1719 croit découvrir dans tout cet épisode de *Télémaque*, il va de soi que nous lui en laissons toute la responsabilité.

3. La comparaison paraît suggérée par un souvenir de saint Paul (*Galates*, IV, 19) : « O mes chers enfants, que j'enfante à nouveau dans la douleur, jusqu'à ce que Christ soit formé en vous. » Τεκνία μου, οὓς πάλιν ὠδίνω... (Vulg. : *Filioli mei, quos iterum parturio...*).

vis et je vis heureux; mais si l'amour vous entraîne malgré la sagesse, Mentor ne peut plus vivre. » 605

Pendant que Mentor parloit ainsi, il continuoit son chemin vers la mer; et Télémaque, qui n'étoit pas encore assez fort pour le suivre de lui-même, l'étoit déjà assez pour se laisser mener sans résistance. Minerve, toujours cachée sous la figure de Mentor, couvrant invisiblement 610 Télémaque de son égide[1] et répandant autour de lui un rayon divin, lui fit sentir un courage qu'il n'avoit point encore éprouvé depuis qu'il étoit dans cette île. Enfin ils arrivèrent dans un endroit de l'île où le rivage de la mer étoit escarpé: c'étoit un rocher toujours battu par l'onde 615 écumante. Ils regardèrent de cette hauteur si le vaisseau que Mentor avoit préparé étoit encore dans la même place[2]; mais ils aperçurent un triste spectacle.

L'Amour étoit vivement piqué de voir que ce vieillard inconnu non seulement étoit insensible à ses traits, mais 620 encore lui enlevoit Télémaque: il pleuroit de dépit, et il alla trouver Calypso errante dans les sombres forêts. Elle

---

Ms. — 604 : *F.* : heureux; si l'amour..., *Fc.* : mais si l'amour.... — 605 : *F.* : la sagesse, *il* (*effacé*) Mentor.... — 606 : *F.* : Pendant que *le sage* (*effacé*) Mentor.... — 610 : *F.* : sous la figure de Mentor, le couvrant invisiblement de son égide, *Fe.* : couvrant Télémaque invisiblement.... *Fc'.* : (*Comme le texte*). — 615 : *F.* : un rocher *que* (*effacé*) toujours battu.... — 619 : *F.* : vivement piqué de ce que ce vieillard..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 621 : *F.* : il pleuroit de dépit, *il* (*effacé*) et il....

---

1. Voir livre I, ligne 460 et la note.

2. *Dans la même place. A la même place* a fini par prévaloir. L'emploi de *à, en* et *dans* devant des noms de lieu (cf. livre I, ligne 264 et la note) a été l'objet de bien des discussions au XVIIe siècle, sans qu'aucune théorie l'ait définitivement emporté (voir les *Remarques* de Vaugelas, à l'expression *En cour*, avec les observations de Thomas Corneille et de l'Académie française. Voir aussi Rosset, *Entretiens, doutes, critiques et remarques du P. Bouhours*. Grenoble, 1908, pages 136-137, et Brunot, *Histoire de la langue française*, tome III, 2e partie, pages 639-641).

ne put le voir sans gémir, et elle sentit qu'il rouvroit toutes les plaies de son cœur. L'Amour lui dit :

« Vous êtes déesse, et vous vous laissez vaincre par un foible mortel, qui est captif dans votre île! Pourquoi le laissez-vous sortir?

— O malheureux Amour, répondit-elle, je ne veux plus écouter tes pernicieux conseils: c'est toi qui m'as tirée d'une douce et profonde paix, pour me précipiter dans un abîme de malheurs. C'en est fait; j'ai juré par les ondes du Styx que je laisserois partir Télémaque[1]: Jupiter même, le père des dieux, avec toute sa puissance, n'oseroit contrevenir à ce redoutable serment. Télémaque sort de mon île ; sors aussi, pernicieux enfant : tu m'as fait plus de mal que lui ! »

L'Amour, essuyant ses larmes, fit un souris[2] moqueur et malin.

« En vérité, dit-il, voilà un grand embarras! Laissez-moi faire. Suivez votre serment; ne vous opposez point au départ de Télémaque. Ni vos nymphes, ni moi n'avons juré par les ondes du Styx de le laisser partir : je leur inspirerai le dessein de brûler ce vaisseau, que Mentor a fait avec tant de précipitation. Sa diligence, qui nous a

---

Ms. — 624 : *F.* : de son cœur. *Cependant* (*effacé*) L'Amour lui dit.... — 630 : *F.* : d'une profonde paix, *Fc.* : d'une douce et profonde paix. — 633 : *F.* : le père des dieux, ne pourroit pas contrevenir.... *Fc.* : (*Comme le texte*). — 635 : *F.* : sors aussi, *malheur* (*effacé*) pernicieux.... — 637 : *F.* : L'Amour *lui rè* (*effacé*), essuyant ses larmes, *et faisant un* (3 *mots effacés*) fit un.... — 638 : *F.* : et malin : Voilà, dit-il, un grand..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 640 : *F.*: votre serment : *laissez Télém* (*effacé*) ne vous opposez.... — 641 : *F.* : de Télémaque. Vos nymphes n'ont point juré.... *Fc.* : (*Comme le texte*).

---

1. Voir ci-dessus, ligne 455.

2. *Souris* paraît, jusqu'à la fin du XVIIe siècle, avoir été plus employé que *sourire* même en prose et dans le langage familier. Un jeu de scène du *Tartuffe* (II, IV) est ainsi indiqué : « Marianne fait un petit souris. » — Sur *malin*, voir livre IV, ligne 152.

surpris, sera inutile. Il sera surpris lui-même à son tour, 645
et il ne lui restera plus aucun moyen de vous arracher Télémaque. »

Ces paroles flatteuses firent glisser l'espérance et la joie jusqu'au fond des entrailles de Calypso. Ce qu'un zéphyr fait par sa fraîcheur sur le bord d'un ruisseau, 650
pour délasser les troupeaux languissants que l'ardeur de l'été consume, ce discours le fit pour apaiser le désespoir de la déesse. Son visage devint serein, ses yeux s'adoucirent, les noirs soucis qui rongeoient son cœur s'enfuirent pour un moment loin d'elle : elle s'arrêta, elle sou- 655
rit, elle flatta le folâtre Amour : et, en le flattant, elle se prépara de nouvelles douleurs.

L'Amour, content de l'avoir persuadée, alla pour persuader aussi les nymphes, qui étoient errantes et dispersées sur toutes les montagnes, comme un troupeau de 660
moutons que la rage des loups affamés a mis en fuite loin du berger. L'Amour les rassemble et leur dit :

« Télémaque est encore en vos mains ; hâtez-vous de brûler ce vaisseau, que le téméraire Mentor a fait pour s'enfuir. » 665

Aussitôt elles allument des flambeaux ; elles accourent sur le rivage ; elles frémissent ; elles poussent des hurlements ; elles secouent leurs cheveux épars, comme des bacchantes. Déjà la flamme vole ; elle dévore le vaisseau, qui est d'un bois sec et enduit de résine ; des tourbil- 670
lons de fumée et de flamme s'élèvent dans les nues[1].

Ms. — 655 : *FP.* : elle s'arrêta, elle rit, *Pc.* : elle sourit. — 657 : *F.* : de nouvelles fureurs, *Fc.* : de nouvelles douleurs. — 666 : *F.* : elles accourent frémissantes et échevelées sur le rivage. Déjà la flamme vole, *Fc.* : elles accourent sur le rivage, frémissantes et secouant leurs cheveux épars comme des bacchantes. Déjà la flamme vole, *Fc'.* : (*Comme le texte*). — 671 : *S.* : s'envolent dans les nues, *Sc.* : s'élèvent.

---

1. Ainsi dans l'*Énéide* (livre V, 659-663), les femmes troyennes, excitées par une divinité, mettent le feu aux vaisseaux troyens pour

Télémaque et Mentor aperçoivent le feu de dessus le rocher, et entendent les cris des nymphes. Télémaque fut tenté de s'en réjouir; car son cœur n'étoit pas encore guéri, et Mentor remarquoit que sa passion étoit comme 675 un feu mal éteint, qui sort de temps en temps de dessous la cendre et qui repousse de vives étincelles.

« Me voilà donc, dit Télémaque, rengagé dans mes liens ! Il ne nous reste plus aucune espérance de quitter cette île. » 680

Mentor vit bien que Télémaque alloit retomber dans toutes ses foiblesses et qu'il n'y avoit pas un seul moment à perdre. Il aperçut de loin, au milieu des flots, un vaisseau arrêté, qui n'osoit approcher de l'île, parce que tous les pilotes connoissoient que[1] l'île de Calypso étoit 685 inaccessible à tous les mortels. Aussitôt le sage Mentor,

---

Ms. — 672 : *F.* : aperçoivent de dessus le rocher le feu et entendent..., *Fc.* : aperçoivent ce (*ou* le : *douteux*) feu de dessus le rocher, *P.* : (*Le texte*). — 675 : *F.* : guéri et *en* (*effacé*) Mentor.... — 683 : *F.* : un vaisseau qui n'osoit, *Fc.* : un vaisseau arrêté qui n'osoit. — 685 : *F.* : connoissoient l'île de Calypso inaccessible.... *Fc.* : (*Comme le texte*).

V (672) : aperçoivent ce feu.

---

empêcher les guerriers de quitter la Sicile. Fénelon imite même d'assez près, dans ces derniers mots, le texte latin : « L'apparition les frappe de stupeur, puis le délire les entraîne; elles ravissent à grands cris la flamme au foyer domestique ou dépouillent les autels, amoncelant les branchages, les fagots, les torches. Comme un coursier sans frein, le feu se déchaîne à travers les bancs des rameurs, les avirons et le sapin des poupes enduites de couleur. »

Tum vero attonitæ monstris actæque furore,
Conclamant rapiuntque focis penetralibus ignem;
Pars spoliant aras, frondem ac virgulta facesque
Conjiciunt : furit immissis Vulcanus habenis
Transtra per et remos et pictas abiete puppes.

1. *Connoître que*, assez fréquent, au XVIIe siècle, dans le sens de *reconnoître, comprendre, s'apercevoir que...* (« Surpris de cette réponse, je connus bien que j'avois trop fait le janséniste », écrit Pascal dans la *Première Provinciale*) paraît plus rare dans le simple sens de *savoir que...*, qu'il semble avoir ici.

poussant Télémaque, qui étoit assis sur le bord du rocher, le précipite dans la mer et s'y jette avec lui. Télémaque, surpris de cette violente chute, but l'onde amère et devint le jouet des flots. Mais, revenant à lui et voyant 690
Mentor qui lui tendoit la main pour lui aider[1] à nager, il ne songea plus qu'à s'éloigner de l'île fatale.

Les nymphes, qui avoient cru les tenir captifs, poussèrent des cris pleins de fureur, ne pouvant plus empêcher leur fuite. Calypso, inconsolable, rentra dans sa grotte, 695
qu'elle remplit de ses hurlements. L'Amour, qui vit changer son triomphe en une honteuse défaite, s'éleva au milieu de l'air en secouant ses ailes et s'envola dans le bocage d'Idalie[2], où sa cruelle mère l'attendoit. L'enfant, encore plus cruel, ne se consola qu'en riant avec elle de 700
tous les maux qu'il avoit faits.

A mesure que Télémaque s'éloignoit de l'île, il sentoit avec plaisir renaître son courage, et son amour pour la vertu. « J'éprouve, s'écrioit-il parlant à Mentor[3], ce que vous me disiez et que je ne pouvois croire, faute d'expé- 705
rience : on ne surmonte le vice qu'en le fuyant. O mon père, que les dieux m'ont aimé en me donnant votre secours ! Je méritois d'en être privé et d'être abandonné à

Ms. — 693 : *F.* : Les nymphes et l'Amour qui croyoient triompher poussèrent.... *Fc.* : (*Comme le texte*). — 697 : *F.* : honteuse défaite, reprit ses ailes et s'envola, *Fc.* : (*Comme le texte*). — 700 : *F.* : plus cruel, ne se consola..., *Fc.* : plus cruel qu'elle, ne se consola, *Fc'.* : (*Comme F*). — 702 : *F.* : il sentoit renaître, *Fc.* : sentoit avec plaisir.... — 704 : *F.* : à Mentor ce que *je* (*effacé*) vous.... — 706 : *S.* : qu'en fuyant.

---

1. Voir livre III, ligne 581, et la note.
2. Voir livre IV, ligne 256.
3. C'est tout en nageant que Télémaque tient ce discours : invraisemblance dont se raille Faydit (*Télémacomanie*, Conclusion) et que Gueudeville (*Critique du second tome*, page 205) rapproche non sans raison de celle qui a été signalée à la ligne 971 du livre V.

moi-même[1]. Je ne crains plus ni mers, ni vents, ni tempêtes ; je ne crains plus que mes passions. L'amour est lui seul plus à craindre que tous les naufrages. » 710

Ms. — 709 : *F.* : ni la mer, ni les vents, ni les tempêtes. *Fc.*. (*Comme le texte*). — 710 : *F.*: mes passions, *et* (*effacé*) l'amour est lui seul....

1. C'est dans le sens chrétien sans doute qu'il faut entendre cette action de grâces pour lui donner toute sa valeur. Minerve est vraiment ici la figure de la Sagesse divine (cf. livre V, ligne 679, et la note, et livre VII, lignes 470-473). « J'ai senti mille fois, dit ailleurs Fénelon, que je ne pouvois par moi-même ni vaincre mon humeur, ni détruire mes habitudes, ni modérer mon orgueil, ni suivre ma raison, ni continuer de vouloir le bien que j'avois une fois voulu. C'est vous qui donnez cette volonté ; c'est vous qui la conservez pure : sans vous je ne suis qu'un roseau agité par le moindre vent » (*Instruction sur la connoissance de Dieu*).

SEPTIÈME LIVRE[1]

1. Sommaire de l'édition dite de Versailles (1824). — *Mentor et Télémaque s'avancent vers le vaisseau phénicien arrêté auprès de l'île de Calypso : ils sont accueillis favorablement par Adoam, frère de Narbal, commandant de ce vaisseau. Adoam, reconnoissant Télémaque, lui promet aussitôt de le conduire à Ithaque. Il lui raconte la mort tragique de Pygmalion, roi de Tyr, et d'Astarbé, son épouse*[a] *; puis l'élévation de Baléazar, que le tyran son père avoit disgracié à la persuasion de cette femme. Télémaque, à son tour, fait le récit de ses aventures depuis son départ de Tyr. Pendant un repas qu'Adoam donne à Télémaque et à Mentor, Achitoas, par les doux accords de sa voix et de sa lyre, assemble autour du vaisseau les Tritons, les Néréides, toutes les autres divinités de la mer, et les monstres marins eux-mêmes. Mentor, prenant une lyre, en joue avec tant d'art, qu'Achitoas, jaloux, laisse tomber la sienne de dépit. Adoam raconte ensuite les merveilles de la Bétique. Il décrit la douce température de l'air et toutes les richesses de ce pays, dont les peuples mènent la vie la plus heureuse dans une parfaite simplicité de mœurs.*

a. Les mots *son épouse* ne figurent pas dans le sommaire (du livre VIII) de l'édition de 1717, que celui de l'édition de Versailles reproduit à peu près par ailleurs. Ils sont en effet en contradiction avec le terme par lequel le sommaire du livre III (voir page 93) désignait Astarbé, qui y était appelée « maîtresse du tyran ».

SEPTIÈME LIVRE[1]

Le vaisseau qui étoit arrêté, et vers lequel ils s'avançoient, étoit un vaisseau phénicien, qui alloit dans l'Épire[2]. Ces Phéniciens avoient vu Télémaque au[3] voyage

Ms. — *F.* (*sans désignation de livre. Une main moderne a introduit la mention* : Liv. VIII), *P.* (*sans désignation du livre*), *PcS.* : Septième Livre. *Sc.* : Huitième Livre. — 3 : *F.* : avoient vu Mentor et Télémaque, *Fc.* : avoient vu Télémaque.

1. Livre VIII des éditions en 24 livres. Voir ci-dessus Ms.

2. Au nord-ouest de la Grèce, sur la mer Ionienne. — Dans la même scène d'*Andromaque* (I, 1), Racine écrit tour à tour :

> Un destin plus heureux vous conduit *en* Épire.
>
> . . . . . .
>
> En ce calme trompeur, j'arrivai *dans la* Grèce.

Thomas Corneille dans ses *Observations* (1687) sur les *Remarques* de Vaugelas rapporte en l'approuvant une distinction faite par le P. Bouhours, qui prouve précisément que les deux constructions sont également usitées et également correctes : « On met toujours *en* devant les noms de royaumes et de provinces quand on ne leur donne point d'articles : *en France, en Gascogne*; et toujours *dans*, quand ces noms ont un article : *dans la France, dans la Gascogne.* » — Cf. ligne 618 du livre VI, et la note, et ligne 264 du livre I, et la note.

3. Ce qui a été dit de l'emploi de *à, en, dans*, marquant le lieu (voir livre VI, ligne 618, et la note), est vrai aussi de ces prépositions marquant le temps ou diverses circonstances. *Au* notamment est très fréquemment employé comme l'équivalent de *én le*, de même que *aux* tient la place de *es* (= en les) tombé en désuétude. — Molière, dans *les Fourberies de Scapin* (II, VII) écrit tour à tour : « Que diable alloit-il faire dans cette galère ? » et « que diable alloit-il faire à cette galère ? » Cf., dans *les Femmes savantes* (I, II) :

> Nous saurons toutes deux imiter notre mère,...
> Vous, *aux* productions d'esprit et de lumière,
> Moi, *dans celles*, ma sœur, qui sont de la matière.

— Ce *voyage d'Égypte* est celui que les Phéniciens avaient entrepris

d'Égypte ; mais ils n'avoient garde[1] de le reconnoître au milieu des flots. Quand Mentor fut assez près du vaisseau pour faire entendre sa voix, il s'écria d'une voix forte, en élevant sa tête au-dessus de l'eau :

« Phéniciens, si secourables à toutes les nations, ne refusez pas la vie à deux hommes qui l'attendent de votre humanité. Si le respect des dieux vous touche, recevez-nous dans votre vaisseau : nous irons partout où vous irez. »

Celui qui commandoit répondit :

« Nous vous recevrons avec joie ; nous n'ignorons pas ce qu'on doit faire pour des inconnus qui paroissent si malheureux. »

Aussitôt on les reçoit dans le vaisseau.

A peine y furent-ils entrés, que, ne pouvant plus respirer, ils demeurèrent immobiles ; car ils avoient nagé longtemps et avec effort pour résister aux vagues. Peu à peu ils reprirent leurs forces : on leur donna d'autres habits, parce que les leurs étoient appesantis par l'eau qui les avoit pénétrés et qui couloit de tous côtés.

Lorsqu'ils furent en état de parler, tous ces Phéniciens, empressés autour d'eux, vouloient savoir leurs aventures. Celui qui commandoit leur dit :

Ms, — 4 : *F.* : d'Égypte ; *ils furent étonnés de les r* (*effacé*) mais ils.... — 4 : *F.* : de les reconnoître, *Fc.* : de le reconnoître. — 6 : *FP.* : pour faire entendre sa voix, *S.* : pour se faire entendre. — 6 : *F.* : il s'écria *en élevant sa* (3 *mots effacés*) d'une voix forte. — 11 : *F.* : où vous irez. *Un de ces Phéniciens qui avoit souvent admiré la sagesse* (8 *mots effacés*) Celui qui.... — 18 : *F.* : A peine ils furent-ils entrés (*sic*), *P.* : à peine *ils* (*effacé*) y furent-ils entrés. — 23 : *FP.* : de tous côtés, *S.* : de toutes parts. — 25 : *F.* : autour d'eux, *leur* (*effacé*) vouloient savoir....

---

pour aller secourir les sujets révoltés de Bocchoris et au retour duquel Télémaque les avait accompagnés vers Tyr (voir livre II, ligne 547 et suiv., et livre III, ligne 17 et suiv.).

1. *N'avoir garde de*, fréquent dans le sens de « ne pas pouvoir faire une chose, en être bien éloigné » (*Dict. de l'Académie*, 1694).

« Comment avez-vous pu entrer dans cette île d'où vous sortez? Elle est, dit-on, possédée par une déesse cruelle, qui ne souffre jamais qu'on y aborde. Elle est même bordée de rochers affreux, contre lesquels la mer va follement combattre, et on ne pourroit en approcher sans faire naufrage. »

Mentor répondit : « Nous y avons été jetés. Nous sommes Grecs : notre patrie est l'île d'Ithaque, voisine de l'Épire[1], où vous allez. Quand même vous ne voudriez pas relâcher en Ithaque[2], qui est sur votre route, il nous suffiroit que vous nous menassiez dans l'Épire ; nous y trouverons des amis qui auront soin de nous faire faire le court trajet qui nous restera, et nous vous devrons à jamais la joie de revoir ce que nous avons de plus cher au monde. »

Ainsi c'étoit Mentor qui portoit la parole, et Télémaque, gardant le silence, le laissoit parler ; car les fautes qu'il avoit faites dans l'île de Calypso augmentèrent beaucoup sa sagesse. Il se défioit de lui-même ; il sentoit le besoin de suivre toujours les sages conseils de Mentor, et, quand il ne pouvoit lui parler pour lui demander ses avis, du moins il consultoit ses yeux et tâchoit de deviner toutes ses pensées.

Ms. — 32 : *F.* : sans faire naufrage. Aussi est-ce par un naufrage, répondit Mentor, que nous y avons été jetés. Nous sommes Grecs, *P.* : sans faire naufrage, répondit Mentor, que nous y avons été jetés (*sic*). Nous sommes Grecs, *PcS.* : sans faire naufrage. Mentor répondit : « Nous y avons été jetés. Nous sommes Grecs. — 33 : *F.* : Nous sommes Grecs; *nous* (*effacé*) notre patrie est *Ithaque* (*effacé*) l'île d'Ithaque. — 38 : *F.* : faire faire *un si* (*effacé*) le court.... — 44 : *F.* : sa sagesse. *Ce n'était plus ce Télém* (*effacé*) Il se défioit..., *P.* : sa sagesse. Il se défioit..., *Pc.* : sa sagesse *en lui inspirant une grande défiance de lui-même* (9 *mots effacés*) Il se défioit.... — 46 : *F.* : ses avis, il consultoit..., *Fc.* : du moins il consultoit. — 48 : *F.* : ses pensées. *Cep* (*effacé*). Le commandant *ar* (*effacé*) phénicien.

V (32-33) suit *F.*

---

1. A moins de 60 kilomètres au sud.
2. Voir livre I, ligne 264, et la note.

Le commandant phénicien, arrêtant ses yeux sur Télémaque, croyoit se souvenir de l'avoir vu ; mais c'étoit un 50 souvenir confus, qu'il ne pouvoit démêler.

« Souffrez, lui dit-il, que je vous demande si vous vous souvenez de m'avoir vu autrefois, comme il me semble que je me souviens de vous avoir vu. Votre visage ne m'est point inconnu ; il m'a d'abord[1] frappé ; mais je ne sais 55 où je vous ai vu : votre mémoire aidera peut-être la mienne. »

Alors Télémaque lui répondit avec un étonnement mêlé de joie :

« Je suis, en vous voyant, comme vous êtes à mon 60 égard : je vous ai vu, je vous reconnois ; mais je ne puis me rappeler si c'est en Égypte ou à Tyr. »

Alors ce Phénicien, tel qu'un homme qui s'éveille le matin et qui rappelle peu à peu de loin le songe fugitif qui a disparu à son réveil, s'écria tout à coup : 65

« Vous êtes Télémaque, que Narbal prit en amitié lorsque nous revînmes d'Égypte[2]. Je suis son frère, dont il vous aura sans doute parlé souvent. Je vous laissai entre ses mains après l'expédition d'Égypte[3] : il me fallut aller au delà de toutes les mers[4] dans la fameuse 70

Ms. — 52 : *F.* : je vous demande *si vous ne m'avez point vu autrefois* (8 *mots effacés*) si vous vous souvenez.... — 56. : *FP.* : peut-être la mienne. Alors Télémaque lui répondit, *S.* : peut-être la mienne. Télémaque lui répondit. — 58 : *F.* : avec étonnement : Je suis..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 61 : *F* : je vous *reco* (*effacé*) ai vu.... — 62 : *S.* : me souvenir si c'est, *Sc.* : me rappeler si c'est. — 64 : *F.* : et qui rappelle de loin..., *Fc.* : rappelle peu à peu de loin. — 65 : *F.* : qui a disparu, *FcP.* : qui disparoît, *Pc.* : qui a disparu. — 66 : *F.* : que Torbal..., *Fc.* : Nabal, *Fc'.* : Narbal. — 69 : il me fallut aller *dans la* (2 *mots effacés*) au delà de....

---

1. *D'abord,* dès l'abord, « dès le premier instant. » (*Dictionnaire de l'Académie,* 1694).
2. On se rappelle ce personnage. Voir le livre III.
3. Voir ci-dessus la fin de la note de la ligne 3.
4. Entendez : en franchissant la limite occidentale de la Médi-

Bétique[1], auprès des Colonnes d'Hercule[2]. Ainsi je ne fis que vous voir, et il ne faut pas s'étonner si j'ai eu tant de peine à vous reconnoître d'abord.

— Je vois bien, répondit Télémaque, que vous êtes Adoam[3]. Je ne fis presque alors que vous entrevoir ; mais 75 je vous ai connu par les entretiens de Narbal. O quelle joie de pouvoir apprendre par vous des nouvelles d'un homme qui me sera toujours si cher ! Est-il toujours à Tyr? Ne souffre-t-il pas quelque cruel traitement du soupçonneux et barbare Pygmalion? » 80

Adoam répondit en l'interrompant :

« Sachez, Télémaque, que la fortune favorable vous confie à un homme qui prendra toutes sortes de soins de

---

Ms. — 74 : *F.* : que vous êtes *cet Adoam* (2 *mots effacés*) Adoam que je ne fis qu'entrevoir, mais que j'ai tant connu par les entretiens de Torbal, *FcP.* : (*Comme le texte, sauf* [75 : Je ne fis que vous..., *Pc.* : je ne fis presque alors que vous....]). — 79 : *F.* : ne souffre-t-il point, *PS.* : ne souffre-t-il pas. — 79 : *F.* : quelque traitement indigne. *Fc.* : quelque cruel traitement.... — 81 : *F.* : en l'interrompant : Pygmalion n'est plus (92), *Fc.* : (*Comme le texte, sauf* [82 : la fortune *d'une main* (*effacé*) favorable ; 87 : il demanda si le vent qu'on attendoit commençoit à enfler les voiles]), *Fc'PS.* : (*Le texte*).

V (79) : Ne souffre-t-il point.

---

terranée pour pénétrer jusque dans l'Océan inexploré (considéré à l'époque homérique comme entourant la terre). Cf. livre III, ligne 324.

1. Voir, ci-dessous, la note de la ligne 509. — Le nom de Bétique, par lequel les Romains désignèrent ce pays devenu l'une de leurs provinces, est très postérieur à l'époque homérique. Mais qu'Homère ait connu ce pays, « dont les richesses avaient successivement tenté Hercule et les Phéniciens » et qu'il y ait même fait allusion dans un passage de l'*Odyssée* (IV, 563 et suiv.), c'est ce qui paraît assuré à Strabon (I, 1, 4), sur l'autorité duquel Fénelon peut donc se fonder. — Pour l'épithète *fameuse*, voir plus loin, ligne 515.

2. Voir livre III, ligne 122.

3. Personnage imaginaire, comme Joazar (ligne 111), Phadaël (113) et Baléazar (117). Mais ces noms rappellent par leur sonorité ou leur composition d'autres noms sémitiques.

vous. Je vous ramènerai dans l'île d'Ithaque avant que d'aller[1] en Épire, et le frère de Narbal n'aura pas moins 85 d'amitié pour vous que Narbal même. »

Ayant parlé ainsi, il remarqua que le vent qu'il attendoit commençoit à souffler : il fit lever les ancres, mettre les voiles, et fendre la mer à force de rames. Aussitôt il prit à part Télémaque et Mentor pour les entretenir. 90

« Je vais, dit-il, regardant Télémaque, satisfaire votre curiosité. Pygmalion n'est plus : les justes dieux en ont délivré la terre. Comme il ne se fioit à personne, personne ne pouvoit se fier à lui. Les bons se contentoient de gémir et de fuir ses cruautés, sans pouvoir se résoudre à 95 lui faire aucun mal ; les méchants ne croyoient pouvoir assurer leurs vies qu'en finissant la sienne ; il n'y avoit point de Tyrien qui ne fût chaque jour en danger d'être l'objet de ses défiances. Ses gardes mêmes étoient plus exposés que les autres : comme sa vie étoit entre leurs 100 mains, il les craignoit plus que tout le reste des hommes ; sur le moindre soupçon, il les sacrifioit à sa sûreté. Ainsi, à force de chercher sa sûreté, il ne pouvoit plus la trouver. Ceux qui étoient les dépositaires de sa vie étoient dans un péril continuel par sa défiance, et ils ne pouvoient 105 se tirer d'un état si horrible qu'en prévenant, par la mort du tyran, ses cruels soupçons.

« L'impie Astarbé[2], dont vous avez ouï parler si souvent, fut la première à résoudre la perte du roi. Elle aima passionnément un jeune Tyrien fort riche nommé 110

Ms. — 93 : *S.* : personne n'osoit se fier, *Sc.* : ne pouvoit se fier. — 95 : *F.* : ses cruautés ; les méchants..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 102 : *FP.* : sur le moindre soupçon, *S.* : et sur le moindre... — 105 : *FP.* : péril continuel et ils ne pouvoient..., *Pc.* : continuel par sa défiance. — 109 : *F.* : résoudre sa perte, *Fc.* : la perte du roi. — 110 : *F.* : Tyrien fort riche qu'elle espéra mettre..., *Fc.* : (*Comme le texte*).

---

1. Voir la ligne 41 du livre IV, et la note.
2. Voir livre III, ligne 544 et suiv.

Joazar ; elle espéra de [1] le mettre sur le trône. Pour réussir dans ce dessein, elle persuada au roi que l'aîné de ses deux fils, nommé Phadaël, impatient de succéder à son père, avoit conspiré contre lui : elle trouva de faux témoins pour prouver la conspiration. Le malheureux 115 roi fit mourir son fils innocent. Le second, nommé Baléazar, fut envoyé à Samos, sous prétexte d'apprendre les mœurs et les sciences de la Grèce [2], mais en effet [3] parce qu'Astarbé fit entendre au roi qu'il falloit l'éloigner, de peur qu'il ne prît des liaisons avec les mécontents. A 120 peine fut-il parti, que ceux qui conduisoient le vaisseau, ayant été corrompus par cette femme cruelle, prirent leurs mesures pour faire naufrage pendant la nuit ; ils se sauvèrent en nageant jusqu'à des barques étrangères qui les attendoient, et ils jetèrent le jeune prince au fond 125 de la mer [4].

Ms. — 111 : *F.* : sur le trône. Ses amours ne furent ignorées que de Pygmalion qui s'imaginoit qu'elle n'aimeroit.... (128), *Fc.* : sur le trône. Pour réussir dans ce dessein, elle persuada au roi que l'aîné de ses deux fils *avoit* (*effacé*) impatient de succéder à son père avoit conspiré contre lui. Elle trouva de faux témoins pour prouver la conspiration. Le *roi* (*effacé*) malheureux roi fit mourir son fils innocent. Le second fut envoyé à Samos sous prétexte d'apprendre les mœurs et les sciences de la Grèce, mais en effet parce qu'Astarbé fit entendre au roi qu'il falloit l'éloigner de peur qu'il ne prît des liaisons avec les mécontents. A peine fut-il parti que ceux qui conduisoient le vaisseau *fit un naufrage* (*sic*, 3 *mots effacés*) *qu'ils s'e* (*effacé*) corrompus par cette femme cruelle prirent leurs mesures pour faire naufrage. Ils se sauvèrent en nageant jusqu'à des barques étrangères qui les attendoient et le jeune prince fut noyé. Cependant les amours d'Astarbé ne furent ignorées que de Pygmalion, qui s'imaginoit qu'elle n'aimeroit... (128), *Fc'P.* : (*Comme le texte, sauf* [116 : nommé Dinoas, fut envoyé]), *Pc.* : (*Le texte*).

---

1. Voir livre I, ligne 466 et la note.

2. Voir livre V, ligne 302.

3. *En effet*, en réalité. Le *Dictionnaire de l'Académie* (1694) donne cet exemple : « Cela n'est pas en imagination, mais en effet. »

4 Il y a, dans ce passage, comme un vague souvenir du récit que fait Tacite (*Annales*, XIV, v) du naufrage simulé dans lequel les

« Cependant les amours d'Astarbé n'étoient ignorées que de Pygmalion, et il s'imaginoit qu'elle n'aimeroit jamais que lui seul. Ce prince si défiant étoit ainsi plein d'une aveugle confiance pour cette méchante femme : 130 c'étoit l'amour qui l'aveugloit jusqu'à cet excès. En même temps l'avarice[1] lui fit chercher des prétextes pour faire mourir Joazar, dont Astarbé étoit si passionnée : il ne songeoit qu'à ravir les richesses de ce jeune homme.

« Mais, pendant que Pygmalion étoit en proie à la dé- 135 fiance, à l'amour et à l'avarice, Astarbé se hâta de lui ôter la vie. Elle crut qu'il avoit peut-être découvert quelque chose de ses infâmes amours avec ce jeune homme. D'ailleurs elle savoit que l'avarice seule suffiroit pour porter le roi à une action cruelle contre Joazar ; elle con- 140 clut qu'il n'y avoit pas un moment à perdre pour le prévenir. Elle voyoit les principaux officiers[2] du palais prêts à tremper leurs mains dans le sang du roi ; elle entendoit parler tous les jours de quelque nouvelle conjuration ; mais elle craignoit de se confier à quelqu'un par qui elle 145 seroit trahie. Enfin il lui parut plus assuré d'empoisonner Pygmalion.

Ms. — 129 : *F.* : si défiant *av* (*effacé*) étoit ainsi. — 130 : *F.* : pour cette méchante femme ; l'amour l'aveugloit jusques à ce point. Cependant l'avarice..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 132 : *F.* : lui fit chercher *les* (*effacé*) des prêtextes. — 132 : *F.* : pour faire mourir ce jeune Tyrien si riche, *Fc.* : ce jeune et riche Tyrien, *Fc'.* : (*Comme le texte*). — 135 : *F.* : pendant qu'il étoit le jouet de tant de passions, en proie à la défiance..., *Fc* : (*Comme le texte.*) — 140 : *F.* : contre ce jeune homme, *Fc.* : contre Joazar. — 142 : *F.* : prêts à plonger leurs épées dans..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 144 : parler de plusieurs conspirations ; mais elle craignoit..., *Fc.* : (*Comme le texte*).

---

serviteurs de Néron essayèrent de faire périr Agrippine. On sait que le duc de Bourgogne avait étudié particulièrement Tacite, et, au rapport de Fleury (*Portrait de Louis, duc de Bourgogne*), l'avait même traduit tout entier.

1. Voir ligne 458 du livre II, et la note.
2. Voir la ligne 169 du livre II,

« Il mangeoit le plus souvent tout seul avec elle, et apprêtoit lui-même tout ce qu'il devoit manger, ne pouvant se fier qu'à ses propres mains. Il se renfermoit dans 150 le lieu le plus reculé de son palais, pour mieux cacher sa défiance et pour n'être jamais observé quand il préparoit ses repas. Il n'osoit plus chercher aucun des plaisirs de la table[1]; il ne pouvoit se résoudre à manger d'aucune des choses qu'il ne savoit pas apprêter lui-même. 155 Ainsi, non seulement toutes les viandes cuites avec des ragoûts par les cuisiniers, mais encore le vin, le pain, le sel, le lait, et tous les autres aliments ordinaires ne pouvoient être de son usage : il ne mangeoit que des fruits qu'il avoit cueillis lui-même dans son jardin ou des légu- 160 mes qu'il avoit semés et qu'il faisoit cuire. Au reste, il ne buvoit jamais d'autre eau que celle qu'il puisoit lui-

---

Ms. — 148 : *F.* : avec elle, et *accommodoit* (*effacé*) apprêtoit.... — 152 : *F.* : quand il préparoit..., *P.* : quand il préparoit, *S.* : quand il prenoit. — 153 : *F.* : ses repas. *Il les faisoit même avec* (5 *mots effacés*) il n'osoit manger d'aucune des choses..., *Fc.* : (*Comme le texte*), *P.* (*Comme le texte, sauf* [154 : manger d'aucune chose]), *Pc.* : (*Le texte*). — 155 : *F.* : apprêter lui-même ou qui avoient besoin d'etre mélangées de choses préparées par d'autres. Ainsi..., *Fc.* : apprêter lui-même ou qui étoient composées de choses préparées par d'autres. Ainsi..., *Fc'.* : (*Comme le texte*). — 156 : *F.* : Ainsi toutes les viandes cuites par des cuisiniers ne pouvoient être (159), *Fc.* : (*Comme le texte, sauf* [156 : toutes les viandes cuites par des cuisiniers ; 157 : le pain, le sel, l'huile, le lait]), *P.* : (*Comme le texte, sauf* [156 : toutes les viandes cuites par des cuisiniers]), *PcS.* : (*Le texte. Toutefois S. a donné tour à tour* des *et* les cuisiniers, *sans qu'on puisse distinguer quelle est la première leçon et quelle est la correction*). — 160 : *F.* : dans son jardin, ou des gâteaux qu'il faisoit cuire sous la cendre sans aucune pâte levée, ou des œufs qu'il faisoit bouillir ; il ne buvoit jamais..., *Fc.* : (*Comme le texte*).

V (152) suit *F.*; (157) : avec des ragoûts par des cuisiniers, mais encore le vin, le pain, le sel, l'huile, le lait.

---

1. « *Le défiant Cromwell prenoit toutes les précautions possibles pour éviter le poison qu'il craignoit, et telle fut son adresse à cacher cette défiance qu'il la fit passer pour frugalité.* » (*R. 1719.*) — Sur cette interprétation, voir la note de la ligne 171 du livre III.

même dans une fontaine qui étoit renfermée dans un endroit de son palais dont il gardoit toujours la clef. Quoiqu'il parût si rempli de confiance pour Astarbé, il ne 165 laissoit pas de se précautionner [1] contre elle : il la faisoit toujours manger et boire avant lui de tout ce qui devoit servir à son repas, afin qu'il ne pût point être empoisonné sans elle et qu'elle n'eût aucune espérance de vivre plus longtemps que lui. Mais elle prit du contre-poison, qu'une 170 vieille femme, encore plus méchante qu'elle, et qui étoit la confidente de ses amours, lui avoit fourni : après quoi elle ne craignit plus d'empoisonner le roi.

« Voici comment elle y parvint. Dans le moment où ils alloient commencer leur repas, cette vieille dont j'ai 175 parlé fit tout à coup du bruit à une porte. Le roi, qui croyoit toujours qu'on alloit le tuer, se trouble et court à cette porte pour voir si elle est assez bien fermée. La vieille se retire : le roi demeure interdit et ne sachant ce qu'il doit croire de ce qu'il a entendu ; il n'ose pourtant 180 ouvrir la porte pour s'éclaircir. Astarbé le rassure, le flatte, et le presse de manger ; elle avoit déjà jeté du poison dans sa coupe d'or pendant qu'il étoit allé à la porte.

Ms. — 164 : *F.* : gardoit toujours la clef. *Mais la source de cette fontaine, qui venoit d'une montagne voisine de Tyr, fut empoisonnée par une vieille femme qui étoit la* [en surcharge : *principale*] *confidente d'Astarbé. Quand Pygmalion* (29 *mots effacés*). Quoiqu'il parût.... — 167 : *F.* : manger *av* (*effacé*) et boire. — 177 : *FP.* : se trouble et court à cette porte pour voir si elle étoit, *Pc.* : se troubla et court à cette porte pour voir si elle étoit, *Pc'.* : (*Le texte*). — 180 : *F.* : a entendu : cependant il revient. Astarbé le rassure, *Fc.* : (*Comme le texte*). — 181 : *S.* : Astarbé le flatte, le rassure. — 182 : *F.* : de manger : cependant elle avoit jeté un poison, *Fc.* : (*Comme le texte,*) *S.* : de manger : elle avoit jeté.

---

1. *Se précautionner.* Très usité dans le dernier tiers du XVIIe siècle, auquel il ne paraît guère antérieur, ce mot est si familier à Fénelon, que Bossuet l'en a raillé (voir MASSON, *Fénelon et Mme Guyon,* page 103, note 5). Cf., ci-dessous, ligne 367.

Pygmalion, selon sa coutume, la fit boire la première ; elle but sans crainte, se fiant au contre-poison. Pygmalion but aussi, et peu de temps après il tomba dans une défaillance.

« Astarbé, qui le connoissoit capable de la tuer sur le moindre soupçon, commença à déchirer ses habits, à arracher ses cheveux et à pousser des cris lamentables. Elle embrassoit le roi mourant ; elle le tenoit serré entre ses bras ; elle l'arrosoit d'un torrent de larmes, car les larmes ne coûtoient rien à cette femme artificieuse. Enfin, quand elle vit que les forces du roi étoient épuisées et qu'il étoit comme agonisant, dans la crainte qu'il ne revînt et qu'il ne voulût la faire mourir avec lui, elle passa des caresses et des plus tendres marques d'amitié à la plus horrible fureur : elle se jeta sur lui, et l'étouffa. Ensuite elle arracha de son doigt l'anneau royal, lui ôta le diadème, et fit entrer Joazar, à qui elle donna l'un et l'autre.

« Elle crut que tous ceux qui avoient été attachés à elle[1] ne manqueroient pas de suivre sa passion et que son amant seroit proclamé roi. Mais ceux qui avoient été les plus empressés à lui plaire étoient des esprits bas et mercenaires, qui étoient incapables d'une sincère affection ; d'ailleurs ils manquoient de courage, et craignoient les ennemis qu'Astarbé s'étoit attirés ; enfin ils craignoient encore plus la hauteur, la dissimulation et la cruauté de

---

Ms. — 191 : *F.* : elle le tenoit *entre* (*effacé*) serré entre ses bras. — 204 : *F.* : étoient des *gens* (*effacé*) esprits bas. — 206 : *F.* : d'ailleurs ils craignoient la hauteur, la dissimulation (208), *FcP.* : d'ailleurs ils manquoient de courage, ils craignoient la hauteur, la dissimulation, *Pc.* : (*Le texte*).

---

1. Construction archaïque usitée surtout, au XVIIe siècle, nous l'avons remarqué (note de la ligne 549 du livre VI), avec *parler*. Voir Brunot, *Histoire de la langue française*, tome II, page 416, et tome III, page 482.

cette femme impie : chacun, pour sa propre sûreté, désiroit qu'elle périt. 210

« Cependant tout le palais est plein d'un tumulte affreux ; on entend partout les cris de ceux qui disent : « Le roi est mort. » Les uns sont effrayés ; les autres courent aux armes : tous paraissent en peine des suites, mais ravis de cette nouvelle. La renommée la fait voler 215 de bouche en bouche dans toute la grande ville de Tyr, et il ne se trouve pas un seul homme qui regrette le roi ; sa mort est la délivrance et la consolation de tout le peuple.

« Narbal, frappé d'un coup si terrible, déplora en homme de bien le malheur de Pygmalion, qui s'étoit 220 trahi lui-même en se livrant à l'impie Astarbé et qui avoit mieux aimé être un tyran terrible et monstrueux que d'être, selon le devoir d'un roi[1], le père de son peuple. Il songea au bien de l'État et se hâta de rallier tous les gens de bien pour s'opposer à Astarbé, sous laquelle on auroit 225 vu un règne encore plus dur que celui qu'on voyoit finir.

« Narbal savoit que Baléazar ne fut point[2] noyé quand on le jeta dans la mer. Ceux qui assurèrent à Astarbé

Ms. — 215 : *F.* : de cette nouvelle. *Elle se répand* (3 *mots effacés*) La renommée.... — 222 : *F.* : un tyran terrible qu'un bon roi, père de son peuple, *Fc.* : un tyran terrible et monstrueux, que d'être un bon roi, père..., *FcP.* : (*Le texte*), *S.* : un tyran *terrible et* (2 *mots effacés*) monstrueux, que d'être.... — 223. *Pc* : selon *son* (*effacé*) le devoir... — 223 : *F.* : de son peuple. *Mais* (*effacé*) il songea. — 225 : *F.* : à Astarbé, *qui all* (*effacé*) sous laquelle.... — 226 : *F.* : qu'on voyoit finir. Dinoas ne fut point noyé quand on le jeta dans la mer, et ceux qui assurèrent à Astarbé qu'il étoit mort, le firent *pour* (*effacé*) croyant qu'il l'étoit, *FcP.* : qu'on voyoit finir. Baléazar ne fut point... (*La suite comme F.*), *Pc.* : (*Le texte*).

V (222) suit *S.*

---

1. Voir les notes des lignes 52 et 135 du livre II.

2. Il faut, de toute nécessité, *n'avoit point été*. Mais ne *fut point* était correct dans la rédaction primitive de Fénelon (voir Ms. 226), et c'est par inadvertance que ces mots ont été conservés dans la phrase remaniée.

qu'il étoit mort parlèrent ainsi croyant qu'il l'étoit ; mais, à la faveur de la nuit, il s'étoit sauvé en nageant, et des 230 pêcheurs de Crète, touchés de compassion, l'avoient reçu dans leurs barques. Il n'avoit pas osé retourner dans le royaume de son père, soupçonnant qu'on avoit voulu le faire périr et craignant autant la cruelle jalousie de Pygmalion que les artifices d'Astarbé. Il demeura longtemps 235 errant et travesti sur les bords de la mer[1], en Syrie, où les pêcheurs crétois l'avoient laissé ; il fut même obligé de garder un troupeau pour gagner[2] sa vie. Enfin il trouva moyen de faire savoir à Narbal l'état où il étoit ; il crut pouvoir confier son secret et sa vie à un homme d'une 240 vertu si éprouvée. Narbal, maltraité par le père, ne laissa pas d'aimer le fils et de veiller pour ses intérêts : mais il n'en prit soin que pour l'empêcher de manquer jamais à

Ms. — 231 : *FPS.* : pêcheurs de Crète, *Sc.* : marchands de Crète.... — 231 : *F.* : de Crète, l'avoient reçu,... *Fc.* : (*Comme le texte*). — 234 : *F.* : jalousie de *son* (*effacé*) Pygmalion *et* (*effacé*) que les.... — 236 : *F.* : errant et travesti..., *Fc.* : errant, inconnu et travesti, *Fc'.* : errant et travesti. — 237 : *Sc.* : les marchands crétois. — 237 : *F.* : même contraint, *Fc.* : obligé.... — 238 : *F.* : il trouva moyen d'écrire à Narbal *et il crut que la vertu de cet homme lui devoit* (*ces deux derniers mots effacés*) *étoit* (*ce mot effacé*) *Puis* (*tout ce qui suit le mot* Narbal *effacé*) et il crut pouvoir confier sa vie à un homme..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 241 : *F.* : ne laissa pas de prendre soin du fils, mais il n'en prit soin..., *Fc.* : (*Comme le texte*).

V (231 et 237) suit *Sc.* La correction, en effet, dans *S*, est de la même main que le texte et paraît avoir été introduite sur l'indication de l'auteur.

---

1. « *Baléozar est ici la figure de Charles II, roi d'Angleterre, qui, après la mort de son père et après avoir perdu contre Cromwell la bataille de Worcester, se réfugia en France, non sans avoir été longtemps errant sur les bords de la mer, où il n'évita d'être reconnu qu'à la faveur de plusieurs déguisements.* » (*R. 1719.*) — Sur les faits que rappelle l'éditeur de 1719, voir Voltaire, *Essai sur les mœurs*, CLXXXI. Ces faits d'ailleurs datent de 1651 : ils sont donc de près d'un demi-siècle antérieurs au *Télémaque*, et on serait surpris que Fénelon eût eu véritablement le dessein d'y faire ici allusion.

2. Voir livre III, ligne 163, et la note.

ce qu'il devoit à son père, et il l'engagea à souffrir patiemment sa mauvaise fortune. 245

« Baléazar avoit mandé à Narbal : « Si vous jugez que « je puisse vous aller trouver, envoyez-moi un anneau d'or, « et je comprendrai aussitôt qu'il sera temps de vous aller « joindre. » Narbal ne jugea point à propos, pendant la vie de Pygmalion, de faire venir Baléazar[1] ; il auroit tout ha- 250 sardé pour la vie du prince et pour la sienne propre[2], tant il étoit difficile de se garantir des recherches rigoureuses de Pygmalion. Mais aussitôt que ce malheureux roi eut fait une fin digne de ses crimes, Narbal se hâta d'envoyer l'anneau d'or[3] à Baléazar. Baléazar partit aus- 255 sitôt et arriva aux portes de Tyr dans le temps que toute la ville étoit en trouble pour savoir qui succéderoit à Pygmalion. Baléazar fut aisément reconnu par les principaux Tyriens et par tout le peuple. On l'aimoit, non pour

---

Ms. — 244 : *F.* : à son père. Dinoas avoit mandé à Narbal, *Fc.* : à son père. Il l'engagea à demeurer éloigné du royaume et à souffrir patiemment sa mauvaise fortune. Baléazar avoit mandé à Narbal : *Fc'.* : (*Comme le texte*). — 247 : *F.* : envoyez un anneau, *Fc.* : envoyez- moi.... — 250 : *F.* : faire venir Dinoas ; *Fc.* : faire venir Baléazar. — 255 : *F.* : l'anneau à Dinoas, Dinoas partit, *Fc.* : l'anneau d'or à Baléazar. Baléazar partit. — 258 : *F.* : Dinoas fut aisément, *Fc.* : Baléazar...

---

1. « *Le général Monck attendit la mort de Cromwell pour exécuter ce qu'il méditoit depuis longtemps en faveur de Charles II. Alors, se voyant la force en mains, il envoya avertir ce prince, qui s'étoit rendu à Bréda. Le reste du récit convient parfaitement à ce qui lui arriva à son retour à Londres.* » (*R. 1719.*) — Cette dernière phrase est expliquée par la note de la ligne 265.

2. Entendez, semble-t-il : en agissant ainsi, il se serait exposé à tous les hasards, risquant à la fois la vie du prince et la sienne propre (*pour* = pour ce qui est de..., en ce qui touche...).

3. Faydit (*Télémacomanie*, Conclusion, page 452) raille, non sans raison, cette histoire d'*anneau royal*, qu'il rapproche de l'épisode de l'*Astrate* de Quinault dont Boileau s'est moqué dans sa Satire III. Elle évoque également le souvenir de la légende de Childéric, père de Clovis, racontée par Grégoire de Tours (II, 12).

l'amour du feu roi son père, qui étoit haï universellement, mais à cause de sa douceur et de sa modération. Ses longs malheurs mêmes lui donnoient je ne sais quel éclat[1] qui relevoit toutes ses bonnes qualités et qui attendrissoit tous les Tyriens en sa faveur.

« Narbal assembla les chefs du peuple[2], les vieillards qui formoient le conseil et les prêtres de la grande déesse de Phénicie[3]. Ils saluèrent Baléazar comme leur roi et le firent proclamer par des hérauts. Le peuple répondit par mille acclamations de joie.

« Astarbé les entendit du fond du palais, où elle étoit renfermée[4] avec son lâche et infâme Joazar. Tous les méchants dont elle s'étoit servie pendant la vie de Pygmalion l'avoient abandonnée ; car les méchants craignent les méchants, s'en défient et ne souhaitent point de les voir en crédit. Les hommes corrompus connoissent combien leurs semblables abuseroient de l'autorité et quelle seroit leur violence. Mais pour les bons, les méchants s'en

---

Ms. — 260 : *F.* : qui étoit *dèt* (*effacé*) haï.... — 262 : *F.* : ses malheurs mêmes, *Fc.* : ses longs malheurs mêmes. — 267 : *F.* : ils saluèrent Dinoas, *Fc.* : ... Baléazar. — 270 : *F.* : les entendit du palais..., *Fc.* : du fond du palais. — 273 : *FP.* : abandonnée ; c'est que les méchants..., *Pc.* : car les méchants. — 274 : *F.* : de les voir en autorité. Mais pour les bons (277), *Fc.* : de les voir en autorité, parce qu'ils connoissent combien ils en abuseroient et quels maux ils feroient, *Fc'P.* : de les voir en autorité parce qu'ils connoissent combien ils en abuseroient et quelle seroit leur violence, *Pc.* : (*Le texte*).

---

1. On a rappelé ici le vers de la *Phèdre* de Racine (II, v) :

Tes malheurs te prêtoient encor de nouveaux charmes.

2. « *Le rétablissement de Charles II se fit de même par une délibération libre du Parlement.* » (*R. 1719.*)

3. Celle que les Grecs appelèrent Astarté et qu'ils assimilèrent à leur *Aphrodite* (la *Vénus* des Latins). — Il semble que Fénelon imagine là une espèce de réunion d' « États généraux », composés de représentants du tiers-état, de sénateurs et de représentants du clergé.

4. Voir la ligne 526 du livre II. Cf. ci-dessus, lignes 150 et 163.

accommodent mieux, parce qu'au moins ils espèrent de[1] trouver en eux de la modération et de l'indulgence. Il ne restoit plus autour d'Astarbé que certains complices de 280 ses crimes les plus affreux, et qui ne pouvoient attendre que le supplice.

« On força le palais : ces scélérats n'osèrent pas résister longtemps et ne songèrent qu'à s'enfuir. Astarbé, déguisée en esclave, voulut se sauver dans la foule ; mais 285 un soldat la reconnut : elle fut prise, et on eut bien de la peine à empêcher qu'elle ne fût déchirée par le peuple en fureur. Déjà on avoit commencé à la traîner dans la boue ; mais Narbal la tira des mains de la populace.

« Alors elle demanda à parler à Baléazar, espérant de 290 l'éblouir par ses charmes et de lui faire espérer[2] qu'elle lui découvriroit des secrets importants. Baléazar ne put refuser de l'écouter. D'abord elle montra, avec sa beauté, une douceur et une modestie capable[3] de toucher les cœurs les plus irrités. Elle flatta Baléazar par les louanges 295 les plus délicates et les plus insinuantes; elle lui représenta combien Pygmalion l'avoit aimée; elle le conjura par ses cendres d'avoir pitié d'elle ; elle invoqua les dieux,

---

Ms. — 286 : *F.* : elle fut prise, *et dans le moment qu'elle n'eut plus aucun* (10 *mots effacés*). Alors elle demanda à parler (290), *Fc.* : (*Comme le texte*). — 292 : *F.* : Baléazar *l'écouta* [en surcharge : *et*] *remarqua avec horreur tous ses artifices, l'interrompit quand elle commença* (14 *mots effacés*) ne put refuser. — 295 : *F.* : cœurs les plus *endurcis* (*effacé*) irrités. Mais elle n'oublia rien (301), *Fc.* : cœurs les plus irrités. D'abord elle le flatta par les louanges les plus touchantes. Elle lui représenta combien Pygmalion l'avoit aimée ; elle le conjura par ses cendres d'avoir pitié d'elle, elle invoqua les dieux, comme si elle les eût sincèrement adorés. Elle versa des torrents de larmes. Elle se jeta à ses genoux. Mais elle n'oublia rien, *Fc'.* : (*Comme le texte, sauf* [297 : elle le conjura *en pleurant* (2 *mots effacés*) par ses cendres]).

---

1. Voir livre I, ligne 466, et la note. — Cf. encore ci-dessus ligne 111, et, un peu plus bas, lignes 290 et 308.

2. *Espérant de lui faire espérer* : négligence.

3. *Capable*, au singulier. Sur cette orthographe, voir livre II, ligne 451, et la note.

comme si elle les eût sincèrement adorés; elle versa des torrents de larmes; elle se jeta aux genoux[1] du nouveau 300
roi : mais ensuite elle n'oublia rien pour lui rendre suspects et odieux tous ses serviteurs les plus affectionnés. Elle accusa Narbal d'être entré dans une conjuration contre Pygmalion et d'avoir essayé de suborner les peuples pour se faire roi au préjudice de Baléazar : elle ajouta 305
qu'il vouloit empoisonner ce jeune prince. Elle inventa de semblables calomnies contre tous les autres Tyriens qui aiment la vertu ; elle espéroit de trouver dans le cœur de Baléazar la même défiance et les mêmes soupçons qu'elle avoit vus dans celui du roi son père. Mais Baléazar, ne 310
pouvant plus souffrir la noire malignité de cette femme, l'interrompit et appela des gardes. On la mit en prison ; les plus sages vieillards furent commis pour examiner toutes ses actions.

« On découvrit avec horreur qu'elle avoit empoisonné 315
et étouffé Pygmalion ; toute la suite de sa vie parut un enchaînement continuel de crimes monstrueux. On alloit la condamner au supplice qui est destiné à punir les grands crimes dans la Phénicie : c'est d'être brûlé à petit feu ; mais quand elle comprit qu'il ne lui restoit plus aucune 320
espérance, elle devint semblable à une Furie sortie de l'enfer ; elle avala du poison qu'elle portoit toujours sur elle pour se faire mourir, en cas qu'on voulût lui faire souffrir de longs tourments[2]. Ceux qui la gardèrent aper-

---

Ms. — 303 : *F.* : Narbal d'avoir eu part à une conjuration..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 311 : *F.* : de cette femme, appela des gardes, *Fc.* : l'interrompit et appela.... — 313 : *F.* : examiner tous ses crimes. On découvrit *qu'elle* (*effacé*) le dernier qui étoit la mort du roi et toute la suite..., *Fc.* : (*Comme le texte*).

---

1. *Genoux*. Telle est bien ici l'orthographe des manuscrits (cf. livre XI, ligne 672, et voir, au contraire, la note de la ligne 178 du livre IV).

2. Il ne semble pas qu'on doive trouver nécessairement entre ce qui est dit ici et ce qui a été dit plus haut (lignes 170-173) la contradiction que Gueudeville (*Critique du second tome*, page 245) a relevée.

çurent[1] qu'elle souffroit une violente douleur : ils voulu- 325
rent la secourir ; mais elle ne voulut jamais leur répondre, et elle fit signe qu'elle ne vouloit aucun soulagement.

« On lui parla des justes dieux, qu'elle avoit irrités[2] : au lieu de témoigner la confusion et le repentir que ses fautes méritoient, elle regarda le ciel avec mépris et arro- 330
gance, comme pour insulter aux dieux. La rage et l'impiété étoient peintes sur son visage mourant : on ne voyoit plus aucun reste de cette beauté qui avoit fait le malheur de tant d'hommes. Toutes ses grâces étoient effacées : ses yeux éteints rouloient dans sa tête et je- 335
toient des regards farouches ; un mouvement convulsif agitoit ses lèvres et tenoit sa bouche ouverte d'une horrible grandeur ; tout son visage, tiré et rétréci, faisoit des grimaces hideuses[3] ; une pâleur livide et une froideur mortelle avoit[4] saisi tout son corps. Quelquefois elle sembloit 340
se ranimer, mais ce n'étoit que pour pousser des hurlements. Enfin elle expira, laissant remplis d'horreur et d'effroi tous ceux qui la virent. Ses mânes[5] impies descen-

---

Ms. — 332 : *FP.* : son visage agonisant, *Pc.* : visage mourant. — 333 : *F.* : qui avoit *charmé* (*effacé*) fait le.... — 338 : *F.* : des grimaces hideuses. Quelquefois elle..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 343 : *F.* : la virent. *Son âme* (2 *mots effacés*) Ses mânes descendirent..., *Fc.* : Ses mânes impies....

---

1. Voir livre I, ligne 192, et la note.

2. On voit qu'ici encore Fénelon représente les choses d'une manière à peu près conforme aux habitudes d'une société chrétienne. On fait venir un prêtre auprès du chrétien mourant pour lui parler de Dieu et de sa justice ; et, d'autre part, c'est un développement fort ordinaire, dans les œuvres des écrivains ou des orateurs religieux, que la description de la mort de l'impie. C'est ce tableau que Fénelon reproduit ici à son tour.

3. « Ne voyez-vous pas sur son front le caractère d'un réprouvé ? » dit Bossuet plus sobrement dans son sermon sur l'*Impénitence finale* (III).

4. Sur le verbe au singulier, voir livre II, ligne 451, et la note.

5. Voir livre I, ligne 383 et la note.

dirent sans doute dans ces tristes lieux où les cruelles[1] Danaïdes puisent éternellement de l'eau dans des vases 345 percés, où Ixion tourne à jamais sa roue, où Tantale, brûlant de soif, ne peut avaler l'eau qui s'enfuit de ses lèvres, où Sisyphe roule inutilement un rocher qui retombe sans cesse, et où Titye sentira éternellement, dans ses entrailles toujours renaissantes, un vautour qui les 350 ronge[2].

« Baléazar, délivré de ce monstre, rendit grâces aux dieux par d'innombrables sacrifices. Il a commencé son règne[3] par une conduite toute[4] opposée à celle de Pygmalion. Il s'est appliqué à faire refleurir le commerce, qui 355 languissoit tous les jours de plus en plus[5] : il a pris les conseils de Narbal pour les principales affaires, et n'est pourtant point gouverné par lui[6] ; car il veut tout voir

---

Ms. — 348 : *F.* : qui retombe toujours et où Prométhée sentira éternellement ses entrailles déchirées par un vautour. Baléazar.... *Fc.* : (*Comme le texte*). — 353 : *F.* : Il commence. *Fc.* : Il a commencé. — 354 : *S.* : tout à fait opposée, *Sc.* : toute opposée. — 357 : *F.* : pour les principales affaires. Il est aimé des peuples (361), *Fc.* : (*Comme le texte*).

---

1. *Cruelles :* allusion au crime pour lequel elles sont punies dans les enfers. On sait que les filles de Danaüs, à l'exception d'une seule (elles étaient cinquante), tuèrent leurs époux la première nuit de leurs noces (Virgile, *Énéide*, X, 497-498).

2. Cette énumération des principaux suppliciés des Enfers païens reproduit celle des *Métamorphoses* d'Ovide (IV, 457-463). Toutefois Fénelon se souvient encore, pour les Danaïdes, Sisyphe et Titye, de Lucrèce (III, 997 et suiv., 1013-1015, 1022-1023) et pour Titye, de Virgile (VI, 596-600).

3. « *Tout ce qui suit convient assez au roi Charles II, qui, instruit par ses propres malheurs et par ceux de son père, avoit appris à user de modération.* » (*R. 1719.*)

4. Voir livre VI, ligne 439, et la note.

5. Voir livre III, lignes 403-426.

6. « Il n'est point permis de n'écouter et de ne croire qu'un certain nombre de gens. Ils sont certainement hommes ; et, quand ils seroient incorruptibles, du moins ils ne sont pas infaillibles. Quelque

par lui-même. Il écoute tous les différents avis qu'on veut lui donner et décide ensuite sur ce qui lui paroît le 360
meilleur. Il est aimé des peuples. En possédant les cœurs, il possède plus de trésors que son père n'en avoit amassé par son avarice cruelle; car il n'y a aucune famille qui ne lui donnât tout ce qu'elle a de bien, s'il se trouvoit dans une pressante nécessité[1] : ainsi, ce qu'il leur laisse 365
est plus à lui que s'il le leur ôtoit. Il n'a pas besoin de se

---

Ms. — 365 : *F.* : pressante nécessité. Il n'a pas besoin..., *Fc.* : (*Comme le texte*).

---

confiance que vous ayez en leurs lumières et en leur vertu, vous êtes obligé d'examiner s'ils ne sont point trompés par d'autres ou s'ils ne s'entêtent point. Toutes les fois que vous vous livrerez à une seule personne..... vous vous exposez volontairement à être trompé et à faire des injustices » (*Examen de conscience,* XXXV). — On rapprochera également de ce passage certains reproches de Fénelon dans sa fameuse *Lettre à Louis XIV* : « Il est vrai que vous avez été jaloux de l'autorité.... mais, pour le fond, chaque ministre a été le maître dans l'étendue de son administration. Vous avez cru gouverner, parce que vous avez réglé les limites entre ceux qui gouvernoient. Ils ont bien montré au public leur puissance.... Ils ne vous ont parlé que pour écarter de vous tout mérite qui pouvoit leur faire ombrage. » — Cf. également Saint-Simon, *Mémoires,* édition De Boislisle, tome XXVIII, page 8 et pages 45-49.

1. Est-ce une allusion aux mesures financières qui furent prises à la fin de 1689 pour subvenir aux dépenses de la guerre de la ligue d'Augsbourg? Et, si c'est une allusion, comment faut-il la comprendre? Fénelon pense-t-il à l'édit du 14 décembre 1689 (voir la fin de la note de la ligne 86 du livre V), qui limitait l'usage des objets en métaux précieux et veut-il faire entendre que les grands seigneurs, à qui on demandait le sacrifice de leurs meubles d'argent, le firent, à l'exemple du roi lui-même, avec empressement? Telle est probablement sa pensée, d'autant plus que cette mesure, qui eut d'ailleurs des résultats désastreux et anéantit des chefs-d'œuvre artistiques sans grand profit pour le Trésor[a], devait lui agréer par son

a. Voir sur ce point, *Mémoires* du marquis de Sourches, III, page 181; ceux de Saint-Simon, édit. De Boislisle, tome XVII, page 407; Voltaire, *Siècle de Louis XIV,* chap. XXX.

précautionner[1] pour la sûreté de sa vie ; car il a toujours autour de lui la plus sûre garde, qui est l'amour des peuples. Il n'y a aucun de ses sujets qui ne craigne de le perdre et qui ne hasardât sa propre vie pour conserver 370 celle d'un si bon roi. Il vit heureux, et tout son peuple est heureux avec lui : il craint de charger trop ses peuples[2] ; ses peuples craignent de ne lui offrir pas une assez grande partie de leurs biens[3]. Il les laisse dans l'abondance, et cette abondance ne les rend ni indociles ni inso- 375

Ms. — 367 : *F.* : la sûreté de sa vie, car il n'y a aucun de ses sujets..., *Fc.* : car il est toujours gardé de la plus sûre garde qui est l'amour des peuples. Il n'y a aucun..., *Fc'.* : (*Comme le texte*). — 373 : *F.* : ne lui offrir pas assez sur leurs biens. *Fc.* : (*Comme le texte*).

caractère de loi somptuaire. Toutefois on peut songer à une autre interprétation : Fénelon pense peut-être à l'ensemble des expédients financiers auxquels le gouvernement eut alors recours, hausse du taux des monnaies, conversion de rentes, émission de papier-monnaie, et, les condamnant dans son esprit, il y oppose ce qu'il imagine des sujets du bon roi Baléazar. — Voir cependant encore, ci-dessous la note de la ligne 374.

1. Voir ci-dessus, ligne 166.

2. « Avez-vous examiné à fond les vrais besoins de l'État, pour les comparer avec l'inconvénient des taxes, avant de charger vos peuples ? » (*Examen de conscience*, XIV). — Voir, par contraste, les sanglants reproches adressés, sur le même point, au roi par Fénelon, dans sa *Lettre à Louis XIV*.

3. Dans l'*Examen de conscience* (XIV), Fénelon parle aussi de « secours » qui seraient « donnés » au roi « par la pure affection de ses peuples ». Ces formules sentimentales ne doivent pas nous égarer sur les vues très précises et très pratiques qu'elles recouvrent. L'idéal en matière d'impôt est, pour Fénelon, la contribution consentie par les États provinciaux. Les *pays d'État*, comme le Languedoc, jouissaient, à l'exclusion des autres provinces, du privilège de voter, répartir et percevoir l'impôt. Fénelon était d'avis (*Plans de gouvernement*, II, III) d'établir des « états particuliers dans toutes les provinces, comme en Languedoc : on n'y est pas moins soumis qu'ailleurs, ajoutait-il, on y est moins épuisé ». Il voyait là un moyen de mettre fin à tous les impôts perçus par les « fermiers du roi ou traitants », impôts « ruineux », « arbitraires » et qui s' « éternisent ». — Des vues analogues sont développées dans le Mémoire attribué à

lents[1] : car ils sont laborieux, adonnés au commerce, fermes à conserver la pureté des anciennes lois. La Phénicie est remontée au plus haut point de sa grandeur et de sa gloire. C'est à son jeune roi qu'elle doit tant de prospérités. 380

« Narbal gouverne sous lui. O Télémaque, s'il vous voyoit maintenant, avec quelle joie vous combleroit-il de présents ! Quel plaisir seroit-ce pour lui de vous renvoyer magnifiquement dans votre patrie ! Ne suis-je pas heureux de faire ce qu'il voudroit pouvoir faire lui-même et d'aller 385 dans l'île d'Ithaque mettre sur le trône le fils d'Ulysse, afin qu'il y règne aussi sagement que Baléazar règne à Tyr ? »

Après qu'Adoam eut parlé ainsi, Télémaque, charmé de l'histoire que ce Phénicien venoit de raconter et plus 390 encore des marques d'amitié qu'il en[2] recevoit dans son

Ms. — 390 : *F.* : de l'histoire qu'il venoit..., *Fc.* : que ce Phénicien venoit.... — 391 : *F.* : marques d'amitié qu'il lui donnoit, *Fc.* : marques d'amitié d'Adoam, *Fc'.* : marques d'amitié qu'il en recevoit.

Saint-Simon sur les *Projets de gouvernement du duc de Bourgogne* (publié par P. Mesnard, Paris, 1860, pages 3-10).

1. Allusion à une théorie qui paraît avoir été répandue en France jusque dans la première moitié du XVIIe siècle : « C'est une maxime d'État en France, écrit l'ambassadeur d'Angleterre en 1609, que le peuple doit être abattu et découragé par les exactions et l'oppression ; car autrement il serait disposé à la révolte » (Cité par Hanotaux, *Histoire du Cardinal de Richelieu*, tome I, p. 482). Même idée chez Richelieu (Lavisse, *Histoire de France*, tome VI, deuxième partie, III, XI, 5 ; Taine, *Ancien régime*, V, I, 4). Fénelon avait déjà témoigné de son antipathie pour une telle doctrine en la prêtant, dans ses *Dialogues des morts*, au brutal Romulus, dont il met la « gloire » bien au-dessous de celle du « sage et pacifique » Numa. A Numa, qui se vante d'avoir fait régner avec lui la paix et d'avoir répandu partout l'abondance : « Cette paix et cette abondance, répond Romulus, ne servent qu'à enorgueillir les peuples, qu'à les rendre indociles à leur roi et qu'à les amollir. » — Voir encore les notes des lignes 443 du livre XI et 514 du livre XIV.

2. Voir ligne 480 du livre II, et la note.

malheur, l'embrassa tendrement. Ensuite Adoam lui demanda par quelle aventure il étoit entré dans l'île de Calypso. Télémaque lui fit, à son tour, l'histoire de son départ de Tyr, de son passage dans l'île de Chypre, de 395
la manière dont il avoit retrouvé Mentor, de leur voyage en Crète, des jeux publics pour l'élection d'un roi après la fuite d'Idoménée, de la colère de Vénus, de leur naufrage, du plaisir avec lequel Calypso les avoit reçus, de la jalousie de cette déesse contre une de ses nymphes, et 400
de l'action de Mentor, qui avoit jeté son ami dans la mer, dès qu'il vit le vaisseau phénicien[1].

Après ces entretiens, Adoam fit servir un magnifique repas, et, pour témoigner une plus grande joie, il rassembla tous les plaisirs dont on pouvoit jouir[2]. Pendant 405
le repas, qui fut servi par de jeunes Phéniciens vêtus de blanc et couronnés de fleurs, on brûla les plus exquis parfums de l'Orient. Tous les bancs de rameurs étoient pleins de joueurs de flûte. Achitoas[3] les interrompoit de temps en temps par les doux accords de sa voix et de sa 410
lyre, dignes d'être entendus à la table des dieux et de ravir les oreilles d'Apollon même. Les Tritons, les

---

Ms. — 399 : *F.* : les avoit reçus, de sa jalousie contre une..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 401 : *FP.* : dans la mer, dans le moment qu'il vit..., *Pc.* : dès qu'il vit.... — 403 : *F.* : Après ces entretiens, fit (*sic*) préparer des lits, servir un magnifique repas, *Fc.* : (*Comme le texte*). — 405 : *F.* : dont on pouvoit jouir sur la mer. Pendant le repas, *Fc.* : (*Comme le texte*). — 406 : *F.* : de jeunes Phéniciens couronnés de fleurs..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 410 : *F.* : de temps en temps pour faire entendre les doux accords..., *Fc.* : de temps en temps par les doux accords....

---

1. Ingénieux résumé des livres III-VI. — Après *qui avoit jeté* nous écririons plutôt aujourd'hui *dès qu'il avoit vu*. La phrase de Fénelon témoigne du peu de sûreté qu'ont encore pour lui ces règles de concordance. Cf. la ligne 777 du livre V, et la note.

2. Par opposition sans doute à la « folle joie » que Télémaque avait vue se déchaîner dans le vaisseau chyprien (livre IV, ligne 194 et suiv.).

3. Le personnage est imaginaire et le nom même n'a pas été usité en Grèce : il ne paraît pas d'ailleurs présenter de sens.

Néréides, toutes les divinités qui obéissent à Neptune[1], les monstres marins mêmes sortoient de leurs grottes humides et profondes pour venir en foule autour du vais- 415
seau, charmés par cette mélodie. Une troupe de jeunes Phéniciens d'une rare beauté, et vêtus de fin lin plus blanc que la neige, dansèrent longtemps les danses de leur pays, puis celles d'Égypte et enfin celles de la Grèce. De temps en temps des trompettes faisoient retentir l'onde 420
jusqu'aux rivages éloignés. Le silence de la nuit, le calme de la mer, la lumière tremblante de la lune répandue sur la face des ondes[2], le sombre azur du ciel semé de brillantes étoiles, servoient à rendre ce spectacle encore plus beau. 425

Télémaque, d'un naturel vif et sensible, goûtoit tous ces plaisirs ; mais il n'osoit y livrer son cœur. Depuis qu'il avoit éprouvé avec tant de honte, dans l'île de Calypso, combien la jeunesse est prompte à s'enflammer, tous les plaisirs, même les plus innocents, lui faisoient 430
peur ; tout lui étoit suspect. Il regardoit Mentor ; il cherchoit sur son visage et dans ses yeux ce qu'il devoit penser de tous ces plaisirs[3].

Ms. — 413 : *F.* : à Neptune, sortoient de leurs grottes..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 415 : *F.* : profondes, et venoient en foule autour du vaisseau pour entendre la voix d'Achitoas, charmés par..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 417 : *F.* : d'une rare beauté, et superbement vêtus, dansèrent..., *Fc.* : (*Comme e texte*). — 418 : *F.* : les danses *d'Egypt* (*effacé*) de leur pays. — 420 : *F.* : retentir la mer et ses rivages. Le silence..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 423 : *F.* : des ondes, l'éclat de tout le ciel semé de..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 428 : *F.* : éprouvé dans l'île de..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 430 : *F.* : lui faisoient peur. Il regardoit..., *Fc.* : (*Comme le texte*).

---

1. Sur les Tritons, voir livre IV, ligne 541. Les Néréides, ou filles de Nérée, sont, elles aussi, des déesses de la mer : un passage (peut-être interpolé) de l'*Iliade* (XVIII, 39-49) nomme les principales d'entre elles.

2. Virgile (*Énéide*, VII, 9) : « La mer resplendit sous cette lumière tremblante. »

... Splendet tremulo sub lumine pontus.

3. *Tous ces plaisirs* (426-427), *tous les plaisirs* (430), *tous ces*

Mentor étoit bien aise de le voir dans cet embarras, et ne faisoit pas semblant de le remarquer. Enfin, touché 435 de la modération de Télémaque, il lui dit en souriant :

« Je comprends ce que vous craignez : vous êtes louable de cette crainte[1] ; mais il ne faut pas la pousser trop loin. Personne ne souhaitera jamais plus que moi que vous goûtiez des plaisirs, mais des plaisirs qui ne vous 440 passionnent ni ne vous amollissent point. Il vous faut des plaisirs qui vous délassent et que vous goûtiez en vous possédant, mais non pas des plaisirs qui vous entraînent. Je vous souhaite des plaisirs doux et modérés, qui ne vous ôtent point la raison et qui ne vous rendent jamais 445 semblable à une bête en fureur. Maintenant il est à propos de vous délasser de toutes vos peines. Goûtez avec complaisance pour Adoam les plaisirs qu'il vous offre[2] ;

Ms. — 438 : *F.* : la pousser trop loin. *Télémaque* (*effacé*) Personne ne *s'opposera jamais* (2 *mots effacés*) souhaitera... — 441 : *F.* : ni ne vous amollissent. Je veux pour vous des plaisirs que vous possédiez et non pas des plaisirs qui vous possèdent et qui vous entraînent. Je vous souhaite..., *Fc.* : ni ne vous amollissent. Il vous faut des plaisirs que vous possédiez (*le reste comme F.*), *P.* : ni ne vous amollissent. Il vous faut des plaisirs qui vous possèdent et qui vous entraînent (*sic*). Je vous souhaite..., *Pc.* : (*comme P., sauf* [qui vous possèdent et non qui vous entraînent]), *Pc'.* : (*Le texte*). — 445 : *F.* : point la raison, qui ne vous rendent..., *Fc.* : ....et qui ne vous rendent.

---

plaisirs (433) : négligence. Le même mot sera encore répété neuf fois entre les lignes 440 et 455.

1. *Louable de* est un tour calqué sur la construction ordinaire *louer quelqu'un de quelque chose*. Mais il n'est pas usuel.

2. « Leurs plaisirs (*les plaisirs des Israélites*) étoient sensibles et faciles : ils n'en avoient guère d'autres que la bonne chère et la musique.... Le vieillard Berzellaï ne comptoit que ces deux plaisirs quand il disoit[a] qu'il étoit trop vieux pour goûter la vie ; et l'Ecclésiastique[b] compare cet assortiment à une émeraude enchâssée dans de l'or. Aussi Ulysse chez les Phéaciens avouoit[c] franchement qu'il ne connoissoit point d'autre félicité qu'un festin accompagné de musique. » (Fleury, *Mœurs des Israélites*, II, XIII).

a. II *Rois*, XIX, 35.
b. XXXII, 7-8.
c. IX, *Odyssée*, 5-7.

réjouissez-vous, Télémaque, réjouissez-vous. La sagesse n'a rien d'austère ni d'affecté: c'est elle qui donne les 450 vrais plaisirs; elle seule les sait assaisonner pour les rendre purs et durables[1]. Elle sait mêler les jeux et les ris avec les occupations graves et sérieuses; elle prépare le plaisir par le travail et elle délasse du travail par le plaisir. La sagesse n'a point de honte de paroître enjouée 455 quand il le faut. »

En disant ces paroles, Mentor prit une lyre et en joua avec tant d'art qu'Achitoas, jaloux, laissa tomber la sienne de dépit; ses yeux s'allumèrent, son visage troublé changea de couleur : tout le monde eût aperçu sa peine 460 et sa honte, si la lyre de Mentor n'eût enlevé l'âme de tous les assistants. A peine osoit-on respirer, de peur de troubler le silence et de perdre quelque chose de ce chant divin: on craignoit toujours qu'il finiroit[2] trop tôt. La voix de Mentor n'avoit aucune douceur efféminée; mais 465 elle étoit flexible, forte, et elle passionnoit jusqu'aux moindres choses[3].

Ms. — 450 : *F.* : rien d'austère. C'est elle..., *Fc.* : d'austère ni d'affecté. — 451 : *F.* : vrais plaisirs; c'est elle qui sait mêler..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 453 : *F.* : et sérieuses. La sagesse n'a point..., *Fc.* : (*Comme le texte.* — 459 : *FP.* : s'allumèrent, *S.* : s'allumoient. — 460 : *F.* : eût aperçu sa peine, si la lyre..., *F.* : sa peine et sa honte, si.... — 461 : *FP* : n'eût dans ce moment même enlevé l'âme..., *Pc.* : n'eût enlevé l'âme. — 462 : *F.*: de peur de perdre quelque chose, et on craignoit..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 464 : *F.* : trop tôt ce qu'il chantoit. Sa voix étoit forte et n'avoit..., *Fc* : trop tôt. La voix de Mentor n'avoit....

---

1. Nous croyons devoir garder ici la ponctuation de l'autographe (*F*). Le copiste du manuscrit que nous suivons (*P*) ponctue, par une évidente erreur, que Fénelon a omis de corriger : « Elle seule les sait assaisonner, pour les rendre purs et durables elle sait mêler les jeux et les ris.... » Mais la seconde copie (*S*) restitue le *point* après *durables*.

2. Voir les notes des lignes 661 du livre IX et 866 du livre XIV.

3. Entendez : tous les objets, grâce aux nuances de cette voix, paraissaient animés de passion. « Virgile, dira ailleurs Fénelon, anime et *passionne* tout : dans ses vers tout pense, tout a du sentiment, tout vous en donne. » (*Lettre à l'Académie*, V.)

Il chanta d'abord[1] les louanges de Jupiter, père et roi des dieux et des hommes[2], qui, d'un signe de sa tête, ébranle l'univers[3]. Puis il représenta Minerve qui sort de 470
sa tête[4], c'est-à-dire la sagesse, que ce dieu forme au-dedans de lui-même et qui sort de lui pour instruire les hommes dociles[5]. Mentor chanta ces vérités d'un ton si religieux et si sublime, que toute l'assemblée crut être transportée au plus haut de l'Olympe, à la face de Jupi- 475
ter, dont les regards sont plus perçants que son tonnerre. Ensuite il chanta le malheur du jeune Narcisse, qui, devenant follement amoureux de sa propre beauté, qu'il regardoit sans cesse au bord d'une fontaine, se consuma lui-même de douleur et fut changé en une fleur qui porte 480
son nom. Enfin il chanta aussi la funeste mort du bel Adonis, qu'un sanglier déchira et que Vénus, passionnée

---

Ms. — 470 : *F.* : Puis il *le* (*effacé*) représenta Minerve.... — 473 : *FPS.* : ces vérités d'un ton si religieux et si sublime, que..,. *Sc.* : ces vérités d'une voix si touchante et avec tant de religion, que.... — 476 : *F.* : son tonnerre. Enfin il chanta *les aventures d'Ulysse dans l'île de Circé et celles* (*passage effacé*) le malheur de Narcisse, *Fc.* : (*Comme le texte*). — 478 : *F.* : qu'il regardoit au bord..., *Fc.* : sans cesse au bord.... — 481 : *F.* : du bel Adonis *que la d* (*effacé*) qu'un sanglier....

V (473-474) suit *Sc.* La correction paraît en effet être de la main de Fénelon.

---

1. Ainsi, dans Virgile (*Egl.*, III, 60), le chanteur Damétas, au début de son chant : « Commençons par Jupiter », dit-il. Virgile, d'ailleurs, traduit littéralement le début d'une églogue de Théocrite (XVII) et celui des *Phénomènes* d'Aratus.

2. C'est le nom que lui donne Virgile (*Énéide*, II 648, et X, 2) :

Divum pater atque hominum rex.

3. C'est ce que disent Homère (*Iliade*, I, 528-530) et Virgile (*Énéide*, IX, 106 et X, 115).

4. Telle fut, en effet, d'après la *Théogonie* d'Hésiode (924), la naissance d'Athèna, que les Latins ont identifiée avec leur Minerve.

5. Interprétation chrétienne (cf. *Sagesse*, VII, 25, 27) de la légende païenne. — Voir la note de la ligne 679 du livre V et celle de la ligne 709 du livre VI.

pour lui, ne put ranimer en faisant au ciel des plaintes amères[1].

Ms. — 483 : *F.* : ranimer ni en faisant au ciel des plaintes amères, ni en baisant ses plaies d'où le sang ruisseloit. Tous ceux..., *Fc.* : (*Comme le texte*).

---

1. L'aventure de Narcisse et la mort d'Adonis sont l'une et l'autre contées par Ovide (*Métam.*, III, 407 et suiv.; X, 710 et suiv.). — Pourquoi Fénelon imagine-t-il de donner, après Jupiter lui-même et la sagesse émanée de Jupiter, ces deux sujets aux chants de Mentor ? Peut-être tout simplement parce que ces épisodes étaient au nombre de ceux auxquels, en faisant ses thèmes tirés des *Métamorphoses* (Fénelon, *Correspondance*, tome II : *lettres diverses*, 30), le duc de Bourgogne s'était le plus « diverti » ; — peut-être parce qu'ils ont quelque chose de passionné et de touchant, qui explique l'émotion des auditeurs (lignes 485-487) et qui correspond bien à l'idée que Fénelon se fait de la poésie : « C'est peu, selon Horace, dira-t-il dans sa *Lettre à l'Académie* (V) qu'un poème soit beau et brillant; il faut qu'il soit touchant, aimable, et par conséquent simple, naturel et passionné. » — Le contraste n'en reste pas moins saisissant entre les deux premières (lignes 468 et 470) et les deux dernières parties du chant de Mentor. Aussi a-t-on[a] proposé une interprétation symbolique de l'histoire de Narcisse, coupable de cet « attachement à soi-même », que Fénelon, avec les mystiques, appelle « propriété »[b], et dont la forme la plus repréhensible (car on y distingue des degrés) est « un amour de sa propre excellence en tant que propre et sans aucune subordination à notre fin essentielle, qui est la gloire de Dieu. Cette propriété, ajoute Fénelon, est celle qui fit le péché du premier ange, lequel s'arrêta en lui-même, comme dit saint Augustin, au lieu de se rapporter à Dieu »[c]. Cette interprétation symbolique, on le sait (voir *Introduction*, pages XXXI, note 1, LIV et CX), n'aurait rien que de plausible, rien qui ne s'accorde avec le dessein général et les doctrines de Fénelon. — On ne voit guère, en revanche, quelle explication du même genre on pourrait proposer de l'histoire d'Adonis. Peut-être Fénelon la fait-il raconter à bord du vaisseau d'Adoam, parce que c'est une légende phénicienne : il savait par Cicéron (*De nat. deorum*, III, XXIII, 59) que l'antiquité elle-même identifiait à Astarté (voir ci-dessus la note de la ligne 267) la Vénus

a. Albert Cherel, dans son édition de l'*Explication des maximes des Saints* (Paris, 1911), page 91.

b. Fénelon à Mme Guyon, 11 août 1689 (Dans Masson, *Fénelon et Mme Guyon*, page 245).

c. *Explication des maximes des Saints*, art. XVI, vrai.

Tous ceux qui l'écoutèrent ne purent retenir leurs 485
larmes, et chacun sentoit je ne sais quel plaisir en pleurant. Quand il eut cessé de chanter, les Phéniciens étonnés se regardoient les uns les autres. L'un disoit : « C'est Orphée : c'est ainsi qu'avec une lyre il apprivoisoit les bêtes farouches et enlevoit les bois et les rochers[1] ; c'est 490
ainsi qu'il enchanta Cerbère, qu'il suspendit les tourments d'Ixion et des Danaïdes et qu'il toucha l'inexorable Pluton, pour tirer des enfers la belle Eurydice[2]. » Un autre s'écrioit : « Non, c'est Linus[3], fils d'Apollon. » Un autre répondit : « Vous vous trompez, c'est Apollon 495
lui-même. » Télémaque n'étoit guère moins surpris que les autres, car il n'avoit jamais cru que Mentor sût, avec tant de perfection, chanter et jouer de la lyre.

Ms. — 488 : *P.* : les uns les autres. L'on disoit, *Pc.* : l'un disoit. — 488 : *F.* : C'est Orphée; c'est avec cette lyre qu'il apprivoisoit..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 490 : *F.* : farouches, qu'il attiroit les bois..., *Fc.* : farouches, et enlevoit les bois. — 490 : *F.* : les rochers; qu'il enchanta..., *Fc.* : les rochers; c'est ainsi qu'il enchanta. — 491 : *P.* : qu'il enchanta Lerbex, *Pc.* : Cerbère. — 495 : *F.* : un autre *repre* (*effacé*) répondoit, *PS.* : répondit. — 496 : *F.* : Télémaque *lui* (*effacé*) n'étoit guère.... — 497 : *F.* : il n'avoit jamais su que..., *P.* : il n'avoit su que..., *PcS.* : il n'avoit jamais cru que..., *Sc.* : il ignoroit* que.... — 497 : *F.* : que Mentor *eût une si merveilleuse science de la* (7 *mots effacés*) sût, avec....

V (495) suit *F.*

---

amoureuse d'Adonis, et il lisait dans la Vulgate le nom d'Adonis par lequel saint Jérôme traduit avec raison le nom de l'idole babylonienne Tammouz (Ezéchiel, VIII, 14).

1. *Enlevoit*, ravissait, entraînait avec lui. C'est à peu près la traduction des deux vers d'Ovide (*Métam.*, XI, 1-2) :

Carmine dum tali silvas animosque ferarum
Threïcius vates et saxa sequentia ducit.

2. Allusion à la touchante légende racontée par Virgile (*Géorg.*, IV, 466 et suiv.) et par Ovide (*Métam.*, X, 11 et suiv.). Fénelon se souvient à la fois des deux passages : la mention du charme opéré sur Cerbère est dans Virgile (482); sur Ixion, dans Virgile (483) et dans Ovide (42); sur les Danaïdes et sur Pluton, dans Ovide (43 et 47).

3. Voir livre II, ligne 325.

* Les éditeurs de *V* attribuent cette correction au marquis de Fénelon.

Achitoas, qui avoit eu le loisir de cacher sa jalousie, commença à donner des louanges à Mentor; mais il rougit en le louant et il ne put achever son discours. Mentor, qui voyoit son trouble, prit la parole, comme s'il eût voulu l'interrompre, et tâcha de le consoler en lui donnant toutes les louanges qu'il méritoit. Achitoas ne fut point consolé ; car il sentit que Mentor le surpassoit encore plus par sa modestie que par les charmes de sa voix.

Cependant Télémaque dit à Adoam :

« Je me souviens que vous m'avez parlé d'un voyage que vous fîtes dans la Bétique[1] depuis[2] que nous fûmes partis d'Égypte. La Bétique est un pays dont on raconte tant de merveilles[3] qu'à peine peut-on les croire. Daignez m'apprendre si tout ce qu'on en dit est vrai.

Ms. — 502 : *F.* : son trouble, *tâcha de le consoler* (*4 mots effacés*) prit la parole. — 509 : *F.* : que vous avez fait..., *Fc.* : que vous fîtes. — 509 : *F.* : la Bétique, après que..., *Fc.* : depuis que.... — 511 : *F.* : les croire. *Souffrez ma curiosité* (*3 mots effacés*). Daignez....

---

1. *Bætica* est en réalité le nom dont les Romains nommeront, en raison du fleuve Bætis (voir ligne 517) — aujourd'hui le Guadalquivir — la partie de l'Espagne qui correspond à peu près à l'Andalousie et à la province de Grenade. Mais ce nom, nous l'avons dit, n'appartient pas à la géographie homérique. Le nom même de Bætis serait relativement moderne, d'après Strabon (III, II, 11), qui identifie ce fleuve avec celui que le poète Stésichore, dans un vers qu'il cite, appelait Tartèsos. Sur ce dernier nom, voir ci-dessous, la note de la ligne 522.

2. Nous n'employons plus guère *depuis que* que pour marquer une action passée, mais dont l'effet dure encore : le XVIIe siècle l'a employé également dans le sens où l'emploie ici Fénelon, celui d'*après que*. Toutefois, dans ses *Observations* (1687) sur les *Remarques* de Vaugelas, Thomas Corneille condamne l'emploi de *depuis que* devant le passé indéfini et le passé antérieur : il faut, dit-il, devant ces deux temps employer *après que*. Il faut donc écrire, conclut-il, *depuis que je l'ai mené chez vous* et *après que nous vous eûmes quitté*. « Il me paraît, ajoute Thomas Corneille, que beaucoup de personnes ne prennent pas assez garde à la différence qu'il y a entre *depuis que* et *après que*. » C'est, on le voit, le cas de Fénelon.

3. C'est exactement ce que dit Bochart (*Geographia sacra, Chanaan,*

— Je serai fort aise, répondit Adoam, de vous dépeindre ce fameux pays, digne de votre curiosité, et qui surpasse tout ce que la renommée en publie. » 515

Aussitôt il commença ainsi[1] :

Ms. — 513 : *S.* : je serai bien aise, dit Adoam. — 513 : *F.* : de vous représenter ce fameux pays, *Pc.* : de vous dépeindre....

I, XXXIV) : « *De soli felicitate veteres mira prædicant.* — Sur la richesse de son sol les anciens publient des merveilles. » Il se fonde d'ailleurs surtout lui-même sur ce que dit Strabon de la connaissance qu'Homère a eue, croit-il, de l'Ibérie méridionale : « Au tableau, dit le géographe ancien, qu'Homère fait de la félicité des peuples occidentaux et de l'incomparable pureté de l'air qu'ils respirent, il est aisé de voir qu'il avait ouï parler des richesses de l'Ibérie... C'est bien en effet de l'Ibérie que souffle le Zéphyr et du côté de l'Ibérie pareillement qu'Homère a placé le Champ-Élyséen où les dieux, nous dit-il, doivent conduire Ménélas et qui est situé « aux bornes mêmes de la terre. C'est là « que siège le blond Rhadamanthe, là aussi que les humains goû- « tent la vie la plus facile à l'abri de la neige, des frimas et de la « pluie et que, du sein de l'Océan, s'élève sans cesse le souffle har- « monieux du zéphyr[a]. » Ajoutons que les îles des *Bienheureux* sont situées à l'extrémité occidentale de la Mauritanie, à la rencontre de laquelle semble s'avancer en quelque sorte l'extrémité correspondante de l'Ibérie : or si l'on réputait lesdites îles *Fortunées*, cela n'a pu tenir qu'à la proximité d'une contrée aussi réellement *fortunée* que l'était l'Ibérie » (*Géographie*, trad. Tardieu, I, II, 4 et 5). Strabon (III, II, 13) revient encore sur ce passage d'Homère et il cite ailleurs (III, II, 9) un passage de Posidonius (1er siècle avant l'ère chrétienne), que Bochart rapporte d'après lui, et où ce célèbre stoïcien se laisse, à propos des mines de l'Ibérie méridionale, « aller à toutes les hyperboles du lyrisme ». Il rappelle enfin (*ibid.*) diverses fables qui rattachent à ce pays le souvenir d'Hercule.

1. Quelles raisons expliquent l'introduction dans le *Télémaque* de la longue description qu'on va lire ? On en peut, semble-t-il, alléguer plusieurs. Cette description complète d'abord ce qu'on peut appeler le dessein géographique du *Télémaque*, c'est-à-dire qu'avec celle de la Grande-Grèce, où les aventures de Télémaque lui-même vont bientôt nous mener, elle achève la peinture du monde méditerranéen tel qu'Homère et les auteurs des livres bibliques paraissent l'avoir

a. Odyssée, IV, 563 et suiv.

« Le fleuve Bétis[1] coule dans un pays fertile et sous un ciel doux, qui est toujours serein[2]. Le pays a pris le

---

connu. Il comprend (*Strabon*, I, 1, 10), entre les colonnes d'Hercule à l'ouest et Tyr à l'orient, la Lybie, l'Égypte, la Phénicie, les côtes de l'Asie Mineure avec les îles, les côtes de Thrace, les côtes de la Grèce propre avec les îles, l'Italie méridionale avec les côtes de la Sicile, enfin cette côte sud de l'Ibérie [a], seule partie de ce monde où Fénelon ne mène pas son héros, mais qu'il nous fait connaître par le récit d'Adoam. — D'autre part, dès l'époque où Fénelon achevait son livre, il devait être beaucoup question, à la cour et dans l'entourage des princes, petits-fils de Louis XIV, de cette Espagne, à propos de laquelle de si graves questions allaient bientôt se poser : de là l'intérêt particulier que le duc de Bourgogne pouvait prendre à une description de ce pays et à un tableau, même romanesque, de sa plus antique histoire. On verra plus bas (note de la ligne 523) que les éditeurs de 1719 ont cru à ce rapprochement des choses anciennes et modernes dans l'esprit de l'auteur et des premiers lecteurs du *Télémaque*. — Enfin, Fénelon qui a tracé plus haut (livre III) le tableau et qui esquissera plus loin (livre X) la constitution idéale d'un État bien organisé, se complaît ici à imaginer un peuple tout à fait primitif, où règne ce qu'il appellera lui-même (*Lettre* à La Motte du 4 mai 1714) « l'aimable simplicité du monde naissant ». Voir encore sur ce point le sentiment d'un contemporain, ami et peut-être interprète de Fénelon (*Introduction*: *Appendice*, page CXI). — Il résulte de tout cela que, dans le long développement qui va suivre, se mêlent des traits d'origine et de nature très différente, les uns purement imaginaires, ou qui sont suggérés à Fénelon par ce qu'il sait de certaines populations primitives, les autres empruntés aux auteurs anciens et particulièrement aux renseignements et aux citations qu'en extrait Bochart au chap. XXXIV (*Phœnices in Bætica Hispania*) du livre I de son *Chanaan*, seconde partie de sa *Geographia sacra*.

1. Voir la note de la ligne 509.

2. Voir, à la note de la ligne 511, le mot de Bochart, qui résume le sentiment des auteurs anciens, et les vers d'Homère cités par Strabon.

a. Le littoral méditerranéen de la France ne figure pas dans cette nomenclature et il n'en est pas question dans le *Télémaque*. Tout le monde savait en effet, au XVIIe siècle (voir Bossuet, *Discours sur l'Histoire universelle*, I, VII ; cf. Justin, XLIII, III) que l'établissement de colonies grecques sur ce rivage était très postérieur à l'époque homérique, et l'on ne connaissait rien de l'histoire antérieure de la région, les écrivains anciens n'en ayant, pour ainsi dire, pas parlé.

nom du fleuve, qui se jette dans le grand Océan[1], assez
près des Colonnes d'Hercule[2] et de cet endroit où la mer 520
furieuse, rompant ses digues, sépara autrefois la terre de
Tharsis[3] d'avec la grande Afrique. Ce pays semble avoir
conservé les délices de l'âge d'or[4]. Les hivers y sont
tièdes, et les rigoureux aquilons n'y soufflent jamais.
L'ardeur de l'été y est toujours tempérée par des zéphyrs 525
rafraîchissants, qui viennent adoucir l'air vers le milieu
du jour. Ainsi toute l'année n'est qu'un heureux hymen
du printemps et de l'automne, qui semblent se donner la
main[5]. La terre, dans les vallons et dans les campagnes

Ms. — 519 : *FP.* : le nom du fleuve..., *S.* : de ce fleuve. — 520 : *F.* : la mer furieuse *séparant* (*effacé*) rompant....

---

1. Voir livre III, ligne 325, et la note.

2. Voir livre III, ligne 122, et la note.

3. Allusion à un cataclysme auquel a cru toute l'antiquité. *Hispanias a contextu Africæ mare eripuit* (Sénèque, *Quæst. nat.*, VI, 29. Cf. Pline, III, *proœm.* et Diodore de Sicile, IV, 18). — *Tharsis* (Tarsish) est mentionnée plusieurs fois dans la Bible (III *Rois*, x, 21; II *Paralip.*, IX, 21 et XX, 36; Jérémie, x, 9; Ézéchiel, XXVII, 12 et XXXVIII, 13) : c'est un pays de commerçants d'où les navires rapportent des animaux rares et des métaux précieux. Il n'est pas douteux que ce nom soit le même que celui de Tartêsos (voir la note 1 de la ligne 509), qui paraît avoir été appliqué à la fois au fleuve, à une ville qui aurait été située entre les deux branches de son embouchure (Strabon, III, II, 11), et à la contrée elle-même (Hérodote, I, 163). La *terre de Tharsis*, c'est donc la partie du littoral méridional de l'Espagne qui est située à l'est et à l'ouest du Guadalquivir.

4. « *Tout ceci s'entend à la lettre de l'Espagne, dont on trouve de pareilles descriptions dans les auteurs anciens.* » (*R. 1719*). — Sur l'*âge d'or*, voir livre II, ligne 454, et la note.

5. « La pureté de l'air et la douce influence du zéphyr sont des caractères propres à cette partie de l'Ibérie, qui, tournée toute du côté de l'occident, possède un climat vraiment tempéré » (Strabon, III, II, 13). Mais l'expression, dans ce joli passage, paraît appartenir tout entière à Fénelon. — Voir encore, sur cette douceur du climat, Justin (XLIV, 1).

unies, y porte chaque année une double moisson[1]. Les che- 530
mins y sont bordés de lauriers, de grenadiers, de jasmins et d'autres arbres toujours verts et toujours fleuris[2]. Les montagnes sont couvertes de troupeaux, qui fournissent des laines fines recherchées de toutes les nations connues[3]. Il y a plusieurs mines d'or et d'argent dans ce beau 535
pays[4]; mais les habitants, simples et heureux dans leur simplicité, ne daignent pas seulement compter l'or et l'argent parmi leurs richesses : ils n'estiment que ce qui sert véritablement aux besoins de l'homme. Quand nous avons commencé à faire notre commerce chez ces peuples, 540

Ms. — 530 : *FP.* : une double moisson. Les montagnes... (533), *Pc.* : (*Comme le texte, sauf* [531 : de grenadiers et d'autres arbres]), *Pc'.* : (*Le texte*). — 533 : *F.* : fournissent les plus fines laines qui *soient* (*effacé*) servent à toutes les nations. Il y a..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 535 : *F.* : mines d'or dans ce beau pays, *Fc.* : d'or et d'argent. — 537 : *F.* : compter l'or parmi..., *Fc.* : l'or et l'argent. — 540 : *F.* : notre commerce chez nous, nous avons trouvé..., *Fc.* : chez eux, nous avons trouvé..., *Fc'.* : (*Comme le texte*).

1. Ce n'est pas tout à fait ce que dit Strabon (III, II, 4), qui, vantant la « fertilité merveilleuse » du pays, parle non pas d'une production double, mais d'une production qui, en quelque sorte, *est doublée* (διλπασιάζεται) par les facilités dont jouit ce pays pour l'exportation de ses produits : ce qui est vrai sans doute du pays commerçant que la « terre de Tharsis » a été de toute antiquité; mais nous savons et nous allons voir que c'est sous d'autres traits que Fénelon a voulu la représenter.

2. Ces autres arbres sont probablement les *orangers* (voir livre I, lignes 95-96), dont l'idée paraît se lier, en France, au XVIIIe siècle, dans une énumération de plantes de luxe, avec celle du grenadier et du jasmin (cf. Corneille, *le Menteur*, I, V). Le laurier est, par excellence, l'arbre « toujours vert ». Il n'y a donc pas lieu, semble-t-il, de chercher de source à cette prétendue description des « chemins » de l'ancienne Andalousie.

3. Voir Strabon, III, II, 6. Mais les témoignages des poètes aussi bien que des géographes anciens sont, sur ce point, nombreux. On sait d'ailleurs que l'élevage des moutons et l'industrie de la laine sont restés l'une des richesses de l'Espagne moderne.

4. Strabon, *ibid.*, 8, 9, 10. On a vu également (522, note) le témoignage de la Bible, et l'on sait quelle est encore la richesse minérale de l'Espagne méridionale (cuivre, fer, plomb argentifère).

nous avons trouvé l'or et l'argent parmi eux employés aux mêmes usages que le fer[1], par exemple, pour des socs de charrue. Comme ils ne faisoient aucun commerce au dehors, ils n'avoient besoin d'aucune monnoie[2]. Ils sont presque tous bergers ou laboureurs. On voit en ce pays 545
peu d'artisans : car ils ne veulent souffrir que les arts[3] qui servent aux véritables nécessités des hommes ; encore même la plupart des hommes en ce pays, étant adonnés à l'agriculture ou à conduire des troupeaux, ne laissent pas d'exercer les arts nécessaires pour leur vie simple et fru- 550
gale[4].

Ms. — 541 : *F.* : trouvé l'or parmi eux, *Fc.* : trouvé l'or et l'argent parmi eux. — 541 : *S.* : et l'argent employé parmi eux, *Sc.* : et l'argent parmi eux employé. — 542 : *F.* : que le fer : ils en faisoient des gonds, des serrures, des socs de charrue, *Fc.* : (*Comme le texte*). — 543 : *F.* : aucun commerce au dehors ; ils *n'us* (*effacé*) n'avoient.... — 550 : *S.* : nécessaires à leur vie.

---

1. D'après Diodore de Sicile (V, 36), à l'époque des premiers voyages en Ibérie des marchands phéniciens, les indigènes de l'Ibérie leur vendaient l'argent pur, dont ils ignoraient l'usage, contre des marchandises de peu de valeur ; d'après Strabon (III, II, 14), au IIIe siècle encore avant l'ère chrétienne, les Carthaginois, envahissant le pays, y trouvèrent les mangeoires et les tonneaux fabriqués couramment en argent.

2. Sur cette idée, voir encore livre XIV, lignes 925-963.

3. *Arts :* voir livre II, ligne 95, et la note.

4. Fleury, qui était sous-précepteur du duc de Bourgogne et dont Fénelon connaissait certainement les *Mœurs des Israélites* (1681), dit des choses analogues des Israélites de l'époque antérieure à la captivité de Babylone (fin du VIIe siècle) et des Grecs de l'époque homérique : « Entrant dans le détail des métiers, on trouveroit que la plupart leur (*aux Israélites*) étoient inutiles. Leur vie simple et la douceur de leur climat les exemptoit de ce grand attirail de commodités dont nous ne croyons pas nous pouvoir passer et dont notre mollesse et notre vanité nous embarrassent plutôt qu'un besoin effectif ; et quant aux choses véritablement nécessaires, il y en avoit peu qu'ils ne sussent faire eux-mêmes. Tout ce qui sert à la nourriture se faisoit dans les maisons : les femmes faisoient le pain et préparoient à manger. Elles filoient la laine, fabriquoient les étoffes et faisoient les habits. Les hommes faisoient le reste. Homère décrit le bonhomme

« Les femmes filent cette belle laine, et en font des étoffes fines d'une merveilleuse blancheur ; elles font le pain, apprêtent à manger[1], et ce travail leur est facile, car on vit en ce pays de fruits ou de lait, et rarement de 555
viande[2]. Elles emploient le cuir de leurs moutons à faire une légère chaussure pour elles, pour leurs maris et pour leurs enfants ; elles font des tentes, dont les unes

---

Ms. — 552 : *FP.* : les femmes filent cette belle laine, font des étoffes fines et d'une merveilleuse blancheur, *Pc.* : (*Le texte*). — 554 : *F.* : à manger : ce qui est facile, car ils vivent presque toujours de lait et de fruits. Elles lavent les habits, *et* (*effacé*) tiennent les maisons dans un ordre et une propreté admirable et font tous les habits de la famille. Ils sont aisés à faire, car (562)..., *Fc.* : à manger, et ce travail leur est facile, car on vit en ce pays de fruits ou de lait *ou tout au plus* (*4 mots effacés*) et rarement de viande. Elles font du cuir de leurs moutons une légère chaussure pour elles, pour leurs maris et pour leurs enfants. Elles font des tentes, dont les unes sont de peaux, les autres d'écorce d'arbre. Elles lavent les habits, tiennent les maisons (*la suite comme F*), *Fc'P.* : (*Comme Fc, moins les mots effacés, et sauf* [558 : les unes sont de peaux cirées, les autres....]), *Pc.* : (*Le texte, sauf* [556 : de leurs moutons *pour* (*effacé*) à faire...]), *S.* : (*Comme le texte, sauf* [560 : tiennent les maisons dans une propreté admirable]), *Sc.* : (*Comme le texte, sauf* [560 : tiennent leurs meubles dans une propreté admirable]).

Eumée se faisant lui-même des souliers et dit qu'il avoit bâti les étables magnifiques des troupeaux qu'il nourrissoit. Ulysse lui-même avoit bâti sa maison et dressé avec beaucoup d'art ce lit dont la structure servit à le faire reconnoître de sa femme. Quand il partit de chez Calypso, ce fut lui seul qui bâtit et qui équipa son vaisseau. On voit par là l'esprit de cette antiquité : c'étoit un honneur de savoir faire soi-même toutes les choses utiles à la vie et de ne dépendre de personne » (*Mœurs des Israélites*, II, v).

1. Voir la note précédente. Justin (XLIV, III) dit à peu près la même chose des femmes de Galice : « Elles ont la charge, dit-il, de l'économie domestique et de l'économie agricole. »

2. Voulant peindre moins les habitants de la Bétique que tracer, sous leur nom, le tableau d'un peuple primitif, Fénelon emprunte ce trait à des traditions antiques toutes différentes de celles qui regardent l'Ibérie. Homère parle, au début du chant XIII de l'*Iliade*, de peuples septentrionaux, cavaliers et buveurs de lait, que Strabon (VII, III, 7) identifie avec les Scythes. — Justin (II, II) dit également des Scythes qu'ils se nourrissoient de lait et de miel.

sont de peaux cirées et les autres d'écorce d'arbres[1] ; elles font, elles lavent tous les habits de la famille, et tiennent 560 les maisons dans un ordre et une propreté admirable[2]. Leurs habits sont aisés à faire ; car, en ce doux climat, on ne porte qu'une pièce d'étoffe fine et légère, qui n'est point taillée, et que chacun met à longs plis autour de son corps pour la modestie[3], lui donnant la forme qu'il 565 veut.

« Les hommes n'ont d'autres arts à exercer, outre la culture des terres et la conduite des troupeaux, que l'art de mettre le bois et le fer en œuvre ; encore même ne se servent-ils guère du fer, excepté pour les instruments 570 nécessaires au labourage. Tous les arts qui regardent l'architecture leur sont inutiles ; car ils ne bâtissent jamais de maison. « C'est, disent-ils, s'attacher trop à la terre, que

---

Ms. — 565 : *F.* : la forme qu'on veut, *Fc.* : qu'il veut. — 567 : *S.* : outre *l'agr* (*effacé*) la culture. — 570 : *F.* : les instruments *de* (*effacé*) nécessaires au.... — 573 : *Sc.* : de maisons superbes, *Sc'.* : de maisons. — 573 : *F.* : à la terre que *d'y* (*effacé*) de s'y faire....

V (559-560) : elles font et lavent tous les habits.

---

1. Peut-être d'après un renseignement donné par Strabon (III, v, 10) sur un arbre de la campagne de Carthagène « des épines duquel on tire une écorce fibreuse, qui sert à faire de magnifiques tissus ».

2. Comme Nausicaa, au livre VI de l'*Odyssée*, dans un épisode dont Fénelon était charmé (*Lettre à l'Académie*, X). — Cf., pour tout le passage, Fleury (*op. cit.*, II, x) : « Les femmes (*chez les Israélites*) étoient laborieuses comme les hommes et travailloient dans les maisons, tandis que les maris étoient occupés aux champs. C'étoient les femmes qui préparoient les viandes et qui servoient à manger... C'étoient les femmes qui faisoient les habits et leur occupation la plus ordinaire étoit de fabriquer des étoffes sur le métier. » — Sur l'orthographe d'*admirable*, voir livre II, ligne 451, et la note.

3. *Modestie*, pudeur, respect des bienséances. Entendez : simplement par respect des bienséances, et non par vain désir de se parer ou par besoin de se protéger contre la température. — Sur l'idée, voir Fleury, *Mœurs des Israélites*, II, vi. « Les anciens, dit-il, étoient d'ordinaire vêtus de long, comme sont encore la plupart des peuples du monde et comme nous étions nous-mêmes en France, il n'y a pas

« de s'y faire une demeure qui dure beaucoup plus que « nous[1] ; il suffit de se défendre des injures de l'air. » 575
Pour tous les autres arts estimés chez les Grecs, chez les Égyptiens et chez tous les autres peuples bien policés, ils les détestent, comme des inventions de la vanité et de la mollesse.

« Quand on leur parle des peuples qui ont l'art de 580
faire des bâtiments superbes[2], des meubles d'or et d'argent, des étoffes ornées de broderies et de pierres précieuses, des parfums exquis, des mets délicieux, des instruments dont l'harmonie charme, ils répondent en ces termes : « Ces peuples sont bien malheureux d'avoir 585
« employé tant de travail et d'industrie à se corrompre « eux-mêmes ! Ce superflu amollit, enivre, tourmente « ceux qui le possèdent : il tente ceux qui en sont privés « de vouloir l'acquérir[3] par l'injustice et par la violence.

Ms. — 576 : *F.* : chez les Grecs *et* (*effacé*), chez les Égyptiens. — 586 : *F.* : se corrompre eux-mêmes. *Ceux qui possèdent toutes ces merveilles* (6 *mots effacés*), *toutes ces choses superflues auxquelles on donne le nom* (9 *mots effacés*) Ce superflu.... — 589 : *F.* : par l'injustice et par le crime. *Fc.* : et par la violence.

deux cents ans. C'est bien plus tôt fait de se couvrir tout d'un coup que de vêtir chaque partie du corps l'une après l'autre, et les grandes draperies ont plus de dignité et de vraie beauté. Dans les pays chauds on a toujours porté des habits larges... Ainsi les habits n'avoient presque point de façon ; ce n'étoient que des pièces d'étoffes que l'on faisoit de la grandeur et de la figure que devoit avoir l'habit : il n'y avoit rien à tailler et peu à coudre. »

1. C'est ce que marque également Fleury (*op. cit.*, I, II) à propos des patriarches préférant la vie nomade et le campement sous la tente à la vie sédentaire dans les villes et les maisons bâties. Cette vie des tentes, dit-il « est sans doute la plus ancienne, et elle a toujours passé pour la plus parfaite comme attachant moins les hommes à la terre ». Interprétation conforme d'ailleurs à la doctrine de saint Paul, *Hébreux*,, XI, 8-10.

2. Voir la ligne 596, du livre II.

3. Entendez : il inspire à ceux qui en sont privés la tentation de les acquérir. Sur cette construction du verbe *tenter*, voir livre XIV, ligne 995, et la note.

« Peut-on nommer bien un superflu qui ne sert qu'à 590
« rendre les hommes mauvais ? Les hommes de ces pays
« sont-ils plus sains et plus robustes que nous ? Vivent-ils
« plus longtemps[1] ? Sont-ils plus unis entre eux ? Mènent-ils
« une vie plus libre, plus tranquille, plus gaie ? Au con-
« traire, ils doivent être jaloux les uns des autres, rongés 595
« par une lâche et noire envie, toujours agités par l'am-
« bition, par la crainte, par l'avarice, incapables des plai-
« sirs purs et simples, puisqu'ils sont esclaves de tant de
« fausses nécessités dont ils font dépendre tout leur
« bonheur[2]. » 600

« C'est ainsi, continuoit Adoam, que parlent ces hommes sages, qui n'ont appris la sagesse qu'en étudiant la simple nature. Ils ont horreur de notre politesse[3]; et il

---

Ms. — 590 : *F.* : ne sert qu'à *les* (*effacé*) rendre les hommes.... — 592 : *FP.* : plus sains, plus robustes, *Pc.* : et plus robustes.

---

1. Voir plus loin les lignes 706-710, et les notes.

2. Voir, dans Fleury (*op. cit.*, II, II) un développement tout à fait analogue : « Il faut reconnoître que, tant que les plus nobles et les plus riches de chaque pays n'ont point dédaigné cette profession (*l'agriculture*), la plus ancienne de toutes, leur vie a été plus heureuse parce qu'elle étoit plus naturelle. Ils vivoient plus longtemps et en meilleure santé ; leur corps étoit plus propre aux fatigues de la guerre et des voyages, l'esprit plus sérieux et plus solide. Étant moins oisifs ils s'ennuyoient moins et ne cherchoient point tant à raffiner sur les plaisirs : le travail leur rendoit sensibles les moindres divertissements. Ils pensoient moins au mal et avoient moins d'intérêt de mal faire ; car leur vie simple et frugale ne donnoit pas occasion à de grandes dépenses ou à de grandes dettes. Par conséquent il y avoit moins de procès, de ventes de biens, de renversements de familles, moins de fraudes, de violences et de tous les crimes que la pauvreté, vraie ou imaginaire, fait commettre, faute de vouloir ou de pouvoir travailler. »

3. *Politesse* : le sens est ici plus large que celui que nous donnons aujourd'hui ordinairement à ce mot. Il s'applique à l'ensemble des mœurs et implique une notion générale opposée à celle de *rudesse*. « Étant si bien instruits, dit Fleury (*op. cit.*, II, XII), et nés dans un

faut avouer que la leur est grande dans leur aimable simplicité[1]. Ils vivent tous ensemble sans partager les 605
terres; chaque famille est gouvernée par son chef, qui en est le véritable roi[2]. Le père de famille est en droit de punir chacun de ses enfants ou petits-enfants qui fait une mauvaise action; mais, avant que de le punir, il prend les avis du reste de la famille[3]. Ces punitions n'ar- 610
rivent presque jamais; car l'innocence des mœurs, la bonne foi, l'obéissance et l'horreur du vice habitent dans cette heureuse terre. Il semble qu'Astrée[4], qu'on dit

Ms. — 604 : *F.* : leur aimable simplicité. *Quoiq* (*effacé*). Ils vivent.... — 613 : *F.* : Il semble *que la* (*effacé*) qu'Astrée.... — 613 : *Sc.* : qu'on dit retirée....

pays où les hommes ont naturellement de l'esprit, ils (*les Hébreux*) ne pouvoient manquer de politesse : car il ne faut pas s'imaginer qu'elle soit incompatible avec la vie champêtre et avec le travail du corps; l'exemple des Grecs prouve trop le contraire. Je prends ici la politesse en général pour tout ce qui nous distingue des nations barbares : d'un côté l'humanité et la civilité, les démonstrations d'amitié et de respect dans le commerce de la vie, et d'ailleurs la prudence dans les affaires, la finesse et la délicatesse de la conduite, tout ce que nous appelons politique. »

1. « Rien n'est si aimable que cette vie des premiers hommes... Ceux qui cultivent leur raison et qui aiment la vertu peuvent-ils comparer le luxe vain et ruineux, qui est en notre temps la peste des mœurs et l'opprobre de la nation, avec l'heureuse et élégante simplicité que les anciens nous mettent devant les yeux ? » (Fénelon, *Lettre à l'Académie*, X, 10). Cf. ci-dessus (note de la ligne 516) son mot sur « l'aimable simplicité du monde naissant ».

2. « Leur famille (*la famille des patriarches*) étoit un petit État, dont le père étoit comme le roi » (Fleury, *op. cit.*, I, 1).

3. Limitation, mais affirmation de la puissance paternelle persistant après le mariage des enfants et s'exerçant jusque sur les petits-enfants. On trouvera la même doctrine dans Fleury (*op. cit.*, II, xx). — Sur *avant que de...*, voir livre IV, ligne 41, et la note.

4. Astrée, fille de Jupiter et de Thémis, déesse de la justice. Elle habita sur la terre, tant que dura l'âge d'or, et, quand les crimes des hommes en chassèrent les dieux, la quitta la dernière, pour remonter au ciel (Ovide, *Métam.*, I, 150; Juvénal, VI, 19).

qui[1] est retirée dans le ciel, est encore ici-bas cachée parmi ces hommes. Il ne faut point de juges parmi eux, car 615 leur propre conscience les juge. Tous les biens sont communs : les fruits des arbres, les légumes de la terre, le lait des troupeaux sont des richesses si abondantes, que des peuples si sobres et si modérés n'ont pas besoin de les partager. Chaque famille, errante dans ce beau pays, 620 transporte ses tentes d'un lieu en un autre, quand elle a consumé les fruits et épuisé les pâturages de l'endroit où elle s'étoit mise[2]. Ainsi, ils n'ont point d'intérêts à soutenir les uns contre les autres, et ils s'aiment tous d'une amour fraternelle[3] que rien ne trouble. C'est le retranchement 625

Ms. — 616 : *F.* : les juge, *ils* (*effacé*). Tous les biens.... — 617 : *S.* : les légumes de la terre, les troupeaux sont des richesses. — 622 : *F.* : consumé les fruits et *les* (*effacé*) épuisé les.... — 623 : *F.* : Ainsi ils n'ont rien à démêler et ils s'aiment,... *Fe.* : (*Comme le texte*).

1. Tournure inanalysable, qui doit peut-être son origine à la confusion que la prononciation avait établie entre *qui* et *qu'il* : quoi qu'il en soit, elle est d'un emploi extrêmement fréquent dans l'ancienne langue et encore dans tout le cours du XVIIe siècle (voir, dans la Collection des *Grands écrivains de la France*, les *lexiques* de Mme de Sévigné, tome I, page XXIII, de Molière, tome I, page LXXXI, de La Fontaine, tome II, page 241, de Racine, pages XCI et 431). Cependant, dès 1647, Vaugelas dans ses *Remarques*, sans la condamner, y trouve « quelque chose de rude » et à « il marche contre les ennemis qu'il sçavoit qui avoient passé la rivière » il conseille de préférer : « Il marche contre les ennemis qu'il sçavoit avoir passé la rivière. » — Sur cette question, voir BRUNOT, *Histoire de la langue française*, tome I, page 345 ; II, 428 ; III, 514.

2. Strabon (VII, III, 17), en parlant des Nomades des plaines septentrionales qui s'étendent entre la Germanie et la Caspienne : « Ils suivent, dit-il, leurs troupeaux de pâturage en pâturage, quittant, au fur et à mesure, les lieux dont l'herbe est épuisée. »

3. En admettant indifféremment qu'on fît *amour* du masculin ou du féminin, Vaugelas (1647) préférait le féminin. Thomas Corneille, en 1687, dans ses *Observations* sur les *Remarques* de Vaugelas, préfère le masculin, au singulier, surtout en prose ; au pluriel seulement, dit-il, le mot « doit être au féminin », et c'est aussi l'opinion de l'Académie française (1704), dans ses *Observations* sur le même ouvrage (Edit.

des vaines richesses et des plaisirs trompeurs qui leur conserve cette paix, cette union et cette liberté. Ils sont tous libres et tous égaux[1]. On ne voit parmi eux aucune distinction que celle qui vient de l'expérience des sages

Ms. — 628 : *FP.* : tous libres, tous égaux, *Pc.* : tous libres et tous égaux.

Chassang des *Remarques* de Vaugelas, tome II, pages 107-109). On voit que Fénelon reste fidèle au sentiment de Vaugelas.

1. Il semble bien encore que Fénelon ait emprunté beaucoup des traits qui précèdent au long passage (VII, III, 7-9) dans lequel Strabon discute pour identifier les Nomades de la Scythie avec les peuples cités par Homère au début du chant XIII de l'*Iliade* : « Les Nomades vivent uniquement des produits de leurs troupeaux, ne se nourrissant que de lait et de fromage..., et ils ne savent ni amasser, ni gagner de l'argent, le commerce se réduisant pour eux à un simple échange de marchandises.... Qu'y a-t-il d'étonnant que la vue de tant d'injustices qui se produisent chez nous à l'occasion des contrats ait donné à Homère l'idée de représenter comme le type de la justice et de la vertu des hommes qui, loin de passer leur vie dans les contrats et les spéculations, ne possèdent rien en propre ?... Eschyle, d'accord sur ce point avec Homère, n'a-t-il pas dit, lui aussi, en parlant des Scythes : « Ils vivent de lait de jument, mais possèdent des lois sages » ? Et n'est-ce pas là, aujourd'hui encore, l'idée qu'on se fait en Grèce du caractère des Scythes ? Ne les considérons-nous pas, tous tant que nous sommes, comme la simplicité et la franchise même, comme tout à fait exempts de malice, comme infiniment plus sobres et plus tempérants que nous, bien qu'en réalité l'influence de nos mœurs, qui a déjà altéré le caractère de presque tous les peuples, en introduisant chez eux le luxe et les plaisirs, source nouvelle de mille artifices et de mille convoitises, ait pénétré jusque chez les peuples barbares et sensiblement corrompu leurs mœurs, celles des Nomades entre autres ? » Puis citant l'historien Ephore, Strabon rappelle que, lui aussi, il regarde ces Scythes nomades, qui « ne se nourrissent que du lait de leurs juments », comme identiques à ces peuples qu'Homère appelle *les plus justes des hommes*. Il est d'ailleurs naturel, ajoute Strabon, d'après le même auteur, « que des hommes, qui peuvent mener une vie si sobre et se passer de richesses, se gouvernent entre eux, mettant tout en commun, d'après la plus rigoureuse équité, en même temps qu'ils restent vis-à-vis de l'étranger indomptables et invincibles, ne possédant rien de ce qui pourrait leur faire accepter la servitude. » (Traduction Amédée Tardieu).

vieillards ou de la sagesse extraordinaire de quelques 630
jeunes hommes qui égalent les vieillards consommés en vertu. La fraude, la violence, le parjure, les procès, les guerres ne font jamais entendre leur voix cruelle et empestée dans ce pays chéri des dieux. Jamais le sang humain n'a rougi cette terre ; à peine y voit-on couler celui des 635
agneaux. Quand on parle à ces peuples des batailles sanglantes, des rapides conquêtes, des renversements d'États qu'on voit dans les autres nations, ils ne peuvent assez s'étonner. « Quoi ! disent-ils, les hommes ne sont-ils pas « assez mortels, sans se donner encore les uns aux autres 640
« une mort précipitée ? La vie est si courte ! Et il semble « qu'elle leur paroisse trop longue ! Sont-ils sur la terre « pour se déchirer les uns les autres et pour se rendre « mutuellement malheureux ? »

« Au reste, ces peuples de la Bétique ne peuvent com- 645
prendre qu'on admire tant les conquérants qui subjuguent les grands empires. « Quelle folie, disent-ils, de mettre « son bonheur à gouverner les autres hommes, dont le « gouvernement donne tant de peine, si on veut les gou- « verner avec raison et suivant la justice ! Mais pourquoi 650
« prendre plaisir à les gouverner malgré eux[1] ? C'est tout « ce qu'un homme sage peut faire, que de vouloir s'assu-

---

Ms. — 634 : *F.* : pays chéri des dieux. Quand on parle..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 637 : *F.* : renversements d'États *qui se voient chez* (*4 mots effacés*) qu'on voit dans.... — 639 : *F.* : ne sont-ils pas assez mortels sans se donner *la* (*effacé*) encore..., *Fc.* : pas assez mortels, eux dont la vie s'évanouit aussi promptement qu'un songe, sans se donner encore..., *Fc'.* : (*Comme le texte*). — 641 : *F.* : il semble qu'elle leur paroît, *Fc.* : paroisse.... — 645 : *F.* : Au reste, ces sages hommes ne peuvent..., *Fc.* : ces peuples de la Bétique ne peuvent ... — 652 : *S.* : que de s'assujettir....

---

1. « *Ces paroles et tout ce qui suit conviennent encore très bien à l'usurpation de Cromwell, qui, sous le titre de protecteur, tint si longtemps les Anglois dans l'esclavage.* » (*R. 1719.*) Nous ne pensons pas que l'éditeur de 1719, à qui ce rapprochement vient à l'esprit, ait voulu prétendre que Fénelon l'ait eu également en vue.

« jettir à gouverner un peuple docile dont les dieux l'ont
« chargé, ou un peuple qui le prie d'être comme son père
» et son pasteur[1]. Mais gouverner les peuples contre 655
» leur volonté, c'est se rendre très misérable, pour avoir
« le faux honneur de les tenir dans l'esclavage. Un conqué-
« rant est un homme que les dieux, irrités contre le genre
« humain, ont donné à la terre dans leur colère, pour
« ravager les royaumes, pour répandre partout l'effroi, 660
« la misère, le désespoir, et pour faire autant d'esclaves
« qu'il y a d'hommes libres. Un homme qui cherche
« la gloire ne la trouve-t-il pas assez en conduisant avec
« sagesse ce que les dieux ont mis dans ses mains[2]?
« Croit-il ne pouvoir mériter des louanges qu'en devenant 665
« violent, injuste, hautain, usurpateur, tyrannique sur tous
« ses voisins? Il ne faut jamais songer à la guerre que pour
« défendre sa liberté. Heureux celui qui, n'étant point es-
« clave d'autrui, n'a point la folle ambition de faire d'autrui
« son esclave! Ces grands conquérants, qu'on nous dépeint 670

Ms. — 653 : *F.* : un peuple *assez* (*effacé*) qui le prie d'être son père et *son* (*effacé*) comme son pasteur, *FcP.* : (*Comme le texte*), *S.* : d'être comme son père ou son pasteur. — 657 : *F.* : le faux honneur de *conduire des hommes et* (*4 mots effacés*) les tenir.... — 666 : *F.* : injuste, orgueilleux, usurpateur et le fléau de tous ses voisins, *Fc.* : (*Comme le texte, sauf* [666 : usurpateur et tyrannique]), *PS.* : (*Le texte*). — 667 : *F.* : que pour *se* (*effacé*) défendre. — 668 : *FP.* : Heureux qui..., *Pc.* : heureux celui qui.... — 670 : *F.* : qu'on nous dépeint, doivent resssembler à ces fleuves... *Fc.* : (*Comme le texte*).

V (666) suit *Fc.*

---

1. Sur le roi « père » du peuple, voir livre II, lignes 52 et 485. La comparaison du roi et du « pasteur » est également usuelle : on connaît le célèbre développement de La Bruyère (*Du Souverain ou de la République*, 29) : « Quand vous voyez quelquefois un nombreux troupeau... »). Elle l'était dès l'antiquité homérique (*Iliade*, I, 263).

2. « Comme si un roi, dira ailleurs Fénelon, avoit quelque gloire à espérer ailleurs que dans sa vertu, c'est-à-dire dans sa justice et dans le bon gouvernement de son peuple ! » (*Examen de conscience*, XXVII).

« avec tant de gloire, ressemblent à ces fleuves débordés qui
« paroissent majestueux, mais qui ravagent toutes les fer-
« tiles campagnes qu'ils devroient seulement arroser[1]. »

Après qu'Adoam eut fait cette peinture de la Bétique, Télémaque, charmé, lui fit diverses questions curieuses. 675

« Ces peuples, lui dit-il, boivent-ils du vin ?

— Ils n'ont garde d'en boire[2], reprit Adoam, car ils n'ont jamais voulu en faire. Ce n'est pas qu'ils manquent de raisins : aucune terre n'en porte de plus délicieux ; mais ils se contentent de manger le raisin comme les 680 autres fruits, et ils craignent le vin comme le corrupteur des hommes. « C'est une espèce de poison, disent-ils, qui
« met en fureur ; il ne fait pas mourir l'homme, mais il le
« rend bête[3]. Les hommes peuvent conserver leur santé
« et leur force sans vin ; avec le vin, ils courent risque 685
« de ruiner leur santé et de perdre les bonnes mœurs[4]. »

Télémaque disoit ensuite :

Ms. — 673 : *F.* : arroser : *ils ruinent les peuples* (*4 mots effacés*). Après qu'Adoam.... — 677 : *F.* : Ils *n'en boivent* (*3 mots effacés*) n'ont garde....

---

1. Gueudeville, dans un assez long développement, d'un ton ironiquement respectueux (*Critique du second tome*, page 272 et suiv.) insiste sur l'opposition qui s'établit d'elle-même entre la théorie exposée ici (lignes 645-673) par Fénelon et la pratique du roi de France.

2. « *Ceci et tout ce qui suit doit s'entendre des Anglois par contre-vérité. Il est vrai qu'ils mangent le raisin comme les autres fruits ; mais ils sont bien éloignés de craindre le vin comme le corrupteur des hommes.* » (*R. 1719.*) — Cette note n'est évidemment encore qu'une plaisanterie et un trait de satire où Fénelon n'est pour rien.

3. *Bête.* Quoique pris adjectivement, le mot conserve ici toute la force de son sens propre. La raison est ce qui distingue l'homme des bêtes ; le vin, qui le prive de sa raison, fait donc de lui une bête.

4. Le duc de Bourgogne et ses frères étaient accoutumés à ne boire que très peu de vin (*Mémoire sur l'éducation des ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berri*, dans la *Correspondance* de Fénelon, tome II : *lettres diverses*, 32).

« Je voudrois bien savoir quelles lois règlent les mariages dans cette nation.

— Chaque homme, répondit Adoam, ne peut avoir 690
qu'une femme, et il faut qu'il la garde tant qu'elle vit[1]. L'honneur des hommes, en ce pays, dépend autant de leur fidélité à l'égard de leurs femmes, que l'honneur des femmes dépend, chez les autres peuples, de leur fidélité pour leurs maris[2]. Jamais peuple ne fut si honnête, ni si 695

Ms. — 688 : *F.* : règlent leurs mariages. *FcP.* : les mariages de cette nation, *Pc.* : dans cette nation. — 690 : *F.* : *Ils* (*effacé*) Chaque homme.... — 690 : *F.* : répondoit Adoam, *PS.* : répondit. — 693 : *F.* : leur *pu* (*effacé*) fidélité. — 694 : *F.* : chez les autres peuples, d'être fidèles à leurs maris, *Fc.* : (*Comme le texte*). — 695 : *F.* : leurs maris. Aussi ces peuples sont-ils jaloux de leur pureté. Les mariages y sont (698)..., *Fc.* : (*Comme le texte*).

V (690) suit *F.*

---

1. Fleury (*Mœurs des Israélites*, II, x), tout en expliquant pourquoi Dieu a pu, pendant un temps, tolérer la polygamie et la répudiation, rappelle que l'une est « contraire à la première institution du mariage, » et que l'interdiction du divorce est formelle dans saint Mathieu (XIX, 8). — On sent assez d'ailleurs que Fénelon n'est inspiré dans tout ce passage que d'un dessein moral. On ne voit pas qu'il ait pu trouver nulle part de renseignements sur l'organisation de la famille dans la Bétique préhistorique; et quant aux populations nomades de la peinture desquelles il s'est, on l'a vu plus haut, beaucoup inspiré, Strabon (VII, III, 7 et 9) nous dit qu'elles ne connaissent pas la famille et que la règle est, chez elles, la communauté des femmes et des enfants. — Toutefois Tacite (*Germanie*, XVIII) dit que les Germains n'ont qu'une épouse; mais il note que c'est presque la seule population barbare chez qui il en soit ainsi.

2. Protestation contre la manière différente dont l'opinion publique et les lois civiles jugent l'adultère du mari et celui de la femme. Aux yeux de la loi canonique comme de la morale, la faute est égale des deux parts. Fleury, dans ses *Avis à Louis, duc de Bourgogne*, insère cette note : « *Adultères :* honteux qu'ils soient impunis en France à l'égard des hommes... : faire loi sévère sur ce sujet, » et il rappelle la condamnation portée contre ce crime par l'Écriture (*Prov.* VI, 32-33).

jaloux de la pureté[1]. Les femmes y sont belles et agréables, mais simples, modestes[2] et laborieuses. Les mariages y sont paisibles, féconds, sans tache. Le mari et la femme semblent n'être plus qu'une seule personne en deux corps différents[3]. Le mari et la femme partagent ensemble tous 700
les soins domestiques : le mari règle toutes les affaires du dehors ; la femme se renferme dans son ménage[4] ; elle soulage son mari[5] ; elle paroît n'être faite que pour lui plaire ; elle gagne[6] sa confiance et le charme moins par sa beauté que par sa vertu. Ce vrai charme de leur société 705
dure autant que leur vie. La sobriété, la modération et les mœurs pures de ce peuple lui donnent une vie longue et exempte de maladies[7]. On y voit des vieillards de cent et de six vingts[8] ans, qui ont encore de la gaieté et de la vigueur. 710

Ms. — 699 : *F.* : en deux corps. La sobriété (706), *Fc.* : (*Comme le texte, sauf* [704 : *Fc.* : sa confiance et *fait* (*effacé*) met, moins par sa beauté que par sa vertu, *la d* (*effacé*) un charme dans leur société qui dure autant que leur vie. La sobriété....]), *P.* : (*comme Fc, moins les mots effacés*), *PcS.* : (*Le texte*). — 706 : *F.* : La sobriété *et* (*effacé*) la modération.... — 707 : *F.* : lui donnent une longue vie. On y voit..., *Fc.* : (*Comme le texte.*)

---

1. « *Les Anglois sont si peu jaloux qu'il n'y a peut-être pas de peuples parmi lesquels les femmes soient plus libres. Les Angloises sont belles et agréables ; mais elles savent parfaitement l'art de faire valoir leur beauté.* » (*R. 1719.*)

2. *Modestes*, réservées, pudiques (voir ci-dessus ligne 565).

3. C'est la théorie chrétienne du mariage (saint Mathieu, XIX, 5-6).

4. C'est le partage marqué par Xénophon au chapitre VII de l'*Économique* de Xénophon, dont Fénelon peut ici se souvenir. Voir encore ci-dessus les notes des lignes 551, 554, 561.

5. Le mot rappelle celui de l'Écriture : « Il n'est pas bon que l'homme soit seul ; faisons-lui une *aide* (*adjutorium*) semblable à lui » (*Genèse*, II, 18).

6. Voir livre III, ligne 163, et la note.

7. « C'est sans doute cette vie simple et laborieuse qui les (*les patriarches*) faisoit arriver à une si grande vieillesse et mourir si doucement » (Fleury, *op. cit.*, I, III).

8. « Il est à remarquer que, dans la manière ordinaire de compter,

— Il me reste, ajoutait Télémaque, à savoir comment ils font pour éviter la guerre avec les autres peuples voisins.

— La nature, dit Adoam, les a séparés des autres peuples d'un côté par la mer, et de l'autre par de hautes 715 montagnes du côté du nord. D'ailleurs, les peuples voisins les respectent à cause de leur vertu. Souvent les autres peuples, ne pouvant s'accorder entre eux, les ont pris pour juges de leurs différends[1] et leur ont confié les terres et les villes qu'ils disputoient entre eux. Comme 720 cette sage nation n'a jamais fait aucune violence[2], per-

Ms. — 711 : *F.* : Il me reste *encore* (*effacé*), ajoutoit.... — 712 : *F.* : les autres peuples voisins. *Les autres peuples, dit Adoam* (5 *mots effacés*). La nature.... — 715 : *FP.* : de hautes montagnes. D'ailleurs..., *PcS.* : de hautes montagnes du côté du Nord. D'ailleurs..., *Sc.* : de hautes montagnes vers le Nord. D'ailleurs.... — 716 : *F.* : les peuples *de l* (*effacé*) voisins, *PS.* : les peuples voisins, *Sc.* : les nations voisines, *Sc'.* : les peuples voisins. — 717 : *F.* : à cause de leur vertu. Ils ne trouvent dans tous les habitants (729)..., *Fc.* : (*Comme le texte, sauf* [718 : autres peuples *les ont* (2 *mots effacés*) ne pouvant... ; 719 : de leurs différends. Comme cette sage nation... 727 : libres, nous ne voudrions pas même disputer les nôtres ; 728 : voisins qui voudroient]), *P.* : (*Comme le texte, sauf* [727 : libres, nous ne voudrions ; 728 : voisins qui voudroient]), *Pc.* : (*Le texte*), *S.* : (*Comme le texte, sauf* [728 : voisins qui voudroient]), *Sc.* : (*Comme le texte, sauf* [718 : les autres nations ne pouvant s'accorder ensemble, les ont pris]).

on dit *quatre-vingt, six vingt,* et même quelquefois *sept vingt, huit vingt, onze vingt,* et ainsi du reste jusques à *dix-neuf vingt,* mais qu'on ne dit jamais *deux vingt, trois vingt, cinq vingt* ni *dix vingt.* » (*Dictionn. de l'Académie,* 1694 : nous en reproduisons exactement l'orthographe, qui est d'ailleurs celle de Fénelon et de ses secrétaires). — Quant à l'idée, la source en est probablement une indication d'Hérodote (I, 163), qui raconte que les navigateurs Phocéens, lorsqu'ils abordèrent pour la première fois dans le pays de Tartêsos, y furent reçus par « le roi de cette contrée nommé Arganthonie, qui vécut 120 ans et en régna 80. » Cette longévité était même devenue proverbiale (Strabon, III, II, 14).

1. Idée d'un arbitrage entre nations. Fénelon l'exprimera encore dans l'*Examen de conscience,* XXVIII.

2. « *Voici une contre-vérité des plus fortes contre la violence qui porta les Anglois à faire mourir un de leurs rois, et contre leur naturel plein de hauteur et de fierté.* » (*R. 1719.*)

sonne ne se défie d'elle. Ils rient quand on leur parle des rois qui ne peuvent régler entre eux les frontières de leurs États. « Peut-on craindre, disent-ils, que la terre « manque aux hommes? Il y en aura toujours plus qu'ils 725 « n'en pourront cultiver. Tandis[1] qu'il restera des terres « libres et incultes, nous ne voudrions pas même défendre « les nôtres contre des voisins qui viendroient s'en saisir[2]. » On ne trouve, dans tous les habitants de la Bétique, ni orgueil, ni hauteur[3], ni mauvaise foi, ni envie d'étendre 730 leur domination. Ainsi leurs voisins n'ont jamais rien à craindre d'un tel peuple, et ils ne peuvent espérer de s'en[4] faire craindre; c'est pourquoi ils les laissent en repos. Ce peuple abandonneroit son pays, ou se livreroit à la mort, plutôt que d'accepter la servitude[5]: ainsi il 735 est autant[6] difficile à subjuguer qu'il est incapable de

Ms. — 731 : *F.* : leur domination. Des voisins qui n'ont jamais rien à craindre d'un peuple et qui ne peuvent *espérer de s'en faire* (5 *mots effacés*) *rien gagner en l'att* (*effacé*) espérer de s'en faire craindre le laissent en repos, *Fe.* : (*Comme le texte*). — 736 : *S.* : est aussi difficile, *Se.* : est autant difficile.

1. *Tandis que* = tant que, Emploi fréquent dans ce sens au XVIIe siècle : cf. livre III, ligne 640.

2. Peut-être un souvenir d'Hérodote (IV, 127). Suivant cet historien, Idanthyrse, roi des Scythes, répondait à Darius qui l'accusait de fuir devant l'invasion : « La peur ne m'a jamais fait fuir devant personne; je fais aujourd'hui ce que je fais toujours, même pendant la paix. Tu veux savoir pourquoi je ne te livre pas bataille immédiatement? C'est que nous ne possédons ni villes, ni champs cultivés, que tu puisses nous prendre ou ravager : nous ne sommes donc pas pressés d'en venir aux mains avec toi. »

3. L'éditeur de 1719 applique également à cette assertion sa note précédente (voir ligne 721).

4. Voir livre II, ligne 481.

5. Voir plus haut (fin de la note de la ligne 628), sur ce point, quoique au sujet d'autres Nomades, la pensée d'Ephore rapportée par Strabon. Le récit d'Hérodote (IV, 127 et 128) la confirme.

6. *Autant* s'est employé, pour marquer l'égalité, devant un adjectif qualificatif aussi bien que *aussi*. Mais Littré, qui donne de cet emploi

vouloir subjuguer les autres[1]. C'est ce qui fait une paix profonde entre eux et leurs voisins. »

Adoam finit ce discours en racontant de quelle manière les Phéniciens faisoient leur commerce dans la Bétique. 740

« Ces peuples, disoit-il, furent étonnés quand ils virent venir, au travers[2] des ondes de la mer, des hommes étrangers qui venoient[3] de si loin. Ils nous laissèrent fonder une ville dans l'île de Gadès[4] ; ils nous reçurent même chez eux avec bonté et nous firent part de tout ce qu'ils 745 avoient, sans vouloir de nous aucun payement[5]. De plus, ils nous offrirent de nous donner libéralement tout ce qu'il leur resteroit de leurs laines, après qu'ils en auroient fait leur provision pour leur usage ; et en effet, ils nous en envoyèrent un riche présent. C'est un plaisir pour 750 eux que de donner aux étrangers leur superflu.

Ms. — 741 : *F.* : Ce peuple, disoit-il, fut tout étonné, quand ils virent venir, au travers des ondes de la mer, des hommes étrangers qui venoient de si loin. Ils nous reçurent avec bonté et nous *donnèrent* (*effacé*) firent part de tout ce qu'ils avoient, sans vouloir de nous aucune *reconn* (*7 lettres effacées*) paiement. Ils nous offrirent tout ce qu'il leur resteroit, *P.* : Ce peuple, disoit-il. fut étonné (*la suite comme F., moins le mot et les lettres effacés*), *Pc.* : (*Le texte*).... — 749 : *F.* : pour leur usage. C'est un plaisir..., *FcPS.* : (*Le texte*). — 751 : *FP.* : de donner libéralement aux étrangers..., *Pc.* : de donner aux étrangers.

---

plusieurs exemples du XVIe et du XVIIe siècle, n'en donne plus qu'un seul du XVIIIe, et qui est de J.-J. Rousseau.

1. Est-ce un souvenir du discours des Scythes à Alexandre dans Quinte-Curce (VII, VIII, 16) : « Nous ne pouvons être les esclaves et nous n'avons besoin d'être les maîtres de personne. » *Nec servire alli possumus, nec imperare desideramus.*

2. Voir livre I, ligne 102, et la note 4.

3. Quand ils virent *venir... des hommes...* qui *venoient.* Nouvelle négligence.

4. Gadès est la Cadix moderne. L'île est l'île de Léon.

5. Les légendes relatives à la fondation de Gadès confirment toutes l'origine phénicienne de la ville (Strabon, III, v, 5). Toutefois Fénelon s'inspire également, dans tout ce passage, d'un court récit d'Hérodote (I, 163), qui est relatif, non aux Phéniciens, mais aux Phocéens, les premiers des Grecs qui pénétrèrent dans ces régions.

« Pour leurs mines, ils n'eurent aucune peine à nous les abandonner; elles leur étoient inutiles[1]. Il leur paroissoit que les hommes n'étoient guère sages d'aller chercher, par tant de travaux, dans les entrailles de la terre, 755 ce qui ne peut les rendre heureux ni satisfaire à aucun vrai besoin[2]. « Ne creusez point, nous disoient-ils, si « avant dans la terre: contentez-vous de la labourer ; elle « vous donnera de véritables biens qui vous nourriront; « vous en tirerez des fruits qui valent mieux que l'or et 760 « que l'argent, puisque les hommes ne veulent de l'or et « de l'argent que pour en acheter les aliments qui sou- « tiennent leur vie. »

« Nous avons souvent voulu leur apprendre la navigation et mener les jeunes hommes de leur pays dans la 765 Phénicie ; mais ils n'ont jamais voulu que leurs enfants apprissent à vivre comme nous. « Ils apprendroient, « nous disoient-ils, à avoir besoin de toutes les choses « qui vous sont devenues nécessaires : ils voudroient les « avoir ; ils abandonneroient la vertu pour les obtenir 770 « par de mauvaises industries[3]. Ils deviendroient comme « un homme qui a de bonnes jambes, et qui, perdant « l'habitude de marcher, s'accoutume enfin au besoin

Ms. — 758 : *P.* : de labourer, *Pc.* : de la labourer. — 760 : *S.* : qui vaudront mieux. — 770 : *F.* : pour les obtenir. *Pour la navigation* (3 *mots effacés*) ils deviendroient, *P.* : pour les obtenir. Ils deviendroient, *Pc.* : (*Le texte*). — 773 : *F.* : s'accoutume au besoin, *Fc.* : s'accoutume enfin.

1. Voir ci-dessus lignes 535-544.

2. Ce développement s'inspire librement d'une déclamation assez célèbre de Pline l'Ancien sur les mines (*Hist. naturelle*, XXXIII, 1).

3. Cf. ci-dessus lignes 588-589, et la note de la ligne 600. — *Industrie*, pour désigner le savoir-faire, l'ingéniosité, en bonne ou en mauvaise part, est fréquent. Mais l'emploi du pluriel, avec un sens concret, qu'on retrouvera dans le *Télémaque* (livre XI, ligne 704) est rare. Voir, pour un autre sens, la note suivante. — Pour la pensée, voir encore Strabon parlant des Scythes (VII, III, 7) : « Il a suffi, dit-il, que ces peuples aient voulu essayer de la mer pour que leurs mœurs

« d'être toujours porté comme un malade. » Pour la navigation, ils l'admirent à cause de l'industrie de cet 775
art[1]; mais ils croient que c'est un art pernicieux. « Si ces « gens-là, disent-ils, ont suffisamment en leur pays ce « qui est nécessaire à la vie, que vont-ils chercher en un « autre? Ce qui suffit aux besoins de la nature ne leur « suffit-il pas? Ils mériteroient de faire naufrage, puisqu'ils 780
« cherchent la mort au milieu des tempêtes, pour assou- « vir l'avarice[2] des marchands et pour flatter les pas- « sions des autres hommes. »

Télémaque étoit ravi d'entendre ces discours d'Adoam, et il se réjouissoit qu'il y eût encore au monde un peuple 785
qui, suivant[3] la droite nature, fût si sage et si heureux tout ensemble. « O combien ces mœurs, disoit-il, sont-elles éloignées des mœurs vaines et ambitieuses des peuples qu'on croit les plus sages! Nous sommes tellement gâtés, qu'à peine pouvons-nous croire que cette simplicité 790
si naturelle puisse être véritable. Nous regardons les mœurs de ce peuple comme une belle fable, et il doit regarder les nôtres comme un songe monstrueux. »

Ms. — 777 : *F.* : ont raisonnablement, *Fc.* : ont suffisamment. — 778 : *Sc.* : chercher dans un autre. — 781 : *FP.* : pour assouvir leur avarice. Télémaque étoit ravi, *Pc.* : (*Le texte*). — 785 : *FP.* : encore un peuple au monde, *Pc.* : encore au monde un peuple. — 793 : *F.* : comme un égarement monstrueux, *Fc.* : un songe monstrueux.

---

se soient aussitôt gâtées et qu'on les ait vus prendre des différentes nations avec lesquelles ils se mêlaient le goût du luxe et les habitudes mercantiles. »

1. *L'industrie de cet art* : ici, l'habileté et l'ingéniosité que comporte la pratique de cet art.

2. Voir la ligne 455 du livre II.

3. *Suivant* est ici participe et équivaut à *en suivant* (cf. livre III, ligne 197, et la note).

HUITIÈME LIVRE[1]

1. Sommaire de l'édition dite de Versailles (1824). — *Vénus, toujours irritée contre Télémaque, demande sa perte à Jupiter ; mais les destins ne permettant pas qu'il périsse, la déesse va solliciter de Neptune les moyens de l'éloigner d'Ithaque, où le conduisoit Adoam. Aussitôt Neptune envoie au pilote Acamas une divinité trompeuse qui lui enchante les sens et le fait entrer à pleines voiles dans le port de Salente, au moment où il croyoit arriver à Ithaque. Idoménée, roi de Salente, fait à Télémaque et à Mentor l'accueil le plus affectueux : il se rend avec eux au temple de Jupiter, où il avoit ordonné un sacrifice pour le succès d'une guerre contre les Manduriens. Le sacrificateur, consultant les entrailles des victimes, fait tout espérer à Idoménée, et l'assure qu'il devra son bonheur à ses deux nouveaux hôtes.*

HUITIÈME LIVRE[1]

Pendant que Télémaque et Adoam s'entretenoient de la sorte, oubliant le sommeil, et n'apercevant pas[2] que la nuit étoit déjà au milieu de sa course, une divinité ennemie et trompeuse les éloignoit d'Ithaque, que leur pilote Acamas[3] cherchoit en vain. Neptune, quoique favorable aux Phéniciens[4], ne pouvoit supporter plus longtemps que Télémaque eût échappé à la tempête qui l'avoit jeté contre les rochers de l'île de Calypso. Vénus étoit encore plus irritée de voir ce jeune homme qui triomphoit, ayant vaincu l'Amour et tous ses charmes. Dans le transport de sa douleur, elle quitta Cythère, Paphos, Idalie, et tous les honneurs qu'on lui rend dans l'île de Chypre[5] : elle ne pouvoit plus demeurer dans ces lieux, où Télémaque avoit méprisé son empire. Elle monte vers l'éclatant Olympe[6], où les dieux étoient assemblés auprès du trône

Ms. — *F.* (*sans désignation de livre. Une main moderne a introduit la mention* : Liv. IX), *P.* : (*sans désignation de livre*), *PcS.* : Huitième livre. *Sc.* : Neuvième livre. — 2 : *F.* : pas que la *nuit* (*effacé*) nuit *se* (*effacé*) étoit déjà.... — 4 : *F.* : leur pilote cherchoit..., *Fc.* : leur pilote Achamas. — 13 : *F.* : dans ces lieux *qui* (*effacé*) où Télémaque....

1. Livre IX des éditions en 24 livres (voir Ms.).

2. Voir livre I, ligne 192, et la note.

3. Personnage imaginaire. Mais le nom (= infatigable) a été usité (voir, par exemple, Homère, *Iliade*, II, 844). Fénelon et ses secrétaires écrivent par erreur *Achamas*.

4. Neptune lui-même justifiera plus loin ce sentiment : voir, ci-dessous, lignes 123-130.

5. Voir livre IV, lignes 255-257, et la note.

6. Cf. livre VI, lignes 307 et suiv.

de Jupiter. De ce lieu, ils aperçoivent les astres qui roulent sous leurs pieds ; ils voient le globe de la terre comme un petit amas de boue ; les mers immenses ne leur paroissent que comme des gouttes d'eau dont ce morceau de boue est un peu détrempé : les plus grands royaumes 20 ne sont à leurs yeux qu'un peu de sable, qui couvre la surface de cette boue ; les peuples innombrables et les plus puissantes armées ne sont que comme des fourmis qui se disputent les uns aux autres[1] un brin d'herbe sur ce morceau de boue. Les immortels rient des affaires les 25 plus sérieuses qui agitent les foibles mortels[2], et elles leur paroissent des jeux d'enfants. Ce que les hommes appellent grandeur, gloire, puissance, profonde politique, ne paroît à ces suprêmes divinités que misère et foiblesse.

Ms. — 17 : *F.* : ils voient *la terre et tous les grands royaumes* (7 *mots effacés*), le globe de la terre.... — 19 : *F.* : comme une goutte d'eau. Les plus grands royaumes..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 21 : *F.* : à leurs yeux que des grains de sable qui couvrent une partie de cette boue, *Fc.* : à leurs yeux qu'un peu de sable qui couvre la surface de cette boue. — 24 : *F.* : les unes aux autres un grain de blé dans ce..., *FcPS.* : (*Le texte, sauf* [*Fc.* : les unes aux autres]). — 25 : *F.* : Les immortels se jouent des affaires les plus sérieuses des foibles mortels, qui leur paroissent des jeux d'enfants, *Fc.* : (*Comme le texte*). — 27 : *FP.* : Ce que les hommes appellent grandeur, gloire, puissance, ne paroît à ces..., *Pc.* : (*Le texte,*) *S.* : .... appellent gloire, grandeur, puissance, profonde politique. — 29 : *F.* : misère, foiblesse. *C'est dans cette haute demeure que le trône de Jupiter* (*passage effacé*). C'est dans cette...., *Fc.* : (*Comme le texte*).

V (24) suit *Fc.*

---

1. *Fourmi* a été des deux genres (voir Ms. 24) : le féminin a prévalu au cours du XVIIe siècle : en 1606, Nicot, dans son *Thrésor de la langue françoyse* écrit *un* fourmi ; en 1694, le Dictionnaire de l'Académie donne le mot seulement comme féminin. Toutefois Littré (Dictionnaire, art. *Fourmi, Rem.*) observe que « du temps de Chifflet (*Grammaire*, page 246) *fourmi* était encore des deux genres. » La *Grammaire* de Chifflet est de 1700.

2. S'il en est ainsi, on est un peu étonné, Gueudeville (*Critique du second tome*, page 293) en fait la remarque, de l'intérêt qu'ils vont prendre à Télémaque et particulièrement à l'aventure assez peu importante qui donne lieu à la plainte de Vénus.

C'est dans cette demeure, si élevée au-dessus de la 30
terre, que Jupiter a posé son trône immobile : ses yeux percent jusque dans l'abîme et éclairent jusque dans les derniers replis des cœurs[1]. Ses regards doux et sereins répandent le calme et la joie dans tout l'univers[2]; au contraire, quand il secoue sa chevelure, il ébranle le ciel 35
et la terre[3]. Les dieux mêmes, éblouis des rayons de gloire[4] qui l'environnent, ne s'en approchent qu'avec tremblement.

Toutes les divinités célestes étoient dans ce moment auprès de lui. Vénus se présenta avec tous les charmes 40
qui naissent dans son sein ; sa robe flottante avoit plus d'éclat que toutes les couleurs dont Iris[5] se pare au milieu des sombres nuages, quand elle vient promettre aux

---

Ms. — 31 : *F.* : son trône; ses yeux..., *Fc.* : son trône immobile; ses yeux ... — 35 : *F.* : sa chevelure, il fait trembler, *Fc.* : il ébranle.... — 37 : *F.* : ne s'en approchent qu'avec crainte, *Fc.* : qu'avec tremblement. — 39 : *F.* : étoient alors..., *Fc.* : étoient dans ce moment. — 43 : *F.* : des sombres nuages, promettre (*sic*), *Fc.* : des sombres nuages, quand elle vient promettre.

---

1. Interprétation chrétienne d'un des traits de la physionomie traditionnelle du Zeus grec, identifié par les Latins à leur Jupiter. *Éclairent* est pris absolument et, pour ainsi dire, au sens physique : lancent des jets de clarté, des *éclairs*, — comme dans cette admirable phrase de Bossuet (Sermon *sur la Parole de Dieu*) : « Dieu a les orages en sa main : il n'appartient qu'à lui de faire éclater dans les nues le son du tonnerre ; il lui appartient beaucoup plus d'*éclairer* et de tonner dans les consciences. »

2. Souvenir de Virgile (*Énéide*, I, 255) : voir ci-dessous la citation (note de la ligne 61).

3. Homère (*Iliade*, I, 528) : « Les cheveux parfumés du souverain des dieux s'agitèrent sur sa tête immortelle et le vaste Olympe en fut ébranlé. »

Ἀμβρόσιαι δ' ἄρα χαῖται ἐπεῤῥώσαντο ἄνακτος
κρατὸς ἀπ' ἀθανάτοιο· μέγαν δ' ἐλέλιξεν Ὄλυμπον.

4. *Gloire*. Emploi hardi, à propos de Jupiter, de ce mot dans son sens théologique de splendeur, éclat, lumière surnaturelle.

5. Iris, messagère des dieux, personnification de l'arc-en-ciel.

mortels effrayés la fin des tempêtes et leur annoncer le retour du beau temps. Sa robe étoit nouée par cette 45 fameuse ceinture sur laquelle paroissent les grâces[1]; les cheveux de la déesse étoient attachés par derrière négligemment avec une tresse d'or[2]. Tous les dieux furent surpris de sa beauté, comme s'ils ne l'eussent jamais vue, et leurs yeux en furent éblouis, comme ceux des 50 mortels le sont, quand Phébus, après une longue nuit, vient les éclairer par ses rayons. Ils se regardoient les uns les autres avec étonnement, et leurs yeux revenoient toujours sur Vénus; mais ils aperçurent[3] que les yeux de cette déesse étoient baignés de larmes et qu'une dou- 55 leur amère étoit peinte sur son visage.

Ms. — 46 : *F.* : ceinture à laquelle..., *Fc.* : sur laquelle.... — 46 : *F.* : sont *attachées* (*effacé*) représentées les grâces, *P.* : sont représentées les grâces, *Pc.* : paroissent les grâces. — 47 : *F.* : étaient attachés *derr* (*effacé*) par derrière. — 47 : *FP.* : négligemment par une tresse d'or. *Pc.* : avec une.... — 49 : *F.* : ne l'eussent jamais vue. Ils se regardoient (52)..., *FcP.* : (*Comme le texte, sauf* [50 : comme ceux des mortels, quand...,]), *Pc.* : (*Le texte*). — 55 : *F.* : et que la douleur étoit peinte sur son visage, *Pc.* : (*Comme le texte*).

---

1. *Cette fameuse ceinture*, Homère (*Iliade*, XIV, 214-218) la décrit de cette façon :

> ... ἀπὸ στήθεσφιν ἐλύσατο κεστὸν ἱμάντα,
> ποικίλον· ἔνθα δὲ οἱ θελκτήρια πάντα τέτυκτο.
> ἔνθ' ἔνι μὲν φιλότης, ἐν δ' ἵμερος, ἐν δ' ὀαριστὺς
> πάρφασις, ἥτ' ἔκλεψε νόον πύκα περ φρονεόντων.

« De son sein elle dénoua la ceinture brodée de dessins variés : en elle se trouvaient toutes sortes de charmes; en elle, l'amour, le désir, les entretiens des amants qui séduisent et mettent hors de sens les sages eux-mêmes ».

2. Virgile prête la même parure à Didon (*Énéide*, IV, 138) : « Ses cheveux noués sont retenus par un anneau d'or. »

> *Crines nodantur in aurum.*

— Sur *négligemment*, voir livre IV, ligne 159, et la note.

3. Cf. ci-dessus ligne 2, et la note.

Cependant elle s'avançoit vers le trône de Jupiter, d'une démarche douce et légère, comme le vol rapide d'un oiseau qui fend l'espace immense des airs. Il la regarda avec complaisance; il lui fit un doux souris[1] et, 60
se levant, il l'embrassa[2].

« Ma chère fille, lui dit-il, quelle est votre peine? Je ne puis voir vos larmes sans en être touché : ne craignez point de m'ouvrir votre cœur; vous connoissez ma tendresse et ma complaisance. » 65

Vénus lui répondit d'une voix douce, mais entrecoupée de profonds soupirs :

« O père des dieux et des hommes[3], vous qui voyez tout[4], pouvez-vous ignorer ce qui fait ma peine? Minerve

---

Ms. — 57 : *F.* : Cependant elle s'avançoit d'une démarche légère comme le vol rapide d'un oiseau vers le trône de Jupiter. Il la regarda..., *Fc.* : (*Comme F, sauf* [58 : d'une démarche légère et coulante, comme le vol....]), *Fc'.* :) *Comme le texte*). — 66 : *F.* : une voix douce *et t* (*effacé*) mais entrecoupée....

---

1. Voir livre VI, ligne 637.

2. C'est aussi l'accueil que Jupiter fait à Vénus dans l'*Énéide* de Virgile (I, 254-256) : « Le créateur des dieux et des hommes sourit à sa fille avec ce regard qui rassérène le ciel et l'atmosphère et lui donna un baiser. »

Olli subridens hominum sator atque deorum
Vultu quo cœlum tempestatesque serenat
Oscula libavit natæ.

Au reste la plainte d'une déesse à Jupiter est un développement traditionnel dans l'épopée ancienne : telle la plainte de Thétis au premier chant de l'*Iliade*, celle de Minerve au premier de l'*Odyssée*, celle de Vénus au premier et au dixième de l'*Enéide*.

3. Voir livre VII, ligne 469, et la note.

4. *Qui voyez tout.* Résumé des vers de Virgile dépeignant Jupiter au moment où Vénus va l'aborder (*Énéide*, I, 223-225) : « Du haut du ciel, il voit au-dessous de lui la mer sillonnée de voiles, et toute l'étendue de la terre, les rivages et les vastes peuples. »

Æthere summo
Despiciens mare velivolum terrasque jacentes
Littoraque et latos populos.

ne s'est pas contentée d'avoir renversé jusqu'aux fonde- 70
ments la superbe ville de Troie, que je défendois[1], et de
s'être vengée de Pâris, qui avoit préféré ma beauté à la
sienne[2] : elle conduit par toutes les terres et par toutes
les mers le fils d'Ulysse, ce cruel destructeur de Troie.
Télémaque est accompagné par Minerve[3] ; c'est ce qui 75
empêche qu'elle ne paroisse ici en son rang avec les
autres divinités. Elle a conduit ce jeune téméraire dans
l'île de Chypre pour m'outrager[4]. Il a méprisé ma puis-
sance : il n'a pas daigné seulement brûler de l'encens sur
mes autels ; il a témoigné avoir horreur des fêtes que l'on 80
célèbre en mon honneur ; il a fermé son cœur à tous
mes plaisirs. En vain Neptune, pour le punir, à ma prière,
a irrité les vents et les flots contre lui : Télémaque, jeté
par un naufrage horrible dans l'île de Calypso, a triomphé
de l'Amour même, que j'avois envoyé dans cette île pour 85
attendrir le cœur de ce jeune Grec[5]. Ni sa jeunesse, ni

Ms. — 70 : *S.* : aux fondements de la superbe ville. — 71 : *F.* : ville de Troie, *et d'avoir* (5 *mots effacés*) et de s'être vengée..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 81 : *F.* : en mon honneur. En vain Neptune... *Fc,.* : (*Comme le texte*) — 84 : *F.* : par un naufrage, *FcP.* : par un naufrage horrible, *S.* : par un naufrage, *Sc.* : par un naufrage horrible.

---

1. Allusion aux divisions des dieux eux-mêmes prenant parti les uns pour Troie, les autres pour les Grecs. Vénus intervient dans la bataille pour sauver Pâris et Énée aux livres III et V de l'*Iliade*. — Sur le sens de *superbe*, voir livre II, ligne 596.

2. C'est le sentiment que Virgile prête à Junon : « Au plus profond de son cœur demeure le souvenir du jugement de Pâris et l'outrage de sa beauté dédaignée. »

Manet alta mente repostum
Judicium Paridis spretæque injuria formæ.
(*Énéide*, I, 26.)

L'outrage fait par Pâris à Junon et à Minerve est rappelé par Homère (*Iliade*, XXIV, 29-30).

3. Voir livre V, ligne 901, et la note.

4. Voir le livre IV.

5. Voir le livre VI, lignes 68 et suiv.

les charmes de Calypso et de ses nymphes, ni les traits enflammés de l'Amour n'ont pu surmonter les artifices de Minerve. Elle l'a arraché de cette île : me voilà confondue ; un enfant triomphe de moi ! » 90

Jupiter, pour consoler Vénus, lui dit :

« Il est vrai, ma fille, que Minerve défend le cœur de ce jeune Grec contre toutes les flèches de votre fils et qu'elle lui prépare une gloire que jamais jeune homme n'a méritée. Je suis fâché qu'il ait méprisé vos autels ; 95 mais je ne puis le soumettre à votre puissance. Je consens, pour l'amour de vous, qu'il soit encore errant par mer et par terre, qu'il vive loin de sa patrie, exposé à toutes sortes de maux et de dangers : mais les destins ne permettent ni qu'il périsse, ni que sa vertu succombe 100 dans les plaisirs dont vous flattez les hommes. Consolez-vous donc, ma fille ; soyez contente de tenir dans votre empire tant d'autres héros et tant d'immortels. »

En disant ces paroles, il fit à Vénus un souris[1] plein de grâce et de majesté. Un éclat de lumière semblable aux 105 plus perçants éclairs[2] sortit de ses yeux. En baisant Vénus avec tendresse, il répandit une odeur d'ambrosie[3] dont l'Olympe fut parfumé. La déesse ne put s'empêcher d'être sensible à cette caresse du plus grand des

---

Ms. — 90 : *F.* : triomphe de moi. *O roi des hommes et des Dieux* (7 *mots effacés*) Jupiter.... — 92 : *F.* : que Minerve conserve le cœur..., *Fc.* : défend le cœur. — 105 : *F.* : Un éclat de lumière, *plus* (*effacé*) semblable.... — 106 : *F.* : sortit de ses yeux. Il baisa Vénus avec complaisance ; elle *fu* (*effacé*) ne put s'empêcher d'être sensible à cette caresse ; malgré ses larmes..., *Fc.* : (*Comme le texte, sauf* [108 : dont tout l'Olympe]), *PS.* : (*Le texte*).

V (108) suit *Fc.*

---

1. Répétition de la formule de la ligne 60.

2. Voir ci-dessus la note de la ligne 33.

3. Sur le sens et la forme du mot voir livre VI, ligne 100, et la note. — Ainsi Vénus, dans l'*Énéide*, (I, 403) se fait reconnaître à l'odeur qu'exhalent ses cheveux parfumés d'ambroisie.

dieux : malgré ses larmes et sa douleur, on vit la joie se 110
répandre sur son visage ; elle baissa son voile pour cacher la rougeur de ses joues et l'embarras où elle se trouvoit[1]. Toute l'assemblée des dieux applaudit aux paroles de Jupiter, et Vénus, sans perdre un moment, alla trouver Neptune pour concerter avec lui les moyens de se 115
venger de Télémaque.

Elle raconta à Neptune ce que Jupiter lui avoit dit.

« Je savois déjà, répondit Neptune, l'ordre immuable des destins : mais si nous ne pouvons abîmer Télémaque dans les flots de la mer, du moins n'oublions rien pour le 120
rendre malheureux et pour retarder son retour à Ithaque. Je ne puis consentir à faire périr le vaisseau phénicien dans lequel il est embarqué : j'aime les Phéniciens ; c'est mon peuple. Nulle autre nation de l'univers ne cultive comme eux mon empire. C'est par eux que la mer est 125
devenue le lien de la société de tous les peuples de la terre[2]. Ils m'honorent par de continuels sacrifices sur mes autels : ils sont justes, sages et laborieux dans le commerce ; ils répandent partout la commodité et l'abon-

---

Ms. — 111 : *F.* : elle baissa un voile pour *couvr* (*effacé*) cacher l'embarras où elle se trouvoit, *Fc.* : (*Comme le texte*). — 115 : *F.* : pour concerter avec lui *tout ce* (*effacé*) les moyens de.... — 124 : *FP.* : nulle autre nation de l'univers ne cultive..., *S.* : nulle autre nation ne cultive. — 127 : *FP.* : Ils m'honorent de continuels sacrifices..., *Pc.* : par de continuels.... — 128 : *F.* : Ils sont justes dans le commerce : ils répandent partout l'abondance. *Fc.* : (*Comme le texte*).

---

1. Il est assez difficile de ne pas remarquer et difficile, en même temps, d'expliquer ce singulier épisode (108-113).

2. Cet ingénieux éloge du commerce par mer peut être inspiré, par contraste (cf. livre III, ligne 356, et la note), du mot d'Horace (*Odes*, I, III, 22) attribuant aux dieux la pensée d'empêcher par l'Océan la société des nations. — Quant à cette vue si juste du rôle des Phéniciens dans la haute antiquité, elle ressort naturellement de l'abondant et remarquable *Chanaan* (2e partie de la *Geographia sacra*) de Bochart (1641).

dance. Non, déesse, je ne puis souffrir qu'un de leurs 130
vaisseaux fasse naufrage : mais je ferai que le pilote perdra sa route et qu'il s'éloignera d'Ithaque, où il veut aller. »

Vénus, contente de cette promesse, rit avec malignité[1] et retourna dans son char volant sur les prés fleuris d'Idalie[2], où les Grâces, les Jeux et les Ris témoignèrent 135
leur joie de la revoir, dansant[3] autour d'elle sur les fleurs qui parfument ce charmant séjour.

Neptune envoya aussitôt une divinité trompeuse, semblable aux Songes, excepté que les Songes ne trompent que pendant le sommeil, au lieu que cette divinité en- 140
chante les sens de ceux qui veillent. Ce dieu malfaisant, environné d'une foule innombrable de mensonges ailés qui voltigent autour de lui, vint répandre une liqueur subtile et enchantée sur les yeux du pilote Acamas, qui considéroit attentivement, à la clarté de la lune, le cours 145
des étoiles[4] et le rivage d'Ithaque, dont il découvroit déjà assez près de lui les rochers escarpés[5]. Dans ce même

---

Ms. — 134 : *S.* : et retourne. — 134 : *F.* : volant sur la montagne d'Idalie, *Fc.* : sur les prés fleuris d'Idalie. — 135 : *F.* : et les Ris *alarmés de son absence* (*4 mots effacés*) témoignèrent.... — 136 : *F.* : sur mille fleurs..., *Fc.* : sur les fleurs. — 137 : *F.* : *dont le parfum doux* (*4 mots effacés*) qui parfument.... — 141 : *F.* : les sens des hommes qui veillent, *P.* : les sens qui veillent, *PcS.* : les sens de ceux qui veillent. — 144 : *F.* : du pilote, qui considéroit, *Fc.* : du pilote Achamas....

---

1. Cf. la note de la ligne 152 du livre IV.

2. Voir livre IV, ligne 256.

3. Horace représente ainsi les Grâces, compagnes de Vénus (*Odes*, I, IV, 7). — Horace nomme également le *Jeu* comme une divinité du cortège de cette déesse (*Id.*, I, II, 34). — Quant au *Rire*, on ne le voit guère apparaître comme divinité que dans un texte sans lien avec les conceptions et les lectures de Fénelon (Apulée, *Métam.*, III, p. 134). Mais l'association des Ris, des Jeux et de l'Amour est usuelle, chez les poètes français : voir par exemple La Fontaine (*Fables*, VI, XXI, 41 et VII, V, 30) et Molière (*M. de Pourceaugnac*, III, VIII, vers 3).

4. C'est l'attitude du pilote d'Énée, Palinure, dans l'*Énéide* de Virgile (V, 853).

5. Ulysse, dans Homère (*Odyssée*, IX, 27) donne à Ithaque l'épi-

moment, les yeux du pilote ne lui montrèrent plus rien de véritable. Un faux ciel et une terre feinte se présentèrent à lui. Les étoiles parurent comme si elles avoient 150
changé leur course et qu'elles fussent revenues sur leurs pas; tout l'Olympe sembloit se mouvoir par des lois nouvelles. La terre même étoit changée : une fausse Ithaque se présentoit toujours au pilote[1] pour l'amuser[2], tandis qu'il s'éloignoit de la véritable. Plus il s'avançoit vers 155
cette image trompeuse du rivage de l'île, plus cette image reculoit; elle fuyoit toujours devant lui, et il ne savoit que croire de cette fuite. Quelquefois il s'imaginoit entendre déjà le bruit qu'on fait dans un port. Déjà il se préparoit, selon l'ordre qu'il en avoit reçu, à aller aborder secrète- 160
ment dans une petite île qui est auprès de la grande, pour dérober aux amants de Pénélope conjurés contre Télémaque le retour de celui-ci[3]. Quelquefois il craignoit

---

Ms. — 148 : *S.* : ne lui montroient plus rien. — 149 : *FP.* : Un autre ciel se présenta à lui. Les étoiles..., *Pc.* : (*Le texte*). — 151 : *S.* : changé leurs cours. — 160 : *F.* : qu'il en avoit reçu, d'aller..., *Fc.* : à aller. — 162 : *F.* : pour *éviter* (*effacé*) dérober.... — 163 : *FP.* : le retour de ce jeune prince. *Pc.* : de celui-ci.

---

thète de *rocailleuse* (τραχεῖα, rude), en l'appliquant probablement, il est vrai, à l'intérieur de l'île plutôt qu'à ses bords. Mais il est question, dans un autre passage (*id.*, XVI, 365), de *pointes*, de *sommets battus par les vents* (ἐπ' ἄκρας ἠνεμοέσσας), qui sont peut-être sur le bord de la mer, puisque des sentinelles y ont été apostées pour épier le retour de Télémaque.

1. Un mirage du même genre se produit, mais en sens contraire, quand Ulysse (*Odyssée*, XIII, 187 et suiv.) se réveille dans Ithaque, qu'il a quittée depuis de si longues années, et ne la reconnaît pas; car, par l'artifice de Minerve, « tout lui apparaît sous une forme différente de la réalité » :

Τοὔνεκ' ἄρ' ἀλλοειδέα φαινέσκετο πάντα ἄνακτι.

2. *Amuser*, faire perdre le temps à quelqu'un en le décevant. Cf. livre VI, ligne 45.

3. Sur les *amants de Pénélope*, voir la ligne 250 du livre I. — Homère (*Odyssée*, IV, 846) parle bien d'une petite île, Astéris, qui offre,

les écueils dont cette côte de la mer est bordée, et il lui sembloit entendre l'horrible mugissement des vagues qui 165 vont se briser contre ces écueils; puis tout à coup il remarquoit que la terre paroissoit encore éloignée. Les montagnes n'étoient à ses yeux, dans cet éloignement, que comme de petits nuages qui obscurcissent quelquefois l'horizon pendant que le soleil se couche. Ainsi Acamas 170 étoit étonné, et l'impression de la divinité[1] trompeuse qui charmoit ses yeux lui faisoit éprouver un certain saisissement qui lui avoit été jusqu'alors inconnu. Il étoit même tenté de croire qu'il ne veilloit pas et qu'il étoit dans l'illusion d'un songe. Cependant Neptune com- 175 manda au vent d'Orient de souffler pour jeter le navire sur les côtes de l'Hespérie[2]. Le vent obéit avec tant de violence que le navire arriva bientôt sur le rivage que Neptune avoit marqué.

Déjà l'aurore annonçoit le jour; déjà les étoiles, qui 180 craignent les rayons du soleil et qui en sont jalouses,

---

Ms. — 164 : *F.* : cette côte de mer..., *Fc.* : de la mer. — 170 : *F.* : Ainsi le pilote..., *Fc.* : Ainsi Achamas. — 173 : *F.* : jusqu'alors inconnu. Cependant Neptune..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 177 : *F.* : avec tant de force, *Fc.* : de violence. — 178 : *F.* : sur le rivage de Salente. Déjà l'aurore..., *Fc.* : (*Comme le texte*).

---

dit-il, aux navires des ports où ils peuvent mouiller facilement, et qui est située près de la côte occidentale d'Ithaque, entre cette île et celle de Samos (Céphallénie) : mais c'est précisément là que, suivant le poète, les prétendants se mettent en embuscade pour surprendre et faire périr Télémaque.

1. *L'impression de la divinité*, l'action exercée sur lui par la divinité. Le *Dictionnaire de l'Académie* (1694) ne donne ni définition ni exemple du mot pris en ce sens, très voisin de celui où le prend Pascal, parlant, dans un fragment célèbre (*Pensées*, édit. Brunschvicg, VII, 434) des « impressions de la coutume, de l'éducation, des mœurs des pays. » — Pour *charmer*, cf. le sens de *charmes*, livre IV, note de la ligne 27.

2. L'Italie : cf. livre I, ligne 363.

alloient cacher dans l'Océan leurs sombres feux, quand le pilote s'écria :

« Enfin je n'en puis plus douter, nous touchons presque à l'île d'Ithaque. Télémaque, réjouissez-vous ; 185 dans une heure vous pourrez revoir Pénélope, et peut-être trouver Ulysse remonté sur son trône. »

A ce cri, Télémaque, qui étoit immobile dans les bras du sommeil, s'éveille, se lève, monte au gouvernail, embrasse le pilote, et de ses yeux encore à peine ouverts 190 regarde fixement la côte voisine. Il gémit, ne reconnoissant point les rivages de sa patrie.

« Hélas ! où sommes-nous? dit-il ; ce n'est point là ma chère Ithaque. Vous vous êtes trompé, Acamas ; vous connoissez mal cette côte, si éloignée de votre pays[1]. 195

— Non, non, répondit Acamas, je ne puis me tromper en considérant les bords de cette île. Combien de fois suis-je entré dans votre port ! J'en connois jusques aux moindres rochers ; le rivage de Tyr n'est guère mieux dans ma mémoire. Reconnoissez cette montagne qui 200 avance ; voyez ce rocher qui s'élève comme une tour[2] ;

Ms. — 183 : *F.* : le pilote *toujours trompé* (2 *mots effacés*) s'écria — 185 : *F.* : à l'île d'Ithaque ! réjouissez-vous, Télémaque, dans..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 186 : *F.* : dans *quelques h* (*effacé*) une heure. — 187 : *S.* : Ulysse monté sur son trône. — 187 : *F.* : sur son trône. Télémaque *qui s'étoit enfin plongé dans* (6 *mots effacés*) immobile dans les bras..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 190 : *S.* : de ses yeux à peine encore ouverts. — 191 : *P.* : regarde le rivage voisin. Il gémit, ne reconnoissant point ces bords qu'il connoissoit si bien. Hélas ! où sommes-nous, *Fc.* : (*Comme le texte*). — 193 : *F.* : ma chère patrie, *Fc.* : ma chère Ithaque. — 196 : *FP.* : me tromper pour reconnoître les bords..., *Pc.* : en considérant les bords.... — 199 : *F.* : Le rivage de Tyr ne m'est guère mieux connu dans ma mémoire, *Fc.* : (*Comme le texte, correction immédiate*). — 200 : *F.* : Reconnoissez ce môle, *Fc.* : cette montagne.... — 201 : *F.* : comme une tour ; *entendre* (*sic, effacé*) n'entendez-vous pas la vague....

---

1. Acamas est phénicien, comme tout l'équipage du vaisseau qu'il conduit.

2. Homère parle (*Odyssée*, IX, 21) d'une montagne qu'on remarque

n'entendez-vous pas la vague qui se rompt contre ces autres rochers lorsqu'ils semblent menacer la mer par leur chute? Mais ne remarquez-vous pas le temple de Minerve qui fend la nue? Voilà la forteresse[1] et la maison 205
d'Ulysse votre père.

— Vous vous trompez, ô Acamas, répondit Télémaque; je vois au contraire une côte assez relevée, mais unie[2]; j'aperçois une ville qui n'est point Ithaque. O dieux, est-ce ainsi que vous vous jouez des hommes? » 210

Pendant qu'il disoit ces paroles, tout à coup les yeux d'Acamas furent changés. Le charme se rompit : il vit

---

Ms. — 203 : *FP.* : rochers qui semblent menacer, *PcS.* : rochers, lorsqu'ils semblent..., *Sc.* : rochers qui semblent.... — 205 : *F.* : la forteresse et le palais. Vous vous trompez, *Fc.* : (*Comme le texte*). — 208 : *F.* : assez relevée, mais unie. O Dieux ! vous vous jouez des hommes. *Ithaque* (*effacé*) Pendant qu'il..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 211 : *F.* : Pendant qu'il parloit ainsi, tout à coup..., *Fc.* : (*Comme le texte*).

---

particulièrement, ἀριπρεπές, ce qui indique sans doute qu'elle domine Ithaque, sinon qu'elle avance dans la mer, et il parle ailleurs des rochers escarpés ou élevés de l'île (voir plus haut note de la ligne 147; voir encore *Odyssée*, XIII, 196), de sommets d'où la vue s'étend au loin (XVI, 365). Toutes ces indications correspondent à peu près, non pas tout à fait, à ce que dit Fénelon. Mais c'est précisément qu'il veut que la description ne soit ici qu'à peu près exacte et justifie dans une certaine mesure la confusion que fait Acamas entre Ithaque et la côte des Salentins, dans le golfe de Tarente. Il y a réellement, à l'entrée de ce golfe, une « montagne qui avance » : c'est le rocher « qui s'élève comme une tour » (*turriti scopuli*, dit Virgile, *Énéide*, III, 536) et qui était connu sous le nom de promontoire iapygien (Strabon, VI, III, 5), aujourd'hui cap Leuca.

1. On peut supposer l'existence d'un temple de Minerve à Ithaque, quoique Homère n'en parle pas; mais il y en avait un célèbre sur le territoire des Salentins (Strabon, *ibid.*, et Virgile, *Énéide*, III, 531). Quant à la *forteresse*, quoiqu'il n'en soit question ni de part ni d'autre, on peut la supposer dominant toutes les villes antiques.

2. *Unie*. On peut le conclure de ce que dit Strabon des côtes peu découpées du golfe de Tarente, et, en général, des côtes de l'Italie (VI, III, 1, et IV, 1).

le rivage tel qu'il étoit véritablement et reconnut son erreur.

« Je l'avoue, ô Télémaque, s'écria-t-il : quelque divinité ennemie avoit enchanté mes yeux ; je croyois voir Ithaque, et son image toute entière se présentoit à moi ; mais dans ce moment elle disparoît comme un songe. Je vois une autre ville ; c'est sans doute Salente, qu'Idoménée, fugitif de Crète, vient de fonder dans l'Hespérie[1] : j'aperçois des murs qui s'élèvent et qui ne sont pas encore achevés ; je vois un port qui n'est pas encore entièrement fortifié[2]. »

Pendant qu'Acamas remarquoit les divers ouvrages nouvellement faits dans cette ville naissante et que Télémaque déploroit son malheur, le vent que Neptune faisoit souffler les fit entrer à pleines voiles dans une rade, où ils se trouvèrent à l'abri et tout auprès du port.

Mentor, qui n'ignoroit ni la vengeance de Neptune ni le cruel artifice de Vénus, n'avoit fait que sourire de l'erreur d'Acamas. Quand ils furent dans cette rade, Mentor dit à Télémaque :

« Jupiter vous éprouve ; mais il ne veut pas votre perte : au contraire, il ne vous éprouve que pour vous ouvrir le chemin de la gloire. Souvenez-vous des travaux

---

Ms. — 216 : *F.* : avoit trompé mes yeux..., *Fc.* : avoit enchanté. — 219 : *F.* : c'est *Salente* (*effacé*) sans doute Salente. — 222 : *F.* : qui n'est encore..., *Fc.* : pas encore. — 226 : *F.* : le vent *imp* (*effacé*) que Neptune....

---

1. Voir livre V, lignes 235-237. — Fénelon suit ici l'indication de Virgile (*Enéide*, III, 400). — Le pays des Salentins, qui fut, au IIIe siècle avant l'ère chrétienne, absorbé par la conquête romaine, était situé dans la partie méridionale de l'Italie appelée Grande-Grèce, sur la côte Est du golfe de Tarente.

2. Ce spectacle rappelle celui qu'a sous les yeux Énée approchant de Carthage, qui est en train de s'édifier (Virgile, *Enéide*, I, 421 et suivants).

d'Hercule[1] ; ayez toujours devant vos yeux ceux de votre père. Quiconque ne sait pas souffrir n'a point un grand cœur. Il faut, par votre patience et par votre courage, lasser la cruelle fortune[2], qui se plaît à vous persécuter. Je crains moins pour vous les plus affreuses disgrâces 240 de Neptune que je ne craignois les caresses flatteuses de la déesse qui vous retenoit dans son île[3]. Que tardons-nous? Entrons dans ce port : voici un peuple ami ; c'est chez les Grecs que nous arrivons. Idoménée, si maltraité par la fortune, aura pitié des malheureux[4]. Aus- 245 sitôt ils entrèrent dans le port de Salente, où le vaisseau phénicien fut reçu sans peine, parce que les Phéniciens sont en paix et en commerce avec tous les peuples de l'univers. »

Télémaque regardoit avec admiration cette ville nais- 250 sante, semblable à une jeune plante, qui, ayant été nourrie par la douce rosée de la nuit, sent, dès le matin, les rayons du soleil qui viennent l'embellir ; elle croît, elle ouvre ses tendres boutons, elle étend ses feuilles vertes,

---

Ms. — 240 : *F.* : [les plus affreuses disgrâces que *les f* (*effacé*) je ne craignois..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 244 : *S.* : Idoménée maltraité. — 245 : *F.* : des malheureux. *Ses m* (*effacé*) Aussitôt.... — 250 : *F.* : cette ville qui, semblable à une tendre fleur qui s'épanouit, lorsque après avoir été nourrie par la douce rosée de la nuit, elle sent, le matin, les rayons du soleil qui viennent l'embellir. Elle croît, elle s'ouvre, elle s'étend, elle montre de nouvelles couleurs ; à chaque moment..., *Fc.* : (*Comme F, sauf* : [elle étend ses feuilles, elle montre...,]), *Fc'.* : (*Comme le texte*).

---

1. Voir livre IV, lignes 17-18.

2. C'est presque le mot de Virgile (*Énéide*, V, 710) : « C'est par la patience qu'il faut triompher de la fortune, quelle qu'elle soit. »

.... Superanda omnis fortuna ferendo.

3. Calypso (voir livre I, lignes 212-217 et livre IV, lignes 43-50).

4. C'est le sentiment que Virgile prête à Didon (*Énéide*, I, 630) : « L'expérience du malheur m'apprend, dit-elle, à secourir les infortunés. »

Non ignara mali, miseris succurrere disco.

elle épanouit ses fleurs odoriférantes avec mille couleurs 255
nouvelles; à chaque moment qu'on la voit, on y trouve un nouvel éclat. Ainsi fleurissoit[1] la nouvelle ville d'Idoménée sur le rivage de la mer; chaque jour, chaque heure, elle croissoit avec magnificence et elle montroit de loin aux étrangers qui étoient sur la mer de nouveaux 260
ornements d'architecture qui s'élevoient jusqu'au ciel. Toute la côte retentissoit des cris des ouvriers et des coups de marteau; les pierres étoient suspendues en l'air par des grues avec des cordes. Tous les chefs animoient le peuple au travail, dès que l'aurore paroissoit, et le roi 265
Idoménée, donnant partout les ordres lui-même, faisoit avancer les ouvrages avec une incroyable diligence[2].

A peine le vaisseau phénicien fut arrivé, que les Crétois donnèrent à Télémaque et à Mentor toutes les mar-

---

Ms. — 258 : *F.* : sur le rivage de la mer. Toute la côte (262)..., *Fc.* : (*Comme le texte, sauf* [259 : avec magnificence et elle *recevoit* (*effacé*) montroit de loin.... ; 261 : jusques au ciel)]. — 264 : *F.* : animoient au travail le peuple, et le roi Idoménée lui-même, donnant partout..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 268 : *F.* : A peine fûmes-nous arrivés que les Crétois nous donnèrent toutes les marques d'amitié que nous *aurions* (*effacé*) pouvions attendre d'eux. On se hâta..., *Fc.* : (*Comme le texte.*)

---

1. On peut penser que la forme *fleurissait* résume mieux la comparaison développée qui précède que ne ferait la forme *florissait*, qui ne s'emploie qu'au sens figuré. Mais, à vrai dire, si les formes *florissant, florissait* ne se sont, depuis le XVIIe siècle, employées qu'au sens figuré, les autres formes ont été souvent employées dans les deux sens. Vaugelas (*Remarques*, 1647) se borne à dire que « l'on emploie *plutôt* l'*o* que l'*eu* dans le figuré », et l'Académie française, en 1704, confirme son observation : lui-même d'ailleurs, en un autre endroit de son livre (*Que, dans les doutes de la langue, il vaut mieux pour l'ordinaire consulter les femmes et ceux qui n'ont point étudié*, etc.), il écrit, en parlant des contemporains de Cicéron : « ...les autres grands orateurs qui fleurissoient de son temps. »

2. Telle Didon faisant bâtir Carthage dans l'*Énéide* de Virgile (I, 504) et « pressant le travail », *instans operi.*

ques d'amitié sincère[1]. On se hâta d'avertir Idoménée de 270
l'arrivée du fils d'Ulysse.

« Le fils d'Ulysse, s'écria-t-il, d'Ulysse, ce cher ami[2], de ce sage héros par qui nous avons enfin renversé la ville de Troie[3]! Qu'on le mène[4] ici, et que je lui montre combien j'ai aimé son père! » 275

Aussitôt on lui présente Télémaque, qui lui demande l'hospitalité, en lui disant son nom.

Idoménée lui répondit avec un visage doux et riant:

« Quand même on ne m'auroit pas dit qui vous êtes, je crois que je vous aurois reconnu. Voilà Ulysse lui- 280
même: voilà[5] ses yeux pleins de feu, et dont le regard

Ms. — 272 : *F.* : ce cher ami, ce sage héros, *Fc.* : de ce sage.... — 274 : *FP.*: Qu'on me l'emmène, et que..., *Pc.*: qu'on me l'amène, *Pc'S.* : qu'on le mène ici, *Sc.* : qu'on l'amène ici. — 276 : *F.* : Aussitôt on lui présente Télémaque : *il trouve en lui* (*4 mots effacés*) et il lui dit avec un visage [doux et riant (278), *P.* : (*Comme F, moins les mots effacés*), *Pc.* : (*Le texte*). — 280 : *Sc.* : je vous aurois connu. — 281 : *F.* : voilà ses yeux vifs et arrêtés, cet air froid et sérieux qui *étoit* (*effacé*) cachoit tant de vivacité et de grâce. Je trouve même ce sourire, *Fc.* : voilà ses yeux pleins de feu et arrêtés, son air d'abord froid qui cachoit tant de vivacité et de grâce; je reconnois même ce sourire, *Fc'.* : (*Comme le texte, sauf* [282 : si ferme; *je* (*effacé*) voilà son air]).

---

1. Et Adoam, que devient-il, lui que son pilote a amené par erreur à Salente? Que devient son vaisseau? Il semble que Fénelon l'ait tout à fait oublié. — Voir toutefois, ci-dessous, ligne 591.

2. Idoménée avait été, au siège de Troie, le compagnon d'armes d'Ulysse, et il était de ceux qui rendaient justice à la supériorité de son génie (Ovide, *Métamorphoses*, XIII, 358-361).

3. Allusion à la ruse du cheval de bois, qui est de l'invention d'Ulysse (voir livre IX, ligne 15).

4. Constant, au XVIIe siècle, pour *amène*, avec lequel, en raison sans doute de sa prononciation de méridional, Fénelon confond même *emmené* (voir Ms. 274; cf. livre III, ligne 586). Voir encore, ci-dessous, ligne 288.

5. Ainsi tour à tour, dans l'*Odyssée*, Minerve, cachée sous les traits de Mentès, roi des Taphiens, Nestor, Ménélas, admirent la ressemblance soit du visage de Télémaque et de celui d'Ulysse (I, 208), soit de leur langage (III, 124), soit de tout leur extérieur (IV,

était si ferme; voilà son air, d'abord froid et réservé, qui cachoit tant de vivacité et de grâces; je reconnois même ce sourire fin, cette action négligée[1], cette parole douce, simple et insinuante, qui persuadoit sans qu'on eût le 285 temps de s'en défier[2]. Oui, vous êtes le fils d'Ulysse; mais vous serez aussi le mien. O mon fils, mon cher fils, quelle aventure vous mène sur ce rivage? Est-ce pour chercher votre père? Hélas! je n'en[3] ai aucune nouvelle. La fortune nous a persécutés, lui et moi: il a eu le 290 malheur de ne pouvoir retrouver sa patrie, et j'ai eu ce-

---

Ms. — 284 *Pc.* : (*peut-être :* ce souris). — 285 : *S.* : qui persuadoit *avant* (*effacé*) *sans* (*effacé*) avant qu'on eût le temps. — 287 : *F.* : aussi le mien. Quelle aventure..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 288 : *F.* : vous mène ici, *Fc.* : sur ce rivage. — 289 : *S.* : je n'en ai eu aucune nouvelle. — 290 : *FP.* : il eu (*sic*) le malheur, *Pc.* : il a eu....

149-150). Dans l'*Énéide* (VIII, 155-156) Evandre reconnaît chez Enée à la fois le langage, la voix et le visage de son père Anchise. Le mouvement d'Idoménée rappelle encore celui d'Andromaque retrouvant dans le jeune Ascagne les traits de son fils à elle-même (*Enéide*, III, 490) et l'adaptation de Racine, dont l'Andromaque retrouve dans son fils les traits de son mari (*Andromaque*, II, v).

> « C'est Hector, disoit-elle en l'embrassant toujours:
> Voilà ses yeux; sa bouche et déjà son audace.
> C'est lui-même, c'est toi, cher époux, que j'embrasse. »

1. *Action*, geste habituel, contenance.

> Je vois qu'il a de moi taille, mine, action,

dit Sosie en parlant de Mercure, dans l'*Amphitryon* de Molière (I, II). — *Négligée*, non étudiée, sans apprêt. Cf. livre IV, ligne 159.

2. Il semble bien qu'on puisse voir dans ce portrait extérieur d'Ulysse une sorte de modèle où Fénelon se complaît; et il est bien remarquable que quelques-uns des traits qu'il attribue au héros se retrouvent précisément dans le portrait que Saint-Simon a tracé de Fénelon lui-même: « des yeux dont le feu et l'esprit sortoient comme un torrent; — une éloquence naturelle, douce, fleurie; — une politesse insinuante, mais noble et proportionnée » (*Mémoires*, édit. De Boislisle, tome XXVI, page 74).

3. Voir livre II, ligne 481, et la note.

lui de retrouver la mienne pleine de la colère des dieux contre moi[1]. »

Pendant qu'Idoménée disoit ces paroles, il regardoit fixement Mentor, comme un homme dont le visage ne 295 lui étoit pas inconnu, mais dont il ne pouvoit retrouver le nom.

Cependant Télémaque lui répondoit, les larmes aux yeux :

« O roi, pardonnez-moi la douleur que je ne saurois 300 vous cacher dans un temps où je ne devrois vous témoigner que de la joie et de la reconnoissance pour vos bontés. Par le regret que vous me témoignez de la perte d'Ulysse, vous m'apprenez vous-même à sentir le malheur de ne pouvoir trouver mon père. Il y a déjà long- 305 temps que je le cherche dans toutes les mers. Les dieux irrités ne me permettent ni de le revoir, ni de savoir s'il a fait naufrage, ni de pouvoir retourner à Ithaque, où Pénélope languit dans le désir d'être délivrée de ses amants[2]. J'avois cru vous trouver dans l'île de Crète : j'y 310 ai su votre cruelle destinée, et je ne croyois pas devoir approcher de l'Hespérie, où vous avez fondé un nouveau

---

Ms. — 292 : *F.* : retrouver la mienne furieuse contre moi, *Fc.* : (*Comme le texte*). — 295 : *S.* : un homme qui ne lui étoit pas..., *Sc.* : un homme dont le visage ne lui étoit pas. — 298 : *F.* : lui répondoit : *ô roi* (2 *mots effacés*), les larmes..., *S.* : lui répondit, les larmes..., *Sc.* : lui répondoit. — 300 : *F.* : pardonnez la douleur..., *Fc.* : pardonnez-moi,... — 301 : *FPS.* : devrois vous témoigner..., *Sc.* : vous marquer.... — 302 : *F.* : pour vos bontés. Vous m'apprenez..., *FcPS.* : (*Le texte, sauf* [303 : *Fc.* : que vous témoignez]). — 306 : *F.* : dans les mers, *Fc.* : dans toutes les mers. — 308 : *S.* : retourner en Ithaque. — 311 : *F.* : et je ne croyois *plus* (*effacé*) pas devoir jamais approcher, *PS.* : (*Le texte*) — 312 : *FP.* : vous avez formé, *Pc.* : fondé....

V (303) suit *Fc.*; — (311) suit *F.*

---

1. Voir livre V, lignes 160 et sniv., 175 et suiv., 224.
2. Voir livre I, ligne 250.

royaume. Mais la fortune, qui se joue des hommes et qui me tient[1] errant dans tous les pays loin d'Ithaque, m'a enfin jeté sur vos côtes. Parmi tous les maux qu'elle m'a 315 faits, c'est celui que je supporte plus volontiers[2]. Si elle m'éloigne de ma patrie, du moins elle me fait connoître le plus généreux de tous les rois. »

A ces mots, Idoménée embrassa tendrement Télémaque et, le menant dans son palais, lui dit : 320

« Quel est donc ce prudent vieillard qui vous accompagne ? Il me semble que je l'ai souvent vu autrefois.

— C'est Mentor, répliqua Télémaque, Mentor, ami d'Ulysse, à qui il avoit confié mon enfance[3]. Qui pourroit vous dire tout ce que je lui dois ? » 325

Aussitôt Idoménée s'avance et tend la main à Mentor :

« Nous nous sommes vus, dit-il, autrefois. Vous souvenez-vous du voyage que vous fîtes en Crète[4] et des bons conseils que vous me donnâtes ? Mais alors l'ardeur 330

Ms. — 316 : *F.* : plus volontiers, *Fc.* : plus *patiemm* (*effacé*) volontiers, *PS.* : plus volontiers, *Sc.* : le plus volontiers. — 317 : *FP.* : connoître le plus sage et le plus généreux, *PcS.* : connoître le plus généreux. — 326 : *F.* : s'avance, et *emb* (*effacé*) tend la main.... — 330 : *F.* : Mais l'ardeur..., *Fc.* : Mais alors l'ardeur.

---

1. *Tient*, retient (cf. livre V, ligne 384, et la note). Sens constant au XVIIe siècle.

> J'ai peine à me tenir, et la main me démange.
> (MOLIÈRE, *Tartuffe*, V, IV.)

2. Jusqu'à la fin du XVIIe siècle, le comparatif a été employé avec la valeur que nous attribuons aujourd'hui au superlatif relatif : « C'est l'unique fin que l'on doit se proposer en écrivant, et le succès enfin que l'on doit *moins* se promettre », écrit La Bruyère dans la préface de la quatrième édition de ses *Caractères* (1689). Comparer, ci-dessus (Ms. 316), la leçon des manuscrits à la correction introduite, probablement après Fénelon, dans le plus récent des trois, et qui est accueillie dans l'édition de 1717.

3. Voir page 1, note 2.

4. Voir livre V, ligne 28.

de la jeunesse et le goût des vains plaisirs m'entraînoient. Il a fallu que mes malheurs m'aient instruit pour m'apprendre ce que je ne voulois pas croire. Plût aux dieux que je vous eusse cru, ô sage vieillard ! Mais je remarque avec étonnement que vous n'êtes presque point changé 335 depuis tant d'années : c'est la même fraîcheur de visage, la même taille droite, la même vigueur ; vos cheveux seulement sont un peu blanchis.

— Grand roi, répondit Mentor, si j'étois flatteur, je vous dirois de même que vous avez conservé cette fleur 340 de jeunesse qui éclatoit sur votre visage avant le siège de Troie ; mais j'aimerois mieux vous déplaire que de blesser la vérité. D'ailleurs je vois, par votre sage discours, que vous n'aimez pas la flatterie et qu'on ne hasarde rien en vous parlant avec sincérité. Vous êtes bien 345 changé et j'aurois eu de la peine à vous reconnoître. J'en conçois clairement la cause : c'est que vous avez beaucoup souffert dans vos malheurs ; mais vous avez bien gagné[1] en souffrant, puisque vous avez acquis la sagesse. On doit se consoler aisément des rides qui viennent sur 350 le visage, pendant que le cœur s'exerce et se fortifie dans la vertu. Au reste, sachez que les rois s'usent toujours plus que les autres hommes. Dans l'adversité, les peines de l'esprit et les travaux du corps les font vieillir avant le

---

Ms. — 332 : *F.* : m'aient (*un mot illisible*) de (2 *mots illisibles*), *Fc.* : m'aient instruit. — 337 : *F.* : taille droite, *le* (*effacé*) la même.... — 338 : *F.* : ont un peu blanchi, *PS.* : (*Le texte*). — 340 : *S.* : cette fleur qui éclatoit, *Sc.* : cette fleur de jeunesse.... — 341 : *Pc.* : qui éclatoit *alors* (*effacé*) sur... — 343 : *F.* : D'ailleurs je sais que vous n'aimez..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 345 : *F.* : rien, en vous disant *la vérité* (2 *mots effacés*) tout ce qu'on pense, *Fc.* : (*Comme le texte*). — 350 : *F.* : se consoler *bien* (*effacé*) aisément.... — 351 : *F.* : que le cœur *s'exerce contre la mauvaise fortune et* (7 *mots effacés*) s'exerce et.... — 352 : *F.* : sachez, *grand roi, que* (3 *mots effacés*) que les rois.... — 353 : *F.* : les peines d'esprit.... *Fc.* : de l'esprit.

V (338) suit *F.*

---

1. Voir livre III, ligne 163, et la note.

temps. Dans la prospérité, les délices d'une vie molle les 355
usent bien plus encore que tous les travaux de la guerre : rien n'est si malsain que les plaisirs où l'on ne peut se modérer. De là vient que les rois, et en paix et en guerre, ont toujours des peines et des plaisirs qui font venir la vieillesse avant l'âge où elle doit venir naturellement. Une 360
vie sobre, modérée, simple, exempte d'inquiétudes et de passions, réglée et laborieuse, retient dans les membres d'un homme sage la vive jeunesse, qui, sans ces précautions, est toujours prête à s'envoler sur les ailes du Temps[1]. » 365

Idoménée, charmé du discours de Mentor, l'eût écouté longtemps, si on ne fût venu l'avertir pour un sacrifice qu'il devoit faire à Jupiter. Télémaque et Mentor le suivirent, environnés d'une grande foule de peuple, qui considéroit avec empressement et curiosité ces deux étran- 370
gers. Les Salentins se disoient les uns aux autres : « Ces deux hommes sont bien différents. Le jeune a je ne sais quoi de vif et d'aimable ; toutes les grâces de la beauté et de la jeunesse sont répandues sur son visage et sur tout son corps ; mais cette beauté n'a rien de mou ni d'effé- 375
miné : avec cette fleur si tendre de la jeunesse, il paroît vigoureux, robuste, endurci au travail. Mais cet autre, quoique bien plus âgé, n'a encore rien perdu de sa force :

Ms. — 362 : *F.* : retient en faveur d'un homme sage, *Fc.* : (*Comme le texte*). — 363 : *F.* : la vive jeunesse, toujours prête, *Fc.* : (*Comme le texte*). — 368 : *F.* : le suivirent avec une grande foule, *Fc.* : environnés d'une grande foule. — 370 : *F.* : avec *un* (*effacé*) empressement.... — 371 : *FP.* : Ils se disoient, *Pc.* : Les Salentins se disoient.... — 374 : *S.* : sur son visage et tout son corps, *Sc.* : et sur tout son corps. — 375 : *F.* : ni d'efféminé ; il paroît avec cette fleur si tendre de la jeunesse, vigoureux..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 377 : *Sc.* : endurci au travail. Cet autre....

---

1. Figure usuelle et souvenir peut-être du joli vers de La Fontaine dans la *Jeune veuve* (*Fables*, VI, XXI) :

Sur les ailes du Temps la tristesse s'envole.

sa mine paroît d'abord moins haute, et son visage moins gracieux ; mais, quand on le regarde de près, on trouve 380
dans sa simplicité des marques de sagesse et de vertu, avec une noblesse qui étonne. Quand les dieux sont descendus sur la terre pour se communiquer aux mortels[1], sans doute qu'ils ont pris de telles figures d'étrangers et de voyageurs. » 385

Cependant on arrive dans le temple de Jupiter, qu'Idoménée, du sang de ce dieu[2], avoit orné avec beaucoup de magnificence. Il étoit environné d'un double rang de colonnes de marbre jaspé ; les chapiteaux étoient d'argent ; le temple étoit tout incrusté de marbre, avec des bas- 390
reliefs qui représentoient[3] Jupiter changé en taureau, le ravissement d'Europe[4] et son passage en Crète au travers

---

Ms. — 380 : *F.* : on trouve en lui une noblesse qui étonne, *Fc.* : (*Comme le texte*). — 387 : *S.* : orné avec magnificence, *Sc.* : avec beaucoup de magnificence. — 388 : *F.* : environné de colonnes de marbre, *Fc.* : d'un double rang de.... — 392 : *F.* : d'Europe, son passage..., *Fc.* : et son passage....

---

1. Cette idée est empruntée à Homère (*Odyssée*, XVII, 485) : « Les dieux semblables à des étrangers, à des voyageurs, s'en vont sous toutes les formes, parcourant les villes, pour surveiller les excès ou l'équité des hommes. »

Καί τε θέοι ξείνοισιν ἐοικότες ἀλλοδαποῖσιν,
παντοῖοι τελέθοντες, ἐπιστρωφῶσι πόληας,
ἀνθρώπων ὕβριν τε καὶ εὐνομίην ἐφορῶντες.

2. Idoménée était petit-fils de Minos, fils lui-même de Jupiter (*Iliade*, XIII, 450-452).

3. Ainsi Énée, à Carthage, contemple une suite de tableaux qui représentent les événements auxquels il a été mêlé, et, à Cumes, des bas-reliefs consacrés aux légendes crétoises (*Énéide*, I, 456 et suivants, et VI, 20 et suivants).

4. *Ravissement*, enlèvement, rapt. L'emploi du mot, dans ce sens propre, est rare, mais non sans exemple. — L'histoire de Jupiter changé en taureau et enlevant Europe, fille du Phénicien Agénor, qui devait devenir la mère de Minos, est racontée dans les *Métamorphoses* d'Ovide (II, 847 et suiv.).

des[1] flots : ils sembloient respecter Jupiter, quoiqu'il fût sous une forme étrangère[2]. On voyoit ensuite la naissance et la jeunesse de Minos ; enfin ce sage roi donnant, 395
dans un âge plus avancé, des lois à toute son île pour la rendre à jamais florissante[3]. Télémaque y remarqua aussi les principales aventures du siège de Troie, où Idoménée avoit acquis la gloire d'un grand capitaine[4]. Parmi ces représentations de combats, il chercha son père : il le 400
reconnut, prenant les chevaux de Rhésus, que Diomède venoit de tuer[5] ; ensuite disputant avec Ajax les armes d'Achille devant tous les chefs de l'armée grecque assemblés[6] ; enfin sortant du cheval fatal pour verser le sang de tant de Troyens[7]. 405

Télémaque le reconnut d'abord[8] à ces fameuses actions,

Ms. — 393 : *F.* : des flots qui respectoient Jupiter quoique sous une forme étrangère, la naissance de Minos, enfin ce sage roi donnant des lois..., *Fc.* : (*Comme le texte, sauf* [394 : On voyoit *aussi* (*effacé*) ensuite]). — 397 : *F.* : florissante. Pendant que Télémaque admiroit ces ouvrages, le peuple s'assembloit sous les vastes portiques formés par les colonnes dont le temple étoit environné. Télémaque y remarqua les principales..., *Fc.* : (*Comme F., sauf* [s'assembloit en foule sous...], *Fc'.* : (*Comme le texte*).

---

1. Sur *au travers de*, voir livre I, ligne 102, et la note.

2. Le sujet de l'*Enlèvement d'Europe* a été assez souvent traité par les peintres. Fénelon connaissait sans doute les deux tableaux, aujourd'hui perdus, que Louis de Boullogne, en 1688, avait exécutés pour Trianon sur ce sujet (voir Pierre Marcel, *la Peinture française au début du XVIIIe siècle*, X, ii) : traduit-il par ce qu'il dit ici des flots ce qui lui paraissait être l'intention du peintre ?

3. Voir livre IV, ligne 408.

4. Ses exploits sont racontés particulièrement au chant XIII de l'*Iliade*.

5. Cet épisode est raconté au chant X de l'*Iliade*.

6. Cet épisode formait le sujet de plusieurs tragédies aujourd'hui perdues des poètes grecs et latins, et Ovide l'a raconté dans ses *Métamorphoses* (livre XIII, 1-396).

7. Épisode raconté au livre II de l'*Énéide* (257 et suiv.). Voir ligne 15 du livre IX, et la note.

8. *D'abord*, dès l'abord (cf. livre VII, ligne 55).

dont il avoit souvent ouï parler, et que Nestor même lui avoit racontées[1]. Les larmes coulèrent de ses yeux : il changea de couleur; son visage parut troublé. Idoménée l'aperçut[2], quoique Télémaque se détournât pour cacher 410 son trouble[3].

« N'ayez point de honte, lui dit Idoménée, de nous laisser voir combien vous êtes touché de la gloire et des malheurs de votre père. »

Cependant le peuple s'assembloit en foule sous les 415 vastes portiques formés par le double rang de colonnes qui environnoient le temple. Il y avoit deux troupes de jeunes garçons et de jeunes filles qui chantoient des vers à la louange du dieu qui tient dans ses mains la foudre. Ces enfants choisis de la figure la plus agréable avoient 420 de longs cheveux flottants sur leurs épaules ; leurs têtes étoient couronnées de roses et parfumées ; ils étoient tous vêtus de blanc. Idoménée faisoit à Jupiter un sacrifice de cent taureaux, pour se le rendre favorable dans une guerre qu'il avoit entreprise contre ses voisins. Le 425 sang des victimes fumoit de tous côtés : on le voyoit

---

Ms. — 407 : *F.* : et que Nestor lui..., *Fc.* : Nestor même. — 409 : *F.* : son visage *troubl* (*effacé*) parut troublé.... — 425 : *F.* : ses voisins. *On ne voyoit* (3 *mots effacés*). Le sang des victimes....

---

1. Sans doute pendant le séjour que Télémaque avait fait à Pylos (voir la page 1, notes, ligne dernière), et conformément à l'habitude qu'Homère prête à Nestor de se répandre volontiers en longs récits : c'est ainsi que, pendant ce séjour même du jeune prince, il lui a raconté les aventures de divers chefs grecs après leur retour de Troie (*Odyssée*, III, 103 et suiv.).

2. Cf. livre I, ligne 192, et la note.

3. Souvenir de ce qui se passe chez Alcinoüs quand Ulysse entend l'aède Démodocus chanter la guerre de Troie (*Odyssée*, VIII, 521 et suiv.). De même dans Virgile (*Enéide*, I, 459, 465, 470), Énée pleure en contemplant les œuvres d'art qui représentent divers épisodes de cette guerre.

ruisseler dans les profondes coupes d'or et d'argent.

Le vieillard Théophane[1], ami des dieux et prêtre du temple, tenoit, pendant le sacrifice, sa tête couverte d'un bout de sa robe de pourpre[2]. Ensuite il consulta les 430
entrailles des victimes[3], qui palpitoient encore ; puis s'étant mis sur le trépied[4] sacré : « O dieux s'écria-t-il, quels sont donc ces deux étrangers que le ciel envoie en ces lieux ? Sans eux, la guerre entreprise nous seroit funeste et Salente tomberoit en ruine avant que d'achever d'être 435
élevée sur ses fondements. Je vois un jeune héros que la Sagesse mène par la main[5]. Il n'est pas permis à une bouche mortelle d'en dire davantage. »

Ms. — 431 : *F.* : qui palpitoient encore : « O dieux, s'écria-t-il, *Fc.* : (*Comme le texte*). — 433 : *S.* : envoie dans ces lieux. — 435 : *F.* : d'être élevée de dessus ses fondements, *Fc.* : sur ses fondements.

---

1. Personnage imaginaire. Mais ce nom propre a été usité : il éveille étymologiquement l'idée d'un homme en qui la divinité se manifeste.

2. « Voile-toi en te couvrant la tête de ton manteau de pourpre », dit le devin Hélénus à Énée en lui recommandant de faire un sacrifice (Virgile, *Énéide*, III, 405). Il s'agit là d'un rite traditionnel dont plusieurs textes attestent la survivance en Grèce et à Rome, mais qui doit remonter à une haute antiquité et dont le sens s'était probablement perdu.

3. Cette sorte de divination ne paraît pas avoir été usitée dans la société homérique. Hérodote (II, LVIII) la regardait encore de son temps comme relativement récente en Grèce et importée d'Égypte.

4. Le trépied est essentiellement un support à trois pieds soutenant en général un récipient, mais, à Delphes, probablement une surface plane ou un siège sur lequel s'asseyait la Pythie au moment de prophétiser. D'ailleurs l'usage religieux du trépied paraît remonter à une haute antiquité et se retrouve dans d'autres cultes que celui d'Apollon.

5. Sur l'expression, voir livre III, ligne 626. La phrase, qui peut s'appliquer à Minerve, déesse de la Sagesse, peut également recevoir un sens tout chrétien, comme dans ces vers de Racine (*Athalie*, III, VII) :

> Voilà donc quels vengeurs s'arment pour ta querelle,
> Des prêtres, des enfants, ô Sagesse éternelle !
> Mais, si tu les soutiens, qui peut les ébranler ?

En disant ces paroles, son regard[1] étoit farouche et ses yeux étincelants; il sembloit voir d'autres objets que ceux 440
qui paroissoient devant lui[2]; son visage étoit enflammé; il étoit troublé et hors de lui-même; ses cheveux étoient hérissés, sa bouche écumante[3], ses bras levés et immobiles. Sa voix émue étoit plus forte qu'aucune voix humaine[4]: il étoit hors d'haleine[5], et ne pouvoit tenir ren- 445
fermé au dedans de lui l'esprit divin qui l'agitoit[6].

« O heureux Idoménée! s'écria-t-il encore, que vois-je! Quels malheurs évités! Quelle douce paix au dedans! Mais au dehors quels combats! Quelles victoires! O Télémaque, tes travaux surpassent ceux de ton père; le fier 450
ennemi gémit dans la poussière sous ton glaive; les portes

Ms. — 439 : *F.* : En disant ces paroles, ses yeux étoient étincelants; son visage étoit enflammé; il paroissoit hors de lui-même : sa voix émue..., *Fc.* : En disant ces paroles, ses yeux étoient étincelants et sembloient voir un autre objet que ce qui paroissoit devant lui; son visage étoit enflammé; il étoit troublé et hors de lui-même. Sa voix émue..., *Fc'.* : (*Comme le texte, sauf* [442 : étoient hérissés et sa bouche écumante. Sa voix émue...]), *Fc''.* : (*Comme le texte*). — 447 : *F.* : que vois-je! quels combats! *Fc.* : (*Comme le texte*). — 449 : *F.* : O Télémaque (1 *mot commencé et effacé, illisible*) tes travaux surpasseront, *PS.* : O Télémaque, tes travaux surpassent. — 450 : *F.* : ceux de ton père : les portes d'airain..., *Fc.* : (*Comme le texte*).

V (449-450) : O Télémaque, tes travaux surpasseront.

Télémaque que la Sagesse mène par la main est devenu le sujet, dans l'édition de 1717, du frontispice gravé en tête du second volume.

1. Sur la construction, voir livre II, ligne 72, et la note.

2. Ainsi Joas, dans *Athalie* (III, vii), au moment où il va prophétiser :

Mes yeux s'ouvrent
Et les siècles obscurs devant moi se découvrent.

3. Ainsi la Sibylle de Cumes dans Virgile (*Énéide*, VI, 48 et 80): ses cheveux sont en désordre et sa bouche est écumante.

4. Virgile, *ibid.*, 50.

5. *Id.*, *ibid.*, 48.

6. *Id.*, *ibid.*, 77-79.

d'airain, les inaccessibles remparts tombent à tes pieds. O grande déesse, que son père.... O jeune homme, tu verras enfin.... » A ces mots, la parole meurt dans sa bouche, et il demeure, comme malgré lui, dans un silence 455 plein d'étonnement.

Tout le peuple est glacé de crainte[1]. Idoménée, tremblant, n'ose lui demander qu'il achève. Télémaque même, surpris, comprend à peine ce qu'il vient d'entendre ; à peine peut-il croire qu'il ait entendu ces hautes prédic- 460 tions. Mentor est le seul que l'esprit divin n'a point étonné.

« Vous entendez, dit-il à Idoménée, le dessein des dieux. Contre quelque nation que vous ayez à combattre, la victoire sera dans vos mains, et vous devrez au jeune 465 fils de votre ami le bonheur de vos armes. N'en soyez point jaloux ; profitez seulement de ce que les dieux vous donnent par lui. »

Idoménée, n'étant pas encore revenu de son étonnement[2], cherchoit en vain des paroles ; sa langue demeu- 470 roit immobile. Télémaque, plus prompt, dit à Mentor :

« Tant de gloire promise ne me touche point ; mais que peuvent donc signifier ces dernières paroles : Tu reverras... ? Est-ce mon père, ou seulement Ithaque ?

Ms. — 452 : *F.* : les *plus* (*effacé*) inaccessibles remparts.... — 453 : *F.* : ô jeune homme, tu reverras.... A ces mots..., *Fc.* : tu verras enfin.

V (473-474) ; tu verras (*correction par similitude avec les lignes* 453-454 et 477).

---

1. Ainsi les Troyens, dans Virgile (*Énéide*, VI, 54) quand la Sibylle se tait tout d'un coup après quelques mots prononcés : ils sentent « un frisson qui les glace et court à travers leurs os ».

Gelidus Teucris per dura cucurrit
Ossa tremor.

2. Le mot est répété bien souvent dans ce passage (voir lignes 456 et 462, et, plus bas, 493).

Hélas ! que n'a-t-il achevé ? Il m'a laissé plus en doute 475
que je n'étois[1]. O Ulysse, ô mon père, seroit-ce vous, vous-même que je dois voir ? Seroit-il vrai ? Mais je me flatte. Cruel oracle ; tu prends plaisir à te jouer d'un malheureux : encore une parole, et j'étois au comble du bonheur ! » 480

Mentor lui dit :

« Respectez ce que les dieux découvrent, et n'entreprenez point de découvrir ce qu'ils veulent cacher. Une curiosité téméraire mérite d'être confondue. C'est par une sagesse pleine de bonté que les dieux cachent aux 485
foibles hommes leur destinée dans une nuit impénétrable. Il est utile de prévoir ce qui dépend de nous, pour le bien faire ; mais il n'est pas moins utile d'ignorer ce qui ne dépend pas de nos soins et ce que les dieux veulent faire de nous[2]. » 490

Télémaque, touché de ces paroles, se retint avec beaucoup de peine.

Ms. — 477 : *F.* : que je dois revoir ? *FcP.* : dois voir, *S.* : revoir. — 484 : *F.* : c'est par une *bo* (*effacé*) sagesse.... — 485 : *F.* : cachent aux hommes..., *Fc.* : aux foibles hommes. — 486 : *F.* : nuit impénétrable. *Ceux qui veulent* (3 *mots effacés*). Il est utile,... — 489 : *F.* : de nos soins et que les dieux veulent faire. Télémaque touché..., *P.* : et que les dieux veulent faire de nous. Télémaque touché..., *Pc.* : et ce que les dieux.. .

---

1. Fénelon prête à Théophane des prédictions énigmatiques, comme Virgile à la Sibylle (*Enéide*, VI, 99-100). Les témoignages anciens abondent sur cette obscurité voulue des oracles, à laquelle est consacré un chapitre (I, XVI) de l'*Histoire des Oracles* de Fontenelle (1686).

2. Justification du dessein providentiel qui a borné la puissance de l'esprit humain et qui est expressément marqué dans l'Écriture (*Sagesse*, IX, 13-16). La même thèse est placée par Fénelon (*Dialogue des morts : la Reine Marie de Médicis et le cardinal de Richelieu*) dans la bouche de Richelieu, à propos de l'astrologie, qui avait déjà inspiré d'éloquentes réfutations à Molière (*Amants magnifiques*, III, I) et à La Fontaine (*Fables*, II, XIII).

Idoménée, qui étoit revenu de son étonnement, commença de son côté à louer le grand Jupiter, qui lui avoit envoyé le jeune Télémaque et le sage Mentor, pour le 495 rendre victorieux de ses ennemis. Après qu'on eut fait un magnifique repas, qui suivit le sacrifice, il parla ainsi en particulier aux deux étrangers :

« J'avoue que je ne connoissois point encore assez l'art de régner quand je revins en Crète, après le siège 500 de Troie. Vous savez, chers amis, les malheurs qui m'ont privé de régner dans cette grande île[1], puisque vous m'assurez que vous y avez été depuis que j'en suis parti[2]. Encore trop heureux, si les coups les plus cruels de la fortune ont servi à m'instruire et à me rendre plus mo- 505 déré ! Je traversai les mers comme un fugitif que la vengence des dieux et des hommes poursuit : toute ma grandeur passée ne servoit qu'à me rendre ma chute plus honteuse et plus insupportable. Je vins réfugier[3] mes dieux pénates[4] sur cette côte déserte, où je ne trouvai que 510

Ms. — 494 : *F.* : à louer *les dieu* (2 *mots effacés*) le grand Jupiter.... — 497 : *FP.* : il parla ainsi aux deux étrangers, *Pc.* : (*Le texte*), *S.* : ainsi aux deux étrangers. — 502 : *F.* : dans cette grande île. Encore trop heureux..., *Fc.* : (*Comme le texte, sauf* [503 : que vous *en ve* (*effacé*) y avez été....]). — 510 : *F.* : pénates *d* (*effacé*) sur cette....

---

1. « *Les malheurs qui ont privé Jacques II du trône d'Angleterre sont encore trop récents et trop connus pour avoir besoin d'être détaillés. Si jamais roi fut un exemple terrible pour les autres rois, c'est sans doute celui-ci, qui, par l'abus qu'il fit de son autorité, mérita d'en être dépouillé, pour aller chercher un asile dans des terres étrangères.* » (*R. 1719.*)

2. Voir le livre V.

3. Littré et le *Dictionnaire général* ne donnent, avec la phrase de Fénelon, qu'un seul autre exemple de *réfugier* à la forme active; il est emprunté à Montesquieu (*Esprit des lois*, XV, 16) : « Ceux qui réfugioient un esclave pour le sauver... » Les dictionnaires contemporains de Fénelon (Académie, Furetière, Richelet) ne donnent d'exemples de l'emploi de ce verbe qu'à la forme pronominale.

4. Souvenir de l'*Enéide*, où Énée est représenté (I, 68) emportant

des terres incultes, couvertes de ronces et d'épines, des forêts aussi anciennes que la terre, des rochers presque inaccessibles, où se retiroient les bêtes farouches. Je fus réduit à me réjouir de posséder, avec un petit nombre de soldats et de compagnons qui avoient bien voulu me 515 suivre dans mes malheurs, cette terre sauvage et d'en faire ma patrie, ne pouvant plus espérer de revoir[1] jamais cette île fortunée où les dieux m'avoient fait naître pour y régner. « Hélas ! » disois-je en moi-même, « quel chan- « gement ! Quel exemple terrible ne suis-je point pour 520 « les rois ! Il faudroit me montrer à tous ceux qui règnent « dans le monde, pour les instruire par mon exemple. « Ils s'imaginent n'avoir rien à craindre, à cause de leur « élévation au-dessus du reste des hommes : hé ! c'est « leur élévation même qui fait qu'ils ont tout à craindre ! 525 « J'étois craint de mes ennemis et aimé de mes sujets ; « je commandois à une nation puissante et belliqueuse : « la renommée avoit porté mon nom dans les pays les « plus éloignés ; je régnois dans une île fertile et déli- « cieuse ; cent villes[2] me donnoient chaque année un tribut 530 « de leurs richesses ; ces peuples me reconnaissoient « pour être du sang de Jupiter[3], né dans leur pays[4] ;

Ms. — 520 : *F.* : ne suis-je point pour les rois ! ils s'imaginent (523), *Pc.* : (*Comme le texte*). — 525 : *F.* : tout à craindre. *Malheureux* (*effacé*) J'étois craint, *aimé* (*effacé*) de mes ennemis, aimé de mes sujets, *Pc.* : et aimé.... — 527 : *F.* : à une nation *ri* (*effacé*) puissante. — 528 : *F.* : porté mon nom *chez* (*effacé*) dans les pays.

---

en Italie « Ilion et ses Pénates vaincus ». — Mais les Pénates (dieux de la maison, de l'intérieur, littéralement du garde-manger) sont des divinités essentiellement latines, à qui la légende attribuait en effet une origine troyenne. Ils sont étrangers au monde grec (Cf. livre I, ligne 383, et la note).

1. Voir livre I, ligne 466, et la note.
2. Voir livre V, ligne 31.
3. Voir ci-dessus, ligne 387.
4. Certaines traditions faisaient naître Jupiter en Crète (Hésiode,

« ils m'aimoient comme le petit-fils du sage Minos,
« dont les lois les rendent si puissants et si heureux[1] :
« que manquoit-il à mon bonheur, sinon d'en savoir jouir 535
« avec modération ? Mais mon orgueil et la flatterie, que
« j'ai écoutée, ont renversé mon trône[2]. Ainsi tomberont
« tous les rois qui se livreront à leurs désirs et aux con-
« seils des esprits flatteurs. »

« Pendant le jour, je tâchois de montrer un visage gai 540
et plein d'espérance, pour soutenir le courage de ceux
qui m'avoient suivi : « Faisons, leur disois-je, une nouvelle
« ville, qui nous console de tout ce que nous avons
« perdu. Nous sommes environnés de peuples qui nous
« ont donné un bel exemple pour cette entreprise. Nous 545
« voyons Tarente qui s'élève assez près de nous : c'est
« Phalante, avec ses Lacédémoniens, qui a fondé ce
« nouveau royaume[3]. Philoctète donne le nom de Pétilie

Ms. — 536 : *F.* : et la flatterie *m'ont* (*effacé*) que j'ai écoutée.... — 538 : *FP.* : et aux conseillers des esprits flatteurs. Pendant le jour, *Pc.* : et aux conseils des esprits flatteurs. Telles étoient mes tristes pensées, pendant la nuit, où le sommeil s'enfuyoit loin de moi. Mais pendant le jour..., *Pc'.* : (*Le texte*), *S.* : et aux conseils des flatteurs. Pendant le jour.... — 545 : *F.* : ont donné l'exemple, *Fc.* : un bel exemple.... — 548 : *F.* : Philoctète *vient* (*effacé*) donne le nom....

Théogonie, 477. — Cf. Cicéron, *De deorum natura*, III, xxi, 53 et Virgile, *Énéide*, III, 104). Voir encore, ci-dessous, ligne 575, et la note.

1. Voir livre V, ligne 46 et suiv.

2. « *L'orgueil et la flatterie engagèrent Jacques II à renverser les lois d'Angleterre pour y établir le pouvoir arbitraire que Louis XIV exerçoit en France impunément. Il trouva des oppositions à ce dessein et les efforts qu'il fit pour les détruire le renversèrent lui-même du trône, qu'il laissa vide par sa fuite.* » (*R. 1719.*) — « C'est dommage, disait déjà Gueudeville (*Critique du second tome*, page 389) que ce prince (Idoménée) ne soit qu'en idée. Il fait un aveu capable de faire trembler les monarques les plus absolus, et un roi réellement dépouillé qui tiendroit à tous les autres princes un langage si touchant pourroit leur inspirer de l'aversion pour le despotisme et les rendre plus sensibles qu'ils n'ont coutume de l'être au bonheur et à l'intérêt des peuples. »

3. La fondation d'une colonie grecque établie sur le territoire de

« à une grande ville qu'il bâtit sur la même côte. Méta-
« ponte est encore une semblable colonie. Ferons-nous 550
« moins que tous ces étrangers errants comme nous? La
« fortune ne nous est pas plus rigoureuse. »

« Pendant que je tâchois d'adoucir par ces paroles les peines de mes compagnons, je cachois au fond de mon cœur une douleur mortelle. C'étoit une consolation pour 555 moi, que la lumière du jour me quittât et que la nuit vînt m'envelopper de ses ombres pour déplorer en liberté ma misérable destinée. Deux torrents de larmes amères couloient de mes yeux ; et le doux sommeil leur étoit inconnu. Le lendemain, je recommençois mes travaux 560 avec une nouvelle ardeur. Voilà, Mentor, ce qui fait que vous m'avez trouvé si vieilli. »

Après qu'Idoménée eut achevé de raconter ses peines, il demanda à Télémaque et à Mentor leur secours dans la guerre où il se trouvoit engagé. 565

« Je vous renverrai [1], leur disoit-il, à Ithaque, dès que

Ms. — 555 : *F.* : une douleur mortelle. *Pendant la nuit, mes yeux versoient des torrents de larmes* (10 *mots effacés*) C'étoit une.... — 556 : *F.* : et que la nuit m'enveloppât de ses ombres, *Fc.* : vînt m'envelopper... — 560 : *F.* : mes travaux. Voilà, Mentor..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 563 : *F.* : de raconter ses aventures, *Fc.* : ses peines. — 566 : *FP.* : Je vous renvoyerai, disoit-il, à Ithaque, dès que la guerre sera finie. Cependant j'envoyerai des vaisseaux dans toutes les côtes, *Pc.* : (*Le texte*).

Tarente par le Lacédémonien Phalante est généralement rapportée au VIIIe siècle av. J.-C., c'est-à-dire à une époque postérieure à celle où est censée se passer l'action de *Télémaque*. Fénelon en pouvait lire l'histoire dans Justin (III, IV) et dans Strabon (VI, III, 3). — Sur Philoctète, voir le livre XII (à partir de la ligne 13), qui lui est consacré. Virgile rappelle son établissement à Pétilie en même temps que celui d'Idoménée dans les plaines de Salente (*Énéide*, III, 400-403). — *Tarente* est au fond du golfe de ce nom, au nord-ouest (côte de l'ancienne Calabrie), un peu au-dessus du pays des Salentins. *Métaponte* était au nord-est du golfe (côte de Lucanie), *Pétilie* au sud-est (côte du Bruttium). Sur tout ce passage, voir encore ligne IX, lignes 280-301.

1. Fénelon écrit *renvoyerai*.

la guerre sera finie. Cependant je ferai partir des vaisseaux vers toutes les côtes les plus éloignées, pour apprendre des nouvelles d'Ulysse. En quelque endroit des terres connues que la tempête ou la colère de quelque divinité 570 l'ait jeté, je saurai bien l'en retirer. Plaise aux dieux qu'il soit encore vivant ! Pour vous, je vous renverrai avec les meilleurs vaisseaux qui aient jamais été construits dans l'île de Crète : ils sont faits de bois coupé sur le véritable mont Ida[1], où Jupiter naquit. Ce bois sacré ne sauroit 575 périr dans les flots ; les vents et les rochers le craignent et le respectent. Neptune même, dans son plus grand courroux, n'oseroit soulever les vagues contre lui[2]. Assurez-vous donc que vous retournerez heureusement à Ithaque sans peine et qu'aucune divinité ennemie ne pourra 580 plus vous faire errer sur tant de mers ; le trajet est court et facile. Renvoyez le vaisseau phénicien qui vous a portés jusqu'ici, et ne songez qu'à acquérir la gloire d'établir le nouveau royaume d'Idoménée pour réparer tous ses malheurs. C'est à ce prix, ô fils d'Ulysse, que vous serez 585

Ms. — 574 : *F.* . ils sont *du bois* (2 *mots effacés*) faits du bois..., *PS.* : (*Le texte*). — 581 : *F.* : sur tant de mers. Renvoyez le vaisseau..., *Fc.* : (*Comme le texte*). — 585 : *F.* : digne fils d'Ulysse, *Fc.* : ô fils d'Ulysse.

V (574) : ils sont faits du bois.

---

1. *Le véritable mont Ida.* Il y avait deux montagnes portant ce nom, l'une en Phrygie (Virgile, *Énéide*, III, 6) et l'autre en Crète (Id., *ibid.*, 105). La tradition mythologique établissait un lien entre les deux montagnes, et c'est de celle de Crète que l'autre aurait pris son nom (Strabon, XIII, 1, 48) : dans Virgile (*loc. cit.* III, 105), le Troyen Enée regarde l'Ida crétois comme le berceau de sa race. — Sur la naissance de Jupiter, voir, ci-dessus, la note de la ligne 532.

2. Cette idée est probablement suggérée par le souvenir d'une prière que Cybèle adresse à Jupiter dans l'*Énéide* (IX, 91-92) en faveur de vaisseaux taillés dans le bois de l'autre mont Ida, celui de Phrygie, qui lui est consacré.

jugé digne de votre père. Quand même les destinées rigoureuses l'auroient déjà fait descendre dans le sombre royaume de Pluton, toute la Grèce charmée croira le revoir en vous. »

A ces mots, Télémaque interrompit Idoménée : 590

« Renvoyons, dit-il, le vaisseau phénicien[1]. Que tardons-nous à prendre les armes pour attaquer vos ennemis ? Ils sont devenus les nôtres. Si nous avons été victorieux en combattant dans la Sicile pour Aceste, Troyen et ennemi de la Grèce[2], ne serons-nous pas encore plus 595 ardents et plus favorisés des dieux quand nous combattrons pour un des héros grecs qui ont renversé la ville de Priam ? L'oracle que nous venons d'entendre ne nous permet pas d'en douter. »

Ms. — 591 : *F.* : *J'ab* (*effacé*) renvoyons, dit-il. — 592 : *F.* : vos ennemis? *ces mains* (2 *mots effacés*) ils sont.... — 594 : *F.* : Troyen ennemi, *Fc.* : Troyen et ennemi. — 595 : *FP.* : de la Grèce, faut-il douter que nous ne soyons encore plus ardents, *Pc.* : (*Le texte*). — 596 : *F.* : et plus *heureux* (*effacé*) favorisés des dieux. — 597 : *FP.* : l'impie ville de Priam, *Pc.* : la ville impie de Priam, *Pc'.* : la ville de Priam. — 598-599 : *Phrase ajoutée par Pc'. et reproduite par S.*).

---

1. Voir ci-dessus la note de la ligne 270.
2. Voir livre I, lignes 453-482.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Avertissement. IX

Introduction.

I. — La nomination à la charge de précepteur du duc de Bourgogne. Les dispositions intérieures de Fénelon. La lettre à Louis XIV.. XV

II. — Le *Télémaque*. Tradition épique et tradition romanesque.. XXVIII

III. — Le *Télémaque*. Les allusions aux choses contemporaines. Les circonstances de la composition et les variations du texte.. XXXV

IV. — La publication et les premières éditions du *Télémaque*. L'attitude de Fénelon. LI

V. — La critique contemporaine : Gueudeville et Faydit. Les faiblesses et les mérites du *Télémaque*.. LIX

VI. — Les manuscrits du *Télémaque*. — Les trois manuscrits authentiques. — De l'édition de 1717 à l'édition de Versailles (1824) ; les notes de l'édition de Rotterdam (1719). — Dessein de la présente édition.. LXXVII

Appendice. Notes sur quelques éditions du *Télémaque*. . CIII

Les Aventures de Télémaque.

Premier livre.. 1
Second livre. 45
Troisième livre. 93
Quatrième livre.. 141
Cinquième livre. 183
Sixième livre. 247
Septième livre. 289
Huitième livre. 343

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.

Date Due

[illegible]			
JAN 27 '51			
Negley			
PHILOSOPHY 98			
3-DAY RESERVE			
[illegible] 8 - [illegible]			

Library Bureau Cat. no. 1137

844.4? F383T v.1 202380